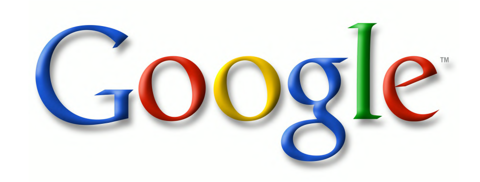





ANNEX





ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BOURDALOUE,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

AVENT.

TOME PREMIER.

Se Trouvent

A PARIS,

CHEZ

LE NORMANT, Imprimeur-Libraire, rue de Seine, N.
près le pont des Arts;

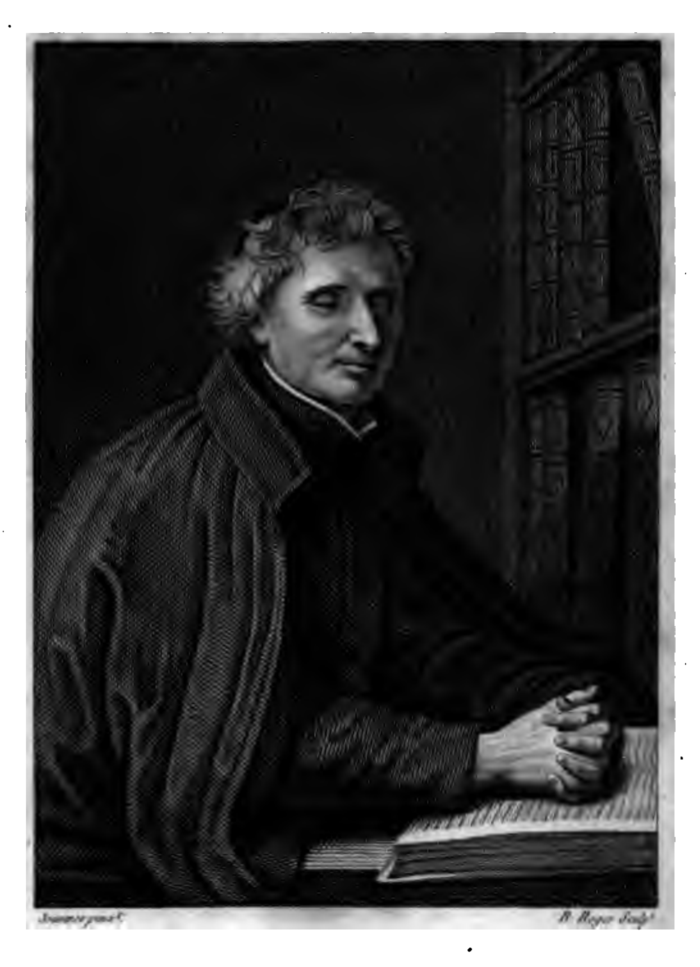
BRUNOT-LABBE, Libraire, quai des Augustins, N.°

AUDOT, Libraire, gendre et successeur de M. Onfro
rue St.-Jacques, N.° 51;

ET A VERSAILLES,

LEBEL, Imprimeur-Libraire, place d'Armes, N.° 1.



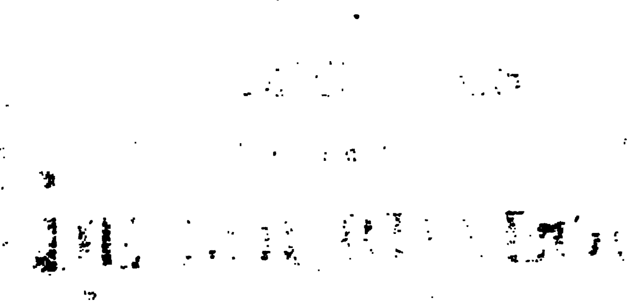


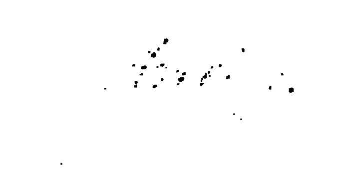
BOURDALOUE.

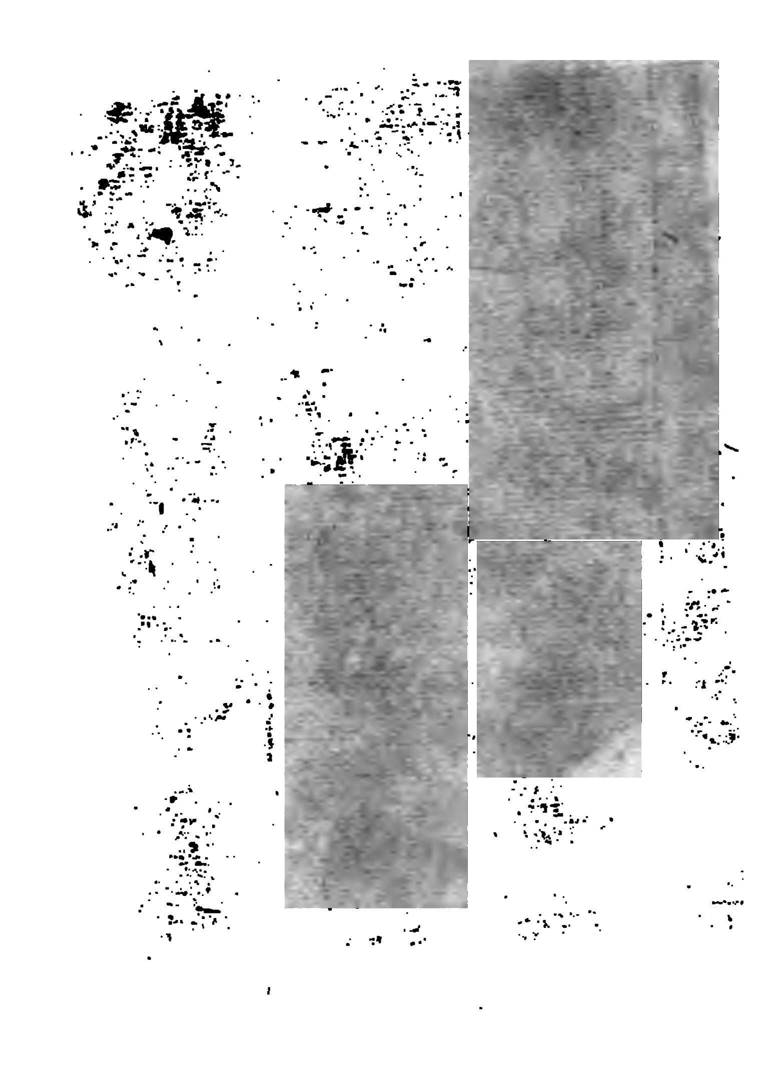
Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum:
Et meditabar in mandatis tuis.

Psal. 118.

à Versailles, chez Lebel.







[redacted]

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BOURDALOUE,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS;

NOUVELLE ÉDITION,

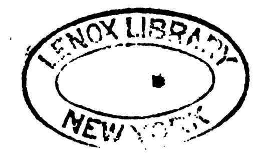
AUGMENTÉE D'UNE NOTICE SUR SA VIE ET SES OUVRAGES,
ET D'UNE TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.



TOME PREMIER.

VERSAILLES,
DE L'IMPRIMERIE DE J.-A. LEBEL.

1812.



AVIS DE L'ÉDITEUR

SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION.

On désiroit depuis long-temps une nouvelle édition in-8.° des Sermons du Père Bourdaloue : celle de 1707 — 1721 ne se trouve plus que rarement et à un très-haut prix. D'ailleurs, cette édition ayant été donnée dans un espace de quatorze ans, par parties séparées, il en résulte plusieurs inconvéniens qu'il étoit important de faire disparoître. Outre le défaut de liaison des différentes parties entre elles, le troisième volume du Carême est terminé par deux pièces qui devroient être placées, soit au commencement, soit à la fin de la collection générale ; une homélie pour la Quadragésime, retrouvée par le Père Bretonneau, éditeur, depuis la publication du *Carême* en 1707, a été placée dans le troisième volume des *Dominicales*, publié en 1716 ; et ce même volume indique des changemens pour divers sermons insérés dans les volumes précédens.

Cette édition originale, qui est la plus estimée, offre donc des irrégularités qu'on a fait dispa-

roître dans celle-ci : mais ce sont les seuls changemens qu'on ait cru devoir faire ; on y retrouvera le texte de Bourdaloue exact et sans altération, tel qu'il est dans la première édition. L'on a même cru devoir réimprimer le texte entier des préfaces du savant Père Bretonneau, quoiqu'il y ait des passages qui se rapportent seulement aux différens temps et aux circonstances où les volumes furent publiés.

L'*Analyse* des sermons de Bourdaloue, faite avec soin par le P. Bretonneau, a été aussi conservée à la fin de chaque volume. Elle offre le sujet, la division et le dessein de chaque discours ; elle est surtout utile à ceux qui se destinent au ministère de la chaire (1). Mais il manquoit à toutes les éditions des OEuvres de Bourdaloue, une Table générale, dont ces analyses ne pouvoient tenir lieu ; elles sont d'ailleurs dispersées à la fin de chaque volume, dans l'ordre des sujets traités, et non dans l'ordre alphabétique des matières.

On donne cette *nouvelle* Table générale, ré-

(1) On croit devoir observer ici que cette nouvelle édition est faite d'après l'*édition originale in*-8.° de Rigaud, pour le texte comme pour la table abrégée des sermons, dans laquelle cette table est bien plus étendue que dans celle qu'il donna y la suite format *in*-12 : il en est de même de toutes celles

digée avec soin; elle est aussi utile qu'indispensable dans une grande collection où le premier de nos orateurs chrétiens embrasse tout ce qui tient à la religion et aux mœurs : source féconde, et la plus riche comme la plus pure où les jeunes orateurs puissent trouver des plans, des pensées, des raisonnemens, des preuves, et qui offre à toutes les classes de lecteurs les plus belles et les plus solides instructions sur toutes les parties du dogme et de la morale.

La nouvelle édition qu'on publie aujourd'hui, est donc l'édition originale disposée dans l'ordre où le Père Bretonneau l'eût mise s'il l'eût donnée dans son ensemble, et non en détail : mais indépendamment de la Table générale, elle a été augmentée de plusieurs pièces intéressantes, qui sont, 1.° la *Lettre de M.* *** (Chrétien-François de Lamoignon, président au Parlement de Paris) *à une personne de ses proches*, contenant l'éloge ou plutôt le portrait de Bourdaloue; 2.° la *Lettre du P. Martineau*, jésuite, confesseur de Bourdaloue, qui fut écrite le lendemain même de sa mort; 3.° les *Jugemens de divers auteurs sur les Sermons de Bourdaloue;* 4.° une *Notice bibliographique* des OEuvres de Bourdaloue, et des premières éditions

qui en ont été données. Ces diverses pièces sont précédées de quelques *Lettres* de Bourdaloue, dont les unes sont inédites, et les autres réunies pour la première fois. On a renvoyé ces différentes pièces à la fin de la collection générale, afin de ne point grossir le premier volume, qui contient les deux Avens et la nouvelle Notice sur Bourdaloue.

Ainsi, rien n'a été négligé pour que cette nouvelle édition des Œuvres de Bourdaloue fût digne de l'intérêt des amis de la religion et des lettres.

J.-A. Lebel.

NOTICE
SUR BOURDALOUE.

Si la vie d'un écrivain est ordinairement dans ses ouvrages, cela est surtout vrai de la vie d'un orateur chrétien qui n'a recherché ni la gloire, ni les applaudissemens, qui n'a vécu parmi les hommes que pour leur apprendre à mourir aux vanités du monde. Cela est plus vrai encore de la vie d'un religieux dont les jours se sont écoulés dans la solitude et dans l'uniformité du cloître; qui ne s'est montré à ses contemporains que dans la chaire évangélique, dans le tribunal de la pénitence, et dans des familles affligées, pour y porter les derniers secours spirituels et les dernières consolations.

Telle fut la vie entière de Bourdaloue : il n'y entre aucun événement. On n'a aucun éloge historique de cet orateur : il n'étoit d'aucune académie. On sait qu'il fut un des hommes de France les plus célèbres par son génie et par son éloquence, mais il n'est point connu par ses actions. Le président de Lamoignon, dont il étoit l'ami, a peint ses vertus; le P. Martineau, qui fut son confesseur et celui du duc de Bourgogne, a retracé ses derniers momens; le P. Bretonneau, éditeur de ses sermons, fait principalement connoître en lui l'orateur et le chrétien (1). Ce sont trois portraits de Bourdaloue.

(1) Nous avons employé quelques expressions du P. Bretonneau, en citant des faits qui devoient nécessairement entrer dans cette notice.

Des écrivains distingués ont encore cherché à le peindre; mais personne n'a écrit sa vie (1).

Les matériaux manquent. Cette notice n'offrira donc qu'un foible intérêt biographique. On y trouvera du moins réuni, pour la première fois, tout ce qu'on peut savoir aujourd'hui de Bourdaloue, et qui est épars dans un grand nombre de volumes. On a cherché dans les auteurs contemporains ce qu'ils ont dit de ce grand homme. Tous ceux qui en parlent louent avec enthousiasme le prédicateur: mais il en est peu qui le fassent connoître hors de son ministère; et on ne trouveroit peut-être pas, dans l'histoire des lettres modernes, un nom plus célèbre attaché à une vie plus inconnue.

Louis Bourdaloue naquit à Bourges (2) le 20 août 1632 (3). Sa famille étoit une des plus considérables de cette ville. Son père, Etienne Bourdaloue, jouissoit parmi ses concitoyens d'une grande considération qu'il avoit méritée par sa probité et par la grâce singulière avec laquelle il parloit en public.

Bourdaloue n'ayant encore que quinze ans, exprima

(1) On ne peut guère donner ce nom à la petite brochure de vingt pages, intitulée *la Vie de Bourdaloue, par M.me de Pringy* (Paris, Ribou, 1705, in-4.°). Cette dame pieuse dont Bourdaloue étoit le directeur, étoit fille de M. de Mérinville, garde du trésor de la chambre des comptes. Elle fut mariée en premières noces au comte de Pringy, et en secondes noces à M. d'Aurat, seigneur d'Antragues.

(2) Bourges est aussi la patrie de deux autres jésuites célèbres, *Pie* *Joseph* D'ORLÉANS, né en 1641, mort en 1698, l'un de nos meilleurs h riens; et *Philippe* LABBE, né en 1607, mort en 1667, auteur d'une gr collection de Conciles, en 17 vol. in-fol., et de beaucoup d'autres ouvr

(3) Ce fut en cette année que le pape Urbain VIII approuva la c gation des Pères de la Mission, fondée par saint Vincent de Paul e et établie par lettres-patentes de 1627.

le désir d'entrer dans la société des jésuites : il y fut reçu le 10 novembre 1648.

Après avoir fait ses études avec un rapide succès, il fut successivement chargé de professer la rhétorique, la philosophie et la théologie. Il donna dès-lors des preuves de l'étendue et de la solidité de son esprit.

Ses supérieurs et lui-même hésitoient encore sur le genre de fonctions qu'il devoit embrasser, lorsque quelques sermons prêchés par lui tandis qu'il professoit la théologie morale, firent décider qu'il se consacreroit uniquement au ministère de la chaire.

Il commença ses prédications en 1666. Cette même année mourut la reine Anne d'Autriche; et, parmi les vingt-cinq orateurs chrétiens qui prononcèrent son oraison funèbre, on ne peut citer que Mascaron (1) et le P. Senault (2); ce dernier avoit commencé à purger l'éloquence chrétienne de l'érudition profane qui la déshonoroit (3). Mascaron prêchoit l'Avent à la cour l'année même où Bourdaloue faisoit en province ses premiers

(1) *Jules* Mascaron, évêque de Tulles, et puis d'Agen, naquit à Marseille en 1634, entra chez les PP. de l'Oratoire, prêcha à la cour six avens et six carêmes, fut nommé à l'évêché de Tulles en 1671, et transféré à l'évêché d'Agen en 1678. Il mourut le 16 décembre 1703. On n'a de Mascaron que ses Oraisons funèbres, qui furent imprimées en 1702, in-12, et réimprimées en 1740. Rollin a joint Mascaron à Fléchier et Bossuet : mais il est moins orné que l'un, et moins sublime que l'autre.

(2) *Jean-François* Senault, général de l'Oratoire, né à Paris en 1601, prêcha, pendant quarante ans, avec un succès extraordinaire, à Paris, à la cour, et dans les principales villes de France. Il mourut le 3 août 1672. On n'a imprimé de ses sermons que 3 vol. de Panégyriques en 1655 et 1682.

(3) On a dit que le P. Senault fut à Bourdaloue ce que Rotrou avoit été à Corneille, son prédécesseur, et rarement son égal.

essais dans un art qu'il devoit bientôt porter à toute sa hauteur.

On peut dire que l'éloquence de la chaire n'existoit point encore en France. Il n'y avoit guère qu'un siècle d'écoulé depuis qu'on ne prêchoit plus en latin. Lingendes (1), presque contemporain de Bourdaloue, composoit dans la langue de l'école les discours qu'il devoit prononcer en français.

Avant Bourdaloue, les sermons étoient chargés de traits d'histoire souvent apocryphes, de citations de lois, d'hébreu, de grec et de latin, de passages tirés d'Homère, d'Horace ou d'Ovide, et des philosophes païens. Les orateurs entassoient les métaphores, faisoient un monstrueux mélange du sacré et du profane, et joignoient aux vérités évangéliques les erreurs du temps sur la physique, l'histoire naturelle et l'astrologie. Au reste, il régnoit encore plus de barbarie dans l'éloquence du barreau (2).

(1) *Claude de* LINGENDES, jésuite, né à Moulins, mort à Paris le 12 avril 1660. « C'est une chose assez surprenante, dit l'abbé Goujet (*Biblioth. franç., tom.* 2, *p.* 285), que le P. de Lingendes, dont toute la France a admiré l'éloquence, n'étudiât point les termes dont il se servoit, et qu'il s'en mît même si peu en peine, qu'il composoit en latin les sermons qu'il devoit prononcer en français ». Ces sermons ont été imprimés à Paris, en 1666, 3 vol. in-4.° et in-8°. Les deux volumes de sermons sur les évangiles du carême, que l'on a publiés en français sous son nom, ne sont qu'une traduction ou même une imitation imparfaite de ses sermons latins, dor le P. Bourdaloue n'a pas fait difficulté de prendre quelques traits. On encore de Lingendes un volume de sermons pour l'octave du Saint-Sac ment. Ils sont en français; et l'on croit qu'on s'est servi, pour les publ des manuscrits de plusieurs copistes qui les avoient écrits dans le tem que Lingendes les prêchoit.

(2) Il y a dans les archives de l'ancien parlement de Paris, un re intitulé *les Matinées*, où l'on trouve un plaidoyer qui commence

Sans remonter plus haut que le commencement du 17.[e] siècle, Camus, évêque de Belley, citoit dans ses homélies Virgile et Didon, Socrate et Vénus, Aristote et Bellérophon (1). Mais, sur la fin du règne de Louis XIII, ces vices de l'art oratoire commencèrent à disparoître dans la chaire, tandis qu'ils continuoient de régner au palais, tandis que tous les genres de littérature portoient encore l'empreinte du mauvais goût. Cependant, vers le milieu du 17.[e] siècle, Biroat (2), qui passoit pour avoir fait le premier l'application à l'éloquence sacrée des divisions et des subdivisions, et plusieurs autres prédicateurs, continuoient de suivre dans leurs sermons la marche scolastique. Leurs discours étoient tous partagés en trois points, et chaque point l'étoit en trois parties. D'autres, comme le P. Lejeune (3),

mots : *Quand je vois le soleil et quand je vois la lune.* Boileau, dont le père étoit greffier du parlement, et Racine, ami de Boileau, paroissent avoir eu connoissance de ce singulier plaidoyer. Le registre est du 15.[e] siècle.

(1) *Jean-Pierre* Camus, mort le 26 avril 1652, a publié 15 volumes d'homélies, de prônes et d'exhortations pastorales. Nous citerons ici quelques passages d'un de ses sermons pour le jour de Noël, afin de faire connoître ce qu'étoit l'art de la chaire en France, avant que Bourdaloue l'élevât tout à coup à sa plus haute perfection : « Cessent les empyriques de vanter leurs » distillations qui réduisent à si peu de si grosses masses ; car voici la di- » vinité réduite sous l'humanité, et comme alambiquée et quintessenciée » sous le corps d'un petit enfant. Quelle prodigieuse alchimie !.... voici » l'iliade de la divinité sous la coquille de l'humanité..... Voici l'Océan dans » une coquille. Voici la perle de la divinité dans la nacre de la mortalité... » Admirez ce peu de levain qui doit enfler la pâte de l'évangile. Voyez ce » grain de moutarde, etc. ».

(2) *Jacques* Biroat, né à Bordeaux, conseiller et prédicateur du roi, religieux de l'ordre de Cluny, mourut vers l'an 1666. On a de lui soixante-quatorze panégyriques, deux avens, un carême, des sermons et des oraisons funèbres, formant 12 vol. in-8°.

(3) *Jean* Lejeune, prêtre de l'Oratoire, célèbre missionnaire, mort à Li-

formoient la première partie de leurs sermons des preuves tirées de l'Ecriture ; la seconde, de l'autorité des Pères ; et la dernière, des raisons : en sorte que ces discours ne contenoient chacun qu'une vérité et une seule proposition. On sent que de cette méthode devoit résulter beaucoup de sécheresse et de monotonie. Les prédicateurs qui faisoient imprimer leurs sermons, affectoient aussi des titres singuliers. Claude Texier (1), qui prêcha devant Louis XIV, intitula son Avent : *L'Impie malheureux, ou les Trois Malédictions du pécheur;* Biroat donna pour titre au sien, *la Condamnation du monde.*

Tel étoit l'état de l'éloquence de la chaire au commencement du règne de Louis XIV. Senault et Lingendes en furent les premiers réformateurs. Bossuet, le seul rival que pût avoir Bourdaloue, avoit prêché devant la cour l'Avent en 1661, et le Carême en 1662. Mascaron avoit aussi précédé Bourdaloue dans la carrière. Mais, par une singularité remarquable, les sermons de Senault et de Mascaron n'ont point été publiés. On n'a les sermons de Lingendes qu'en latin, et ceux de Bossuet ne sont que des esquisses, si on excepte le beau discours sur l'unité de l'Eglise.

« Qu'étoit-ce parmi nous que l'éloquence de la chair » dit l'abbé d'Olivet, avant que les Bourdaloue eusse

moges, le 19 août 1672, à l'âge de quatre-vingts ans. Il avoit perdu la en prêchant le carême à Rouen, dans sa trente-cinquième année : ce q fit nommer dans la suite le *Père aveugle.* Il fit des missions pendant soi ans. Ses sermons ont été recueillis en 10 vol. in-8.°, et plusieurs fois i primés.

(1) *Claude* Texier, jésuite, provincial de la province d'Aquitaine, cha le carême devant Louis XIV en 1661, et mourut à Bordeaux en Ses sermons imprimés à Paris, 1673—1678, forment 10 vol. in-8°.

» fait préférer à tout le reste la raison mise dans tout son
» jour? c'étoit mettre ensemble beaucoup de pensées
» mal assorties, souvent frivoles, et les énoncer avec de
» grands mots (1) ».

Ainsi Bourdaloue passe, avec raison, pour le véritable réformateur de la chaire; et, s'il n'est pas le premier qui l'ait purgée de ses défauts, il a fait plus, il a créé l'éloquence et l'art de la prédication; si, dans l'art oratoire, il n'a point débrouillé le chaos, il y a créé la lumière. Il a donc surpassé tous ceux qui l'avoient précédé; il n'a été surpassé par aucun de ceux qui l'ont suivi; et Massillon seul a mérité l'honneur de lui être comparé.

Bourdaloue avoit exercé en province le ministère de la parole pendant quelques années, avec un grand succès, lorsqu'il fut envoyé par ses supérieurs dans la capitale, où sa renommée l'avoit déjà précédé. Il prêcha d'abord avec un éclat extraordinaire dans l'église de la Maison professe. Une foule prodigieuse accourut pour l'entendre. Son auditoire se composa bientôt de ce qu'il y avoit de plus distingué à la cour et à la ville. Egalement goûté des grands, du peuple et des savans, sa réputation croissoit d'un sermon à l'autre; et plus on l'entendoit, plus on vouloit l'entendre encore. Il commença sa carrière comme d'autres auroient voulu finir la leur.

Il prêcha devant Louis XIV l'Avent en 1670, et le Carême en 1672. Il fut redemandé pour les Avens de 1684, 1686, 1689, 1693, et pour les Carêmes de 1674, 1675, 1680 et 1682. C'étoit une chose inouie. Rarement

(1) *Hist. de l'Acad. française*, Paris, 1730, *tom.* 2, *p.* 172.

le même prédicateur étoit appelé trois fois à la cour, et Bourdaloue y parut dix fois avec le même succès. Louis XIV avoit manifesté le désir de l'entendre tous les deux ans, *aimant mieux*, disoit-il, *ses redites, que les choses nouvelles d'un autre.*

« Jamais prédicateur, dit M.me de Sévigné, n'a prê-» ché si hautement et si généreusement les vérités chré-» tiennes.... le P. Bourdaloue frappe toujours comme » un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant » à tort et à travers contre l'adultère, sauve qui peut, » il va toujours son chemin ». Louis XIV lui dit un jour : *Mon père, vous devez être content de moi; M.me de Montespan est à Clagny.* — *Oui, sire*, répondit Bourdaloue; *mais Dieu seroit plus satisfait si Clagny étoit à soixante-dix lieues de Versailles.* On préten que M.me de Montespan disoit de Bourdaloue *qu'il pr choit assez bien pour la dégoûter de ceux qui pr choient, mais non pas assez bien pour remplir l'i qu'elle avoit d'un prédicateur.* C'étoit se montrer bi difficile. Peut-être quelque secrète inquiétude la tro bloit-elle, ou quelque dépit mal déguisé la faisoit parler ainsi.

On a prétendu que Bourdaloue osa, dans le te où Louis XIV aimoit M.me de Montespan, rappele chaire à ce prince l'adultère de David avec Bethsa et qu'il passa les bornes du ministère évangéliq adressant au monarque ces paroles du prophète N à David : *Tu es ille vir.* Mais cette anecdote est trouvée; Bourdaloue savoit, pour me servir des ex sions d'un philosophe académicien, qui n'a pas jours lui-même suivi le précepte qu'il donne, q

rateur chrétien *doit se contenter de frapper à la porte des rois, et ne doit jamais la briser* (1). Si Bourdaloue eût osé tenir un tel langage à son souverain, il eût mérité de s'entendre adresser ce mot de Louis XIV à un prédicateur qui, dans un sermon prononcé en sa présence, l'avoit désigné: *Je prends volontiers ma part du sermon, mais je n'aime pas qu'on me la fasse* (2).

Les succès du P. Bourdaloue surpassoient encore à Paris ceux qu'il obtenoit à Versailles. M.me de Sévigné ne parle de ses sermons en général qu'avec enthousiasme: *On dit qu'il passe toutes les merveilles passées et que personne n'a prêché jusqu'ici;* et, rendant compte d'un de ses sermons qu'elle venoit d'entendre: *Cela fut porté au point de la plus haute perfection, et certains points furent poussés comme les auroit poussés l'apôtre saint Paul.*

On peut juger, par le trait suivant, de l'empressement extraordinaire qu'on mettoit à l'écouter. Il devoit prêcher une passion que M.me de Sévigné avoit entendue l'année précédente, aux Jésuites, avec M.me de Grignan: *Et c'étoit pour cela,* dit-elle, *que j'en avois envie; mais l'impossibilité m'en ôta le goût. Les laquais y étoient dès mercredi, et la presse étoit à mourir.*

Cette dame si aimable et si spirituelle, qui fut le modèle des mères, la gloire de son sexe, et qui vécut dans le monde en remplissant tous les devoirs de la religion, se servoit d'une expression singulière, et qui peint bien

(1) D'Alembert, *éloge de Massillon.*

(2) On est étonné de voir M. Anquetil, chanoine régulier, rapporter comme authentique, dans son livre intitulé, *Louis XIV, sa cour et le Régent*, cette prétendue apostrophe de Bourdaloue au monarque: *Tu es ille vir.* L'historien génovéfain n'est en général ni assez exact, ni assez circonspect.

la réputation populaire dont jouissoit le célèbre prédicateur; elle disoit à sa fille: *Je m'en vais en Bourdaloue*, comme elle auroit dit: *Je m'en vais en cour.*

C'est encore M.me de Sévigné qui rapporte l'anecdote suivante: « Le maréchal de Grammont étoit l'au» tre jour si transporté de la beauté d'un sermon du » P. Bourdaloue, qu'il s'écria tout haut, en un endroit » qui le toucha: *Morb.... il a raison!* Madame éclata » de rire, et le sermon en fut tellement interrompu, » qu'on ne savoit ce qui en arriveroit ».

La vertu de Bourdaloue égaloit son beau talent. Il étoit admiré de tous ceux qui l'entendoient, respecté même de ceux qui ne cherchoient point à l'entendre. *Sa conduite*, disoit un de ses contemporains, *est la meilleure réponse que l'on puisse faire aux Lettres provinciales.* Il prêchoit un carême à Saint-Sulpice: un jour que le grand Condé s'y étoit rendu, on causoit dans l'église avant que l'orateur montât dans la chaire sacrée, et comme le concours du peuple étoit grand, le bruit l'étoit aussi. Dès que le prince aperçut Bourdaloue, il s'écria: *Voici les ennemis!* et le silence et l'ordre furent soudain rétablis, autant par le respect qu'inspiroient sa présence et l'autorité de sa vertu, que par l'empressement de l'entendre.

Bourdaloue fut jugé par ses contemporains, comme il l'a été dans le 18.e siècle, et comme il l'est de nos jours: La Bruyère, dans ses *Caractères*, le comparoit à *Cicéron*; le P. Sanlecque l'appeloit *le Chrysostôme français* (1); Boileau le proclamoit dans ses vers *le plus grand orateur.*

(1) Dans sa *Satire contre les directeurs*, adressée à Bourdaloue.

Dans le siècle suivant, d'Aguesseau (1) préfère Bourdaloue à Bossuet et à Fléchier, comme modèle de celui qui *se destine à parler pour prouver et pour convaincre*. L'abbé d'Olivet en fait deux fois l'éloge dans sa continuation de l'Histoire de l'Académie française. Trublet l'élève au-dessus de *Massillon* (2). L'auteur des *Trois Siècles* reconnoît en lui *le plus parfait modèle de cette éloquence forte, convaincante et rapide, qui entraîne l'esprit et triomphe de la résistance.*

Enfin, de nos jours, un de nos plus célèbres orateurs, après avoir admiré les divers genres de mérite et de beautés qu'on trouve dans Bourdaloue, s'écrie : *Voilà donc jusqu'où le génie peut s'élever, quand il est soutenu par le travail* (3) !

Les ennemis même de la religion n'ont pu s'empêcher de rendre hommage au mérite de Bourdaloue. Après avoir lu une de ses oraisons funèbres, Bayle s'écrioit : *Que tout cela est beau !...... Bourdaloue m'a charmé* (4). L'auteur du *Siècle de Louis XIV* l'appelle *le premier modèle des bons prédicateurs en Europe*, et il reconnoît, comme déjà l'avoit avoué Burnet, évêque anglican de Salisbury, que Bourdaloue est aussi le réformateur de l'éloquence en Angleterre (5). Enfin,

(1) Dans les *Instructions sur les études propres à former un magistrat*. Voyez le *tom.* 1 de ses œuvres, in-4°.

(2) *Voyez* ses *Essais de littérature et de morale*. Amst., 1755, 4 vol. in-12.

(3) *Principes de l'éloquence de la chaire*, par S. E. le card. Maury.

(4) *Lettres* contre le P. Maimbourg ; œuvres diverses, *tom.* 1.

(5) Gilbert Burnet dit, dans ses *Mémoires*, qu'en voyageant en France, il fut étonné de l'éloquence de Bourdaloue, et que le prédicateur français réforma les prédicateurs d'Angleterre comme ceux de France.

d'Alembert a dit, dans son *Eloge de Massillon:* « La » plus grande gloire de Bourdaloue est que la supé» riorité de Massillon soit encore disputée ».

Bourdaloue ne trouva point les règles établies; il les fit, ou du moins on les a faites d'après lui : car, en tout genre de littérature, les modèles ont commencé, les préceptes ont suivi.

Les sermons de Bourdaloue renferment tout le dogme et toute la morale, tout ce qu'il faut croire et tout ce qu'il faut pratiquer. On voit partout qu'il est versé dans l'intelligence des livres saints, dans l'étude des Pères, dans la connoissance du cœur humain; et c'est à ces trois sources qu'il puise l'abondance et la solidité de ses preuves. Ses idées se développent dans un ordre parfait. D'une vérité établie naissent une foule d'autres vérités qui se soutiennent ensemble et se fortifient mutuellement. Il est profond, mais sans obscurité : il éclaire quand il discute, et quand il raisonne il prouve. On diroit que les mystères mêmes de la religion semblent cesser d'être des mystères quand il les développe. Il attaque, il subjugue l'esprit; il exhorte moins qu'il n'ordonne, il entraîne plutôt qu'il ne séduit. Une logique puissante le fait toujours arriver jusqu'à l'évidence. Détours, subtilités, sophismes, erreurs, tout est suivi, saisi, renversé, détruit; et les raisonnemens sont disposés dans un tel ordre, que, suivant cette belle comparaison de Quintilien, ils semblent commander la victoire : *Velut imperatoria virtus.*

Aucun des nombreux sermons de Bourdaloue ne ressemble à un autre, quoiqu'il en ait composé trois et quatre sur le même sujet. L'inépuisable fécondité de

ses plans, toujours variés, toujours différens, fait connoître toute la richesse de son génie, et sera toujours un objet d'admiration et d'étonnement.

Son style, clair, nombreux, périodique, est tantôt élevé, tantôt simple; toujours noble, jamais familier: il est nerveux, sans sécheresse; concis, sans affectation; sévère, mais sans exclure ni les fleurs, ni les ornemens, qui s'y placent d'eux-mêmes et présentent ainsi la grâce réunie à l'austérité (1). Les lieux communs n'en sont plus dans les écrits de Bourdaloue. Tout est plein et solide dans ses discours: rien n'est omis, mais rien n'est inutile. Son éloquence est celle des Chrysostôme et des Augustin: il s'exprime avec force sur la morale, avec netteté sur les mystères, avec dignité dans les panégyriques, avec sentiment et avec art dans les oraisons funèbres. Bourdaloue s'étoit formé par un long silence au grand art de parler, et il savoit se mettre à la portée de tous les hommes qu'il avoit ainsi observés et étudiés: tel fut le secret de Fénélon, de Racine et de nos plus grands écrivains.

Bourdaloue est le premier qui ait introduit dans ses discours la peinture des mœurs. « Il commençoit toujours, dit l'abbé d'Olivet, par établir sur des principes bien liés et bien déduits, une proposition morale; et après, de peur que l'auditeur ne se fît point

(1) « Les preuves quoique victorieuses par leur force, dit l'abbé Mongin, depuis évêque de Bazas, doivent être rendues brillantes par le nouvel éclat qu'on leur donne: si elles n'étoient qu'invincibles, et qu'on les exposât sans ornement, la paresse ou l'indolence les rejetteroit, comme ces armes antiques que leur pesanteur fait abandonner, et dont on ne peut plus se servir sans ôter la rouille, et sans les rendre plus légères et plus tranchantes ».

» l'application de ces principes, il la faisoit lui-même
» par un détail merveilleux où la vie des hommes étoit
» peinte au naturel. Or, ce détail étant ce qu'il y avoit
» de plus neuf, et ce qui, par conséquent, frappa d'a-
» bord le plus dans le P. Bourdaloue, ce fut aussi ce
» que les jeunes prédicateurs tâchèrent le plus d'imiter.
» On ne vit plus que portraits, que caractères dans leurs
» sermons. Ils ne songèrent pas que, dans le P. Bour-
» daloue, ces peintures de mœurs viennent toujours,
» ou comme preuves, ou comme conséquences; que
» sans cela elles y seroient hors-d'œuvre; et qu'un ser-
» mon qui n'est qu'un tissu de caractères ne prouve
» rien: de l'accessoire ils firent le principal, et d'une
» très-petite partie, le tout (1) ».

On a souvent comparé ensemble Bourdaloue et Massillon; mais, quelques rapports que puissent avoir entr'eux deux grands orateurs, par la force de leur talent, la vivacité de leur esprit, l'étendue de leurs connoissances, ils ont chacun un caractère propre, distinctif, original, qui empêche de les confondre, et rendroit une comparaison entr'eux tout à fait inutile. Ce que Massillon dut au sentiment, Bourdaloue le dut à la force de son génie; on a dit que l'un prêcha pour les hommes d'un siècle vigoureux, l'autre pour les hommes d'u siècle efféminé: il est certain que les contemporains Massillon ne lui assignèrent que la seconde place.

La Motte disoit qu'un sermon excellent à tous éga

(1) *Hist. de l'Acad. française*, Paris, 1730, *tom.* 2, *p.* 355. — Mada Termes disoit, en parlant du talent de Bourdaloue pour les portraits *inimitable; et les prédicateurs qui l'ont voulu copier sur cela, n'ont des marmousets* (Ménagiana, *tom.* 2, *p.* 228).

seroit celui dont Bourdaloue auroit fait le premier point et Massillon le second ; mais La Harpe a pensé avec raison qu'un tel discours *seroit une étrange bigarrure.*

On a trop cherché, dans le 18.e siècle, à présenter Bourdaloue comme un froid raisonneur qui ne sait qu'argumenter et convaincre. Pour n'être pas, en général, aussi sensible, aussi touchant que Massillon ; pour avoir négligé, dédaigné peut-être de toujours intéresser le cœur, et d'y jeter ces douces émotions quelquefois utiles, mais si souvent passagères, il ne faut pas croire qu'il ne connût pas l'art d'émouvoir. Ce n'est pas là le jugement qu'en ont porté ses contemporains. M.me de Maintenon écrivoit, après avoir entendu un sermon de Bourdaloue prêché devant Louis XIV et sa cour : « Il a » parlé au roi sur sa santé, sur l'amour de son peuple, » sur les craintes de la cour ; il a fait verser bien des » larmes, il en a versé lui-même : c'étoit son cœur qui » parloit à tous les cœurs ».

Massillon avoit entendu Bourdaloue, et personne ne l'admiroit plus que lui. Il prit une marche différente, celle que lui prescrivoit la nature même de son talent (1). Massillon s'attacha à triompher de l'esprit en subjuguant le cœur ; Bourdalone étoit arrivé au même but par des moyens différens, par une voie plus élevée. La prééminence appartiendra toujours à celui qui créa l'éloquence de la chaire ; qui a, sans contradiction, plus de puissance dans le raisonnement, plus de magnificence dans

(1) On rapporte que le P. de la Tour, général de l'Oratoire, ayant demandé à Massillon ce qu'il pensoit des prédicateurs les plus suivis, il répondit : *Je leur trouve beaucoup d'esprit, de grands talens ; mais si je prêche, je ne prêcherai pas comme eux.* Il leur trouvoit trop peu d'onction, et trop de détails sur les mœurs extérieures.

la pensée (1), et qui d'ailleurs ne manque essentiellement d'aucune des qualités secondaires qui ont brillé dans l'autre avec plus d'éclat.

Le chancelier d'Aguesseau, en disant qu'il ne veut point faire *des comparaisons toujours odieuses entre ceux qui ont excellé chacun dans leur genre* (2), ne nomme point Massillon, mais il donne la préférence à Bourdaloue sur Bossuet et sur Fléchier. On peut très-bien comparer, dans un genre où la vanité n'assigne point le rang, ceux que la postérité a jugés, et qu'elle distingue ou estime à différens titres.

Les sermons de Bossuet ne sont pas aussi méthodiques que ceux de Bourdaloue. En comparant sermon à sermon, Bourdaloue l'emporte facilement. Bossuet ne pourroit avoir l'avantage du parallèle que dans les traits détachés : c'est-là que son élévation paroît hors de toute mesure. Ce sont ses mouvemens soudains, impétueux, extraordinaires, qui faisoient dire à M.me de Sévigné : *Bossuet se bat à outrance; tous ses sermons sont des combats à mort.* Mais Bossuet lui-même a dit, en parlant de Bourdaloue : *Cet homme sera éternellement notre maître en tout*; et il parloit ainsi après avoir entendu l'oraison funèbre du grand Condé, prononcée par Bourdaloue dans l'église de la Maison professe (3).

(1) *Magnificè sapientiam tractabat.* 2 Machab. c. 2.

(2) *Instruction sur les études propres à former un magistrat.*

(3) Bourdaloue n'a prononcé que deux oraisons funèbres, celle de Henri de Bourbon, prince de Condé, en 1683, trente-sept ans après sa mort, en vertu de la fondation faite dans l'église de la Maison professe, par Jean Perrault, secrétaire des commandemens de ce prince, à qui il devoit sa fortune et son élévation (il étoit président de la chambre des comptes de Paris); et celle de Louis de Bourbon, dit le grand Condé, prononcée en 168 Bourdaloue disoit dans l'exorde de sa première oraison funèbre : « Je suis

Cependar

[redacted]

Cependant il ne faut pas prendre à la lettre ce jugement de Bossuet : si Bourdaloue l'emportoit sur lui comme prédicateur, l'évêque de Meaux étoit supérieur à Bourdaloue dans l'oraison funèbre.

On compareroit encore avec plus d'avantage Bourdaloue aux autres prédicateurs ses contemporains. Sans doute on ne doit établir de parallèle qu'entre des hommes qui peuvent être mesurés à la même hauteur. Mais toute comparaison n'est point un parallèle. Il n'en fut pas des orateurs chrétiens, sous Louis XIV, comme des autres écrivains effacés par ceux qui s'élevoient au-dessus d'eux. Les jésuites citoient, après Bourdaloue, La Rue (1), Cheminais (2), Giroust (3); comme les ora-

» premier qui satisfais à ce devoir (de la fondation de Perrault). Je m'y trouve » engagé par des ordres qui me sont aussi chers que vénérables. Le prince » devant qui je parle (le grand Condé) l'a désiré, et il n'en falloit pas davan- » tage pour lui obéir. Ce sera à vous, chrétiens, dans ce genre de discours » qui m'est nouveau, de me supporter ; et à moi d'y trouver de quoi vous » instruire et de quoi édifier vos ames ». C'est après avoir lu cette oraison funèbre que Bayle écrivoit : *Bourdaloue m'a charmé... Que cela est beau !*

(1) *Charles de* La Rue naquit à Paris en 1643, et mourut dans la même ville, au collége de Louis le Grand, le 27 mai 1725. Il prêcha cinq avens et cinq carêmes à la cour. Ses *Sermons* furent imprimés en 1719, à Paris et à Lyon, 4 vol. in-12 et in-8°. Ses *Panégyriques*, publiés en 1740, avec quelques autres sermons, forment 2 vol. Il faut y joindre les *Oraisons funèbres* qui parurent la même année, in-12. On distingue ses sermons *des Calamités publiques*, *du Pécheur mourant* et *du Pécheur mort*. Il passa pour être le prédicateur de son siècle qui débitoit le mieux. Ses poésies latines ont été plusieurs fois imprimées. Il a donné une bonne édition de Virgile pour la Collection du *Dauphin*, Paris, 1682 et 1717, in-4°.

(2) *Timoléon* Cheminais, prédicateur célèbre, né à Paris le 3 janvier 1652, mort le 15 septembre 1690. Ses *Sermons* furent publiés par le P. Bretonneau, Paris, 1690 — 1691, et 1729, 5 vol. in-12.

(3) *Jacques* Giroust, mort à Paris en 1689, à l'âge de soixante-cinq ans, fut un des meilleurs prédicateurs du 17.e siècle. Ses sermons ont été publiés par le P. Bretonneau en 1704, 5 vol. in-12.

toriens nommoient, après Massillon, La Roche (1), Hubert (2) et Soanen (3). Tel est le privilége de l'éloquence sacrée. Une fois dépouillée de l'érudition profane, elle brilla dans presque tous les prédicateurs du 17.ᵉ siècle; et ils occupent une place non-seulement dans l'histoire de la chaire, mais aussi dans celle du grand prédicateur qui les estimoit, et aimoit à les entendre. Ils ont eu assez de talent pour ne pas rougir de lui être inférieurs.

Il est des rangs honorables après le premier rang. Plusieurs orateurs chrétiens ont un mérite *particulier*, quoique inférieur : Bourdaloue a un mérite plus étendu et plus éminent. On trouve dans le P. de La Rue une imagination vive, féconde et hardie; un génie élevé, irré-

(1) *Jean de* La Roche, né à Nantes, entra dans la congrégation de l'Oratoire, parut avec un grand succès dans les principales chaires de la pr vince et de la capitale, prêcha deux carêmes à la cour, et mourut en 1 à l'âge de cinquante-cinq ans. Ses *Sermons* et ses *Panégyriques* fon huit vol. in-12, 1724 et ann. suiv. On distingue son Panégyrique de Augustin et celui de saint Louis.

(2) *Matthieu* Hubert naquit à Châtillon dans le Maine, entra d congrégation de l'Oratoire en 1661, prêcha le carême à la cour en et mourut à Paris le 22 mars 1717, à l'âge de soixante-dix-sept P. Desmolets publia ses *Sermons* et ses *Panégyriques* en 1725, 6 vol Il prouve éloquemment et avec force, dans son beau discours *sur l deur mondaine*, qu'elle est toujours dangereuse, soit qu'elle ait ét par la naissance, soit qu'on l'ait recherchée par l'ambition, ou q acquise par l'industrie.

(3) *Jean* Soanen, né à Riom le 6 janvier 1647, entra en 1661 titution de l'Oratoire; il prêcha les carêmes de 1686 et 1688 à il obtint tous les suffrages. Il fut nommé évêque de Senez e mourut exilé à la Chaise-Dieu le 25 décembre 1740, âgé de q douze ans. On a de lui des *Instructions pastorales*, des *Mand Lettres*, dont le recueil est trop volumineux. On imprima s en 1767, 2 vol. in-12 de *Sermons*, dont l'authenticité a été

gulier dans son essor; un rapide torrent d'expressions et de mouvemens qui entraînent : mais il n'a ni la solidité, ni la force de Bourdaloue. On appeloit Cheminais le Racine des prédicateurs. Il est plein de feu et d'onction ; mais il manque de profondeur, et dans ses discours le rhéteur se montre trop à découvert.

Après ces deux orateurs distingués, il en est qu'on estime encore. Giroust joint à un esprit droit et solide, une grande connoissance de l'Ecriture et des Pères, une éloquence naturelle et forte; mais il méprisoit les ornemens du style, et le sien est trop négligé. Les sermons de La Roche sont écrits avec noblesse, élégance et solidité. On y désireroit quelquefois plus de clarté. Il excella surtout dans les panégyriques. Racine trouvoit plus de beautés dans les discours de ce prédicateur que dans ses propres ouvrages. Hubert réunit la noblesse des expressions à la force du raisonnement. Il frappe l'esprit et émeut la volonté. Bourdaloue le mettoit au nombre des premiers prédicateurs de son temps. Mais son style est trop dépourvu d'ornemens; et dans quelques-uns de ses discours se fait remarquer une foiblesse voisine de la médiocrité. Soanen étoit, dans l'Oratoire, un des quatre grands prédicateurs qu'on appeloit à la cour les quatre Evangélistes. Bourdaloue aimoit à l'entendre; et Fénélon ne proposoit, dit-on, d'autres modèles pour l'éloquence de la chaire, que le célèbre jésuite et l'évêque de Senez.

C'est au milieu de ce cortége d'orateurs renommés que Bourdaloue s'élève comme un géant : il les surpasse et les embrasse tous. Rehausser leur gloire, c'est faire paroître plus grande la sienne même. Et combien il falloit être grand pour l'être plus que ceux dont les talens

furent fécondés et agrandis, dans un siècle si célèbre, par l'esprit de l'éloquence chrétienne!

La supériorité de Bourdaloue dans l'éloquence de la chaire étoit si bien établie qu'on l'appeloit *le prédicateur des rois et le roi des prédicateurs*. Le P. Bouhours dit que ce titre glorieux lui fut donné lorsqu'il eut un jour prêché devant Louis XIV et Jacques II, roi d'Angleterre (1). Quelques écrivains du 18.e siècle ont trouvé ce mot ridicule, et ont douté qu'il eût jamais été dit. Cependant, le P. de La Sante, jésuite, rapporte dans son discours latin *de la supériorité des Français dans les Lettres sur les autres peuples de l'Europe* (2), que la France appeloit Bourdaloue non-seulement le prédicateur des rois, mais encore le roi des prédicateurs: *Quem non modò regum oratorem, sed et oratorum regem appellavit Gallia;* et il ajoute qu'il est ainsi désigné par le plus habile maître de l'art oratoire, *ab elegantissimo artis oratoriæ magistro.*

On dit que Bourdaloue se recueilloit les yeux fermés en composant ses sermons. Ce trait de physionomie, qui caractérise bien son esprit méditatif, a été conservé dans son portrait, qui ne fut tiré qu'après sa mort (3).

Les auteurs contemporains font le plus grand éloge de cette partie du talent de Bourdaloue que nous ne pouvons plus juger, c'est-à-dire, de son action oratoire, de ce qu'on appelle l'éloquence du geste et de la voix.

(1) *Doutes à MM. de l'Acad. française*, p. 110.

(2) *Utrùm Galli cœteros inter Europæ populos ingenii palmam in re litterariâ sibi vindicare possint*, *Oratio*. Paris, Fratres Barbou, 1728, in-4.°, p. 27.

(3) On mit au bas de la gravure qui fut faite d'après ce portrait, ces paroles du pseaume 118 : *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum, et meditabar in mandatis tuis.*

Le débit de ce grand orateur étoit rapide et entraînant; sa voix pleine et douce, sonore et harmonieuse; son geste vif et animé : « Tout étoit orateur en lui, dit le » P. Bretonneau, et tout servoit à son action ».

Pour mieux assurer l'effet et le succès de ses discours, il en soignoit la composition et le style, et il s'attachoit à les graver profondément dans sa mémoire. Aussi, répondoit-il, quand on lui demandoit auquel de ses sermons il donnoit la préférence : *A celui que je sais le mieux, parce que c'est celui que je dis le mieux* (1).

Sa réputation étoit aussi grande dans les provinces que dans la capitale. Le P. d'Harrouis disoit à Ménage : « Lorsque le P. Bourdaloue prêcha à Rouen, tous les » artisans quittoient leur boutique pour l'aller enten- » dre; les marchands quittoient leur négoce, les avo- » cats, le palais; les médecins, leurs malades : pour » moi, lorsque j'y prêchai l'année d'après, je remis » toutes choses dans l'ordre. Personne n'abandonnoit » plus son emploi (2) ».

Dans les dernières années de la vie de Bourdaloue on imprima des fragmens de ses sermons. Ce n'étoient que des copies infidèles faites pendant que le prédicateur étoit en chaire. Mais il étoit difficile de le suivre, parce que sa parole étoit rapide. Bourdaloue désavoua cette édition subreptice (3). Ce ne fut qu'après sa mort que le

(1) On trouve, dans quelques recueils, le même mot attribué à Massillon.

(2) *Ménagiana*, tom. 2, p. 54. — M. S...., archidiacre d'Auxerre, qui crie toujours en chaire, disoit, en parlant du P. Bourdaloue : « Il prêche *fort bien*, et moi *bien fort* » (*ibid. p.* 338).

(3) Elle fut donnée sous ce titre : *Sermons pour tous les jours du carême*,

P. Bretonneau recueillit, mit en ordre, et publia successivement tous les discours de ce célèbre prédicateur (1); et comme il avoit déjà fait imprimer ceux du P. Cheminais et du P. Giroust, en 1693 et en 1704, le P. de La Rue lui appliquoit ce qui a été dit de saint Martin : *Trium mortuorum suscitator magnificus.*

Il nous reste à faire connoître quelques traits de la vie d'un de ces grands hommes dont la France honore la vertu et montre avec orgueil les ouvrages à toutes les nations. Hors de la chaire, Bourdaloue prêchoit en quelque sorte par chacune de ses actions; et *sa vie,*

Bruxelles, Fr. Foppens, 1693, 3 vol. in-12. « Ces sermons (dit l'abbé Albert, *Dict. des prédicateurs*, Lyon, 1757, in-8.°) avoient été attribués, » pendant un certain temps, au P. Bourdaloue; on avoit cru d'autant plus » aisément qu'ils lui appartenoient, que l'imprimeur les avoit donnés sous » son nom, et y avoit mis une approbation de M. Courcier, un privilége du » roi, et le nom de la veuve Cramoisy; mais ce célèbre prédicateur les dé» savoua. Il y en a plusieurs en effet où il n'y a rien de lui; et les autres n'ont » exposé de lui que le texte, et quelquefois la division et les subdivisions ».

(1) Voici l'ordre dans lequel parut l'édition originale in-8.° donnée par le P. Bretonneau :

1.° Les deux *Avens* et le *Carême*, Paris, Rigaud, de l'imprim. royale, 1707, 4 volumes. — 2.° Les *Sermons pour les mystères*, 1709, 2 vol. — 3.° Les *Sermons pour les fêtes des saints et pour des vêtures et professions religieuses*, 1711, 2 vol. — 4.° Les *Sermons pour les dimanches*, 1716, 3 vol. — 5.° Les *Exhortations et Instructions chrétiennes*, 1721, 2 vol. — 6.° La *Retraite spirituelle à l'usage des communautés religieuses*, 1721, 1 volume. — 7.° Les *Pensées sur divers sujets de religion et de morale*, 1735, 2 vol.

Chaque partie de cette Collection est précédée de savantes préfaces de l'éditeur, et chaque volume est suivi d'un très-bon abrégé des sermons qu'il contient; on y trouve le plan, la division et le dessein de chacun de ces discours.

Le P. Bretonneau donna une seconde édition des *Sermons de Bourdaloue*, à Paris, chez *Rigaud*, 1718 et ann. suiv., en 18 vol. in-12; mais, dans cette édition, ainsi que dans celles qui furent données par la suite, les analyses des sermons faites par le P. Bretonneau sont bien moins étendues que dans l'édition originale in-8.°.

comme l'a dit l'éloquent historien de Fénélon, *étoit encore plus éloquente que ses sermons mêmes* (1).

L'étonnant effet qu'il produisoit dans la chaire évangélique, fit désirer à un grand nombre de personnes de l'avoir pour directeur. Il crut qu'il étoit de son devoir de cultiver ce qu'il avoit planté, et il se chargea du double ministère de la parole et de la pénitence. Descendu de la tribune sacrée, il écoutoit pendant cinq à six heures, les petits et les grands, les riches et les pauvres. Il alloit même visiter ces derniers; il consoloit leur misère, il charmoit leurs douleurs. Son humilité étoit un grand exemple; sa charité, le digne commentaire de ses discours.

L'éclat de sa réputation ne lui permit pas de vivre toujours dans la retraite. Il alla quelquefois dans le monde, qu'il lui fut utile de connoître; il y fut connu plus utilement lui-même par sa haute vertu.

Lorsque Mme de Maintenon voulut donner à la maison de St.-Cyr des réglemens dignes de ce bel établissement, et le mettre ainsi à l'abri des variations qui menacent les institutions nouvelles, elle invoqua les conseils et les lumières de Bourdaloue et de Fénélon (2).

(1) *Histoire de Fénélon*, par M. de Beausset, ancien évêque d'Alais, 2.e édition, *Paris*, *Michaud*, 1809, tom. 1, pag. 291.

(2) Ces réglemens ne furent imprimés qu'en 1700, sous ce titre : *Réglemens et usages des classes de la maison de Saint-Louis, établie à Saint-Cyr*. Paris, in-24 de 387 pages. On lit à la fin cette *Approbation de Mme de Maintenon*:

« Le 25 février 1700, j'ai arrêté l'usage des classes contenu dans ce » livre, avec les réglemens; lesquels réglemens ont été approuvés par M. l'é» vêque de Chartres. Fait à Saint-Cyr, le 23 février 1700. *Signé* Françoise » d'Aubigné ».

Ce petit volume paroît être si rare, que dans plusieurs biographies on exprime le regret que les réglemens de Saint-Cyr n'aient point été publiés.

On lit dans les *Entretiens de M.me de Maintenon*, que le P. Bourdaloue fut *quelque temps* son confesseur. Elle avoit désiré qu'il ne cessât point de la diriger : « Mais ce saint et savant prédicateur lui déclara (dit- » elle) qu'il ne pourroit la voir que tous les six mois, à » cause de ses sermons. Elle comprit que tout habile, » tout vertueux, tout expérimenté, tout zélé qu'il étoit, » elle ne pourroit pas en tirer le secours presque conti- » nuel dont elle avoit besoin. En se privant du P. Bour- » daloue, elle redoubla d'estime pour lui; *car*, ajoute- » t-elle avec assez de naïveté, *la direction de ma cons-* » *cience n'étoit point à dédaigner* ». Et il ne l'eût point dédaignée, s'il avoit ambitionné autre chose que le triomphe de l'évangile et de la gloire de Dieu.

M.me de Maintenon consulta toujours Bourdaloue dans les occasions les plus importantes et les plus délicates. On sait que, séduite par la doctrine de M.me Guyon, elle avoit attiré cette fameuse mystique à Saint-Cyr, afin qu'elle y enseignât son systême de spiritualité. Bossuet et les évêques de Chartres et de Châlons-sur-Marne (Paul Godet-des-Marais et Louis-Antoine de Noailles), ayant exposé devant M.me de Maintenon le danger de ce systême, elle voulut fixer ses incertitudes, et consulta Bourdaloue : « En lisant la lettre de Bourdaloue à M.me de Maintenon, il n'est personne, dit l'éloquent historien de Fénélon, qui ne soit frappé de la simplicité, de l'onction et de la clarté qu'il a su répandre sur la question soumise à son examen. Il sépare avec la plus exacte précision le point où doit s'arrêter l'ame la plus exaltée, lors même qu'elle tend avec effort à s'élever à la plus haute perfection, de celui où commencent des illusions dangereuses pour la morale. On voit dan

cette lettre combien l'expérience lui avoit donné de lumières pour la direction des ames, en lui révélant les dangers dont ce ministère peut n'être pas exempt avec les intentions même les plus pures. » « Ce qui se- » roit à souhaiter dans le siècle où nous sommes, écri- » voit Bourdaloue, ce seroit qu'on parlât peu de ces » matières, et que les ames mêmes qui pourroient » être véritablement dans l'oraison de contemplation, » ne s'en expliquassent jamais entre elles, et même » rarement avec leurs pères spirituels (1) ».

Pendant les démêlés fameux que Santeuil eut avec les jésuites, au sujet de son épitaphe du docteur Arnauld, Bourdaloue fut invité par la Société à se rendre médiateur; et la paix fut faite par son entremise. Santeuil alla le voir; il lui écrivit, et Bourdaloue, dans sa réponse, lui exprima le regret que toutes les hymnes du Bréviaire romain ne fussent pas l'ouvrage du célèbre poète de la maison de Saint-Victor (2).

Il fut l'ami fidèle de deux grands ministres qui, selon le président de Lamoignon, avoient *des intérêts différens*, c'est-à-dire, qui ne s'aimoient pas; et il conserva toujours leur estime et leur confiance entière « sans se » mêler d'aucune affaire, sans même vouloir négocier » entre eux une conciliation, parce qu'il ne croyoit point

(1) *Histoire de Fénélon*, *tom.* 1, *p.* 291.

Dans le Recueil des lettres de M.me de Maintenon, on en trouve plusieurs du P. Bourdaloue, une entre autres où il donne à cette dame d'excellentes règles de conduite qu'elle lui avoit demandées ; « Dans la place où Dieu » vous a mise, dit Bourdaloue, il ne se contente pas que vous fassiez du bien : » il veut que vous fassiez de grands biens, etc. ».

(2) Bourdaloue voyoit Santeuil dans la maison du président de Lamoignon. Le P. Ducerceau, auteur du *Sanctolius vindicatus*, le P. Commire, auteur du *Linguarium*, ou *le Baillon*, les PP. de La Chaise, de La Beaune, de La Rue et Jouvency, figurèrent dans la dispute de Santeuil avec les jésuites.

» que le temps en fût encore venu ». Il ne se servit point de son crédit « pour se mêler dans les intrigues de la » cour, ou pour élever ses parens, qui, par leur nais- » sance et par leur mérite, étoient en état de recevoir » les grâces qu'il pouvoit faire tomber sur eux ».

En 1693, Anne-Marie d'Orléans, duchesse de Montpensier, plus connue sous le nom de *Mademoiselle*, fit appeler avant de mourir le P. Bourdaloue, pour qu'il l'exhortât dans ses derniers momens, et qu'il la préparât au terrible passage de l'éternité. C'étoit auprès des mourans qu'il exerçoit le plus beau, le plus touchant de tous les ministères. Il étoit appelé dans les palais des grands et dans la demeure des pauvres, pour annoncer aux uns et aux autres leur dernière heure. Il leur parloit en homme apostolique; il soutenoit leur courage, leur confiance, et leur montroit les clartés immortelles derrière les ombres de la mort. Il sembloit attacher la terre au ciel, et placer l'espérance de l'homme avec la miséricorde de Dieu sur l'abîme entr'ouvert du trépas. Souvent il eut à rendre ce dernier devoir à des amis qu lui étoient chers depuis long-temps, et qui réunissoie à un grand nom un grand mérite personnel. Alors il l falloit ce courage sublime qui ne peut être inspiré, so tenu que par la religion.

Son zèle étoit infatigable et s'étendoit aux plus p bles fonctions du ministère. On l'appela pour exho à la mort le chevalier de Rohan, qui fut exécut Bastille le 27 novembre 1674, comme criminel d Il avoit voulu livrer Quillebeuf aux Hollandais, e lever la Normandie. Bayle rapporte dans ses lett Bourdaloue employa cinq à six jours pour le r à la mort, et que lorsque le chevalier fut près d

sur l'échafaud, *il étoit dans le plus mauvais état du monde, et ne vouloit rien moins faire que mourir* (1). Mais Bayle a été mal instruit, ou plutôt il n'a cherché que l'occasion de plaisanter en opposant à l'éloquence de Bourdaloue l'exhortation militaire d'un officier aux gardes, qui produisit, dit-il, plus d'effet *que toute la morale du jésuite.* Il est certain que le chevalier de Rohan mourut avec constance et résignation. Il disoit à Bourdaloue : « Mon père, je n'ai pas besoin » d'exhortation pour mourir en honnête homme. Aidez-» moi seulement à mourir en chrétien (2) ».

Après la révocation de l'édit de Nantes, Bourdaloue fut envoyé, en 1686, à Montpellier, pour prêcher les protestans et les nouveaux convertis. Cette mission étoit difficile et délicate. Il en assura le succès en ne séparant point les devoirs du sacerdoce et les droits de l'humanité. Il fit aimer la religion catholique par ses discours et par l'exemple de sa vie. Les protestans comme les catholiques reconnurent en lui l'Apôtre de la vérité et de la vertu.

Bourdaloue eut beaucoup d'amis, et sut les conserver. Le président de Lamoignon dit que, pendant quarante-cinq années, son cœur et son esprit n'eurent pour lui *rien de secret.* Boileau, qui n'aimoit pas les jésuites, aima Bourdaloue et le voyoit souvent. M.me de Lamoignon connoissant bien l'amitié qui unissoit ensemble le grand poète et le grand orateur, fit faire, après la mort de ce dernier, une copie de son portrait, et l'envoya à

(1) Œuvres diverses de P. Bayle, *tom.* 4, *p.* 551.

(2) Ménagiana, *édition de* 1715, *tom.* 3, *p.* 101. — Il est si peu vrai que le chevalier de Rohan « ne vouloit rien moins faire que mourir » qu'on lui appliqua ce que Tacite a dit d'Othon : *Alii vitam* (il y a *imperium* dans l'historien romain) *diutiùs tenuerunt, nemo tam fortiter reliquit.*

Despréaux, comme pour soulager sa douleur. Il répondit que ce *présent* valoit pour lui *mille présens;* et dans les vers qu'il fit à cette occasion, il appelle Bourdaloue

Le plus grand orateur dont la chaire se vante.

Il dit :

. . . . Dès mes jeunes ans
Je fis de ses sermons mes plus chères délices.

Et il ajoute :

Enfin, après Arnauld, il fut l'illustre en France
Que j'admirai le plus et qui m'aima le mieux.

Bourdaloue avoit beaucoup de prudence et de pénétration dans les affaires : mais il cherchoit à se rendre utile et non à se faire valoir, à servir et non à dominer. Il étoit ennemi de tout artifice et de tout déguisement; c'est ce qui a fait dire encore à Boileau :

Ma franchise surtout gagna sa bienveillance.

Il y avoit dans ses manières de l'aisance, mais de la gravité. Sa conversation étoit agréable. Vif par tempérament, doux par l'habitude de ses devoirs, il r laissoit jamais échapper la moindre impatience; il v voit sans art et sans étude avec des hommes d'un cara tère opposé au sien. Il étoit modeste, fuyoit les élog élevoit volontiers le mérite des autres (1), et ne pa jamais de lui-même. On l'accueilloit partout avec pressement. Il jouissoit de la faveur des grands s rechercher ni la fuir. Et de même qu'il prêchoit

(1) Il disoit de l'abbé Boileau « qu'il avoit la moitié plus d'esprit » falloit pour bien prêcher ». Il avoit une estime singulière pou bert, de l'Oratoire, et il alloit souvent entendre les meille teurs de son temps.

volontiers dans un hôpital qu'à la cour, dans un village qu'à Paris, de même il voyoit aussi volontiers les hommes élevés aux premiers rangs de la société, et ceux qui étoient placés dans des conditions inférieures. Respectueux envers les uns, mais sans rien perdre de la dignité de son ministère; facile et affable envers les autres, ferme et sûr avec tous, il inspiroit la confiance en commandant le respect; et après l'avoir admiré dans la chaire, il falloit encore l'admirer dans la société: mais les succès qu'il y obtenoit sans les poursuivre, n'altéroient point sa vertu; il restoit indifférent pour tout ce qui devoit être étranger à ses devoirs, et, sans intérêt dans le monde, il y étoit aussi sans attachement.

Sa piété étoit aussi éminente que son talent. Il avoit commencé à réciter régulièrement l'Office long-temps avant que son admission aux ordres sacrés lui en eût imposé l'obligation. Il consacroit à la retraite la première semaine de l'année. Il donnoit chaque jour un temps considérable à la prière. Chaque jour il célébroit le saint sacrifice. C'est une règle qu'il s'étoit faite; et dont, malgré les devoirs multipliés de son ministère, il ne s'écarta jamais. Les moindres cérémonies de l'Eglise n'avoient pour lui rien que de grand. Il prenoit un soin particulier de la décoration des temples du Seigneur; il attachoit un vif intérêt à tout ce qui concernoit le culte divin. « Sur combien d'autres choses, dit le P. Martineau, son confesseur, la modestie du P. Bourdaloue » a-t-elle jeté un voile qu'il n'est plus possible de lever! » Il cachoit aux yeux des hommes « tout ce que la loi de » l'édification ne l'obligeoit pas de faire paroître. Une » dévotion d'appareil n'étoit pas de son goût, et l'on ne » pouvoit être plus ennemi de l'ostentation ».

Dans les dernières années de sa vie, en 1700
sa réputation ne pouvoit plus monter, et que
temporains parloient d'avance pour lui le lang
postérité; lorsqu'on le proclamoit le chef et l
de l'éloquence chrétienne, il n'étoit ébloui
considération dont il jouissoit, ni des suffr
Louis XIV et de sa cour, ni de l'éclat attacl
nom. Il rapportoit tout à Dieu. Le P. Martir
nous apprend qu'il disoit un jour : « Dieu m
» grâce de connoître le néant de ce qui brill
» aux yeux des hommes, et il me fait encore
» n'en être point touché ». Il disoit encore d
autre circonstance, être « si parfaitement conva
» son incapacité pour tout bien, que, malgré
» succès, il avoit beaucoup plus à se défendre
» couragement que de la présomption »; en s
rien n'étoit plus remarquable, au milieu de tant
re, que tant d'humilité.

Il soupiroit après la solitude. Courbé depuis
siècle sous le noble fardeau du ministère, il voulu
Paris, se retirer à la Flèche, et se préparer, da
traite, à la mort. Mais cette résolution qu'il avc
devoit rencontrer bien des obstacles. Les jésuit
il étoit le plus bel ornement, ne pouvoient con
sa demande, et le P. provincial refusa de l'ac
Bourdaloue sentit lui-même qu'elle seroit touj

(1) *Isaac* MARTINEAU, jésuite, né à Angers en 1640, mourut
professa dans son ordre, et y occupa les premières places.
pour être le confesseur de l'illustre élève de Fénélon. On a du P
les *Pseaumes de la pénitence, avec des réflexions*; des *Méditatio
retraite*; et le *Recueil des vertus de Louis de France, duc de*
Paris, 1712, in-4°. Ce dernier ouvrage fut aussi imprimé in
année.



jetée en France par ses supérieurs, et il s'adressa directement à Rome, au général de la Société. Mais à Rome on savoit aussi quelle illustration Bourdaloue prêchant conservoit à son ordre. Le général le remit à une autre année, en l'invitant à réfléchir encore sur le parti qu'il vouloit prendre. Bourdaloue attendit; mais l'année suivante il redoubla ses instances auprès de son général, et il lui écrivit en latin une lettre dont le P. Bretonneau[1] a donné la traduction. Bourdaloue supplie le général de lui accorder ce qu'il n'a pu, dit-il, malgré tous ses efforts, obtenir du P. provincial. Il rappelle que, depuis cinquante-deux ans, il vit dans la société des jésuites, non pour lui, mais pour les autres; du moins, plus pour les autres que pour lui. « Je sens, ajoute-t-il, que mon » corps s'affoiblit et tend vers sa fin. J'ai achevé ma » course.... je suis dans un âge où je ne me trouve plus » guère en état de prêcher ». Et il demande qu'il lui soit permis de se retirer à la Flèche ou dans toute autre maison, pourvu qu'il soit éloigné de Paris : là, dit-il en finissant, « sera le lieu de mon repos.... voilà le sujet » de tous mes vœux ».

Le général se rendit enfin à ses instantes prières. Bourdaloue obtint la permission qu'il demandoit depuis si long-temps. Il lui fut libre de se choisir une retraite; et,

(1) *François* BRETONNEAU, jésuite, mort à Paris le 29 mai 1741, âgé de quatre-vingt-un ans, en consacra trente-quatre au ministère de la chaire. Le P. Berruyer fut l'éditeur de ses sermons, imprimés à Paris en 1743, 7 vol. in-12. Le P. Bretonneau traite ses sujets avec méthode et exactitude. Il va toujours directement au but. Son style est clair, pur et simple, sans être négligé. On estime surtout son sermon *sur l'Établissement de la religion*. Il ne fut peut-être inférieur à La Rue, à Cheminais et à Giroust, dont il publia les sermons, que parce qu'il n'avoit pas, comme eux, les talens et les grâces de l'action.

dès qu'il eut reçu la réponse de Rome, il disposa tout pour son départ de Paris. Le jour même fut fixé. Mais ses supérieurs crurent pouvoir interposer encore leur autorité. Ils exigèrent que le départ fût différé jusqu'à ce qu'ils eussent pu faire à Rome de nouvelles représentations. La permission fut suspendue, et bientôt après révoquée. Les jésuites firent valoir sans doute des considérations tirées de l'intérêt de la religion, de la France, de la Société; et il fut décidé à Rome que Bourdaloue resteroit à Paris, et qu'il continueroit de remplir les fonctions de son ministère.

Il n'insista plus, et crut obéir à l'ordre du ciel même en se soumettant à la volonté de ses supérieurs. Ainsi il eut, sans l'exécuter, le mérite du sacrifice qu'il vouloit faire à Dieu. Il n'en parla qu'à ses amis les plus intimes, et le public n'en fut instruit qu'après sa mort.

Il reprit ses fonctions avec un nouveau zèle. Son activité parut plus grande, son ardeur augmentée. Depuis quelque temps il étoit atteint d'un rhume opiniâtre et dangereux, lorsqu'une abbesse illustre lui demanda u sermon pour une prise d'habit. Il prêcha avec la mê chaleur, le même succès, que lorsqu'il étoit dans t la force de son âge et de son talent. Le mal augm sans qu'il cessât d'aller visiter les malades et de se re à son confessionnal.

Le dimanche de la Pentecôte, 11 mai 1704, i messe avec beaucoup de peine. Une fièvre int maligne se déclaroit avec les symptômes les pl mans. Quoiqu'il connût la gravité du mal don subitement frappé, il voulut qu'on lui parlât guisement de son état. On le fit; et, sans atte

eût fini : *C'est assez*, dit-il, *je vous entends. Il faut maintenant que je fasse ce que j'ai tant de fois prêché et conseillé aux autres*. Celui qui avoit exhorté tant de grands personnages dans leurs derniers momens, montra, lorsque son heure fut arrivée, combien il étoit animé lui-même par ces grandes pensées dont il consoloit les mourans, par cette foi salutaire qui est le courage du chrétien, quand tout ce qui attache l'homme à la terre va disparoître et déjà s'efface devant lui : « Je » vois bien que je ne puis guérir sans miracle, dit-il à » ceux qui l'entouroient. Mais qui suis-je, pour que » Dieu daigne faire un miracle en ma faveur? Que sa » sainte volonté s'accomplisse aux dépens de ma vie, » s'il l'ordonne ainsi ; qu'il me sépare de ce monde où » je n'ai été que trop long-temps, et qu'il m'unisse » pour jamais à lui ».

Le lundi matin, il fit la confession de toute sa vie, et reçut les derniers sacremens avec ce recueillement intérieur, cette vive pensée de l'éternité, qui soutient l'ame prête à rompre ses derniers liens.

Il mit ordre ensuite à divers papiers dont il étoit dépositaire, avec la présence et la tranquillité d'esprit d'un homme qui croit avoir encore de longs jours devant lui. Il n'oublia point les illustres amis que son mérite lui avoit faits dans les premiers rangs de la société et parmi les gens de lettres qui honoroient le siècle de Louis XIV par leur génie et par leurs vertus. Il désira qu'on leur apprît qu'il regardoit sa séparation d'avec eux sur la terre comme une partie du sacrifice qu'il faisoit à Dieu de sa vie. Il s'entretint ensuite en particulier sur quelques affaires avec son directeur, et voulut recevoir sa bénédiction.

Il se sentoit moins souffrant; il donnoit même quelque espérance de guérison: mais ce ne fut qu'une lueur bientôt évanouie. Le soir du même jour, il fut saisi par un accès violent; il tomba dans le délire, et expira le mardi 13 mai, sur les cinq heures du matin.

Bourdaloue étoit dans la soixante-douzième année de son âge. Il avoit passé cinquante-six ans dans son ordre. Il avoit brillé dans la chaire, au premier rang des orateurs, pendant trente-quatre ans. Il mourut, pour ainsi dire, au champ d'honneur : il avoit prêché dix jours avant sa mort; et, dans l'exercice des fonctions de son ministère, il n'y eut d'autre intervalle que celui de deux jours de maladie.

Vingt-neuf jours auparavant (le 12 avril 1704) étoit mort Bossuet (1). Ainsi la France, la Religion et les lettres perdirent à la même époque, la même année, et presque le même mois, les deux plus grands orateur de la chaire chrétienne, qui n'avoient point eu de m dèles, et qui sont destinés à en servir toujours.

(1) Mascaron étoit mort cinq mois avant Bourdaloue, le 16 dé bre 1703. Massillon parut pour la seconde fois dans la chaire de Versa l'année qui vit mourir Bourdaloue et Bossuet.

M.-G.-T. Villena

[redacted]

PRÉFACE
DU P. BRETONNEAU.

Il est bien juste que notre compagnie rende en quelque sorte au P. Bourdaloue ce qu'elle en a reçu; et qu'après l'honneur qu'il lui a fait, elle s'intéresse à conserver la mémoire d'un homme qu'elle a regardé comme un de ses premiers ornemens, tandis qu'elle a eu le bonheur de le posséder, et qu'elle pleure encore depuis qu'elle l'a perdu. Mais ce n'est point tant après tout dans cette vue qu'on publie les ouvrages de ce célèbre prédicateur, que pour le bien des ames et pour perpétuer les fruits de son zèle. Il y a lieu de croire que ses sermons, mis sous les yeux, sans être soutenus ni de l'action, ni de la voix, se soutiendront par eux-mêmes : ou plutôt, il y a lieu d'espérer, qu'avec les bénédictions que Dieu y a déjà données et qu'il y donnera, ils auront toujours de quoi opérer les mêmes effets de grâce, et de quoi inspirer les mêmes sentimens de religion. Ce ne sera pas seulement pour les prédicateurs un modèle de l'éloquence chrétienne. Toutes les personnes qui cherchent à s'édifier, et qui aiment à se nourrir de bonnes lectures, trouveront peu de livres de piété, où les grandes vérités du christianisme soient traitées d'une manière plus propre à convaincre les esprits et à toucher les cœurs.

Le P. Louis Bourdaloue naquit à Bourges, d'une des familles les plus considérables de la ville, le 20 d'août de l'année 1632, et dès l'âge de quinze ans il entra dans la Compagnie de Jésus. Il semble que Dieu, en l'appelant à cet état, eut une vue toute particulière sur lui. Etienne Bourdaloue, son père, homme lui-même très-

recommandable, surtout par son exacte probité, et pai une grâce singulière à parler en public, avoit eu dans sa jeunesse la même vocation et ne l'avoit pas suivie. Le ciel voulut que le fils remplaçât le père; et le père adorant la conduite de la Providence, et craignant de s'opposer une seconde fois à ses desseins, se crut obligé, après quelques difficultés, de condescendre aux instances de son Fils, et d'en faire le sacrifice.

Il le fit. Le P. Bourdaloue passa par tous les exercices de la Compagnie : et les dix-huit premières années qu'il y vécut, furent employées, soit à ses propres études, soit à enseigner les lettres humaines et à professer la philosophie et la théologie. Il se distingua partout, et donna des preuves de la supériorité et de l'étendue de son esprit.

Ce n'étoient-là néanmoins encore que des dispositions. Comme il n'avoit pas moins d'ouverture pour les sciences que de talent pour la chaire, il fut d'abord assez incertain du choix qu'il devoit faire, et de l'emploi où le ciel le destinoit. Mais divers sermons qu'i prêcha, pendant qu'il enseignoit la théologie morale furent si bien reçus et tellement applaudis, que ses su périeurs se déterminèrent à l'appliquer uniquement ministère de la prédication.

Il eut l'avantage, en entrant dans cette carrière qu si heureusement fournie, d'être connu de feu son tesse royale Mademoiselle. Cette princesse, dont l nétration et le discernement, aussi bien que la gra d'ame, égaloient la grandeur de la naissance, l'e dit à la ville d'Eu, le goûta, l'honora non-seulem sa bienveillance, mais de sa confiance; et lui en a le plus sensible témoignage, en le faisant appe la soutenir dans les derniers momens de sa vie l'aider à mourir chrétiennement.

Le P. Bourdaloue continua quelques anné

cher en province : mais on ne tarda pas à l'en retirer, dès qu'on le crut en état de paroître dans Paris. Il y vint, et ce fut-là que la Providence ouvrit à son zèle le plus vaste et le plus beau champ. Quoique l'on attendît beaucoup de lui, il est vrai qu'il surpassa encore toutes les espérances qu'on en avoit conçues. Il y a des succès si extraordinaires et des mérites si universellement reconnus, qu'il est permis à quiconque d'en parler, sans craindre ni d'aller au-delà de l'idée commune, ni de blesser certaines bienséances. A peine eut-il paru dans l'église de la maison professe des jésuites, que de tout Paris et de la cour même, une foule prodigieuse d'auditeurs y accourut. Une réputation si prompte est quelquefois sujette à dégénérer : celle du P. Bourdaloue crut toujours d'un sermon à l'autre; et plus on l'entendit, plus on eut de goût pour l'entendre.

Aussi avoit-il dans un éminent degré tout ce qui peut former un parfait prédicateur. Il reçut de la nature un fonds de raison, qui, joint à une imagination vive et pénétrante, lui faisoit trouver d'abord dans chaque chose le solide et le vrai. C'étoit-là proprement son caractère; et ce fut, avec les lumières de la foi, cette raison droite qui le dirigea dans tous les sujets de la morale chrétienne, et dans les mystères de la religion qu'il eut à traiter. C'est aussi ce qui donne à ses sermons une force toujours égale. Leur beauté ne consiste point précisément en quelques endroits bien amenés, où l'orateur épuise tout son art et tout son feu ; mais dans un corps de discours où tout se soutient, parce que tout est lié et bien assorti. Ses divisions justes, ses raisonnemens suivis et convaincans, ses mouvemens pathétiques, ses réflexions judicieuses et d'un sens exquis, tout va à son but ; et malgré l'abondance des choses que lui fournissoit une admirable fécondité, et qu'il savoit si bien enfermer dans un même dessein, il ne s'écarte pas

un moment de sa proposition. Qu'une pensée soit commune, il ne la rejette point : c'est assez qu'elle soit vraie, et qu'elle lui serve de preuve. Il l'approfondit et il la creuse, et par là même la met dans un tel jour, que, de commune qu'elle étoit, elle lui devient particulière : de sorte qu'en pensant ce que les autres ont pensé avant lui, il pense néanmoins tout autrement que les autres. Qu'il suppose une difficulté, il y fait une réponse à laquelle il n'y a point de réplique ; et quelquefois il tire de l'objection même, de quoi la résoudre, et il convainc l'auditeur par ses propres sentimens. S'il cite l'Ecriture ou les Pères, il les cite en maître : jusqu'à faire le précis de tout un traité, pour l'appliquer à la vérité qu'il prêche. Du reste, ce ne sont point tant les paroles des Pères qu'il rapporte, que leur doctrine et leurs raisons. Il les développe, et surtout il les place si à propos et les fait tellement entrer dans son sujet, qu'on diroit que les Pères n'ont parlé que pour lui. Des auteurs sacrés, il eut, à ce qu'il paroît, plus assidument devant les yeux Isaïe et saint Paul ; et des Pères, Tertullien, saint Augustin, et saint Jean Chrysostôme, parce qu'il y trouvoit plus d'énergie et plus de grandeur.

Son expression répond parfaitement à ses pensées : elle est noble et naturelle tout ensemble. Il parle bien, et ne fait point voir qu'il veut bien parler. Quand il s'élève, ce n'est point avec emphase : c'est, pour user d'un terme consacré par le Saint-Esprit, avec une certaine magnificence, où sans qu'il y ait rien d'outré, tout est majestueux et grand. Et quand il se communique, c'est toujours avec la même dignité ; et dans les plus petits détails, il n'a rien de petit, ni de rampant. On trouvera peut-être quelques expressions moins usitées et un peu hardies : mais l'image qu'elles font à l'esprit, les justifie assez ; et il faut dire alors, que si ce

n'est pas communément ainsi qu'on s'exprime, c'est ainsi qu'il a dû et qu'on devroit, ce semble, s'exprimer.

Ce qu'il y eut encore de plus singulier dans le Père Bourdaloue, c'est la manière dont il traite la morale. Nul autre prédicateur ne lui avoit en cela servi de modèle, et l'on peut dire qu'il en a servi lui-même à tous ceux qui sont venus après lui. Persuadé que le prédicateur ne touche qu'autant qu'il intéresse et qu'il applique, et que rien n'intéresse davantage et n'attire plus l'attention, qu'une peinture sensible des mœurs, où chacun se voit lui-même et se reconnoît, il tournoit là tout son discours. Non qu'il négligeât d'expliquer les plus hauts mystères et les plus difficiles questions de la foi. Il en parloit avec habileté, et même avec d'autant plus d'autorité, qu'il possédoit parfaitement ces sortes de matières, et qu'il croyoit devoir prendre alors plus d'ascendant sur les esprits, pour confondre le libertinage et pour faire respecter la religion. Mais après avoir donné aux points les plus obscurs tout l'éclaircissement nécessaire, il passoit à ce qu'ils ont d'instructif et de moral; et c'est là que lui servoit infiniment la connoissance qu'il avoit du monde et du cœur de l'homme. Car il ne disoit rien qu'il ne connût, ni qui portât à faux. C'est de là même que ses expositions sont si vraies et ses portraits si ressemblans. Pour peu qu'on ait d'usage du monde, et qu'on sache comment vivent les hommes, on les y voit peints sous les traits les plus marqués. Aussi avec quelle attention se faisoit-il écouter; et combien de fois s'est-on écrié dans l'auditoire qu'il avoit raison, et que c'étoit là en effet l'homme et le monde? Certains sentimens, certains tours élevés, touchans et nouveaux, le feu dont il animoit son action, sa rapidité en prononçant, sa voix pleine, résonnante, douce et harmonieuse, tout étoit orateur en lui, et tout servoit à son talent.

Voilà par où cet excellent prédicateur s'acquit une si haute réputation. Il l'a conservée jusqu'à sa mort : et comme il n'y en eut peut-être jamais de plus juste, ni de plus universelle, il n'y en a point eu de plus constante. Il a prêché durant trente-quatre ans, soit à la cour ou dans Paris, et pendant ces trente-quatre années, il a eu l'avantage assez peu commun, d'être toujours également goûté des grands, des savans et du peuple. On n'en doit point être surpris, dès qu'on fait réflexion au caractère de son éloquence. Ce qui est naturel et fondé sur la raison, plaît partout, et est de tous les goûts et de tous les temps.

Quoique le P. Bourdaloue eût abondamment de quoi s'occuper et de quoi glorifier Dieu dans le saint ministère qu'il exerçoit, il n'y renferma pas tout son zèle. Tant de personnes touchées de ses prédications, s'adressèrent à lui, et lui confièrent leur ame, qu'il ne crut pas pouvoir leur refuser son secours : et même il comprit que rien ne convenoit mieux à un prédicateur, que de cultiver, selon le langage de l'Ecriture, ce qu'il avoit planté, et de perfectionner dans le tribunal de la pénitence, ce qu'il n'avoit proprement encore qu'ébauché dans la chaire. C'est pour cela que le P. Bourdaloue se chargea d'une fonction aussi importante et aussi pénible que la direction des consciences. Plein de l'évangile, et jugeant de tout par les grands principes de la foi, solide dans ses conseils, juste dans ses décisions, droit et désintéressé dans ses vues, il n'étoit ni rigoureux à l'excès, ni trop indulgent ; mais il étoit sage, et d'une sagesse chrétienne. C'est-à-dire, qu'il savoit distinguer les conditions, et prescrire à chaque condition ses devoirs : qu'il étoit ferme sans égard ni à la qualité, ni au rang, quand il falloit l'être ; mais qu'il l'étoit aussi comme il falloit l'être, et toujours selon les règles de la discrétion : qu'ennemi des singularités, il vouloit qu'on

allât à Dieu avec simplicité et de bonne foi, par les voies communes et sans affectation; mais du reste, avec une régularité exemplaire, et une fidélité parfaite à remplir toutes ses obligations.

Son zèle ne fut pas moins ardent ni moins agissant que sage. On sait quelle étoit son assiduité à entendre les confessions. Il y passoit les cinq et les six heures de suite: et quiconque l'a connu, jugera aisément que la vue seule de Dieu et du salut des ames pouvoit accorder une telle patience avec sa vivacité naturelle. Soit qu'on l'appelât dans les maisons religieuses, soit qu'on vînt le consulter et prendre ses avis, soit qu'il y eût des malades à visiter, il ne s'épargnoit en rien, également prêt pour qui que ce fût, et se faisant tout à tous. Dans ce grand nombre de personnes de la première distinction dont il avoit la conduite, bien loin de négliger les pauvres et les petits, il les recevoit avec bonté; il descendoit avec eux, dans le compte qu'ils lui rendoient de leur vie, jusques aux moindres particularités; il entroit dans leurs besoins; et plus sa réputation et son nom leur inspiroit de timidité en l'approchant, plus il s'étudioit à gagner leur confiance et à leur faciliter l'accès auprès de lui. Il ne se contentoit pas de ce bon accueil. Il les alloit trouver, s'ils étoient hors d'état de venir eux-mêmes; il adoucissoit leurs maux par sa présence, et les laissoit remplis de consolation, et charmés tout ensemble de son humilité et de sa charité.

Mais où il redoubloit sa vigilance et ses soins, c'étoit auprès des mourans. On avoit souvent recours à lui pour leur annoncer leur dernière heure, et pour les y disposer; et se croyant alors responsable de leur salut, il leur parloit en homme vraiment apostolique. Ce n'étoit pas sans réflexion et sans étude. Il savoit trop de quelle conséquence il est de ménager des momens si précieux, et de ne les pas perdre en des discours va-

gues et peu utiles. Outre le long usage qui l'avoit formé à ce saint exercice, outre la méthode particulière qu'il s'en étoit lui-même tracée, il prévoyoit ce qu'il avoit à dire; et s'abandonnant ensuite à l'esprit de Dieu, il disoit tout ce qui peut porter une ame à la pénitence et à la confiance. C'est ainsi qu'il s'est acquitté des derniers devoirs d'une amitié solide et chrétienne envers tant d'amis, que leur naissance, leur nom, leur mérite personnel, et une liaison de plusieurs années lui rendoient également respectables et chers, et à qui il a été fidèle jusqu'à la mort.

Cependant le P. Bourdaloue, en pensant aux autres, ne s'oublioit pas lui-même : au contraire, ce fut par de fréquens retours sur lui-même, qu'il se mit en état de servir si utilement les autres. Cette attention lui étoit nécessaire parmi de continuelles occupations au dehors et de grands succès. Ses succès ne l'éblouirent point, et ses occupations ne l'empêchèrent point de veiller rigoureusement sur sa conduite. D'autant plus en garde qu'il étoit plus connu et dans une plus haute considération, il ne compta jamais sur le crédit où il étoit, pour agir avec moins de réserve. Etroitement resserré dans les bornes de sa profession, il joignoit aux talens de la prédication et de la direction des ames, le véritable esprit d'un religieux, et les vertus que demandoit de lui sa compagnie : surtout, un parfait mépris du monde et de ses grandeurs, sans manquer à rien néanmoins de ce qu'il devoit aux grands : un dévouement inviolable au service de l'Eglise, et une soumission entière aux puissances ecclésiastiques : une estime de sa vocation dont il se déclaroit partout; et un attachement à son état, capable de l'affermir contre les offres les plus avantageuses : un zèle sincère et vif pour le bon ordre, et un soin exact de s'y conformer lui-même et de le suivre.

Entre ses devoirs, il s'en fit un particulier de la prière. C'est en présence des autels qu'il rappeloit ces grandes idées de religion dont il étoit rempli : et pénétré de la majesté de Dieu, et de la sainteté de son culte, il ne se permettoit pas la moindre négligence en célébrant les sacrés mystères, ou en récitant l'office divin.

Avec cette piété qui fait l'homme chrétien et l'homme religieux, que lui manquoit-il d'ailleurs de ce qui fait, même selon le monde, l'honnête homme? Il en avoit toutes les qualités : la probité, la droiture, la franchise, la bonne foi; ne disant jamais les choses autrement qu'il les pensoit, ou si par sagesse il ne les pouvoit dire telles qu'il les pensoit, ne disant rien. Beaucoup de prudence et de pénétration dans les affaires : mais au même temps beaucoup de retenue, pour ne s'y point ingérer de son mouvement propre; n'y entrant qu'autant qu'on l'y faisoit entrer; proposant ses vues comme un ami, sans entreprendre de décider en maître; cherchant à se rendre utile et à servir, et non à se faire valoir et à dominer. Bien de l'agrément dans la conversation, un air engageant, des manières aisées, quoique respectueuses et graves, une douceur qui lui devoit coûter, du tempérament dont il étoit : mais par-dessus tout, une modestie qui lui attiroit d'autant plus d'éloges, qu'il avoit plus de peine à les entendre; les fuyant, bien loin de les rechercher; élevant volontiers les autres, et ne parlant jamais de lui-même.

Ce caractère dans un homme aussi distingué que le P. Bourdaloue, ne le faisoit pas moins honorer et respecter que tous ses talens. Après l'avoir admiré dans la chaire, on l'admiroit dans l'usage de la vie. Où n'étoit-il pas reçu avec plaisir; et depuis les premiers rangs jusqu'aux conditions les plus communes, qui ne se faisoit pas, non-seulement un plaisir de le recevoir, mais

comme un mérite de le connoître et d'être en commerce avec lui?

Il falloit un cœur aussi détaché que le sien, pour former au milieu des applaudissemens du monde, le dessein qu'il prit dans les dernières années de sa vie. Touché d'un saint désir de la retraite, et voulant se préparer à la mort, il résolut de quitter Paris, et de finir ses jours en quelque maison de la province, où il pût se recueillir davantage et vaquer uniquement à sa perfection. Il jugea bien qu'il auroit sur cela des obstacles à surmonter de la part de ses supérieurs en France: et pour lever toutes les difficultés, il s'adressa au général de la compagnie. Mais cette première tentative ne réussit pas. On le remit à une autre année, et on le pria de faire encore de nouvelles réflexions sur le parti qu'il vouloit prendre. Il y pensa; et sans se rebuter, dès l'année suivante, il redoubla ses instances auprès du Père général. La lettre qu'il lui écrivit, est si remplie de l'esprit de Dieu, que le public sera bien aise d'en voir un extrait. Le voici traduit du latin.

Mon très-révérend Père, Dieu m'inspire et me presse même d'avoir recours à votre paternité, pour la supplier très-humblement, mais très-instamment, de m'accorder ce que je n'ai pu, malgré tous mes efforts, obtenir du révérend Père provincial. Il y a cinquante-deux ans que je vis dans la Compagnie, non pour moi, mais pour les autres; du moins, plus pour les autres que pour moi. Mille affaires me détournent, et m'empêchent de travailler, autant que je le voudrois, à ma perfection, qui néanmoins est la seule chose nécessaire. Je souhaite de me retirer, et de mener désormais une vie plus tranquille: je dis plus tranquille, afin qu'elle soit plus régulière et plus sainte. Je sens que mon corps s'affoiblit et tend vers sa fin.

J'ai achevé ma course; et plût à Dieu que je pusse ajouter, j'ai été fidèle! Je suis dans un âge où je ne me trouve plus guère en état de prêcher. Qu'il me soit permis, je vous en conjure, d'employer uniquement pour Dieu et pour moi-même ce qui me reste de vie, et de me disposer par là à mourir en religieux. La Flèche, ou quelque autre maison qu'il plaira aux supérieurs (car je n'en demande aucune en particulier, pourvu que je sois éloigné de Paris), sera le lieu de mon repos. Là, oubliant les choses du monde, je repasserai devant Dieu toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon ame. Voilà le sujet de tous mes vœux, etc.

Cette lettre eut tout l'effet que désiroit le P. Bourdaloue. Il lui fut libre de faire ce qu'il jugeroit à propos; et dès qu'il eut reçu la réponse de Rome, il prit jour pour partir. Mais les mêmes supérieurs qui l'avoient arrêté la première fois, se crurent encore en droit de retarder son départ de quelques semaines, et de suspendre la permission, jusqu'à ce qu'ils eussent pu faire à Rome de nouvelles remontrances. Elles touchèrent le Père général; et la dernière conclusion fut que le Père Bourdaloue demeureroit à Paris, et continueroit à s'acquitter de ses fonctions ordinaires. Dieu voulut ainsi qu'il eût tout le mérite d'un sacrifice si religieux sans en venir à l'exécution, et qu'il achevât de se sanctifier lui-même en travaillant à la sanctification du prochain. Voilà ce que le public n'a su qu'après sa mort. Comme ses vues avoient été droites, et qu'en prenant une telle résolution il n'avoit cherché que Dieu, il ne chercha point dans la suite à s'en faire honneur. Il a toujours tenu la chose secrète, et il n'en a fait confidence qu'à quelques-uns de ses amis les plus intimes.

Le P. Bourdaloue n'insista pas. Il crut obéir à l'ordre du ciel en se soumettant à la volonté de ses supérieurs.

Il n'en eut même encore dans son travail que plus d'activité et plus d'ardeur : mais il approchoit de son terme, et son travail désormais ne fut pas long : Dieu le retira au moment qu'on s'y attendoit le moins.

Il tomba malade le 11 de mai ; et dès le premier jour de sa maladie, il se sentit frappé à mort. Il ne perdit rien, dans un péril si pressant, de la présence de son esprit ; et il est difficile de marquer plus de fermeté et de constance qu'il en fit paroître. Son mal fut une fièvre interne et très-maligne, précédée d'un gros rhume qui le tenoit depuis plusieurs semaines, et où son zèle l'empêcha de se ménager autant qu'il eût été nécessaire. Car, tout incommodé qu'il étoit, il ne laissa pas de prêcher, et d'entendre selon sa coutume les confessions. Mais il fallut enfin se rendre. Le dimanche, fête de la Pentecôte, après avoir dit la messe avec beaucoup de peine, il fut obligé de se mettre au lit. Quoiqu'il connût assez son état, il voulut néanmoins encore s'en faire instruire, et il pria qu'on ne lui déguisât rien. On lui parla comme il le souhaitoit ; et sans attendre que la personne qui lui portoit la parole, eût achevé : *C'est assez*, répondit-il, *je vous entends : il faut maintenant que je fasse ce que j'ai tant de fois prêché et conseillé aux autres.*

Dès le lendemain matin, il se prépara par une confession de toute sa vie, à recevoir les derniers sacremens. Ce fut après cette confession qu'il épancha son cœur, et qu'il s'expliqua dans les termes les plus chrétiens et les plus humbles. Il entra lui-même dans tous les sentimens qu'il avoit inspirés à tant de moribonds. Il se regarda comme un criminel condamné à la mort par l'arrêt du ciel. Dans cet état, il se présenta à la justice divine. Il accepta l'arrêt qu'elle avoit prononcé contre lui, et qu'elle alloit exécuter. *J'ai abusé de la vie*, dit-il en s'adressant à Dieu : *je mérite que vous me l'ôtiez*,

et c'est de tout mon cœur que je me soumets à un si juste châtiment. Il unit sa mort à celle de Jésus-Christ; et prenant les mêmes intentions que ce Sauveur mourant sur la croix, il s'offrit comme une victime, pour honorer par la destruction de son corps, la suprême majesté de Dieu, et pour appaiser sa colère. Non content de ce sacrifice, il consentit à souffrir toutes les peines du purgatoire : *Car il est bien raisonnable*, reprit-il, *que Dieu soit pleinement satisfait : et du moins dans le purgatoire je souffrirai avec patience et avec amour.*

En de si saintes dispositions, il reçut les sacremens : et s'étant tout de nouveau entretenu quelque temps avec Dieu, il mit ordre à divers papiers dont il étoit dépositaire. Il le fit avec un sens aussi rassis que s'il eût été dans une parfaite santé. Il se sentit même un peu soulagé tout le reste de la journée, et il donna quelque espérance de guérison. Mais ce ne fut qu'une lueur; et sans se flatter de cette espérance, il s'occupa toujours de la mort; voyant bien, disoit-il, qu'il ne pouvoit guérir sans un miracle, et se croyant très-indigne que Dieu fît un miracle pour lui.

En effet, sur le soir, il lui prit un redoublement auquel il n'eut pas la force de résister. L'accès fut si violent, qu'il lui causa un délire dont il ne revint point : et le mardi 13 de mai, de l'année 1704, il expira vers cinq heures du matin. Ainsi mourut dans la soixante-douzième année de son âge, un des plus grands hommes qu'ait eus notre Compagnie, et, si je l'ose dire, qu'ait eus la France. Il avoit reçu du ciel beaucoup de talens : il ne les a point assurément enfouis ; mais il les a constamment employés pour la gloire de Dieu et pour l'utilité du prochain. Il eut l'avantage de mourir presque dans l'exercice actuel de son ministère, et sans autre intervalle que celui de deux jours de maladie. Tout le pu-

blic ressentit cette perte : le regret fut universel; et ce regret est encore aussi vif que jamais dans le cœur de bien des personnes, qui trouvoient en lui ce qu'on ne trouve pas aisément ailleurs. Il ne les oublia point en mourant; et l'on peut pareillement compter que la mémoire du P. Bourdaloue leur sera toujours précieuse. Ses ouvrages suppléeront au défaut de sa personne. On l'y retrouvera lui-même : du moins, on y trouvera tous ses sentimens et tout son esprit.

Car ce sont ici ses vrais sermons, et non point des copies imparfaites, telles qu'il en parut il y a plusieurs années. Il les désavoua hautement, et avec raison. Il y est si défiguré, qu'il ne devoit plus s'y reconnoître.

Les deux Avens et le Carême qu'on donne dans cette première édition, seront suivis des sermons sur les Mystères, sur les Saints, sur la Vocation religieuse, et sur divers sujets de morale. Quoique dans plusieurs sermons du carême, il n'adresse pas la parole au roi, il les a néanmoins presque tous prêchés à la cour, mais à d'autres jours et sous d'autres évangiles.

On trouvera à la fin du seizième volume, deux lettres qui parurent après sa mort, l'une manuscrite et l'autre imprimée. La première est d'un illustre magistrat, dont le P. Bourdaloue honoroit infiniment la maison et singulièrement la personne. On voit dans cette lettre des traits de maître, et l'esprit n'y a pas moins de part que le cœur. La seconde est une de ces lettres circulaires qu'on envoie dans les maisons de la Compagnie pour donner avis de la mort de chaque jésuite. Le Père Martineau, confesseur de monseigneur le duc de Bourgogne, et supérieur de la maison professe, lorsque le P. Bourdaloue y mourut, écrivit celle-ci, qu'on ne put refuser au public, et qu'on réimprima plusieurs fois, tant elle fut goûtée et recherchée.

Comme on n'a tiré le P. Bourdaloue qu'après sa mort, on

on a été obligé de lui laisser les yeux fermés dans le portrait qui est à la tête de ce volume, et l'on n'a pas cru pouvoir mieux le mettre, que dans la posture d'un homme qui médite.

Il reste à dire un mot touchant les abrégés qui sont à la fin de chaque volume. Plusieurs personnes les ont demandés, et après avoir délibéré quelque temps, on a conclu qu'il étoit bon de les faire, parce qu'ils pourroient être utiles à quelques prédicateurs, et que ceux qui ne voudroient pas s'en servir, seroient maîtres de ne les pas lire.

SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

PREMIER AVENT.

DEUXIÈME AVENT.

SERMON

POUR LA FÊTE

DE TOUS LES SAINTS.

SUR LA RÉCOMPENSE DES SAINTS.

Gaudete, et exultate : ecce enim merces vestra copiosa est in cœlis.

Réjouissez-vous, et faites éclater votre joie : car une grande récompense vous est réservée dans le ciel. En saint Matthieu, chap. 5.

Sire,

C'est le Fils de Dieu qui parle, et qui dans l'évangile de ce jour nous propose la gloire céleste, non pas comme un simple héritage qui nous est acquis, mais comme une récompense qui nous doit coûter. Il savoit, dit saint Jean-Chrysostôme, combien nous sommes intéressés ; et voilà pourquoi, usant avec nous d'une condescendance digne de lui pour nous attirer à son service, il nous prend par notre intérêt. Sans rien relâcher de ses droits, ni rien rabattre du commandement qu'il nous fait de l'aimer comme notre Dieu, pour lui-même et plus que nous-mêmes, il veut bien que notre amour pour lui ait encore un retour sur nous ; et pourvu que notre intérêt ne soit point un intérêt servile, il consent que nous l'aimions par intérêt, ou plutôt que nous nous fassions un intérêt de l'aimer. Car c'est pour cela qu'il nous promet une récompense dont la vue est infiniment capable de nous élever à ce pur et parfait amour qui, comme ajoute saint Chrysostôme, réunit saintement et divinement notre intérêt à l'intérêt de Dieu.

Entrons donc, mes chers auditeurs, dans la pensée

de Jésus-Christ; et sans nous piquer aujourd'hui d'une spiritualité plus sublime que celle qui nous est enseignée par ce maître adorable, attachons-nous à la récompense où il nous appelle, et qu'il veut que nous envisagions, quand il nous dit : une grande récompense vous est réservée dans le ciel : *Ecce merces vestra copiosa est in cœlis*. Il est de la foi que nous la pouvons, et que nous la devons mériter, cette récompense ; et c'est ce que je suppose ici comme un principe dont il ne nous est pas permis de douter: mais ce principe supposé, je veux vous montrer combien cette récompense est digne de nos désirs et de nos soins. Pour vous engager à la mériter, je veux vous en découvrir l'excellence et les avantages. Par la comparaison que j'en ferai avec les récompenses du monde, je veux vous la faire goûter, et par là même, si je puis, exciter en vous un saint zèle de l'acquérir.

Or, pour vous en donner une idée juste, je m'arrête aux paroles de mon texte, dont l'exposition littérale va développer d'abord tout mon dessein. Concevez-en bien l'ordre et le partage: *Ecce merces vestra copiosa est in cœlis*. Cette récompense que Dieu prépare à ses élus, est une récompense sûre : *Ecce*, la voilà : c'est un Dieu qui vous la promet; et si vous la voulez de bonne foi, elle est à vous : *Ecce merces vestra*. C'est une récompense abondante, qui n'aura point d'autre mesure que la magnificence d'un Dieu, et qui mettra seule le comble à tous vos désirs : *Ecce merces vestra copiosa*. E fin, c'est une récompense éternelle que vous ne perdr jamais, parce qu'elle vous est réservée dans le ciel, il n'y aura plus de changement, ni de révolution : *E merces vestra copiosa est in cœlis*. Qualités bien pres, chrétiens, à faire, et sur vos esprits, et sur vos co les plus fortes impressions, surtout si vous en juge opposition aux récompenses du monde; c'est-à-di

les trois essentielles différences que je vous prie de remarquer entre les récompenses du monde et cette récompense des élus de Dieu : car c'est là ce qui m'a paru devoir plus vous intéresser, et réveiller votre foi. La récompense des élus de Dieu est une récompense sûre; au lieu que les récompenses du monde sont douteuses et incertaines : ce sera le premier point. La récompense des élus de Dieu est une récompense abondante; au lieu que les récompenses du monde sont vides et défectueuses : ce sera le second point. La récompense des élus de Dieu est une récompense éternelle; au lieu que les récompenses du monde sont caduques et périssables : ce sera le dernier point.

Trois sujets de consolation et de joie que l'Eglise nous propose, en nous mettant devant les yeux la gloire des Saints, et en nous animant par ce motif à être les imitateurs de leur sainteté : *Gaudete, et exultate.* Si vous vous conformez à leurs exemples, réjouissez-vous : et de quoi ? de ce que vous serez sûrement, de ce que vous serez pleinement, de ce que vous serez éternellement récompensés. Au contraire, pleurez et affligez-vous, si, malgré tous ces avantages, possédés de l'amour du monde, vous vous sentez peu de goût et peu d'attrait pour cette récompense des justes. Non-seulement pleurez, mais tremblez, si la dureté de vos cœurs vous rend insensibles à des vérités si touchantes. Donnez-moi grâce, Seigneur, pour traiter dignement et utilement un si grand sujet; et faites que ceux qui m'écoutent, pénétrés de la vertu de votre divine parole, conçoivent un désir ardent, une espérance vive, un saint avant-goût des biens que vous leur préparez : qu'en vue de ces biens ineffables, ils se détachent de la terre, ils n'aient plus de pensées que pour le ciel, ils renoncent à la vanité, ils cherchent solidement la vérité, ils soient aussi bien que vos saints, et comme devant être un jour les com-

pagnons de leur gloire, déterminés à combattre le monde et à le vaincre. C'est ce que je vous demande pour eux et pour moi, par l'intercession de la plus sainte des vierges. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Se fatiguer, s'épuiser, souvent s'immoler pour des récompenses incertaines, auxquelles on parvient difficilement, et dont tous les jours, après de vaines espérances, on a le chagrin de se voir, ou malheureusement frustré, ou même injustement exclus, c'est la triste et fatale destinée de ceux qui s'attachent au monde. Au contraire, travailler pour une récompense sûre, et servir un maître auprès duquel on peut compter qu'il n'y eut, et qu'il n'y aura jamais de mérites perdus, c'est ce qui a fait sur la terre le bonheur des élus de Dieu, et de ces saints prédestinés dont nous honorons aujourd'hui la glorieuse mémoire. Ils servoient un Dieu fidèle dans ses promesses, et ils avoient en vue une récompense qui ne leur pouvoit manquer. Voilà, dit saint Chrysostôme, ce qui les a rendu capables de tout entreprendre et de tout souffrir. *Patior*, disoit un d'entre eux, plein de cette force héroïque que la foi d'une vérité si consolante lui inspiroit; c'étoit saint Paul : *Patior, sed non confundor* (1); je souffre; mais bien loin de m'en affliger, je m'en glorifie : et pourquoi? *Scio enim cui credidi, et certus sum quia potens est depositum meum servare in illum diem* (2); parce que je sais, ajoutoit-il, quel est celui à qui j'ai confié mon dépôt; et que je suis assuré qu'il n'est que trop puissant pour me le garder jusqu'à ce grand jour où chacun recevra selon ses œuvres. Qu'entendoit-il par son dépôt? le fonds de mérites qu'il s'étoit acquis devant Dieu, c'est-à-dire, ce qu'il avoit fait pour Dieu, ce qu'il avoit enduré pour Dieu, et dans l'espérance de la gloire, dont il savoit

(1) 2. Timoth. 1. — (2) *Ibidem.*

que ses travaux apostoliques devoient être récompensés. C'est le sens littéral de ce passage. J'ai combattu, disoit-il encore dans la même épître à Timothée, j'ai achevé ma course, j'ai été constant dans la foi; il ne me reste que d'attendre la couronne de justice qui m'est réservée, et que le Seigneur, en ce jour-là, me donnera comme juste juge: *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus, in illâ die, justus Judex* (1). Ainsi parloit l'apôtre de Jésus-Christ; et ainsi a droit de parler après lui tout homme chrétien, puisqu'il reconnoissoit lui-même que cette couronne de justice n'étoit pas seulement réservée pour lui, mais généralement et sans exception, pour tous les serviteurs de Dieu: *Non solùm autem mihi, sed et iis qui diligunt adventum ejus* (2).

Car voici, mes chers auditeurs, comment chacun de nous doit raisonner, en s'appliquant personnellement ces paroles: *Scio cui credidi;* et c'est l'important mystère de religion sur quoi doit être fondée toute notre conduite selon Dieu. Je ne sais pas si je serai jamais assez heureux pour mériter la récompense que Dieu prépare à ceux qui l'aiment: mais je sais que si je la mérite, je l'obtiendrai; je sais qu'autant que je l'aurai méritée, je la posséderai; je sais que tout ce que je fais et tout ce que je souffre pour Dieu est un dépôt sacré que Dieu me garde, dont il veut bien lui-même me répondre, et qui ne dépérira point entre ses mains: *Scio cui credidi;* c'est-à-dire, je ne suis pas sûr de moi, mais je suis sûr du Dieu pour qui je travaille. Je suis sûr de sa bonté, je suis sûr de sa fidélité, je suis sûr de sa puissance: *Et certus sum quia potens est.* Or, l'assurance que la foi me donne de tous ces attributs de Dieu et de Dieu même, est ce qui m'encourage et qui m'anime. C'est ce qui a soutenu la ferveur et le zèle de ces bien-

(1) 2. Timoth. 4. — (2) *Ibidem.*

heureux qui règnent maintenant dans le ciel, et qui ont sanctifié la terre par leurs vertus; ils étoient sûrs du Dieu qu'ils servoient, et des biens qu'ils en attendoient: non-seulement ils espéroient en lui; mais ils savoient, et ils savoient infailliblement, qu'espérant en lui, ils ne seroient point confondus : *Scio cui credidi.*

Un mondain est bien éloigné de pouvoir tenir ce langage à l'égard du monde, et des récompenses du monde. Car, fondé sur le témoignage qu'il se rend de sa propre conduite, il peut souvent dire tout au contraire, en gémissant et en déplorant son sort: Je sais que, par rapport au monde, j'ai fait mon devoir; mais je ne sais pas pour cela si le monde m'en tiendra compte : je ne sais pas si le monde reconnoîtra mes services: je ne sais pas même si mes services lui ont été agréables. Pour ce qui regarde les récompenses du monde, il peut dire sans présomption : Je suis sûr de moi; mais je ne suis pas sûr de ceux qui sont les maîtres et les distributeurs des grâces; je ne suis pas sûr qu'ils aient pour moi de favorables dispositions; je ne suis pas sûr qu'ils en aient même d'équitables. Il peut, dans un sens contradictoirement opposé au sens de saint Paul, dire, en parlant du monde : *Scio cui credidi;* je sais, et je ne sais que tro quel est ce monde à qui je me suis malheureusement taché, et opiniâtrément confié : mais c'est justement p cela, qu'après l'avoir long-temps servi, je ne suis enc sûr de rien, parce qu'une expérience funeste m'a pris malgré moi, et m'a convaincu que, le monde ce qu'il est, je n'ai pu, ni n'ai dû faire aucun for lui. Or, n'avoir rien en vue dont on soit sûr, ni s l'on puisse compter, c'est ce qui afflige le mond qui le désole; et, pour peu que son ambition a pressement et de vivacité, ce qui lui tient lie plice. Telle est, dis-je, la première différen dû vous faire observer entre les récompen

[redacted]

et celles du monde. Mais approfondissons cette pensée, et venons au détail des choses, puisqu'il est certain qu'il n'y en eut jamais une plus propre pour nous faire adorer les miséricordes de notre Dieu, et pour nous exciter nous-mêmes à l'amour et au zèle de la sainteté.

Il y a dans le monde des mérites stériles, c'est-à-dire, des mérites sans récompense : pourquoi cela ? C'est qu'il y a, dit saint Chrysostôme, des mérites que les hommes ne connoissent pas ; c'est qu'il y a des mérites, quoique connus des hommes, qui ne leur plaisent pas ; c'est qu'il y a des mérites que les hommes estiment, et dont ils sont même touchés, mais qu'ils ne récompensent pas, parce qu'ils ne le peuvent pas. Trois causes de l'incertitude des récompenses du siècle, mais qui nous font comprendre en même temps la sûreté et l'infaillibilité de la récompense des élus de Dieu. Appliquez-vous, et ne perdez rien de cette excellente morale.

Des mérites que les hommes ne connoissent pas. En effet, par ce seul principe, combien dans le monde de mérites perdus ? combien d'ignorés ? combien d'oubliés ? combien d'effacés par le temps ? combien de détruits par les mauvais offices ? combien d'étouffés dans la foule et dans la multitude ? Je serois infini, si je voulois pousser cette induction. Avec Dieu nous n'avons rien de pareil à craindre : de quelque nature que soient les mérites que nous acquérons devant lui, il les connoît, il les distingue, il en fait le discernement, il les pèse dans la balance du sanctuaire, il en conserve le souvenir, il ne les perd jamais de vue.

Eclairé des vives lumières de son entendement divin, il connoît les mérites obscurs, aussi bien que les éclatans ; les vertus intérieures et cachées, aussi bien que celles qu'on admire et qu'on préconise. Combien de saints dans le ciel qui n'ont jamais paru ce qu'ils étoient, et dont la sainteté, quoique parfaite, n'a jamais brillé

pendant qu'ils vivoient sur la terre? Voilà pour la consolation des humbles.

Comme Dieu scrutateur des cœurs, il pénètre le fonds du mérite, qui est le cœur. Ce mérite du cœur, inconnu aux hommes, lui est connu, et entièrement connu : et de là vient qu'il nous tient compte, non-seulement de nos actions et de nos œuvres, mais de nos intentions et de nos désirs; non-seulement de ce que nous faisons pour lui, de ce que nous souffrons pour lui, de ce que nous quittons pour lui, mais de ce que nous voudrions faire, de ce que nous voudrions souffrir, de ce que nous voudrions quitter, par la raison seule que si nous l'avions, nous serions prêts en effet pour lui à le quitter. Ainsi, selon l'expression de l'Ecriture, il entend, et par la même règle il récompense jusqu'à la préparation de nos cœurs : *Præparationem cordis eorum audivit auris tua* (1); c'est-à-dire, qu'il suffit pour lui plaire, de lui vouloir plaire; et qu'il suffit de lui avoir plu, pour être comblé de ses biens. Combien de prédestinés qui n'ont eu devant Dieu que le mérite de la bonne volonté? Voilà pour la consolation des foibles.

Parce que c'est un Dieu dont la pénétration est infinie, et que rien n'échappe à sa connoissance, nos actions les plus viles et les plus basses, pourvu qu'il en soi' le motif, ont devant lui leur prix et leur valeur. Un verr d'eau donné en son nom mérite une gloire spéciale, don lui-même il nous assure. Les deux deniers de la veu' reçoivent un éloge de sa bouche, aussi bien que les r gnifiques offrandes qui se faisoient dans le temple. V pour la consolation des pauvres.

Parce qu'il est souverainement et exactement j pour chaque degré de mérite et de sainteté que acquérons, il a un degré de béatitude et de gloir nous destine; et c'est la proportion de ces deg

(1) Psalm. 9.

fait pour les saints bienheureux, aussi bien que pour les anges, l'ordre admirable des hiérarchies célestes. Sur la terre, le plus grand mérite n'est pas toujours le mieux placé; souvent un mérite médiocre, par le faux jugement des hommes, l'emporte et prévaut. Là, le mérite et la gloire, le mérite et la récompense vont toujours de pair. C'est un Dieu qui mesure et qui règle l'un par l'autre; mais un Dieu incapable de se tromper, incapable d'être prévenu, incapable de rien estimer que ce qui est essentiellement estimable, savoir, les œuvres saintes et la piété. Voilà pour la consolation des ames droites et fidèles à leurs devoirs.

Par rapport au monde, il n'y a point de mérite que le temps n'efface. Tout ce que nous faisons pour Dieu, du moment que nous l'avons fait, est écrit dans le livre de vie, mais avec des caractères qui ne s'effaceront jamais. Les hommes non-seulement oublient, mais souvent sont bien aises d'oublier les services qu'on leur rend; et Dieu nous déclare lui-même que tous nos services sont comme scellés dans les trésors de sa miséricorde : *Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis* (1)? Il nous dit en termes exprès, que nos sacrifices sont toujours devant ses yeux : *Holocausta autem tua in conspectu meo sunt semper* (2); que nos prières et nos aumônes montent jusques à lui, et qu'elles sont toujours présentes à sa mémoire : *Orationes tuæ et eleemosynæ tuæ ascenderunt in memoriam in conspectu Dei* (3). Il se fait même comme un honneur de s'en souvenir; et il ne peut non plus les oublier, qu'il peut oublier qu'il est notre Dieu, et que nous sommes ses créatures. Tout cela, chrétiens, le croyons-nous? Mais si nous ne le croyons pas, nous ne connoissons pas le maître que nous servons; ou si nous le croyons, comment sommes-nous si tièdes et si négligens dans son service?

(1) Deuteron. 32. — (2) Psal. 49. — (3) Act. 10.

Ajoutez, pour goûter encore davantage le bonheur des justes, ce que j'ai marqué comme le second principe de la disgrâce des mondains, et de l'incertitude de leurs récompenses : des mérites, quoique connus, qui ne plaisent pas. Qu'y a-t-il dans le monde de plus ordinaire ? et combien par là ne voit-on pas parmi les hommes de mérites malheureux, de mérites rebutés, et, si j'ose ainsi dire, réprouvés ; de mérites qui, par l'aliénation des cœurs, ou par la contrariété des intérêts, bien loin d'attirer la bienveillance et l'amour, excitent plutôt la jalousie et la haine ? C'est à quoi ne sont point sujets ceux qui travaillent à acquérir des mérites auprès de Dieu. Comme Dieu hait nécessairement le péché, et que, tout Dieu qu'il est, il ne peut pas ne le point haïr, et en le haïssant ne le point réprouver ; aussi, tout Dieu qu'il est, ne peut-il pas ne point aimer le mérite des œuvres chrétiennes, et en l'aimant ne le point couronner et ne le point glorifier. Il y a dans les élus de Dieu différentes espèces de sainteté ; mais il n'y en a pas une, dit saint Chrysostôme, qui ne soit du goût de Dieu, qui ne soit l'objet des complaisances de Dieu ; parce qu'il n'y en a pas une qui ne soit une émanation de cette sainteté originale et exemplaire, qui est Dieu ; parce qu'il n'y en a pas une qui ne soit l'ouvrage de Dieu et le don de Dieu. Avoir du mérite ou en avoir trop, c'est souvent dans le monde une exclusion pour les emplois et pour les places qui y tiennent lieu de récompenses. Devant Dieu, plus on a de mérite, plus on est aimé. Or, être aimé d'un Dieu dont l'amour fait les bienheureux, les prédestinés, les saints, c'est être déjà récompensé.

Enfin, quelque justes, et quelque reconnoissans que soient les hommes ; je dis plus, quelque libéraux, et quelque magnifiques qu'ils puissent être, il y a des mérites qu'ils ne récompensent pas, parce qu'ils ne le peuvent pas ; des mérites dont ils conviennent, et dont ils

sont même touchés, mais qui excédant, ou par leur qualité, ou par leur nombre, le nombre des grâces dont ils sont les dispensateurs, leur deviennent malgré eux des mérites onéreux, des mérites incommodes, et même des mérites importuns. Il n'y en a point de tels auprès de vous, mon Dieu ! et l'on ne court point avec vous de semblable risque. Comme la magnificence de Dieu n'a point de bornes, parce qu'elle est inséparable de sa toute-puissance, nos mérites ont beau croître et se multiplier, elle ne s'épuise jamais. Plus nous en avons, plus il a, dit saint Chrysostôme, de trésors de grâce et de gloire à répandre sur nous. Plus il nous doit dans le sens catholique et orthodoxe qu'il nous peut devoir, plus il est riche pour s'acquitter envers nous : riche, dit le texte sacré, pour tous ceux qui l'invoquent et qui le prient: *Dives in omnes qui invocant illum* (1) ; mais encore bien plus riche, reprend saint Bernard, pour tous ceux qui le servent fidèlement. Comme jamais il ne se tient importuné de nos prières, aussi nos mérites acquis par sa grâce, ne lui sont-ils jamais à charge.

Nous sommes donc sûrs de lui ; et quand nous travaillons pour lui, dans l'espérance de la gloire dont jouissent les saints, tout pécheurs que nous sommes, nous avons la consolation de pouvoir dire comme saint Paul : *Spes autem non confundit* (2). Cette espérance ne me confond point : toute autre espérance est trompeuse ; mais celle-là ne me trompera jamais. Cent fois j'ai pu me repentir d'avoir trop compté sur les hommes, et d'avoir trop espéré d'eux ; mais je n'oserois dire, ni me plaindre que jamais Dieu m'ait manqué ; et si j'étois assez ingrat pour le penser, non-seulement sa justice, mais sa miséricorde même s'éleveroit pour lui contre moi.

Je suis sûr de mon Dieu : principe adorable d'où David tiroit ces saintes et édifiantes conclusions, qu'un

(1) Rom. 10. — (2) Rom. 5.

chrétien, surtout à la cour, devroit méditer tous les jours de sa vie : *Bonum est confidere in Domino, quàm confidere in homine* (1); il vaut bien mieux se confier dans le Seigneur, que de se confier dans l'homme. *Bonum est sperare in Domino, quàm sperare in principibus* (2); il vaut bien mieux mettre son espérance dans le Seigneur, que de la mettre dans les princes de la terre. C'est un roi qui l'a dit; et celui devant qui je parle a trop de religion pour ne pas souscrire lui-même à un témoignage si divin. Je suis sûr du Dieu que je sers : principe touchant, seul capable de sanctifier ma vie. Mon espérance du côté de Dieu ne me peut confondre. Je puis bien de mon côté abuser de cette espérance par ma présomption; je puis bien par ma lâcheté me rendre cette espérance vaine et inutile : mais au moins cette espérance est-elle infaillible pour moi de la part de Dieu; et pourvu que je m'assure de moi, j'ai droit de me promettre tout de lui.

Après cela, chrétiens, sommes-nous excusables : que dis-je? ne sommes-nous pas bien indignes de notre Dieu, si nous usons de réserve avec lui, si nous craignons d'en trop faire pour lui, si nous ne le servons pas en Dieu? Je ne blâme point, à Dieu ne plaise! au contraire, je ne puis assez exalter, assez exciter le zèle que vous pouvez avoir, et que vous avez de mériter les grâces du glorieux monarque à qui le ciel nous a soumis, et que Dieu nous a donné pour maître. Ce que je souhaiterois, c'est qu'en le servant, vos services fussent plus saints et plus dignes de l'esprit chrétien. C'est de lui que dépend votre destinée et votre fortune selon le monde : je veux bien que votre intérêt, joint à votre devoir, vous attache à lui; il est l'image de Dieu; votre confiance après Dieu ne peut être mieux placée. Mais si vous avez tant d'empressement et d'ardeur pour des récompenses qui par tant de raisons peuvent vous manquer,

(1) Psalm 117. — (2) *Ibidem.*

comment pouvez-vous soutenir le profond et affreux oubli dans lequel vous vivez à l'égard de cette récompense souveraine qu'un Dieu vous assure ? Et que répondrez-vous à Dieu, quand il vous reprochera dans son jugement un oubli si monstrueux et si criminel ? c'est là toutefois votre désordre ; et si vous n'en gémissiez pas, j'aurois droit d'ajouter ici le terrible anathème de Jérémie : *Maledictus qui confidit in homine, et ponit carnem brachium suum* (1) ; maudit celui qui met sa confiance dans l'homme, et qui s'appuie sur un bras de chair ; mais plus maudit celui qui, pour avoir mis sa confiance dans l'homme, ne peut se résoudre à la mettre en Dieu. Vous l'allez voir encore bien mieux pour la seconde qualité de la récompense des saints, qui n'est pas seulement sûre et immanquable, mais pleine et abondante : *Ecce merces vestra copiosa est.* C'est le sujet du second point.

DEUXIÈME PARTIE.

Pour vous faire entendre ma pensée, j'appelle récompense abondante, une récompense qui surpasse, du moins qui égale les services par où l'on s'en est rendu, ou l'on a tâché de s'en rendre digne. C'est la première notion que nous en donne saint Jérôme, quand il applique aux bienheureux ce que le Fils de Dieu dans l'évangile promettoit aux justes, pour les exciter à la ferveur par le motif de l'espérance chrétienne : *Mensuram bonam, et confertam et coagitatam, et supereffluentem dabunt in sinum vestrum* (2) ; on versera dans votre sein une bonne mesure, qui sera pressée, entassée, comblée. En effet, c'est dans la personne, ou pour mieux dire, dans l'état des saints glorifiés, que cette promesse du Sauveur trouve à la lettre son accomplissement. Mais prenant la chose dans un sens encore plus moral, et par conséquent plus propre à vous faire sentir la vérité que

(1) Jerem. 17. — (2) Luc 6.

je vous prêche, j'appelle récompense pleine et abondante, une récompense capable par elle-même de satisfaire le cœur de l'homme; capable de remplir le vide, ou plutôt la vaste étendue des désirs de l'homme; capable de rendre l'homme heureux, et dont il peut enfin être content : c'est ainsi que saint Augustin l'a conçue dans l'exposition qu'il a faite des béatitudes évangéliques. Or, dans l'un et dans l'autre sens, le fils de Dieu seul a eu droit de nous dire absolument ce qu'il nous dit aujourd'hui : *Ecce merces vestra copiosa est.* Pourquoi? parce qu'il n'appartenoit qu'à lui de pouvoir donner aux hommes une récompense qui eût ces deux propriétés que je viens de marquer; ou, si vous voulez, parce qu'il n'y a que la récompense des élus de Dieu qui, par rapport à ces deux propriétés, puisse être justement regardée comme une récompense abondante et pleine.

Car n'est-il pas vrai (je commence par le premier de ces deux caractères, et sans autre preuve, j'en appelle à vos connoissances : écoutez-moi, et consultez-vous); n'est-il pas vrai que quiconque s'attache à servir le monde, s'il ne veut pas y être trompé, doit se résoudre à travailler beaucoup pour gagner peu? Et n'est-il pas tout au contraire évident et incontestable, que quand on travaille pour Dieu, pour peu qu'on fasse, on gagne infiniment? Profitons de ce parallèle, et servons-nous er pour goûter notre religion.

Que ne faisons-nous pas tous les jours dans le mon pour y obtenir des grâces que le monde est en pos sion de vendre bien chèrement! des grâces ardemr désirées, et impatiemment attendues, mais que l'or perçoit enfin, dès qu'on les a, ne valoir pas à bea près ce qu'il en a coûté pour les avoir? Quelles p quelles fatigues ne supporte-t-on pas pour pa dans le monde à des établissemens où l'on s'étoi des avantages considérables, mais dont on com

se désabuser et à se dégoûter du moment qu'on y est parvenu ? A quoi ne s'expose-t-on pas, et sans y épargner sa vie, que ne risque-t-on pas pour s'acquérir dans le monde une gloire qui n'est qu'un fantôme, et dont on ne jouit pas plus tôt, qu'on en reconnoît la vanité et le néant ? Quels empressemens n'a-t-on pas pour se procurer auprès des puissances du monde un degré de faveur qui souvent ne conduit à rien, et pour lequel on sacrifie son repos et sa liberté ? A combien de mondains dans le christianisme ne pourroit-on pas dire avec raison, ce que Dieu par un prophête disoit aux Israélites, en leur faisant considérer les funestes suites de leur infidélité : *Seminastis multùm, et intulistis parùm* (1) ; vous avez beaucoup semé, et vous avez peu recueilli : c'est-à-dire, vous vous êtes bien tourmentés, vous avez bien fait des efforts, il vous en a coûté bien des bassesses ; et tout cela s'est terminé à une vaine et misérable fortune qui n'a pas répondu à votre attente, et qui s'est trouvée bien au-dessous de vos prétentions. Pourquoi ? parce qu'en travaillant pour le monde, vous avez semé dans une terre ingrate, dont vous n'avez dû vous promettre, et qui n'a pu vous rapporter que très-peu de fruits : *Seminastis multùm, et intulistis parùm.* Il faudroit un discours entier, si je voulois m'étendre sur cette morale, dont peut-être vous ne seriez que trop persuadés, et qui, par l'abus que vous en pourriez faire, vous serviroit de prétexte pour autoriser vos chagrins contre le monde, et vos plaintes souvent très-injustes. Je reviens à ma comparaison.

Les saints, les élus de Dieu ont eu un sort bien différent. En travaillant pour Dieu, ils ont souffert, je le sais ; et je suis obligé de convenir que leur vie sur la terre a été une vie austère, pénitente, mortifiée : mais au milieu de leurs austérités, de leurs pénitences, de leurs

(1) Agge. 1.

mortifications, ils ont eu l'avantage de pouvoir dire, aussi bien que le grand apôtre : *Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis* (1); nous souffrons, il est vrai; mais, outre que nous souffrons pour la justice, ce qui pourroit dès maintenant nous tenir lieu de récompense; outre que nous souffrons pour Dieu, et que cela seul est déjà pour nous une béatitude anticipée, ce que nous souffrons n'a rien qui soit comparable à cette gloire que Dieu nous prépare; et notre grande ressource est, que le moindre degré de cette gloire que nous attendons, nous dédommagera pleinement et avec usure, de tout ce qu'il y a de plus laborieux et de plus pénible dans la voie du ciel.

Voilà en quoi a consisté le bonheur des saints. Ils marchoient, dit l'Écriture; et dans l'esprit d'une componction salutaire, ils versoient des larmes, jetant sur la terre les précieuses semences de leurs mérites : *Euntes ibant, et flebant, mittentes semina sua* (2). Mais ils se consoloient par cette pensée, qu'ils reviendroient bientôt triomphans et comblés de joie, portant avec eux l'abondante moisson qu'ils auroient cueillie; c'est-à-dire, portant avec eux des trésors immenses de gloire, qui devoient être le prix des légers sacrifices qu'ils faisoient à Dieu : *Venientes autem venient cum exultatione portantes manipulos suos* (3). Ils possédoient leurs ames dans la patience, fondés sur l'espérance qu'ils avoient d'entendre bientôt ces délicieuses paroles : *Quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam* (4); parce que vous avez été fidèle en de petites choses, j'en ferai de grandes pour vous. Je n'épargnerai rien pour votre bonheur. *Intra in gaudium Domini tui* (5); entrez dans la joie de votre Dieu, parce que la joie de votre Dieu est trop grande pour entrer dans vous. Car tel est, mes chers auditeurs, le fond du mystère que nous célébrons,

(1) Rom. 8. — (2) Psal. 125. — (3) *Ibidem.* — (4) Matth. 25. — (5) *Ibidem.*

et

et c'est ce que la vue des saints et de leur gloire nous doit inspirer. Je sers un Dieu, non-seulement fidèle dans ses promesses, mais magnifique dans ses récompenses; un Dieu qui récompense en Dieu, et qui sans attendre cette vie éternelle qu'il me promet, m'accorde déjà le centuple de ce que je fais pour lui, par la consolation que j'ai de le faire, et de l'avoir fait. Or c'est encore de là que je tire la seconde notion d'une récompense abondante.

Car j'ai dit, après saint Augustin, que c'est celle qui par elle-même suffit pour contenter l'homme; et j'ai ajouté que ce caractère ne pouvoit convenir, et ne convenoit qu'à la récompense des saints. Cette vérité a-t-elle besoin de preuve, et en fut-il jamais une plus capable de nous forcer en quelque sorte malgré nous-mêmes à chercher le royaume de Dieu? Il est vrai; on voit dans le monde des hommes qui, selon le monde, paroissent amplement récompensés : on en voit dont les récompenses vont même bien au-delà de leurs services et de leurs mérites. Mais en voit-on de contens? en voyez-vous? en avez-vous vu? espérez-vous jamais d'en voir? et s'ils ne sont pas contens, à quoi leur servent leurs prétendues récompenses? Ils regorgent de biens et d'honneurs, je le veux; et il semble que le monde se soit épuisé pour les élever à une prospérité complète. Mais cependant leur cœur est-il satisfait? ne désirent-ils plus rien? se croient-ils heureux? et dans leur prospérité même, dans ce bonheur apparent, trouvent-ils en effet la félicité? N'est-ce pas au contraire, dit saint Chrysostôme, dans ces sortes d'états qu'il est plus rare, ou plutôt moins possible de la trouver? n'est-ce pas dans les grandes fortunes, que se trouvent les grands chagrins? et qui pourroit dire le nombre de ceux qui n'y sont parvenus que pour être plus malheureux, et pour le sentir plus vivement? Le monde n'avoit pourtant rien épargné pour contenter leur ambition, et pour les combler de ses faveurs. Mais en même temps le

monde n'avoit pas manqué de mêler parmi ses faveurs des semences d'amertume qui en étoient inséparables, et qui devoient bientôt après produire des fruits de douleur. Le monde en les rendant puissans et opulens, leur avoit donné tout ce qui étoit de son ressort; mais il n'avoit pu leur donner ce rassasiement, cette paix du cœur sans quoi ni la puissance, ni l'opulence, n'empêchoient pas que leur état ne fût un état affligeant. Quelque heureux qu'ils parussent, combien leur manquoit-il de choses pour l'être? Vous me direz qu'ils ne devoient s'en prendre qu'à eux-mêmes, puisqu'ils n'étoient malheureux que parce qu'ils étoient insatiables. Et moi je réponds: mais pourquoi, malgré les faveurs dont le monde les combloit, étoient-ils encore insatiables, sinon, ajoute saint Chrysostôme, parce que c'est une vérité reconnue, constante, éternelle, que jamais les faveurs du monde, quelque abondantes que nous les concevions, ne pourront rassasier le cœur humain?

Quoi qu'il en soit, chrétiens, de là je conclus l'excellence et la perfection de la récompense des élus de Dieu. Car il est encore de la foi, que cette récompense seule remplira toute la capacité, et même toute l'immensité de notre cœur. Il est de la foi que nous trouverons en elle l'accomplissement de tous nos désirs. Il est de la foi qu'elle sera pour nous une béatitude consommée, à laquelle il ne manquera rien, et qui nous tiendra lieu de tout. En un mot, il est de la foi qu'avec cette récompense, tout insatiables que nous sommes, nous serons contens. *Satiabor, cùm apparuerit gloria tua* (1), disoit à Dieu cet homme selon le cœur de Dieu: je serai rassasié, quand vous me découvrirez votre gloire. Comme s'il eût dit: jusque-là, Seigneur, quoique le monde fasse pour moi, je serai toujours affamé et altéré; jusque-là ennuyé de ce que je suis, je voudrai toujours être ce que

(1) Psalm. 16.

[redacted]

je ne suis pas ; jusque-là mon cœur, plein de vains désirs, et vide des biens solides, sera toujours dans l'agitation et dans le trouble. Mais quand vous m'aurez fait part de votre gloire, mon cœur rassasié commencera à être tranquille. Je ne sentirai plus cette soif ardente de la cupidité qui me brûloit ; je n'aurai plus cette faim avide d'une ambition secrète qui me dévoroit. Tous mes désirs cesseront, parce que je trouverai dans votre gloire la plénitude du bonheur, la plénitude du repos, la plénitude de la joie ; parce que cette gloire, quand je la posséderai, sera pour moi l'affranchissement de tout mal, et la jouissance de tout bien : *Satiabor, cùm apparuerit gloria tua.*

C'est ainsi que parloit David. Etoit-ce par exagération, ou dans le transport d'une extase ? Non, chrétiens : il parloit selon le premier sentiment qui naissoit dans son ame ; et il ne faut pas s'étonner si, touché de la vérité que je vous annonce, il se servoit d'une expression aussi forte que celle-ci : *Satiabor;* parce qu'il savoit que cette gloire et cette récompense des élus, après laquelle il soupiroit, n'étoit rien autre chose que Dieu même. Car la foi nous apprend encore que c'est Dieu lui-même qui doit être notre récompense : *Ego merces tua magna nimis* (1) ; oui, moi-même, dit Dieu à son serviteur Abraham, moi-même qui suis ton Seigneur et ton maître, je serai ta récompense et ta béatitude. Hors de moi, rien ne pouvoit l'être ; et toute ma gloire sans moi ne seroit pas assez pour toi. Il me falloit moi-même pour te rendre heureux ; et c'est pourquoi je ne te promets point d'autre récompense que moi-même : c'est moi que tu posséderas : *Ego merces tua.* Or il est aisé de concevoir comment la possession d'un Dieu peut opérer dans l'homme l'effet divin que David s'efforçoit d'exprimer par cette parole : *Satiabor.* Car c'est là, mes chers auditeurs, tout le secret de cette félicité incompréhensi-

(1) Genes. 1

ble dont jouiront les saints dans le ciel. Ils posséderont Dieu ; ils seront pleins de Dieu : *Inebriabuntur ab ubertate domûs tuæ* (1) ; ils seront enivrés, ô mon Dieu ! de l'abondance qui remplit votre maison : *Et torrente voluptatis tuæ potabis eos* (2) ; ils boiront à longs traits dans le torrent de vos délices, dont ils seront inondés. Pourquoi ? il en apporte la raison, qui est convaincante : *Quoniam apud te est fons vitæ* (3) ; parce que c'est en vous qu'est la source de la vie. Voilà, dis-je, chrétiens, quelle sera votre récompense ; voilà au milieu des misères qui nous accablent dans cette vallée de larmes, ce que nous croyons, et ce que nous espérons. Mais peut-être, charnels que nous sommes, ne le comprenons-nous qu'à demi ; et peut-être vous, à qui je parle, auriez-vous besoin que votre foi sur cela fût soutenue et fortifiée par quelque effet présent et sensible. Hé bien ! comme prédicateur de l'évangile, je veux en ceci m'accommoder à vos foibles dispositions.

Vous me demandez un préjugé sensible de ce que la foi nous enseigne sur tout ce que je viens de vous dire ? Le voici : c'est que tout ce que j'ai dit, non-seulement s'accomplira, mais s'accomplit en quelque manière dès maintenant dans la personne des justes : *Ecce merces vestra copiosa*. Je m'explique. Ce qui nous fait sensiblement connoître que les élus de Dieu seront rassasiés de la possession de Dieu, c'est qu'en effet dès cette vie nous voyons des hommes qui, par un esprit de religion, renonçant à tout le reste, se tiennent heureux de ne posséder que Dieu, et de ne s'attacher qu'à Dieu. Sans parler des saints glorifiés, nous voyons des saints sur la terre qui jouissent déjà en quelque sorte de ce bonheur : *Sanctis qui in terrâ sunt ejus* (4). Il y en a peu, si vous voulez, dans ce degré de perfection : mais il y en a, et peut-être en connoissez-vous qui y sont parvenus. Des hom-

(1) Psalm. 35. — (2) *Ibidem*. — (3) *Ibidem*. — (4) Psalm. 15

mes détachés du monde qui ont tout quitté pour Dieu, et qui trouvent tout en Dieu; des hommes qui, contens de Dieu, disent aussi bien que David : *Quid mihi est in cœlo? et à te quid volui super terram* (1)? qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, et que désiré-je sur la terre, hors vous, Seigneur? ou plutôt qui, enchérissant même sur David, pourroient dire, non plus comme lui: *satiabor*, je serai rassasié; mais je le suis du seul avant-goût que vous me donnez de votre gloire. Oui, nous en voyons des exemples; et Dieu, ou pour nous édifier, ou pour nous confondre, nous en met devant les yeux.

C'est, malgré l'iniquité du siècle, ce que la grâce de Jésus-Christ opère dans ces fervens chrétiens qui sanctifient la terre par leurs vertus : *Sanctis qui in terrâ sunt.* Nous ne voyons point de mondains contens du monde, et nous voyons des serviteurs et des servantes de Dieu contens du Dieu auquel ils se sont dévoués. En faudroit-il davantage pour réveiller tout notre zèle? Nous ne voyons point de riches contens de leurs richesses, et nous voyons des pauvres évangéliques contens de leur pauvreté. Nous ne voyons point d'ambitieux contens de leur fortune, et nous voyons des hommes solidement humbles contens de leur abaissement. Nous ne voyons point de sensuels contens de leurs plaisirs, et nous voyons des hommes, non-seulement morts, mais crucifiés pour le monde, contens de leurs austérités et de leurs croix. En un mot, nous voyons ces béatitudes de Jésus-Christ, en apparence si paradoxes et si incroyables, authentiquement et sensiblement vérifiées; je veux dire, des hommes dans la vue de Dieu, et par un zèle ardent de aire à Dieu, heureux de souffrir, heureux de pleurer, reux de ne posséder rien, parce qu'au milieu de tout ls possèdent Dieu; pendant que le monde, avec tou es prospérités et toutes ses fausses joies, ne peut

(1) 72.

être heureux ni content. Peut-on rien opposer à l'évidence de cette démonstration ?

Avoir Dieu pour partage et pour récompense, voilà le sort avantageux de ceux qui cherchent Dieu de bonne foi et avec une intention pure. Le dirai-je, et me permettrez-vous de m'en rendre à moi-même le témoignage? Tout pécheur et tout indigne que je suis, voilà ce que Dieu par sa grâce m'a fait plus d'une fois sentir. Combien de fois, Seigneur, m'est-il arrivé de goûter avec suavité l'abondance de ces consolations célestes dont vous êtes la source, et qui sont déjà sur la terre un paradis anticipé? Combien de fois, rempli de vous, ai-je méprisé tout le reste, et compté le monde pour rien? Vous bannissiez de mon cœur les vains plaisirs; mais pour empêcher que mon cœur ne les regrettât, vous y entriez à leur place : *et intrabas pro eis* (1) ; et dès là, Seigneur, la privation de ces plaisirs étoit pour moi plus délicieuse que n'en auroit jamais été, ni n'en auroit pu être la possession. Or, si dans ce lieu de bannissement et d'exil, où je ne vous vois qu'à travers le sombre voile de la foi, vous remplissez déjà mon cœur, que sera-ce dans cette bienheureuse patrie, où je vous verrai face à face? *Quid erit in patriâ, si tanta est copia delectationis in viâ.* Si, en vertu de la profession que j'ai faite, quand j'ai quitté le monde pour vous suivre, je me tiens déjà si riche de votre pauvreté, que sera-ce, et que dois-je espérer des richesses de votre sainte demeure? *Qualem me facturus es de divitiis tuis, quem divitem jam facis de paupertate tuâ.* Si de souffrir pour vous est un si grand bien, que sera-ce de régner avec vous? et que serai-je dans la participation de votre gloire, puisqu'il m'est déjà si glorieux et si doux d'avoir part à vos abaissemens? *quid ero tuæ participatione gloriæ, cujus jam sum in probrio gloriosus?* Récompense abondante aussi

(1) Aug. Confess. lib. IX. c. 1.

que sûre : vous l'avez vu. Je dis enfin, récompense éternelle, qui nous est réservée dans le ciel : *Ecce merces vestra copiosa est in cœlis.* C'est par où je vais finir.

TROISIÈME PARTIE.

Combattre comme les athlètes ; et, à l'exemple des athlètes, courir dans la carrière du salut qui nous est ouverte, en sorte que nous remportions le prix, c'est dans la pensée de saint Paul à quoi nous sommes appelés, et ce qu'ont pratiqué les saints : *Sic currite ut comprehendatis* (1). Or, les athlètes, disoit ce grand apôtre, pour être plus libres dans la course, et moins embarrassés dans le combat, se dépouillent de tout ; et ils nous apprennent par là que nous devons, comme chrétiens, être détachés de toutes les choses du monde : *Omnis autem qui in agone contendit, ab omnibus se abstinet* (2). La différence entre eux et nous, ajoutoit-il, c'est que les athlètes n'en usent ainsi, et n'observent les règles sévères qui leur sont prescrites, que pour gagner une couronne corruptible : différence bien essentielle, et bien capable de nous confondre si nous ne les imitons pas : *Et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant; nos autem incorruptam* (3). Voilà, mes chers auditeurs, le troisième et le dernier motif qui a inspiré aux saints, non-seulement tant de force et tant de courage, mais un détachement du monde si parfait dans les combats qu'ils ont eu à soutenir : cette immortalité, cette éternité, et, si je puis user de ce terme, cette incorruptibilité de la couronne qui leur étoit réservée dans le ciel, comparée à la caducité, à la fragilité, à la courte durée des récompenses de la terre.

En effet, pour ne point sortir d'un parallèle aussi fécond que celui-là, et dont l'apôtre s'est servi avec tant d'avantage, toutes les récompenses de la terre sont pé-

(1) 1. Cor. 9. — (2) *Ibidem.* — (3) *Ibidem.*

rissables; et comme telles, non-seulement elles périront, mais elles périssent et disparoissent continuellement à nos yeux. Combien vous et moi en avons-nous vu périr? de combien de fortunes érigées et bâties sur ces prétendues récompenses, ne voyons-nous pas aujourd'hui les tristes ruines, et les pitoyables débris? et combien de fois depuis que vous êtes spectateurs et témoins des révolutions du monde et de ce qui s'appelle la scène du monde, n'avez-vous pas pu dire avec le prophète : j'ai vu cet homme élevé comme les cèdres du Liban; j'ai passé, et il n'étoit plus : *Transivi, et ecce non erat*(1). Je l'ai cherché, et un autre occupoit sa place : *Quæsivi, et non est inventus locus ejus* (2)! Combien en avons-nous encore tous les jours d'exemples? De ceux qui nous paroissent maintenant les mieux établis, et qui sont les élus du siècle, où est celui qui ose, ou qui puisse se promettre un sort plus heureux, et une plus durable prospérité? et qui sait si tel, qui semble être sur le pinacle, du degré de bonheur et d'élévation où il est aujourd'hui, n'est pas tout prêt à tomber, et à confirmer par sa chute, que le monde n'a rien de stable, beaucoup moins d'éternel, pour ceux qui le servent? Sans donc attendre la mort, où tout aboutit, à combien de revers et de disgrâces ces faveurs du monde ne sont-elles pas sujettes?

Or cela seul, chrétiens, me suffiroit pour vous en détacher malgré vous-mêmes; et s'il vous reste un degré de foi, pour vous obliger à chercher efficacement la récompense des élus de Dieu. L'instabilité des fortunes du monde, la peine de les conserver, le danger et la crainte de les perdre, le désespoir et la douleur de s'en voir déchu, les troubles, les révolutions inévitables auxquels sont exposés ceux qui en jouissent, ce seroit, dis-je, assez pour persuader à un mondain, tout mondain qu'il est, de chercher des biens plus solides.

(1) Psalm. 36. — (2) *Ibidem*.

En effet, si les hommes faisoient souvent ces réflexions, ils n'auroient plus besoin de remontrances, ni absolument même du remède de la parole de Dieu, pour se guérir du poison de l'ambition mondaine qui les tue. Eux-mêmes convaincus sur ce point de leur erreur et de leur conduite insensée, s'en diroient bien plus que je ne leur en dirai jamais. Si ceux que nous avons connus les plus avides des récompenses du siècle, avoient pu prévoir ce qui devoit leur arriver, et dans combien peu de temps ces établissemens de fortune qu'ils regardoient comme le fruit de leurs travaux, devoient être renversés; si l'on avoit pu leur en marquer distinctement le terme, en leur disant : vous ne jouirez de tout cela, et tout cela ne durera qu'un très-petit nombre d'années, qui vous reste encore; non, mes chers auditeurs, jamais le désir de s'élever dans le monde n'auroit été pour eux une passion, ni une tentation si dangereuse. Je dis plus : ils n'auroient jamais pu gagner sur eux de faire tout ce qu'ils ont fait, ni de se donner tant de peines pour si peu de chose. Déplorons leur aveuglement, et profitons-en : ils ne se sont livrés à l'ambition, que parce qu'ils n'ont jamais envisagé avec une attention sérieuse les bornes étroites de ces prétendues fortunes; et ils n'ont recherché avec tant d'ardeur ces récompenses de la terre, que parce qu'ils n'ont pas voulu se souvenir que la durée en étoit courte; que parce qu'ils ont tâché de l'oublier; que parce qu'ils se sont étourdis pour n'y pas penser. S'ils en avoient toujours considéré l'issue et la fin, insensibles à ces récompenses, au moins n'en auroient-ils usé que selon la maxime de saint Paul, c'est-à-dire, comme n'en usant pas; parce qu'ils auroient toujours été frappés de cette pensée, que le monde passe, et que les récompenses du monde passent avec lui : *Mundus transit, et concupiscentia ejus* (1).

(1) 1. Joan. 2.

Il n'y a que la récompense des justes qui ne passe point, parce que les justes, dit l'Écriture, vivront éternellement, et que leur récompense est en Dieu qui ne peut changer : *Justi autem in perpetuum vivent, et apud Dominum est merces eorum* (1). Il n'y a que cette récompense des élus qui soit immuable, invariable, inaltérable, parce qu'elle consiste, dit Jésus-Christ, dans le bonheur qu'ils ont de voir Dieu, d'aimer Dieu, de posséder Dieu. Or éternellement ils le verront, éternellement ils l'aimeront, éternellement ils le posséderont. Comme le tourment des damnés sera d'être à jamais privés de Dieu, et d'avoir éternellement à sentir la perte de Dieu ; la béatitude des saints sera de ne pouvoir plus perdre Dieu, de ne pouvoir plus être séparés de Dieu, d'être unis pour jamais à Dieu. *Ecce merces Sanctorum* (2) ; voilà, et c'est l'Eglise elle-même qui le chante, voilà la récompense de ceux qui s'attachent à Dieu et qui le servent. Un royaume leur est préparé ; mais un royaume éternel, où il n'y aura ni succession, ni révolution : une couronne les attend ; mais une couronne dont le privilége incommunicable à toutes les couronnes du monde, doit être la perpétuité. Ils régneront ; mais leur règne, aussi bien que celui de Dieu, sera le règne de tous les siècles : éternité de puissance : *Ecce merces Sanctorum ;* voilà la récompense de ceux qui souffrent, et qui se mortifient pour Dieu : ils seront comblés de joie, mais d'une joie qui n'aura jamais de fin ; d'une joie qui ne sera ni troublée, ni interrompue ; d'une joie qui durera autant que Dieu, et que personne ne leur ôtera, ni n'aura le pouvoir de leur ôter : éternité de bonheur : *Ecce merces Sanctorum ;* voilà la récompense de ceux qui sont humbles, et qui, renonçant à eux-mêmes, deviennent par leur humilité grands devant Dieu : ils auront la gloire en partage, mais une gloire qui ne diminuera point, qui ne s'obs-

(1) Sap. 5. — (2) Offic. div. Antiph. 3. noct. 3. plur. Mart.

curcira point, qui sera toujours nouvelle, et dont la longueur des temps ne fera qu'augmenter l'éclat et le lustre : éternité de gloire.

En voulez-vous voir un rayon? *Ecce merces Sanctorum;* sans parler de cette gloire essentielle dont jouissent les saints dans le ciel, voyez les honneurs qu'ils reçoivent dès maintenant sur la terre. Voyez le culte que leur rend l'Eglise, et que l'on peut dans un sens, et avec raison, nommer un culte éternel. Jusqu'à la fin des siècles on célébrera dans l'Eglise de Dieu les victoires et les triomphes de ces glorieux prédestinés. Jusqu'à la fin des siècles l'Eglise militante les canonisera, en publiant leurs mérites, leurs conversions, leurs vertus, leurs ferveurs, leurs austérités. C'est pour cela que sont instituées leurs fêtes, et que chaque année le souvenir de ce qu'ils ont fait pour Dieu est solennellement renouvelé, afin qu'on ne le perde jamais, et que de siècle en siècle, de génération en génération, ces saints, ces élus de Dieu soient révérés. Tandis que l'Eglise de Jésus-Christ subsistera (or, elle subsistera toujours, puisque les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle), ce culte, cet honneur des saints subsistera. C'est ce que j'appelle un rayon de l'éternité de leur gloire, et comme une anticipation de l'éternité de leur récompense. La gloire des mondains meurt peu à peu, et s'ensevelit avec eux. Ils font pendant leur temps un peu de bruit; mais parce que leur temps est borné, leur mémoire, dit l'Ecriture, périt enfin avec ce bruit : *Periit memoria eorum cum sonitu*[1]. Combien de grands, autrefois les héros du monde, de qui l'on ne parle plus, et à qui l'on ne pense plus? leur gloire, qui n'étoit que pour le temps, s'est évanouie comme une fumée : celle des saints ne périra jamais. Tandis que Dieu sera Dieu, leur mémoire sera en bénédiction et en vénération : *In memoriâ*

(1) Psalm. 9.

æternâ erit justus (1). Eternellement, ô mon Dieu! vos amis seront honorés, parce qu'ayant été vos amis, et ne pouvant jamais cesser de l'être, ils ne cesseront jamais d'être dignes des honneurs que nous leur rendons, et d'en mériter infiniment plus que nous ne leur en pouvons rendre : *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus* (2).

Précieuse récompense! la pouvons-nous assez estimer! *Ecce merces Sanctorum.* Ce qui doit nous remplir de consolation, si nous sommes chrétiens d'esprit et de cœur, n'est-ce pas de penser que cette récompense nous est réservée dans le ciel? *Ecce merces vestra copiosa est in cœlis.* Car, malheur à nous, si notre récompense étoit seulement pour ce monde, et si nous étions du nombre de ceux dont Jésus-Christ disoit dans l'évangile : Ils ont reçu leur récompense : *Receperunt mercedem suam* (3). Malheur à nous, si nos noms, au lieu d'être écrits dans le ciel, n'étoient écrits que sur la terre, puisque, selon l'oracle du Saint-Esprit, être écrit sur la terre, c'est un caractère de malédiction. *Domine, omnes qui te derelinquunt, confundentur; recedentes à te in terrâ scribentur* (4); Seigneur, ceux qui vous abandonnent seront confondus ; et on écrira sur la terre ceux qui se retirent de vous. Au contraire, quand nous serions dans le monde les plus malheureux et les plus disgrâciés des hommes, si nous sommes en grâce avec Dieu, réjouissons-nous de ce que nos noms sont écrits dans le ciel ; et souvenons-nous qu'une des marques les plus certaines que nous en puissions avoir, c'est d'être éprouvés sur la terre par les afflictions et les tribulations : *In hoc gaudete, quòd nomina vestra scripta sunt in cœlis* (5). Dans quelque accablement que nous soyons de souffrances et de peines, consolons-nous par ce qui consoloit saint Paul, et ap-

(1) Psalm. 111. — (2) Psalm. 138. — (3) Matth. 6. — (4) Jerem. 17. — (5) Luc. 10.

pliquons-nous le sentiment dont il étoit pénétré quand il disoit : *Momentaneum hoc et leve tribulationis nostræ æternum gloriæ pondus operatur in nobis* (1). Ce moment si court des adversités présentes de cette vie, qui sont si légères, c'est-à-dire, cette maladie que Dieu m'envoye, cette injustice que l'on me fait, ce mauvais office que l'on me rend, cette persécution que l'on me suscite, cette perte de biens que le malheur des temps m'attire, cette humiliation qu'il me faut essuyer (car, quelque suite qu'ait tout cela, tout cela, dans l'idée de l'apôtre, n'est censé qu'un moment court et facile à passer : *Momentaneum hoc et leve*), toutes ces afflictions temporelles produiront dans moi le poids éternel d'une souveraine gloire : *æternum gloriæ pondus operatur in nobis*. Vous voulez un motif pressant, touchant, convaincant, pour vous animer à la patience chrétienne? Ai-je pu vous en donner un qui eût toutes ces qualités dans un plus éminent degré que celui-ci? je veux dire, l'éternité de cette gloire qui doit être la récompense des élus?

C'est par là que les saints ont triomphé du monde ; c'est par là qu'ils sont devenus inébranlables et invincibles dans les combats ; c'est par là, dit le maître des Gentils, qu'ils ont surmonté les tourmens, le feu, le fer, tout ce que la mort a de plus effrayant et de plus cruel. C'est ce qui les soutient encore tous les jours dans les rigoureuses épreuves que Dieu fait de leur constance et de leur fidélité. Ils souffrent tout, dit l'Ecriture, non-seulement avec patience, mais avec joie, parce que leur espérance est pleine de l'immortalité qui leur est promise : *Spes illorum immortalitate plena est* (2). Pourquoi ne les imitons-nous pas? Avons-nous d'aussi rudes combats qu'eux à soutenir? Avons-nous résisté comme eux, jusqu'à répandre du sang? Pourquoi donc sommes-

(1) 2. Cor. 4. — (2) Sap. 3.

nous si lâches ? pourquoi, dégénérant de la vertu de glorieux prédestinés, qui sont aujourd'hui nos modèl faisons-nous paroître tant de foiblesse dans des oc sions où, à leur exemple, nous devrions remporter nous-mêmes de saintes victoires ? C'est que nous n'e sageons pas comme eux cette immortalité où ils a roient, et dont l'espérance les piquoit, les encourage les emportoit au travers de tous les obstacles.

Triste et malheureuse différence qui se rencontre tre eux et nous ! Faisons-la cesser ; et pour cela, joign au motif qui les a touchés, leur exemple que Dieu n propose, fortifions-nous comme eux, et sanctifions-n par l'espérance des biens éternels. Autrement, mes cl auditeurs, en vain célébrons-nous avec l'Eglise les f des saints ; en vain, présumant du crédit qu'ils ont près de Dieu, les invoquons-nous. L'abrégé de la r gion, dit saint Augustin, est de pratiquer ce que n solennisons, et de faire de l'objet de notre culte la r de notre vie : *Summa religionis est imitari quod c mus* (1). La vue de la gloire du ciel les a détachés d terre ; il faut qu'elle opère dans nous le même effet foi de l'immortalité les a conduits à la sainteté ; il que nous y parvenions par la même voie. Et c'es bienheureux prédestinés ! vous tous dont nous hono en ce jour la glorieuse mémoire, ce que nous vous mandons, ou ce que nous vous conjurons de dema à Dieu pour nous. Vous avez été ce que nous somm et nous espérons être un jour ce que vous êtes ; vous senti nos misères, nous soupirons après votre béatit Quoique pécheurs, nous sommes vos frères. Quoiqu parés de vous, nous sommes unis à vous par le lie la plus étroite et de la plus intime société, qui est la c munion des saints. Quoique habitans de la terre, ne laissons pas d'être, en qualité de fidèles, vos c

(1) August.

toyens, et les domestiques de Dieu : *Cives Sanctorum et domestici Dei* (1). Quoique pauvres et gémissant dans cette vallée de larmes, nous ne prétendons pas moins que d'être, comme enfans de Dieu, vos cohéritiers et les cohéritiers de Jésus-Christ : *Hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi* (2). Regardez-nous donc comme revêtus de ces titres, et par là comme des sujets dignes de votre charité : regardez-nous comme ceux qui doivent remplir avec vous le nombre des élus, et dont la sanctification est désormais la seule chose que vous puissiez désirer. Ecoutez favorablement nos prières, et présentez-les à celui dont vous environnez le trône, puisqu'il se plaît même à vous exaucer. Recevez nos hommages et nos vœux, et étendez sur nous votre protection et votre zèle. Soyez nos patrons et nos intercesseurs, comme nous voulons être vos imitateurs. Jouissez de votre félicité ; mais souvenez-vous de nos besoins et de notre indigence. Ils s'en souviennent, chrétiens, et ils y pensent. Autant qu'ils sont tranquilles pour eux-mêmes, autant sont-ils zélés pour nous. Autant qu'ils sont sûrs de leur propre bonheur, autant, dit saint Cyprien, paroissent-ils, et témoignent-ils être en peine de notre salut : *Frequens nos et copiosa turba desiderat, jam de suâ immortalitate secura, et adhuc de nostrâ salute sollicita* (3). Comptons donc sur leur protection et sur leur intercession ; et ne pensons qu'à suivre leurs exemples, qui sans cela deviendront pour nous le sujet de notre condamnation. Imaginons-nous que chacun d'eux nous dit aujourd'hui du haut de la gloire, ce que saint Paul disoit aux Corinthiens : *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi* (4) ; Soyez mes imitateurs, comme j'ai été l'imitateur de Jésus-Christ. En un mot, vivons comme eux, combattons comme eux, souffrons comme eux, si

(1) Ephes. 2. — (2) Rom. 8. — (3) Cyprian. de mortalit. sub finem. — (4) 1. Cor. 11.

nous voulons régner avec eux et participer à leur gloire.

Voilà, sire, la gloire qui vous est réservée, et qui doit mettre le comble à votre bonheur. Tout le reste, quoique grand, quoique surprenant, quoiqu'au-dessus de toute louange, ne remplit pas encore la destinée de votre majesté. Il faut que la sainteté, et une sainteté glorifiée dans le ciel, en soit le couronnement. On ne me peut soupçonner de flatterie, quand je dirai que jamais monarque n'a su si parfaitement que votre majesté ce qui s'appelle l'art de régner. Mais il vous seroit, sire, bien inutile d'être aussi savant que vous l'êtes dans l'art de régner sur les hommes, et d'ignorer celui qui rend les hommes capables de régner un jour avec Dieu. Si le bonheur d'un prince pouvoit consister dans le nombre des conquêtes, s'il étoit attaché à ces vertus royales et éclatantes qui font les héros, et que le monde canonise, Votre Majesté, contente d'elle-même, n'auroit plus rien à désirer; elle n'auroit qu'à jouir tranquillement du fruit de ses glorieux travaux. Mais tout cela, sire, est encore trop peu pour vous. Il n'en falloit pas tant pour faire un roi accompli selon le monde : mais Votre Majesté est trop éclairée pour croire que ce qui fait la perfection d'un roi selon le monde, suffise pour faire le bonheur et la solide félicité d'un roi chrétien. Régner dans le ciel, sans avoir jamais régné sur la terre, c'est le sort d'un million de saints, et cela suffit pour être heureux. Régner sur la terre, pour ne jamais régner dans le ciel, c'est le sort d'un million de princes, mais de princes réprouvés, et par conséquent malheureux. Ma confiance, écrivoit saint Bernard (et ce qu'il disoit à une tête couronnée, je le dis aujourd'hui moi-même à Votre Majesté), ma confiance est que vous régnerez sur la terre et dans le ciel : *Sed et confido quòd hìc, et in æternùm regnabitis* (1). Que, malgré tous les dangers, malgré tous les

(1) Bern. Epist.

les obstacles du salut auxquels la condition des rois est exposée, Votre Majesté, sanctifiée par la vérité, je dis par la vérité des maximes de sa religion, en gouvernant un royaume temporel, méritera un royaume éternel. C'est dans cette vue, sire, que j'offre tous les jours à Dieu le sacrifice des autels : trop heureux si, pendant que tout le monde applaudit à Votre Majesté, éloigné que je suis du monde, je pouvois attirer sur elle une de ces grâces qui font les rois grands devant Dieu et selon le cœur de Dieu ! Car c'est à vous, ô mon Dieu ! et à votre grâce, de former des rois de ce caractère, de saints rois ; et ma consolation est, que celui à qui j'ai l'honneur de porter votre parole, par la solidité et par la grandeur de son ame, a de quoi accomplir vos plus grands desseins. La sainteté d'un chrétien est comme l'effet ordinaire de la grâce ; la sainteté d'un grand en est le chef-d'œuvre ; la sainteté d'un roi en est le miracle, celle du plus grand et du plus absolu des rois en sera le prodige ; et vous en serez, Seigneur, la récompense. Puissions-nous tous y parvenir, à cette récompense immortelle ! Je vous la souhaite, etc.

SERMON
POUR LE
PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT.

SUR LE JUGEMENT DERNIER.

Tunc videbunt Filium hominis venientem in nube, cum potestate magnâ et majestate.

Alors ils verront le Fils de l'homme venir sur une nuée, avec une grande puissance et une grande majesté. En saint Luc, chap. 21.

SIRE,

C'EST une réflexion bien judicieuse de saint Grégoire de Nazianze, que jamais le terme de majesté n'est attribué à Jésus-Christ dans l'évangile, que lorsqu'il s'agit du jugement universel, où la foi nous enseigne qu'il doit présider; et il est bien remarquable, dit saint Jérôme, que cet Homme-Dieu, qui par tant de titres étoit roi, n'a pris néanmoins cette qualité qu'en deux occasions. Premièrement, devant Pilate, c'est-à-dire, dans le temps de sa passion, parce que c'étoit là que le jugement du monde commençoit, ainsi qu'il l'avoit déclaré à ses disciples : *Nunc judicium est mundi* (1). Secondement, dans la description qu'il nous a faite du jugement même au chapitre vingt-cinquième de saint Matthieu, où il ne se désigne point autrement que sous le nom de roi, parce que c'est alors qu'il exercera pleinement la juridiction que son père lui a donnée sur tous les hommes : *Tunc dicet rex his qui à dextris erunt* (2).

Aussi est-ce proprement aux monarques et aux souverains qu'il appartient de juger; et jamais la majesté

(1) Joan. 12. — (2) Matth. 25.

d'un roi n'est plus auguste, que quand il tient son lit de justice, et qu'il paroît sur le tribunal. Encore plus vénérable, quand c'est un roi qui ajoute à l'éclat de la couronne les lumières d'une sagesse toute royale; un roi qui sait faire le discernement de ses sujets, et peser le mérite dans une juste balance; qui n'a pour le crime que des châtimens, tandis que toutes ses récompenses sont pour la vertu; qui non-seulement fait état de venger les injustices et les violences, mais qui s'applique à réformer la justice même; qui en corrige les abus, qui en rétablit le bon ordre; qui, sans éloigner personne de son trône, prête l'oreille aux humbles supplications des petits, écoute les plaintes des particuliers, et par là tient les juges et les magistrats dans le devoir: enfin qui, se voyant au-dessus de tous, n'a rien plus à cœur que d'être équitable envers tous. Car qu'y a-t-il qui nous représente mieux sur la terre le jugement de Dieu, et qui en soit une image plus sensible et une preuve plus authentique?

Mais, sire, si c'est le propre des rois de juger les peuples, il n'est pas moins vrai que c'est le propre de Dieu de juger les rois; et comme le grand privilége de la souveraineté est de ne pouvoir être jugé que de Dieu seul, on peut dire que la grande marque de l'autorité suprême de Dieu est d'être lui seul le juge de tous les souverains. Il nous l'a lui-même marqué en cent endroits de l'Écriture; et si son jugement doit être terrible pour toutes les conditions des hommes, il semble néanmoins qu'il affecte de le faire paroître plus redoutable pour les grands et pour les rois de la terre: *Terribili apud Reges terræ* (1).

C'est de ce jugement, sire, où les rois seront appelés aussi bien que les peuples, que j'ai à parler aujourd'hui. Autrefois S. Paul, prêchant cette matière en présence des infidèles mêmes et des païens, la traitoit avec

(1) Psalm. 75.

tant de force et tant d'énergie, qu'ils en étoient émus, saisis, effrayés : *Disputante autem illo de justitiâ et castitate, et de judicio futuro, tremefactus Felix* (1). Je n'ai ni le zèle, ni l'éloquence de saint Paul; mais aussi j'ai l'avantage de parler devant un roi chrétien et très-chrétien; devant un roi docile aux vérités de la religion, et disposé non-seulement à les écouter, mais à en profiter. Ainsi j'ai droit d'espérer de mon ministère, tout indigne que j'en suis, un succès beaucoup plus heureux. J'ai besoin pour cela des lumières du Saint-Esprit, et je les demande par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

De toutes les expressions dont les Pères de l'Église se sont servis pour nous donner quelque idée de la justice de Dieu, je n'en trouve point qui me paroisse plus belle, plus solide, et remplie d'un plus grand sens que celle de Tertullien, que vous avez souvent entendue, et qui ne peut être assez méditée; savoir, que Dieu est miséricordieux de son propre fonds, et qu'il est juste du nôtre : *Deus de suo optimus, de nostro justus* (2). C'est à cette parole que je veux m'attacher dans ce discours; et quoique le sujet que j'ai à traiter soit d'une étendue presque infinie, je me borne à cette pensée, parce qu'elle suffira pour vous faire entrer dans le mystère adorable, mais redoutable, du jugement de Dieu. Je veux vous montrer que le fonds de la justice de Dieu est en effet dans nous-mêmes; que si Dieu est sévère et rigoureux dans ses jugemens, comme l'Écriture nous le dit, c'est de nous-mêmes que procède cette sévérité; que c'est nous-mêmes qui le faisons tel pour nous; en un mot, que quand il nous jugera, il ne nous jugera que par nous-mêmes : *Deus de suo optimus, de nostro justus.*

(1) Act. 24. — (2) Tertull. de Resurrect. c. 14.

Pour établir ma proposition, et pour y observer quelque ordre, je remarque qu'il y a dans nous deux choses qui ont un rapport nécessaire au jugement de Dieu ; l'une est notre foi, et l'autre est notre raison. En qualité de chrétiens, nous avons la foi ; et en qualité d'hommes, nous avons la raison. La foi est une lumière surnaturelle, que nous avons reçue de Dieu depuis notre naissance ; et la raison est une lumière naturelle que nous avons apportée avec nous en naissant. Or c'est par ces deux grandes règles qui doivent nous diriger dans toute la conduite de notre vie, c'est par ces deux lumières, par ces deux connoissances que Dieu nous jugera. Comme chrétiens, il nous jugera par notre foi ; et comme hommes, il nous jugera par notre raison. Si donc dans le jugement qu'il fera de nous, il use de sévérité, c'est uniquement sur ces deux principes qu'elle sera fondée. Comprenez, s'il vous plaît, mon dessein, et le partage de ce discours. Sévérité du jugement de Dieu fondée sur la foi du chrétien, ce sera la première partie ; sévérité du jugement de Dieu fondée sur la raison de l'homme criminel et libertin, ce sera la seconde partie. Deux points de religion et de morale que toute l'éloquence des prédicateurs de l'évangile ne peut épuiser. N'en mesurez pas l'importance par ce que je vous en dirai ; mais de ce que je vous en dirai, vous pourrez toujours apprendre ce que vous en devez craindre. Voilà tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Tertullien admirant autrefois le zèle que les païens faisoient paroître pour leur fausse religion, et le comparant avec la froideur et l'indifférence des chrétiens dans le service et le culte du vrai Dieu, a fait une remarque bien solide, et dont nous n'éprouverons que trop la vérité au jugement dernier. Voyez, disoit ce grand homme, le caractère du démon. Il n'y a point de marque de

divinité qu'il n'affecte. On lui rend dans le monde les mêmes honneurs que l'on rend à Dieu ; on lui fait des sacrifices comme à Dieu; il a ses martyrs aussi bien que Dieu; ses lois sont reçues et observées plus exactement que celles de Dieu : et il s'est mis en possession de tout cela pour nous confondre un jour devant Dieu, quand il nous opposera la conduite de ces malheureux, qui, aveuglés des erreurs du monde, s'assujettissent à lui, et lui obéissent comme au Dieu du siècle: *Agnoscamus ingenia diaboli, idcircò quædam de Divinis affectantis, ut nos de suorum fide confundat et judicet*(1). C'est ainsi, mes chers auditeurs, et cette pensée a quelque chose de bien surprenant, c'est ainsi que la foi des païens doit entrer dans le jugement que Dieu fera des chrétiens, et que les vrais fidèles se verront alors condamnés par l'infidélité même.

Mais si cela est de la sorte, et si la foi des païens, toute superstitieuse qu'elle est, doit être pour nous si redoutable au tribunal de la justice de Dieu, jugez ce que nous devons craindre de notre propre foi. Car c'est par notre propre foi que commencera le jugement de Dieu. Celle des païens et des idolâtres ne sera tout au plus qu'un surcroît de conviction que Dieu y ajoutera ; mais la nôtre, c'est-à-dire, celle que nous professons, en sera l'essentiel et le capital. Et ce qui vous étonnera peut-être, mais que je vous prie de bien concevoir, comme le point important que j'ai à vous expliquer, c'est que Dieu nous jugera par notre religion, soit que nous l'ayons conservée, soit que dans le cœur nous l'ayons renoncée et abandonnée, soit que nous ayons cru constamment et sincèrement les vérités qu'elle nous proposoit, soit que nous ayons cessé de les croire. Il semble qu'il y ait en ceci de la contradiction : car si nous ne croyons plus les vérités que la foi nous propose, comment peut-on

(1) Tertull. de coron. in fine.

[redacted]

dire que c'est notre foi? et si ce n'est plus notre foi, comment Dieu nous jugera-t-il par elle? Ce sera à moi de répondre à cette difficulté; et je l'éclaircirai en telle sorte, que, bien loin qu'elle affoiblisse la proposition que j'ai avancée, elle en sera une des plus solides preuves.

Prenons donc d'abord le parti le plus favorable, et à votre piété, et à mon ministère. Nous faisons tous profession d'être chrétiens; et puisque nous portons cette qualité, mon devoir même m'oblige à supposer que nous avons dans le cœur la foi dont nous donnons extérieurement des témoignages, et que nous confessons au dehors. Or, supposant que nous l'avons, je dis que Dieu se servira d'elle pour nous juger. Aurons-nous droit de refuser cette condition? Mais comment Dieu y procédera-t-il? c'est, mes chers auditeurs, ce qui demande une réflexion particulière. Dieu nous jugera par notre foi, parce que c'est notre foi qui nous accusera devant lui; parce que c'est notre foi qui servira de témoin contre nous; parce que c'est notre foi, si jamais nous avons le malheur d'être réprouvés, qui dictera elle-même l'arrêt de notre réprobation. Peut-on contribuer en des manières plus différentes et plus directes à un jugement?

Oui, c'est notre foi qui nous accusera devant Dieu. Jésus-Christ l'a dit, et sa parole y est expresse : *Nolite putare quia ego accusaturus sum vos apud Patrem; est qui accusat vos Moyses* (1); ne pensez pas, disoit-il aux juifs, que ce soit moi qui doive vous accuser devant mon père; vous avez un accusateur, qui est Moïse. Or, par Moïse, comme remarque saint Augustin, il n'entendoit pas la personne de Moïse, mais il entendoit la loi de Moïse, les Ecritures qu'ils avoient par tradition reçues de Moïse, en un mot, la religion qu'ils suivoient et qui leur avoit été enseignée par Moïse. Comme s'il leur eût

(1) Joan. 3.

dit : c'est cette loi, c'est cette religion, ce sont ces écritures qui s'éleveront contre vous au jugement de Dieu. Mais ce qu'il leur disoit, chrétiens, doit être encore tout autrement vrai par rapport à nous. Car outre ces livres de Moïse qui nous sont communs avec les juifs, nous avons un évangile qui nous est propre; et cet évangile, si nous y prenons garde, n'est rien autre chose qu'une continuelle accusation de notre vie, en je ne sais combien de chefs, dont Moïse ni les prophètes n'ont point parlé. Nous devons donc nous attendre à soutenir devant Dieu des accusations bien plus pressantes et bien plus fortes que les juifs : pourquoi? parce que notre religion, en ajoutant à celle des juifs toutes les vérités évangéliques, se trouve bien plus ample, bien plus développée, bien plus sainte et plus parfaite que celle des juifs, et qu'elle aura par conséquent bien plus de reproches à nous faire.

C'est ce que saint Paul a voulu nous exprimer dans cet admirable passage de l'épître aux romains, où, parlant du jugement dernier, et voulant nous en donner une idée, il dit qu'il s'y fera comme un conflit entre les pensées des hommes, et que les pensées des hommes s'y accuseront mutuellement, et s'y défendront, tandis que Dieu, scrutateur des cœurs, en révélera tous les secrets : *Inter se invicem cogitationibus accusantibus, aut etiam defendentibus, in die cùm judicabit Deus occulta hominum* (1). Or ces pensées qui s'entre-accuseront, qui s'entre-choqueront, selon le terme, et dans le sentiment même de l'apôtre, ce sont celles qui partageront alo[rs] un réprouvé entre sa conscience et sa foi. Car sa foi l[ui] dira : tu as cru ceci; et sa conscience lui dira : tu as fa[it] cela. Ces deux pensées, tu as cru ceci, et tu as fait ce[la,] se trouvant opposées l'une à l'autre, formeront contr[e] la plus juridique de toutes les accusations. La foi se [dé]clarera contre la conscience criminelle; et la conscie[nce]

(1) Rom. 2.

criminelle tâchera à se défendre contre la foi, jusqu'à ce qu'enfin la foi triomphant des vains efforts de la conscience, la convaincra, la consternera, l'accablera : *inter se cogitationibus accusantibus, aut etiam defendentibus;* c'est la paraphrase que fait saint Chrysostôme de ces paroles de l'apôtre.

De là, chrétiens, j'ai dit que le premier témoin qui parlera contre nous dans notre jugement, c'est notre foi; et je l'ai dit après saint Augustin, qui, pour donner plus de jour à sa pensée, met là-dessus une différence bien remarquable entre les pécheurs et les justes. Car la foi, dit cet incomparable docteur, rendra aux justes témoignage pour témoignage, et aux pécheurs, témoignage contre témoignage : appliquez-vous, s'il vous plaît. Il dit que la foi rendra aux justes témoignage pour témoignage, parce qu'il est certain que les justes recevront devant Dieu un témoignage honorable de leur foi; et ce sera la récompense de celui qu'ils auront eux-mêmes rendu à la foi devant les hommes. Comme ils auront glorifié leur foi devant les hommes par leur bonne vie et par leurs vertus, leur foi à son tour les glorifiera devant Dieu, par la justification de leurs personnes et de leurs œuvres. Au contraire, poursuit saint Augustin, cette même foi rendra aux pécheurs témoignage contre témoignage, parce qu'au lieu que les pécheurs auront démenti leur foi par une vie déréglée et corrompue, leur foi se faisant malgré eux reconnoître à eux, les confondra d'une manière sensible : et cela comment? Tertullien l'explique dans l'excellent traité qu'il a composé du témoignage de l'ame, où il représente une ame réprouvée aux prises, si j'ose me servir de cette expression, avec Dieu et avec elle-même. Car au même temps que Dieu, d'une part, pressera le réprouvé, sa foi, comme un témoin incorruptible, lui dira, de l'autre : il est vrai, tu croyois un Dieu, mais tu ne t'es pas mis en peine de le

chercher et de lui plaire : tu avois renoncé au monde en qualité de chrétien, et tu n'as pas laissé d'en être esclave : tu détestois les idoles de la Gentilité, qui n'étoient que des idoles de bois et de pierre ; mais tu t'es fait dans le christianisme des idoles de chair : *Deum prædicabas, et non requirebas ; dæmonia abominabaris, et illa colebas* (1). Voilà, dit ce père, le témoignage que la foi portera contre les pécheurs.

Mais s'en tiendra-t-elle là ? non. Car, après avoir porté contre eux ce témoignage, elle prononcera elle-même l'arrêt de leur réprobation ; et en quels termes ? observez ceci : dans les mêmes termes qu'il est déjà conçu en tant d'endroits de l'évangile. En effet, qu'y a-t-il dans l'évangile de plus souvent répété, que ces malédictions et ces anathêmes fulminés par Jésus-Christ contre les mauvais chrétiens ? Et qu'est-ce que ces anathêmes, sinon autant d'arrêts de la réprobation future des pécheurs, dressés par avance, et qu'il ne reste plus qu'à leur signifier ? quand nous lisons dans saint Matthieu : *Væ mundo à scandalis* (2) ; *væ vobis, hypocritæ* (3) ; *væ vobis divitibus* (4) ; *væ vobis qui consolationem habetis vestram* (5) ; malheur à vous, sensuels et voluptueux, qui ne respirez sur la terre que le plaisir ; malheur à vous, riches superbes, et insensibles aux misères des pauvres ; malheur à vous, hypocrites, c'est-à-dire, politiques du siècle, qui n'avez qu'une vaine montre et une fausse apparence de probité ; malheur à vous, qui par vos scandales et vos pernicieux exemples, faites périr les ames de vos frères quand Jésus-Christ nous parle de la sorte, ne recevons nous pas tout cela comme autant d'oracles de notre religion ? Or je l'ai dit et je le redis : ces oracles de notre religion se changeront en autant d'arrêts, et d'arrêts définitifs dans le jugement de Dieu. Le fils de Dieu n'a

(1) Tertul. de testimon. anim. — (2) Matth. 18. — (3) Matth. 23. — (4) I — (5) *Ibidem*.

qu'à les ramasser tous, et qu'à en faire l'application. Cette seule parole, *væ vobis divitibus*, malheur à vous, riches, aura pour damner un avare le même effet que cette autre, *discedite maledicti* (1), retirez-vous maudits. C'est donc ainsi que toute la procédure du jugement des chrétiens se réduira à leur religion.

Et voilà, mes chers auditeurs, l'éclaircissement, et même le sens littéral de cette proposition de saint Jean si étonnante, et qui semble d'abord si paradoxe, quand il dit que celui qui croit ne sera pas jugé : *Qui credit eum, non judicatur* (2). Car il ne prétend pas que celui qui croit ait une exemption et un privilége pour ne point comparoître, au dernier jour, devant le tribunal de Jésus-Christ; ce n'est point de cette manière qu'il l'entend; mais il dit que celui qui croit, en conséquence de ce qu'il aura cru, ne sera point jugé; parce que dès là qu'il aura cru, il se jugera lui-même, sans qu'il soit nécessaire qu'un autre le juge. Car, ou il aura vécu conformément à sa créance et à sa religion, et alors sa religion seule le justifiera; ou sa vie n'aura eu nul rapport à sa foi, et alors sa foi seule le condamnera. Tellement que Jésus-Christ, s'il m'est permis de parler de la sorte, n'aura plus à le juger, parce qu'il le trouvera déjà tout jugé; et que toute la juridiction qu'il exercera, comme souverain juge, sera de confirmer par une ratification authentique le jugement secret que notre foi aura fait de nous, et de le rendre, de particulier qu'il étoit, commun et public. Voilà, mes chers auditeurs, la première pensée qui s'est présentée à moi sur le sujet que je traite.

Pensée touchante, mais surtout pensée terrible! c'est ma religion qui me jugera. Ah! chrétiens, la grande parole! comprenons-en toute l'étendue et toute la force. C'est ma religion qui me jugera; cette religion si sainte, si pure, si irrépréhensible; cette religion si ennemie de

(1) Matth. 25. — (2) Joan. 3.

mon amour-propre, si contraire à mes inclinations, si opposée à l'esprit du monde dont je suis rempli; cette religion aussi exacte et aussi sévère dans ses maximes, que Dieu l'est dans ses jugemens; ou plutôt, dont les maximes ne sont rien autre chose que le jugement de Dieu même. C'est par elle que Dieu décidera de mon sort éternel; c'est sur elle que roulera tout l'examen de ma vie : et il ne sera point en mon pouvoir de la récuser; et je n'aurai point droit de demander que mes actions soient pesées dans une autre balance que la sienne; et je ne serai point reçu à me justifier sur d'autres principes que les siens. Quelque excuse que j'allègue à Dieu, il me rappellera toujours à cette foi, et il m'obligera à répondre sur autant d'articles qu'elle m'aura enseigné de vérités. Il n'y en aura pas une qui ne soit pour moi la matière d'une discussion rigoureuse. Et parce que la croix de Jésus-Christ aura été l'abrégé de toutes les vérités de la foi, cette croix, ce signe auguste et vénérable du Fils de l'homme paroîtra tout éclatant de lumière, pour être la règle de mon jugement et de celui du monde entier, comme il commença à l'être quand il fut élevé sur le Calvaire : *Et tunc parebit signum Filii Hominis* (1). Cette croix me sera présentée; et tout ce qui n'en portera pas dans moi le caractère et le sceau, sera réprouvé de Dieu. Ah! mon Dieu, est-il donc vrai que vous employerez pour ma perte jusqu'à l'instrument de mon salut, et que ce qu'il y a en moi de plus saint, je veux dire ma religion, prendra parti contre moi-même?

Oui, chrétiens, c'est ce que nous devons craindre et de quoi nous ne pouvons avec trop de soin nous pr[é]server; c'est ce qui doit nous faire frémir dans l'attent[e] de ce jugement redoutable. Pendant cette vie nous n'[y] pensons pas, ou nous n'en sommes qu'à demi touch[és]. Comme nous ne considérons les vérités de la foi que

(1) Matth. 24.

perficiellement, àpeine en appréhendons-nous les conséquences: ces maximes évangéliques que l'on nous prêche, cette voie étroite du salut, cette nécessité de la pénitence, cette obligation indispensable de mortifier sa chair, et de la crucifier avec ses vices; tout cela sont termes spécieux que nous écoutons avec respect, que nous débitons quelquefois magnifiquement aux autres, et que nous n'entendons plus dès qu'il est question de les réduire à la pratique. Mais quand Jésus-Christ, avec tout l'éclat de sa majesté et tout le poids de sa puissance, viendra nous imprimer une idée vive de ces grandes vérités; et qu'en les appliquant à notre vie, il nous fera voir dans toute notre conduite une monstrueuse contradiction de mœurs et de créance; quand il comparera tous ces principes de détachement de soi-même, de renoncement à soi-même, avec nos injustices, avec nos vengeances, avec nos sensualités, avec nos délicatesses et ces recherches continuelles de nous-mêmes; ah! c'est alors que nous apprendrons combien il est affreux de tomber entre les mains de ce Dieu vivant, de ce Dieu, non plus seulement l'auteur ni le consommateur, mais le défenseur, mais le vengeur de notre foi.

Maintenant cette foi est comme languissante, ou presque morte dans nos cœurs; et quand le Fils de l'homme paroîtra à la fin des siècles, il doute, ce semble, s'il en trouvera encore quelques restes sur la terre. Oui, chrétiens, il en trouvera; et il en trouvera du moins autant qu'il lui en faudra pour nous juger, et pour nous condamner. Car cette foi qui étoit presque morte, et comme ensevelie dans nous, ressuscitera avec nous; et un des miracles que doit opérer Jésus-Christ, lui qui est notre résurrection et notre vie, sera de faire revivre intérieurement la foi dans nos ames, au même temps qu'il fera revivre nos corps. Or cette foi, écoutez un beau sentiment de saint Augustin, cette foi ainsi ranimée,

ainsi ressuscitée par la présence de Jésus-Christ, lui demandera justice; et contre qui? non pas contre les tyrans qui l'auront persécutée; elle se fera honneur de leurs persécutions: non pas contre les païens qui l'auront méconnue; leur infidélité les rendra en quelque sorte moins criminels : mais contre nous; et de quoi? de tous les outrages que nous lui aurons faits. Justice, de l'avoir laissée languir dans l'inutilité et l'oisiveté d'une vie mondaine, sans la mettre en œuvre, et sans jamais la faire agir pour Dieu. Justice, de l'avoir retenue captive dans l'état du péché, où notre endurcissement nous aura fait passer sans trouble des années entières. Justice, de l'avoir déshonorée par des actions indignes du nom que nous portions, et du caractère dont nous étions revêtus. Justice, de l'avoir décriée et scandalisée devant les hérétiques, ses mortels ennemis, qui n'auront pas manqué de s'en prévaloir contre elle, et contre nous. Enfin justice, de ce qu'étant capable par elle-même de nous faire des saints, elle n'aura pas été par notre faute assez puissante pour nous empêcher d'être des impies et des réprouvés. C'est de quoi elle demandera justice à Dieu, et c'est à nos dépens que cette justice lui sera accordée.

Mais après tout, si cette religion se trouvoit entièrement détruite en nous, et s'il arrivoit que par le déréglement de nos mœurs, nous fussions tombés dans une irréligion secrète, état où le péché enfin conduit: si cela étoit, Dieu nous jugera-t-il encore par la foi? Ne perdez pas ceci, je vous prie; voici le nœud de la difficulté que je me suis moi-même proposée. Oui, mes chers auditeurs, Dieu nous jugera encore par notre foi; et bien loin que cette irréligion secrète adoucisse en aucune sorte notre jugement, c'est ce qui en redoublera la rigueur.

Car il faut, chrétiens, et cette pensée n'est pas de moi, mais de saint Jérôme, il faut bien établir dans nos esprits une vérité à quoi peut-être nous n'avons jamais

fait toute la réflexion nécessaire : que dans le jugement de Dieu il y aura une différence infinie entre un païen qui n'aura pas connu la loi chrétienne, et un chrétien qui, l'ayant connue, y aura intérieurement renoncé ; et que Dieu, suivant les ordres mêmes de sa justice, traitera l'un bien autrement que l'autre. On sait assez qu'un païen à qui la loi de Jésus-Christ n'aura point été annoncée, ne sera pas jugé par cette loi; et que Dieu, tout absolu qu'il est, gardera avec lui cette équité naturelle de ne le pas condamner par une loi qu'il ne lui aura pas fait connoître : et c'est ce que saint Paul enseigne en termes formels : *Quicumque sine lege peccaverunt, sine lege peribunt* (1). Mais je prétends qu'il n'en est pas de même d'un chrétien qui a professé la loi de Jésus-Christ, et qui, après l'avoir embrassée, en a dans la suite secoué le joug. Je prétends qu'ayant péché après avoir reçu cette loi, il doit périr par cette loi, et que sa désertion est justement le premier chef que Dieu produira contre lui. Car il ne lui étoit pas permis, dit saint Chrysostôme, de s'émanciper de l'obéissance due à cette loi, après s'être engagé à elle par le baptême. Il ne pouvoit plus sans apostasie, après avoir ratifié cet engagement par divers exercices du christianisme, y renoncer de ce renoncement même intérieur dont je parle. Qu'arrivera-t-il donc? Remarquez la fin malheureuse de l'impiété : cette loi de Jésus-Christ abandonnée et renoncée, poursuivra l'impie au jugement de Dieu, comme un déserteur. Et de même qu'un déserteur de la milice séculière est traité, s'il a le malheur d'être repris, selon les lois les plus rigoureuses de la milice qu'il a quittée ; ce qui n'est point censé injuste, parce que tout homme, dit-on, doit subir la sévérité des lois auxquelles il s'est lui-même obligé : ainsi, mais à bien plus forte raison, un libertin présenté devant Dieu comme un déserteur de

(1) Rom. 2.

sa religion, doit être jugé suivant les maximes de cette religion même, sans qu'il puisse prétexter que ce n'étoit plus sa religion, et qu'il ne la connoissoit plus, puisque, bien loin de le justifier, c'est ce qui fera son crime de ne l'avoir plus reconnue. Pensée que saint Cyprien exprimoit si noblement, quand il disoit, en parlant du baptême : *Baptismus ornat Christi militem, convincit desertorem* (1). Car j'appelle toujours déserteur de la milice de Jésus-Christ, celui qui n'a plus le christianisme dans le cœur, quoiqu'il en conserve encore les dehors.

Je sais néanmoins, et il est bon d'aller au-devant de tout, je sais ce que l'infidélité pourroit opposer; je sais que jusque dans la profession de notre foi, Dieu nous a faits libres ; je sais que la religion est une vertu qui demande le consentement de notre volonté, et que pour être chrétien il faut vouloir l'être. Mais Dieu par là n'entend pas que nous ayons droit de l'être, ou de ne le pas être, selon nos caprices; et qu'après nous être une fois soumis à son évangile, il nous soit libre d'en laisser et d'en prendre ce qu'il nous plaira. Ce sera donc à nous, si nous avons été assez perdus, assez obstinés pour étouffer dans notre cœur une foi si sainte, de lui en rendre raison, et de lui dire pourquoi. Or, quelle raison lui en rendrons-nous? Dirons-nous que cette religion ne nous a pas paru assez bien fondée? Il sera bien étrange, que ce qui a suffi pour convaincre un monde entier, ne nous ait pas convaincus nous-mêmes; et qu'une religion à laquelle les plus grands hommes de la terre se sont rendus ; contre laquelle un saint Augustin, avec toute la force de son génie et toute la curiosité de son esprit, n'a pu se défendre; qui par l'évidence de ses miracles a triomphé de toutes les erreurs du paganisme ; et qui dans ses preuves, dans ses principes, dans ses règles, dans sa morale, dans ses mystères, dans son établissement,

(1) Cyprian.

blissement, portoit toutes les marques de la divinité : qu'une telle religion n'ait pas eu de quoi nous satisfaire. C'est, dis-je, ce qui sera bien étonnant. Mais sans que Dieu entre avec nous dans une pareille recherche, il n'aura qu'à nous demander si c'est en effet par raison que nous nous serons départis de notre première soumission à la foi. Si pour nous engager dans un pas aussi dangereux et aussi hardi que celui-là, nous avons bien consulté, bien examiné, bien cherché à nous instruire : et supposé que nous l'ayons cherché, que nous ayons examiné, consulté ; si nous l'avons fait avec humilité, si nous l'avons fait avec docilité, si nous l'avons fait sans préjugé, si nous l'avons fait par un désir sincère de découvrir la vérité ; surtout, si nous l'avons fait avec cette pureté de vie qui devoit servir de disposition aux lumières de la grâce : car dans une affaire de cette conséquence, il ne falloit rien omettre, ni rien négliger.

Or dans tous ces chefs, Dieu trouvera de quoi nous confondre, et de quoi nous condamner : car il nous fera voir, mais évidemment, que tout ce désordre de notre infidélité n'aura point eu d'autre principe qu'une ignorance criminelle où nous aurons vécu, sans nous être jamais appliqués à une étude sérieuse de notre religion. Et certes, rien pour l'ordinaire de plus ignorant en matière de religion, que ce qu'on appelle les libertins du siècle. Il nous fera voir que dans l'examen que nous aurons fait des vérités de la foi, nous aurons presque toujours apporté un esprit d'orgueil, un esprit présomptueux et opiniâtre, un esprit plein de lui-même, plein de sa propre suffisance, et abondant en son sens. Il nous fera voir, et il nous reprochera que tandis que nous étions si rebelles à sa parole, nous avons été sur mille articles les plus dociles à la parole des hommes. Il nous fera voir que nous n'aurons communément raisonné, philosophé sur notre créance qu'avec malignité, et

dans le dessein d'y trouver du foible pour la contredire : prévention seule capable d'éloigner Dieu de nous, quand d'ailleurs il auroit voulu se communiquer à nous. Voilà sur quoi il nous confondra.

Mais ce qui mettra le comble à notre confusion, c'est lorsque remontant à la source, et nous y faisant remonter avec lui, il nous forcera à reconnoître les deux vraies causes de notre infidélité, savoir : le libertinage de notre esprit, et le libertinage de notre cœur. Libertinage de notre esprit, qui se sera fait juge de tout, pour ne s'assujettir à rien ; qui se sera détaché de la foi, non pas pour suivre un meilleur parti, mais pour ne savoir plus lui-même ni ce qu'il suivoit, ni ce qu'il ne suivoit pas ; pour abandonner toutes choses au hasard, pour se réduire à une malheureuse indifférence en matière de religion ; disons mieux, pour n'avoir plus absolument de religion. Libertinage de notre cœur qui, se trouvant gêné par la foi, nous aura peu à peu sollicités, et enfin déterminés à sortir de cette contrainte, et à nous affranchir de la servitude : ce que Dieu n'aura pas de peine à justifier, et ce qu'il justifiera par une comparaison sensible et convaincante, en nous montrant que tandis que nos mœurs ont été réglées, notre foi a été saine ; et que notre foi n'a commencé à se démentir que quand nos mœurs ont commencé à se corrompre.

Or, encore une fois, que répondrons-nous à tout cela? En appellerons-nous de notre foi à notre raison ; et espérons-nous que cette raison qui, dans les principes de la théologie, est un des fondemens essentiels et nécessaires de notre foi, nous serve de défense contre la foi même ? Non, non, mes frères, dit saint Chrysostôme, ne nous promettons rien de ce côté-là : si notre foi nous condamne, ce sera du consentement et de l'aveu de notre raison. Car cette raison nous disoit elle-même que nous ne devions pas trop déférer à nos vues naturelles,

t à ses connoissances; que, dans les choses de Dieu, il alloit avoir recours à des lumières supérieures et moins rompeuses; et que, quelque éclairée qu'elle pût être, a foi et l'autorité de Dieu devoient l'emporter sur elle. C'est ce que la raison nous dictoit : de sorte que quand nous lui avons permis de critiquer et de censurer les points de notre foi, nous lui avons donné, non-seulement plus qu'elle ne demandoit, mais ce qu'elle ne demandoit pas. Elle nous condamnera donc jusque dans la perte de notre foi. Cependant n'y trouverons-nous point d'ailleurs quelque appui? Ah! chrétiens, le foible appui que celui de notre raison contre le jugement de Dieu! Quand un sujet veut entrer en raisonnement avec son prince, et disputer de ses droits avec son souverain, il faut qu'il se sente bien fort; et pour peu que sa cause soit douteuse, on ne peut pas l'excuser d'une extrême folie d'en vouloir sortir par raison. Que sera-ce d'une créature qui veut contester avec son créateur? Hé! qui suis-je, Seigneur, pour me mesurer avec vous? Ne sais-je pas que, pour une raison que je pourrai peut-être alléguer en ma faveur, vous m'en opposerez cent autres auxquelles je n'aurai rien à répliquer? ainsi parloit le saint homme Job. Quel doit donc être le sentiment d'un pécheur? C'est là néanmoins la ressource de l'homme criminel et libertin : il veut traiter avec Dieu par voie de raison, et par conséquent il veut être jugé par la raison; et c'est l'autre tribunal où je le vais présenter dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une doctrine aussi pernicieuse qu'elle paroît religieuse dans son principe, de croire que depuis le péché de notre premier père, tout est corrompu dans notre raison; et c'est rendre l'homme libertin, sous prétexte de l'humilier, de dire qu'au défaut de la foi, il n'a plus

d'autre règle de sa conduite que la passion et l'erreur. Indépendamment de la foi, nous avons une raison qui nous gouverne, et qui subsiste même après le péché : une raison qui nous fait connoître Dieu, qui nous prescrit des devoirs, qui nous impose des lois, qui nous assujettit à l'ordre. Or, ce qui fait tout cela en nous ne peut pas être absolument ni entièrement dépravé. Je sais que cette raison seule, sans la grâce et sans la foi, ne suffit pas pour nous sauver ; et en cela je renonce au pélagianisme. Mais du reste, quoiqu'elle n'ait pas la vertu de nous sauver, je prétends qu'elle est plus que suffisante pour nous condamner ; et j'ai saint Paul pour garant et pour auteur même de ma proposition. J'avoue que cette raison, surtout depuis la chute du premier homme, est souvent offusquée des nuages de nos passions : mais je soutiens qu'elle a des lumières que toutes les passions ne peuvent éteindre, et qui nous éclairent parmi les plus épaisses ténèbres du péché. Soit donc que nous considérions cette raison dans sa pureté et dans son intégrité, c'est-à-dire, dans l'état où nous l'avons reçue de Dieu en naissant ; soit que nous la considérions dans sa corruption, c'est-à-dire, dans l'état où nous-mêmes nous l'avons réduite par nos désordres : je dis, chrétiens, que Dieu s'en servira également pour nous juger. Pourquoi? parce qu'il nous jugera, non-seulement par les connoissances naturelles que nous aurons eues du bien et du mal, mais même par nos propres erreurs, et c'est ce que j'ai présentement à développer.

Dieu nous jugera par la droite raison qu'il nous a donnée. Rien de plus vrai, mes chers auditeurs ; et voici l'ordre qu'il y gardera. Nous choquons ouvertement cette raison, et nous nous révoltons contre elle ; il la suscitera contre nous. Nous ne voulons pas écouter cette raison quand elle nous parle ; il nous la fera entendre malgré nous. Nous nous formons des prétextes pour engager

cette raison dans le parti de notre passion ; il dissipera tous ces prétextes, en nous découvrant à nous-mêmes ce qu'il y avoit en nous de plus caché, et ce que nous n'y voulions pas apercevoir. Ces trois articles qui sont, suivant la doctrine de saint Bernard, les trois principaux degrés de l'orgueil de l'homme, fourniront à Dieu contre les réprouvés une matière infinie, et les plus justes titres de condamnation. Suivez ceci.

Nous péchons contre toutes les vues de notre raison, et c'est par où Dieu d'abord nous jugera. Car enfin, pourra-t-il dire à tant de libertins et à tant d'impies ; puisque votre raison étoit le plus fort retranchement de votre libertinage, il falloit donc exactement vous attacher à elle ; et pour ne donner aucune prise à ma justice, plus vous vous êtes licenciés du côté de la foi, plus deviez-vous être réguliers, sévères, irrépréhensibles du côté de la raison. Or, voyons si c'est ainsi que vous vous êtes comportés. Voyons si votre vie a été une vie raisonnable, une vie d'hommes. Et c'est alors, chrétiens, que Dieu nous produira cette suite affreuse de péchés dont saint Paul fait aux Romains le dénombrement, et qu'il reprochoit à ces philosophes qui, par la raison, avoient connu Dieu, mais ne l'avoient pas glorifié comme Dieu ; des impudicités abominables, et dont la nature même a horreur ; des artifices diaboliques à inventer sans cesse de nouveaux moyens de contenter les plus sales désirs, et une scandaleuse effronterie à en faire gloire ; des injustices criantes à l'égard du prochain, des violences, des usurpations, des oppressions soutenues du crédit et de la force ; des perfidies noires et des trahisons, communément appelées intrigues du monde ; des jalousies enragées, qu'il me soit permis d'user de ce terme, fomentées du levain d'une détestable ambition ; des animosités et des haines portées jusques à la fureur, des médisances jusques à la calomnie la plus atroce, des ava-

rices jusques à la cruauté la plus impitoyable, des dépenses jusques à la prodigalité la plus insensée, des excès de table jusques à la ruine totale du corps, des emportemens de colère jusques au trouble de l'esprit. Mais que dis-je, et où m'emporte mon zèle? tout cela se trouve-t-il donc dans la conduite d'un homme abandonné à sa raison, et déserteur de sa foi? Oui, mes frères, tout cela s'y trouve communément, et l'expérience le vérifie.

Je sais qu'en spéculation l'un n'est pas une conséquence nécessaire de l'autre : mais il l'est en pratique, et l'a toujours été. Soit que Dieu, par un juste châtiment, livre alors ces ames profanes à leurs brutales passions, comme l'a estimé l'apôtre ; soit que le naturel et le penchant, malgré les foibles vues de la raison, les entraîne là : quoi qu'il en soit, ces monstres de péchés se trouveront tous rassemblés dans les trésors de la colère de Dieu : *Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis?* (1) Dieu les représentera tous à la fois à un réprouvé; et, par une espèce d'insulte (ne vous scandalisez pas de cette expression ; c'est Dieu lui-même qui parle ainsi, et qui enfin prétend à ce dernier jour être en droit d'insulter à l'impie, ou du moins à son impiété : *Ego quoque ridebo, et subsannabo* (2)), Dieu, dis-je, par une espèce d'insulte, lui demandera si sa raison lui suggéroit toutes ces abominations, si sa raison les approuvoit, si sa raison étoit là-dessus d'intelligence avec lui.

Ah! Seigneur! s'écrioit saint Augustin, pressé des remords intérieurs qu'une vérité si terrible lui faisoit sentir, je le confesse; voilà la pensée qui a consommé l'ouvrage de ma conversion; voilà le coup de mon salut, et ce qui m'a retiré du profond abîme de mon iniquité : la crainte de votre jugement, fondée sur le jugement de ma raison, c'est ce qui m'a rappelé à vous. Je tâchois,

(1) Deuter. 32. — (2) Prover. 1.

Seigneur, à me défaire de vous, et à vivre comme n'ayant plus de Dieu : mais j'avois une raison dont je ne me pouvois défaire ; et cette raison me suivoit partout. Quelque secte que j'eusse embrassée, et dans quelque opinion que je me fusse jeté, le péché où je vivois me paroissoit toujours péché. Soit que je fusse manichéen, soit que je fusse catholique, soit que je ne fusse rien du tout, ma raison me disoit que je n'étois pas ce que je devois être, et qu'il ne m'étoit pas permis d'être ce que j'étois. Et quand me le disoit-elle ? au milieu de mes plaisirs, parmi les divertissemens et les joies du siècle, dans les momens les plus doux et les plus agréables. C'est alors que cette raison venoit me troubler, et je la trouvois en tous lieux et en tout temps, comme un adversaire formidable qui s'opposoit à moi. Or de là, Seigneur, je concluois ce que je devois craindre de votre justice : car si je ne puis pas, disois-je, éviter la censure de ma raison, qui est une raison foible et imparfaite ; comment pourrai-je éviter celle de mon Dieu, c'est-à-dire, la rigueur de son jugement ? Voilà, chrétiens, ce qui se passoit dans saint Augustin, et ce qui se passe tous les jours dans nous, quand nous commettons le péché avec la vue actuelle de la malice qu'il renferme. Or, ces combats de notre raison contre nous-mêmes, de notre raison contre nos passions, de notre raison contre notre libertinage, c'est déjà le commencement, ou comme une ébauche du jugement de Dieu.

Ce n'est pas assez : en mille autres choses où notre raison ne nous parle pas si fortement, ni si clairement, quoiqu'elle nous parle toujours, nous fermons l'oreille ; et parce que si nous la consultions, ou si nous nous rendions attentifs à ce qu'elle nous dit, elle traverseroit souvent nos desseins et nos entreprises, et par là nous deviendroit importune, bien loin de nous appliquer à l'entendre, nous étouffons sa voix, ou nous l'affoiblis-

sons : de sorte qu'elle ne peut presque plus pénétrer jusqu'à notre cœur. C'est le second désordre qui règne aujourd'hui ; mais désordre qui cessera dans le jugement de Dieu. Car il est certain, comme l'a fort bien remarqué saint Ambroise, que Dieu, en nous jugeant, nous forcera malgré nous à écouter notre raison. Et il lui sera bien aisé, dit ce saint docteur ; ou plutôt, l'état même où nous serons réduits ne nous y forcera que trop. Car ce qui nous empêche maintenant d'entendre la raison qui nous parle, c'est au-dedans de nous le tumulte de nos passions ; ce sont au-dehors les objets que nous font voir nos sens, je veux dire, le mensonge et l'imposture, l'adulation et la flatterie qui nous séduit ; la confusion, le bruit, le grand air du monde qui nous dissipe. Or, quand Dieu viendra nous juger, tout cela ne sera plus. Il n'y aura plus de monde pour nous, parce que la figure de ce monde sera passée, comme dit l'apôtre : *Præterit enim figura hujus mundi*(1). Il n'y aura plus de passions dans nous, parce que la mort les aura éteintes. Il n'y aura plus de flatteurs auprès de nous, parce qu'il n'y aura plus personne qui ait intérêt à nous plaire. Abandonnés de toutes les créatures, nous resterons seuls avec nous-mêmes : et c'est alors que notre raison parlera, et qu'elle parlera hautement. C'est alors qu'au lieu de ces mensonges agréables et avantageux qui nous auront flattés et dont nous n'aurons pas voulu nous désabuser, elle nous dira des vérités fâcheuses et humiliantes que nous n'aurons jamais sues, parce que nous aurons affecté de ne les pas savoir. C'est alors qu'elle nous fera remarquer des défauts réels, des défauts grossiers, là où notre esprit se figuroit des perfections imaginaires. Et quelle sera notre surprise, de nous voir peut-être condamnés par les choses mêmes dont on nous aura tant félicités et tant applaudis !

(1) 1. Cor. 7.

Enfin, parce qu'en certains points où les déguisemens et les artifices, pour ne pas dire les hypocrisies de l'amour-propre, sont si ordinaires, nous aurons cherché des raisons pour engager notre raison même dans les intérêts de notre passion, que fera Dieu? lui qui, dans la pensée de saint Paul, est le plus subtil et le plus pénétrant anatomiste de notre cœur; lui qui en sait si bien faire toutes les dissections, et qui entre jusque dans toutes les jointures, c'est-à-dire, dans les plis et replis de l'ame pour en discerner les mouvemens les plus cachés; car c'est l'image sous laquelle l'apôtre nous le représente: *Pertingens usque ad divisionem animæ, compagum quoque ac medullarum, et discretor cogitationum cordis* (1); il débrouillera tout ce mélange de passion et de raison; il séparera l'une d'avec l'autre; il mettra d'une part la raison, et d'autre part la passion; il distinguera les intentions et les prétextes, les apparences et les effets, l'illusion et la vérité; et de ce discernement il nous fera conclure à nous-mêmes, à nous désormais malgré nous raisonnables, qu'il n'y a eu dans nous que malice et qu'iniquité. Voyez, nous dira-t-il, en nous appliquant un rayon de sa lumière; et, selon la doctrine des théologiens, il nous l'appliquera par les remords de notre propre raison: voyez, et connoissez le motif qui vous a fait agir en telle et en telle affaire, en telle et en telle occasion. Ici c'est une maligne envie à laquelle vous saviez donner toute la couleur d'un véritable zèle. Là c'est une vengeance que vous déguisiez sous un faux dehors de justice. Vous étiez officieux et charitable; mais vous ne l'étiez que pour mieux parvenir à vos fins. Vos actions étoient édifiantes; mais en édifiant le prochain, vous vous cherchiez vous-même, et ne cherchiez que vous-même. Ah! chrétiens, que d'hypocrites à qui Dieu tout à coup levera le masque! Que

(1) Hebr. 4.

de vertus chimériques et plâtrées, dont nous recevrons plus de confusion que de nos vices mêmes reconnus de bonne foi et confessés ! Que de mérites prétendus, qui auront eu dans ce monde toute leur récompense, et qui ne seront payés dans l'autre que d'une éternelle réprobation !

Mais, après tout, si notre raison a été en effet dans l'erreur, et que ce soient les erreurs de notre raison qui nous aient fait pécher, comment Dieu nous condamnera-t-il par elle ? c'est à quoi je vais répondre, et je ne veux pas qu'il vous reste rien à désirer sur une si importante matière. Je dis donc que Dieu alors même aura toujours droit de nous juger par notre raison : non pas, si vous le voulez, non pas précisément par notre raison trompée, mais par notre raison trompée sur certains articles, tandis qu'elle aura été si éclairée sur d'autres ; mais par notre raison trompée à certains temps de la vie, après avoir été si éclairée en d'autres temps. Distinguez ces deux choses, et sentez-en bien toute la force.

Raison si éclairée sur d'autres affaires, et raison si éclairée en d'autres temps sur l'affaire même du salut. Car sur mille points où il ne s'agit ni de votre intérêt, ni de votre ambition, ni de votre plaisir, quelle est la pénétration de vos lumières ? quelle est la droiture de vos jugemens? Vous voyez d'abord ce qui convient, et ce qui ne convient pas ; ce qui est raisonnable, et ce qui ne l'est pas ; ce qu'il faut prendre, et ce qu'il faut rejeter ; ce qu'il faut approuver, et ce qu'il faut condamner : vous donnez là-dessus des conseils si sages, vous prenez des mesures si justes ; et c'est cela même aussi que Dieu vous opposera. La belle excuse pour vous justifier auprès de lui ! j'étois dans l'erreur. Mais vous y étiez parce que vous le vouliez ; et vous le vouliez parce que votre intérêt vous le faisoit vouloir ; vous le vouliez parce que votre ambition vous le faisoit vouloir ;

vous le vouliez parce que votre plaisir vous le faisoit vouloir. Partout où l'intérêt, je dis votre intérêt propre, n'avoit point de part, vous étiez si clairvoyant pour démêler la vérité de l'artifice et du mensonge. Vous vous piquiez tant d'habileté, et vous en aviez tant pour découvrir le fond de chaque chose, et pour en connoître l'équité ou l'injustice. Partout où l'ambition ne prétendoit rien, et n'avoit rien à prétendre, vous saviez si bien distinguer le bon droit; et une probité naturelle vous donnoit même tant d'horreur de certaines pratiques, et de certaines menées secrètes où tous les principes, je ne dis pas seulement de la religion, mais de la société, mais de l'humanité, étoient renversés. Dès que la passion ne parloit plus, qu'il ne s'agissoit plus de vos plaisirs infâmes, vous étiez contre le crime si sévère dans vos décisions, et si rigide dans vos arrêts. Or cette diversité, cette contrariété de sentimens, d'où est-elle venue? ce que vous pensiez en telle et telle conjoncture, pourquoi en telle autre ne le pensiez-vous plus? ce que vous étiez à tel et tel temps, pourquoi à tel autre ne l'étiez-vous plus?

Car enfin, chrétiens, malgré le prodigieux changement qui s'est fait en nous et dans toutes les puissances de notre ame, il y a eu un temps, un heureux temps où l'innocence du baptême nous rendoit comme des enfans raisonnables, c'est-à-dire, purs et exempts des faux préjugés du monde : point de déguisemens alors, point de préventions et de maximes corrompues: *Sicut modò geniti infantes, rationabiles, sine dolo* (1). Ce qui étoit vertu nous paroissoit vertu, et ce qui étoit injustice nous paroissoit injustice. Sentimens, dit Tertullien, d'autant plus épurés et plus divins, qu'ils étoient plus simples et plus naturels. Or venez, dira Dieu, venez, ame chrétienne : *Consiste in medio, anima* (2).

(1) 1. Petr. 2. — (2) Tertul. de testim. anim. c. 1.

Produisez-vous dans la simplicité de votre être : *Te simplicem compello.* Je ne veux que vous-même dénuée de tous les dons de grâce dont vous avez été revêtue. Je n'ai que faire de votre foi ; votre raison me suffit. Où est-elle cette raison, que je vous avois d'abord donnée ? Que vous dictoit-elle ? quelles routes vous montroit-elle, avant que la passion l'eût aveuglée ? Qu'elle sorte des ténèbres où vous l'avez ensevelie ; et puisqu'elle ne vous a pas servi de guide lorsque vous deviez la suivre, qu'elle serve maintenant contre vous et de témoin et de juge : *Consiste in medio, anima ; te simplicem compello.*

Voilà, mes chers auditeurs, ce qui m'a paru plus terrible dans le jugement de Dieu, et plus digne de vous être présenté. Tous ces signes qui le précéderont, et dont nous parle l'évangile de ce jour, ne font pas sur moi une si grande impression. Mais un Dieu qui me juge par ma raison même et par ma religion, c'est ce qui cause toutes mes frayeurs. Sur quoi je n'ai plus rien à vous dire, que ce que disoit saint Bernard écrivant à un pape, et lui faisant des remontrances que son zèle l'engageoit à lui faire. Car voici comment il lui parloit : s'il y avoit un juge dans le monde qui fût au-dessus de vous, je pourrois recourir à lui contre vous. Je sais qu'il y a un tribunal pour vous et pour moi, qui est celui de Jésus-Christ ; mais à Dieu ne plaise que je vous y appelle jamais, moi qui n'y voudrois paroître que pour votre défense. Que me reste-t-il donc ? sinon que j'en appelle à vous-même, et que je vous fasse vous-même le juge de votre propre cause. C'est ce que je vous dis aujourd'hui, chrétiens. Si je suivois l'ardeur de ce zèle dont je me sens animé pour les intérêts de Dieu comme son ministre, je vous citerois devant ce tribunal redoutable, où, quelque grands que vous soyez, toute votre grandeur sera anéantie : mais que le ciel pour jamais me préserve d'y devenir votre accusateur, moi qui dois

joindre au zèle de la gloire de Dieu le zèle de votre salut ! Ce n'est donc point à Dieu que j'en appelle, mais à vous-mêmes, à votre religion, à votre raison. Faites-vous justice de vous-mêmes à vous-mêmes, ou faites-la plutôt à Dieu. C'est par où il faut que vous commenciez. Quand vous vous serez jugés vous-mêmes, je pourrai vous dire que tout n'est pas encore décidé ; et quelqu'avantageux que vous puisse être le jugement que vous aurez fait de vous-mêmes, il faut toujours craindre celui de Dieu, puisque saint Paul, tout grand apôtre qu'il étoit, et quoïque sa conscience ne lui reprochât rien, ne se croyoit pas pour cela justifié. Mais aujourd'hui je ne vais pas jusque-là. Assurez-vous de vous-mêmes, répondez-vous de vous-mêmes, et il ne m'en faut pas davantage. Or je dis, chrétiens, que vous n'aurez jamais cette assurance de votre part, tandis que vous vivrez dans le désordre du péché ; et je n'en veux point d'autre témoin que vous-mêmes et votre conscience. Vous vous cachez à vous-mêmes pour quelque temps, et vous cherchez à vous y cacher : mais la mort viendra, et le jugement de Dieu, où il faudra soutenir malgré vous cette vue de vous-mêmes, car c'est cette vue de vous-mêmes qui vous tourmentera à la mort, et après la mort. La vue d'un Dieu courroucé aura quelque chose de bien terrible ; mais l'objet qui vous fera plus d'horreur, c'est vous-mêmes. Et voilà pourquoi Dieu fait cette menace au pécheur dans l'Écriture, de le présenter et de l'opposer lui-même à lui-même : *Arguam te, et statuam contra faciem tuam* (1).

Dès maintenant cela n'est-il pas ainsi ? et cette vue de vous-mêmes n'est-elle pas la chose du monde que vous fuyez le plus ? Vous parler de rentrer dans vous-mêmes, c'est un langage qui vous importune ; et s'il m'arrivoit de vous faire ici un portrait de vous-mêmes un peu trop

(1) Psalm. 49.

fidèle, vous vous tourneriez contre moi; marque évidente que vous ne pouvez déjà supporter la vue de vous-mêmes. Et puisque vous ne pouvez vous souffrir vous-mêmes, vous n'êtes donc pas dans l'ordre; et il y a quelque chose de déréglé et de corrompu dans vous qui vous fait peine. Mais c'est pour cela, dit S. Augustin, qu'il faut aimer cette vue de nous-mêmes, parce qu'elle nous choque et qu'elle nous déplaît. Car pour plaire à Dieu, ajoute ce Père, il faut nous déplaire à nous-mêmes; et pour nous déplaire à nous-mêmes, il faut nous voir. Si nous nous voyons, continue ce saint docteur, nous nous haïrions, et Dieu commenceroit à nous aimer. Parce que nous ne nous voyons pas, nous nous aimons, et nous sommes insupportables à Dieu. Mais dans le jugement dernier nous nous verrons; avec cette triste circonstance, que nous nous verrons trop tard, et que nous serons tout à la fois un objet de haine, et pour nous-mêmes, et pour Dieu : pour nous-mêmes, qui nous verrons tels que nous sommes; pour Dieu, qui nous frappera d'un éternel anathême.

Voilà ce qui a fait trembler les saints, et des saints qui n'avoient assurément pas moins de force d'esprit que nous, ni des lumières moins pénétrantes que les nôtres. Voilà ce qui a persuadé saint Jérôme de quitter le monde, et d'embrasser les rigueurs de la pénitence. Si nous n'en sommes pas touchés, malheur à nous et à notre endurcissement! mais quelqu'insensibles que nous soyons, voilà ce que nous craindrons un jour, et ce que nous regretterons peut-être éternellement de n'avoir pas craint plus tôt. Craignons-le donc dès maintenant, mes chers auditeurs; et pour nous rendre cette crainte utile, jugeons-nous avant que Dieu nous juge. Soumettons-nous à notre foi, afin qu'elle ne s'élève pas contre nous. Accordons-nous avec notre raison; écoutons-là, et laissons-nous y conduire, afin que cet adversaire do-

mestique avec qui nous sommes encore dans le chemin, ne nous livre pas aux ministres de cette justice rigoureuse dont il n'y aura plus de grâce à espérer. Prévenons cette vue forcée que nous aurons de nous-mêmes, par une vue libre et volontaire. Ah! Seigneur! permettez-moi de vous faire ici une prière qui peut paroître téméraire et présomptueuse, mais qui ne procède que des connoissances que vous me donnez du redoutable mystère de votre jugement. Toute la grâce que je vous demande à ce grand jour, c'est que vous me défendiez de moi-même. Car pour vous, mon Dieu, j'ose dire que je ne vous crains que parce que je me crains moi-même. Dans vous, je ne vois que des sujets de confiance, parce que je ne vois dans vous que bonté et que miséricorde. Mais comme cette bonté est essentiellement opposée au péché, et que, sans changer de nature, toute bonté qu'elle est, elle est justice, elle est colère, elle est vengeance à l'égard du péché, voyant ce péché dans moi, il faut que je craigne jusques à votre bonté, jusques à votre miséricorde même. Peut-être, mon Dieu, y a-t-il ici des ames sur qui ces grandes vérités n'ont encore fait nulle impression. Mais vous êtes le maître des cœurs, puisque c'est vous qui les avez formés; et vous avez des grâces pour les réveiller de leur assoupissement, pour les troubler, pour les convertir par ce trouble salutaire, et les ramener dans la voie de l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON
POUR LE
DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

SUR LE SCANDALE.

Respondens Jesus, ait illis : Euntes renunciate Joanni quæ audistis et vidistis. Cæci vident, claudi ambulant, surdi audiunt, mortui resurgunt; et beatus est qui non fuerit scandalizatus in me.

Jésus-Christ leur répondit : Allez dire à Jean ce que vous avez vu et entendu. Les aveugles voyent, les boiteux marchent, les sourds entendent, les morts ressuscitent, et heureux celui qui ne sera point scandalisé de moi. En saint Matthieu, chap. 11.

SIRE,

APRÈS des miracles si éclatans, le Sauveur du monde avoit droit de se promettre, non-seulement que les hommes ne se scandaliseroient point de son évangile, mais qu'ils feroient gloire de l'embrasser et de le suivre. Tant de malades guéris, sourds, muets, aveugles, boiteux, des morts ressuscités, mille autres prodiges qui marquoient si visiblement la force et la vertu d'un Dieu, devoient sans doute lui attirer le respect et la vénération; que dis-je? l'adoration même et le culte de toute la terre. Cependant, ô profondeur et abîme des conseils de Dieu! malgré ces miracles, Jésus-Christ est un sujet de scandale pour le monde; et ce scandale est devenu si général, que lui-même dans l'évangile, il déclare bienheureux quiconque saura s'en préserver. *Et beatus qui non fuerit scandalizatus in me.*

En effet, de quoi le monde, je dis le monde profane et impie, ne s'est-il pas scandalisé dans ce Dieu homme? Il s'est scandalisé de sa personne, il s'est scandalisé de sa

sa doctrine, il s'est scandalisé de sa loi, il s'est scandalisé de ses souffrances, il s'est scandalisé de sa mort; jusque-là que saint Paul, lorsqu'il parloit aux fidèles du mystère de la croix, ne l'appeloit plus le mystère de la croix, mais le scandale de la croix: *Ergò evacuatum est scandalum crucis* (1); eh! quoi donc, mes frères, écrivoit-il aux Galates, le scandale de la croix est-il anéanti? Ce que les fidèles entendoient, et ce qui leur faisoit comprendre que la croix, qui devoit être pour les prédestinés un mystère de rédemption, seroit pour les réprouvés un signe de contradiction, et que le grand scandale des hommes seroit le Dieu même qui s'étoit fait homme pour les sauver.

Tel étoit alors le langage des apôtres; mais rendons aujourd'hui gloire à Dieu, ce scandale enfin a cessé: Jésus-Christ a triomphé du monde, sa doctrine a été reçue, sa religion a prévalu, sa croix, comme dit saint Augustin, est sur le front des souverains et des monarques. Mais à ce scandale dont Jésus-Christ étoit l'objet, il en a succédé un autre dont nous sommes les auteurs; un autre non moins funeste, et peut-être encore plus criminel. Je m'explique. Jésus-Christ n'est plus pour nous un sujet de scandale, mais nous sommes des sujets de scandale pour Jésus-Christ; nous ne sommes plus scandalisés de lui, mais nous le scandalisons lui-même dans la personne de nos frères; comme il est écrit que saint Paul le persécutoit en persécutant l'Église. *Saule, Saule, quid me persequeris?* (2) Saul, Saul, disoit le Sauveur du monde, pourquoi me persécutez-vous? N'est-ce pas ainsi qu'il pourroit nous dire: pourquoi me scandalisez-vous en scandalisant ceux qui m'appartiennent, et qui sont les membres de mon corps mystique? Or c'est de ce scandale causé au prochain, que j'ai aujour-

(1) Galat. 5. — (2) Act. 26.

d'hui à vous entretenir, après que nous aurons demandé le secours du ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

J'entre d'abord dans mon sujet; et, m'arrêtant à la pensée du Fils de Dieu, sur laquelle roule toute la morale de notre évangile, et qui doit servir à notre instruction, au lieu que le Sauveur du monde déclare heureux quiconque ne sera point scandalisé de lui: *Et beatus qui non fuerit scandalizatus in me*, par une conséquence toute opposée, je conclus que malheureux est celui qui scandalise Jésus-Christ même, en scandalisant le prochain. Voilà le point important que j'entreprends d'établir. Péché de scandale, que Dieu déteste et qu'il condamne si hautement en mille endroits de l'Écriture. Péché qu'il reprochoit si fortement à une ame infidèle, par ces paroles du pseaume : *Adversùs filium matris tuæ ponebas scandalum* (1); vous dressiez un piége à votre frère, pour le faire tomber; et, insensible à la douleur que l'Eglise, votre commune mère, ressentiroit de sa perte, vous ne craigniez point d'être pour lui une occasion de scandale. Péché, dit Tertullien, qui forme les ames au crime, comme le bon exemple les forme à la vertu : *Scandalum exemplum rei malæ, ædificans ad delictum* (2). Je veux aujourd'hui, chrétiens, vous donner l'idée et la juste notion de ce péché; je veux vous en inspirer l'horreur; je veux, avec le secours de la parole de Dieu, vous apprendre à le craindre et à l'éviter.

Or pour cela j'avance deux propositions : écoutez-les, parce qu'elles vont faire le partage de ce discours. Malheureux celui qui cause le scandale; c'est la première : mais doublement malheureux celui qui le cause, quand il est spécialement obligé à donner l'exemple; c'est la seconde. Malheureux celui qui cause le scandale : voilà

(1) Psalm. 49. — (2) Tertull.

le genre du péché que je combats, et qui, regardé absolument, ne se trouve que trop répandu dans toutes les conditions. Mais doublement malheureux celui qui cause le scandale, quand il est spécialement obligé à donner l'exemple : voilà l'espèce particulière de ce péché, qui, pour être bornée à certains états, n'est encore néanmoins, comme vous le verrez, que d'une trop grande étendue. Malheureux l'homme, quel qu'il soit, qui devient à ses frères un sujet de scandale et de chute : la seule qualité de chrétien doit faire sa condamnation. Mais plus malheureux l'homme qui scandalise ses frères, lorsqu'outre la qualité commune de chrétien, il a encore un titre propre et personnel qui l'engage à les édifier. Dans la première partie, je vous donnerai sur cette importante matière des règles et des maximes générales, qui conviendront à tous. Dans la seconde, je tirerai de la différence de vos conditions, des motifs particuliers, mais motifs pressans, pour vous inspirer à chacun sur ce même sujet, et selon votre état, tout le zèle et toute la vigilance nécessaire. L'un et l'autre comprend tout mon dessein. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est nécessaire qu'il arrive des scandales : c'est Jésus-Christ qui l'a dit, et c'est un de ces profonds mystères où les jugemens de Dieu nous doivent paroître plus impénétrables. Car sur quoi peut être fondée cette nécessité? N'en cherchons point d'autres raisons que l'iniquité du monde, dont Dieu sait bien tirer sa gloire quand il lui plaît, mais dont il ne lui plaît pas toujours d'arrêter le cours par les voies extraordinaires de son absolue puissance. Le monde, remarque fort bien saint Chrysostôme expliquant ce passage, le monde étant aussi perverti qu'il est, et Dieu, par des raisons supérieures de sa providence, le laissant dans la corruption où nous le

voyons, et ne voulant point faire de miracle pour l'en tirer, il est d'une conséquence nécessaire qu'il y ait des scandales : *Necesse est ut veniant scandala* (1). Mais quelque nécessaire, et quelqu'infaillible que soit cette conséquence, malheur à l'homme par qui le scandale arrive. C'est ce qu'ajoute le Fils de Dieu, et c'est le terrible anathême qu'il a prononcé contre les pécheurs scandaleux : *Verumtamen væ homini illi per quem scandalum venit* (2). Anathême, dit saint Chrysostôme, que les prédicateurs de l'évangile ne sauroient, ni trop souvent répéter à leurs auditeurs, ni trop vivement leur faire appréhender. Appliquez-vous donc, chrétiens, et souvenez-vous que voici peut-être le point de notre religion sur quoi il nous importe le plus d'être solidement instruits. *Væ homini illi :* malheur à celui qui cause le scandale. Pourquoi? parce qu'il est homicide devant Dieu de toutes les ames qu'il scandalise, et parce qu'il doit répondre à Dieu de tous les crimes de ceux qu'il scandalise. Deux raisons qu'en apporte saint Chrysostôme, et qui sont capables de toucher les cœurs les plus endurcis, s'il leur reste encore une étincelle de foi. Donnez aujourd'hui, Seigneur, à mes paroles une force toute nouvelle : et vous, chrétiens, rendez-vous plus attentifs que jamais, et ne perdez rien de tout ce qu'il plaira à Dieu de m'inspirer pour votre instruction.

Quiconque est auteur du scandale, selon tous les principes de la religion, devient homicide des ames qu'il scandalise. Péché monstrueux, péché diabolique, péché contre le Saint-Esprit, péché essentiellement opposé à la rédemption de Jésus-Christ, péché dont nous aurons singulièrement à rendre compte devant le tribunal de Dieu : mais ce qui mérite encore plus vos réflexions, péché d'autant plus dangereux qu'il est plus ordinaire dans le monde ; que tous les jours on le commet, sans

(1) Matth. 18. — (2) *Ibidem.*

avoir même intention de le commettre ; que souvent il est attaché à des choses qui paroissent en elles-mêmes très-légères, et dont on ne se fait nul scrupule, mais qui, selon Dieu, sont d'une malice énorme, parce qu'elles servent de matière au scandale. Comprenez bien tout ceci, et voyons s'il y a rien en quoi je passe les bornes de la plus étroite vérité.

Péché monstrueux : car, quelle horreur de causer la mort à une ame qui, juste et innocente, étoit agréable et précieuse à Dieu ? de lui ôter une vie surnaturelle et divine, et de lui faire perdre son droit au royaume de Dieu ? Or voilà, mes chers auditeurs, le péché que vous commettez quand vous scandalisez votre prochain. Fût-ce le dernier des hommes pour qui vous êtes un sujet de chute, ou en le détournant du bien, ou en le portant au mal, ou en lui communiquant vos sentimens dépravés, ou en l'entraînant par vos exemples contagieux ; fût-ce, encore une fois, le dernier des hommes et le plus méprisable d'ailleurs, vous êtes toujours coupable ; et c'est ce que le Fils de Dieu a voulu nous marquer clairement et distinctement dans l'évangile par ces paroles, dont le sens est si étendu : *Qui autem scandalizaverit unum de pusillis istis, qui in me credunt* (1) ; que si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croyent en moi. Prenez garde, dit saint Chrysostôme, que Jésus-Christ ne dit pas : si quelqu'un scandalise un grand de la terre. C'est encore un autre désordre plus criminel, et plus à déplorer dans le monde chrétien. Désordre toutefois si commun ! car combien de tout temps n'a-t-on pas vu, et combien tous les jours ne voit-on pas de ces esprits pernicieux qui, par un secret jugement de Dieu, semblent n'approcher les grands, et n'avoir part à leur faveur, que pour les corrompre par les détestables maximes qu'ils leur inspirent, et par les damnables

(1) Matth. 18.

conseils qu'ils sont en possession de leur donner? Quoi qu'il en soit, la morale de Jésus-Christ dans les paroles que j'ai rapportées, ne se borne pas à la condition des grands. Il dit : si quelqu'un scandalise un de ces petits ; et par là, chrétiens, il confond l'erreur où vous pourriez être, que la bassesse de la personne dût jamais vous tenir lieu d'excuse, et autoriser votre péché. Il est vrai, c'est une indigne créature, une créature de néant que vous pervertissez ; c'est une ame vile selon le monde, que vous faites servir à votre incontinence ; mais cette ame, selon le monde si vile et si abjecte, ne laisse pas, dans l'idée de Dieu, d'être d'un prix infini ; et voilà pourquoi le Dieu même qui l'a créée, qui l'a rachetée, et qui sait la priser ce qu'elle vaut, vous déclare qu'autant de fois que vous la scandalisez, il vaudroit mieux, non-seulement pour elle, mais pour vous, qu'on vous précipitât au fond de la mer : *Expedit ei ut demergatur in profundum maris* (1).

Péché diabolique : et la raison qu'en donne S. Chrysostôme est bien évidente. Car, selon l'évangile, le caractère particulier du démon est d'avoir été homicide dès le commencement du monde : *Ille homicida erat ab initio* (2) ; et il n'a été homicide, poursuit ce saint docteur, que parce que dès le commencement du monde il a fait périr des ames en les séduisant, en les attirant dans le piége, en les faisant succomber à la tentation, en mettant des obstacles à leur conversion. Or, que fait autre chose un libertin, un homme vicieux, un homme dominé par l'esprit impur, qui, dans l'emportement de ses débauches, cherche partout, si j'ose m'exprimer ainsi, une proie à sa sensualité : que fait-il autre chose, et à quoi sa vie scandaleuse est-elle occupée ? A tromper les ames, et à les damner : je veux dire, à se prévaloir de leur foiblesse, à abuser de leur simplicité, à profiter

(1) Matth. 18. — (2) Joan. 8.

de leur imprudence, à tirer avantage de leur vanité, à ébranler leur religion, à triompher de leur pudeur, à dissiper leurs justes craintes, à arrêter leurs bons désirs, à les confirmer dans le péché, après les y avoir fait honteusement tomber en les subornant; à les éloigner des voies de Dieu, lorsque, touchées de la grâce, elles commencent à se reconnoître, et qu'elles voudroient sincèrement se relever. Ne sont-ce pas là, mondain voluptueux et impudique, les œuvres de ténèbres à quoi se passe toute votre vie ? C'est donc l'office du démon que vous exercez; et vous l'exercez d'autant plus dangereusement, qu'étant vous-même sur la terre un démon visible et revêtu de chair, ces ames que vous scandalisez, accoutumées à se conduire par les sens, et charnelles comme vous, sont plus exposées à vos traits, et en reçoivent de plus mortelles impressions. Le démon dès le commencement du monde a été homicide par lui-même; mais il l'est maintenant par vous : c'est vous qui lui servez de suppôt, vous qui lui prêtez des armes, vous qui poursuivez son entreprise, vous qui devenez à sa place le tentateur, ou, pour user toujours de la même expression, le meurtrier des ames, en sacrifiant ces malheureuses victimes à vos passions et à vos plaisirs. *Ille homicida erat ab initio.*

Péché contre le Saint-Esprit, parce qu'il attaque directement la charité, et que le Saint-Esprit est personnellement la charité même : je n'en dis point encore assez, et j'ajoute, parce qu'il blesse la charité dans le point le plus essentiel, et qu'à l'égard de cette vertu si nécessaire et dont le Saint-Esprit est la source, il rend l'homme criminel, pour ainsi parler, au premier chef. Car pour raisonner avec saint Chrysostôme, si le larcin qui dépouille le prochain d'un bien passager, si la calomnie qui lui ôte une vaine réputation, si un mauvais office qui lui fait perdre son crédit, et qui ne va pour

lui qu'à la destruction d'une fortune périssable ; si ce sont-là, dans toutes les règles de la religion, autant d'attentats contre la charité qui lui est due, qu'est-ce que le scandale qui tend à la ruine de son salut éternel ? Non, non, concluoit le disciple bien-aimé, un mal aussi grand que celui-là ne peut point être dans celui qui aime son frère : *Qui diligit fratrem suum, scandalum in eo non est* (1). En effet, il ne faut avoir envers son frère qu'une médiocre charité, pour prendre garde à ne lui pas causer un dommage infini en le scandalisant. Vengez-vous sur ses biens et sur sa personne, mais épargnez sa vie, dit Dieu à Satan, lorsqu'il lui permit de tenter Job : *Verumtamen animam illius serva* (2). Dieu par cet ordre défendoit seulement à Satan d'enlever au saint homme Job une vie naturelle et mortelle. Mais ne puis-je pas bien dire encore avec plus de sujet à un pécheur scandaleux : si votre frère a eu le malheur d'encourir votre indignation, et de devenir l'objet de votre haine, faites-lui toute autre injustice qu'il vous plaira, mais ne portez pas la vengeance jusqu'à lui ravir une vie spirituelle et immortelle. Donnez-lui mille chagrins, suscitez-lui mille affaires, troublez son repos, soyez son persécuteur ; mais respectez au moins son ame ; n'attentez point à sa conscience et à son salut : *Verumtamen animam illius serva.* Il s'ensuit donc que celui qui compte pour rien de scandaliser son frère, n'a pour lui nulle charité ; et par conséquent qu'il est devant Dieu, non-seulement homicide de son frère, mais de la charité même : *Qui odit fratrem suum, homicida est* (3). Or, combien d'hommes de ce caractère dans le siècle où nous vivons? c'est-à-dire, combien d'hommes emportés dans leur libertinage, insensibles à la damnation de leurs frères, et qui, bien loin d'être touchés de la perte d'une ame, affectent d'y contribuer positivement, y travaillent de

(1) 1. Joan. 2. — (2) Job. 2. — (3) 1. Joan. 3.

dessein formé, en cherchent les voies et les occasions, et se glorifient comme d'un succès d'y avoir réussi? Est-il un meurtre plus cruel? parlons plus simplement; est-il un crime plus outrageux au Saint-Esprit et à sa grâce?

Je vais plus avant, et je dis : péché essentiellement opposé à la rédemption de Jésus-Christ : car, au lieu que Jésus-Christ, qui s'appelle et qui est par excellence le Fils de l'homme, est venu en qualité de rédempteur pour chercher et pour sauver ce qui avoit péri : *Venit enim Filius hominis quærere, et salvum facere quod perierat* (1) ; le fils de perdition et d'iniquité, qui est, dans la pensée de Tertullien, l'homme scandaleux, vient par un dessein tout contraire, pour damner et pour perdre ce qui a été racheté. Et c'est en cela que le grand apôtre a fait particulièrement consister la grièveté du scandale. C'est sur quoi étoit fondée cette remontrance si pathétique et si vive qu'il faisoit aux Corinthiens, quand il les conjuroit de renoncer à certains usages auxquels ils étoient attachés, mais dont quelques-uns de leurs frères, moins confirmés dans la foi, se scandalisoient. Il y a des foibles parmi vous, leur disoit-il, et les libertés que vous vous donnez leur sont des occasions de chute; mais savez-vous que ces foibles, à qui votre conduite est un scandale, sont des hommes, et des hommes fidèles, pour lesquels Jésus-Christ est mort? Savez-vous qu'en les scandalisant, en les perdant par votre exemple, vous détruisez au moins dans leurs personnes, tout le mérite et le fruit de la mort d'un Dieu? Il faudra donc, poursuivoit l'apôtre, que Jésus-Christ ait souffert inutilement pour eux? Il faudra que votre frère, encore foible, périsse et se damne, parce qu'il ne vous aura pas plu de ménager sa foiblesse, ni d'avoir pour lui les égards que la charité et la prudence chrétienne exigeoient de vous? Il faudra que vous

(1) Luc. 10.

arrachiez, comme par violence, à Jésus-Christ, ce qui lui a coûté tout son sang? *Et peribit infirmus in tuâ scientiâ frater, propter quem Christus mortuus est*[1].

C'est ainsi que leur parloit saint Paul, et cette raison seule les persuadoit. Le zèle dont ils étoient animés pour Jésus-Christ, les engageoit à se contraindre, et à ne s'attirer pas le juste reproche d'avoir été les ennemis de sa croix, en servant à la perte de ceux pour qui ce Dieu-homme a voulu être crucifié : *Propter quem Christus mortuus est.* Touchés de ce motif, ils renonçoient sans hésiter à des pratiques qu'ils se croyoient d'ailleurs permises. Or, quel droit n'aurois-je pas, mes chers auditeurs, de vous reprocher aujourd'hui, je ne dirai pas de semblables libertés, mais des libertés bien plus dangereuses, bien plus condamnables? Car, combien de fois, et en combien de rencontres n'avez-vous pas dû vous appliquer ces paroles : *Et peribit infirmus in tuâ scientiâ, frater, propter quem Christus mortuus est?* Combien de fois, par des libertés criminelles qu'il vous étoit aisé de retrancher, n'avez-vous pas blessé les consciences, et donné la mort à des ames foibles, pour qui votre Dieu a donné sa vie? Et si ce qu'a dit saint Jean dans sa première épître canonique est vrai, comme il l'est en effet, qu'il y a déjà dans le monde plusieurs antechrists : *Et nunc antichristi multi facti sunt*[2]; pourquoi? parce que le monde est plein d'indignes chrétiens qui, par leurs scandaleux exemples, ruinent l'ouvrage de Jésus-Christ, et anéantissent le prix de sa rédemption adorable : à combien de ceux qui m'écoutent cette malédiction, dans le sens même littéral de l'apôtre, ne peut-elle pas convenir? *Et nunc antichristi multi facti sunt :* combien d'antechrists au milieu du christianisme, d'autant plus à craindre qu'ils sont moins déclarés et moins connus?

(1) 1. Cor. 8. — (2) 1. Joan 2.

De là, péché dont Dieu nous fera rendre un compte ›lus rigoureux à son jugement. Car une des menaces de)ieu les plus terribles que je trouve dans l'Ecriture, :'est celle-ci : qu'il nous demandera compte, non-seulenent de nous-mêmes, mais de notre prochain : *Sanʒuinem autem ejus de manu tuâ requiram* (1). Mais lois-je répondre d'un autre que de moi, disoit Caïn en ›arlant à Dieu, et voulant se justifier devant lui? m'avez-vous établi le tuteur et le gardien de mon frère? *Vum custos fratris mei sum ego*? (2) Langage que tienıent encore tous les jours tant de mondains : suis-je :hargé du salut d'autrui? en suis-je responsable? Oui, eprend le Seigneur par son prophète, vous m'en ré›ondrez; et quand je viendrai, comme juge souverain, ›our rendre à chacun ce qui lui sera dû et pour porter nes derniers arrêts, j'aurai droit, selon toutes les lois de 'équité, de me venger sur vous de bien des crimes lont vous aurez été le premier principe. Car c'est par ros sollicitations que votre frère s'est perdu; c'est par 'os discours licencieux que la pureté de son ame a été ouillée; c'est vous qui, par vos erreurs et par les déestables maximes de votre libertinage raffiné, lui avez ;âté l'esprit; c'est vous qui, par l'attrait et le charme de 'otre vie dissolue, lui avez empoisonné le cœur; c'est 'ous qui l'avez dégoûté de ses devoirs; vous qui, par 'os railleries pleines d'irréligion, lui avez fait secouer e joug et abandonner toutes les pratiques du christiaıisme : s'il s'est engagé dans vos voies corrompues, c'est ›ar la liaison qu'il a eue avec vous; s'il s'est livré à toutes es passions, c'est par la fausse gloire qu'il s'est faite de 'ous imiter; s'il a contracté tous vos vices, c'est par le .ésir de vous plaire. Voilà, dit Dieu dans son courroux, e qui vous sera imputé, et ce que je punirai par les ›lus sévères châtimens. Vous avez fait de cet homme

(1) Ezech. 3. — (2) Gen. 4.

un impie ; et, entraîné par votre exemple, il a vécu et il est mort dans son iniquité : mais son sang criera à mon tribunal bien plus haut que celui d'Abel ; il me demandera justice contre vous, et qu'elle sera votre défense? *Ipse impius in iniquitate suâ morietur; sanguinem autem ejus de manu tuâ requiram* (1). Le texte hébraïque porte : *Animam autem ejus de manu tuâ requiram* : Je prendrai, pécheur, mais à tes dépens, la cause de cette ame réprouvée, dont tu auras été l'homicide ; et, toute réprouvée qu'elle sera, m'intéressant encore pour elle, je ferai retomber sur toi le malheur de sa réprobation.

J'en ai dit assez, chrétiens, pour vous faire connoître la grièveté de ce péché ; mais sans insister là-dessus davantage, voici ce qui doit surtout exciter notre vigilance et nous servir de règle pour apprendre à nous en préserver.

Péché dont souvent on se rend coupable, sans avoir même intention de le commettre. Serai-je assez heureux pour vous faire bien sentir cette vérité, et pour obtenir de vous que chacun s'applique à lui-même cette importante leçon? Car il n'est pas nécessaire, pour scandaliser les ames, de se proposer, par un dessein formé, leur damnation, ni d'avoir une volonté déterminée d'être au prochain un sujet de chute. Le démon seul est capable d'une telle malice, et lui seul, dit saint Chrysostôme, aime le scandale pour le scandale même. Il n'est pas, dis-je, besoin que je veuille expressément faire périr l'ame de mon frère ; c'est assez que je m'aperçoive qu'en effet je la fais périr ; c'est assez que je tienne une conduite qui tend d'elle-même à la faire périr ; c'est assez que je fasse une action en conséquence de laquelle il est indubitable qu'elle périra. Mais je voudrois qu'elle ne pérît pas. Il est vrai, vous le voudriez ;

(1) Ezech. 3.

mais vouloir qu'elle ne pérît pas, et en même temps vouloir ce qui la fait périr, ce sont, répond saint Chrysostôme, deux volontés contradictoires : et votre désordre est que de ces deux volontés , l'une bonne et l'autre mauvaise, la première, qui vous fait souhaiter que votre frère ne pérît pas et qui est bonne, n'est qu'une demi-volonté, qu'une volonté imparfaite, qu'une de ces velléités dont l'enfer est plein, et qui ne servent qu'à notre damnation; au lieu que la seconde, par où vous voulez ce qui le fait périr et qui est mauvaise, est une volonté efficace, une volonté absolue, une volonté consommée et réduite à son entier accomplissement.

Ainsi, une femme remplie des idées du monde et vide de l'esprit de Dieu, se trouve engagée dans des visites, dans des conversations dangereuses et qu'elle ne veut pas interrompre, se portant à elle-même témoignage qu'elle ne s'y propose aucune intention criminelle : toutefois elle voit bien que par ce commerce elle entretient la passion d'un homme sensuel, qu'elle excite dans son cœur des désirs déréglés, qu'elle le détourne des voies de son salut, qu'elle donne lieu à ses folles cajolleries; elle voit bien qu'en souffrant ses assiduités, sans qu'elle le veuille perdre, elle le perd néanmoins · en est-elle moins homicide de son ame? non, chrétiens; le scandale qu'elle donne est un péché pour elle, et un péché grief. Son intention, dans ce commerce, n'est que de satisfaire sa vanité; mais, indépendamment de son intention, sa vanité ne laisse pas d'allumer dans ce jeune homme et d'y nourrir une impudicité secrète. Elle ne répond à l'attachement qu'on a pour elle, que par des complaisances qu'elle appelle de pures honnêtetés, et elle est bien résolue d'en demeurer là : mais sa résolution n'empêche pas que l'effet de ses complaisances n'aille plus loin, et que, malgré elle, elle ne fasse périr

celui qu'elle voudroit seulement se conserver, et à qui elle n'a pas le courage de renoncer.

C'est de là même que j'ai dit, et plût au ciel que vous sussiez profiter des malheureuses épreuves que vous en faites tous les jours, et de l'expérience que vous en avez, ou que vous en devez avoir! c'est de là que j'ai dit, et je le dis encore, que cet homicide des ames est souvent attaché à des choses très-légères dans l'opinion du monde, mais qui, pesées dans la balance du sanctuaire, sont des abominations devant Dieu; à des immodesties dans les habits, à un certain luxe dans les parures, à des nudités indécentes, à des modes que le Dieu du siècle, c'est-à-dire, que le démon de la chair a inventées; à des légèretés et des privautés où l'on ne fait point difficulté de se relâcher d'une certaine bienséance; à des entretiens particuliers dont le secret, la familiarité, la douceur affoiblit les forts et infatue les sages; à des airs d'enjouement peu réguliers et trop libres; à des affectations de plaire et de passer pour agréable. Tout cela, dites-vous, est innocent. Hé quoi! répond saint Jérôme, vous appelez innocent ce qui fait à l'ame de votre prochain les plus profondes et les plus mortelles blessures! Et quand, selon vos vues que Dieu saura bien confondre, tout cela en soi-même seroit innocent, du moment que les suites en sont si funestes, devez-vous vous le permettre, ou plutôt, ne le devez-vous pas avoir en horreur?

Est-ce ainsi qu'a raisonné saint Paul, et sont-ce là les principes de morale qu'il nous a donnés? Non, non, disoit cet homme apostolique, je ne me croirai jamais permis ce que j'aurai prévu, et ce que je saurai devoir être nuisible au salut de mon frère. Il parloit des viandes immolées aux idoles, qui, par elles-mêmes, n'ayant rien d'impur, pouvoient, dans le sentiment des apôtres, être

mangées indifféremment par ceux des fidèles qui avoient la conscience droite, c'est-à-dire, qui ne se sentoient nul penchant à l'idolâtrie, et qui faisoient une profession sincère de croire en Dieu seul. Il n'importe, disoit ce vaisseau d'élection, cet homme suscité de Dieu pour nous instruire et pour former nos mœurs : si la viande que je mange scandalise mon frère, quoique l'usage de cette viande ne me soit défendu par nulle autre loi, je me condamnerai par la loi de la charité à n'en point manger : *Si esca scandalizat fratrem meum, escam non manducabo in æternùm*(1). Êtes-vous, chrétiens, plus privilégiés que saint Paul ? cette loi de la charité vous oblige-t-elle moins que lui ? vous est-il plus libre qu'à lui de vous en dispenser ? et si l'apôtre, renonçant à ses droits, a cru qu'il devoit s'abstenir d'une viande, quoique permise, mais dont il craignoit qu'on ne se scandalisât, avec quel front pouvez-vous soutenir devant Dieu cent choses que vous traitez d'indifférentes, mais dont vous savez mieux que moi les pernicieux effets ? Avec quel front les pouvez-vous traiter d'indifférentes, ayant tant de fois reconnu combien elles sont préjudiciables à ceux qui vous approchent ? Non, doit dire avec l'apôtre de Jésus-Christ une ame vraiment chrétienne, si ces pratiques, si ces coutumes qu'autorise le monde et qui flattent mon amour-propre, sont en moi des sujets de scandale, quoiqu'allègue ma raison pour me les justifier, je veux me les interdire : quelque innocentes qu'elles me paroissent, je les abhorre, je les déteste, j'y renonce pour jamais : *Si esca scandalizat fratrem meum, non manducabo carnem in æternùm.*

Voilà comment vous devez parler et raisonner, si vous raisonnez et si vous parlez selon les principes de votre religion. Autrement, et c'est comme je l'ai d'abord marqué, le second malheur de celui qui donne le scandale :

(1) 1. Cor. 8.

autrement, mon cher auditeur, vous vous chargez devant Dieu et devant les hommes, non-seulement du crime particulier que vous commettez en scandalisant votre frère, mais généralement de tous les crimes que commet et que commettra celui que vous scandalisez. Or qui peut creuser et mesurer la profondeur de cet abîme? et, pour me servir de l'expression du Saint-Esprit, quelle multitude d'abîmes ce seul abîme n'attire-t-il pas? *Abyssus abyssum invocat* (1). Qui pourroit en faire le dénombrement; et quel autre que vous, ô mon Dieu! qui sondez les abîmes, les peut connoître? *Deus qui intueris abyssos* (2). De combien de péchés, par exemple, un mauvais conseil n'est-il pas la source? un conseil violent et injuste donné à un homme puissant, et qui l'engage à satisfaire ou sa vengeance ou son ambition, quels maux ne cause-t-il pas? de quels désordres n'est-il pas suivi? quelle propagation, si j'ose ainsi dire, et quelle multiplicité de crimes n'entraîne-t-il pas après lui? Vous êtes trop éclairés pour n'en pas voir les conséquences, et trop sensés pour n'en pas frémir. Or, il est de la foi que quiconque est auteur d'un tel conseil, au même temps qu'il l'a donné, sans y contribuer autre chose que de l'avoir donné, s'est déjà rendu par avance coupable de tous ces malheurs; qu'il s'est fait malgré lui complice et garant, disons mieux, qu'il se trouve malgré lui solidairement chargé de toutes les injustices de celui qui le suit et qui l'exécute. Que vos jugemens, Seigneur, sont incompréhensibles; et qu'il faut que les enfans des hommes soient livrés à un sens bien réprouvé, quand ils oublient de si grandes et de si terribles vérités!

Mais les péchés, me direz-vous, sont personnels; et Dieu, quoique redoutable dans ses jugemens, semble nous rassurer par ses promesses, lorsqu'il nous dit dans l'Écriture, que l'ame qui péchera est la seule qui

(1) Psalm. 57. — (2) Daniel. 3.

mourra :

mourra : *Anima quæ peccaverit, ipsa morietur* (1), c'est-à-dire, que chacun pêchera pour soi; que le fils ne répondra point de l'iniquité de son père, ni le père de l'iniquité de son fils : *Filius non portabit iniquitatem patris* (2); que quand il faudra comparoître devant le souverain tribunal, chacun portera son propre fardeau, et non celui d'un autre : *Unusquisque onus suum portabit* (3). J'en conviens, et je sais que ce sont là autant d'oracles contenus dans la loi divine, et qui, suivant l'ordre de la justice, se vérifieront à l'égard de tous les autres péchés : mais exceptez-en le scandale; pourquoi? parce que le scandale n'est pas un péché purement personnel, mais comme une espèce de péché originel qui, se communiquant et se répandant, infecte l'ame, non-seulement de son propre venin et de sa propre malice, mais de la malice encore de ceux à qui il s'étend et sur qui il se répand. Exceptez, dis-je, de ces règles, l'homme scandaleux qui, péchant et pour soi, et pour autrui, doit être jugé aussi bien pour autrui que pour soi-même; et la raison en est bien naturelle. Car si, selon la loi de Dieu, celui qui pèche doit mourir, beaucoup plus, dit saint Chrysostôme, celui qui fait pécher, celui qui incite au péché, celui qui conseille le péché, celui qui enseigne le péché, celui qui donne l'exemple du péché, celui qui fournit les moyens et les occasions du péché : tout cela, en quoi consiste le scandale, étant sans contredit, plus punissable et plus digne de mort que le péché même. Il est donc vrai que chacun portera son propre fardeau; mais pour vous, pécheur par qui le scandale arrive, avec votre propre fardeau vous porterez encore celui des autres; et quoique les autres, dont vous porterez l'iniquité, n'en soient pas plus déchargés, ni justifiés, c'est ce fardeau de l'iniquité d'autrui qui achevera de vous accabler.

(1) Ezech. 18. — (2) *Ibidem.* — (3) Galat. 6.

Mais ces péchés, ajoutez-vous, ne m'ont pas même été connus : connus ou non, répond saint Jérôme, puisque votre péché en a été l'origine, ces péchés des autres, par une fatalité inévitable, sont devenus vos propres péchés. Vous n'avez pas su les désordres de ceux que vous scandalisiez; mais pour ne les avoir pas sus, vous n'en avez pas moins été le principe. Vous ne les avez pas sus, mais vous avez dû les savoir, mais vous avez dû les craindre, mais vous avez dû les prévenir, et c'est ce que vous avez négligé : il n'en faudra pas davantage pour vous en faire porter toute la peine.

Voilà pourquoi le plus saint des rois, dans la ferveur de sa pénitence, demandoit à Dieu qu'il lui fît particulièrement grâce sur deux sortes de péchés dont les conséquences lui paroissoient infinies ; les péchés cachés, et les péchés d'autrui; les péchés qu'il commettoit lui-même sans le savoir, et les péchés qu'il faisoit commettre aux autres sans jamais se les imputer : *Delicta quis intelligit? ab occultis meis munda me, et ab alienis parce servo tuo* (1). Ah! Seigneur, s'écrioit-il, quel est l'homme qui connoisse toutes ses fautes? quel est l'homme qui s'applique à les connoître? quel est l'homme qui, pour les pleurer et pour les expier, ait le don de les discerner? *Delicta quis intelligit?* Purifiez-moi donc, mon Dieu, ajoutoit-il, purifiez-moi des péchés que mon orgueil me cache, de ceux que la dissipation du monde m'empêche d'observer, de ceux dont le nuage de mes passions, ou le voile de mon ignorance, me dérobent la vue : *Ab occultis meis munda me.* Mais en même temps pardonnez-moi les péchés du prochain dont je me suis rendu responsable; les péchés du prochain à quoi j'ai malheureusement coopéré; les péchés du prochain dont ma scandaleuse conduite a été la source empoisonnée; les péchés du prochain que vous me reprocherez un

(1) Psalm. 18.

jour, et qui, joints aux miens propres, mettront le comble à ce pesant fardeau que je grossis tous les jours, et sous lequel peut-être je dois bientôt succomber : pardonnez-les moi, Seigneur, et accordez-moi que je prévienne par une exacte et une sévère pénitence le jugement rigoureux que vous en ferez : *Et ab alienis parce servo tuo.*

Sainte prière que l'esprit de Dieu suggéroit à David, et dont je suis persuadé que l'usage ne seroit pas moins nécessaire à la plupart de ceux qui m'écoutent. Prière qu'une femme mondaine devroit faire tous les jours de sa vie dans l'esprit d'une humble componction. Et quand je dis une femme mondaine, je ne dis pas une femme sans religion, ni même une femme sans règle, qui vit dans le libertinage et dans le désordre; mais je dis une femme du monde qui, contente d'une spécieuse régularité dont le monde se laisse éblouir, est toutefois bien éloignée de vouloir se gêner en rien, ni s'assujettir à marcher dans la voie étroite de la loi de Dieu. Je dis une femme du monde qui, se piquant d'être irrépréhensible dans l'essentiel, ne laisse pas par mille agrémens qu'elle se donne et qu'elle veut se donner, d'être un scandale pour les ames. Je dis une femme du monde qui, sans être passionnée, ni attachée, n'est pas souvent moins criminelle que celles qui le sont, et qui, avec la fausse gloire dont elle est si jalouse, et dont elle sait tant se prévaloir, d'être à couvert de la censure et au-dessus des foiblesses de son sexe, n'en est pas moins, par les péchés qu'elle entretient, ennemie de Dieu. Prière qui seroit déjà le commencement de sa conversion, si, à l'exemple de David, elle disoit chaque jour à Dieu : *Ab alienis parce* : Pardonnez-moi, Seigneur, tant de péchés dont je me croyois en vain justifiée devant vous, et que l'aveuglement de mon amour-propre m'a fait jusqu'à présent envisager comme des péchés étrangers;

mais dont je commence aujourd'hui à sentir le poids. Pardonnez-moi toutes ces pensées, pardonnez-moi tous ces désirs, pardonnez-moi tous ces sentimens que j'ai fait naître par mes ajustemens étudiés, par mes discours insinuans, par mes manières engageantes, quoi qu'accompagnées d'ailleurs d'une modestie que m'inspiroit plutôt une fierté profane qu'une retenue chrétienne: *ab alienis parce*. Mais, Seigneur, si vous me les pardonnez, puis-je me les pardonner à moi-même? et quelles bornes dois-je mettre à ma pénitence, lorsque je n'ai pas seulement à satisfaire pour moi-même, mais pour tant de pécheurs qui ne l'ont été, et qui ne le sont encore que par moi : *Delicta quis intelligit? ab occultis meis munda me, et ab alienis parce servo tuo.*

Ce langage, il est vrai, femmes mondaines, ne vous est guère ordinaire; mais Dieu est le maître des cœurs, et, quand il lui plaît, il donne bénédiction à sa parole. Je sais que la conversion d'une ame scandaleuse est un grand miracle dans l'ordre du salut; mais le bras du Seigneur n'est pas raccourci. Espérons tout de la grâce de Jésus-Christ: elle est plus forte que le monde; et quelque abondante que soit l'iniquité du monde, elle n'empêchera pas l'accomplissement des desseins de Dieu. Il y aura dans cet auditoire des ames qui ne m'en croiront pas, et qui persisteront dans leurs scandales. Il y aura des chrétiens lâches qui, convaincus de leurs scandales, n'auront pas la force d'y renoncer. Mais Dieu, parmi ces ames lâches et ces ames dures, a ses prédestinés et ses élus; et peut-être au moment que je dis ceci, en voit-il quelqu'une qui, efficacement persuadée de la vérité que je viens de lui annoncer, est enfin résolue à retrancher de sa personne, de sa conduite, de ses manières, de ses divertissemens, de ses entretiens, de ses actions, tout ce qui peut être en quelque sorte contraire à la pureté de sa religion, et à l'édification du prochain. Quand je n'en

gagnerois qu'une à Dieu, ne scrois-je pas assez heureux? Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, voilà ce que l'évangile nous apprend, et ce qu'il ne nous est pas permis d'ignorer, puisque c'est un des articles les plus formels de la foi que nous professons. Tout scandaleux est homicide des ames qu'il scandalise; et tout scandaleux doit répondre à Dieu des crimes de ceux qu'il scandalise : mais si le scandale absolument et en soi est un si grand mal, que sera-ce du scandale causé par celui dont on doit attendre l'exemple? Malheureux celui qui est auteur du scandale; mais doublement malheureux celui qui le donne, lorsqu'il est spécialement obligé à donner l'exemple : encore un moment de votre attention; c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il n'y a point d'homme dans le monde qui, par la loi commune de la charité, ne doive au prochain le bon exemple; et quand saint Paul établissoit cette grande maxime qu'il donnoit pour règle aux Romains : *Unusquisque proximo suo placeat in bonum ad ædificationem* (1); que chacun de vous fasse paroître son zèle pour le prochain en contribuant à son édification, il est évident qu'il parloit en général et sans nulle exception, ni de conditions, ni de rangs, ni de personnes. Mais il faut néanmoins avouer qu'il y a sur cela même des engagemens et des devoirs particuliers, et que, selon les divers rapports par où les hommes peuvent être considérés dans la société humaine et dans la liaison qu'ils ont entr'eux, les uns sont plus obligés que les autres à l'accomplissement de cette loi. Ainsi dans l'ordre de la nature, un père, en conséquence de ce qu'il est père, doit-il donner l'exemple à ses enfans. Ainsi dans l'ordre de la Providence, un maître, et quiconque a le pou-

(1) Rom. 15.

voir en main, doit-il par sa conduite et par ses mœurs édifier ceux qui lui doivent obéir. Ainsi dans l'ordre de la grâce, les prêtres et les ministres des autels doivent-ils, comme dit saint Pierre, par la sainteté de leur vie, être les modèles et la forme du troupeau de Jésus-Christ: *Forma facti gregis ex animo* (1). Ainsi dans la doctrine de l'apôtre saint Paul, les serviteurs de Dieu par profession, en pratiquant les bonnes œuvres, doivent-ils prendre singulièrement garde à être sincères dans leur piété, et même, s'il se peut, exempts de tout reproche, pour fermer la bouche aux impies, ou pour les attirer à Dieu, du moins pour ne les pas scandaliser et ne les pas détourner des voies de Dieu : *Sinceri, et sine offensâ* (2). Ainsi les forts dans la foi, je veux dire les catholiques, doivent-ils vivre parmi les foibles, c'est-à-dire, parmi leurs frères ou séparés encore ou nouvellement réunis, avec plus d'attention sur eux-mêmes, et plus de vigilance et de précaution. Tout cela fondé sur les principes les plus solides et les plus incontestables du christianisme.

Si donc, au préjudice de ces devoirs, le scandale vient de la même source d'où l'édification et le bon exemple auroit dû venir, ou, pour m'expliquer plus clairement, si celui qui dans l'ordre de Dieu a une obligation spéciale d'édifier les autres, est le premier à les scandaliser, ah! chrétiens, c'est ce qui met le comble à la malédiction du fils de Dieu, et c'est alors qu'il faut doublement s'écrier avec lui : *Væ autem homini illi*; malheur à cet homme! pourquoi? parce que c'est alors, dit saint Chrysostôme, que le scandale est plus contagieux, et qu'il fait dans les ames de plus promptes et de plus profondes impressions; parce que c'est alors qu'il est plus difficile de s'en préserver; parce que c'est alors que l'impiété en tire un plus grand avantage, et que la li-

(1) 1. Petr. 5. — (2) Philipp. 1.

cence et le relâchement s'en font un titre plus spécieux, non-seulement de possession, mais de prescription. Appliquez-vous à cette seconde vérité, et n'en attendez point d'autre preuve que l'induction simple, mais vive et touchante, que j'en vais faire, en me réduisant à ces espèces de scandale que je viens de vous proposer.

Car quel est, mes chers auditeurs, le crime d'un père qui, déshonorant sa qualité de chrétiens et non moins indigne du nom de père qu'il porte, scandalise lui-même ses enfans et les corrompt par ses exemples? C'étoit à lui, comme père, à les former aux exercices de la religion; et c'est lui au contraire qui, par ses discours impies, par ses railleries au moins imprudentes sur nos mystères, par son éloignement des choses saintes, par son opposition affectée à tout ce qui s'appelle œuvres de piété, en un mot, par sa vie toute païenne, leur communique son libertinage et son esprit d'irréligion. C'étoit à lui, par son devoir de père, à corriger les emportemens de leur jeunesse, et à réprimer les saillies de leurs passions, et c'est lui-même qui les autorise par des emportemens encore plus honteux dans un âge aussi avancé que le sien, et par des passions encore plus folles et plus insensées. C'étoit à lui à régler leurs mœurs, et c'est lui-même qui, par des débauches dont ils ne sont que trop instruits et qu'il n'a pas même soin de leur cacher, semble avoir entrepris de les entraîner et de les plonger dans les plus infâmes déréglemens. A combien de pères dans le christianisme, et peut-être à combien de ceux qui m'écoutent, ce caractère ne convient-il pas? On ne se contente pas d'être libertin; on fait de ses enfans, par l'éducation qu'on leur donne, une succession et une génération de libertins; on n'a sur eux de l'autorité que pour contribuer plus efficacement à leur perte; on n'est leur père que pour leur transmettre ses vices, que pour leur inspirer son ambition, que

pour leur faire sucer avec le lait le fiel de ses inimitiés, que pour les engager dans ses injustices en leur laissant pour héritage des biens mal acquis. Ne vaudroit-il pas mieux, dit saint Chrysostôme, les avoir étouffés dès le berceau ? et si nous avons horreur de ces peuples infidèles qui, par une superstition barbare, immoloient leurs enfans à leurs idoles; en devons-nous moins avoir de ceux qui, au mépris du vrai Dieu, à qui ils savent que leurs enfans sont consacrés par la grâce du baptême, les sacrifient au démon du siècle, dont ils sont eux-mêmes possédés ?

Tel est, par la même raison, le désordre d'une mère mondaine, qui, chargée de l'obligation d'élever dans la personne de ses filles des servantes de Dieu et des épouses de Jésus-Christ, est assez aveugle, disons mieux, et souffrez ces expressions, est assez cruelle pour en faire des victimes de Satan, et des esclaves de la vanité du monde : qui, sous ombre de leur apprendre la science du monde, leur apprend celle de se damner; qui leur en montre le chemin, et qui détruit par ses exemples toutes les leçons de vertu qu'elle sait si bien d'ailleurs leur faire par ses paroles. Car malgré les scandales qu'on leur donne, on prétend encore avoir droit de leur faire des leçons : à quelque liberté que l'on se porte, et quelque commerce, ou suspect, ou même déclaré, que l'on entretienne, en vertu du titre de mère, on ne laisse pas de prêcher à une fille la régularité, et d'exiger d'elle la modestie et la retenue : on veut qu'elle soit souple et docile, tandis que l'on s'émancipe et que l'on secoue le joug de ses devoirs les plus essentiels. Mais c'est en cela même que consiste l'espèce du scandale que je combats : car, quelle force peut avoir ce zèle, quoique maternel, quand l'exemple ne le soutient pas, ou plutôt, quand l'exemple l'anéantit ? et de quel effet peuvent être les instructions et les remontrances d'une mère dont la réputa-



tion est ou décriée ou douteuse, à une fille qui n'a plus la simplicité de la colombe, et qui, à force d'ouvrir les yeux, est peut-être devenue aussi clairvoyante et aussi pénétrante que le serpent ?

Quel est le crime d'un maître, d'un chef de famille, qui, sans se souvenir de ce qu'il est, et s'oubliant lui-même, ou qui, abusant de son pouvoir et renversant tout l'ordre de la providence divine, devient le corrupteur de ceux dont il devoit être le guide et le sauveur? Saint Paul ne croyoit point outrer les choses, et en effet il ne les outroit pas, quand il disoit que quiconque n'a pas soin du salut des siens, et particulièrement de ses domestiques, a renoncé la foi, et est pire qu'un infidèle. Parole courte, mais énergique, dont je me promettrois bien plus pour la réformation et la sanctification de vos mœurs, que de tous les discours, si vous vouliez, mon cher auditeur, vous appliquer sérieusement à la méditer : *Si quis suorum, et maximè domesticorum, curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior* (1). Mais si saint Paul parloit ainsi des maîtres peu soigneux et peu vigilans, comment auroit-il parlé des maîtres scandaleux ? et s'il traitoit d'apostasie la simple négligence ou le simple oubli de ce que doit un maître, comme chrétien, à ceux de sa maison, quel nom auroit-il donné à celui qui, bien loin de veiller sur eux et de s'intéresser pour leur salut, dont il est, comme maître, responsable à Dieu, les pervertit lui-même et est une des causes les plus prochaines de leur réprobation ?

C'est néanmoins ce que nous voyons tous les jours, et ce que nous voyons avec douleur et avec gémissement. Car il faut, homme du siècle qui m'écoutez (supportez-moi, parce que j'ai pour vous un zèle de Dieu qui me presse et qui m'oblige à m'expliquer), il faut que ce domestique, qui vous est attaché et qui craint peu

(1) 1. Timoth. 5.

de se damner pourvu qu'il vous plaise, et que par là il fasse avec vous une misérable fortune, il faut qu'il soit l'instrument et le complice de votre iniquité, quand vous l'employez à des ministères que le respect dû à cet auditoire et à la chaire où je parle, m'empêche de vous représenter dans toute leur indignité. Scandale abominable, et pour lequel j'aurois droit cent fois de me récrier sur vous : *Væ autem homini illi;* malheur à ce grand, malheur à ce maître! Il faut, femme chrétienne, si toutefois, dans la vie que vous menez, vous vous piquez encore de l'être, il faut que cette fille qui vous sert, que cette fille sans vice et sans reproche, lorsqu'elle s'est donnée à vous, apprenne de vous à connoître ce qu'elle devoit éternellement ignorer : il faut qu'elle soit la confidente de vos intrigues, et qu'elle y participe malgré elle, quand vous exigez d'elle des services où son obéissance fait son crime. Dieu, en vous la confiant, vous avoit établie la tutrice de son innocence, et c'est avec vous qu'elle la perd. Votre maison lui devoit être une école de sagesse et d'honneur, et c'est là que vous lui enseignez à déposer toute pudeur. C'étoit une ame vertueuse et bien née, et bientôt, par le malheureux engagement de sa conscience avec la vôtre, toutes ces bonnes inclinations sont étouffées, et tous ces principes de vertu détruits. Qu'aurez-vous à répondre à Dieu, quand il vous la produira, dans son jugement, couverte de vos péchés; et quand vous la verrez dans l'enfer, compagne inséparable de votre peine? Ne vous offensez pas de la véhémence avec laquelle il vous paroît que j'en parle; peut-être ne fut-elle jamais plus nécessaire. Mais sans rien dire davantage de ces scandales, qui vont jusqu'à rendre ceux qui vous servent les complices de vos désordres, que ne peut point et que ne fait point sur eux votre seul exemple, lors même que vous y pensez le moins et que vous le voulez moins? Car de croire que votre conduite leur

soit inconnue et qu'elle demeure secrète pour eux: abus, chrétiens; cela ne peut être, et ne fut jamais. Autant de domestiques que vous avez, ce sont autant de témoins de votre vie; et non-seulement autant de témoins, mais autant de censeurs qui vous éclairent, qui vous observent, et qui vous rendent toute la justice que vous méritez.

Quel est le crime de ces ministres du Seigneur qui, honorés du plus sacré caractère, et engagés dans les plus saintes fonctions du sacerdoce, les profanent par une vie séculière et mondaine, pour ne pas dire impure et licentieuse, et en font rejaillir le scandale jusque sur leur état et sur leur ministère? Ils devoient être, selon Jésus-Christ, le sel de la terre, et c'est par eux, dit saint Grégoire, pape, que la terre se corrompt : ils devoient être la lumière du monde, et ils ne luisent que pour exposer au monde avec plus d'évidence les taches qu'on remarque en eux, et dont on rougit pour eux : ils devoient être, et ils sont en effet, cette ville située sur la montagne; et ils semblent n'être élevés que pour faire voir plus haut des déréglemens qui jettent les peuples dans la surprise et dans le trouble, et qui les couvrent eux-mêmes d'ignominie et d'opprobre. C'est ce qui excitoit contre eux l'indignation de Dieu, et ce qui l'obligeoit à leur dire par un de ses prophètes, ce que je n'oserois pas leur appliquer, si je ne parlois après Dieu et de la part de Dieu, à qui seul il appartenoit de leur faire des reproches si pressans en des termes si forts. Mais puisqu'étant ce que je suis, ce langage de Dieu me touche moi-même, et que je dois y prendre part; puisque c'est une leçon que je me fais à moi-même et qui me convient, je ne craindrai pas de leur faire entendre aujourd'hui la voix du Seigneur, en leur adressant ces paroles de Malachie : *Et nunc ad vos mandatum hoc, ô Sacerdotes* (1); maintenant donc, leur disoit le Dieu

(1) Malach. 2.

d'Israël, prêtres et ministres de mes autels, écoutez-moi, et jugez-vous. Je vous avois établis dans mon église pour l'édifier et pour la sanctifier ; je vous avois donné le soin du troupeau, afin que vous en fussiez les pasteurs ; comme vos lèvres étoient les dépositaires de la science, vos œuvres devoient être la règle des mœurs et de la vraie piété. Cependant, infidèles aux obligations les plus étroites et les plus indispensables que je vous avois imposées, vous vous êtes écartés de la droite voie que vous enseigniez et que vous deviez enseigner aux autres; vous vous êtes volontairement égarés, et, en vous égarant, vous en avez égaré plusieurs avec vous : *Vos autem recessistis de viâ, et scandalizastis plurimos in lege* (1). De là quelle suite? Ah! chrétiens, c'est ce que j'oserois encore moins penser et leur déclarer, si Dieu ne l'ajoutoit pas : *Propter quod et ego dedi vos contemptibiles, et humiles omnibus populis* (2). C'est pourquoi, concluoit le Seigneur, tout pasteurs des ames et tout ministres que vous êtes de mes autels, je vous ai rendus vils et méprisables aux yeux de tous les peuples; votre vie, ou plutôt les scandales de votre vie, vous ont dégradés de leur estime, et vous êtes devenus l'objet de leur censure.

N'est-ce pas ainsi que tant de ministres du Dieu vivant éprouvent à la lettre la malheureuse destinée de ce sel de la terre, à quoi Jésus-Christ les a comparés? Car qu'en fait-on de ce sel, reprenoit le Sauveur du monde, quand il est une fois corrompu? on le foule aux pieds : *Quod si sal evanuerit, ad nihilum valet, nisi ut conculcetur ab hominibus?* (3) En effet, par une juste punition de Dieu, qui ne veut pas que cette métaphore de l'évangile ne soit qu'une vaine figure, et qui permet que la prédiction de Malachie s'accomplisse visiblement, qu'y a-t-il dans le monde de plus méprisé qu'un prêtre scandaleux? A Dieu ne plaise, mes chers audi-

(1) Malach. 2. — (2) *Ibidem.* — (3) Matth. c. 5.

teurs, que je prétende par là justifier le mépris que vous en faites, ni que je veuille autoriser les conséquences que vous avez coutume d'en tirer. Quand je parle des scandales causés par les ministres du Seigneur, je vous en parle pour votre instruction, et non pas pour leur confusion; je vous en parle pour en arrêter les pernicieux effets; je vous en parle afin que ces scandales ne soient pas pour vous des tentations dangereuses, que vous n'en soyez pas troublés, que le fondement même de votre foi n'en soit pas ébranlé, et que le libertinage ne s'en prévale pas. Car je sais jusqu'à quel point il s'en prévaut tous les jours; je sais quelle impression la vie des ecclésiastiques scandaleux fait sur vos esprits; je sais combien elle contribue à endurcir vos cœurs, et que leurs mauvais exemples, ou pour mieux dire, que vos raisonnemens encore plus mauvais sur leurs mœurs et sur leurs exemples, sont un des plus grands obstacles du salut que vous ayez à surmonter.

Mais pour finir cet article important par la morale de notre évangile, malheur à vous, si vous vous faites un sujet de scandale, non plus absolument de Jésus-Christ, mais de Jésus-Christ dans la personne de ses ministres, tout indignes qu'ils peuvent être de leur ministère, puisqu'en ce sens il est encore vrai qu'heureux est l'homme qui ne sera point scandalisé de lui : *Et beatus qui non fuerit scandalizatus in me.* Malheur, si vous vous laissez entraîner à ce scandale, et si, tout contagieux qu'il est, vous ne savez pas vous garantir de sa malignité et de sa contagion : pourquoi ? parce que le Sauveur du monde, qui a si bien su prévoir tout et pourvoir à tout, vous a donné pour le combattre et pour le vaincre, des préservatifs qui vous rendront éternellement inexcusables, si vous n'en usez pas. Car premièrement, il vous a avertis que ce scandale arriveroit, afin que vous n'en fussiez pas surpris. Secondement, il vous

résisteront pas. Honorons notre foi par nos mœurs ; honorons par notre modestie et notre piété le grand sacrifice de notre religion. Le seul motif que nous propose David doit nous y engager : *Nequandò dicant gentes: Ubi est Deus eorum*? (1) de peur que les nations ne demandent, ou qu'elles n'aient sujet de demander : Où est leur Dieu ? et s'il est là où ils font profession de le reconnoître, comment ne l'y adorent-ils pas ? ou même comment vont-ils tous les jours l'y déshonorer, l'y insulter, l'y outrager ?

Enfin, que dirai-je de ceux qui, déclarés pour la piété et fidèles à en pratiquer les œuvres, y laissent d'ailleurs glisser et apercevoir des défauts dont les libertins se prévalent contre la piété même ? Car le monde, quoi qu'impie et libertin, veut que les serviteurs de Dieu soient irréprochables; il veut que leur vie soit à l'épreuve de la censure, et qu'il n'y ait rien dans leur conduite qui démente leur profession. S'ils ne répondent pas là-dessus à l'attente du monde ; s'ils deviennent hommes comme les autres, et que leur piété ne soit pas exempte des foiblesses ordinaires ; s'ils mêlent avec la dévotion, le déréglement de leurs passions, le raffinement de leurs vengeances, le faux zèle de leurs intérêts, les vues et les intrigues de leur ambition, la vivacité de leur humeur, l'intempérance de leur langue ; si l'on voit un dévot délicat sur le point d'honneur, jaloux, avare, injuste, médisant, double et de mauvaise foi, n'est-ce pas un triomphe pour le libertinage, et comme un droit qui l'autorise ? Je sais que le monde, en censurant la dévotion, lui fait souvent injustice : mais c'est pour cela même, reprend saint Chrysostôme, que ceux qui veulent servir Dieu en esprit et en vérité, doivent se rendre plus exacts et plus réguliers ; qu'ils doivent se préserver avec plus de soin des moindres fautes ; que, selon l'avertissement

(1) Psalm. 113.

de

de saint Paul, ils doivent par là fermer la bouche aux impies. En sorte, disoit cet apôtre aux premiers chrétiens, que nos ennemis n'aient rien à dire de nous; en sorte que le nom du Seigneur ne soit point blasphémé, ni son culte avili; en sorte que notre religion, ou que Dieu dans notre religion soit glorifié: *Ut is qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis* (1).

Concluons, mes chers auditeurs, et pour recueillir en deux mots tout le fruit de ces grandes vérités, mettons-nous en garde contre les scandales qu'on peut nous donner; mais ayons encore plus de soin nous-mêmes de ne scandaliser jamais les autres. Disons tous les jours à Dieu comme David: *Custodi me à scandalis operantium iniquitatem* (2); préservez-moi, Seigneur, des hommes scandaleux, de ces pécheurs qui commettent ouvertement l'iniquité: mais ne soyons pas aussi nous-mêmes de ce nombre. Si notre prochain est pour nous une occasion de chute, observons les saintes règles que Jésus-Christ nous a prescrites; et, n'épargnant ni l'œil, ni la main qui nous scandalise, arrachons l'un et coupons l'autre; c'est-à-dire, quelque violence qu'il nous en coûte, séparons-nous de ce que nous avons de plus cher, plutôt que de perdre notre ame; mais gardons-nous aussi d'engager le prochain dans la voie de perdition, parce qu'en le perdant avec nous, nous sommes doublement coupables, et doublement enfans de colère. Et vous surtout que Dieu a distingués, qu'il a élevés dans le monde, appliquez-vous cette morale, et souvenez-vous que votre élévation même vous impose un devoir particulier, et une obligation d'autant plus étroite d'édifier le monde, qu'il y a plus à craindre que vos exemples n'entraînent les foibles. Car, qui peut y résister, et où sont les ames solides qui se roidissent et qui tiennent ferme contre ce torrent? Souvenez-vous de cette parole de Jésus-Christ:

(1) Tit. 2. — (2) Psalm. 140.

Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona[1]; faites que votre lumière brille aux yeux des hommes, afin que les hommes, édifiés de votre conduite et accoutumés à vous suivre, se trouvent réduits à l'heureuse nécessité de fuir le mal, et à la nécessité encore plus heureuse de faire le bien. N'oubliez jamais que c'est à vous de purger le monde des scandales qui y règnent, et que Dieu pour cela vous a choisis et placés sur la tête des autres. Ah ! Seigneur! que ne puis-je faire aujourd'hui dans cet auditoire et dans cette cour ce que feront les anges dans le dernier jugement ! Une des commissions que vous leur donnerez, sera de ramasser et de jeter hors de votre royaume tous les scandales qui s'y trouveront : *Et mittet angelos suos, et colligent de regno ejus omnia scandala*[2]. Que ne puis-je les prévenir ! que ne puis-je par avance exécuter l'ordre qu'ils recevront alors de vous ! que ne puis-je dès maintenant, pour bannir tous les scandales, délivrer votre église de tous les scandaleux, non pas comme vos anges exterminateurs, en les réprouvant de votre part, mais comme prédicateur de votre évangile, en les convertissant, en les sanctifiant. Il ne tient qu'à vous, mes chers auditeurs, que mes vœux ne soient accomplis. Il y va de votre intérêt, et de votre plus grand intérêt, puisqu'il y va de votre salut, et du bonheur éternel que je vous souhaite, etc.

(1) Matth. 5. — (2) Matth. 13.

SERMON

POUR LE

TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

SUR LA FAUSSE CONSCIENCE.

Dixerunt ergo ei : Quis es ? ut responsum demus his qui miserunt nos. Quid dicis de te ipso ? ait : Ego vox clamantis in deserto ; dirigite viam Domini.

Les juifs députés de la synagogue dirent donc à Jean-Baptiste : Qui êtes-vous ? afin que nous puissions rendre réponse à ceux qui nous ont envoyés ? Que dites-vous de vous-même ? Je suis, répondit-il, la voix de celui qui crie dans le désert : préparez la voie du Seigneur, et la rendez droite. En saint Jean, chap. 1.

Sire,

Ce n'étoit pas une petite gloire à saint Jean d'avoir été choisi de Dieu pour préparer dans les esprits et dans les cœurs des hommes les voies du Messie dont il annonçoit la venue ; et quand ce grand saint auroit entrepris de ramasser tous les éloges qui convenoient et à sa personne et à son ministère, il n'y auroit jamais mieux réussi qu'en laissant parler son humilité, qui lui rend aujourd'hui, malgré lui-même, ce témoignage si avantageux : *Ego vox clamantis* (1) ; je suis la voix de celui qui crie. Car, pour être cette voix du précurseur, il falloit être non-seulement prophète et plus que prophète, mais un ange sur la terre ; puisque c'est de lui, suivant l'explication même du Sauveur du monde, que Dieu, par Malachie et en parlant à son Fils, avoit dit autrefois : J'enverrai devant vous mon ange, qui vous préparera les voies : *Hic est enim de quo scriptum est : ecce*

(1) Joan. 1.

ego mitto angelum meum, qui præparabit viam tuam ante te (1).

Quoique je ne sois ni ange, ni prophète, Dieu veut, mes chers auditeurs, que je rende à Jésus-Christ le même office que saint Jean, et qu'à l'exemple de ce glorieux précurseur, je vous crie, non plus comme lui dans le désert, mais au milieu de la cour : *Dirigite viam Domini* (2); chrétiens qui m'écoutez, voici votre Dieu qui approche; disposez-vous à le recevoir; et, puisqu'il veut être prévenu, commencez dès maintenant à lui préparer dans vous-mêmes cette voie bienheureuse qui doit le conduire à vous et vous conduire à lui. C'est pour cela que Jean-Baptiste fut envoyé dans la Judée, et c'est pour cela même que je parois ici : c'est, dis-je, pour vous apprendre quelle est cette voie du Seigneur si éloignée des voies du monde. Il est de la foi que c'est une voie sainte; et malheur à moi si je vous en donnois jamais une autre idée. Mais il s'agit de savoir quelle est cette voie sainte où nous devons marcher; il s'agit de connoître en même temps la voie qui lui est opposée, afin de nous en détourner. Et voilà ce que j'ai entrepris de vous montrer, après que nous aurons imploré le secours du ciel, en adressant à Marie la prière ordinaire. *Ave, Maria.*

Ne cherchons point hors de nous-mêmes l'éclaircissement des paroles de notre évangile. Ces voies du Seigneur que nous devons préparer, ce sont nos consciences. Ces voies droites que nous devons suivre, pour nous mettre en état de recevoir Jésus-Christ, ce sont nos consciences réglées selon la loi de Dieu. Ces voies obliques que nous sommes obligés de redresser, ce sont nos consciences perverties et corrompues par les fausses maximes du monde. Cette voie trompeuse dont les is-

(1) Matth. 11. — (2) Joan. 1.

sues aboutissent à la mort, c'est la conscience aveugle et erronée que se fait le pécheur. Cette voie sûre et infaillible qui conduit à la vie, c'est la conscience exacte et timorée que se fait l'homme chrétien. Tel est, mes chers auditeurs, tout le mystère de la prédication de saint Jean: *Dirigite viam Domini.*

Nos consciences sont nos voies, puisque c'est par elles que nous marchons, que nous avançons ou que nous nous égarons. Ce sont les voies du Seigneur, puisque c'est par elles que nous cherchons le Seigneur et que nous le trouvons. Ces voies sont en nous, puisque nos consciences sont une partie de nous-mêmes, et ce qu'il y a de plus intime dans nous-mêmes. C'est à nous à les préparer, puisque c'est pour cela, dit l'Écriture, que Dieu nous a mis dans les mains de notre conseil. Jugez si le précurseur de Jésus-Christ n'avoit donc pas raison de dire aux juifs : *Dirigite viam Domini;* préparez la voie du Seigneur.

Or, pour vous aider à profiter d'une instruction si importante, mon dessein est de vous découvrir aujourd'hui le désordre de la fausse conscience, qui est cette voie réprouvée et directement opposée à la voie du Seigneur. Je veux, s'il m'est possible, vous en préserver, en vous montrant combien il est aisé de se faire dans le monde une fausse conscience; combien il est dangereux, ou, pour mieux dire, pernicieux d'agir selon les principes d'une fausse conscience; enfin, combien devant Dieu il est inutile d'apporter pour excuse de nos égaremens une fausse conscience. Trois propositions dont je vous prie de comprendre l'ordre et la suite, parce qu'elles vont faire tout le partage de ce discours. Fausse conscience aisée à former, c'est la première partie. Fausse conscience dangereuse à suivre, c'est la seconde. Fausse conscience, excuse frivole pour se justifier devant Dieu, c'est la troisième. Dans le premier point je vous décou-

vrirai la source et l'origine de la fausse conscience. Dans le second, je vous en ferai remarquer les pernicieux effets ; et dans le dernier, je vous détromperai de l'erreur où vous pourriez être que la fausse conscience dût vous servir un jour d'excuse devant le tribunal de Dieu. Le sujet mérite toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Si la loi de Dieu étoit la seule règle de nos actions, et s'il se pouvoit faire que notre vie roulât uniquement sur le principe de cette première et essentielle loi dont Dieu est l'auteur, on pourroit dire, chrétiens, qu'il n'y auroit plus de pécheurs dans le monde, et que dès là nous serions tous, non-seulement parfaits, mais impeccables. Nos erreurs, nos désordres, nos égaremens dans la voie du salut, viennent de ce qu'outre la loi de Dieu il y a encore une autre règle d'où dépend la droiture de nos actions, et que nous devons suivre; ou plutôt, de ce que la loi de Dieu, qui est la règle générale de toutes les actions des hommes, nous doit être appliquée en particulier par une autre règle encore plus prochaine et plus immédiate, qui est la conscience? Car, qu'est-ce que la conscience? le docteur angélique saint Thomas nous l'apprend en deux mots. C'est l'application que chacun se fait à soi-même de la loi de Dieu. Or, vous le savez, et il est impossible que l'expérience ne vous en ait convaincus, chacun se fait l'application de cette loi de Dieu selon ses vues, selon ses lumières, selon le caractère de son esprit; je dis plus, selon les mouvemens secrets et la disposition présente de son cœur. D'où il arrive que cette loi divine mal appliquée, bien loin d'être toujours dans la pratique une règle sûre pour nous, soit du bien que nous devons faire, soit du mal que nous devons éviter, contre l'intention de Dieu même, nous sert très-souvent d'une fausse règle dont nous abusons et dont nous nous

autorisons, tantôt pour commettre le mal, tantôt pour manquer aux obligations les plus inviolables de faire le bien. Entrez, s'il vous plaît, dans ma pensée, et tâchez d'approfondir avec moi ce mystère important.

Il est vrai, chrétiens, la loi de Dieu absolument considérée, est en elle-même, et par rapport à Dieu qui est son principe, une loi simple et uniforme, une loi invariable et inaltérable, une loi, comme parle le prophète royal, sainte et irrépréhensible : *Lex Domini immaculata* (1). Mais la loi de Dieu entendue par l'homme, expliquée par l'homme, tournée selon l'esprit de l'homme, enfin réduite à la conscience de l'homme, y prend autant de formes différentes qu'il y a de différens esprits et de consciences différentes, s'y trouve aussi sujette au changement que le même homme qui l'observe, ou qui se pique de l'observer, est lui-même, par son inconstance naturelle, sujet à changer : le dirai-je? y devient aussi susceptible, non-seulement d'imperfection, mais de corruption, que nous le sommes nous-mêmes dans l'abus que nous en faisons, lors même que nous croyons nous conduire et agir par elle. C'est la loi de Dieu, j'en conviens; mais celui-ci l'interprète d'une façon, celui-là de l'autre; et par là elle n'a plus dans nous ce caractère et de simplicité, et d'uniformité. C'est la loi de Dieu; mais, selon les divers états où nous nous trouvons, nous la resserrons aujourd'hui, et demain nous l'élargissons; aujourd'hui nous la prenons dans toute sa rigueur, et demain nous y apportons des adoucissemens; et par là elle n'a plus à notre égard de stabilité. C'est la loi de Dieu; mais, par nos vains raisonnemens, nous l'accommodons à nos opinions, à nos inclinations mauvaises et dépravées, et par là nous faisons qu'elle dégénère de sa pureté et de sa sainteté. En un mot, toute loi de Dieu qu'elle est, par l'intime liaison qu'il y a entre elle et la conscience des hommes, elle ne laisse pas en

(1) Psalm. 18.

ce sens d'être mêlée et confondue avec leur iniquité. Parlons encore plus clairement dans un sujet qui ne peut être assez développé.

De quelque manière que l'on vive dans le monde, chacun s'y fait une conscience; et j'avoue qu'il est nécessaire de s'en former une. Car, comme dit fort bien le grand apôtre, tout ce qui ne se fait pas selon la conscience, est péché : *Omne quod non est ex fide, peccatum est* (1). Or, par ce terme, *fide,* saint Paul entendoit la conscience, et non pas simplement la foi; ou, si vous voulez, il réduisoit la foi pratique à la conscience. Tel est le sentiment des Pères, et la suite même du passage le montre évidemment. C'est-à-dire, qu'il faut une conscience pour ne pécher pas, et que quiconque agit sans conscience, ou agit contre sa conscience, quoiqu'il fasse, fît-il même le bien, pèche en le faisant. Mais il ne s'ensuit pas de là, que, par la raison des contraires, tout ce qui est selon la conscience soit exempt de péché. Car voici, mes chers auditeurs, le secret que je vous apprends, et que vous ne pouvez ignorer sans ignorer votre religion : comme toute conscience n'est pas droite, tout ce qui est selon la conscience n'est pas toujours droit. Je m'explique : comme il y a des consciences de mauvaise foi, des consciences corrompues, des consciences, pour me servir du terme de l'Écriture, cautérisées: *Cauteriatam habentium conscientiam* (2), c'est-à-dire, des consciences noircies de crimes, et dont le fond n'est que péché; ce qui se fait selon ces consciences ne peut pas être meilleur, ni avoir d'autres qualités que ces consciences mêmes. On peut donc agir selon la conscience, et néanmoins pécher; et, ce qui est bien plus étonnant, on peut pécher en cela même, et pour cela même qu'on agit selon sa conscience, parce qu'il y a certaines consciences selon lesquelles il n'est jamais permis d'agir, et qui, infectées du péché, ne peuvent enfanter que le pé-

(1) Rom. 14. — (2) 1. Timoth. 4.

ché. On peut, en se formant une conscience, se damner et se perdre, parce qu'il y a des espèces de consciences qui, de la manière dont elles sont formées, ne peuvent aboutir qu'à la perdition, et sont des sources infaillibles de damnation

Or je prétends, et c'est ici, chrétienne compagnie, où tous les intérêts de votre salut vous engagent à m'écouter; je prétends qu'il est très-aisé de se faire dans le monde de semblables consciences. Je prétends que plus vos conditions sont élevées, plus il est difficile que vos consciences ne soient pas du caractère que je viens de marquer. Je prétends que ces sortes de consciences se forment encore plus aisément dans certains états qui composent et distinguent le monde particulier où vous vivez. Pourrez-vous être persuadés de ces vérités, et ne rentrer pas dans vous-mêmes pour reconnoître devant Dieu la part que vous avez à ce désordre?

J'ai dit qu'il étoit aisé de se faire dans le monde une fausse conscience: pourquoi? en voici les deux grands principes. Parce qu'il n'est rien de plus aisé, ni de plus naturel que de se faire une conscience, ou selon ses désirs, ou selon ses intérêts. Or l'un et l'autre est évidemment ce que j'appelle conscience déréglée et erronée. Appliquez-vous, et vous en allez convenir. Conscience déréglée par la raison seule qu'on se la forme selon ses désirs. La preuve qu'en apporte S. Augustin ne souffre pas de réplique. C'est que dans l'ordre des choses, qui est l'ordre de Dieu, ce sont les désirs qui doivent être selon la conscience, et non pas la conscience selon les désirs. Cependant, mes frères, dit ce saint docteur, voilà l'illusion et l'iniquité à laquelle, si nous n'y prenons garde, nous sommes sujets. Au lieu de régler nos désirs par nos consciences, nous nous faisons des consciences de nos désirs; et parce que c'est sur nos désirs que nos consciences sont fondées, qu'arrive-t-il? suivez la pensée de S. Augustin:

tout ce que nous voulons, à mesure que nous le voulons, nous devient et nous paroît bon : *Quodcumque volumus, bonum est*(1). Peut-être ne nous paroissoit-il d'abord qu'agréable, qu'utile, que commode ; mais parce que nous le voulons, à force de l'envisager comme agréable, comme utile ou commode, nous nous le figurons permis, nous le prétendons innocent, nous nous persuadons qu'il est honnête ; et, par un progrès d'erreur dont on ne voit que trop d'exemples, nous allons jusqu'à croire qu'il est saint : *Et quodcumque placet, sanctum est* (2). D'où vient cela ? de l'ascendant malheureux que notre cœur prend insensiblement sur notre esprit, pour nous faire juger des choses, non pas selon ce qu'elles sont, mais selon ce que nous voulons, ou que nous voudrions qu'elles fussent : comme s'il dépendoit de nous qu'elles fussent à notre gré bonnes ou mauvaises, et que notre volonté eût en effet ce pouvoir de leur donner la forme qu'il lui plaît. Car c'est proprement ce que saint Augustin a voulu nous faire entendre par cette expression : *Quodcumque placet, sanctum est.* Ce que nous voulons, quoique faux, quoiqu'injuste, quoique damnable, pour le vouloir trop, et à force de le vouloir, est pour nous vérité, est pour nous justice, est pour nous mérite et vertu. Que chacun s'examine sans se faire grâce : entre ceux qui m'écoutent, peut-être y en aura-t-il peu qui osent se porter témoignage que ce reproche ne les regarde pas.

Et voilà pourquoi le Psalmiste, parlant des erreurs pernicieuses et des maximes détestables qui se répandent parmi les hommes, et dont se forment peu à peu les consciences des pécheurs et des impies, ne manquoit jamais d'ajouter que le pécheur et l'impie concevoit ces erreurs dans son cœur, qu'il les établissoit dans son cœur, que son cœur étoit la source d'où elles procé-

(1) August. — (2) *Idem.*

doient, et que c'étoit dans son cœur qu'il avoit coutume de se dire à soi-même tout ce qui étoit propre à le confirmer dans son péché et dans son impiété : *Dixit in corde suo* (1).

S'il avoit écouté sa raison, sa raison lui auroit dit tout le contraire. S'il avoit consulté sa foi, sa foi, de concert en ceci avec sa raison, lui auroit répondu : tu te trompes. Il y a une loi qui te défend, sous peine de mort, l'action que tu vas faire sans scrupule. Il y a un tribunal suprême où tu seras jugé selon cette loi. Il y a un Dieu; et, entre les attributs de Dieu, le plus inséparable de son être est sa providence; et une partie de cette providence est la justice rigoureuse avec laquelle il punira ton crime. C'est ce que la religion, soutenue de la raison même, lui auroit fait entendre, tout impie qu'il est. Mais parce qu'il n'en a voulu croire que son cœur, son cœur, déterminé à le séduire, lui a tenu un langage tout opposé. Son cœur lui a dit qu'en tel et tel cas sa raison ne lui imposoit point une si étroite, ni une si dure obligation. Son cœur lui a dit que sa religion ne faisoit pas dépendre de si peu de chose un mal aussi grand que la réprobation. Son cœur lui a dit que sa foi seroit une foi outrée, si elle poussoit jusque-là les vengeances de Dieu; et de tout cela il s'est fait une conscience.

Or, qu'y a-t-il, encore une fois, de plus aisé que de se la faire ainsi selon son cœur? Donnez-moi un homme dont le cœur soit dominé par une passion; tandis qu'elle le domine, quel penchant n'a-t-il pas à opiner, à décider, à conclure suivant le mouvement de cette passion dont il est esclave? quelle détermination ne se sent-il pas à trouver juste et raisonnable tout ce qui la favorise, et à rejeter tout ce qui l'en devroit guérir? Prenons de toutes les passions la plus connue et la plus ordinaire. On a dans le monde un attachement criminel, et on veut

(1) Psalm. 49.

l'accorder avec la conscience : que ne fait-on pas pour cela? S'il s'agit de régler des commerces, de retrancher des libertés, de quitter et de fuir des occasions qui entretiennent le désordre de cette honteuse passion, du moment que le cœur en est possédé, combien de raisons fausses, mais spécieuses, ne suggère-t-elle pas à l'esprit pour étendre là-dessus les bornes de la conscience, pour secouer le joug du précepte, pour en adoucir la rigueur, pour contester le droit, quoiqu'évident, pour ne pas convenir des faits, quoique visibles? Par exemple, pour ne pas convenir du scandale, quoiqu'il soit réel, et peut-être même public; pour soutenir que l'occasion n'est ni prochaine, ni volontaire, quoiqu'elle soit l'un et l'autre; pour faire valoir de vains prétextes, des impossibilités apparentes de sortir de l'engagement où l'on est; pour justifier ou pour colorer les délais opiniâtres qu'on y apporte. De la manière qu'est fait l'homme, quand sa passion est d'un côté, et son devoir de l'autre, ou plutôt, quand son cœur a pris parti, quel miracle ne seroit-ce pas s'il conservoit dans cet état une conscience pure et saine, je dis pure et saine d'erreurs?

Mais s'il est aisé de se faire une fausse conscience, en se la formant selon ses désirs, beaucoup plus l'est-il encore en se la formant selon ses intérêts; et c'est ici où je vous prie de renouveler votre attention. Car, comme raisonne fort bien saint Chrysostôme, c'est particulièrement l'intérêt qui excite les désirs, et qui leur donne cette vivacité si propre à aveugler l'homme dans les voies du salut. En effet, mes chers auditeurs, pourquoi se fait-on dans le monde des consciences erronées, sinon parce qu'on a dans le monde des intérêts à sauver, et auxquels, quoi qu'il en puisse être, on n'est pas résolu de renoncer? Et pourquoi tous les jours en mille choses que la loi de Dieu défend, étouffe-t-on les remords de la conscience les plus vifs, sinon parce qu'il n'y en a

point de si vifs que la cupidité encore plus vive, et l'intérêt plus fort que la conscience, n'ait le pouvoir d'étouffer? On nous l'a dit cent fois, et malgré nous-mêmes peut-être l'avons-nous reconnu : dès qu'il ne s'agit point de l'intérêt, il ne nous coûte rien d'avoir une conscience droite, ni d'être réguliers et même sévères en ce qui regarde les obligations de la conscience. Notre intérêt cessant ou mis à part, ces obligations de conscience n'ont rien d'onéreux que nous n'approuvions, et même que nous ne goûtions. Nous en jugeons sainement, nous en parlons éloquemment, nous en faisons aux autres des leçons, nous en poussons l'exactitude jusqu'à la plus rigide perfection, et nous témoignons sur ce point de l'horreur pour tout ce qui n'est pas conforme à la pureté de nos principes. Mais est-il question de notre intérêt? se présente-t-il une occasion où par malheur l'intérêt et cette pureté de principes ne se trouvent pas d'accord ensemble? vous savez, chrétiens, combien nous sommes ingénieux à nous tromper. Dès là nos lumières s'affoiblissent; dès là notre sévérité se dément, dès là nous ne voyons plus les choses avec cet œil simple, cet œil épuré de la corruption du siècle. Parce qu'il y va de notre intérêt, ces opinions, qui jusqu'alors nous avoient paru relâchées, ne nous semblent plus si larges; et les examinant de plus près, nous y découvrons du bon sens. Ces probabilités dont le seul nom nous choquoit et nous scandalisoit, dans le cas de notre intérêt, ne nous paroissent plus si odieuses. Ce que nous condamnions auparavant comme injuste et insoutenable, à la vue de notre intérêt, change de face et nous paroît plein d'équité. Ce que nous blâmions dans les autres commence à être légitime et excusable pour nous. Peut-être ne laissons-nous pas de disputer un peu avec nous-mêmes; mais enfin nous nous rendons; et cet intérêt dont nous ne voulons pas nous dépouiller, par une vertu bien sur-

prenante, fait prendre à nos consciences tel biais et tel pli qu'il nous plaît de leur donner.

En quoi avons-nous communément la conscience exacte, et sur quoi sommes-nous sévères dans nos maximes? Confessons-le de bonne foi : sur ce qui n'est pas de notre intérêt, sur ce qui touche les devoirs des autres, sur ce qui n'a nul rapport à nous; c'est-à-dire, que chacun pour son prochain est consciencieux jusqu'à la sévérité; pourquoi? parce qu'on n'a jamais d'intérêt à être relâché pour autrui, et qu'on a plutôt intérêt à ne l'être pas, parce qu'on se fait même, aux dépens d'autrui, un honneur et un intérêt de cette sévérité. Mais au même temps, par un aveuglement grossier dont il y a peu d'âmes fidèles qui sachent bien se garantir, chacun n'est consciencieux pour soi qu'autant que la nécessité de ses affaires, qu'autant que l'avancement de sa fortune, qu'autant que le succès de ses entreprises, en un mot, qu'autant que son intérêt le peut souffrir : et de là vient que l'erreur et l'iniquité sont aujourd'hui si répandues dans les consciences des hommes. Écoutez un laïque discourir sur les points de conscience qui concernent les ecclésiastiques; c'est un oracle qui parle, et rien n'approche de ses lumières : mais voyez comment il raisonne pour lui même, ou plutôt, jugez-en par ses actions; à peine lui trouverez-vous souvent de la conscience, et cet oracle prétendu vous fera pitié.

Voulez-vous, chrétiens, que je vous fasse sentir cette vérité? elle est trop importante pour ne la pas mettre dans tout son jour. Appliquez-vous à ma supposition. Que je ramasse dans ce discours tout ce qu'enseignent les théologiens; je dis les théologiens les plus modérés et les plus éloignés de porter les choses jusqu'à l'excès d'une indiscrète sévérité; je dis même, si vous voulez, les plus commodes et les plus soupçonnés, soit avec sujet, soit sans sujet, de pencher vers le relâchement, que je ra-

masse, dis-je, tout ce qu'ils enseignent et qu'ils soutiennent être d'une obligation étroite de conscience, et à quoi néanmoins la conscience souvent des plus zélés contre eux et contre leur morale, n'est pas dans la disposition de se soumettre. Tout commodes qu'on les prétend, que je rapporte ici, sans y rien ajouter et dans les termes les plus simples, leurs décisions sur certains chefs qui touchent les intérêts des hommes, et que j'en fasse l'application à tel qui se pique le plus d'une conscience timorée : il y en aura peu dans cette assemblée que je ne confonde, et peut-être intérieurement que je ne révolte. Que je remontre, par exemple, à un bénéficier, jusqu'ou va la sévérité de ces théologiens indulgens, sur cinq ou six articles essentiels dont je veux bien lui épargner le détail ; pour peu qu'il ait de sincérité et de droiture, il s'humiliera devant Dieu, et reconnoîtra qu'il est encore bien éloigné de cette exactitude dont il se flattoit ; mais pour peu que la vérité le blesse, il s'offensera de celle-ci. Si je ne m'adressois qu'à lui, tous les autres qui m'écoutent n'y étant point intéressés, loueroient mon zèle, et s'écrieroient que j'ai raison. Mais que j'étende l'induction jusqu'à leurs personnes et à leur état ; que je passe du bénéficier au financier, du financier au magistrat, du magistrat au marchand et à l'artisan ; qu'avec la sainte liberté de la chaire je marque à chacun en particulier en quoi devroit consister pour lui la sévérité de la morale chrétienne, s'il vouloit l'embrasser de bonne foi, et que je le convainque, comme il me seroit aisé, que c'est sur cela même qu'il donne dans les plus grands relâchemens, dont il ne s'aperçoit pas, et à quoi il ne pense pas ; que je les lui fasse connoître, et que sans nul ménagement je les lui mette devant les yeux, oui, je le répète, peu s'en faudra que tout mon auditoire ne s'élève contre moi. Et pourquoi? ah! chrétiens! c'est ici la contradiction. Nous voulons une morale étroite en spéculation, et non en

pratique; une morale étroite, mais qui ne nous oblige à rien, qui ne nous incommode en rien, qui ne nous contraigne sur rien; une morale étroite selon notre goût, selon nos idées, selon notre humeur, selon nos intérêts; une morale étroite pour les autres, et non pas pour nous; une morale étroite qui nous laisse la liberté de juger, de parler, de railler, de censurer; en un mot, une morale étroite qui ne le soit pas : et de là vient que ce prétendu zèle de morale étroite n'empêche pas que dans le monde, et dans le monde même chrétien, on ne se forme tous les jours de fausses consciences.

Mais j'ai dit, et je le redis, que ce sont surtout les grands qui se trouvent plus exposés au malheur de la fausse conscience; et le devoir de mon ministère, le zèle que Dieu m'inspire pour leur salut, ne me permet pas de leur taire une vérité aussi essentielle que celle-là. Plus exposés, comme grands, au malheur de la fausse conscience; pourquoi? par mille raisons évidentes qu'ils ne sauroient trop méditer. C'est qu'étant grands et élevés, ils ont des intérêts plus difficiles à accorder avec la loi de Dieu, et par conséquent plus sujets à devenir la matière et le fonds d'une conscience erronée. Car ne sont-ce pas les intérêts des grands qui font que, dans leurs entreprises et dans leurs desseins, Dieu est rarement consulté? que chez eux le ressort de la conscience est si souvent affoibli par celui de la politique; ou plutôt, que la politique est presque toujours la règle de leurs plus importantes actions, pendant que la conscience n'est écoutée, ni ne décide que sur les moindres; que ce qui s'appelle leur intérêt n'est presque jamais pesé dans la balance de ce jugement redoutable, où eux-mêmes néanmoins ils doivent l'être un jour; comme si leur intérêt étoit quelque chose pour eux de plus privilégié qu'eux-mêmes; comme si la politique des hommes pouvoit prescrire contre le droit de Dieu; comme si la conscience n'étoit un lien

lien que pour les ames vulgaires. Plus exposés, comme grands, au malheur de la fausse conscience; pourquoi? c'est que tout ce qui les environne contribue à la former en eux. Rien, dit saint Bernard, n'est plus propre à séduire une conscience que les applaudissemens, que les louanges, que les complaisances éternelles, que de n'être jamais contredit, que d'être toujours sûr de trouver des approbateurs: or tel est le funeste sort de ceux que Dieu élève dans le monde. Plus exposés, comme grands, par la fatalité de leur état, au malheur de la fausse conscience; pourquoi? parce que souvent ils sont servis par des hommes dont l'intérêt capital est de les tromper; des hommes dont toutes les vues sont peut-être fondées sur l'aveuglement de la conscience de leurs maîtres; des hommes qui seroient désolés si leurs maîtres avoient une conscience plus exacte; par conséquent, des hommes dont tout le soin est de jeter dans l'illusion des maîtres dont ils ont la confiance, et de les y entretenir, soit par les conseils qu'ils leur donnent, soit par les sentimens qu'ils leur inspirent.

J'ai dit même plus en particulier, que dans le monde où vous vivez, qui est la cour, le désordre de la fausse conscience étoit encore bien plus commun et bien plus difficile à éviter; et je suis certain que vous en tomberez vous-mêmes d'accord avec moi. Car c'est à la cour où les passions dominent, où les désirs sont plus ardens, où les intérêts sont plus vifs, et, par une conséquence infaillible, où s'aveuglent plus aisément et se pervertissent les conscience mêmes les plus éclairées et les plus droites. C'est à la cour où cette divinité du monde, je veux dire, la fortune, exerce sur les esprits des hommes, et ensuite sur leurs consciences, un empire plus absolu. C'est là où la vue de se maintenir, où l'impatience de s'élever où l'entêtement de se pousser, où la crainte de déplaire, où l'envie de se rendre agréable, forment des consciences qui passeroient partout ailleurs pour mons-

trueuses, mais qui, se trouvant là autorisées par l'usage et la coutume, semblent y avoir acquis un droit de possession et de prescription. A force de vivre à la cour sans autre raison que d'y avoir vécu, on se trouve rempli de ses erreurs. Quelque droiture de conscience qu'on y eût apportée, à force d'en respirer l'air et d'en écouter le langage, on s'accoutume à l'iniquité, on n'a plus tant d'horreur du vice; et après l'avoir long-temps blâmé, mille fois condamné, on le regarde enfin d'un œil plus favorable, on le souffre, on l'excuse; c'est-à-dire, qu'on se fait, sans le remarquer, une conscience nouvelle, et que, par un progrès insensible, de chrétien qu'on étoit, on devient peu à peu tout mondain et presque païen.

Vous diriez, et il semble en effet, qu'il y ait pour la cour d'autres principes de religion que pour le reste du monde, et que le courtisan ait un titre pour se faire une conscience différente en espèce et en qualité de celle des autres hommes. Car telle est l'idée qu'on en a, si bien confirmée, ou plutôt, si malheureusement justifiée par l'expérience. Voici, dis-je, ce qu'on en pense et ce qu'on en dit tous les jours: que quand il s'agit de la conscience d'un homme de cour, on a toujours raison de s'en défier et de n'y compter pas plus que sur son désintéressement. Cependant, mes chers auditeurs, saint Paul nous assure qu'il n'y a qu'un Dieu et une foi: et malheur à celui qui le divisant, ce seul Dieu, le représentera à la cour moins ennemi des déréglemens des hommes que hors de la cour; ou qui, partageant cette foi, la supposera plus indulgente pour une condition que pour l'autre! Anathême, mes frères, disoit le grand apôtre, à quiconque vous prêchera un autre évangile que celui que je vous ai prêché. Fût-ce un ange descendu du ciel qui vous l'annonçât, cet évangile différent du mien, tenez-le pour séducteur et pour imposteur. Ainsi, chrétiens, anathême à quiconque vous dira jamais qu'il y ait pour vous d'autres lois de conscience que ces mêmes lois sur lesquelles

les derniers des hommes doivent être jugés de Dieu, et anathème à quiconque ne vous dira pas que ces lois générales sont pour vous d'autant plus terribles que vous avez plus de penchant à vous en émanciper, et que vous êtes à la cour dans un plus évident péril de les violer.

Reprenons et concluons : désirs et intérêts des hommes, sources maudites de toutes les fausses consciences dont le monde est plein. Désirs et intérêts des hommes, qui faisoient tirer à David cette triste conséquence, dont il n'exceptoit nulle condition : *Omnes declinaverunt* (1) ; tous se sont égarés, tous ont marché dans la voie du mensonge et de l'erreur, tous ont eu des consciences corrompues, et même des consciences abominables : *Corrupti sunt, et abominabiles facti sunt* (2). Pourquoi? parce que tous ont été passionnés et intéressés. O mon Dieu! faites-nous bien comprendre cette vérité, et qu'elle demeure pour jamais profondément gravée dans nos esprits. Puisqu'il est vrai que ce sont nos désirs qui nous aveuglent, ne nous livrez pas aux désirs de notre cœur ; puisque ce sont nos intérêts qui nous pervertissent, ne permettez pas que ces intérêts nous dominent. Donnez-nous, Seigneur, des cœurs droits qui, soumis à la raison, tiennent en bride toutes nos passions : donnez-nous des ames généreuses et supérieures à tous les intérêts du monde. Par là nos consciences, qui sont nos voies, seront redressées ; et par là nous accomplirons la parole du précurseur de Jésus-Christ : *Dirigite viam Domini.* Mais autant qu'il est aisé de se faire dans le monde une fausse conscience, autant est-il dangereux de s'y livrer et de la suivre ; c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Toute erreur est dangereuse, surtout en matière de mœurs ; mais il n'y en a point de plus préjudiciable, ni de plus pernicieuses dans ses suites que celle qui s'at-

(1) Psalm. 42. — (2) *Ibidem.*

tache au principe et à la règle même des mœurs, qui est la conscience. Votre œil, disoit le Fils de Dieu dans l'évangile, est la lumière de votre corps : si votre œil est pur, tout votre corps sera éclairé; mais s'il ne l'est pas, tout votre corps sera dans les ténèbres. Prenez donc bien garde, ajoutoit le Sauveur du monde, que la lumière qui est en vous ne soit elle-même que ténèbres : *Vide ergò ne lumen quod in te est, tenebræ sint* (1). Or, l'œil dont parloit Jésus-Christ dans le sens littéral de ce passage, n'est rien autre chose que la conscience qui nous éclaire, qui nous dirige, et qui nous fait agir. Si la conscience selon laquelle nous agissons est pure et sans mélange d'erreur, c'est une lumière qui se répand sur tout le corps de nos actions, ou, pour mieux dire, toutes nos actions sont des actions de lumière; et pour user encore du terme de l'apôtre, ce sont des fruits de lumière : *Fructus lucis* (2); tout ce que nous faisons est saint, louable, digne de Dieu. Au contraire, si la conscience, qui est le flambeau et la lumière de notre ame, vient à se changer en ténèbres par les erreurs grossières dont nous nous laissons préoccuper, c'est alors que toutes nos actions deviennent des œuvres de ténèbres, et qu'on peut bien nous appliquer ce reproche de Jésus-Christ : *Si lumen quod in te est, tenebræ sunt, ipsæ tenebræ quantæ erunt?* (3) Hé! mon frère! si ce qui devoit être votre lumière n'est que ténèbres, que sera-ce de vos ténèbres mêmes, c'est-à-dire, si ce que vous appelez votre conscience, et que vous croyez une conscience droite, n'est qu'illusion, que désordre, qu'iniquité, que sera-ce de ce que votre conscience même condamne et réprouve? que sera-ce de ce que vous reconnoissez vous-même pour iniquité et pour désordre?

Voilà, mes chers auditeurs, l'écueil que nous avons à éviter : car de là s'ensuivent des maux d'autant plus affligeans et plus étonnans, qu'à force de s'y accoutumer,

(1) Luc. 11. — (2) Ephes. 5. — (3) Matth. 6.

on ne s'en étonne plus, et l'on ne s'en afflige plus. Ecoutez-en le détail ; peut-être en serez-vous touché. Il s'ensuit de là qu'avec une fausse conscience, il n'y a point de mal qu'on ne commette. Il s'ensuit de là qu'avec une fausse conscience, on commet le mal hardiment et tranquillement. Enfin, il s'ensuit de là qu'avec une fausse conscience, on commet le mal sans ressource et sans nulle espérance de remède. Malheurs dont il faut aujourd'hui nous préserver, si nous ne voulons pas exposer notre ame à une perte irréparable et à une éternelle damnation.

Non, chrétiens, avec une fausse conscience il n'y a point de mal qu'on ne fasse : dites-moi celui qu'on ne fait pas ; et par là vous comprendrez mieux la vérité de ma proposition. Pour vous la faire toucher au doigt, je vous demande jusqu'où ne va pas le déréglement d'une conscience aveugle et présomptueuse ? Du moment qu'elle s'est érigée en conscience, dites-moi les crimes qu'elle n'excuse pas, et qu'elle ne colore pas ? Quand, par exemple, l'ambition s'est fait une conscience de ses maximes pour parvenir à ses fins, dites-moi les devoirs qu'elle ne viole pas, les sentimens d'humanité qu'elle n'étouffe pas ; les lois de probité, d'équité, de fidélité qu'elle ne renverse pas ? Conscience tant qu'il vous plaira ; corrompue qu'elle est par l'ambition, dites-moi les malignes jalousies qu'elle n'inspire pas, les damnables intrigues qu'elle n'entretient pas, les fourberies, les trahisons dont, s'il est nécessaire, elle ne s'aide pas ? Quand la conscience est de concert avec la cupidité et l'envie d'avoir, dites-moi les injustices qu'elle ne permet pas, les usures qu'elle ne favorise pas, les simonies qu'elle ne pallie pas, les vexations, les violences, les mauvais procès, les chicanes qu'elle ne justifie pas ? Quand la conscience est formée par l'animosité et la haine, dites-moi les ressentimens, les aigreurs qu'elle n'autorise pas, les vengeances qu'elle n'appuie pas, les divisions scandaleuses, les inimitiés

qu'elle ne fomente pas, les fiertés, les duretés qu'elle n'approuve pas ? Non, encore une fois, rien ne l'arrête : pervertie qu'elle est d'une part, et néanmoins conscience de l'autre, elle ose tout, elle entreprend tout, elle se porte à tout. Elle couvre la multitude des péchés, et des péchés les plus énormes, non pas comme la charité, en les effaçant, mais en les tolérant, en les soutenant, en les défendant.

Avec une fausse conscience que ne firent pas les juifs? ils crucifièrent le saint des saints, ils mirent à mort Jésus-Christ. Voilà jusqu'où pouvoit aller la fausse conscience des hommes, et voilà jusqu'où s'est portée la fausse conscience d'un peuple qui d'ailleurs se piquoit et se glorifioit d'avoir de la religion. Du plus horrible de tous les crimes, qui étoit le déicide, il s'est fait une religion ; et, par le même principe, on commet tous les jours dans le monde, quoique sans effusion de sang, les plus cruels homicides. C'est-à-dire, avec une fausse conscience, on égorge son prochain, on lui porte en secret des coups mortels, on lui ôte l'honneur, qui lui est plus cher que la vie, on détruit sa réputation, on ruine par de mauvais offices sa fortune et son crédit. Ne vous offensez pas de la comparaison des juifs ; elle n'a que trop de fondement. En effet, avec une fausse conscience, les juifs n'appréhendèrent point d'être souillés du sang du juste, qu'ils demandèrent à Pilate ; quoiqu'en même temps, scrupuleux et superstitieux, ils refusassent d'entrer chez Pilate même, parce qu'il étoit gentil, et qu'ils craignoient de devenir impurs et de se mettre hors d'état de manger la Pâque. Et par un abus tout semblable, et si commun aujourd'hui dans le monde, avec une fausse conscience on avale le chameau et on le digère, tandis qu'on craint d'avaler le moucheron. C'est-à-dire, avec une fausse conscience, on s'abandonne aux plus violentes et aux plus ardentes passions, on se satisfait, on se venge, on

s'empare du bien d'autrui, on le retient injustement, on dévore la veuve et l'orphelin, on dépouille le pauvre et le foible; tandis qu'à l'exemple des Pharisiens, on se fait des crimes de certains points très-peu importans; on est exact et régulier comme eux jusqu'au scrupule sur de légères observances qui ne regardent que les dehors de la religion, pendant que l'on se moque et que l'on se joue de ce qu'il y a dans la religion et dans la loi de Dieu de plus grand et de plus indispensable, savoir, la justice, la miséricorde et la foi.

Qu'est-ce que la fausse conscience? un abîme, dit saint Bernard, mais un abîme inépuisable de péchés: *Conscientia quasi abyssus multa* (1); une mer profonde et affreuse, dont on peut bien dire que c'est là où se trouvent des reptiles sans nombre: *Mare magnum ac spatiosum*; *illic reptilia, quorum non est numerus* (2). Pourquoi des reptiles? parce que de même, dit ce Père, que le reptile s'insinue et se coule subtilement, aussi le péché se glisse-t-il comme imperceptiblement dans une conscience où la passion et l'erreur lui donnent entrée. Et pourquoi des reptiles sans nombre? parce que de même que la mer, par une prodigieuse fécondité, est abondante en reptiles, dont elle produit des espèces innombrables, et de chaque espèce un nombre infini, aussi la conscience erronée est-elle féconde en toutes sortes de péchés qui naissent d'elle, et qui se multiplient en elle.

Car c'est-là, poursuit saint Bernard, où s'engendrent les monstres: *Illic reptilia.* C'est dans la fausse conscience où se couvent les envies, les aversions noires et pleines de venin. Là où se forment les médisances raffinées, les calomnies enveloppées, les intentions de nuire, les perfidies déguisées, et, par une maudite politique, artificieusement dissimulées. Là où croissent et se nourrissent les désirs charnels, sui-

(1) Bernard. — (2) Psalm. 103.

vis de consentemens volontaires que l'on ne discerne pas ; les attachemens secrets, mais criminels, dont on ne se défie pas ; les passions naissantes, mais bientôt dominantes, auxquelles on ne résiste pas. Là où se cache l'orgueil sous le masque de l'humilité, l'hypocrisie sous le voile de la piété, la sensualité la plus dangereuse sous les apparences de l'honnêteté. Là où les vices s'amassent en foule, parce que c'est là qu'ils sont comme dans leur centre et dans leur élément : *Illic reptilia, quorum non est numerus*. A quoi n'est-on pas exposé, et de quoi n'est-on pas capable en suivant une conscience aveuglée par le péché ?

N'en demeurons pas là : j'ajoute qu'avec une fausse conscience, on commet le mal hardiment et tranquillement. Hardiment, parce qu'on n'y trouve dans soi-même nulle opposition ; tranquillement, parce qu'on n'en ressent aucun trouble ; la conscience, dit saint Augustin, étant alors d'intelligence avec le pécheur, et le pécheur, dans cet état, ayant fait comme un pacte avec sa conscience qui le met enfin dans la funeste possession de pécher et d'avoir la paix. Or, la paix dans le péché est le plus grand de tous les maux. Non, chrétiens, le péché sans la paix n'est point absolument le plus grand mal que nous ayons à craindre ; et la paix hors du péché seroit sans exception le plus grand bien que nous pussions désirer. Mais l'un et l'autre ensemble, c'est-à-dire, la paix dans le péché, et le péché avec la paix, c'est le souverain mal de cette vie, et ce qu'il y a pour le pécheur de plus approchant de la réprobation.

Or, voilà, mes chers auditeurs, ce que produit la fausse conscience. Prenez garde, s'il vous plaît, à la remarque de saint Bernard, qui éclaircira ma pensée. Il distingue quatre sortes de consciences : la bonne tranquille et paisible ; la bonne gênée et troublée ; la mauvaise dans l'agitation et dans le trouble ; la mauvaise dans le calme

et la paix : et là-dessus écoutez comment il raisonne. Une bonne conscience tranquille et paisible, c'est, dit-il, sans contestation, un paradis anticipé ; une bonne conscience gênée et troublée, c'est comme un purgatoire dans cette vie dont Dieu se sert quelquefois pour éprouver les ames les plus saintes ; une mauvaise conscience dans l'agitation et dans le trouble que lui cause la vue de ses crimes, c'est une espèce d'enfer. Mais il y a encore, ajoute-t-il, quelque chose de pire que cet enfer : et quoi ? une mauvaise conscience dans la paix et dans le calme, et c'est où la fausse conscience aboutit. Car, dans la conscience criminelle, mais troublée de la vue de son péché, quelque image qu'elle nous retrace de l'enfer, au moins y a-t-il encore des principes de componction, de contrition, de conversion. Le pécheur se révolte contre Dieu ; mais au moins sait-il bien qu'il est rebelle ; mais au moins ressent-il lui-même le malheur et la peine de sa rebellion. Sa passion le domine et le rend esclave de l'iniquité ; mais au moins ne l'empêche-t-elle pas de connoître ses devoirs, ni d'être soumis. Donnez-moi le mondain le plus emporté dans son libertinage ; tandis qu'il a une conscience droite, il n'est pas encore tout-à-fait hors de la voie de Dieu : pourquoi ? parce que malgré ses emportemens, il voit encore le bien et le mal, et que cette vue peut le ramener à l'un et le retirer de l'autre.

Mais dans une fausse conscience il n'y a que ténèbres, et que ténèbres intérieures, plus funestes mille fois que ces ténèbres extérieures dont nous parle le Fils de Dieu, puisqu'elles sont la source de l'obstination du pécheur et de son endurcissement. Ténèbres intérieures de la conscience, qui font que le pécheur, au milieu de ses désordres, est content de lui-même, se tient sûr de Dieu, se rend de secrets témoignages d'une vaine innocence

dont il se flatte, pendant que Dieu le réprouve et prononce contre lui les plus sévères arrêts.

Et c'est-là, chrétiens, ce que j'ai prétendu, quand j'ai dit en dernier lieu, qu'avec une fausse conscience on commet le mal sans ressource; car la grande ressource du pécheur, c'est la conscience droite et saine, qui, en commettant même le péché, le condamne et le reconnoît comme péché. C'est par là que Dieu nous rappelle, par là que Dieu nous presse, par là que Dieu nous force, pour ainsi dire, de rentrer dans l'ordre et dans la soumission et l'obéissance due à sa loi. Ce fut par là que la grâce de Jésus-Christ victorieuse triompha du cœur d'Augustin : cette rectitude, et, pour ainsi dire, cette intégrité de conscience que saint Augustin avoit conservée jusque dans ses plus grands déréglemens, fut le remède et la guérison de ses déréglemens mêmes. Oui, Seigneur, disoit-il à Dieu dans cette humble confession de sa vie, que je puis proposer aux ames pénitentes comme un parfait modèle, oui, Seigneur, voilà ce qui m'a sauvé, ce qui m'a retiré du profond abîme de mon iniquité : ma conscience déclarée pour vous contre moi; ma conscience, quoique coupable, juge équitable d'elle-même; voilà ce qui m'a fait revenir à vous. Voyez-vous, chrétiens, la conduite de la grâce dans la conversion d'Augustin? ce fonds de conscience qui étoit resté en lui, et que le péché même n'avoit pu détruire, fut le fonds de toutes les miséricordes que Dieu vouloit exercer sur lui : le trouble de cette conscience criminelle, mais malgré son péché conforme à la loi, fut la dernière grâce, mais au même temps la plus efficace et la plus invincible de toutes les grâces, que Dieu s'étoit réservée pour fléchir et pour amollir la dureté de ce cœur impénitent. Pensée consolante pour un pécheur intérieurement agité et livré aux remords de sa conscience! Tandis que ma

conscience me fait souffrir cette gêne cruelle, mais salutaire ; tandis qu'elle me reproche mon péché, Dieu ne m'a pas encore abandonné ; sa grâce agit encore sur moi ; il y a encore pour moi de l'espérance ; mon salut est encore entre mes mains, et les miséricordes du Seigneur enfin ne sont pas encore épuisées : ces remords dont je suis combattu m'en sont une preuve et une conviction sensible, puisque Dieu me marque par là la voie que je dois suivre pour retourner à lui.

Et en effet, avec une conscience droite, quelque éloigné de Dieu que l'on puisse être, on revient de tout. C'est ce que l'expérience nous fait voir tous les jours en mille sujets où Dieu, comme dit saint Paul, se plaît à manifester les richesses de sa grâce, et qui, après avoir été les scandales du monde par leur vie abominable, en deviennent, par leur conversion, les exemples les plus éclatans et les plus édifians. Au contraire, avec une fausse conscience, mortellement blessé, on est dans l'impuissance de guérir ; engagé dans les plus grands crimes et dans les plus longs égaremens, on est sans espérance de retour. Avec une fausse conscience, on est incorrigible et inconvertible ; on s'opiniâtre, on s'endurcit, on vit et on meurt dans son péché : d'où il s'ensuit que la fausse conscience, et surtout la paix de la fausse conscience, dans l'ordre des jugemens de Dieu, doit être regardée du pécheur, non-seulement comme une punition de Dieu, mais comme la plus formidable des vengeances de Dieu, mais comme le commencement de la réprobation de Dieu.

Et voilà pourquoi, dit saint Chrysostôme (ne perdez pas cette réflexion, qui a quelque chose de touchant, quoique terrible), quand Isaïe, animé du zèle de la gloire et des intérêts de Dieu, sembloit vouloir porter Dieu à punir les impiétés de son peuple, il n'employoit point d'autres expressions que celle-ci : *Excæca cor populi*

hujus (1); aveuglez le cœur de ce peuple, c'est-à-dire, la conscience de ce peuple. Il ne lui disoit pas : Seigneur, humiliez ce peuple, confondez ce peuple, accablez, opprimez, ruinez ce peuple. Tout cela lui paroissoit peu en comparaison de l'aveuglement, et c'est à cet aveuglement de leurs cœurs qu'il réduisoit tout : *Excœca cor.* Comme s'il eût dit à Dieu : c'est par là, Seigneur, que vous vous vengerez pleinement. Guerres, pestes, famines, calamités temporelles, ne seroient pour ces ames révoltées que des demi-châtimens : mais répandez dans leurs consciences des ténèbres épaisses, et la mesure de votre colère, aussi bien que de leur iniquité, sera remplie. Il concevoit donc que l'aveuglement de leur fausse conscience étoit la dernière et la plus affreuse peine du péché.

Mais c'est pour cela même que, par un esprit tout contraire à celui d'Isaïe, je fais aujourd'hui une prière tout opposée, en disant à Dieu : Ah ! Seigneur ! quelque irrité que vous soyez, n'aveuglez point le cœur de ce peuple; n'aveuglez point les consciences de ceux qui m'écoutent : et que je n'aie pas encore le malheur de servir malgré moi, par l'abus qu'ils feroient de votre parole et de mon ministère, à la consommation et aux tristes suites de leur aveuglement. Déchargez votre colère sur tout le reste, mais épargnez leurs consciences. Leurs biens et leurs fortunes sont à vous; faites-leur-en sentir la perte, mais ne les privez pas de ces lumières qui doivent les éclairer dans le chemin de la vertu. Humiliez-les, mortifiez-les, appauvrissez-les, anéantissez-les selon le monde, mais n'éteignez pas le rayon qui leur reste pour les conduire. A toute autre punition qu'il vous plaira de les condamner, ils s'y soumettront; mais ne les mettez pas à l'épreuve de celle-ci, en leur ôtant la connoissance et la vue de leurs obligations ; car ce

(1) Isaïe. 6.

roit les perdre, et les perdre sans ressource; ce seroit
s cette vie les réprouver. J'achève. Fausse conscience
sée à former, fausse conscience dangereuse et perni-
euse à suivre, c'est ce que je vous ai fait voir. Enfin,
usse conscience, excuse inutile pour nous justifier de-
int Dieu : c'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il en faut convenir, chrétiens, Dieu, qui est miséri-
rdieux, aussi bien que juste, ne nous feroit pas des
imes de nos erreurs, si c'étoient des erreurs involon-
ires et de bonne foi; et il n'y auroit point de pécheur
ui n'eût droit de se prévaloir de sa fausse conscience,
qui ne pût avec raison l'alléguer à Dieu comme une
gitime excuse de son péché, si la fausse conscience
voit ce caractère de sincérité dont je parle. Mais on
emande si elle l'a toujours, ou du moins si elle l'a sou-
ent? Cette question est d'une extrême conséquence,
arce qu'elle renferme une des règles, et j'ose dire des
lus importantes règles d'où dépend, dans l'usage et
ans la pratique, le discernement et le jugement exact
ue chacun de nous doit faire des actions de sa vie. Il
agit donc de savoir si ce caractère de bonne foi con-
ient ordinairement aux consciences aveugles et erro-
ées des pécheurs du siècle; en sorte qu'une conscience
veugle et erronée à l'égard des pécheurs du siècle
uisse communément leur être un titre pour se dis-
ulper et se justifier devant Dieu. Ah! mes chers audi-
eurs, plût à Dieu que cela fût ainsi! un million de pé-
hés cesseroient aujourd'hui d'être péchés; et le monde,
ans grâce et sans pénitence, se trouveroit déchargé
l'une infinité de crimes dont le poids a fait gémir de
out temps, et fait encore gémir les ames vertueuses.

Mais si cela étoit, reprend saint Bernard, pourquoi
David, ce saint roi, dans la ferveur de sa contrition,

auroit-il demandé à Dieu comme une grâce, qu'il oubliât ses ignorances passées : voulant marquer par là celles qui avoient causé le désordre et la corruption de sa conscience ? *Delicta juventutis meæ, et ignorantias meas ne memineris* (1). N'auroit-il pas dû dire au contraire : Seigneur, souvenez-vous de mes ignorances, et ne les oubliez jamais? car, puisqu'elles me doivent tenir lieu de justification auprès de vous, il est de mon intérêt que vous en conserviez le souvenir, et que vous les ayez toujours présentes. Est-ce ainsi qu'il parle ? Non ; il dit à Dieu : oubliez-les ; effacez-les de ce livre redoutable que vous produirez contre moi quand vous me jugerez dans toute la rigueur de votre justice. Ne vous souvenez point alors du mal que j'ai fait et que je n'ai pas connu ; puisque de ne l'avoir pas connu, dans l'obligation où j'étois de le connoître, est déjà un crime dont vous seriez en droit de me punir : *Et ignorantias meas ne memineris.* Il n'est donc pas vrai que l'ignorance, et par conséquent la fausse conscience, soit toujours une excuse recevable auprès de Dieu.

Il y a plus ; et je prétends qu'elle ne l'est presque jamais, et que dans le siècle où nous vivons, c'est un des prétextes les plus frivoles. Pourquoi? par deux raisons invincibles et sans réplique. 1. Parce que dans le siècle où nous vivons, il y a trop de lumière pour pouvoir supposer ensemble une conscience dans l'erreur, et une conscience de bonne foi. 2. Parce qu'il n'y a point de fausse conscience que Dieu dès maintenant ne puisse confondre par une autre conscience droite qui reste en nous; ou qui, quoique hors de nous, s'élève contre nous malgré nous-mêmes. Encore un moment d'attention, et vous en allez être persuadés.

Non, chrétiens, dans un siècle aussi éclairé que celui où Dieu nous a fait naître, nous ne devons pas présumer

(1) Psalm. 24.

qu'il se trouve aisément parmi les hommes des consciences erronées et au même temps innocentes. Il y en a peu dans le monde de ce caractère; et dans le lieu où je parle, je ne craindrois pas d'avancer qu'il n'y en a absolument point. Car, sans m'étendre en général sur la proposition, si vous, mon cher auditeur, à qui je l'adresse en particulier, aviez été fidèle aux lumières de la grâce que Dieu vous avoit abondamment communiquées, et si vous aviez usé des moyens faciles qu'il vous avoit mis en main pour vous éclaircir du fond de vos obligations, jamais ces erreurs, qui ont été la source de tant de désordres, ne vous auroient aveuglé, ni n'auroient perverti votre conscience. Souffrez que je vienne au détail. Par exemple, si, avant que d'agir et de décider sur des choses essentielles, vous vous étiez défié de vous-même; si vous aviez eu, et que vous eussiez voulu avoir un ami droit et chrétien qui vous eût parlé sincèrement et sans ménagement; si vous aviez donné un libre accès à ceux dont vous pouviez apprendre la vérité; si votre délicatesse ou votre répugnance à les écouter ne leur avoit pas fermé la bouche; si par là les adulateurs ne s'étoient pas emparés de votre esprit; si parmi les ministres du Seigneur qui devoient être pour vous les interprètes de sa loi, vous aviez eu recours à ceux qu'il avoit plus libéralement pourvus du don de la science, et que l'on connoissoit pour tels; si, au lieu d'en choisir d'intelligens, vous n'en aviez pas cherché d'indulgens et de complaisans; si, jusque dans le tribunal de la pénitence, vous n'aviez pas préféré ce qui vous étoit commode à ce qui vous auroit été salutaire: cette fausse conscience, que nous examinons ici, ne se seroit pas formée en vous. Elle n'est donc venue que de vos résistances à la grâce et aux vues que Dieu vous donnoit. Elle ne s'est formée que parce que vous avez vécu dans une indifférence extrême à l'égard de vos devoirs; que parce que le dernier de vos soins a été de vous en

dans le monde plus régulières là-dessus et plus consciencieuses que vous? N'est-il pas indigne que les femmes arabes, dont nous savons les mœurs et les coutumes, bien loin d'être sujettes à de tels désordres, les aient toujours détestés comme une espèce de prostitution; et que vous, élevées dans le christianisme, vous prétendiez les justifier par un usage corrompu dont le monde en vain s'autorise, puisque Dieu l'a en horreur et le réprouve? or sachez, ajoutoit ce Père, que ces païennes et ces infidèles seront vos juges devant Dieu. Et moi, chrétiens auditeurs, suivant la même pensée, je vous dis: n'est-il pas bien étrange et bien déplorable que nous nous permettions aujourd'hui impunément et sans remords, cent choses dont nous savons que les païens se sont fait des crimes? que dans la justice, par exemple, on ne rougisse point de je ne sais combien de ruses, de détours, de chicanes que la probité de l'Aréopage n'auroit pas souffertes; que dans le commerce on veuille soutenir des usures que toutes les lois romaines ont condamnées; que dans le christianisme on veuille qualifier de divertissemens honnêtes, au moins permis, des spectacles qui, selon le rapport de saint Augustin, rendoient infâmes dans le paganisme ceux qui les représentoient? D'où procédoient ces sentimens? d'où procédoit la sévérité de ces lois, sinon de la rectitude naturelle de la conscience? et c'est cette conscience des païens qui réprouvera la nôtre. Car il est de la foi qu'ils s'éleveront contre nous au jugement dernier; et il est certain que cette comparaison d'eux à nous, et de nous à eux, sera un des plus sensibles reproches de notre aveuglement.

N'allons pas si loin: nous avons une conscience éclairée, pour qui? pour les autres; et aveugle, pour qui? pour nous-mêmes: une conscience exacte pour les autres jusqu'au scrupule, et indulgente pour nous-mêmes jusqu'au relâchement. Que fera Dieu? il confrontera ces

votre conscience qui vous a trompés ? Abus, mon cher auditeur, excuse vaine, et qui n'a point d'autre effet que de vous rendre encore plus criminel. C'est ce voile de malice dont parle l'apôtre; et quand vous vous en servez, vous ne faites qu'augmenter votre crime, en rejetant sur Dieu ce que vous devez avec confusion vous imputer à vous-même.

D'autant plus condamnables au tribunal de Dieu (remarquez bien ceci, s'il vous plaît, chrétiens, c'est un second titre dont Dieu se servira contre nous), d'autant plus condamnable que Dieu, dans le jugement qu'il fera de nous, ne nous jugera pas seulement sur les erreurs de nos consciences absolument considérées, mais sur les erreurs de nos consciences comparées à l'intégrité de la conscience des païens; mais sur les erreurs de nos consciences opposées à notre exactitude et à notre sévérité même pour les autres; mais sur les erreurs de nos consciences comparées à la droiture des premières vues et des premières notions que nous avons eues du bien et du mal, avant que le péché nous eût aveuglés. Car tout cela, dit saint Augustin, ce sont autant de règles pour former en nous une conscience éclairée et pure, ou du moins pour l'y rétablir. Et parce que nous les aurons négligées ces règles, ces règles deviendront contre nous autant de sujets de condamnation. Ne serois-je pas heureux si je vous persuadois aujourd'hui de vous les rendre utiles et nécessaires ?

Dieu se servira de la conscience des païens pour condamner les erreurs des chrétiens. Ainsi Tertullien, instruisant les femmes chrétiennes, les confondoit-il sur certains scandales dont quelques-unes, remplies de l'esprit du monde, ne se faisoient nulle conscience; et en particulier sur cette immodestie dans les habits, sur ces nudités criminelles si contraires à la pudeur. Car n'est-il pas indigne, leur disoit-il, qu'il y ait des païennes

et sur lesquelles doit rouler toute votre conduite : l'une, que le chemin du ciel est étroit; et l'autre, qu'un chemin étroit ne peut jamais avoir de proportion avec une conscience large. La première est fondée sur la parole de Jésus-Christ : *Arcta via est quæ ducit ad vitam* (1); et la seconde est évidente par elle-même. Pour peu que vous soyez chrétiens, il n'en faudra pas davantage pour vous faire prendre le dessein d'une solide et parfaite conversion. Souvenez-vous qu'il est bien en votre pouvoir de former vos consciences comme il vous plaît, mais qu'il ne dépend pas de vous d'élargir la voie du salut. Souvenez-vous que ce n'est pas la voie de Dieu qui doit s'accommoder à vos consciences, mais que ce sont vos consciences qui doivent s'accommoder à la voie de Dieu. Or c'est ce qui ne se pourra jamais tandis que vous les réglerez sur les maximes relâchées du siècle. Il faut qu'elles se resserrent, ou par une juste crainte, ou par une obéissance fidèle, pour parvenir à ce degré de proportion sans lequel elles ne peuvent être que des consciences réprouvées. Si, à mesure que vous vous licenciez dans l'observation de vos devoirs, le chemin du ciel devenoit plus large et plus spacieux; ah! mon frère! s'écrie S. Bernard, bien loin de vous troubler dans la possession de cette vie libre et commode, je vous y confirmerois en quelque sorte moi-même. A la bonne heure, vous dirois-je : puisque vous avez trouvé une route, et plus facile, et aussi sûre pour arriver au terme de votre salut, suivez-la hardiment; et si vous le voulez, usez là-dessus de tous vos droits. Mais il n'en va pas ainsi : car l'Ecriture ne nous parle point de ce chemin large qui conduit à la vie. Il n'y a qu'une seule porte pour y entrer; et l'évangile nous apprend que pour passer par cette porte, il faut faire effort : *contendite* (2). Faisons-le, chrétiens, ce généreux effort : nous en serons bien payés par la gloire qui nous est promise, et que je vous souhaite, etc.

(1) Matth. 7. — (2) Luc. 13.

SERMON

POUR LE

QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

SUR LA SÉVÉRITÉ DE LA PÉNITENCE.

Factum est verbum Domini super Joannem Zachariæ filium in deserto; et venit in omnem regionem Jordanis, prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum.

Le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert; et il alla dans tout le pays qui est le long du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés. En saint Luc, chap. 3.

SIRE,

Ce n'étoit pas en vertu du baptême de saint Jean que les péchés étoient remis, mais le baptême de saint Jean étoit une préparation nécessaire pour parvenir à la rémission des péchés, et, sans la rémission des péchés, on ne pouvoit participer à la rédemption de Jésus-Christ, ni profiter de ce bienfait inestimable. C'étoit par la pénitence qu'il falloit se disposer à le recevoir; et cette pénitence, depuis l'établissement de la loi chrétienne, est communément appelée un second baptême, comme le baptême, suivant la doctrine des Pères, étoit autrefois appelé la première pénitence.

Voilà pourquoi le divin précurseur prêche aujourd'hui le baptême de la pénitence avec tant de zèle; et puisque nous sommes à la veille de cette grande solemnité où nous devons célébrer nous-mêmes la naissance du Sauveur des hommes et la venue de ce messie que Jean-Baptiste annonçoit aux juifs, je me trouve engagé, mes chers auditeurs, à vous faire la même prédication. Le caractère de ce baptême, je veux dire de cette pé-

nitence chrétienne dont j'ai à vous parler, est, selon tous les docteurs de l'Eglise, l'esprit de la sévérité. Car c'est en cela particulièrement, dit Pacien, évêque de Barcelonne, que la pénitence est différente du premier baptême. Matière importante, et instruction nécessaire que je vous prie de ne pas négliger. Il n'est rien de plus ordinaire, ni rien de plus étrange, que de voir le relâchement se glisser jusque dans notre pénitence même; et c'est ce désordre que j'attaque dans ce discours, et que j'entreprends de corriger, après que nous aurons demandé le secours du ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Il y a long-temps, et ce n'est pas seulement de nos jours, qu'il s'est élevé dans le monde, je dis dans le monde chrétien, des contestations touchant la sévérité de la pénitence considérée de la part des prêtres, qui sont les vicaires de Jésus-Christ, et qui ont été établis de Dieu pour en être les ministres et les dispensateurs. Il n'est rien de plus fameux dans l'histoire de l'Eglise, que le différent qui s'émut sur ce point entre les novatiens et la secte qui leur étoit opposée. Les uns vouloient que l'on admît indifféremment à la pénitence toutes sortes de pécheurs; et les autres prétendoient au contraire, qu'on n'y en devoit recevoir aucun. Ceux-là corrompoient la pénitence par un excès de relâchement; et ceux-ci en détruisoient tout-à-fait l'usage par un excès de sévérité. L'Église, inspirée du S.-Esprit, suivant sa conduite ordinaire, prit le milieu entre ces deux extrémités; et, par le tempérament qu'elle y apporta en modérant la rigueur des uns et en corrigeant la trop grande facilité des autres, elle réduisit la pénitence, disons mieux, l'administration du sacrement de la pénitence aux justes bornes où le souverain prêtre Jésus-Christ avoit prétendu la renfermer.

Or cette importante question, tant agitée alors, s'est ensuite renouvelée presque dans tous les siècles, et nous l'avons vue se réveiller dans le nôtre, non pas avec le même éclat, ni avec des suites si funestes; à Dieu ne plaise! mais toujours avec le même partage de sentimens et la même diversité de conduite. Ceux là ont pris le parti de la sévérité, mais d'une sévérité sans mesure; et ceux-ci le parti de la douceur, mais d'une douceur quelquefois dangereuse, soit pour le ministre de la pénitence, soit pour le pécheur pénitent.

Je n'ai garde, chrétiens, de m'engager aujourd'hui dans cette controverse, ni d'entreprendre de décider un point qui ne vous regarde pas directement, et qui ne peut servir à votre édification. Car il vous seroit bien inutile de savoir comment et par quelles règles les prêtres doivent administrer la pénitence, pendant que vous ignorez de quelle manière vous devez vous-mêmes la pratiquer : et d'ailleurs, l'expérience nous apprend assez que ces sortes de matières traitées dans la chaire, et par là soumises au jugement du public, n'ont point d'autre effet que de diviser les esprits et de faire que les peuples, qui doivent être jugés par les prêtres dans le saint tribunal, deviennent eux-mêmes les juges des prêtres; car voilà souvent où tout aboutit.

Tel s'inquiète de ce que les prêtres ne font pas leur devoir dans le sacrement de la pénitence, qui se met très-peu en peine d'y faire le sien. Tel accuse les prêtres de foiblesse et de corruption dans leur morale, qui n'accomplit pas même ce que lui impose la morale la moins étroite. On voudroit en général des prêtres sévères et zélés, tandis qu'en particulier on n'a pas le moindre zèle, ni la moindre sévérité pour soi-même.

Cependant, chrétiens, c'est surtout dans le pécheur que doit être la sévérité de la pénitence, puisque c'est dans le pécheur qu'est le désordre du péché. Si les prê-

tres doivent avoir de la sévérité, ce n'est que pour suppléer à celle qui nous manque. Car, que peut servir toute la sévérité des prêtres, quelque pure et quelque sainte qu'elle soit, si elle n'est pas précédée ou du moins accompagnée de la nôtre.

Ne parlons donc point de la sévérité de la pénitence par rapport aux ministres que Dieu a choisis, et qu'il a revêtus de son pouvoir pour être dans le sacré tribunal comme ses lieutenans et les défenseurs de ses intérêts. S'il y a dans l'exercice de leur ministère quelque abus à réformer, laissons-en le soin aux prélats et à ceux qui ont autorité dans l'Eglise. Mais nous, ne pensons qu'à nous-mêmes, puisque nous ne devons répondre que de nous-mêmes. Or je dis que le grand principe qui doit animer et régler notre pénitence, c'est la sévérité; sévérité nécessaire, et sévérité douce. Appliquez-vous, et concevez mon dessein. Je prétends que la pénitence, prise par rapport à nous, doit être sévère : c'est de quoi il faut convaincre vos esprits, et ce que je ferai dans le premier point. Mais parce que cette sévérité pourroit rebuter vos cœurs, j'ajoute que plus notre pénitence est sévère, plus dans sa sévérité même elle devient douce; je vous le montrerai dans le second point. Nécessité d'une pénitence sévère, douceur d'une pénitence sévère : c'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque relâchement que le péché ait introduit dans le christianisme, il est aisé de comprendre, pour peu que l'on connoisse la nature de la pénitence, qu'elle doit être sévère de la part du pécheur; et la raison qu'en apporte saint Augustin est convaincante. Car, dit ce Père, qu'est-ce que la pénitence? c'est un jugement, mais un jugement dont la forme a quelque chose de bien particulier. Et en effet, si vous me demandez quel est celui qui y préside en qualité de juge, je vous réponds que

c'est celui qui y paroît en qualité de criminel; je veux dire, le pécheur même : *Ascendit homo adversùm se tribunal mentis suæ* (1) ; l'homme s'érige un tribunal dans son propre cœur; il se cite devant soi-même, il se fait l'accusateur de soi-même, il rend des témoignages contre soi-même; et enfin, animé d'un zèle de justice, il prononce lui-même son arrêt. Voilà la véritable et parfaite idée de la pénitence chrétienne.

Mais, me direz-vous, S. Augustin parlant ailleurs du jugement de Dieu, dit qu'il n'appartient qu'à Dieu d'être juge dans sa propre cause. Il est vrai, chrétiens; il n'appartient qu'à lui de l'être d'une manière indépendante, de l'être avec un pouvoir absolu, de l'être souverainement et sans appel. Or l'homme, en se jugeant lui-même par la pénitence, est bien éloigné d'avoir ce caractère de juridiction. Il se juge, mais en qualité seulement de délégué, et comme tenant la place de Dieu. Il se juge, mais en vertu seulement de la commission que Dieu lui en a donnée. Il se juge, mais avec toute la dépendance d'un juge inférieur à l'égard d'un juge souverain. Différences bien essentielles, et qui servent à établir la vérité que je vous prêche : savoir, que notre pénitence doit être exacte et rigoureuse. Car, écoutez trois raisonnemens que je forme de ce principe. L'homme dans la pénitence fait l'office de Dieu en se jugeant lui-même; il doit donc se juger dans la rigueur. L'homme dans la pénitence devient juge, non pas d'un autre, mais de soi-même; il doit donc dans ses jugemens prendre le parti de la sévérité. Du jugement que l'homme fait de lui-même dans la pénitence, il y a appel à un autre jugement supérieur, qui est celui de Dieu; il doit donc y procéder avec une équité inflexible. Développons ces trois pensées, et suivez-moi.

Je le dis, chrétiens, et il est vrai : l'homme pécheur

(1) August. lib. 50. homil.

tient la place de Dieu quand il se juge lui-même par la pénitence, et c'est ce que Tertullien nous déclare en termes formels. La pénitence, dit-il, est une vertu qui doit faire en nous la fonction de la justice de Dieu, et de la colère de Dieu; de la justice de Dieu pour nous condamner, et de la colère de Dieu pour nous punir. Car c'est là le sens de ces admirables paroles : *Pœnitentia Dei indignatione fungitur* (1) ; une vertu qui doit prendre contre nous les intérêts de Dieu, qui doit réparer en nous les injures faites à Dieu; qui, aux dépens de nos personnes, doit venger et appaiser Dieu; qui, à mesure que nous sommes plus ou moins coupables, doit nous faire plus ou moins sentir l'indignation et la haine de Dieu ; je dis cette haine parfaite qu'il a du péché, et cette sainte indignation qu'il ne peut s'empêcher, parce qu'il est Dieu, de concevoir contre le pécheur. Si la pénitence est conforme à la droite raison, c'est-à-dire, si elle est ce qu'elle doit être, en voilà le vrai caractère. Or je vous demande : ce caractère peut-il lui convenir, à moins qu'elle ne penche vers la rigueur, et qu'elle ne nous inspire contre nous-mêmes ce zèle de sévérité qui lui est propre ?

A parler simplement et dans les termes les plus éloignés de l'amplification, à quoi, dans le sujet que je traite, je fais profession de renoncer, dites-moi, chrétiens, une lâche et molle pénitence a-t-elle quelque chose qui ressemble à cette indignation de Dieu? Entre la pénitence d'un homme mondain et la justice de Dieu vindicative, y a-t-il quelque proportion; ou plutôt, dans l'énorme et monstrueuse opposition qui se trouve entre l'extrême sévérité de celle-ci et les honteux relâchemens de celle-là, l'une peut-elle être substituée à l'autre, et, s'il m'est permis de m'exprimer de la sorte, devenir l'équivalent de l'autre? Ah! mes chers auditeurs, oserions-

(1) Tertul. de pœnitent.

nous le dire? oserions-nous même le penser? Il s'ensuit donc que notre pénitence alors, non-seulement n'est point dans ce degré de perfection qui en pourroit relever infiniment le mérite et la gloire devant Dieu, mais qu'à la bien examiner dans ses principes et selon l'exacte mesure qu'elle doit avoir, elle n'est pas même absolument recevable. Pourquoi? parce qu'elle n'a nulle conformité à son souverain modèle, et que la règle de Tertullien ne peut lui être appliquée : *Pœnitentia Dei indignatione fungitur.* Quand je ne consulterois que le bon sens, c'est ainsi que je concluerois.

Approfondissons cette pensée; et puisque la fin de la vraie pénitence doit être de condamner et de punir le péché, imaginons-nous, mes frères, reprend saint Augustin, que Dieu a fait un pacte avec nous, et qu'il nous a dit : Il faut, ou que vous vous jugiez vous-mêmes, ou que malgré vous-mêmes vous soyez jugés; que vous vous jugiez vous-mêmes dans cette vie, ou que malgré vous vous soyez jugés à la mort. Je vous en laisse le choix. Il est impossible que vous évitiez l'un et l'autre, parce que tout péché attire un jugement après soi; mais l'un ou l'autre me suffira, et je m'en tiendrai également satisfait. Il dépend donc maintenant de vous, ou d'être jugé par moi, ou de ne l'être pas. Car si vous vous jugez vous-mêmes par la pénitence, dès-là vous n'êtes plus responsables à ma justice; et, tout pécheurs que vous êtes, ma justice n'a plus d'action contre vous. Au contraire, si vous ne vous jugez pas, ou si vous vous jugez mal, le droit que j'ai de vous juger subsiste nécessairement; et, comme Dieu, je suis obligé par le devoir de ma providence à le maintenir dans toute son étendue.

C'est ainsi que Dieu nous parle; et en quel endroit de l'Ecriture nous propose-t-il une telle condition? dans tous les livres des prophètes, mais plus expressément

dans cet excellent passage de l'épître aux Corinthiens où saint Paul, instruisant les premiers fidèles, leur donnoit cet important avis : *Quòd si nosmetipsos dijudicaremus, non utique judicaremur* (1) ; sachez, mes frères, que si nous voulions bien nous juger nous-mêmes, nous ne serions jamais jugés de Dieu. C'est pour cela que les Pères de l'Eglise ont si hautement exalté le mérite de la pénitence, en disant qu'elle a le pouvoir de nous affranchir en quelque sorte de la juridiction de Dieu. Ah ! s'écrioit saint Bernard, que ce jugement que je fais de moi-même m'est avantageux, puisqu'il me soustrait au jugement de mon Dieu, qui est si terrible! *Quàm bonum pœnitentiæ judicium, quod districto Dei judicio me subducit* (2). Oui, ajoutoit cet homme de Dieu, je veux, quoique pécheur, quoique chargé d'iniquités, me présenter devant ce formidable juge : mais je veux m'y présenter déjà tout jugé, afin qu'il ne trouve plus rien à juger en moi; parce que je sais bien, et qu'il m'a lui-même assuré qu'il ne jugera jamais ce qui aura une fois été jugé : *Volo vultui iræ judicatus præsentari, non judicandus ; quia bis non judicat in idipsum* (3).

Or, cela supposé, chrétiens, n'ai-je pas raison de dire que la sévérité du pécheur envers lui-même est une qualité essentielle à la pénitence ? Car, que fais-je, poursuit saint Bernard, et voici ce que chacun de nous doit s'appliquer pour se mettre dans les dispositions que demande la solennité prochaine : que fais-je, soit lorsque je me présente devant Dieu au tribunal de la pénitence, soit lorsque je pratique cette sainte vertu dans le secret de mon ame ? Je fais, ou je dois vouloir faire ce que Dieu fera un jour quand il me jugera; et que fera-t-il alors ? un jugement sévère de ma vie, qui ne pourra être ni obscurci par l'erreur, ni affoibli par la passion, ni corrompu par l'intérêt. Un jugement où Dieu, pour

(1) 1. Cor. 11. — (2) Bernard. — (3) *Ibidem.*

être irréprochable dans ses arrêts, emploiera toute la pénétration de son entendement divin, et toute l'intégrité de sa volonté adorable : *Ut vincas cùm judicaris* (1). En un mot, un jugement où Dieu, malgré moi-même, découvrira toute mon iniquité, et ne me fera nulle grâce. Car il est de la foi qu'il me jugera ainsi. Il faut donc, si je veux prendre l'esprit de pénitence, que je fasse quelque chose de semblable. Et puisque voici le temps où je dois entrer en jugement avec moi-même pour me préparer à la naissance de mon Sauveur, il faut, autant qu'il m'est possible, que j'imite les procédures de la justice de Dieu contre moi-même, c'est-à-dire, que je commence dès aujourd'hui à bien connoître l'état de mon ame, à en développer les plis et les replis les plus cachés, à sonder la profondeur de mes plaies ; que je considère cet examen comme devant être pour moi un supplément de celui de Dieu, et, par conséquent, comme l'affaire de ma vie la plus importante, et celle qui exige de moi une attention plus sérieuse ; que pour cela je ramasse toutes les lumières de mon esprit, afin de me juger, s'il se peut, aussi parfaitement que Dieu me jugera, afin de discerner mes fautes aussi exactement et avec la même équité qu'il les discernera, afin d'exercer sur moi la même censure qu'il exercera ; que pour faire cette action dignement, je sois résolu de n'y consulter ni mon amour-propre, ni la prudence de la chair, ni la politique du monde, ni l'exemple, ni la coutume, ni les idées du siècle, ni mes préjugés ; mais d'y écouter ma seule conscience, la foi seule, la religion seule ; que je prenne la balance en main, non pas celle des enfans des hommes, qui est une balance trompeuse : *Mendaces filii hominum in stateris* (2), mais la balance du sanctuaire, où je dois être pesé, aussi bien que l'infortuné roi de Babylone.

(1) Psalm. 15. — (2) Psalm. 61.

Car si j'y procède autrement, c'est-à-dire, si, jusque dans le sacré tribunal, je me flatte moi-même, si j'use de dissimulation avec moi-même, si je suis d'intelligence avec ma passion, si je me prévaux contre Dieu de ma fragilité, si je qualifie mes péchés de la manière qu'il me plaît, adoucissant les uns, déguisant les autres, donnant à ceux-ci l'apparence d'une droite intention, couvrant ceux-là du prétexte d'une malheureuse nécessité; si je décide toujours en ma faveur; si, dans les doutes qui naissent sur certaines injustices que je commets, et qui attirent après elles des obligations onéreuses, je conclus dans tous mes raisonnemens à ma décharge; en sorte que, quelque injure, ou quelque dommage qu'ait reçu de moi le prochain, je ne me trouve jamais obligé, selon mes principes, à nulle réparation; enfin si, pour ne me pas engager dans une discussion et une recherche qui me causeroit un trouble fâcheux, mais un trouble salutaire, mais un trouble nécessaire, je me contente d'une revue précipitée, et, pour user de cette manière de parler, j'étourdis les difficultés de ma conscience, plutôt que je ne les éclaircis; si c'est ainsi que je me comporte, ah! ma pénitence n'est plus qu'une pénitence chimérique et réprouvée de Dieu. Pourquoi? parce qu'elle n'est pas, comme elle le doit être, conforme au jugement de Dieu. Dieu et moi, nous avons deux poids, deux mesures différentes; et c'est ce que l'Ecriture appelle iniquité et abomination.

En effet, chrétiens, Dieu nous jugera bien autrement; cette lâche et molle procédure que nous observons à notre égard dans la pénitence, n'est point celle que Dieu suivra dans son jugement; si cela étoit, en vain voudroit-on nous le faire craindre; en vain auroit-il fait aux saints, et feroit-il encore aux ames vertueuses tant de frayeur. Car, s'il pouvoit s'accorder avec tous nos ménagemens, avec tous nos déguisemens, avec tous nos

adoucissemens, qu'auroit-il alors de si terrible, et comment seroit-il vrai que les jugemens de Dieu sont si éloignés de ceux des hommes ? Mais la foi m'empêche bien de me flatter d'une si vaine espérance. Car elle me représente sans cesse ces deux vérités essentielles, que le jugement de Dieu est infiniment rigoureux, que le jugement de Dieu doit être le modèle et la règle de ma pénitence : d'où elle me fait conclure malgré moi que ma pénitence est donc fausse et imaginaire, si elle n'est accompagnée de cet esprit de zèle et de rigueur avec lequel je dois me juger moi-même et me condamner.

Et voilà, mes chers auditeurs, ce qui faisoit faire à David cette prière si sensée, lorsqu'il demandoit à Dieu comme une grâce particulière, de ne permettre pas que jamais son cœur consentît à ces paroles de malice, c'est-à-dire, à ces prétextes que le démon nous suggère pour notre propre justification et pour nous servir d'excuses dans nos péchés : *Ne declines cor meum in verba malitiæ, ad excusandas excusationes in peccatis* (1). Et parce que l'expérience lui avoit appris que la plupart des hommes donnent dans ce piége, et que le monde est plein de ces faux élus (car c'est ainsi qu'il les appeloit), qui, en traitant même avec Dieu, ont toujours raison, ou prétendent toujours l'avoir : ce saint roi protestoit à Dieu qu'il ne vouloit point de communication ni de société avec eux : *Cum hominibus operantibus iniquitatem, et non communicabo cum electis eorum* (2).

Mais qui sont ces élus du siècle, demande saint Augustin, expliquant ce passage du pseaume : *Qui sunt isti electi sæculi* (3) ? Ce sont, répond ce Père, certains esprits prévenus, aussi bien que le pharisien, d'un orgueil secret, qui, ne se connoissant pas, jugent toujours favorablement d'eux-mêmes, et se tiennent sûrs de leur probité ; qui ne se défient ni de leurs erreurs, ni de

(1) Psalm. 140. — (2) *Ibidem.* — (3) August. in Psalm. 140.

leurs foiblesses; qui de leurs vices se font des vertus; qui, séduits par leurs passions, prennent la vengeance pour un acte de justice, la médisance pour zèle de la vérité, l'ambition pour attachement à leur devoir; qui s'avouent bien en général les plus grands pécheurs du monde, mais ne conviennent jamais en particulier d'avoir manqué : en un mot, qui se justifient sans cesse devant Dieu, et se croyent irrépréhensibles devant les hommes. Car c'est l'idée que nous en donne saint Augustin, par où il nous fait entendre que de tout temps il y a eu des esprits de ce caractère. Elus du siècle qui, cherchant à autoriser leurs désordres, dès là n'ont nulle disposition à s'en repentir, beaucoup moins à y renoncer, en quoi néanmoins consiste la pénitence. L'un, ajoutoit le même docteur, impute aux astres le déréglement de sa vie; comme si la constellation de Mars étoit la cause de ses violences, ou celle de Vénus de ses débauches : *Venus in me adulterium fecit, sed non ego* (1). L'autre, imbu de l'erreur des manichéens, soutient que ce n'est pas lui qui péche, mais la nation des ténèbres qui pèche en lui : *Non ego peccavi, sed gens tenebrarum* (2). Tel étoit alors le langage des hérétiques, qui, comme remarque saint Augustin, n'alloit qu'à fomenter la présomption et l'impénitence de l'homme, et à rendre Dieu même auteur du péché; et tel est encore aujourd'hui, quoique sous d'autres expressions et sous des termes plus simples, le langage des mondains; j'entends de ces mondains si indulgens pour eux-mêmes, et si lâches dans la pratique et l'usage de la pénitence.

Car dites-moi, chrétiens, quand un pécheur, aux pieds du ministre de Jésus-Christ, confesse qu'à la vérité il est sujet à tel désordre, mais que ce désordre est un foible qui mérite plus de compassion que de blâme;

(1) August. in Psalm. 140. — (2) *Ibidem.*

que

que c'est l'effet d'un tempérament, d'une complexion qui prédomine en lui, et dont il n'est pas le maître : quand il parle de la sorte, ne tombe-t-il pas dans le sentiment de ceux qui s'en prenoient à la fatalité de leur étoile, et qui disoient : *Venus in me adulterium fecit, sed non ego.* Et quand un autre, pour se disculper de ses crimes, reconnoît d'abord qu'il les a commis, mais, du reste, ajoute que dans le monde il y a une certaine corruption dont on ne peut se préserver ; que c'est le malheur du monde, et qu'il faudroit n'être pas du monde pour en être exempt ; qu'est-ce que le monde dans sa pensée, sinon la nation des ténèbres dont parloit le manichéen ? *Non ego peccavi, sed gens tenebrarum.* Voilà les prétendues défenses des élus du siècle : *Defensiones istæ sunt electorum sæculi* (1). Défenses encore une fois aussi injurieuses à la sainteté de Dieu, qu'elles sont propres à entretenir le libertinage de l'homme.

Ah ! mes frères, concluoit saint Augustin, jugeons-nous plutôt dans la rigueur de la pénitence, et par là nous glorifierons Dieu en nous condamnant nous-mêmes. Disons à Dieu comme David, dans l'esprit d'une humilité sincère : guérissez mon ame, Seigneur, parce que j'ai péché contre vous : *Sana animam meam, quia tibi peccavi* (2). Oui, j'ai péché, et ce n'est ni mon naturel, ni mon tempérament que j'en accuse ; il ne tenoit qu'à moi de le régler, et je savois assez, quand je voulois, le tenir dans l'ordre : cette passion qui m'a dominé au préjudice de votre loi, n'a jamais eu sur moi d'empire au préjudice de mes intérêts. Elle étoit souple et soumise à ma raison quand j'en craignois les conséquences devant les hommes ; et elle n'avoit ni emportemens, ni saillies que je ne réprimasse quand je croyois qu'il y alloit de ma réputation ou de ma for-

(1) August. in Psalm. 140. — (2) Psalm. 40.

tune. J'ai péché contre vous : *Peccavi tibi* ; et j'aurois tort de m'en prendre au monde, car le monde, tout pernicieux qu'il est, n'a eu d'ascendant sur moi qu'autant qu'il m'a plu de lui en donner. Et en effet, cent fois, pour me satisfaire moi-même, je l'ai méprisé ; cent fois, par vanité et par caprice, je me suis affranchi de son empire, et je me suis mis au-dessus de ses coutumes et de ses lois. Si je vous avois aimé, ô mon Dieu ! autant que j'aimois une gloire mondaine, autant que j'aimois des biens périssables, autant que j'aimois la vie, le monde, avec toute sa malignité, ne m'auroit jamais perverti. Je ne serois donc pas de bonne foi, si je prétendois par là justifier mon infidélité. Voyez-vous, pécheur, dit saint Augustin, comment vous honorez votre Dieu à mesure que vous vous faites justice, et une justice sévère, en vous resserrant dans les bornes étroites de la pénitence ? *Vides quomodò sic pateat laus Dei, in quâ angustabaris, cùm te velles defendere* (1).

Mais est-il rien de plus naturel que de se faire grâce à soi-même ; et puisque dans la pénitence, où je tiens la place de Dieu, je deviens moi-même mon juge, qu'y a-t-il de plus pardonnable que de ne pas agir contre moi avec toute la rigueur de la justice ? Ah ! chrétiens, je l'avoue, il n'est rien de plus naturel que de s'épargner soi-même. Mais c'est justement de là que je tire une seconde raison pour nous convaincre que la pénitence doit être sévère de notre part ; je dis parce que nous avons tant de penchant, et que nous sommes si fortement portés à nous aimer nous-mêmes et à nous ménager : car il faut que la pénitence surmonte en nous ce fonds d'amour-propre ; et elle ne le peut faire que par une sainte rigueur. En effet, s'il étoit question de juger les autres et de prononcer sur les actions du prochain, je n'aurois garde de vous exhorter à la sévérité ;

(1) August. *ibid.*

e sais qu'alors nous ne sommes que trop exacts et trop enclins à censurer et à condamner : mais quand il s'agit de nous-mêmes, dont nous sommes idolâtres et pour qui nous avons, non pas seulement des tendresses, mais des délicatesses infinies, quel parti plus raisonnable et plus sûr puis-je vous proposer, que celui d'une rigueur sage, mais inflexible ?

N'avez-vous pas éprouvé cent fois que les injures les plus légères nous paroissent des outrages dès qu'elles s'adressent à nous; et qu'au contraire les outrages les plus réels, quelquefois même les plus sanglans, s'anéantissent, pour ainsi dire, dans notre estime, et se réduisent à rien quand ils ne touchent que les autres? Qui fait cela, sinon cet amour de nous-mêmes, qui nous aveugle dans nos jugemens ? et le moyen de le combattre, que par une pénitence rigoureuse ? Hélas ! mes frères, nous savons si bien colorer nos défauts; nous sommes si adroits à les couvrir et à les excuser; ce que Dieu, ce que les hommes condamnent en nous, c'est souvent ce qui nous y plaît davantage, et de quoi nous nous applaudissons. Que sera-ce donc de notre pénitence, si nous ne corrigeons pas cet instinct de la nature corrompue par une règle plus droite, quoique moins commode? A quelles illusions serons-nous sujets? combien de péchés laisserons-nous impunis? combien d'autres ne condamnerons-nous qu'à demi? Défions-nous de nous-mêmes; ne nous écoutons jamais nous-mêmes. Avec une telle précaution, nous ne serons encore que trop exposés aux piéges et aux artifices de cet amour-propre qui se glisse partout, et dont nous avons tant de peine à nous défendre.

Mais la grande et dernière raison, mes chers auditeurs, celle qui nous engage plus indispensablement à la sévérité de la pénitence, et qui demanderoit seule un discours entier, c'est que le jugement que nous portons

contre nous-mêmes n'est point un jugement souverain, ni définitif, mais un jugement subordonné, un jugement dont il y a appel; appel, dis-je, au tribunal de Dieu : un jugement dont les nullités et les abus doivent servir de matière à un autre jugement supérieur que nous ne pouvons éviter. Car c'est là, chrétiens, c'est à ce redoutable tribunal, où nous comparoîtrons tous, que nous devons être jugés en dernier ressort; c'est là que notre Dieu, qui, par sa prééminence et par sa grandeur, est le juge de tous les jugemens, réformera un jour les nôtres : *Cùm accepero tempus, ego justitias judicabo* (1). A quoi surtout s'attachera-t-il dans ce dernier jugement, et quelle sera sa principale occupation ? sera-ce de juger nos crimes? Non, répond saint Chrysostôme, mais sa première fonction, celle qui marquera davantage la supériorité de son être et sa suprême puissance, sera de juger les jugemens que nous aurons rendus contre nos crimes; de rechercher les accusations que nous en aurons faites; de condamner, pour ainsi dire, nos condamnations; de nous punir de nos punitions; en un mot, de nous faire repentir de nos repentirs mêmes : car voilà proprement le sens de cette parole : *Ego justitias judicabo.* Nous nous croyons à couvert et en sûreté sous le voile de ces prétendues pénitences; mais ce voile n'aura caché que notre confusion et notre honte. Nous regardons ces confessions de nos péchés, suivies de quelques satisfactions légères qu'on nous a imposées, comme autant de justices envers Dieu; mais Dieu nous fera voir que souvent ç'ont été d'énormes injustices; et c'est de ces fausses justices, ou plutôt de ces injustices véritables, qu'il nous demandera compte.

Ah! chrétiens, que nous servira de nous être tant flattés et tant épargnés? que nous servira d'avoir trouvé, et peut-être cherché dans les ministres de Jésus-

(1) Psalm. 74.

Christ des hommes indulgens et faciles? De dispensateurs qu'ils étoient des mystères de Dieu, que nous servira d'en avoir fait les complices de nôtre lâcheté? Les condescendances qu'ils auront eues pour nous, ces grâces précipitées que nous en aurons obtenues, de quel usage nous seront-elles? Dieu les ratifiera-t-il? ce qu'ils auront délié sur la terre, en relâchant ainsi les droits de Dieu, sera-t-il délié dans le ciel? le pouvoir des clefs, qui leur a été donné, va-t-il jusque-là? Non, non, dit l'ange de l'école, saint Thomas, le tribunal de la pénitence où ils président est bien, dans un sens, le tribunal de la miséricorde, mais le tribunal de la miséricorde de Dieu, et non de leur miséricorde, ni de la nôtre; moins encore de la nôtre. Car si, par un défaut de zèle, leur miséricorde vient à s'y mêler, ou si, par un aveuglement d'esprit, nous y faisons entrer la nôtre, je le répète, chrétiens, et malheur à moi si je ne vous en avertissois pas, comme dit l'apôtre, à temps et à contretemps, de ce tribunal de la miséricorde de Dieu, nous devons passer au tribunal de la justice, mais d'une justice sans miséricorde. Voilà le fondement que vous devez poser; fondement sur lequel les premiers fidèles appuyoient cette sévérité de discipline qui s'observoit parmi eux. *Apud nos*, disoient-ils, au rapport de Tertullien: *districtè judicatur, tamquam apud certos de divino judicio* (1); nous nous jugeons exactement et sévèrement, parce que nous savons qu'il y a une justice rigoureuse qui nous attend, et que nous avons toujours en vue. Aussi, ajoute saint Chrysostôme, le juge inférieur et subalterne doit toujours juger selon la rigueur de la loi: il n'appartient qu'au souverain de pardonner; et le seul moyen d'obtenir grâce, est de ne se l'accorder pas.

Sévérité raisonnable: car il ne faudroit ici, chrétiens,

(1) Tertull.

que notre seule raison pour nous convaincre. Si ces heureux siècles de la première ferveur du christianisme duroient encore, où un seul péché de la nature même de ceux que notre relâchement a rendus si communs, étoit expié par les exercices les plus laborieux, et tout ensemble les plus humilians d'une pénitence de plusieurs années, peut-être nous pourroit-il venir dans l'esprit qu'une telle sévérité passeroit les bornes, et ce seroit à moi, comme défenseur des intérêts de Dieu, à la justifier; ce seroit à moi à vous faire entendre que, bien loin qu'il y eût de l'excès dans cette sévérité évangélique, les premiers chrétiens étoient au contraire fortement persuadés que les droits de Dieu, qu'il s'agit de réparer dans la pénitence, vont encore bien au-delà; que jamais l'Église n'a suivi des règles plus sages; et que si dans les derniers temps notre extrême délicatesse l'a forcée en quelque sorte à les mitiger, c'est ce qui relève ces règles mêmes; je veux dire, d'avoir été, dans leur institution, aussi raisonnables que nous avons depuis cessé de l'être.

Mais nous n'en sommes plus là, mes chers auditeurs, et je n'ai plus besoin ni de la docilité de votre foi, ni de votre soumission à la conduite de l'Église, pour vous faire approuver ce qu'il y a de plus sévère dans la pénitence. Encore une fois, elle n'a plus rien de sévère que ce que votre raison même vous prescrit; ou, pour parler plus juste, ce qu'elle a désormais de plus sévère, c'est ce que votre raison même vous prescrit.

Oui, mes frères, en quoi consiste, et a toujours consisté son essentielle sévérité, c'est de nous réduire aux bornes étroites de la raison que Dieu nous a donnée; et quand nous en sommes sortis, de nous y faire rentrer, en nous obligeant à être raisonnables contre nous-mêmes, et aux dépens de nous-mêmes. Car c'est là ce qui nous coûte, et ce que nous trouvons de plus difficile dans

la pénitence ; de nous interdire tout ce que notre propre raison nous fait connoître, ou péché, ou cause du péché; d'arracher de nos cœurs des affections que nous jugeons nous-mêmes criminelles et sources du péché ; de renoncer à mille choses agréables, mais que nous savons être pour nous des engagemens au péché; de nous assujettir de bonne foi à tout ce que nous reconnoissons être des préservatifs nécessaires contre le péché ; de réparer par des œuvres toutes contraires les malheureux effets du péché. C'est ce que je pourrai traiter avec plus d'étendue une autre fois, et c'est en quoi, dis-je, la pénitence nous paroît sévère. Hors de là, on se soumettroit à tout le reste; et pourvu qu'on en fût quitte pour ce qui étoit ordonné par les anciens canons, on consentiroit sans peine qu'ils fussent renouvelés; on jeûneroit, on se couvriroit du cilice et de la cendre, on se prosterneroit aux pieds des prêtres : mais d'étouffer une vengeance dans son cœur, mais de pardonner une injure, mais de rendre un bien mal acquis, mais de rétablir l'honneur flétri par une médisance, mais de sacrifier à son devoir une passion tendre, mais de rompre un commerce dangereux et de se détacher de ce qu'on aime, voilà ce qui révolte la nature, et ce qui désole le pécheur; voilà ce qu'on a tant de peine à obtenir de lui, et ce qu'on en obtient si rarement; voilà sur quoi vous vous défendez tous les jours contre les ministres de Jésus-Christ, sur quoi votre résistance énerve si souvent leur zèle, ou le rend inutile.

Cependant voilà ce que j'appelle, souffrez cette expression, et ce qui est en effet le raisonnable de la pénitence ; si raisonnable, que vous êtes les premiers à convenir qu'on ne peut pas se dispenser de l'exiger de vous ; si raisonnable, que vous seriez vous-mêmes scandalisés si l'on ne l'exigeoit pas. Le reste étoit d'institution humaine, mais ce raisonnable est de droit naturele

divin, le reste a pu changer; mais ce raisonnable subsistera toujours, et est en quelque manière aussi immuable que Dieu; le reste dépendoit de l'Église, mais ni l'Église, ni ses ministres, ne peuvent rien sur ce raisonnable : et il n'y a point d'autorité sur la terre, il n'y en a point dans le ciel qui puisse nous décharger de l'obligation où nous sommes de l'accomplir.

Heureux si nous goûtons aujourd'hui cette vérité : heureux si, suivant les lumières de cette droite raison, à laquelle, malgré nous, nous sommes soumis, nous embrassons la pénitence dans toute la sévérité de ses devoirs; si, pour venger Dieu de nous-mêmes et pour le bien venger, nous faisons passer dans nous-mêmes toute la colère de Dieu. En sorte que nous puissions lui dire comme David : *In me transierunt iræ tuæ* (1); Seigneur, il s'est fait un transport admirable, et comme une transfusion bien surprenante : du moment que j'ai conçu la grièveté de mon péché, et que je l'ai détesté par la pénitence, toute votre colère a passé de votre cœur dans le mien : *In me transierunt iræ tuæ*. Je dis votre colère, Seigneur, car il me falloit la vôtre; et il n'y avoit que la colère d'un Dieu aussi grand que vous qui pût détruire un mal aussi grand que le péché. La mienne auroit été trop foible, mais la vôtre a toute la force et toute la vertu nécessaire. C'est pour cela que vous l'avez toute répandue dans mon ame, parce que mon péché la méritoit toute entière. Une partie n'auroit pas suffi, mais il me la falloit dans toute sa plénitude, pour pouvoir haïr et punir l'excès de mes désordres : *In me transierunt iræ tuæ*. Au reste, mon Dieu, c'est en cela même que je reconnois votre miséricorde; je dis, en ce que vous avez fait sortir votre colère de votre cœur pour la faire entrer dans le mien : car si elle étoit demeurée dans vous, à quoi ne vous auroit-elle pas porté contre moi?

(1) Psalm. 87.

au lieu que passant dans moi, elle s'y est, pour ainsi dire, humanisée. Encore, Seigneur, n'avez-vous pas voulu qu'elle passât immédiatement de vous dans moi. Sortant de votre sein, elle auroit été trop ardente et trop allumée, et je n'aurois pu la supporter : mais pour la tempérer, vous l'avez fait passer premièrement dans le cœur de votre fils, où elle a presque amorti tout son feu par les saintes et innocentes cruautés qu'elle a exercées sur lui. Et parce que le cœur de votre fils est la source de toutes les grâces, c'est là, c'est dans ce centre de la sainteté et de la miséricorde qu'elle a pris une vertu salutaire pour me sanctifier. C'est ainsi, mon Dieu, qu'elle est venue en moi ; c'est ainsi que je l'ai reçue, et que je la veux conserver : *In me transierunt iræ tuæ*. Elle rendra ma pénitence sévère ; et, par un heureux retour, plus ma pénitence sera sévère, plus elle me deviendra douce. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Tertullien, parlant de la pénitence, a dit une chose bien glorieuse d'une part à Dieu, mais de l'autre bien capable de rabattre la présomption et l'orgueil de l'homme. De quoi s'agit-il, mon frère ? c'est ainsi qu'il s'adresse à un pécheur : vous êtes en peine de savoir si votre pénitence vous sera utile, ou non, devant Dieu. Qu'importe ? Dieu vous commande de la faire : n'est-ce pas assez pour vous obliger à lui obéir ? Quand il n'y auroit que le seul respect dû à son autorité, elle mérite bien que vous y ayez égard préférablement à votre utilité : *Bonum tibi est pœnitere, an non, quid revolvis ? Deus imperat ; prior est authoritas imperantis, quàm utilitas servientis* (1). Or ce que ce Père disoit en général de la pénitence, je pourrois le dire en particulier de la sévérité de la pénitence. Quand cette sévérité n'au-

(1) Tertull. de pœnit.

présenter à Jésus-Christ. Jusque-là rebelle à Dieu et livrée à elle-même, elle avoit eu de continuels combats à soutenir. Jusque-là, emportée par sa passion, mais au même temps gênée et bourrelée par sa raison, elle avoit senti l'aiguillon du péché; c'est-à-dire, elle en avoit senti la confusion, l'amertume, le repentir, bien plus qu'elle n'en avoit goûté la douceur. Jusque-là elle avoit vécu dans des inquiétudes mortelles, mais elle commença à jouir enfin de la paix dès que, par sa pénitence, elle eut trouvé grâce devant son Dieu. Car ce fut alors qu'elle entendit cette divine parole, et qu'elle en éprouva l'effet : *Vade in pace;* allez en paix. Comme si le Sauveur du monde, usant de l'empire absolu qu'il avoit sur le cœur de cette pécheresse, lui eût commandé, aussi bien qu'aux vents et à la mer, de se calmer : *Imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna* (1).

Quoi qu'il en soit, je prétends, mes chers auditeurs, qu'autant que nous pratiquons la pénitence avec cet esprit de ferveur et cette exacte sévérité envers nous-mêmes, autant nous y trouvons de consolation ; que ce qu'éprouva Magdeleine convertie, Dieu, par sa miséricorde, nous le fait sentir, puisqu'il nous dit comme à elle intérieurement, et même sensiblement, par la bouche de ses ministres : tout vous est pardonné : *Remittuntur tibi peccata tua* (2); ne soyez plus en peine : *vade in pace.*

Mais comment est-il possible qu'une pénitence sévère qui, selon la maxime de Tertullien, fait en nous la fonction de la justice et de la colère de Dieu, nous donne néanmoins la paix ? Ah! chrétiens, voilà le miracle que je vous prie de remarquer : car c'est par sa sévérité même qu'elle appaise Dieu, qu'elle désarme Dieu, qu'elle nous rend amis de Dieu, que d'un Dieu courroucé et irrité, lequel n'avoit pour nous que des ri-

(1) Matth. 8. — (2) Luc. 7.

gueurs, et qui ne nous préparoit que des châtimens, elle le force, tout Dieu qu'il est, par une sainte violence et par une espèce de conversion qui se fait en lui, à devenir un Dieu de bonté, un Dieu qui met sa gloire à nous pardonner sans réserve tout ce que nous ne nous pardonnons pas; qui ne se souvient de nos offenses que pour en faire le sujet et la matière de ses grâces; qui n'est notre juge que pour nous montrer encore plus authentiquement qu'il est notre père, puisqu'alors il nous juge en père, au lieu qu'à la fin des siècles il nous jugera en maître : enfin, un Dieu qui, déposant toutes pensées, tous sentimens de vengeance, n'a plus désormais, comme il s'en déclare lui-même, que des sentimens de compassion et de charité, que des pensées de réconciliation et de paix : *Dicit Dominus : ego cogito cogitationes pacis, et non afflictionis* (1).

Voilà, dis-je, le miracle de la pénitence. Elle fait donc, parce qu'elle est sévère (appliquez-vous à cette pensée, qui n'est que la suite de celle de Tertullien), elle fait donc, parce qu'elle est sévère, la fonction de la colère de Dieu; mais elle la fait bien plus efficacement que la colère de Dieu même; ou plutôt, elle fait en nous ce que la colère même de Dieu toute seule n'y peut faire. Pourquoi ? c'est qu'au lieu que la colère de Dieu punit en nous le péché sans l'effacer, la pénitence l'efface en le punissant : c'est que la colère de Dieu toute seule, quelque satisfaction qu'elle exige et qu'elle tire du pécheur, ne peut jamais faire que Dieu soit satisfait; ce qui se voit dans l'enfer, où l'éternité toute entière des peines que souffrent les réprouvés ne satisfait jamais Dieu, parce que dans l'enfer, dit saint Bernard, il n'y a que la colère de Dieu qui agit. Au lieu que la pénitence, par un heureux mélange de la colère et de la miséricorde divine, de la colère divine, dont elle fait l'office, et de la miséricorde divine qu'elle attire, est la

(1) Jerem. 29.

juste et entière satisfaction que Dieu attend du pécheur. Par conséquent, c'est la pénitence sévère qui nous remet bien avec Dieu ; et par une suite non moins infaillible, qui nous remet bien avec nous-mêmes. Car, comment serons-nous en paix avec nous-mêmes, tandis que nous sommes en guerre avec Dieu? Or, qu'y a-t-il, que peut-il y avoir pour nous dans la vie de plus avantageux et de plus doux que cette double paix? Quoi qu'il nous en coûte pour l'avoir, la pouvons-nous trop acheter ? et quelque austère que nous paroisse, et que soit même la pénitence, pouvons-nous ne la pas aimer quand il s'agit de rentrer en grâce avec le maître de qui dépend tout notre bonheur, et de rétablir dans nous-mêmes une paix qui, sur la terre, est le souverain bien, et qui ne peut compatir avec le péché? Avançons.

De cette paix intérieure naît une sainte joie : autre fruit de la sévérité de la pénitence, autre don de l'esprit de Dieu, qui pour cela même est appelé dans l'Ecriture la joie du Saint-Esprit : *Gaudium in Spiritu Sancto* (1). Qui peut l'exprimer, chrétiens, qui peut la connoître sans l'avoir sentie? qui peut comprendre la consolation dont est remplie une ame criminelle, mais pénitente, quand, par un généreux effort, elle est enfin parvenue à remporter sur elle-même la victoire d'où dépendoit sa conversion? quand elle a fait à Dieu le sacrifice de la passion, dont elle étoit auparavant esclave; quand elle a une fois rompu ses liens, qu'elle commence à respirer la liberté des enfans de Dieu, et qu'elle peut lui dire comme David? *Dirupisti vincula mea; tibi sacrificabo hostiam laudis* (2); c'est vous qui avez brisé mes chaînes, et qui m'avez tiré de la servitude où mon péché m'avoit réduite : je vous bénirai, Seigneur, je vous louerai, je vous rendrai d'éternelles actions de grâces. Elle s'est fait violence pour en venir là; et la ré-

(1) Rom. 14. — (2) Psalm. 115.

solution qu'elle a prise de rompre ce commerce qui la perdoit, de s'arracher l'œil qui la scandalisoit, de sortir de l'occasion où elle se damnoit; cette résolution chrétienne, mais si difficile à prendre, mais encore plus difficile à exécuter, a été pour elle une espèce d'agonie, et c'est sans doute ce qu'il y a de plus sévère dans la pénitence : mais aussi le coup une fois porté, l'ouvrage une fois achevé, de quelle abondance de joie Dieu ne la comble-t-il pas? C'est un mystère impénétrable pour l'homme charnel et animal. Comme il n'a là-dessus nulle expérience, il ne m'entend pas; mais c'est justement, dit saint Chrysostôme, parce qu'il n'en a nulle expérience, qu'il ne doit ni s'en croire, ni en être cru; c'est parce qu'il ne l'a jamais éprouvé qu'il doit s'en rapporter à ceux qui l'éprouvent.

Or, quelle épreuve n'en font pas ceux qui se convertissent de bonne foi; et avec quel épanchement de cœur ne s'en expliquent-ils pas? Combien tout-à-coup, disoit saint Augustin, surpris du changement miraculeux que la grâce avoit fait en lui, et racontant, non plus ses misères, mais les miséricordes du Seigneur, combien tout à coup trouvai-je de plaisir à renoncer aux plaisirs criminels du monde, et combien me fut-il doux de quitter ce que j'avois tant craint de perdre? Car vous, ô mon Dieu! qui êtes le seul vrai et souverain bien capable de remplir une ame, vous me teniez lieu de tous les plaisirs; et la joie de me voir enfin soumis à vous, la joie de m'être surmonté moi-même, étoit pour moi quelque chose de plus délicieux que toutes mes délices passées. Ainsi la pénitence de saint Augustin vérifioit-elle la promesse du Fils de Dieu : *Mundus gaudebit, vos autem contristabimini; sed tristitia vestra vertetur in gaudium*(1); le monde sera dans la joie, et vous serez dans la tristesse; mais votre tristesse, c'est-

(1) Joan. 16.

à-dire, votre pénitence, qui est proprement et uniquement cette tristesse salutaire dont saint Paul félicitoit les Corinthiens, votre tristesse se tournera en joie, et cette joie sera le centuple de toutes les joies du monde dont vous vous serez privés.

Répondez-moi, dit le mondain, de cette douceur de la pénitence, et dès aujourd'hui je me convertirai. Assurez-moi que cette joie ne me manquera pas, et je me condamnerai à tout ce que la pénitence a de plus rigoureux. Vous vous trompez, reprend saint Bernard, et vous raisonnez mal. Infidèle et mondain au point que vous l'êtes, j'aurois beau vous en répondre, ce que j'en dirois ne feroit sur vous nul effet; et l'attachement actuel que vous avez à ce qui vous pervertit, vous rendroit inutile l'assurance que je vous donnerois d'un bien dont vous n'auriez qu'une connoissance de spéculation, mais dont vos sens ne seroient pas touchés. Douceurs pour douceurs, vous vous en tiendriez à celles que vous goûtez, parce qu'elles sont présentes, et que les autres ne seroient encore pour vous qu'en idée et en espérance. Il faut commencer par vous vaincre: car cette joie dont je vous parle, est la manne cachée qui n'est réservée qu'au vainqueur : *Vincenti dabo manna absconditum* (1). Il faut exercer sur vous-même, et contre vous-même les rigueurs de la pénitence, et alors la pratique vous convaincra, et dans un moment vous en découvrira plus que tous les discours. Qu'est-il même nécessaire d'ailleurs que je parle, et que je renouvelle des promesses que Dieu tant de fois lui-même vous a faites? Fiez-vous-en à votre Dieu; il n'a jamais trompé personne; si vous êtes généreux, il sera fidèle.

Mais n'en voyons-nous pas qui, jusque dans leur pénitence, ne trouvent que des sécheresses, et ne parviennent jamais à ce centuple bienheureux d'une joie

(1) Apocal. 2.

pure

pure et secrète ? Ne le confessent-ils pas les premiers, et ne se plaignent-ils pas de leur état comme s'ils reprochoient en quelque sorte à Dieu qu'il ne leur a pas tenu parole ? Oui, il y en a : mais qui sont-ils communément ? Ah ! répond saint Bernard, il n'est point vrai qu'à ceux qui, généreusement et de bonne foi, se sont condamnés aux exercices d'une pénitence sévère, cette joie solide et spirituelle ait manqué. S'il y a des ames dans le monde trompées sur ce point, et frustrées de leur attente, grâces à la Providence et à la justice du Dieu que nous servons, ce ne sont pas celles qui pratiquent la pénitence dans toute son austérité, mais celles, au contraire, qui la modèrent autant qu'elles peuvent, et plus qu'elles ne doivent ; mais celles qui ne la veulent pratiquer que selon leur gré ; mais celles qui lui ôtent tout ce qu'elle a de pénible et d'incommode, et ne s'en réservent que la cérémonie et la figure ; mais celles dont la pénitence peut-être, avec tout son éclat et un certain extérieur de sévérité, ne laisse pas d'être accompagnée de mille relâchemens. Que chacun de nous s'examine ; et, pour peu que nous ayons de lumière, nous découvrirons dans nous-mêmes le principe du mal et ce qui nous empêche de sentir au fond de notre cœur cette onction de la pénitence chrétienne. Nous reconnoîtrons que nous ne devons souvent nous en prendre qu'à nous-mêmes. Nous nous écrierons avec le prophète royal : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum* (1) ; vous êtes juste, Seigneur ; et il n'est pas surprenant qu'aussi lâche que je suis dans l'usage de la pénitence, je n'y trouve pas ce qu'y ont trouvé, et ce qu'y trouvent encore tous les jours tant d'ames ferventes. Dès que j'aurai le même courage, le même zèle, la pénitence aura pour moi le même goût.

C'est donc, chrétiens, un abus, et un étrange abus,

(1) Psalm. 118.

quand nous nous faisons de la sévérité de la pénitence un obstacle à la pénitence même; et l'un des artifices les plus ordinaires et les plus dangereux dont se sert l'ennemi de notre salut pour endurcir les hommes dans le péché, et pour les détourner des voies de Dieu, est de leur représenter la pénitence sous des idées affreuses qui leur en donnent de l'horreur et qui les rebutent. Il semble même qu'on prenne plaisir à se la figurer comme telle, pour avoir droit de s'en dispenser : et parce qu'il se trouve quelquefois entre les ministres de Jésus-Christ et les pasteurs de son troupeau, des hommes zélés, mais d'un zèle qui n'est pas selon la science, des esprits toujours portés aux extrémités, qui, pour ne pas rendre la pénitence trop facile, la réduisent à l'impossible; qui n'en parlent jamais que dans des termes capables d'effrayer; qui la proposent crument et d'une manière sèche, sans y mettre jamais ce tempérament d'amour et de confiance qui en doit être inséparable; qui croient avoir beaucoup fait quand ils ont, non pas redressé, mais embarrassé et troublé une conscience foible, et qui, manquant dans le principe, ne font jamais envisager Dieu au pécheur que sous une forme terrible, comme s'ils craignoient qu'il n'y eût, pour ainsi dire, du danger pour Dieu à paroître miséricordieux et aimable, et qu'ils souhaitassent eux-mêmes qu'il le fût moins; parce qu'il se trouve, dis-je, des esprits préoccupés de ces sentimens, et encore plus déterminés à les inspirer aux autres, qu'arrive-t-il? Le libertin en profite, et le foible s'en scandalise; le libertin en profite, ravi qu'on lui exagère les choses, pour être en quelque manière autorisé par là à n'en rien croire ou à n'en rien faire, et qu'on lui en demande trop pour avoir un spécieux prétexte de renoncer à tout. C'est-à-dire, que de ces caractères outrés de la pénitence, qu'il paroît néanmoins estimer et à quoi il donne de faux éloges, il ne tire point d'autre

conclusion que de se confirmer dans son impénitence.

Car voilà, mes chers auditeurs, le raffinement du libertinage de notre siècle : on veut une pénitence extrême, sans adoucissement, sans attrait, parce qu'on n'en veut point du tout. Si je la faisois, dit-on, c'est ainsi que je la voudrois faire; mais on en demeure là, et l'on se sait bon gré de cette disposition prétendue où l'on est de la bien faire, supposé qu'on la fît, quoiqu'on ne la fasse jamais. Ou tout, ou rien, dit-on ; mais bien entendu qu'on s'en tiendra toujours au rien, et qu'on n'aura garde de se charger jamais du tout.

Ainsi raisonne le libertin ; et d'ailleurs, que conclut le foible ? rien autre chose que de se décourager, de s'attrister, de s'abandonner à de secrets désespoirs, de regarder la pénitence comme impraticable, de se persuader qu'il ne la soutiendra jamais, qu'elle l'accablera d'un ennui mortel, et qu'il y succombera ; de dire sans cesse comme l'israélite prévaricateur : *Quis nostrûm valet ad cœlum ascendere?* (1) Et quel est l'homme sur la terre qui puisse espérer de parvenir là et de s'y maintenir ? car c'est ainsi que notre lâcheté se prévaut des erreurs du monde pour secouer le joug de Dieu.

Mais faudra-t-il, Seigneur, qu'une illusion aussi grossière que celle-là nous trompe et nous perde, et que notre ignorance sur ce point nous tienne toujours lieu d'excuse ? Non, mon Dieu; car tandis que vous me conferez le ministère de votre sainte parole, je prêcherai ces deux vérités sans les séparer jamais. La première, que vous êtes un Dieu terrible dans vos jugemens ; et la seconde, que vous êtes le père des miséricordes et le Dieu de toute consolation. Je ne serai jamais assez téméraire pour prêcher votre miséricorde sans prêcher votre justice, parce que je sais les conséquences dange-

(1) Deuter 30.

reuses qu'en tireroit l'impiété ; mais aussi me ferois-je un crime de prêcher les rigueurs de votre justice sans parler en même temps des douceurs de votre miséricorde, parce que la foi m'apprend, et que c'est vous-même qui me l'avez révélé, que votre miséricorde sauve les pécheurs, au lieu que votre justice seule ne peut que les damner et les réprouver. Je joindrai donc l'un et l'autre ensemble, pour pouvoir toujours dire, comme David : *Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine* (1) ; Seigneur, je chanterai vos bontés et vos jugemens ; et quand les pécheurs du siècle devroient abuser de cette inépuisable miséricorde que je leur annoncerai pour votre justification, Seigneur, je ne cesserai point de la publier hautement, afin que vous soyez reconnu pour ce que vous êtes, c'est-à-dire, pour un Dieu égalcment juste et bon ; et qu'à l'égard des impies mêmes, vous soyez à couvert de tout reproche, quand l'excès de leurs désordres vous forcera un jour à les condamner : *Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cùm judicaris* (2). Je dirai à votre peuple, que par le péché nous contractons une dette infinie ; mais je ne manquerai pas aussitôt de l'avertir que, par le secours de votre grâce, il nous est aisé de nous acquitter, parce que vous nous donnez vous-même de quoi vous payer. Je lui dirai que la pénitence doit être sévère, afin qu'il ne se perde pas par une malheureuse présomption, mais aussi, afin qu'il ne tombe pas dans un funeste désespoir, je le consolerai en lui disant que la plus sévère pénitence devient la plus douce, par l'onction qui y est attachée : et vos promesses, ô mon Dieu ! les oracles de votre Ecriture sont les preuves touchantes et convaincantes que je lui en apporterai. Je lui dirai, pour ne le pas tromper, que cette sévérité de la pénitence est un joug ; mais je n'oublierai pas de lui dire, pour l'animer à le porter,

(1) Psalm. 100. — (2) Psalm. 50.

que c'est votre joug, et que vous vous êtes obligé à le porter vous-même avec nous; que, selon l'expression de votre apôtre, c'est votre esprit qui pleure en nous, qui s'afflige en nous, qui fait, si j'ose parler ainsi, pénitence en nous, parce que c'est par lui que nous la faisons, et que c'est lui qui, pour nous mettre en état de la faire, nous élève au-dessus de nous-mêmes.

Gardant ces règles, mon Dieu, je ne craindrai rien; et jusqu'en présence des rois de la terre, je parlerai sans confusion, aussi bien que David, des obligations de votre loi : *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum, et non confundebar* (1). Je parle ici, Seigneur, devant le premier roi du monde; et jamais ministre de l'évangile eut-il l'honneur de porter votre parole à un aussi grand prince? Non-seulement c'est le plus grand roi du monde, mais, ce qui me rend sa personne encore bien plus auguste, c'est le plus chrétien des rois; c'est le protecteur le plus puissant de votre Eglise; c'est un roi zélé pour sa religion, ennemi de l'impiété, et qui ne souffrira jamais que le libertinage s'élève impunément contre vous; un roi qui aime la vérité, et dont je puis bien dire ce que saint Ambroise disoit de Théodose, qu'il approuve plus celui qui reprend les vices, que celui qui les flatte : *Qui magis arguentem probat, quàm adulantem* (2). Eloge qui ne convient qu'aux grandes ames, et qui les distingue des autres. Tel est le monarque devant qui je parle : mais quand je parlerois devant les rois du monde les plus infidèles et les plus ennemis de votre nom, je leur dirois avec une confiance respectueuse ce que vous voulez qu'ils sachent : que vous êtes leur Dieu, qu'ils doivent se soumettre à vous, et que, puisqu'ils sont pécheurs comme le reste des hommes, la pénitence est un devoir pour

(1) Psalm. 118. — (2) Ambros.

eux aussi bien que pour le reste des hommes : *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum.*

Voilà ce que Jean-Baptiste prêchoit dans la Judée. A qui? Non-seulement au simple peuple, mais aux grands du monde et de la cour, qui venoient l'écouter; et à ceux-ci encore plus qu'aux autres, parce qu'il savoit que la pénitence leur étoit encore plus nécessaire. Comme les grands de la cour, selon le rapport de l'évangile, l'alloient chercher dans le désert, il ne sortoit point de son désert pour leur annoncer ces vérités. Maintenant que les prédicateurs sont obligés de quitter leur solitude pour venir les faire entendre à la cour, voilà ce que je vous prêche, mes chers auditeurs, avec un mérite bien inférieur à celui de Jean-Baptiste, mais de la part du même Dieu. *Pœnitentiam agite; appropinquavit enim regnum cœlorum* (1) : faites pénitence, parce que le royaume du ciel est proche. Il est proche, chrétiens, puisque nous touchons de près au grand mystère de notre rédemption. Mais dans un autre sens, il est peut-être encore plus proche que vous ne le pensez. Le terme de notre vie, l'instant de la mort, le jugement qui la suit, c'est ce que l'Ecriture en mille endroits veut nous marquer par cette proximité du royaume de Dieu. Or, à l'entendre de la sorte, combien y en a-t-il dans cette assemblée pour qui il est proche; et combien de ceux mêmes qui s'en croient les plus éloignés? Si Dieu, au moment que je parle, me les désignoit en particulier, et que, m'adressant à chacun d'eux, je leur disse de cette chaire : C'est vous, mon cher auditeur, qui n'y pensez pas, c'est vous qui devez mettre ordre à votre conscience, car vous mourrez dès demain; et voici le dernier avertissement que Dieu vous donne : si je leur parlois ainsi, et qu'ils fussent certains de la révélation que

(1) Matth. 3.

j'en aurois eue de Dieu, il n'y en auroit pas un qui ne se convertît, pas un qui ne renonçât dès aujourd'hui à tous ses engagemens, pas un qui n'acceptât la pénitence la plus sévère que je pourrois lui imposer. Pourquoi? parce qu'ils seroient assurés que leur dernier jour approche, et qu'ils ne voudroient pas perdre le temps qui leur resteroit. Ah ! chrétiens, pourquoi ne faites-vous pas ce que feroient ceux-ci, et pourquoi ne font-ils pas eux-mêmes dès maintenant ce qu'ils feroient alors? Avons-nous une caution contre l'inconstance de la vie et l'incertitude de la mort? Ce que nous ne voulons pas faire présentement, et ce que nous pouvons néanmoins faire utilement, sommes-nous certains que nous aurons dans la suite le temps de le faire, et les moyens de le bien faire? Qui vous répond de Dieu? qui vous répond de vous-mêmes? Les exemples de tant d'autres qui ont été surpris, et des exemples présens, des exemples domestiques ne doivent-ils pas vous faire trembler? Les avez-vous déjà oubliés? Pour un pécheur qui trouve encore à la mort le temps de faire pénitence après l'avoir perdu pendant la vie, ne peut-on pas dire qu'il y en a cent qui ne le trouvent pas? Et de cent qui l'ont, n'est-il pas vrai, et ne puis-je pas ajouter qu'il n'y en a presque pas un qui fasse une bonne pénitence? *Pœnitentiam agite.* Faisons-la donc, chrétiens, et faisons-la promptement, et faisons-la sans ménagement, afin qu'elle nous obtienne grâce devant Dieu, et qu'elle nous mérite la gloire que je vous souhaite, etc.

SERMON
SUR LA
NATIVITÉ DE JÉSUS-CHRIST.

Et subitò facta est cum angelo multitudo militiæ cælestis, laudantium Deum, et dicentium : Gloria in altissimis Deo, et in terrâ pax hominibus.

Au même instant que l'ange annonça aux pasteurs la naissance de Jésus-Christ, une troupe de la milice céleste se joignit à lui, et se mit à louer Dieu, en disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix aux hommes sur la terre. En saint Luc, chap. 2.

SIRE,

En deux paroles, voilà les deux fruits de la naissance du Sauveur : la gloire à Dieu, et la paix aux hommes. La gloire à Dieu, à qui elle est due par justice, et la paix aux hommes, à qui Dieu la donne par grâce. La gloire à Dieu, qui la possède comme un bien propre, et la paix aux hommes qui la désirent, comme le plus digne objet de leurs vœux. La gloire à Dieu, qui seul la mérite, parce qu'il est seul grand par lui-même, et la paix aux hommes, qui doivent se mettre en état de l'obtenir, jusqu'à sacrifier tout pour l'avoir. C'est, dit saint Bernard, le partage le plus raisonnable, et même pour les hommes le plus favorable qui fut jamais.

Cependant, ajoute ce Père, on voit dans le monde des hommes qui ont peine à le goûter, et tel est l'ambitieux et le superbe. En effet, parce qu'il est superbe et ambitieux, ce partage fait par les anges, quoique favorable pour lui, ne le contente pas : *Non placet ei angelica distributio, dans gloriam Deo, et pacem hominibus* (1). C'est-à-dire, qu'aveuglé d'un injuste désir

(1) Bernard.

de s'élever au-dessus des autres, il ne se contente pas d'avoir la paix, mais qu'il veut encore avoir la gloire. Et quoique Dieu dans l'Ecriture se soit si hautement déclaré qu'il ne donnera sa gloire à personne : *Gloriam meam alteri non dabo* (1), il est assez téméraire pour répondre à Dieu dans son cœur : Et moi, sans attendre que vous me la donniez, je me l'attribuerai, et je l'usurperai : *Et ego, inquit superbus, mihi illam, licet non dederis, usurpabo* (2).

Ayons, mes chers auditeurs, ce sentiment en horreur. Mieux instruits de nos véritables intérêts, tenons-nous-en au partage qui nous est offert dans l'évangile. Il nous est trop avantageux pour en souhaiter un autre. Disons à Dieu comme David : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam* (3); ne nous donnez pas la gloire, Seigneur; la gloire ne nous appartient pas. Réservez-la pour vous toute entière, parce qu'elle est toute entière pour vous et pour votre saint nom. Mais donnez-nous cette paix salutaire que vos anges nous font espérer, et que Jésus-Christ votre Fils vient lui-même nous apporter. Parlant de la sorte, nous parlerons en chrétiens. Ainsi, l'auguste mystère que nous célébrons étant pour nous, dans le dessein de Dieu, le mystère de la paix, considérons-le uniquement sous cette idée. Rapportons-là toutes nos vues, et attachons-nous aux divines instructions que nous fournit sur ce point important la naissance d'un Dieu fait homme. Mais d'abord rendons nos devoirs à la plus pure des vierges; à cette vierge incomparable qui, par un prodige inoui, toujours vierge, est devenue la mère de son Dieu, et félicitons-la avec l'Eglise de cette glorieuse maternité, qui a été le principe de notre salut. *Ave, Maria.*

Un enfant nous est né, disoit Isaïe, parlant en pro-

(1) Isaïe 42. — (2) Bernard. — (3) Psalm. 113.

phète, et annonçant par avance ce qui devoit arriver dans la plénitude des temps : *Parvulus natus est nobis* (1). Et cet enfant, ajoutoit le prophète, sera appelé l'admirable, le Dieu fort, le père du siècle futur, mais surtout le prince de la paix : *Et vocabitur admirabilis, Deus fortis, pater futuri sæculi, princeps pacis* (2). C'est aujourd'hui, chrétiens, que nous voyons à la lettre l'oracle accompli. C'est aujourd'hui que l'enfant Jésus a vérifié dans sa personne cette prédiction, qui ne pouvoit convenir qu'à lui, et que, dès son berceau, il a fait voir qu'il étoit souverainement et par excellence le prince de la paix : *Princeps pacis*. Comment cela? parce que dans le mystère de ce jour il a commencé à faire l'office de médiateur et d'arbitre de la paix; qu'il a paru dans le monde pour y établir les vrais principes de la paix; qu'il s'est servi du ministère des esprits célestes pour annoncer à ses élus l'évangile de la paix : car, selon la parole de l'apôtre, la paix a été le bienheureux terme et la fin principale de sa mission : *Veniens evangelizavit pacem* (3).

Comme il naissoit pour faire régner la paix (appliquez-vous à cette pensée; elle est de saint Chrysostôme, et elle va éclaircir ma proposition), comme il naissoit pour faire régner la paix, tout devoit concourir à son dessein : et en effet, par une singulière providence, tout y concourut. Et voilà pourquoi ce divin enfant voulut naître sous le règne d'Auguste, qui fut de tous les règnes le plus tranquille; tout l'univers, c'est-à-dire, tout l'empire romain se trouvant, par une espèce de miracle, dans une paix profonde, pour confirmer par cette circonstance ce qui étoit écrit du Messie, que l'abondance de la paix naîtroit avec lui : *Orietur in diebus ejus justitia et abundantia pacis* (4).

Mais après tout, chrétiens, cette paix extérieure et

(1) Isai. 9. — (2) *Ibidem*. — (3) Ephes. 2. — (4) Psalm. 71.

temporelle dont le monde jouissoit alors, n'étoit encore que pour servir de disposition à une autre paix bien plus avantageuse et bien plus sainte, que le Fils unique de Dieu nous apportoit du ciel; et c'est ici que j'entre dans le fond de notre mystère, et que je vous prie d'y entrer avec moi. Je m'explique. Maintenir la paix des nations, éteindre le feu des guerres et des dissentions qui les consument, pacifier les royaumes et les Etats, c'étoit, il est vrai, l'ouvrage de cette Providence générale qui préside au gouvernement du monde. Mais rétablir la paix entre l'homme et Dieu, mais enseigner à l'homme le secret de conserver la paix avec soi-même, mais donner à l'homme des moyens sûrs et infaillibles pour entretenir une paix éternelle avec le prochain, c'étoit, et ce devoit être l'effet particulier, l'effet miraculeux de la sagesse de Dieu incarnée, je veux dire de la naissance de Jésus-Christ et de sa venue au monde.

C'est donc lui, mes chers auditeurs, qui, par sa sainte nativité et par toutes les circonstances qui l'accompagnent, nous procure aujourd'hui la paix avec Dieu, la paix avec nous-mêmes, et la paix avec nos frères. La paix avec Dieu par la pénitence qu'il fait déjà pour nous dans l'étable de Bethléem ; c'est la première partie. La paix avec nous-mêmes, par l'humilité et par le détachement des biens de la terre, qu'il nous prêche déjà si hautement, en choisissant une crèche pour son berceau ; c'est la seconde partie. La paix avec nos frères par la douceur, ou, pour mieux dire, par la tendre charité dont il est lui-même en naissant une leçon si vivante et si touchante, et dont il nous donne le plus parfait modèle. Ce sera la conclusion : *Veniens evangelizavit pacem;* venant au monde il nous a annoncé la paix ; mais avec qui ? je le répète : avec Dieu, en se faisant notre victime par la réparation entière du péché : avec nous-mêmes, en détruisant les deux principes de tous

nos troubles intérieurs, l'orgueil et la cupidité : avec nos frères, en amollissant la dureté, qui nous est si naturelle, ou du moins si ordinaire à leur égard, et en nous inspirant à son exemple la bénignité : *Evangelizavit pacem.* Oui, il a été dès son entrée au monde l'évangéliste et le prédicateur de cette triple paix, si désirable et si nécessaire pour nous ; de la paix avec Dieu, en nous apprenant à appaiser Dieu ; de la paix avec nous-mêmes, en nous apprenant à être humbles et pauvres de cœur ; de la paix avec le prochain, en nous apprenant à être doux et humains ; c'est tout le sujet et le partage de ce discours. Je vous demande une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est un principe de religion qui ne peut être contesté, et dont tout le monde convient : comme pécheurs, nous étions enfans de colère, et, en cette qualité, non-seulement ennemis de Dieu, mais incapables par nous-mêmes de nous réconcilier avec Dieu. Il nous falloit donc un médiateur qui, venant au monde avec un pouvoir légitime, négociât et conclût entre Dieu et nous cette importante réconciliation, c'est-à-dire, qu'il nous falloit un médiateur qui, tout ensemble zélé pour nos intérêts et chargé des intérêts de Dieu, accordât l'homme et Dieu dans sa personne ; un médiateur en qui Dieu trouvât la plénitude de la satisfaction qui lui étoit due, et en qui l'homme trouvât la plénitude de la rémission et de la miséricorde dont nous avions besoin ; un médiateur qui, réunissant ces deux choses, pacifiât, comme dit saint Paul, le ciel et la terre ; et qui, aux dépens de lui-même, sans aucun préjudice des droits de Dieu, nous remît en grâce avec Dieu. Or voilà, chrétiens, ce que la foi nous découvre, et ce qui s'est heureusement accompli dans le mystère de ce jour. Car, que voyons-nous dans l'étable de Bethléem ? comprenez bien cette vérité, sur

quoi roule toute notre religion. Nous y voyons, dans la personne d'un enfant-Dieu, la miséricorde de Dieu incarnée et humanisée; et au même temps, par le plus surprenant de tous les miracles, la justice de Dieu satisfaite dans la rigueur et authentiquement vengée. Miséricorde de Dieu, justice de Dieu : deux attributs dont la parfaite alliance devoit produire la paix entre Dieu et l'homme, mais qui ne pouvoient être unis de la manière intime dont ils l'ont été, que dans le Verbe fait chair. Ecoutez-moi, et vous en allez être convaincus.

Nous voyons, dis-je, dans cet enfant, la miséricorde de Dieu incarnée et humanisée. C'est ce qui nous paroît d'abord dans son adorable naissance, dont saint Paul comprend en un mot tout le mystère, quand il dit que ce fut alors que se fit la première apparition du Dieu Sauveur, et que la grâce du Dieu Sauveur, qui auparavant étoit quelque chose d'impénétrable et d'incompréhensible, se rendit palpable et sensible : *Apparuit gratia Dei Salvatoris nostri*[1]. Prenez garde, mes frères, dit saint Chrysostôme, expliquant ce passage de l'apôtre : il y avoit des siècles entiers que Dieu, quoiqu'offensé, las d'être en guerre avec les hommes, méditoit de faire avec eux un traité de paix pour lequel il avoit réservé tous les trésors de sa miséricorde et de sa grâce. Il y avoit des siècles entiers que ce Dieu de gloire disoit aux hommes par un de ses prophètes : *Ego cogito super vos cogitationes pacis, et non afflictionis*[2]; j'ai sur vous des pensées de paix, et non de colère et de vengeance. Mais ces pensées de paix, ajoute saint Chrysostôme, étoient alors toutes renfermées dans le cœur de Dieu. Ce n'étoient que des pensées, des vues, des projets, qui, ne sortant point hors de Dieu, demeuroient sans exécution. Dieu étoit plein de ces pensées, mais le temps n'étoit pas encore venu où il avoit résolu de les

(1) Tit. 2. — (2) Jerem. 29.

manifester et de les produire. Comme Dieu de miséricorde, il avoit des pensées de paix, et cependant on ne voyoit partout que des effets de sa justice, et d'une justice rigoureuse. Aujourd'hui ces pensées de paix, suspendues depuis tant de siècles et cachées dans le sein de Dieu, commencent à éclater aux yeux des hommes : pourquoi? parce que Jésus-Christ Dieu et homme, c'est-à-dire, la grâce même et la miséricorde même, se fait voir à eux : *Apparuit gratia Dei.* Ce ne sont plus des pensées de paix, mais des chefs-d'œuvres consommés, mais des miracles, mais des prodiges de paix ; et Dieu ne dit plus simplement, je conçois, je médite : *Ego cogito,* mais j'accomplis, j'exécute ce que j'avois promis aux pécheurs. Ainsi nous l'a-t-il fait entendre quand il a fait paroître, dans le mystère que célèbre aujourd'hui l'Eglise, son Verbe revêtu de notre chair, et quand il a donné au monde un Rédempteur.

Mais en le donnant au monde ce Rédempteur, Dieu n'a-t-il point oublié ses propres intérêts? En choisissant un moyen si extraordinaire et si étonnant pour mettre au jour ces pensées de paix qu'il avoit éternellement conçues, n'a-t-il point fait avec nous une paix désavantageuse et peu honorable pour lui ? Ah ! chrétiens, voilà ce que nous ne pouvons assez admirer ; et c'est ici qu'il est juste qu'éclairés, comme nous le sommes, des lumières de la foi, nous rendions hommage à la sagesse de notre Dieu. Non, poursuit saint Chrysostôme, Dieu, en choisissant ce moyen, n'a point oublié ce qu'il se devoit à lui-même, et la preuve en est évidente. Car, tandis que je vois dans le divin enfant qui vient de naître, la miséricorde de Dieu incarnée et humanisée, je vois dans la même personne de cet enfant la justice de Dieu pleinement vengée. Tandis que j'y vois la grâce et la rémission du péché offerte à l'homme, j'y vois une victime de propitiation offerte à Dieu pour l'expiation du

péché. Comme le péché est la seule cause de la guerre qui met entre Dieu et nous une si fatale division, je vois dans la crèche un Sauveur déjà sacrifié comme une hostie vivante pour abolir le péché qui nous a séparés de Dieu. Comme la pénitence est le capital et le plus essentiel article de notre paix avec Dieu, j'y vois un homme-Dieu commençant déjà à faire pénitence pour nous, et nous apprenant à la faire nous-mêmes pour nous-mêmes.

Mystère adorable de paix que David, par un esprit de prophétie, avoit prétendu nous marquer quand il avoit dit : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi* (1); la miséricorde et la vérité, c'est-à-dire, dans le sens littéral du pseaume, la miséricorde et la justice se sont rencontrées; et où, demandoit saint Bernard, se sont-elles rencontrées? Dans l'étable, où est né Jésus-Christ; disons plutôt dans Jésus-Christ. Jusque-là, elles avoient tenu des routes toutes différentes et tout opposées, et rien n'étoit plus éloigné de la miséricorde que la justice. Aujourd'hui elles se rapprochent, et l'une vient heureusement à la rencontre de l'autre : *Obviaverunt sibi*. Jusque-là, l'une avoit paru absolument contraire à l'autre; car le propre de la justice étoit de punir, et le propre de la miséricorde de pardonner. Ici le pardon et la punition se joignent ensemble : la punition qui tombe sur l'innocent, les souffrances de Jésus-Christ dans la crèche méritant le pardon aux hommes coupables, et le pardon qu'obtiennent les hommes coupables n'étant fondé, conformément aux décrets éternels de Dieu, que sur les souffrances de Jésus-Christ et sur la punition que subit l'innocent et à laquelle il veut bien se soumettre. D'où il s'ensuit, ce qu'ajoute le texte sacré dans une autre expression encore plus forte, que la justice et la paix se sont mutuellement baisées comme deux sœurs : *Justitia et pax osculatæ sunt* (2).

(1) Psalm. 84. — (2) *Ibidem.*

Paroles que le même saint Bernard appliquoit, et avec raison, à la naissance du Fils de Dieu; puisqu'il est certain que le fondement de notre paix avec Dieu a été cette justice vindicative que Dieu, usant de tous ses droits, a exercée contre le péché en livrant son Fils pour nous. Or, n'est-ce pas dès ce jour qu'il a commencé à le livrer, et pouvoit-il le livrer d'une manière plus sensible qu'en le faisant naître dans l'état où la crèche nous le représente?

Quelle est donc l'idée naturelle que nous devons avoir de ce mystère? La voici, mes chers auditeurs, telle que l'a eue le grand apôtre, et dans les mêmes termes qu'il l'exprimoit : *Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi*(1); Jésus-Christ étoit dans la crèche, et Dieu étoit dans Jésus-Christ, réconciliant le monde avec soi. Pensée sublime, digne de saint Paul, et qui, pour être bien développée, demanderoit un discours entier. Dieu étoit dans Jésus-Christ, réconciliant le monde avec soi et se réconciliant lui-même avec le monde. C'est-à-dire, Dieu étoit dans Jésus-Christ recevant les satisfactions que Jésus-Christ lui faisoit de tous les crimes du monde; et en vue de ces satisfactions qu'il recevoit de Jésus-Christ, oubliant, pardonnant, effaçant, abolissant tous les crimes du monde : méditons ces paroles : *Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi;* Jésus-Christ étoit dans la crèche offrant à Dieu, comme souverain prêtre de la loi de grâce, le sacrifice de son humanité sainte; et Dieu étoit dans Jésus-Christ, acceptant ce sacrifice pour réparation de toutes les impiétés, de tous les blasphêmes, de tous les sacriléges, de tous les scandales, de toutes les profanations qui devoient se commettre dans le monde, à la honte du nom chrétien : *Deus erat in Christo;* Jésus-Christ étoit dans la crèche, humilié et anéanti; et Dieu étoit dans Jésus-

(1) 2. Cor. 5.

Christ,

Christ, se dédommageant par là de tous les attentats que l'orgueil des hommes avoit formés où devoit former contre sa gloire; de tout ce que leur ambition démesurée, de tout ce que leur extravagante vanité, de tout ce que leur maligne jalousie devoit produire dans le monde d'injustices et de désordres. *Deus erat in Christo;* Jésus-Christ étoit dans la crèche rendant à son père les premiers hommages de cette obéissance sans bornes qui devoit bientôt s'étendre jusques à la mort, et jusques à la mort de la croix; et Dieu étoit dans Jésus-Christ, vengé par là, mais hautement, de tous les mépris que les hommes devoient faire de sa loi, de tout ce que l'esprit d'indépendance, de tout ce que l'insolence du libertinage, de tout ce que la présomption du relâchement devoit leur inspirer contre ses ordres, et au préjudice de la soumission qui lui est due. *Deus erat in Christo;* Jésus-Christ étoit dans la crèche immolant sa chair virginale par les misères d'une extrême pauvreté; et Dieu étoit dans Jésus-Christ, se faisant justice par là de tout ce que la sensualité et la mollesse, de tout ce que l'excès du luxe, de tout ce que l'amour du plaisir, de tout ce que l'abus des commodités et des délices de la vie devoit causer de déréglement et de corruption dans les mœurs : je veux dire, de toutes les impudicités, de tous ces vices abominables que saint Paul défend de nommer, de tous ces monstres de péchés qui déshonorent l'homme et qui le dégradent jusqu'à le mettre au rang des bêtes. *Deus erat in Christo;* en un mot, Jésus-Christ étoit dans la crèche faisant pénitence pour nous; et Dieu étoit dans Jésus-Christ agréant cette pénitence, mais en même temps nous la proposant pour modèle; comme s'il nous eût dit à tous : Voyez, et faites de même : *Inspice, et fac secundùm exemplar* (1).

(1) Exod. 25.

C'est, dis-je, à cette condition que Dieu étoit dans Jésus-Christ, nous réconciliant avec soi; et, par un effet réciproque de son amour, se réconciliant avec nous: *Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi.* Car, tout irrité qu'il étoit par la grièveté de nos offenses, comment auroit-il pu, reprend saint Bernard, n'être pas fléchi par la pénitence de ce Fils bien-aimé, dont il put bien dire dès-lors ce qu'il devoit déclarer solennellement dans la suite: *Hic est Filius meus dilectus in quo mihi complacui?* (1) de ce Fils qui, quoique naissant avec l'apparence de pécheur, étoit non-seulement le saint des saints, mais la sainteté même? de ce Fils qui, quoiqu'anéanti dans une crèche, étoit aussi puissant que lui, égal à lui, et, sans usurpation, Dieu comme lui? Comment, encore une fois, auroit-il pu ne l'accepter pas cette pénitence d'un Dieu? et, satisfait par la pénitence d'un Dieu, comment auroit-il pu rejeter la nôtre?

Tel est donc d'abord, mes chers auditeurs, le fruit précieux de la naissance d'un Dieu sauveur. Notre paix avec Dieu par la pénitence. Mais du reste, ne nous y trompons pas, et pour approfondir par rapport à nous cette même vérité, quand je dis par la pénitence, j'entends par une pénitence sincère, solide, efficace; j'entends par une pénitence fervente, exacte, sévère: car il n'y a que celle-là seule qui soit capable de nous réconcilier avec Dieu et de pacifier nos consciences devant Dieu, parce qu'il n'y a que celle-là seule qui ait de la conformité avec la pénitence de l'homme-Dieu. Une pénitence imparfaite, tiède, languissante; une pénitence lâche, où le pécheur s'écoute, se flatte, se ménage; une pénitence commode, et que l'on veut accorder avec toutes les douceurs de la vie; une pénitence qui ne crucifie point la chair, qui n'humilie point l'es-

(1) Matth. 8.

prit; une pénitence stérile et sans œuvres, c'est une pénitence vaine : et une pénitence vaine, bien loin d'appaiser Dieu, outrage Dieu; bien loin de calmer nos consciences, les déchire de mille remords; bien loin d'en faire cesser les inquiétudes, est elle-même le sujet des reproches intérieurs les plus piquans et des plus cruelles alarmes. Il nous faut, dit saint Chrysostôme, une pénitence qui puisse être unie à celle de Jésus-Christ, une pénitence qui puisse être le supplément de celle de Jésus-Christ, une pénitence dont le pécheur puisse croire et se rendre témoignage qu'elle accomplit, comme parle l'apôtre, ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ : or, pour cela, il faut qu'elle ait tous les caractères que je viens de marquer, sincérité, solidité, intégrité, sévérité; et qu'ainsi elle participe à toutes les qualités de la pénitence de Jésus-Christ.

Si telle a été la vôtre, et si dans l'esprit de cette véritable pénitence vous avez eu le bonheur d'approcher dignement des saints mystères, c'est, mes chers auditeurs, ce qui doit aujourd'hui vous consoler, et de quoi je dois vous féliciter. Vous êtes en paix avec Dieu. Vous avez trouvé grâce devant Dieu. Dieu a ratifié dans le ciel la sentence d'absolution que le ministre de son sacrement a prononcé sur la terre en votre faveur. On vous a dit comme à ce paralytique de l'évangile : Allez, ne péchez plus : *Ecce sanus factus es, jam noli peccare* (1); mais aussi vivez en repos sur tout le passé; il vous est remis. Heureux état! état préférable à toutes les fortunes du monde! je suis en paix avec Dieu. Dieu étoit mon ennemi, et j'étois ennemi de Dieu : mais enfin voilà Dieu réconcilié avec moi, et me voilà réconcilié avec Dieu. Paix de Dieu, que le Saint-Esprit compare à un repas somptueux, à un repas délicieux, tant elle remplit l'ame d'une onction abondante et conso-

(1) Joan. 5.

lante. Paix de Dieu, souverainement désirable au pécheur, puisque par elle le pécheur rentre auprès de Dieu dans tous les droits de l'innocence et de la justice.

Que si néanmoins, mon cher auditeur, vous êtes assez malheureux pour n'avoir fait qu'une pénitence défectueuse, et pour être encore, malgré votre pénitence, dans le désordre du péché, écoutez ce que je vous annonce; et, tout malheureux que vous êtes, ce que je vous annonce doit vous inspirer une humble et une généreuse confiance : *Convertere ad Dominum Deum tuum* (1); convertissez-vous à votre Dieu. Faites pénitence; et en la faisant, conformez votre pénitence à la pénitence de l'enfant Jésus; unissez votre pénitence à la pénitence de l'enfant Jésus. Touché de ce que lui ont coûté vos péchés, ressentez-les comme lui, pleurez-les comme lui, joignez vos larmes à ses larmes, votre douleur à sa douleur, et je vous réponds de la part de Dieu d'une prompte et d'une parfaite réconciliation. Telle est la grâce qui vous est offerte. Serez-vous assez aveugles, assez insensés, assez réprouvés pour la refuser? Cependant, outre la paix où nous rentrons avec Dieu, le mystère de Jésus-Christ naissant nous apprend encore à conserver la paix avec nous-mêmes; et c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

L'homme en étoit réduit à ce déplorable état d'être dans une continuelle guerre avec soi-même, et de ne pouvoir se donner la paix à soi-même : et ce qui semble bien étonnant, dans l'affreux désordre où il étoit tombé par le péché, il ne lui falloit pas moins un médiateur pour le réconcilier avec lui-même que pour le réconcilier avec Dieu. Or de là je conclus que Jésus-Christ est donc encore, par cette même raison, le prince

(1) Lamen.

et le Dieu de la paix : *Princeps pacis*, puisque, dans le mystère de sa naissance, il nous apprend, et par les exemples qu'il nous donne, et par les leçons qu'il nous fait, le secret inestimable d'entretenir la paix avec nous-mêmes ; secret que nous avons tant d'intérêt à découvrir, et qu'il nous est si important de savoir, mais qu'il n'appartenoit qu'à ce Dieu naissant de nous révéler.

En effet, jusque-là les hommes l'avoient ignoré cet art tout divin : séduits et aveuglés par le dieu du siècle, ils s'étoient faussement persuadés que le plus sûr moyen de trouver la paix du cœur étoit de satisfaire ses désirs, de contenter son ambition, de rassasier sa cupidité, et pour cela d'être honoré et distingué dans le monde, de s'enrichir et de vivre dans l'abondance, de se pousser, de s'élever, de s'agrandir. Ainsi l'avoient cru et le croyoient tant de mondains. Or, en raisonnant de la sorte, non-seulement, dit l'Ecriture, ils s'étoient trompés, mais, en se trompant, ils s'étoient rendus malheureux : *Contritio et infelicitas in viis eorum* (1). Pourquoi ? parce qu'en raisonnant de la sorte, ils n'avoient pas connu le chemin de la paix : *Et viam pacis non cognoverunt* (2). Au lieu du repos intérieur et du calme qu'ils se promettoient dans leur opulence et dans leur élévation, ils ne trouvoient que trouble, que chagrin, qu'affliction d'esprit : *Contritio et infelicitas*. Tel étoit le sort des partisans du monde ; et plût au ciel, mes chers auditeurs, que ce ne fût pas encore aujourd'hui le vôtre !

Qu'a fait Jésus-Christ ? il est venu nous enseigner le chemin de la paix, que nous cherchions et que nous ne connoissions pas. Lui-même, qui dans l'évangile s'est appelé le chemin : *Ego sum via* (3), il est venu nous servir de guide, et nous montrer la route par où nous pouvons immanquablement arriver au terme de cette

(1) Psal. 13. — (2) *Ibidem*. — (3) Joan. 14.

bienheureuse paix. Lui-même, qui s'est appelé et qui est en effet la vérité : *Ego sum veritas* (1), il est venu nous désabuser des erreurs grossières dont nous nous étions laissés prévenir à l'égard de cette paix. Lui-même, qui est la vie : *Ego sum vita* (2), il est venu nous faire goûter ce qui pouvoit seul nous mettre en possession de cette paix. Tout cela comment ? En nous découvrant dans le mystère de ce jour les deux sources véritables de la paix avec nous-mêmes, savoir, l'humilité de cœur et la pauvreté de cœur, et en détruisant dans ce même mystère les deux grands obstacles à cette paix tant désirée, et néanmoins si peu commune, qui sont notre orgueil d'une part, et de l'autre notre attachement aux biens de la terre : *Veniens evangelizavit pacem.* Ne perdez rien d'une instruction si solide et si édifiante.

Oui, c'est dans ce mystère qu'un Dieu-homme, en naissant parmi les hommes, nous prêche hautement, par son exemple, ce qu'il devoit dans la suite établir pour fondement de toute sa doctrine. *Discite à me, quia mitis sum et humilis corde ; et invenietis requiem animabus vestris* (3) : Apprenez de moi que je suis humble de cœur ; et tenez pour certain que par là vous trouverez le repos de vos ames. Oracle, dit saint Augustin, d'où devoit dépendre, non-seulement notre sainteté, mais notre félicité dans la vie. Car il est évident, mes frères, que ce qui nous empêche tous les jours de trouver ce repos de l'ame si estimable, et sans quoi tous les autres biens de la vie nous deviennent inutiles, c'est l'opposition secrète que nous avons à l'humilité chrétienne. Reconnoissons-le avec douleur, et gémissons-en devant Dieu. Ce qui fait perdre si souvent la paix à notre cœur, et ce qui nous met dans l'impuissance de la conserver, c'est l'orgueil dont nous sommes remplis et qui nous enfle ; cet orgueil, qui nous

(1) Joan. 14. — (2) *Ibidem.* — (3) Matth. 11.

fait croire en tant d'occasions qu'on ne nous rend pas ce qui nous est dû, qu'on n'a pas pour nous assez d'égards, qu'on ne nous considère pas autant que nous le méritons. Car de là naissent les mélancolies et les tristesses, de là les désolations et les désespoirs, de là les aigreurs et les emportemens : les tristesses, quand nous nous voyons maltraités ; les désespoirs, quand nous nous croyons méprisés ; les emportemens, quand nous nous prétendons insultés et outragés : Dieu prenant plaisir, dit saint Chrysostôme, à punir notre orgueil par notre orgueil même, et se servant de notre amour-propre pour nous faire souffrir, quand, par un excès de délicatesse et de sensibilité dont notre orgueil est le principe, nous ne voulons rien souffrir. Si nous étions humbles, et humbles de cœur, nous serions à couvert de tous ces chagrins. Au milieu des contradictions et des adversités, l'humilité nous tiendroit dans une situation tranquille. Quelque injustice qu'on pût nous faire, et que l'on nous fît, l'humilité nous consoleroit, l'humilité nous affermiroit, l'humilité calmeroit ces orages, réprimeroit ces mouvemens déréglés qui bouleversent une ame, si je puis ainsi m'exprimer, et qui lui causent de si grandes agitations.

Ah ! chrétiens, méditons bien ce point important. Examinons bien, et demandons-nous à nous-mêmes pourquoi nous nous troublons si aisément ? Pourquoi, au moindre soupçon d'un mépris souvent imaginaire, nous nous piquons si vivement? Pourquoi, sur un vain rapport d'une parole dite contre nous par imprudence et par légèreté, nous nous affligeons, nous nous alarmons, nous nous irritons ? *Quare tristis es anima mea, et quare conturbas me* (1) ? c'est la question que se faisoit à lui-même le prophète royal, et que peut se faire à toute heure l'homme superbe avec beaucoup plus de

(1) Psalm. 41.

sujet. Pourquoi, mon ame, êtes-vous triste, et d'où vient que vous me troublez? Nous n'en trouvons point d'autre raison que ce fonds d'orgueil avec lequel nous sommes nés, et que nous avons toujours entretenu, bien loin de travailler à le détruire. Voilà, hommes du siècle qui m'écoutez, ce qui vous rend incapables de goûter cette paix qui de votre aveu néanmoins est, après votre salut, le souverain bien. Vous la désirez préférablement à tout, puisque vous ne désirez tout le reste que pour y parvenir. Cependant vous n'y parvenez jamais; ne vous en prenez qu'à vous-mêmes, à cette ambition qui vous possède, et à laquelle vous vous êtes comme livrés; à cette ambition qui, malgré tant de biens dont Dieu vous a comblés dans la vie, vous empêche d'être jamais contens de ce que vous êtes, et vous porte toujours à vouloir être ce que vous n'êtes pas; à cette ambition qui, par la plus monstrueuse ingratitude envers la Providence, vous fait compter pour rien tout ce que vous avez, et toujours aspirer à ce que vous n'avez pas, jusques à vous fatiguer pour cela sans relâche, jusques à vous crucifier vous-mêmes; à cette ambition qui fait naître dans votre cœur tant de basses et de honteuses jalousies, qui des prospérités d'autrui vous fait de si amers sujets de douleur, qui vous jette en de si violens transports quand on s'oppose à vos desseins, qui vous inspire de si mortelles aversions quand on traverse vos entreprises. Je le répète, et je ne puis trop fortement vous l'imprimer dans l'esprit, c'est là que le mal réside; c'en est là le principe et la racine.

Quand vous aurez une bonne fois renoncé à cette passion; quand, par une modération chrétienne et sage, vous saurez vous tenir dans le rang où Dieu vous a placés; quand, par une justice que vous ne vous rendez pas et qu'il faudroit vous rendre, vous reconnoîtrez que Dieu n'en a que trop fait pour vous, dès-là vous possé-

derez ce trésor de la paix que vous avez en vain cherché jusqu'à présent, parce que vous ne l'avez pas cherché où il est. C'est-à-dire, dès-là vous bénirez Dieu dans votre condition sans envier celle des autres. Dès-là, soumis à Dieu, vous ne penserez plus qu'à vous sanctifier dans votre état, sans courir éternellement après un fantôme que vous vous figurez comme un bonheur parfait, mais dont la chimérique espérance ne sert qu'à vous tourmenter. Dès-là, contens de votre fortune, vous en jouirez paisiblement, et avec action de grâces; vous ne vous appliquerez qu'à en bien user, et vous ne craindrez rien autre chose que d'en faire un criminel abus. Dès-là, chargés de l'établissement de vos familles, après avoir fait en chrétiens tout ce qui dépendra de vous pour y pourvoir, vous vous en reposerez sur cette aimable Providence dans le sein de laquelle, comme dit l'apôtre, nous devons jeter toutes nos inquiétudes, comptant et pouvant compter avec assurance que si nous lui sommes fidèles, elle ne nous manquera pas : *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum* (1). Dès-là, affranchis de la servitude et de l'esclavage du monde, vous attendrez tout de Dieu; vous ne mettrez votre appui, votre confiance qu'en Dieu; vous entrerez dans la sainte et heureuse liberté des enfans de Dieu : tous les nuages se dissiperont, toutes les tempêtes se calmeront, et un moment de cette paix secrète, que votre orgueil a tant de fois troublée, vous dédommagera bien des faux avantages où il visoit, et des vaines prétentions qui vous exposoient à de si fâcheux retours et à de si rudes combats.

Or, voilà pourquoi Jésus-Christ vous dit aujourd'hui: Apprenez de moi que je suis humble de cœur : *Discite à me quia mitis sum et humilis corde.* Et ne regardons

(1) 1. Petr. 5.

pas cette humilité de cœur comme une foiblesse : ç'a été la vertu d'un Dieu ; et c'est la vertu des forts, la vertu des sages, la vertu des ames sensées, et par-dessus tout la vertu des élus de Dieu. Apprenez-la donc (écoutez toujours votre maître), et apprenez-la de moi, puisqu'il n'y a que moi de qui vous puissiez l'apprendre, et que toute la philosophie n'a point été jusque-là. Apprenez-la de moi, qui ne suis venu que pour vous en faire des leçons, et qui, pour vous la mieux persuader, me suis humilié et anéanti moi-même. C'est-à-dire, apprenez de moi que ce sont deux choses incompatibles que la paix et l'orgueil ; que votre cœur, quoique vous fassiez, et quoique le monde fasse pour vous, ne sera jamais content, tandis que la vanité, que l'ambition, que l'amour de la gloire y régnera : par conséquent, que pour trouver sur la terre le centre et le point de la félicité humaine ; que pour avoir cette paix de l'ame, qui est par excellence le don de Dieu, il faut être humble, et sincèrement humble, et solidement humble : *Discite à me quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris.*

Car c'est-là, mes frères, dit saint Bernard, ce que la sagesse de Dieu incarnée a prétendu nous déclarer dans cet auguste mystère. Parce que nous sommes charnels, et, comme tels, accoutumés à ne rien comprendre que de charnel, le Verbe de Dieu a bien voulu lui-même se faire chair pour venir nous apprendre sensiblement, et, selon l'expression de ce Père, charnellement, que l'humilité est la seule voie qui conduit à ce repos du cœur si salutaire, et même absolument si nécessaire pour notre sanctification. Quand ce ne seroit donc, conclut saint Bernard, que pour nous-mêmes, rendons-nous aujourd'hui dociles aux enseignemens de ce Sauveur, et écoutons-le ce Verbe divin, au moins dans l'état de sa chair :

Quia nihil præter carnem audire poteras, ecce Verbum caro factum est; audias illud, vel in carne (1); mais ce n'est pas assez.

Il nous fait encore, chrétiens, une seconde leçon non moins importante. Car, quelle est l'autre source de ces combats intérieurs et de ces guerres intestines qui nous déchirent si cruellement? convenez-en avec moi; c'est la cupidité, l'envie d'avoir, un malheureux et damnable attachement aux biens de la terre. Vous y cherchez les douceurs de la vie, et l'ardeur extrême qui vous brûle en fait le tourment de votre vie. En effet, quels soins empressés pour les acquérir ! quelles peines pour les conserver ! quelles frayeurs au moindre danger de les perdre! quels désirs insatiables de les augmenter ! quels chagrins de n'en avoir pas assez pour satisfaire ou à vos prétendus besoins, ou à vos dépenses superflues! quelle douleur, quel accablement, quelle consternation, quand malgré vous ils vous échappent des mains, et qu'une mauvaise affaire, qu'un accident imprévu vous les enlève! quelle honte de tomber par là, non-seulement dans la disette, mais dans l'humiliation! quels regrets du passé! quelles alarmes sur le présent! quelles inquiétudes sur l'avenir, au milieu de tant de risques inévitables dans le commerce du monde, au milieu de tant de révolutions et de revers dont vous êtes témoins, et à quoi tous les jours vous vous trouvez vous-mêmes exposés!

Le remède, c'est le détachement évangélique. Donnez-moi un homme pauvre de cœur, rien ne sera capable de l'altérer ; c'est-à-dire, donnez-moi un homme vraiment détaché des biens sensibles, à quelque épreuve qu'il plaise à Dieu de le mettre, dans l'adversité comme dans la prospérité, dans l'indigence comme dans l'abondance, il jouira d'une paix profonde. Usant de ses biens comme n'en usant pas, et, selon la maxime de saint Paul,

(1) Bernard.

les possédant comme ne les possédant pas, il sera disposé à tous les événemens. Tranquille comme Job, et inébranlable au milieu des calamités du monde, il se soutiendra par la grande pensée dont ce saint homme étoit pénétré, et qui conservoit le calme dans son ame. *Si bona suscepimus de manu Domini, mala quare non suscipiamus?* (1) Si nous avons reçu les biens de la main du Seigneur, pourquoi, avec la même soumission, n'en recevrions-nous pas les maux? Dans les disgrâces et dans les pertes, préparé comme Job à les supporter, il dira avec lui : *Dominus dedit, Dominus abstulit* (2); c'étoit le Seigneur qui me les avoit donnés, ces biens; c'est lui qui me les a ôtés : il ne m'est rien arrivé que ce qu'il a voulu; que son nom soit à jamais béni : *Sit nomen Domini benedictum* (3). Heureux état! solide et ferme soutien! ressource contre les malheurs de la vie, toujours prête et qui ne peut jamais manquer.

Or c'est ce que votre Sauveur vient aujourd'hui vous apprendre par un exemple bien plus propre encore à vous convaincre et à faire impression sur vos esprits, que celui de Job. C'est ce que vous prêche l'étable, la crèche, les langes de cet enfant-Dieu : *Hoc nobis prædicat stabulum, hoc clamat præsepe, hoc panni evangelizant* (4). C'est lui qui vous apprend que les pauvres de cœur sont heureux, et qu'il n'y a même dans la vie que les pauvres de cœur qui soient heureux et qui le puissent être : *Beati pauperes spiritu* (5); qu'une partie donc, mais une partie essentielle de notre béatitude sur la terre, est d'avoir le cœur libre et dégagé de l'attachement aux biens de la fortune. Il ne commence pas seulement à l'enseigner, mais à le persuader au monde. En effet, à peine a-t-il paru dans le monde avec toutes les marques de la pauvreté dont il est revêtu, que je vois des pauvres, ce sont les pasteurs, non-seulement soumis

(1) Job. 2. — (2) Job. 1. — (3) *Ibidem.* — (4) Bernard. — (5) Matth. 5.

et résignés, mais bénissant, mais glorifiant Dieu dans leur état; des pauvres qui, touchés de ce qu'ils ont vu en Bethléem, s'en retournent, quoique pauvres, comblés de joie; des pauvres contens de leur sort, et ne portant nulle envie aux riches de Jérusalem, parce qu'ils ont connu dans la personne de ce divin enfant le bonheur et les prérogatives infinies de leur condition : *Et reversi sunt pastores glorificantes et laudantes Deum* (1). A peine a-t-il paru dans l'étable, que je vois des riches, ce sont les mages, qui, bien loin de mettre leur cœur dans leurs richesses, viennent mettre leurs richesses à ses pieds; qui se font en sa présence un mérite de les mépriser, d'y renoncer, de s'en dépouiller. Les uns et les autres heureux, parce qu'en se conformant à ce Dieu pauvre, ils ont trouvé le chemin de la paix.

Crèche adorable de mon Sauveur, c'est toi qui me fais aujourd'hui goûter la pauvreté que j'ai choisie; c'est toi qui m'en découvres le trésor; c'est toi qui me la rends précieuse et vénérable; c'est toi qui me la fais préférer à tous les établissemens et à toute l'opulence du monde. Confondez-moi, mon Dieu, si jamais ces sentimens, seuls dignes de vous, seuls dignes de ma profession, et si nécessaires enfin pour mon repos, sortoient de mon cœur. Vous les y avez conservés jusqu'à présent, Seigneur, et vous les y conserverez. Cependant, cette paix avec nous-mêmes, toute avantageuse qu'elle est, ne suffit pas encore, si nous n'y joignons la paix avec le prochain : et c'est la troisième instruction que nous devons tirer de la naissance de Jésus-Christ, comme vous l'allez voir dans la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

La paix avec le prochain est le fruit de la charité; et la charité, selon saint Paul, est l'abrégé de la loi chré-

(1) Luc 2.

tienne. Il ne faut donc pas s'étonner si le même apôtre nous a marqué, comme un des caractères les plus essentiels de l'esprit chrétien, le soin de conserver la paix avec tous les hommes, puisqu'il est évident que tous les hommes sont compris sous le nom de prochain. *Si fieri potest, quod ex vobis est, cum omnibus hominibus pacem habentes* (1) : Si cela se peut, disoit-il aux Romains en les instruisant et en les formant au christianisme ; si cela se peut, et autant qu'il est en vous, vivez en paix avec tout le monde : voilà l'esprit de votre religion, et par où l'on reconnoîtra que vous êtes les disciples de celui qui, dès son berceau, a été le prince et le Dieu de la paix.

Pesons bien ces paroles, qui sont substantielles : *Si fieri potest;* si cela se peut : l'impossibilité, dit saint Chrysostôme, est la seule excuse légitime qui puisse devant Dieu nous disculper, quand nous ne vivons pas avec nos frères dans une paix et une union parfaite ; et hors l'impuissance absolue, toute autre raison n'est qu'un vain prétexte dont nous nous flattons, mais qui ne servira qu'à nous confondre au jugement de Dieu. *Quod ex vobis est;* autant qu'il est en vous : en sorte que nous puissions sincèrement protester à Dieu, que nous puissions nous rendre à nous-mêmes témoignage qu'il n'a jamais tenu à nous, jamais dépendu de nous que nous n'eussions avec nos frères cette paix solide fondée sur la charité ; l'ayant ardemment désirée, l'ayant de bonne foi recherchée ; ayant toujours été préparés et d'esprit et de cœur, à ne rien épargner pour y parvenir : *Cum omnibus;* la paix avec tous, sans en excepter un seul : l'exclusion d'un seul suffit pour nous rendre prévaricateurs et sujets à toutes les peines dont Dieu menace ceux qui troublent ou qui rompent la paix. Rompre la paix avec un seul, c'est, selon Dieu, quelque chose d'aussi mortel que de violer un seul com-

(1) Rom. 12.

mandement. La paix avec tous, un seul excepté, nous devient donc inutile pour le salut; et ce seul que nous exceptons, doit s'élever pour demander vengeance contre nous au dernier jour : *Cum omnibus hominibus;* la paix avec tous les hommes, même avec ceux qui y sont plus opposés et qui ne la veulent pas, les forçant par notre conduite à la vouloir; et, à l'exemple de David, gardant un esprit de paix avec les ennemis de la paix : *Cum his qui oderunt pacem, eram pacificus* (1). Car, comme ajoute saint Chrysostôme, vivre en paix avec des ames pacifiques, avec des esprits modérés, avec des humeurs sociables, à peine seroit-ce une vertu de philosophe et de païen, beaucoup moins doit-elle passer pour une vertu surnaturelle et chrétienne. Le mérite de la charité, disons mieux, le devoir de la charité est de conserver la paix avec des hommes difficiles, fâcheux, emportés. Pourquoi? Parce qu'il peut arriver, et parce qu'en effet il arrive tous les jours, que les plus emportés et les plus fâcheux, les plus difficiles et les plus chagrins, sont justement ceux avec qui nous devons vivre dans une plus étroite société; ceux dont il nous est moins possible de nous séparer; ceux à qui, dans l'ordre de Dieu, nous nous trouvons attachés par des liens plus indissolubles. Il faut donc, dit ce saint docteur, que par rapport même à ces sortes d'esprits, nous ayons un principe de paix sur quoi puisse être solidement établie la tranquillité du commerce, que la charité chrétienne doit maintenir entre eux et nous.

Or, quel est-il ce principe? le voici. Une sainte conformité avec Jésus-Christ naissant. Entrons dans son cœur; prenons-en les sentimens; tâchons à nous mettre dans les mêmes dispositions que lui; contemplons son étable et approchons de sa crèche. Remplissons-nous

(1) Psalm. 119.

des vives lumières qu'il répand dans les ames, et comprenons bien surtout deux choses ; premièrement, c'est un Dieu qui, pour témoigner aux hommes sa charité, commence par se dépouiller pour eux de tous ses intérêts ; secondement, c'est un Dieu qui, pour gagner nos cœurs, nous prévient, suivant le langage du prophète, de toutes les bénédictions de sa douceur, et qui s'attendrit pour nous jusqu'à se revêtir, tout Dieu qu'il est, de notre humanité : disons mieux, et dans un sens plus propre à mon sujet, jusqu'à devenir personnellement pour nous, comme parle l'apôtre, la bénignité et l'humanité même: *Apparuit benignitas et humanitas* (1). Deux moyens qu'il nous présente pour entretenir une paix éternelle avec nos frères : désintéressement et douceur. Dépouillons-nous en faveur de nos frères de certains intérêts qui nous dominent; soyons, à l'égard de nos frères, doux et humains; plus d'inimitié alors, plus de divisions; paix inviolable, paix inaltérable. Quel bonheur pour moi, et quel avantage pour vous, si je pouvois, en finissant, vous persuader ces deux devoirs si indispensables dans la religion que nous professons, et si nécessaires dans tous les états de la vie! Ceci demande une réflexion toute nouvelle.

C'est, dis-je, un Dieu qui, par amour pour nous, et pour témoigner aux hommes son immense charité, se dépouille de tous ses intérêts; qui, de maître qu'il étoit, se fait obéissant; de grand qu'il étoit, se fait petit; de riche qu'il étoit, se fait pauvre: *Quoniam propter vos egenus factus est, cùm esset dives* (2). Et je prétends que ce désintéressement est le plus prompt et le plus infaillible moyen pour concilier les cœurs, et pour nous unir tous dans une paix solide et durable.

Car, comme raisonne saint Bernard, prétendre vivre en paix avec nos frères, sans qu'il nous en coûte rien,

(1) Tit. 3. — (2) 2. Cor. 8.

sans

sans vouloir leur sacrifier rien, sans jamais leur céder en rien, sans nous incommoder pour eux, ni nous relâcher sur rien : nous flatter d'avoir cette charité chrétienne qui est le lien de la paix, et cependant être toujours aussi entiers dans nos prétentions, aussi jaloux de nos droits, aussi déterminés à n'en rien rabattre, aussi vifs sur le point d'honneur, aussi attachés à nous-mêmes ; abus, mes chers auditeurs ; ce n'est pas ainsi que le Dieu de la paix nous l'a enseigné. Il ne falloit point pour cela qu'il vînt au monde, ni qu'il nous servît de modèle. Nous n'avions sans lui que trop d'exemples de cette charité intéressée. Il étoit inutile que ce Dieu fait homme nous apportât un commandement nouveau ; de tout temps les hommes s'étoient aimés de la sorte les uns les autres, et cette prétendue charité étoit aussi ancienne que le monde ; mais aussi le monde, avec cette charité prétendue, n'avoit jamais été, ni ne pouvoit jamais être en paix.

C'est l'intérêt, chrétiens, qui nous divise. Otez la propre volonté, disoit saint Bernard, il n'y aura plus d'enfer ; et moi je dis : Otez l'intérêt propre, ou plutôt la passion de l'intérêt propre, et il n'y aura plus parmi les hommes de dissentions, plus de querelles, plus de procès, plus de discordes dans les familles, plus de troubles dans les communautés, plus de factions dans les Etats : la paix avec la charité régnera partout. Elle régnera entre vous et ce parent, entre vous et ce frère, cette sœur, entre vous et cet ami, ce voisin, ce concurrent. Dès que vous voudrez pour lui vous déporter de tel et tel intérêt, qui fait contre vous son chagrin, dès-là vous aurez avec lui la paix ; et souvent même, selon le monde, la paix que vous aurez avec lui vaudra mieux pour vous que l'intérêt qu'on vous disputoit et à quoi vous renoncez. Détachés de nos intérêts, nous ne contesterons avec personne, nous ne

nous brouillerons avec personne, nous ne romprons avec personne; et, par une infaillible conséquence, nous goûterons les douceurs de la société, nous jouirons des avantages de la pure et sincère charité; semblables aux premiers chrétiens, n'ayant tous qu'un cœur et qu'une ame, nous trouverons dans cette union mutuelle une béatitude anticipée, et comme un avant-goût de l'éternelle félicité.

Or, à la vue de Jésus-Christ, pouvons-nous avoir d'autres sentimens que ceux-là? Si nous sommes chrétiens, je dis de vrais chrétiens, nous faut-il un autre juge que ce Dieu Sauveur, et un autre tribunal que la crèche où il est né, pour vider tous les différends qui naissent entre nous et nos frères? Un chrétien rempli des idées que lui inspire un mystère si touchant, voudroit-il appeler de ce tribunal, et auroit-il peine à remettre aujourd'hui tous ses intérêts entre les mains d'un Dieu qui ne vient au monde que pour y apporter la paix? Voilà, mon cher auditeur, ce que je vous demande en son nom. Si votre frère n'a pas mérité ce sacrifice, souvent très-léger, que vous lui ferez de votre intérêt, Jésus-Christ le mérite pour lui. Si votre frère est mal fondé dans ses prétentions, et s'il n'est pas juste que vous lui cédiez, au moins est-il juste que vous cédiez à Jésus-Christ. Ce que vous refusez à l'un, donnez-le à l'autre; ce que vous ne voulez pas accorder à votre frère, donnez-le à la charité et à Jésus-Christ: par là vous achèterez la paix, vous l'achèterez à peu de frais, et par là même vous la conserverez.

Mais peut-être s'agit-il de toute autre chose entre vous et le prochain: peut-être, indépendamment de tout intérêt, ce qui vous divise n'est-ce de votre part qu'une fierté qui l'a choqué, qu'un emportement qui l'a irrité, qu'une parole aigre dont il s'est senti piqué, que des manières dures dont il s'est tenu offensé, qu'un air de hau-

teur avec lequel vous l'avez traité : si cela est, il ne dépend, pour le satisfaire, que de vous adoucir à son égard, que de lui donner certaines marques de votre estime, que de lui rendre certains devoirs, que de le prévenir par quelques démarches qui le rameneront infailliblement et l'attacheront à vous.

Je ne le puis, dites-vous; j'y sens une opposition invincible, et je n'en viendrai jamais là. Rentrez, encore une fois, rentrez, mon cher auditeur, dans l'étable de Bethléem, vous y verrez le Dieu de la paix incarné et humanisé; ou plutôt, vous y verrez dans sa personne la bénignité même incarnée, la grandeur même de Dieu humanisée. Je le répète, vous y verrez un Dieu qui, pour vous attirer à lui, n'a point dédaigné de vous rechercher; qui, par une condescendance toute divine de son amour, s'est fait même comme une gloire de vous prévenir. S'il eût attendu que vous, pécheur, vous son ennemi et son ennemi déclaré, vous eussiez fait les premiers pas pour retourner à lui, où en étiez-vous, et quelle ressource vous restoit pour le salut? Cependant, malgré l'exemple de votre Dieu, vous vous faites, et vous osez vous faire je ne sais quel point d'honneur de n'aller jamais au-devant de votre frère pour le rapprocher de vous, et pour l'engager lui-même à revenir. Malgré la loi de la charité, et d'ailleurs même après avoir été l'agresseur, vous conservez contre lui de scandaleux et d'éternels ressentimens : n'est-ce pas renverser tous les principes du christianisme, et vous exposer à de terribles malédictions du ciel?

Vous y verrez un Dieu qui, pour vous gagner, vous comble des bénédictions de sa douceur; un Dieu qui, pour se rendre plus aimable, quitte tout l'appareil de la majesté, et qui s'humanise non-seulement jusqu'à paroître, mais jusqu'à devenir en effet homme comme vous; un Dieu qui, sous la forme d'un enfant, vient s'attendrir

sur vous de compassion, et pleurer, non pas ses misères, mais les vôtres. Car c'est ainsi, dit saint Pierre Chrysologue, qu'il a voulu naître, parce qu'il a voulu être aimé : *Sic nasci voluit, qui voluit amari*(1). Parole touchante et digne de toutes nos réflexions ! c'est ainsi qu'il a voulu naître, parce qu'il a voulu être aimé. Il auroit pu naître, et il ne tenoit qu'à lui de naître dans la pompe et dans l'éclat de la magnificence royale ; mais en naissant de la sorte, il n'auroit été que respecté, que révéré, que redouté, et il vouloit être aimé. Or, pour être aimé, il devoit s'abaisser jusqu'à nous ; pour être aimé, il devoit être semblable à nous ; pour être aimé, il devoit souffrir comme nous ; et c'est pourquoi il a voulu naître dans l'état de foiblesse et d'abaissement où ce mystère nous le représente : *Sic nasci voluit, qui voluit amari*. Après cela, chrétiens, affectez des airs dédaigneux et hautains envers les autres ; traitez-les en esclaves, avec empire, avec dureté, et non pas en frères, avec patience, avec bonté : rendez-vous inflexibles à leurs prières et insensibles à leurs besoins. N'est-ce pas démentir votre religion ? n'est-ce pas même violer les droits de l'humanité ? Je serois infini si j'entreprenois de développer ce point de morale dans toute son étendue.

Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, voilà la sainte et divine paix que nous devons capitalement désirer, et qui ne vous coûtera jamais trop, à quelque prix qu'elle vous puisse être vendue : la paix avec nos frères ; et sans exception, la paix avec tous les hommes : *Cum omnibus hominibus pacem habentes*. Mais quel est notre aveuglement et le sujet de notre confusion ? Le voici : dans les temps où Dieu nous afflige par le fléau de la guerre, nous lui demandons la paix ; et dans le cours de la vie, nous ne travaillons à rien moins qu'à nous procurer la véritable paix. C'est-à-dire, nous deman-

(1) Petr. Chrysol.

dons à Dieu une paix qui ne dépend pas de nous, une paix qui n'est pas de notre ressort, une paix pour la conclusion de laquelle nous ne pouvons rien; et nous ne pensons pas à nous procurer celle qui est entre nos mains, celle dont nous sommes nous-mêmes les arbitres, celle dont Dieu nous a chargés, et dont il veut que nous lui soyons responsables. Nous faisons des vœux afin que les puissances de la terre s'accordent entre elles pour donner au monde une paix que mille difficultés presque insurmontables semblent quelquefois rendre comme impossible; et nous ne voulons pas finir de pitoyables différends dont nous sommes les maîtres, qu'il nous seroit aisé de terminer, que notre seule obstination fomente : et ces puissances de la terre, si difficiles à réunir, sont souvent plutôt d'accord que nous ne le sommes les uns avec les autres. Cette paix entre les couronnes, malgré tous les obstacles qui s'y opposent, est plutôt conclue qu'un procès qui fait la ruine et la désolation de toute une famille n'est accommodé. Ah! Seigneur, je ne serois pas un fidèle ministre de votre parole, si dans un jour aussi solennel que celui-ci, où les anges, vos ambassadeurs, nous ont annoncé et promis la paix, je ne vous demandois, au nom de tous mes auditeurs, cette paix si désirée, qui doit pacifier tout le monde chrétien, cette paix dont dépend le bonheur de tant de nations, cette paix pour laquelle votre Eglise s'intéresse tant et avec tant de raison; cette paix que vous seul pouvez donner, et qui désormais ne peut être que l'ouvrage de votre providence miraculeuse et de votre absolue puissance. Je n'aurois pas, comme ministre de votre parole, le zèle que je dois avoir, si, à l'exemple de vos prophètes, je ne vous disois aujourd'hui : *Da pacem, Domine, sustinentibus te, ut Prophetæ tui fideles inveniantur*; donnez la paix, Seigneur, à votre peuple, afin que ce ne soit pas en vain que nous l'ayons

travaux héroïques ; voilà ce qui couronnera votre règne ; voilà ce qui achevera votre glorieuse destinée.

Accomplissez mes vœux, Seigneur ; ou plutôt, bénissez les intentions de ce roi pacifique et conquérant, qui sait si bien se conformer aux vôtres. Donnez-nous par lui cette paix que vous nous promettez aujourd'hui par le ministère de vos anges ; et s'il étoit vrai que vous fussiez encore irrité contre les hommes ; si les péchés des hommes méritoient encore les fléaux de votre justice, permettez-moi, Seigneur, de vous faire ici la prière que vous fit autrefois David, et de vous dire comme lui dans le même esprit : *Dissipa gentes quæ bella volunt* (1) ; dissipez ces nations opiniâtres qui veulent la guerre ; renversez leurs desseins, rompez leurs alliances, rendez vaines leurs entreprises, troublez leurs conseils. Souffrez que j'ajoute avec le même prophète : *Effunde iram tuam in gentes quæ te non noverunt, et in regna quæ nomen tuum non invocaverunt* (2) ; s'il faut, ô mon Dieu ! que votre colère éclate, répandez-la sur ces nations qui ne vous connoissent point, et sur ces royaumes qui n'invoquent point votre nom ; c'est-à-dire, sur ces nations où la vérité de votre religion n'est pas connue, et sur ces royaumes où l'hérésie a aboli la pureté de votre culte. Mais, par un effet tout contraire, répandez votre miséricorde sur ce royaume chrétien où vous êtes invoqué, servi, adoré en esprit et en vérité ; répandez-la sur ce monarque qui m'écoute, et qui, plus zélé pour votre gloire que pour la sienne, met aujourd'hui à vos pieds, non-seulement son sceptre et sa couronne, mais toute la gloire de ses conquêtes, pour vous en faire un hommage comme au Dieu de la paix ; qui, pour le bien de votre Église, préfère cette paix à l'accroissement de son empire, et qui, au milieu de ses prospérités et du succès

(1) Psalm. 67. — (2) Psalm. 78.

de ses armes, ne refuse pas pour elle de se relâcher de ses droits. Dans des dispositions si saintes, que ne doit-il pas attendre de vous, et quels effets, ou plutôt quels miracles de protection n'avons-nous pas droit de nous promettre pour lui? C'est l'homme de votre droite, Seigneur : étendez sur lui votre main, animez-le de votre esprit, remplissez-le de vos lumières, fortifiez-le de votre grâce (1). Tandis que vous le soutiendrez, toutes les puissances du monde, quoique liguées et conjurées, ne prévaudront pas contre lui, et avec votre divin secours, nous ne doutons point, ô mon Dieu! que nous n'obtenions enfin cette paix salutaire que nous vous demandons comme un des fruits de la naissance de notre adorable Sauveur, et comme un moyen qui nous aidera à mériter la bienheureuse et l'éternelle paix dont vos élus jouissent dans le ciel. Je vous le souhaite, mes chers auditeurs, au nom, etc.

(1) *Fiat manus tua super virum dexteræ tuæ.* Psal. 79.

[redacted]

AUTRE AVENT

PRÊCHÉ

DEVANT LE ROI.

SERMON
POUR LA FÊTE
DE TOUS LES SAINTS.

SUR LA SAINTETÉ.

Mirabilis Deus in sanctis suis.

Dieu est admirable dans ses Saints. Au pseaume 67.

SIRE,

A CONSIDÉRER Dieu dans lui-même, nous ne pouvons dans lui-même l'admirer, parce qu'il est trop élevé au-dessus de nous et trop grand. Comme nous ne le connoissons sur la terre que dans ses ouvrages, ce n'est aussi sur la terre, à proprement parler, que dans ses ouvrages qu'il est admirable pour nous. Or l'ouvrage de Dieu par excellence, ce sont les saints; et par conséquent, disoit le prophète royal, c'est surtout dans ses saints qu'il nous paroît digne de nos admirations: *Mirabilis Deus in sanctis suis.*

En effet, de quelque manière que nous envisagions les saints, Dieu est admirable en eux: et quand je m'en tiendrois au seul évangile de ce jour, qu'y a-t-il de plus admirable que d'avoir conduit des hommes à la possession d'un royaume par la pauvreté? que de leur avoir fait trouver la consolation et la joie par les pleurs et l'adversité? que de les avoir élevés par les humiliations au comble de la gloire; et, pour me servir de l'expression de saint Ambroise, de les avoir béatifiés par les misères mêmes? Car voilà, si je puis user de ce terme, les divins paradoxes dont le Saint-Esprit nous donne l'intelligence dans cette solennité, et que nous n'aurions jamais pu comprendre si les saints que nous honorons n'en étoient

une preuve sensible : voilà les miracles que Dieu a opérés dans ses élus : *Mirabilis Deus in sanctis suis.*

J'ajoute néanmoins, mes chers auditeurs, après saint Léon, pape, une chose qui me semble encore plus propre à nous toucher, par l'intérêt que nous y devons prendre comme chrétiens. Car Dieu, dit ce Père, est particulièrement admirable dans ses saints, parce qu'en les glorifiant il nous a pourvus d'un puissant secours, c'est celui de leur protection; et qu'en même temps il nous a mis devant les yeux un grand modèle, c'est l'exemple de leur vie : *Mirabilis Deus in sanctis suis; in quibus, et præsidium nobis constituit, et exemplum* (1). Je m'attache à cet exemple des saints pour établir solidement les importantes vérités que j'ai à vous annoncer; et sans rien dire du secours que nous pouvons attendre d'eux, et que nous en recevons, je viens vous faire admirer Dieu dans la conduite qu'il a tenue en nous proposant ces illustres prédestinés dont la sainteté doit produire en nous de si merveilleux effets pour notre sanctification. Vierge sainte, Reine de tous les saints, puisque vous êtes la mère du Saint des saints; vous en qui Dieu s'est montré souverainement admirable, puisque c'est en vous et par vous qu'il s'est fait homme et qu'il s'est rendu semblable à nous, faites descendre sur moi ses grâces. Il s'agit d'inspirer à mes auditeurs un zèle sincère, un zèle efficace d'acquérir cette sainteté si peu goûtée, si peu connue, si peu pratiquée dans le monde, et toutefois si nécessaire pour le salut du monde. Je ne puis mieux réussir dans cette entreprise que par votre intercession, et c'est ce que je vous demande, en vous adressant la prière ordinaire. *Ave, Maria.*

En trois mots j'ai compris, ce me semble, trois sujets

(1) Leo.

de la plus juste douleur, soit que nous soyons sensibles aux intérêts de Dieu, soit que nous ayons égard aux nôtres, quand j'ai dit que la sainteté, si nécessaire pour notre salut, étoit peu goûtée, peu connue et peu pratiquée dans le monde. Mais je prétends aussi vous consoler, chrétiens, quand j'ajoute que Dieu, par son adorable sagesse, a su remédier efficacement à ces trois grands maux, en nous mettant devant les yeux la sainteté de ses élus, et en les prédestinant pour nous servir d'exemples. Je m'explique.

Cette sainteté que Dieu nous commande, et sans laquelle il n'y a point de salut pour nous, par une déplorable fatalité, trouve dans les esprits des hommes trois grands obstacles à vaincre et qu'elle a peine souvent à surmonter; savoir, le libertinage, l'ignorance et la lâcheté. Parlons plus clairement et plus simplement. Trois sortes de chrétiens dans le monde, par l'aveuglement où nous jette le péché et par la corruption du monde même, sont mal disposés à l'égard de la sainteté. Car les libertins la censurent et tâchent à la décrier; les ignorans la prennent mal, et, dans l'usage qu'ils en font, ou, pour mieux dire, qu'ils en croient faire, ils n'en ont que de fausses idées. Enfin, les lâches la regardent comme impossible, et désespèrent d'y parvenir. Les premiers, malins et critiques, la rendent odieuse; et de là vient qu'elle est peu goûtée. Les seconds, grossiers et charnels, s'en forment des idées, non selon la vérité, mais selon leur goût ou selon leurs sens; et de là vient qu'elle est peu connue. Les derniers, foibles et pusillanimes, s'en rebutent et y renoncent dans la vue des difficultés qu'ils y rencontrent; et de là vient qu'elle est rare et peu pratiquée. Trois dangereux écueils à éviter dans la voie du salut: mais écueils dont nous nous préserverons aisément, si nous voulons profiter de l'exemple des saints.

Car je soutiens, et voici le partage de ce discours, je

soutiens que l'exemple des saints est la plus invincible de toutes les preuves pour confondre la malignité du libertin, et pour justifier contre lui la vraie sainteté. Je soutiens que l'exemple des saints est la plus claire de toutes les démonstrations pour confondre les erreurs du chrétien séduit et trompé, et pour lui faire voir en quoi consiste la vraie sainteté. Je soutiens que l'exemple des saints est le plus efficace de tous les motifs pour confondre la tiédeur, beaucoup plus le découragement du chrétien lâche, et pour le porter à la pratique de la vraie sainteté. De là n'aurai-je pas droit de conclure que Dieu est admirable dans ses saints, lorsqu'il nous les donne pour modèles? *Mirabilis Deus in sanctis suis.* Je parle, encore une fois, à trois sortes de personnes dont il est aujourd'hui question de rectifier les sentimens sur le sujet de la sainteté chrétienne : aux libertins qui la combattent, aux ignorans qui ne la connoissent pas, aux lâches qui n'ont pas le courage de la pratiquer; et, sans autre raisonnement, je montre aux premiers que, supposé l'exemple des saints, leur libertinage est insoutenable; aux seconds, que leur ignorance est sans excuse; aux derniers, que leur lâcheté n'a plus de prétexte. Trois vérités que je vais développer : appliquez-vous.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est de tout temps que la sainteté, et même la plus solide et la plus vraie, a été en butte à la malignité des libertins et à leur censure. C'est de tout temps qu'ils l'ont combattue comme ses plus déclarés ennemis; et c'est pour cela, ou qu'ils ont tâché de se persuader et de persuader aux autres qu'il n'y avoit point dans le monde de vraie sainteté, ou qu'ils ont au moins affecté, en la confondant avec la fausse, de la décrier. Deux artifices dont ils se sont servis pour défendre, et, s'ils avoient pu, pour autoriser leur libertinage contre la sainteté chrétienne,

qui

qui néanmoins a toujours été et sera toujours devant Dieu et devant les hommes leur condamnation. Deux artifices que saint Jérôme a subtilement démêlés dans une de ses épîtres, où il s'en explique ainsi : *Lacerant sanctum propositum, et nequitiæ suæ remedium arbitrantur, si nemo sit sanctus, si turba sit pereuntium, si omnibus detrahatur* (1). Ce Père parloit en particulier de certains esprits prétendus forts qui, témérairement et sans respect, blâmoient la conduite de sainte Paule et le courage qu'elle avoit eu de quitter Rome pour aller chercher son salut dans la retraite et dans l'éloignement du monde. Ces paroles sont remarquables, et d'autant plus dignes d'être pesées, qu'elles expriment ce que nous voyons tous les jours arriver dans notre siècle. *Lacerant sanctum propositum* (2); parce qu'ils raisonnent en mondains, disoit saint Jérôme, ils déchirent par leurs railleries, et même par leurs médisances, tout ce que les serviteurs de Dieu font de plus édifiant et de plus louable pour honorer Dieu. *Et nequitiæ suæ remedium arbitrantur, si nemo sit sanctus* (3); ils croient leur libertinage bien à couvert, quand ils ont la hardiesse de soutenir qu'il n'y a point de saint sur la terre; que ceux qu'on estime tels ont comme les autres leurs passions et leurs vices, et des vices même grossiers; que les plus gens de bien sont comme eux dans la voie de perdition, et qu'on a droit de dire de tout le monde, que tout le monde est corrompu et perverti. Non-seulement ils soupçonnent que cela peut être, mais ils s'assurent que cela est; et, dans cette supposition aussi extravagante que maligne, ils se consolent; comme si l'affreuse opinion qu'ils ont de tout le genre humain étoit la justification de leur iniquité, et devoit les guérir de tous les remords intérieurs qu'ils auroient infailliblement à essuyer, si le monde leur faisoit voir des hommes vraiment vertueux et dont la

(1) Hieron. — (2) *Idem.* — (3) *Idem.*

vie exemplaire fût un reproche sensible de leur impiété et de leurs désordres : *Et nequitiæ suæ remedium arbitrantur, si detrahatur omnibus* (1). Prenez garde, s'il vous plaît, à la pensée de ce saint docteur.

La première injustice que le libertin fait à la sainteté chrétienne, est de ne la vouloir pas reconnoître ; c'est-à-dire, de prétendre que ce que l'on appelle sainteté n'est rien moins dans les hommes que sainteté ; que dans les uns c'est vanité, dans les autres singularité ; dans ceux-ci dépit et chagrin, dans ceux-là foiblesse et petitesse de génie ; et malgré les dehors les plus spécieux, dans plusieurs, imposture et hypocrisie. Car c'est ainsi, mes chers auditeurs, qu'on en juge dans le monde, mais particulièrement à la cour : dans ce grand monde où vous vivez, dans ce monde que je puis appeler l'abrégé du monde. Monde profane dont la malignité, vous le savez, est de n'admettre point de vraie vertu ; de ne convenir jamais du bien ; d'être toujours convaincu que ceux qui le font ont d'autres vues que de le faire ; de ne pouvoir croire qu'on serve Dieu purement pour le servir, ni qu'on se convertisse purement pour se convertir ; de n'en voir aucun exemple qu'on ne soit prêt à contester ; de critiquer tout, et, à force de critiquer tout, de ne trouver plus rien qui édifie. Malignité, reprend saint Jérôme, injurieuse à Dieu et pernicieuse aux hommes : ne perdez pas cette réflexion, qui vous peut être infiniment utile et salutaire.

Malignité injurieuse à Dieu, puisque par là l'on ôte à Dieu la gloire qui lui est due, en attribuant à tout autre qu'à lui les œuvres dont il est l'auteur, comme nous apprenons de l'évangile que les pharisiens en usoient à l'égard du Fils de Dieu. Car que faisoient-ils ? Ils imputoient à l'art magique les miracles de ce Dieu-homme ; ils disoient qu'il chassoit les démons par la puissance de

(1) Hieron.

Béelzébub, le prince des ténèbres. Et que fait-on à la cour? On veut, et l'on veut sans distinction qu'un intérêt secret y soit le ressort, le motif de tout le bien qu'on y pratique, de tout le culte qu'on y rend à Dieu, de toutes les résolutions qu'on y prend de mener une vie chrétienne, de toutes les conversions qui y paroissent, de toutes les réformes qu'on y aperçoit. On veut qu'une basse et servile politique en soit le principe et la fin. On dit d'une ame touchée de Dieu et qui commence de bonne foi à régler ses mœurs, qu'elle prétend quelque chose, qu'il y a du mystère dans sa conduite, que ce changement est une scène qu'elle donne, mais que Dieu y a peu de part. Or l'un n'est-il pas semblable à l'autre; et si le langage du pharisien a été un blasphême contre Jésus-Christ, celui du monde qui juge et qui décide de la sorte est-il moins injuste et moins criminel?

Malignité pernicieuse aux hommes, puisque le mondain se prive ainsi d'une des grâces les plus touchantes, et, dans l'ordre de la prédestination, les plus efficaces, qui est le bon exemple; ou plutôt, puisqu'autant qu'il dépend de lui il anéantit à son égard cette grâce du bon exemple. Ces conversions, dont il est témoin et qu'on lui propose pour le faire rentrer en lui-même, n'ont plus d'autre effet sur lui que de lui faire former mille raisonnemens, mille jugemens téméraires et mal fondés; que de lui faire profaner ce qu'il y a de plus saint par les railleries les plus piquantes, et souvent même par les discours les plus impies. Dieu le permet pour punir en lui cet esprit d'orgueil qui le porte à s'ériger en censeur si sévère de la sainteté. D'où il arrive que, bien loin de tirer aucun fruit des exemples qu'il a devant les yeux, il s'endurcit le cœur, il se confirme dans ses désordres, il demeure dans son impénitence, il s'y obstine et se rend encore plus incorrigible. Au lieu que les ames fidèles marchent avec simplicité dans les voies de Dieu, profi-

tent du bien qu'elles supposent bien, au hasard même de s'y tromper, s'édifient des vertus, quoique douteuses, qui leur paroissent vertus, de ces exemples mêmes contestés se font des leçons et des règles; heureuses qu'il y en ait encore; et, sans penser à les combattre, bénissent Dieu de ce qu'il les suscite pour sa gloire, pour le bien de ses élus, et pour la confusion du libertinage.

Car je l'ai dit, chrétiens, et je le répète : quelque présomptueux que puisse être le libertinage du monde, jamais il ne se soutiendra contre certains exemples irréprochables que Dieu dans tous les temps lui a opposés, et qu'il lui opposera toujours pour le confondre. Cette nuée de témoins dont parle saint Paul, cette innombrable multitude de saints dont nous honorons la glorieuse mémoire, est en faveur de la sainteté chrétienne un argument trop plausible, et une preuve trop éclatante et trop forte pour pouvoir être affoiblie par toute l'impiété du siècle. Il y a dans le monde des hypocrites, je le sais, et peut-être trop pour n'en pas gémir moi-même; mais l'impiété du siècle peut-elle se prévaloir de l'hypocrisie pour en tirer cette dangereuse conséquence, qu'il n'y a point dans le monde de vraie sainteté? Au contraire, répond ingénieusement saint Augustin, *c'est de là même* qu'elle doit conclure qu'il y a une vraie sainteté, parce qu'il se trouve des saintetés fausses; et la raison qu'il en apporte est sans réplique : parce que la fausse sainteté, ajoute-t-il, n'est rien autre chose qu'une imitation de la vraie, comme la fiction est une imitation de la vérité.

En effet, ce sont les vraies vertus qui, par l'abus qu'on en a fait en voulant les imiter, ont produit, contre l'intention de Dieu, les fausses vertus. Le démon, père du mensonge, s'étant étudié à copier, autant qu'il a pu, les œuvres de Dieu, il a pris à tâche de contrefaire la vraie humilité par mille vains fantômes d'humilité, la vraie

sévérité de l'évangile par l'apparente sévérité de l'hérésie, le vrai zèle par le zèle jaloux, la vraie religion par l'idolâtrie et la superstition. Témoignage évident, dit saint Augustin, qu'il y a donc une vraie religion, un vrai zèle, une vraie sévérité de mœurs, une vraie humilité de cœur, en un mot, une vraie sainteté, puisqu'il est impossible de contrefaire ce qui n'est pas, et que les copies, quoique fausses, supposent un modèle.

Or ce principe établi, qu'il y a une vraie sainteté, l'impiété du siècle la plus maligne demeure désarmée et sans défense. Que cette sainteté pure et sans reproche soit rare parmi les hommes, qu'elle se rencontre en peu de sujets, cela ne favorise en aucune sorte le libertin. Quand il n'y en auroit dans le monde qu'un seul exemple, il n'en faudroit pas davantage pour faire sa condamnation : et Dieu, par une providence toute spéciale, dispose tellement les choses, que cet exemple, seul si vous le voulez, ne manque jamais; et que malgré l'iniquité, il y en a toujours quelqu'un que le mondain lui-même, de son propre aveu, ne peut s'empêcher de reconnoître.

Oui, mon cher auditeur, si vous êtes assez malheureux pour être du nombre de ceux à qui je parle ici et que je combats, ce seul homme de bien que vous connoissez, et qui est, dites-vous, l'unique en qui vous croyez, et dont vous voudriez répondre, c'est celui-là même qui s'élevera contre vous au jugement de Dieu; lui seul il vous fermera la bouche. Dieu n'aura qu'à vous le produire pour vous convaincre malgré vous du prodigieux égarement où vous aurez vécu, et pour faire paroître à tout l'univers la vanité, la foiblesse, le désordre de votre libertinage. En vain, pour votre justification, voudrez-vous alléguer l'hypocrisie de tant de mauvais chrétiens. S'il y a eu dans le monde des hypocrites, vous dira Dieu, vous n'avez pas dû pour cela être un impie. Si plusieurs ont abusé de la sainteté de mon culte, il ne

falloit pas vous porter à un excès tout opposé, ni vous livrer au gré de vos passions; car il n'étoit pas nécessaire que vous fussiez l'un ou l'autre: entre l'hypocrite et le libertin, il y avoit un parti à suivre, et même un parti honorable; c'étoit d'être chrétien et vrai chrétien. Que ceux que vous avez traités de faux dévots l'aient été ou non, c'est sur quoi ils seront jugés; mais votre cause, qui n'a rien de commun avec eux, n'en a pu devenir meilleure. Tant de faux dévots, de dévots suspects qu'il vous plaira, en voici un, après tout, que vous ne pouvez récuser; en voici un qui vous confond, et qui vous confond par vous-même; car ce juste que vous avez vous-même respecté, ce juste en qui vous avez reconnu vous-même tous les caractères d'une piété sincère et solide, que ne l'avez-vous imité, et pourquoi ne vous êtes-vous pas formé sur ses exemples?

Cela, dis-je, suffiroit pour faire taire l'impiété. Ce seroit assez de ces saints, quoique rares et singuliers, que Dieu nous fait voir sur la terre; de ces saints qui non-seulement glorifient Dieu, mais ont encore le bonheur, en le glorifiant, d'être généralement approuvés des hommes; de ces saints dont la vertu est si unie, si simple, si pure, si hautement et si universellement canonisée, que le libertinage même est forcé de les honorer; car il y en a; et, quelque réprouvé que soit le monde, il y en a au milieu de vous; vous savez bien les démêler, et vous ne vous trompez pas dans le discernement que vous en faites.

Mais je dis bien plus; et pour un juste dont l'exemple pourroit suffire, Dieu m'en découvre aujourd'hui une multitude innombrable, et me fournit autant de preuves contre vous. Il m'ouvre le ciel; et, m'élevant au-dessus de la terre, il me montre ces troupes d'élus qu'une sainteté éprouvée, purifiée, consommée a fait monter aux plus hauts rangs de la gloire. Des hommes,

dit saint Chrysostôme, induction admirable et dont vous devez être touchés, des hommes en qui la sainteté n'a été ni tempérament, puisqu'elle a réformé, changé, détruit dans eux le tempérament, ni humeur, puisqu'elle ne les a sanctifiés qu'en combattant, qu'en réprimant, qu'en mortifiant sans cesse l'humeur; ni politique, puisqu'elle les a dégagés de toutes les vues humaines; ni intérêt, puisqu'elle les a fait renoncer à tous intérêts; ni vanité, puisqu'elle les a en quelque sorte anéantis, et qu'ils ne se sont presque tous sanctifiés qu'en se cachant dans les ténèbres; ni chagrin, puisqu'elle les a souvent détachés, séparés du monde lorsqu'ils étoient plus en état de jouir des prospérités, et de goûter les agrémens du monde; ni foiblesses, puisqu'elle leur a fait prendre les plus généreuses résolutions, et soutenir les plus héroïques entreprises; ni petitesse de génie, puisqu'en souffrant, en mourant, en s'immolant pour Dieu, ils ont fait voir une grandeur d'ame que l'infidélité même a admirée; ni hypocrisie, puisque, bien loin de vouloir paroître ce qu'ils n'étoient pas, tout leur soin a été de ne pas paroître ce qu'ils étoient. Des hommes que le christianisme a formés, et dont la sainteté incontestablement reconnue est d'un ordre si supérieur à tout ce que la philosophie païenne, je ne dis pas, a pratiqué, mais a enseigné, mais a imaginé, mais a voulu feindre; que, dans l'opinion de saint Augustin, l'exemple de ces héros chrétiens dont nous solennisons la fête est une des preuves les plus invincibles qu'il y a un Dieu, qu'il y a une religion, qu'il y a une grâce surnaturelle qui agit en nous. Pourquoi? parce qu'une sainteté aussi éminente que celle-là ne peut être sortie du fond d'une nature aussi corrompue que la nôtre; parce que la philosophie et la raison ne vont point jusque-là; parce qu'il n'y a donc que la grâce de Jésus-Christ qui puisse ainsi

élever les hommes au-dessus de toute l'humanité, et que c'est par conséquent l'œuvre de Dieu. Voilà ce que célèbre aujourd'hui l'Eglise militante dans cette auguste solennité qu'elle consacre à l'Eglise triomphante. Voilà de quoi le ciel est rempli. Exemples mémorables dont l'impiété n'effacera jamais le souvenir, et contre lesquels elle ne prescrira jamais. Exemples convaincans auxquels il faut que le libertinage cède, et qui confondront éternellement l'orgueil du monde. Miracles de votre grâce, ô mon Dieu! dont je me sers ici pour répandre au moins dans la cour du plus chrétien de tous les rois, les sentimens de respect et de vénération dus à la vraie piété. Heureux si j'en pouvois bannir cet esprit mondain toujours déclaré contre ceux qui vous servent, ou plutôt, Seigneur, toujours déclaré contre votre service même! Heureux si je pouvois le détruire dans tous les cœurs; si je pouvois détromper toutes les personnes qui m'écoutent, et leur faire une fois comprendre combien ces injustes préjugés dont on se laisse si aisément prévenir et où l'on aime tant à s'entretenir, sont capables de les éloigner, et les éloignent en effet de vous!

La seconde injustice du libertin à l'égard de la sainteté ne consiste plus à la désavouer, mais à la décréditer, à la rendre odieuse, en lui imputant des défauts prétendus, et en les employant contre elle pour la noircir. Car, comme remarque le savant chancelier Gerson, homme entre tous les autres très-pénétrant et très-éclairé dans la science des mœurs, la sainteté chrétienne n'est point responsable des imperfections de ceux qui la pratiquent. Si celui qui s'adonne au culte de Dieu a encore ses foiblesses et ses passions, il les a parce qu'il est homme, et non parce qu'il est pieux. Bien loin que la piété les fomente et les autorise, elle est la première à les lui reprocher, et elle ne cesse jamais de les combattre. Si elle n'en triomphe pas toujours, et si les passions

l'emportent quelquefois sur elle, tel est notre désordre et non pas le sien. Il y a plus, et est-il juste d'exiger de la vraie piété, parce qu'elle est en elle-même parfaite et divine, que d'abord elle nous rende des hommes parfaits ? Comme elle ne présume point de pouvoir faire dans cette vie des saints impeccables, aussi ne doit-on pas s'en prendre à elle, si ceux qui s'engagent à suivre ses voies sont encore sujets aux fragilités humaines. Relever l'homme de ses chutes, l'humilier dans la vue de ses misères, lui faire trouver dans ses passions mêmes la matière et le fonds de ses mérites, c'est à quoi elle travaille, de quoi elle répond, et non pas d'affranchir l'homme de tout péché, ce qui ne convient qu'à l'état des bienheureux.

Or voici néanmoins l'autre effet de la malignité du monde. Un homme pour obéir à Dieu, et en vue de son salut, prend-il le parti de la piété ? Dès-là on ne lui pardonne plus rien, et l'on est déterminé à lui faire des crimes de tout ; dès-là il ne lui est plus permis d'avoir ni passion, ni imperfection ; on veut qu'il soit irrépréhensible ; et s'il ne l'est pas, on en accuse la piété même. Malignité, ajoute saint Jérôme, la plus inique. Car enfin si la piété doit être exposée à la censure du monde, au moins la censure du monde doit-elle être équitable ; et s'il ne veut pas lui faire grâce, au moins doit-il lui faire justice. Pourquoi donc ces préventions contre elle ? pourquoi ces suppositions, en lui imputant comme propre ce qu'elle rejette elle-même comme condamnable ? Pourquoi cette aversion secrète envers ceux qui l'ont embrassée ? Pourquoi ce penchant à les railler, à les abaisser, à empoisonner leurs actions les plus innocentes et leurs plus droites intentions, à diminuer leurs bonnes qualités, à exagérer les mauvaises, si quelquefois ils en font paroître ? Est-ce ainsi que nous en usons avec le reste des hommes ? et

l'attachement au service de Dieu a-t-il quelque chose qui doive attirer le mépris et la haine? Je pourrois m'en tenir là pour la confusion de l'impie; mais l'Eglise va plus loin. Elle lui oppose dans la personne des saints, et pour une conviction plus entière, surtout plus sensible, des hommes tels que les concevoit saint Paul, et tels en effet qu'ils ont paru selon l'idée de cet apôtre, édifiant le monde, et servant de modèles au monde; des hommes irrépréhensibles, au sens même que le monde les veut, et que le libertin les demande, des hommes en qui la piété n'a été ni présomptueuse, ni hautaine, ni aigre, ni critique, ni opiniâtre, ni dissimulée, ni jalouse, ni bizarre, ni intrigante, ni dominante.

Ce sont là ceux que l'Eglise oppose au libertinage: ces bienheureux dont elle honore la mémoire, ce sont ces hommes parfaits qu'elle nous met devant les yeux. Sujets par eux-mêmes à tous les vices des autres, ils ne s'en sont ou préservés, ou corrigés que par l'exercice et l'étude des vertus chrétiennes. D'où il s'ensuit que leur sanctification, en justifiant le parti de la piété, doit donc couvrir d'un éternel opprobre le libertin qui entreprend de la rendre méprisable. Leur siècle, quoique perverti, les a reconnus et publiés tels que je vous les dépeints. Comme tels, les siècles suivans les ont béatifiés et canonisés: c'est sur le témoignage du monde entier que nous leur rendons en ce jour un culte si solennel; c'est pour cela, dit l'Ecriture, qu'ils sont devant le trône de Dieu, parce qu'ils ont été sans tache devant les hommes: *Sine maculâ enim sunt ante thronum Dei*(1). Serons-nous assez injustes pour leur disputer tout à la fois, et leur sainteté, et leur gloire? Mais serons-nous au même temps assez aveugles pour ne pas découvrir toute la foiblesse de l'impiété? Reprenons: le libertin combat la sainteté chrétienne, et je vous ai

(1) Apoc. 14.

fait voir que l'exemple des saints rend son libertinage insoutenable. L'ignorant ne connoît pas la sainteté chrétienne, et je vais lui montrer que l'exemple des saints rend son ignorance inexcusable. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il ne faut pas douter que saint Paul, écrivant à Timothée son disciple, n'eût en vue les derniers siècles de l'Eglise, et en particulier celui où nous vivons, quand, parmi les abus qu'il condamnoit et qu'il remarquoit même dès-lors dans le christianisme, il déploroit surtout l'aveuglement de certaines ames séduites qui étudioient sans cesse la religion, et qui ne parvenoient jamais à la science de la religion; qui en apprenoient tous les jours les maximes et les préceptes, et qui n'en comprenoient jamais l'essentiel ni le fond; qui s'épuisoient en spéculations pour s'y rendre habiles, mais qui ne l'entendoient jamais, parce que jamais ils n'en venoient à la pratique; en un mot, qui cherchant en apparence le royaume de Dieu, ne le trouvoient point en effet, parce qu'elles le cherchoient sans le connoître : toujours éloignées de la solide piété, parce qu'avec toute leur étude elles ne s'étoient jamais formé une juste image de la piété : *Semper discentes, et numquam ad scientiam veritatis pervenientes* (1). C'étoit un des maux dont ce grand apôtre menaçoit l'Eglise de Dieu; et n'est-ce pas ce que nous voyons aujourd'hui? Quelque spirituel et quelque raffiné que se pique d'être le siècle où nous sommes nés, avouez-le, mes chers auditeurs, qu'un des abus qui y règnent davantage, est de se laisser prévenir des erreurs les plus grossières sur ce qui regarde la véritable piété et la sainteté chrétienne. J'en appelle à vos connoissances, et je suis certain que vous en convenez déjà avec moi.

(1) 2. Timoth. 3.

Les uns, ne perdez pas ceci, font consister la sainteté dans ce qui est selon leur sens, et les autres dans ce qui est selon leur goût : les uns dans des choses extraordinaires et singulières, et les autres dans des choses extrêmes et outrées : les uns dans ce qui éclate et qui brille, et les autres dans ce qui effraye et qui rebute. Les uns se la figurent hors de leur état, et les autres se la proposent au-delà de leurs forces et de leur pouvoir : les uns l'imaginent contraire aux bienséances et aux règles qu'il faut observer dans le monde, et les autres s'en font des plans opposés à leurs obligations même les plus étroites, et à leurs engagemens particuliers par rapport au monde : les uns l'attachent à certains moyens auxquels ils se bornent, pendant qu'ils négligent la fin; et les autres la réduisent à des idées vagues de la fin dont ils se repaissent, pendant qu'ils négligent les moyens. Quel champ, chrétiens, et quelle matière à nos réflexions !

Or je dis que l'exemple des saints confond toutes ces erreurs ; qu'il nous démontre sensiblement que la sainteté ne consiste point en tout cela, ne dépend point de tout cela, n'est rien moins, ou plutôt, est quelque chose de meilleur et de plus raisonnable que tout cela. Pourquoi ? parce que les saints, par leur exemple, nous prêchent aujourd'hui une vérité, mais une vérité touchante, une vérité édifiante, une vérité consolante, savoir, qu'indépendamment de notre sens ou de notre goût, que sans l'éclat de certaines œuvres ou leur austérité, que sans sortir de notre condition ni quitter les voies communes, que sans prendre des moyens particuliers ni se proposer une autre fin que celle même qui nous est marquée dans la situation présente où nous nous trouvons, toute la sainteté, la vraie sainteté est de remplir ses devoirs, et de les remplir dans la vue de Dieu ; d'être parfaitement ce que l'on doit être, et de l'être se-

lon Dieu ; de se conduire d'une manière digne de l'état où l'on est appelé de Dieu. Vérité à laquelle notre raison se soumet d'abord, et qu'il suffit de comprendre pour en être persuadé : vérité que toutes les écritures nous ont enseignée, mais dont nous avons encore une preuve plus évidente dans ces grands modèles que Dieu nous présente aujourd'hui.

Car dans ces modèles, qui sont les saints, détrompé de toute illusion, je vois clairement et distinctement ce que c'est que d'être saint, et je le vois sans effort, sans embarras de préceptes, comme si la sainteté elle-même se découvroit à moi, et devenoit sensible pour moi. Et puisqu'il n'est rien hors de Dieu, de plus excellent, rien de plus divin qu'une sainteté de ce caractère, c'est-à-dire, une sainteté fondée sur les devoirs, réglée par les devoirs, renfermée dans les devoirs, dès que je l'envisage de la sorte, tout révolté que je puis être contre mes devoirs, je me sens forcé à lui donner mon estime ; et cette estime dont je ne puis me défendre, m'en fait naître un amour secret dont je me défends encore moins. Je dis : voilà ce que je devrois être ; voilà ce que ma raison, ce que ma conscience, ce que ma religion me reprocheront toujours de n'être pas ; je le dis, et l'aveu que j'en fais est pour moi un témoignage infaillible que c'est donc là, et là seulement que se réduit ce que nous appelons sainteté.

Non, chrétiens, ces bienheureux dont nous solennisons la fête ne sont point précisément devenus saints pour avoir fait dans le monde et pour Dieu des choses extraordinaires et éclatantes. S'ils en ont fait, dit saint Bernard, et si l'histoire de leur vie les rapporte, ces œuvres éclatantes et extraordinaires pouvoient bien être des effets et des écoulemens de leur sainteté ; mais elles n'en ont jamais été ni le fond, ni la mesure. Il les ont faites, si vous voulez, parce qu'ils étoient saints ; mais

ils n'ont jamais été saints parce qu'ils les faisoient : et en effet, ils pouvoient être saints sans cela, comme avec cela ils auroient pu ne l'être pas.

Ils pouvoient être saints sans cela. Combien de prédestinés, maintenant heureux et paisibles possesseurs de la gloire, n'ont jamais rien fait sur la terre qui leur ait attiré l'admiration, ni qui les ait distingués ? Et ils pouvoient avec cela n'être pas saints. Combien de réprouvés, victimes de la justice de Dieu, et livrés au feu éternel, ont fait sur la terre des actions de vertu à quoi les hommes ont applaudi, pendant que Dieu les condamnoit, et peut-être pour ces vertus mêmes prétendues les rejetoit. Saints sans cela : ainsi l'ont été des millions d'élus dont les noms sont écrits dans le ciel quoiqu'inconnus dans l'Eglise même. Dieu, comme remarque saint Augustin, a pris plaisir à les sanctifier dans l'obscurité d'une vie commune, d'une vie cachée ; et quand il les a introduits dans son royaume, il ne leur a point dit : Entrez, serviteurs fidèles, parce que vous avez fait pour moi de grandes choses, mais parce que vous avez été fidèles dans les plus petites : *Quia in pauca fuisti fidelis* (1). Rien moins que saints, ou plutôt réprouvés avec cela : ainsi doit-il arriver à ces malheureux qui diront à Dieu : Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom ? n'avons-nous pas chassé les démons ? mais à qui Dieu répondra : Je ne vous ai jamais connus, et je ne vous connois point encore. Prophètes et faiseurs de miracles tant qu'il vous plaira ; ce n'est point par là que je fais le discernement et le choix de ceux qui m'appartiennent.

Ce que je dis, chrétiens, est tellement vrai, que Marie, la plus sainte des créatures, est néanmoins celle dont l'évangile, par un dessein particulier de la Providence, a moins publié de miracles : que dis-je, et

(1) Matth. 25.

fait-il même mention d'un seul? en marque-t-il un seul de Jean-Baptiste, le précurseur de Jésus-Christ? et n'est-ce pas à lui toutefois que le Sauveur du monde rendit ce glorieux témoignage, qu'entre les enfans des hommes, nul n'avoit été devant Dieu ni plus grand, ni plus saint? Disons-en autant de mille autres choses avec lesquelles on confond tous les jours la sainteté; autant de ces austérités que le monde admire, et qui, selon la judicieuse remarque de l'évêque de Genève, ne sont tout au plus que des moyens pour aller à la sainteté, mais nullement la sainteté même. Il y a dans le ciel des saints du premier ordre qui n'ont jamais été par profession, ni solitaires, ni austères: le Saint des saints lui-même, le Fils de Dieu ne l'a point été, ou du moins ne l'a point paru; et peut-être l'enfer est-il plein de pénitens, d'anachorètes que la vanité a perdus.

Par où donc les saints sont-ils devenus saints, et en quoi proprement consiste le fonds de leur sainteté? Ah! chrétiens, c'est ici qu'il est de votre intérêt de m'écouter. Car voici, en deux mots, votre instruction et votre consolation.

Ils n'ont été saints que parce qu'ils ont rempli leurs devoirs, et ils ont rempli leurs devoirs parce qu'ils étoient saints. Deux choses dont l'enchaînement porte avec soi un caractère de raison et de vérité qui se fait sentir. Saints, parce qu'ils ont rempli leurs devoirs, c'est-à-dire, parce qu'ils ont su parfaitement accorder leur condition avec leur religion; mais en sorte que leur religion a toujours été la règle de leur condition, et que jamais leur condition n'a prévalu aux maximes de leur religion. Saints, parce qu'ils ont rendu à chacun ce qui lui étoit dû; l'honneur à qui étoit dû l'honneur, le tribut à qui étoit dû le tribut, l'obéissance à ceux que Dieu leur avoit donnés pour maîtres, la complaisance à ceux dont ils devoient entretenir la société, l'assistance à ceux

qu'ils devoient secourir, le soin à ceux dont ils devoient répondre; à tous, la justice et la charité, parce que nous en sommes à tous redevables. Saints, parce qu'ils ont honoré par leur conduite les ministères dont ils étoient chargés, les dignités dont ils étoient revêtus, les places où Dieu les avoit mis; parce qu'ils ont sacrifié leur repos, leur santé, leur vie, aux emplois qu'ils avoient à remplir, aux travaux qu'ils avoient à soutenir, aux fatigues qu'ils devoient essuyer, aux chagrins et aux ennuis qu'il leur falloit dévorer. Saints, parce qu'ils ont préféré en toutes choses la conscience à l'intérêt, la probité à la fortune, la vérité à la flatterie; parce qu'ils ont eu de la sincérité dans leurs paroles, de la droiture dans leurs actions, de l'équité dans leurs jugemens, de la bonne foi dans leur commerce. Saints, parce que, soumis à Dieu, ils se sont tenus dans l'ordre où Dieu les vouloit, sans s'élever, sans s'ingérer, sans s'inquiéter, sans se plaindre, contens de leur état, ne troublant point celui des autres, n'enviant le bonheur de personne, fidèles à leurs amis, généreux envers leurs ennemis, reconnoissans des bienfaits qu'ils recevoient, patiens dans les maux, oubliant les injures, supportant les foibles : car tout ce que je dis étoit renfermé dans l'étendue de leurs devoirs, et il leur falloit tout ce que je dis pour être saints.

Mais j'ajoute que parce qu'ils étoient saints, ils ont rempli tous ces devoirs. Autre principe d'une vérité incontestable. En effet, il n'y avoit que la sainteté qui pût être en eux une disposition générale et efficace au parfait accomplissement de toutes ces obligations. Sans la sainteté, ils auroient succombé en mille rencontres aux tentations humaines; leur probité et leur droiture, en je ne sais combien de pas glissans, les auroit abandonnés; et en satisfaisant à un devoir, ils en auroient violé un autre. Mais parce qu'ils étoient saints, ils ont gardé toute la loi et rempli toute justice; parce qu'ils étoient saints,

saints, ils ont allié dans leurs personnes les choses, ce semble, les plus opposées et les plus difficiles à concilier : l'autorité avec la charité, la politique avec la sincérité, les honneurs du siècle avec l'humilité, l'application aux affaires avec la piété ; parce qu'ils étoient saints, ils ont maintenu dans le monde leur rang avec modestie, leurs droits avec désintéressement, leur réputation avec un vrai mépris et un entier détachement d'eux-mêmes ; parce qu'ils étoient saints, ils ont été humbles sans bassesse, grands sans hauteur, sincères sans imprudence, prudens sans duplicité, zélés sans emportement, courageux sans témérité, doux et pacifiques sans pusillanimité ; parce qu'ils étoient saints, ils se sont possédés eux-mêmes, ou plutôt ils se sont défiés d'eux-mêmes dans la prospérité, ils ont compté sur Dieu, et ils se sont soutenus par la foi dans l'adversité. Je serois infini si je voulois épuiser cette matière et pousser plus loin ce détail.

Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, le bonheur de ces glorieux prédestinés est de n'avoir jamais séparé leur perfection de leurs devoirs ; disons mieux, leur bonheur est de n'avoir jamais connu d'autre perfection que celle qui les attachoit à leurs devoirs. Pourquoi saint Louis est-il au nombre de ceux que nous invoquons aujourd'hui ? parce qu'étant roi, il s'est dignement acquitté des devoirs d'un roi ; et pourquoi s'est-il dignement acquitté des devoirs d'un roi ? parce qu'il a été un saint roi. Il n'y a qu'à consulter son histoire, et vous en conviendrez. Or, ce que je dis de ce saint roi, je puis le dire également et par proportion de tous les autres saints. Tel est le fondement de leur gloire et de leur béatitude : cette fidélité à leurs devoirs, ce zèle pour leurs devoirs, ce renoncement à tout pour se rendre parfaits dans leurs devoirs, c'est-là ce que Dieu a récompensé dans les justes qu'il a choisis ; et il ne faut

pas s'en étonner, puisque c'est là précisément ce qui leur a coûté, et ce qui a été le sujet des sacrifices qu'ils ont faits à Dieu et des victoires qu'ils ont remportées sur eux-mêmes. Car, pour ne manquer à aucun de ses devoirs, il faut, en bien des occasions, se mortifier, se renoncer, se faire violence. Toute autre perfection que celle-là n'auroit eu rien pour les saints de difficile; aussi, toute autre perfection que celle-là n'auroit-elle pas été digne de la couronne que Dieu leur préparoit.

Et voilà, chrétiens, le mystère que nous ne voulons pas comprendre : nous voudrions une sainteté à notre mode, une sainteté selon nos vues, selon nos désirs, c'est-à-dire, une sainteté qui ne nous coûtât rien; car une telle sainteté, pour rigoureuse qu'elle paroisse ou qu'elle puisse être d'ailleurs, nous devient dès-lors aisée. Mais Dieu veut que notre sainteté consiste dans nos devoirs, et nos devoirs nous coûteront toujours : hors de nos devoirs, ce qui nous semble sainteté n'est qu'un fantôme de sainteté, qui ne peut servir ni à glorifier Dieu, ni à édifier les hommes; qui souvent même n'est propre qu'à nourrir l'orgueil et à nous enfler. Au lieu que la vraie sainteté, cette sainteté commune dans un sens, mais si rare dans l'autre, porte avec soi une certaine bénédiction dont Dieu tire sa gloire, dont les hommes se sentent touchés, et qui nous tient nous-mêmes, sans ostentation, sans faste, dans la règle, et nous préserve de mille abus. J'achève, et après avoir parlé au libertin et à l'ignorant, il me reste à faire voir au chrétien lâche, que, supposé l'exemple des saints, sa lâcheté est sans prétexte : c'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il falloit, chrétiens, une aussi grande autorité que celle de Dieu pour commander à des hommes, je dis à des hommes pécheurs, d'être saints, et de l'être dès

cette vie : *Sancti estote, quoniam ego sanctus sum* (1); soyez saints, parce que je suis saint. Il falloit toute l'autorité d'un homme-Dieu pour dire à des hommes mondains : Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait : *Estote ergò perfecti sicut Pater vester cœlestis perfectus est* (2). C'est ainsi néanmoins que Dieu parloit à son peuple dans l'ancienne loi; et c'est ainsi que Jésus-Christ nous a parlé dans la loi de grâce. Mais ce précepte si sublime et si relevé, ce précepte divin, il s'agit de savoir si nous pouvons l'accomplir, et si, dans la foiblesse extrême où le péché nous a réduits, Dieu n'en demande point trop de nous? Non, mes chers auditeurs; et je prétends en cela que Dieu n'exige rien qui passe nos forces. Appliquez-vous, car voici une des plus importantes instructions, et le dernier effet de l'exemple que Dieu nous propose dans ses saints.

Je dis donc que malgré le relâchement de l'esprit corrompu du siècle, malgré notre fragilité et tous les obstacles qui nous environnent, l'exemple des saints nous est une preuve convaincante que la sainteté n'a rien d'impraticable pour nous et d'impossible; qu'elle n'a rien même de si difficile et de si rigoureux dont elle ne porte avec soi l'adoucissement; et, par une conséquence nécessaire, qu'il ne nous reste aucun prétexte pour colorer notre lâcheté, et pour nous disculper devant Dieu, si nous ne travaillons pas à nous sanctifier, et si en effet nous ne nous sanctifions pas : *Sancti estote.*

Nous mettons la sainteté au rang des choses impossibles; dangereux artifice de l'amour-propre pour nous entretenir dans une vie lâche, dans une vie même déréglée. Nous nous la figurons, cette sainteté chrétienne, dans un degré d'élévation où nous croyons ne pouvoir jamais atteindre; et par une pusillanimité d'esprit dont nous voulons que Dieu soit responsable, et que nous

(1) Levit. 11. — (2) Matth. 5.

rejetons sur lui, en la rejetant sur notre foiblesse, nous disons, comme l'israélite prévaricateur : *Quis nostrûm valet ad cœlum ascendere?* (1) qui de nous pourra s'élever jusqu'au ciel? qui de nous pourra parvenir à une telle perfection? Mais Dieu nous apprend bien aujourd'hui à tenir un autre langage : car il nous produit un million de saints qui ont été dans le monde ce que nous ne voulons pas qu'on y puisse être; qui ont fait dans le monde ce que nous désespérons d'y pouvoir faire, qui ont trouvé la sainteté dans le monde, et qui l'y ont trouvée là même où elle a de plus grands obstacles à surmonter. Or, si par là Dieu nous ferme la bouche d'une part, il nous ouvre le cœur de l'autre : comment? parce qu'il ranime notre espérance et qu'il nous fait connoître par ces exemples que nous pouvons tout en celui qui nous fortifie, et que si nous sommes pécheurs, il ne tient qu'à nous, tout pécheurs que nous sommes, de devenir saints.

C'est ce qui acheva la conversion de cet incomparable docteur de l'Eglise, saint Augustin. Une seule chose l'arrêtoit, vous le savez; mais cette seule difficulté lui paroissoit insurmontable, et suspendoit en lui toutes les opérations de la grâce. Dieu lui disoit intérieurement qu'il en viendroit à bout; mais intérieurement il se répondoit à lui-même que c'étoit un effort au-dessus de son pouvoir. Dans cette contestation, si je puis parler de la sorte, dans ce combat entre Dieu et lui, il demeuroit toujours ennemi de Dieu, et toujours esclave de lui-même, c'est-à-dire, toujours esclave de sa passion et de son péché. Enfin la grâce victorieuse de Jésus-Christ lui livra un dernier assaut, et ce dernier assaut l'emporta. Ce fut dans cette merveilleuse vision que lui-même il nous a décrite. Il crut voir la sainteté avec un visage majestueux, qui se présentoit à lui, qui lui faisoit

(1) Deuter. 30.

de pressans reproches, qui lui montroit un nombre presque infini de vierges dont elle étoit accompagnée, et sembloit lui dire, pour exciter son courage et pour réveiller sa confiance : *Tu non poteris quod isti et istæ?* (1) Et quoi ! ne pourrez-vous pas ce que ceux-ci et celles-là ont pu ? Cette voix, chrétiens, fut la voix de Dieu ; et comme la voix de Dieu renverse les cèdres et brise les rochers : *Vox Domini confringentis cedros* (2), Augustin n'y put résister : cet esprit droit qu'il avoit conservé jusque dans ses plus grands égaremens, ne put tenir contre une telle conviction. Il se laissa persuader, il se laissa toucher ; il se détermina à vouloir, et à vouloir en effet ce qu'il n'avoit encore voulu qu'en apparence ; et désormais il le voulut si parfaitement, si efficacement, que rien dans la suite n'ébranla son cœur et la fermeté de sa résolution.

Or ce qui n'étoit pour Augustin qu'une figure, est aujourd'hui pour vous, mon cher auditeur, une vérité. Ce n'est pas la sainteté en idée, mais le Dieu même de la sainteté qui vous parle dans cette fête, et qui vous dit : Regarde, pécheur, et vois ces ames bienheureuses que j'ai rassemblées de la terre, et dont le nombre surpasse les étoiles du ciel. Regarde ces généreux athlètes, qui, pour avoir dignement combattu, pour avoir saintement terminé leur course, possèdent la couronne de justice qu'ils ont méritée. Ce qu'ils ont fait, pourquoi ne le pourras-tu pas ? pourquoi ne le feras-tu pas ? *Et tu non poteris, quod isti et istæ?*

Je ne sais, chrétiens, si vous pensez avoir plus de lumières que saint Augustin, ou plus de force d'esprit. Quoi qu'il en soit, voilà ce qui le convertit, et ce qui peut-être ne vous convertira pas. Mais malheur à vous ; car ce qui ne fera pas votre conversion, fera votre confusion, fera votre condamnation ; et si jamais vous êtes

(1) August. — (2) Psalm. 28.

réprouvés de Dieu, rien ne justifiera plus sensiblement à votre égard la sévérité de ses arrêts, que la vue de tant de saints, hommes comme vous, et par conséquent foibles comme vous, mais à qui tout est devenu possible, sans avoir eu toutefois, ni plus de moyens, ni plus de secours que vous : *Non poteris quod isti et istæ?*

Ce n'est pas que j'ignore qu'il y a des devoirs pénibles et laborieux dans la pratique de la sainteté. J'avoue que le chemin qui mène à la perfection évangélique est étroit, et qu'on y trouve des croix : mais outre que Dieu sait bien nous en tenir compte, il est de la foi que nous avons au-delà du nécessaire pour les porter, puisque nous avons même de quoi les aimer ; et quand le Saint-Esprit ne m'en assureroit pas, l'exemple des saints en est une démonstration.

Tertullien, parlant de Jésus-Christ, disoit que l'exemple de cet homme-Dieu étoit la solution universelle de toutes les difficultés d'un chrétien : *Solutio totius difficultatis Christus* (1). Et la raison qu'il en apportoit, c'est qu'il n'y a point de difficulté dans la vie chrétienne que l'exemple de Jésus-Christ ne nous doive adoucir, ou même que l'exemple de Jésus-Christ ne doive faire évanouir et disparoître ; en sorte qu'après cet exemple seul, nous ne pouvons former nulle difficulté contre l'observation de la loi de Dieu ; puisque cet exemple seul, si nous raisonnons bien, doit nous rendre tout, non-seulement supportable, mais facile, mais aimable: *Solutio totius difficultatis Christus.* Toutefois, quoi qu'en ait dit Tertullien, il restoit une difficulté bien essentielle que l'exemple de Jésus-Christ ne détruisoit pas, parce qu'elle étoit prise de Jésus-Christ même : et quoi? c'est que Jésus-Christ ayant été exempt de nos foiblesses, saint par nature, et la toute-puissance même, il étoit bien plus en état que nous de faire ce qu'il a fait,

(1) Tertull.

et de souffrir ce qu'il a souffert. Ainsi, malgré l'exemple de ce Dieu-homme, nous aurions toujours droit, ce semble, de nous retrancher sur notre impuissance et de l'apporter pour excuse : mais à qui étoit-ce de lever tous nos prétextes ? aux saints.

Car quand je vois des hommes semblables à moi, de même nature que moi, fragiles comme moi, qui pour Dieu ont tout entrepris, qui pour Dieu ont tout souffert, et tout souffert avec joie, je n'ai plus rien à répondre. En vain je voudrois me plaindre de la pesanteur du joug et de la sévérité de la loi : tant de saints à qui ce joug a paru doux, et qui ont fait leurs délices de cette loi, arrêtent toutes mes plaintes et condamnent toutes mes lâchetés ; tellement que l'exemple d'un saint est pour moi ce qu'étoit, dans la pensée de Tertullien, l'exemple de Jésus-Christ, une conviction entière et sans réplique : *Solutio totius difficultatis.*

C'est par là même que saint Paul engageoit les premiers fidèles à la pratique des plus rigoureux devoirs du christianisme. Sans leur tracer de longs préceptes, il leur proposoit de grands exemples. Depuis Abel jusqu'à Moïse, et depuis Moïse jusqu'aux prophètes, il leur mettoit devant les yeux tous les justes de l'ancien testament : ces justes, cachés dans des cavernes, errans dans des solitudes ; ces justes, exténués de jeûnes, accablés de pénitences ; ces justes, accusés, calomniés, condamnés, tourmentés, morts pour la foi ; ces justes, enfin, dont le monde n'étoit pas digne : *Quibus dignus non erat mundus* (1). Hé bien ! mes frères, concluoit l'apôtre, qui peut donc maintenant nous retenir? Fortifiés de ces exemples, que ne courons-nous dans la carrière qui nous est ouverte ? Et puisque nous sommes les enfans des saints, à quoi tient-il que nous ne soyons saints comme eux ?

(1) Hebr. 11.

Or ce raisonnement de saint Paul doit encore avoir une force particulière et toute nouvelle pour nous, puisque cette infinie multitude de saints formés dans la religion de Jésus-Christ, a bien grossi cette nuée de témoins dont parloit le maître des Gentils. Car, que pouvons-nous dire, surtout à la vue de tant de martyrs, nous dont la foi n'est plus exposée à la violence des persécutions? nous dont Dieu n'éprouve plus la constance par les tourmens? nous, comme dit saint Cyprien, qui pouvons être saints sans effusion de sang? Ne sommes-nous pas, je ne crains point de m'exprimer de la sorte, ne sommes-nous pas les plus méprisables des hommes, si les difficultés nous étonnent? Ne faisons-nous pas outrage à la grâce de notre Dieu, si nous pensons qu'elle ne puisse pas nous soutenir dans des peines souvent très-légères, après qu'elle a fait trouver aux saints des douceurs sensibles au milieu des plus cruels supplices et de toutes les horreurs de la mort? *Solutio totius difficultatis.*

Non, mes frères, nous n'avons plus de prétexte : car, encore une fois, quel prétexte pourrions-nous avoir que l'exemple des saints ne détruise pas? Nous sommes occupés des soins du monde; les saints ne l'ont-ils pas été? Nous nous trouvons dans des occasions dangereuses; les saints ne s'y sont-ils pas trouvés? Le torrent de la coutume nous entraîne; les saints n'y ont-ils pas résisté? Le mauvais exemple nous perd; les saints ne s'en sont-ils pas préservés? Nous avons des passions; les saints n'en ont-ils pas eu de plus vives? Nous sommes d'un tempérament délicat; les saints étoient-ils de fer et de bronze? Dites-moi un obstacle du salut qu'ils n'aient point eu à combattre? Dites-moi une épreuve par où ils n'aient point passé? Dites-moi une tentation qu'ils n'aient point surmontée? Comparons notre état avec leur état, nos devoirs avec leurs devoirs,

nos dangers avec leurs dangers ; et, dans l'égalité parfaite qui se trouve là-dessus entre eux et nous, voyons si nous avons de quoi justifier l'énorme contrariété qui se rencontre d'ailleurs entre leur vie et la nôtre, c'est-à-dire, entre leur ferveur et nos relâchemens, entre leur innocence et nos désordres, entre leurs austérités et notre mollesse. Qu'alléguerons-nous à Dieu pour notre défense, quand il nous les confrontera? Servoient-ils un autre maître que nous? Croyoient-ils un autre évangile que nous? Attendoient-ils une autre gloire que nous? S'ils l'ont achetée plus cher que nous, c'est sur quoi nous devons trembler; puisqu'il est certain qu'à quelque prix qu'elle leur ait été vendue, elle ne leur a point trop coûté, et que, dans sa juste valeur, elle excède encore infiniment tout ce qu'ils ont fait et tout ce que nous ne faisons pas, mais que nous devrions faire pour l'avoir.

Mais après tout, dites-vous quelquefois, comment accorder la sainteté chrétienne avec les engagemens du monde? comment être saint et vivre en certains états du monde? Comment? Il est bien étrange que vous ne le sachiez pas encore, ayant tant d'intérêt à le savoir; et il est bien indigne que vous l'ignoriez, ayant dû l'étudier et le méditer tous les jours de votre vie. Mais Dieu veut vous l'apprendre en ce jour, et vous le faire voir dans ses saints. Vous vous figurez que votre état a de l'opposition, ou qu'il est même absolument incompatible avec la sainteté : erreur. Si cela étoit, ce que vous appelez votre état deviendroit un crime pour vous; et, sans autre raison, il faudroit, par un devoir de précepte, le quitter et y renoncer : mais puisque c'est votre état, puisque c'est l'état que Dieu vous a marqué, vous offensez sa providence et vous faites tort à sa sagesse, en le regardant comme un obstacle à votre sanctification. Il n'y a point d'état dans le monde qui ne soit et qui ne

doive être un état de sainteté. Tertullien sembla vouloir faire là-dessus une exception, quand il douta si les césars, c'est-à-dire, si les empereurs et ceux qui gouvernoient le monde pouvoient être chrétiens, ou si les chrétiens pouvoient être Césars : mais on convient qu'il en douta mal, puisque l'expérience a fait connoître qu'il n'y a point eu dans tous les siècles de sujets plus nés pour l'empire, ni plus propres à commander, que ceux qu'a formés pour cela le christianisme.

Cependant, sans parler des césars, ni des empereurs, qui que vous soyez, Dieu vous montre bien dans cette solennité qu'il peut y avoir entre la sainteté et votre état une alliance parfaite. En voulez-vous être convaincus? Entrez en esprit dans cet auguste temple de la gloire, où règnent avec Dieu tant de bienheureux. Vous y verrez des saints qui ont tenu dans le monde les mêmes rangs que vous y tenez aujourd'hui; qui se sont trouvés dans les mêmes engagemens, dans les mêmes affaires, dans les mêmes emplois; et qui non-seulement s'y sont sanctifiés, mais, ce que je vous prie de bien remarquer, qui s'en sont servis pour se sanctifier. Parcourez tous les ordres de ces illustres prédestinés; vous en trouverez qui ont vécu comme vous auprès des princes, et qui n'ont jamais mieux servi leurs princes que quand ils ont été plus attachés à leur religion et à Dieu. Vous en trouverez qui se sont signalés comme vous dans la guerre, et peut-être plus que vous, parce que la sainteté, bien loin de les affoiblir, n'a fait qu'augmenter en eux la vertu militaire et la vraie bravoure. Vous en trouverez qui ont manié comme vous les affaires, et si vous n'êtes pas aussi saints qu'eux (ne vous offensez pas de ce que je dis), qui les ont maniées plus dignement et plus irréprochablement que vous. Vous en trouverez que leur probité seule a maintenus à la cour; qui s'y sont avancés sans avoir recours aux artifices de la

politique mondaine, et qui n'ont dû le crédit qu'ils y avoient qu'à leur droiture et à leur piété. En un mot, vous en trouverez qui ont été tout ce que vous êtes, et qui de plus ont été saints.

Oui, chrétiens, il y en a dans le ciel, et ce sont ceux-là que vous devez spécialement honorer. Voilà vos patrons, et tout ensemble vos modèles. Les saints que la cour n'a point pervertis, et qui ont triomphé jusque dans la cour de l'iniquité du monde, ce sont là ceux dont vous devez étudier la vie, parce que c'est la science de leur vie qui doit réformer la vôtre. Qu'ont-ils fait quand ils étoient à ma place, et que feroient-ils s'ils étoient encore maintenant dans le pas glissant où ma condition m'expose? C'est ce que vous devez vous demander à vous-mêmes, et sur quoi vous devez régler toutes vos démarches. Dans les autres saints, vous louerez et vous bénirez Dieu; mais dans ceux-ci vous apprendrez à vous convertir vous-mêmes et à vous sauver. C'est en cela que la providence de notre Dieu est également aimable et adorable, de nous avoir donné dans ses élus autant d'idées de sainteté qu'il en falloit pour composer cette variété mystérieuse dont l'épouse de Jésus-Christ, qui est l'Eglise, tire, selon le prophète, son plus bel ornement: *Circumdata varietate* (1). C'est pour cela, ajoute saint Jérôme, que Dieu donnant sa grâce, et, selon les sujets qui la reçoivent, lui laissant prendre des formes différentes, *Multiformis gratia Dei* (2), a fait des saints de tous les caractères, autant que la diversité des conditions, des complexions, des génies, des talens, des inclinations l'exigeoit pour la perfection et pour la sanctification de l'univers. C'est dans cette vue qu'il en a choisi de pauvres et de riches, d'ignorans et de savans, de forts et de foibles, dans le mariage et dans le célibat, dans la robe et dans l'épée, dans le commerce du monde et dans la retraite; qu'il

(1) Psal. 44. — (2) 1. Petr. 4.

a pris plaisir à former les plus grands saints dans les états mêmes où la sainteté paroît avoir plus de difficultés à vaincre; des prodiges d'humilité jusque sur le trône, d'austérité jusques au milieu des délices, de recueillement et d'attention sur soi-même jusque dans l'embarras et le tumulte des soins temporels; qu'il leur a fourni à tous des grâces de vocation, des grâces de persévérance, des remèdes contre le péché, des moyens de salut proportionnés à ce qu'ils étoient et au genre de vie qu'ils embrassoient; et qu'enfin, par un secret de prédestination que nous ne pouvons assez admirer, il n'a pas voulu qu'il y eût une seule profession dans le monde qui n'eût ses saints glorifiés et reconnus comme saints. Pourquoi? non-seulement afin qu'il n'y eût personne dans le monde qui eût droit d'imputer à sa profession les relâchemens de sa vie, mais afin qu'il n'y eût personne à qui sa profession même ne présentât un portrait vivant de la sainteté qui lui est propre.

Cette morale regarde généralement tous ceux qui m'écoutent; mais j'ai la consolation, sire, en la prêchant devant Votre Majesté, de trouver dans son cœur et dans la grandeur de son ame tout ce que je puis désirer de plus favorable et de plus avantageux pour la lui faire goûter à elle-même. Car je parle à un roi dont le caractère particulier est d'avoir su se rendre tout possible, et même facile, quand il a fallu exécuter des entreprises, ou pour la gloire de sa couronne, ou pour la gloire de sa religion. Je parle à un roi qui, pour triompher des ennemis de son Etat, a fait des miracles de valeur que la postérité ne croira pas, parce qu'ils sont bien plus vrais que vraisemblables; et qui, pour triompher des ennemis de l'Eglise, fait aujourd'hui des miracles de zèle qu'à peine croyons-nous en les voyant, tant ils sont au-dessus de nos espérances. Je parle à un roi suscité et choisi de Dieu pour des choses dont ses augustes ancêtres n'ont pas même osé former le dessein, parce

que c'étoit lui qui seul en pouvoit être tout à la fois et l'auteur et le consommateur. Ce zèle pour les intérêts de Dieu et pour le vrai culte de Dieu, c'est, sire, ce qui sanctifie les rois, et ce qui devoit être le terme de votre glorieuse destinée. Car puisque Votre Majesté étoit au-dessus de tout ce qu'il y a de grand dans le monde, puisqu'elle ne pouvoit plus croître selon le monde, puisqu'elle avoit comme épuisé la gloire du monde, il étoit pour elle d'une heureuse nécessité qu'elle consacrât désormais à Dieu, et sa vie, et ses héroïques travaux.

Dieu vous a donné, sire, par droit de naissance, le plus florissant royaume de la terre; et il vous en prépare un autre dans le ciel, qui est le royaume de ses élus. C'est entre ces deux royaumes que Votre Majesté se trouve comme partagée; mais avec cette différence, qu'elle doit regarder le premier comme le sujet de ses obligations, et le second comme la récompense de ses vertus. Or elle n'apprendra jamais mieux le secret de les accorder ensemble, je veux dire, de bien gouverner l'un, et de mériter l'autre, que dans les maximes de la sainteté chrétienne. Car c'est par elle, dit l'Ecriture, que les souverains exercent sur leurs sujets l'absolue puissance que Dieu leur a donnée : *Per me reges regnant* (1). C'est par elle que les souverains s'acquittent envers leurs sujets des devoirs que Dieu leur a imposés. En un mot, c'est par la sainteté chrétienne que les rois sont les images de Dieu, les ministres de Dieu, les hommes de Dieu : et voilà, sire, ce que Dieu vous dit par ma bouche, et ce qu'il vous a dit depuis tant d'années que j'ai l'honneur de vous annoncer sa sainte parole. Votre Majesté l'a reçue; elle l'a honorée comme la parole du Tout-puissant et du Roi des rois : ce sera pour elle une parole de vie et de salut éternel, que je vous souhaite, etc.

(1) Prover. 8. 5.

SERMON
POUR LE
PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT.

SUR LE JUGEMENT DERNIER.

Erunt signa in sole, et lunâ, et stellis, et in terris pressura gentium..... arescentibus hominibus præ timore, et expectatione, quæ supervenient universo orbi.

Il y aura des signes dans le soleil, dans la lune, et dans les étoiles, et sur la terre les peuples seront dans la consternation; de sorte que les hommes sécheront de peur, dans l'attente des maux dont tout l'univers sera menacé. En saint Luc, chap. 21.

SIRE,

C'EST par l'accomplissement de cette prédiction du fils de Dieu que doit commencer l'affreuse catastrophe de l'univers. C'est dans ces phénomènes prodigieux que l'évangile de ce jour nous donne l'idée de la plus étonnante révolution : *Erunt signa*; il y aura des signes, et dans le ciel, et sur la terre. Signes vénérables, puisque c'est Jésus-Christ lui-même qui nous les a marqués comme les présages de son dernier avénement. Signes salutaires, puisqu'il a prétendu par là réveiller notre foi du profond assoupissement où elle est ensevelie. Signes terribles, puisque non-seulement les hommes en sécheront de peur, mais que les vertus mêmes des cieux en seront ébranlées.

Tout cela est vrai, dit saint Jean Chrysostôme; mais après tout, ces signes, quoique vénérables, quoique salutaires, quoique terribles, ne seront néanmoins que les préparatifs d'une action encore infiniment plus digne de nos réflexions, encore infiniment plus essentielle à notre salut, encore infiniment plus redoutable, qui est

le jugement de Dieu. Et c'est, chrétiens, de ce jugement de Dieu que le devoir de mon ministère m'oblige aujourd'hui à vous parler. Jugement de Dieu dont la pensée a fait trembler les Saints, et d'où, selon l'expression de l'apôtre, le juste même à peine se sauvera. Jugement de Dieu dont j'entreprends de justifier l'équité et la sainteté, en vous faisant voir sur quoi sera fondée son extrême et inévitable sévérité. Soutenez-moi, Seigneur, et me donnez les forces nécessaires pour bien traiter un point, et si solide, et si important. Mais donnez en même temps à mes auditeurs toute la soumission et la docilité que demande votre sainte parole. Car, renonçant ici à mes foibles raisonnemens, ce n'est qu'à votre parole que je m'attache, et c'est votre seule parole qui fera la preuve de tout ce que j'ai à dire dans ce discours. Remplissez-moi de votre esprit; et que par votre grâce, la grande vérité que j'annonce fasse sur les cœurs toute l'impression qu'elle y peut et qu'elle y doit faire. C'est pour cela que j'implore votre secours par l'intercession toute-puissante de Marie. *Ave, Maria.*

Il est de la foi chrétienne que Dieu, qui est l'Être absolu et souverain, a fait pour lui-même tout ce qu'il a fait : *Universa propter semetipsum operatus est Dominus* (1); et la même foi nous enseigne que Dieu, sans déroger en rien à la souveraineté de son être, a fait encore toutes choses pour les prédestinés et les élus : *Propter electos.* Il s'ensuit donc, conclut saint Chrysostôme raisonnant sur ces deux principes, que quand Dieu s'est déterminé à juger le monde en dernier ressort, comme il le jugera à la fin des siècles, il a eu deux vues et deux intentions principales; l'une, de se faire justice à lui-même, et l'autre, de la faire à ses élus.

La conséquence est infaillible; et c'est à cette consé-

(1) Prov. 16.

quence que je m'arrête d'abord, parce qu'elle m'a paru la plus solide et la plus propre pour servir de fond à l'important discours que j'ai à vous faire. En voici l'ordre et le partage. Dieu, jaloux de sa gloire, jugera le monde pour se faire justice à lui-même; et voilà pourquoi Jésus-Christ, qui doit, comme fils de Dieu, présider à ce jugement, viendra avec toutes les marques de la puissance et de la majesté divine : *Veniet cum potestate magnâ et majestate :* c'est ma première proposition. Dieu, fidèle à ceux qui le servent, jugera le monde pour faire justice à ses élus; et de là vient que Jésus-Christ parloit toujours à ses disciples de ce jugement comme d'un point qui devoit par avance les consoler, en les assurant que ce seroit le jour de leur gloire et de leur salut : *His autem fieri incipientibus, respicite et levate capita vestra, quoniam appropinquat redemptio vestra* (1); c'est ma seconde proposition.

Vérités adorables, et qui comprennent en deux mots ce qu'il y a de plus essentiel dans le jugement de Dieu. Tout le reste n'en est que les préliminaires, dont nous ne laissons pourtant pas, pour peu de religion que nous ayons, d'être effrayés. Mais pourquoi ces préliminaires du jugement universel nous paroissent-ils si terribles, et pourquoi en effet le sont-ils? Je vous en ai dit les deux raisons. Parce qu'ils doivent aboutir à un jugement qui sera la dernière justice que Dieu se rendra à lui-même : vous le verrez dans la première partie; parce qu'ils doivent être suivis d'un jugement qui sera, aux dépens des réprouvés, la plus parfaite et la plus éclatante justice que Dieu rendra à ses élus ; je vous le ferai voir dans la seconde. Sans cela, ni l'obscurcissement du soleil, ni la chute des étoiles, ni tous les autres signes avant-coureurs du jugement dernier, n'auroient rien pour les pécheurs mêmes de si formidable. Sans

(1) Luc 21.

cela

cela j'attendrois tranquillement cette révolution générale qui doit précéder la venue du Fils de l'homme. Mais d'avoir à subir un jugement qui, à la confusion du monde, vengera Dieu et les élus de Dieu : ah ! mes chers auditeurs, c'est ce qui doit faire le sujet éternel de nos méditations aussi bien que de nos craintes. Or, ce sont cependant les deux points de foi que notre évangile nous propose. Appliquez-vous, encore une fois, à les bien comprendre. Un jugement qui vengera Dieu autant que Dieu mérite d'être vengé, et qu'il peut être vengé. Un jugement qui vengera les élus de Dieu des injustices du monde, aussi pleinement et aussi authentiquement qu'ils en peuvent et qu'ils en doivent être vengés. Voilà tout mon dessein ; je vous demande une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Parce que le monde sera parvenu au comble de l'iniquité, le jour de la vengeance arrivera : c'est ainsi que s'explique l'Ecriture : *Veniet dies ultionis* (1). Et parce que les hommes auront achevé de remplir la mesure de leurs crimes, Dieu, qui jusque-là avoit été le Dieu riche en miséricorde, ne pouvant plus souffrir l'affreux désordre où lui paroîtra l'univers, commencera enfin à se faire justice. Voilà sur quoi le prophète royal a fondé la nécessité de ce jugement redoutable que je vous prêche aujourd'hui : *Exurge Deus, et judica causam tuam* (2); Levez-vous, Seigneur, disoit-il à Dieu, plein d'un zèle ardent pour sa gloire, et jugez vous-même votre propre cause : *Memor esto improperiorum tuorum, eorum quæ ab insipiente sunt totâ die* (3); Souvenez-vous des outrages qu'a osé vous faire, et que vous fait encore à tout moment l'impie et l'insensé, afin qu'ils ne demeurent pas éternellement impunis. Deux choses par où le Saint-Esprit nous donne à connoître en quoi consistera

(1) Jerem. 46. — (2) Psalm. 73. — (3) *Ibidem.*

la rigueur du jugement de Dieu. Deux pensées capables de nous en imprimer l'idée la plus vive et la plus touchante. Dieu se levera pour juger lui-même sa cause: Dieu se souviendra en général des outrages que lui font maintenant les hommes, mais en particulier de ceux que lui font certains hommes insolens dans leur impiété, certains pécheurs scandaleux dont le caractère est d'insulter à Dieu même avec plus d'orgueil. Entrons donc, mes chers auditeurs, dans ces deux pensées; et tirons-en des conséquences dignes de notre foi, mais surtout salutaires et pratiques pour la réformation de nos mœurs.

Dieu se levera pour juger lui-même sa cause. En effet, pendant cette vie il en laisse à d'autres le soin. Occupé à répandre ses grâces et à faire luire son soleil, aussi bien sur les méchans que sur les bons, il laisse à ceux qui sont en place, et qui ont en main l'autorité, le soin de maintenir ses droits. C'est pour cela qu'il a établi des puissances sur la terre. Car le prince, dit saint Paul, est le ministre des vengeances de Dieu et ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, puisque c'est pour la cause de Dieu, bien plus que pour la sienne qu'il s'en doit servir. Il est le ministre de Dieu, pour faire rendre à Dieu ce qui lui est dû, et pour punir ceux qui violent sa loi : *Dei minister est, vindex in iram ei qui malum agit* (1); autant qu'il y a dans le monde de souverains, de magistrats, de supérieurs, de prélats, de juges, ce sont autant d'hommes chargés des intérêts de Dieu, et dans les mains de qui Dieu a mis sa cause. Si son nom est blasphémé, si son culte est profané, il leur en demande justice, et c'est à eux à lui en faire raison. C'est pour cela qu'il a donné aux prêtres, dans la loi de grâce, une juridiction si absolue. Car les prêtres, dit saint Chrysostôme, en vertu du pouvoir qu'ils ont de retenir

(1) Rom. 13.

les péchés et de les remettre, sont, dans le tribunal de la pénitence, comme les arbitres de la cause de Dieu et de ses droits les plus sacrés; et Dieu, en leur accordant ce pouvoir, leur a dit à la lettre et sans restriction: *Judicate inter me et vineam meam* (1); Soyez juges entre moi et ma vigne; c'est-à-dire, soyez juges entre moi et mon peuple, entre moi et ces pécheurs, qui viennent, prosternés à vos pieds, confesser les désordres de leur vie. Obligez-les à m'en faire de légitimes réparations; imposez-leur pour cela des peines proportionnées; tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel; mais prenez bien garde qu'en exerçant ce ministère, c'est ma cause que vous jugez, aussi bien que leur cause, et même encore plus que leur cause: *Judicate inter me et vineam meam.*

C'est par la même raison que, lorsqu'il s'agit de nous réconcilier avec Dieu, Dieu, par un excès de bonté, quoique nous soyons alors parties contre lui, veut bien nous prendre pour juges entre lui et nous-mêmes. Car la pénitence, remarque saint Augustin, considérée dans le pécheur, n'est rien autre chose qu'une justice que le pécheur rend à Dieu aux dépens de soi-même: comme si Dieu nous avoit dit, et il est vrai, chrétiens, qu'il nous l'a dit: Faites-moi justice de vous-mêmes, et n'attendez pas que je vienne, dans le jour de ma colère, me la faire malgré vous. Convaincus, par le témoignage de vos consciences, que vous êtes coupables devant moi, armez-vous pour moi d'un saint zèle contre vous-mêmes, condamnez-vous, punissez-vous, exécutez-vous vous-mêmes afin que je ne vous juge pas. Car c'est la condition qu'il nous offre; d'où le grand apôtre concluoit sans hésiter, que si nous nous jugions nous-mêmes de bonne foi, nous ne serions jamais jugés de Dieu: *Quòd si nosmetipsos dijudicaremus, non utique judicaremur* (2); telle est, dis-je, durant cette vie, la con-

(1) Isai. 5. — (2) 1. Cor. 11.

duite de Dieu : il nous laisse juger sa cause, et il veut bien s'en reposer sur nous.

Mais qu'arrive-t-il? Ah! chrétiens, ce que nous ne pouvons jamais assez déplorer, et ce qui doit être pour nous un des plus infaillibles présages de la rigueur du jugement de Dieu; le voici. Cette cause de Dieu, mise entre les mains des hommes, par un effet de leur infidélité, est tous les jours indignement traitée, foiblement soutenue, honteusement abandonnée, lâchement trahie. Je m'explique. Combien de crimes, et même de crimes énormes, tolérés dans le monde par la négligence, par la connivence, par la fausse prudence, par la corruption et la prévarication de ceux qui les devoient punir, et que Dieu avoit préposés pour les punir? Combien de sacriléges, combien de scandales, combien de vices abominables, combien de péchés, et de péchés les plus monstrueux et les plus infâmes, dont on ne voit nul châtiment, et dont les auteurs, à la honte de la religion, marchent impunément et tête levée? Combien d'impies, non-seulement épargnés et ménagés, mais respectés et honorés, mais, dans leur impiété même, loués et applaudis, et tout cela au mépris de Dieu? Qu'un grand de la terre soit offensé, tout conspire à le satisfaire; et il n'y a point d'assez prompte justice pour réparer la moindre injure qu'il prétend avoir reçue. Ne s'agit-il que de la défense de Dieu? en mille conjonctures tout est foible, tout est languissant. Quelque obligation qu'on ait de réprimer le libertinage, quand Dieu s'y trouve seul intéressé, on dissimule, on temporise, on mollit, on a des égards; et par là le libertinage, malgré la sainteté des lois, prend le dessus.

Où est aujourd'hui dans le monde ce zèle de la cause de Dieu? ce zèle dont brûloit David, et dont tout chrétien doit brûler, s'il ne veut se rendre indigne du nom qu'il porte? où est-il et où l'exerce-t-on? En combien

: rencontres ne cède-t-il pas à la politique mondaine, n'est-il pas affoibli par le respect humain? Le dirai-? dans le tribunal même de la pénitence, tout sacré ı'il est, la cause de Dieu ne court pas souvent moins : risque? Quels abus n'y commet-on pas? avec quelle cilité n'y absout-on pas quelquefois les plus insignes les plus endurcis pécheurs? quelle distinction n'y it-on pas de leurs personnes, et de quelle indulgence y use-t-on pas pour s'accommoder à leur délicatesse? utrefois on y procédoit avec une sévérité de discipline ıi honoroit Dieu aux dépens du pécheur; maintenant, ›us diriez que tout le secret est d'y ménager le pé-ıeur aux dépens de Dieu. A mesure que l'iniquité s'est :crue, la pénitence s'est mitigée. En comparaison de 's siècles fervens où elle étoit dans sa vigueur, par ıe malheureuse prescription, elle n'est plus que l'om-:e de ce qu'elle a été; à peine nous reste-t-il des traces : ces canons si vénérables qui, pour des péchés au-ıurd'hui communs, ordonnoient des années entières e satisfactions, et de satisfactions rigoureuses. Cepen-ant, Dieu n'a point changé, et ses droits immuables ; éternels subsistent toujours. Mais n'imputons point d'autres qu'à nous-mêmes ces relâchemens de la pé-itence. C'est nous-mêmes, chrétiens, reconnoissons-le vec douleur, c'est nous-mêmes qui, par la dureté de os cœurs, forçons en quelque sorte les ministres de ésus-Christ à avoir pour nous dans le saint tribunal ces ›ndescendances et ces ménagemens dont nous répon-rons encore plus qu'eux, et qui ne peuvent aboutir u'à notre perdition et à notre ruine; c'est nous qui, ar nos artifices, trouvons le moyen d'énerver leur zèle t de corrompre même leur fidélité; c'est nous qui, ıalgré eux, les engageons à être souvent les fauteurs e nos désordres, et par conséquent qui sommes, dans ı cause de Dieu, les premiers prévaricateurs.

Or, c'est en cette vue, je le répète, que David solli-

citoit Dieu avec un saint empressement de prendre lui-même sa cause en main, quand il lui disoit : *Exurge* (1) ; Levez-vous, Seigneur : *judica causam tuam ;* mettez-vous en devoir de juger vous-même votre cause, et ne vous en fiez plus qu'à vous-même. Jusqu'à présent vous avez été le Dieu patient et le Dieu fort : *Deus fortis et Deus patiens* (2) ; et comme tel, vous avez souffert avec une tranquillité qui nous doit surprendre, que vos intérêts dans le monde fussent trahis par ceux mêmes qui en doivent être les défenseurs et les vengeurs : il est temps d'y pourvoir, et d'apporter remède à un abus si déplorable. *Memor esto :* souvenez-vous, Seigneur, que vous avez affaire à des rebelles, qui se prévalent contre vous de vos plus divins attributs, et qui prennent votre patience pour indolence, et votre force pour foiblesse. *Exurge :* levez-vous, et montrez-leur que, malgré vos lenteurs passées, vous savez enfin vous rendre une pleine justice. Or voilà, chrétiens, ce que Dieu fera dans le dernier jugement. Qui le dit ? lui-même, par ces paroles de l'Ecriture, aussi terribles qu'elles sont énergiques : *Cùm arripuerit judicium manus mea, reddam ultionem hostibus meis* (3) ; Quand j'aurai repris ce pouvoir de juger qui m'appartient à titre de souveraineté ; quand je l'aurai ôté aux hommes qui en abusent ; quand, lassé de le voir entre leurs mains, je me serai mis seul en possession de l'exercer par moi-même : *Cùm arripuerit judicium manus mea ;* c'est alors, dit Dieu, que je rentrerai dans mes droits ; c'est alors que ma cause sera victorieuse ; c'est alors que je ferai sentir à mes ennemis le poids de cette vengeance sans miséricorde que je leur prépare : *Reddam ultionem hostibus meis.*

De là vient que ce jour fatal destiné pour le jugement du monde, dans le langage des prophètes, est appelé par excellence le jour du Seigneur : *Dies Domini* (4).

(1) Psalm. 73. — (2) Psalm. 7. — (3) Deut. 32. — (4) Zach. 14. Malach. 15.

Pourquoi? parce que c'est le jour où Dieu, oubliant tout autre intérêt, agira hautement et uniquement pour son intérêt propre. Tous les autres jours auront été, pour ainsi dire, les jours des hommes, parce que Dieu jusqu'alors aura semblé n'avoir eu de puissance que pour les hommes, de providence que pour les hommes, de bonté et de zèle que pour les hommes : mais à ce jour, à ce grand jour, il commencera à être puissant pour lui-même, bon pour lui-même, zélé pour lui-même; et c'est pourquoi il déclare que ce sera son jour : *Dies Domini*.

C'est ici votre heure, disoit le Fils de Dieu, parlant aux juifs conjurés contre lui, et qui venoient pour l'arrêter, c'est ici votre heure, et la puissance des ténèbres : *Hæc est hora vestra, et potestas tenebrarum* (1). Ainsi, mondains et mondaines qui m'écoutez, pourrois-je vous dire aujourd'hui : ce sont ici vos jours; et si vous voulez, vos beaux jours, vos heureux jours, ces jours que vous donnez à vos divertissemens et à vos plaisirs; ces jours où, enivrés du monde, vous ne pensez qu'à en goûter les fausses joies; ces jours où, dans un profond oubli de tout ce qui regarde le salut, vous n'êtes occupés que des desseins et des vues de votre ambition; ces jours que vous passez dans les parties de jeu, dans les intrigues et les commerces : ce sont vos jours; et, dans l'erreur où vous êtes que ces jours ne sont faits que pour vous, au lieu de les remplir de bonnes œuvres et de vos devoirs, vous les employez à des œuvres de ténèbres et à satisfaire vos désirs : *Hæc est hora vestra, et potestas tenebrarum*. Mais attendez le triste jour où tous ces jours se doivent terminer : comme vous avez votre temps, Dieu aura le sien; et le temps de Dieu, c'est celui que Dieu prendra pour vous juger. *Cùm accepero tempus, ego justitias judicabo* (2) : Lorsque j'aurai pris mon

(1) Luc. 22. — (2) Psalm. 74.

temps, ajoute-t-il, je jugerai, non-seulement les injustices que l'on m'aura faites, mais les fausses justices qu'on m'aura rendues; non-seulement les crimes commis contre moi, mais les fausses pénitences dont ils auront été suivis; non-seulement les péchés, mais les contritions apparentes et inefficaces, mais les confessions nulles et infructueuses, mais les satisfactions imparfaites et insuffisantes. Parce que mon temps sera venu, je jugerai les jugemens mêmes, ces jugemens faux et erronés que le pécheur aura fait de lui-même, en se flattant, en s'excusant, en se justifiant : *Cùm accepero tempus, ego justitias judicabo.*

Aussi, chrétiens, il n'appartient qu'à Dieu d'être en dernier ressort et sans appel, juge et partie dans sa propre cause. Les rois de la terre les plus absolus, ou ne prétendent pas avoir un tel droit, ou du moins n'en usent pas. Si pour des intérêts particuliers ils ont avec un de leurs sujets quelque différend à vider, par une équité digne d'eux, ils veulent bien se dépouiller de la qualité de juges, et prendre celle de simples parties pour s'en rapporter à un jugement libre, désintéressé et hors de soupçon. Ainsi le pratiquent les princes vraiment religieux; et pour notre consolation, nous en avons vu des exemples qui ont mérité nos éloges. Mais les mêmes raisons qui, dans de pareilles conjonctures, obligent les rois de la terre à se relâcher de leur souverain pouvoir, obligeront Dieu au contraire, quand il jugera les pécheurs, à ne rien rabattre du sien; et ces raisons sont si solides, qu'il suffit de les bien concevoir pour en être touché et pénétré.

Car Dieu, dit saint Chrysostôme, jugera lui-même sa cause, parce que sa cause ne peut être parfaitement jugée que par lui. Il la jugera, parce qu'il n'y a que lui capable de connoître à fond l'injure qui lui est faite par le péché. Il la jugera, parce qu'il faut être Dieu comme

lui pour comprendre jusqu'où va la malice du péché, et quelle en doit être la peine, la dignité infinie de l'être de Dieu, étant l'essentielle mesure de l'un et de l'autre. Comme Dieu il se vengera lui-même, parce qu'il ne peut être pleinement vengé que par lui-même; parce que tout autre que lui-même ne le vengeroit qu'à demi; parce qu'il n'y a point de tribunal au-dessus de lui, point de juge aussi éclairé, aussi intègre que lui, dont il pût attendre cette vengeance complète qui lui est due. Il se vengera, poursuit saint Chrysostôme, parce qu'il ne convient qu'à lui d'être saint, d'être louable, d'être irrépréhensible dans ses vengeances. Car voilà pourquoi il a dit : *Mihi vindicta* (1); C'est à moi que la vengeance est réservée : à moi, qui sais non-seulement la modérer, mais la sanctifier, et non pas à l'homme, qui s'en fait un crime lorsqu'il entreprend de l'exercer. En effet, quand l'homme se venge, il s'emporte, il s'aigrit, il se passionne, il satisfait sa malignité, il s'abandonne à la férocité, il ne garde dans sa vengeance nulle proportion; pour repousser une légère offense qu'il a reçue, il en fait une atroce dont il s'applaudit. L'ordre veut donc que ce soit par autrui qu'il soit vengé, parce qu'il est trop aveugle et trop injuste pour se bien venger lui-même; mais c'est à Dieu, encore une fois, à se venger lui-même, parce qu'il est la sainteté même : *Mihi vindicta.* Sainte vengeance qui corrigera tous les excès des nôtres. Vengeance adorable qui n'aura pour objet que le péché, et qui, formée dans le cœur de Dieu, ne sera pas moins digne de nos respects que la sainteté même de Dieu. Ce ne sera donc pas, concluoit saint Chrysostôme, par une ostentation d'autorité, mais par une absolue nécessité que Dieu se levera pour juger lui-même sa cause; et c'est tout le mystère de cette divine parole : *Exurge, Deus, et judica causam tuam* (2).

(1) Rom. 12. — (2) Psalm. 73.

Allons plus avant, et suivons la pensée du prophète. Souvenez-vous, Seigneur, ajoute-t-il, des outrages qu'on vous a faits : *Memor esto improperiorum tuorum*. Voyons donc maintenant et en particulier quels sont ces outrages que Dieu surtout, en jugeant le monde, se souviendra d'avoir reçus de l'impie et de l'insensé, et dont il tirera une juste vengeance : *Eorum quæ ab insipiente sunt totâ die*. David nous les a marqués aux pseaumes neuvième et treizième, et c'est ici où j'ai besoin de toute votre réflexion. Pourquoi, demandoit ce saint roi, l'impie a-t-il irrité Dieu? *Propter quid irritavit impius Deum* (1)? parce qu'il a dit dans son cœur ces trois choses outrageuses à Dieu, dont sa raison n'est jamais demeurée d'accord, et contre lesquelles sa conscience a toujours intérieurement réclamé, mais que son impiété n'a pas laissé, malgré toutes les vues de sa raison, de lui suggérer, jusqu'à y faire consentir sa volonté dépravée. Ecoutez, et ne perdez rien de ceci.

L'insensé et l'impie a irrité Dieu, parce qu'il a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu : *Dixit insipiens in corde suo : non est Deus* (2); outrage à la divinité qu'il n'a pas voulu reconnoître. Il a irrité Dieu, parce qu'il a dit dans son cœur : S'il y a un Dieu, ou ce Dieu n'a pas vu, ou ce Dieu a oublié le mal que j'ai commis : *Dixit in corde suo : oblitus est Deus; avertit faciem suam, ne videat* (3); outrage à la Providence qu'il a combattue, et à qui il a prétendu se soustraire. Il a irrité Dieu, parce qu'il a dit dans son cœur : Quand ce Dieu dont on me menace auroit vu mon péché, et qu'il s'en souviendroit, il ne me recherchera pas, ni ne me damnera pas pour si peu de chose : *Dixit in corde suo : non requiret;* outrage à la justice vindicative de Dieu que l'impie a méprisée, et dont il a tâché de secouer le joug. Que fera Dieu? Apprenez, chrétiens, pourquoi

(1) Psal. 9. — (2) Psalm. 13. — (3) Psalm. 9.

le jugement de Dieu est nécessaire, et quel en doit être la fin; peut-être ne l'avez-vous jamais compris. Dieu, irrité de ces trois outrages dont il aura conservé le souvenir, en fera éclater son ressentiment. Car il viendra pour achever de convaincre l'impie qu'il y a un Dieu. Il viendra pour forcer l'impie à reconnoître que ce Dieu n'a rien ignoré, ni rien oublié des plus secrets désordres de sa vie. Il viendra pour confondre l'impie, en lui faisant voir que ce Dieu, ennemi irréconciliable du péché, n'est pas plus capable de souffrir éternellement le pécheur dans l'impunité, que de cesser lui-même d'être Dieu. A quoi pensons-nous, si nous ne méditons pas continuellement ces importantes vérités?

Dieu, par un zèle de la justice qu'il se doit à lui-même, rétablira dans le cœur de l'impie cette notion de la divinité que l'aveuglement du péché y avoit effacée. Car c'est pour cela qu'après avoir été un Dieu caché dans le mystère de son incarnation, qui est le mystère de son humilité, il se produira sur ce tribunal redoutable où l'évangile de ce jour nous le représente avec tout l'éclat de la gloire et de la majesté. C'est pour cela qu'il paroîtra accompagné de tous ses anges, et qu'il assemblera devant lui toutes les nations; que les hommes en sa présence demeureront pâmés de frayeur, et que les astres par leurs éclipses, que les élémens par leur désordre même et leur confusion, rendront hommage à sa suprême puissance. Pourquoi viendra-t-il avec cet appareil et cette pompe? Pour avoir droit, répond excellemment saint Chrysostôme, de dire aux athées, soit de créance s'il y en a, soit de mœurs, le monde en est plein, ce qu'il leur avoit dit déjà par la bouche de Moïse, et ce qu'il leur dira encore plus authentiquement : *Videte quòd ego sim solus, et non sit alius Deus præter me* (1); Reconnoissez enfin que je suis Dieu, puisque malgré

(1) Deut. 32.

vous tout l'univers combat aujourd'hui pour moi, et condamne l'extrême folie qui vous en a fait douter. Reconnoissez que je suis votre Dieu, puisqu'avec toute la fierté de votre libertinage, vous n'avez pu éviter de tomber entre mes mains, et qu'il faut malgré vous que vous subissiez la rigueur inflexible de mon jugement. Reconnoissez que je suis seul Dieu, puisque tous ces grands du monde dont vous vous êtes fait des divinités, et dont tant de fois vous avez été idolâtres, sont maintenant anéantis devant moi : *Videte quòd ego sim solus.* Paroles du Deutéronome qui, dans le jugement dernier, se vérifieront à la lettre, et qui jamais n'auront été d'une conviction si sensible qu'elles le seront alors.

Car dans cette vie les grands (c'est Dieu même qui le dit) sont comme les dieux de la terre : *Ego dixi : Dii estis* (1); et ce sont, dit saint Chrysostôme, ces dieux de la terre qui empêchent tous les jours que le Dieu du ciel ne soit connu pour ce qu'il est. A force d'être ébloui de leur grandeur, on oublie celui dont ils ne sont que les images : à force de s'attacher à eux, et de n'être occupé que d'eux, on ne pense plus à celui qui règne sur eux. Mais dans le dernier jugement, ces Dieux de la terre humiliés serviront encore à l'impie d'une démonstration palpable qu'il y a un Dieu au-dessus de ces prétendus dieux : *Excelsus super omnes Deos* (2), c'est-à-dire, un Dieu absolument Dieu, uniquement Dieu, éternellement Dieu : *In illâ die exaltabitur solus Deus* (3); en ce jour-là, dit Isaïe, Dieu seul sera grand et paroîtra grand. Tout ce qui n'est pas Dieu sera petit, sera bas et rampant, sera comme un atôme, comme un néant devant ce souverain Etre : *Tanquam nihilum ante te* (4); c'est-à-dire, en ce jour-là toutes les grandeurs humaines seront abaissées, toutes les fortunes détruites, tous les trônes renversés, tous les titres effacés, tous les

(1) Psalm. 81. — (2) Psalm. 46. — (3) Isaï. 2. — (4) Psalm. 38.

rangs confondus : Dieu seul s'élevera, Dieu seul régnera : *Exaltabitur solus Deus.* Ce n'est pas assez.

Parce que l'impie aura dit dans son cœur : ou Dieu n'a pas su, ou il a oublié le mal que j'ai fait ; Dieu, pour la justification de sa providence, montrera qu'il a tout su, et qu'il se souvient de tout. Car c'est pour cela que dans ce jour de lumière il découvrira tout ce que l'impie se flattoit d'avoir caché dans les ténèbres. C'est pour cela qu'à la face de toutes les nations, il révélera toute la turpitude du pécheur et toute son ignominie ; ces péchés honteux et humilians ; ces péchés dont l'impie lui-même au moment qu'il les a commis, étoit obligé de rougir ; ces péchés dont il eût été au désespoir d'être seulement soupçonné ; ces péchés qu'il n'eût osé avouer au plus discret et au plus sûr de ses amis ; ces péchés qui l'auroient perdu dans le monde de réputation et d'honneur, et dont il sentoit bien que le reproche lui eût été moins supportable que la mort même, Dieu les fera connoître : *Revelabo pudenda tua in facie tuâ, et ostendam gentibus nuditatem tuam* (1). Non, non, lui dira-t-il, je n'ai point detourné mon visage de tes crimes. Quelque horreur qu'ils me fissent, je les ai vus ; et, pour ne les point oublier, je les ai écrits, mais avec des caractères qui ne s'effaceront jamais, dans ce livre de vie et de mort que je produis aujourd'hui. Tant d'actions lâches et infâmes, tant de friponneries secrètes, tant de noires perfidies, tant d'abominations et de désordres dont ta vie a été souillée, tout cela n'est-il pas mis en réserve, et comme scellé dans les trésors de ma colère : *Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis ?* (2) Or, ce sont ces trésors de colère que Dieu ouvrira quand il viendra juger le monde ; et c'est ainsi qu'il se vengera de l'injure que lui aura faite le pécheur, en le croyant, ou plutôt en voulant le croire un Dieu

(1) Nahum. 3. — (2) Deut. 32.

aveugle, un Dieu sans providence, un Dieu semblable à ces idoles qui ont des yeux, mais pour ne point voir.

Enfin, parce que l'insensé aura dit dans son cœur: Quelque connoissance que Dieu puisse avoir de mes crimes, il ne me recherchera pas, ni ne me réprouvera par pour si peu de chose; Dieu, chrétiens, se fera un devoir particulier de mettre sa justice et sa sainteté à couvert de ce blasphême; et comment? par l'application qu'il aura à condamner les crimes de l'impie dans la plus étroite rigueur, à ne lui en passer, à ne lui en pardonner aucun, à les punir sans rémission et autant qu'ils sont punissables; en un mot, à lui faire sentir tout le poids de ce jugement sans miséricorde dont la seule idée fait frémir, mais qui demanderoit un discours entier pour vous le faire concevoir dans toute son étendue et dans toute sa sévérité. Jugement sans miséricorde que Dieu alors exercera, mais surtout qu'il exercera à l'égard de ces péchés où le mondain et le libertin, pour pécher plus impunément, aura eu l'insolence de se faire à son gré un systême de religion, en se figurant un Dieu selon ses désirs, un Dieu condescendant à ses foiblesses, un Dieu indulgent et commode, dont il comptoit de n'être jamais recherché : *Dixit enim in corde suo : non requiret*. Car c'est particulièrement contre ces pécheurs et contre l'attentat de leur orgueil, que Dieu armera tout le zèle de sa colère; pourquoi? parce qu'il s'agira de justifier le plus adorable de ses attributs, qui est sa sainteté : *Quoniam veritatem requiret dominus, et retribuet abundanter facientibus superbiam* (1).

Voilà, pécheurs qui m'écoutez, ce qu'il y a pour vous de plus terrible dans le jugement de Dieu : un Dieu offensé qui se satisfera, un Dieu méprisé qui se vengera. Voilà ce qui a saisi d'effroi les plus justes mêmes. Mais du reste, rassurez-vous, et, tout pécheurs que vous êtes,

(1) Psalm. 30.

consolez-vous, puisque dans quelque état que vous soyez, vous avez encore une ressource, et une ressource infaillible, qui est la pénitence. Aimable pénitence, disoit saint Bernard, en vertu de laquelle je puis prévenir le jugement de Dieu ! Et moi je dis, chrétiens : heureuse pénitence ! par où je puis venger Dieu, appaiser Dieu, satisfaire à Dieu en sorte que, quand il viendra pour me juger, il se trouve déjà satisfait et vengé par moi, et qu'il ne soit plus obligé à se venger et à se satisfaire par lui-même. Il est vrai, mes chers auditeurs; il faut pour cela que notre pénitence ait tous les caractères d'une pénitence solide, qu'elle soit exacte, qu'elle soit fervente, qu'elle soit efficace, qu'elle soit sévère et proportionnée à la grièveté de nos péchés aussi bien qu'à leur multitude, parce que sans cela Dieu ne seroit ni satisfait, ni vengé. Mais peut-il nous en trop coûter, quand il s'agit de nous préserver du jugement de Dieu, et pouvons-nous jamais nous plaindre qu'on exige trop de nous, quand il est question de nous réconcilier avec Dieu irrité contre nous ? Il est vrai que ce Dieu de gloire nous jugera selon le jugement que nous aurons fait de nous-mêmes dans la pénitence; et que si nous nous sommes épargnés, il ne nous épargnera pas. *Sibi parcenti ipse non parcit* (1), dit saint Augustin : mais aussi, par une règle toute contraire, s'ensuit-il de là que si je ne m'épargne pas, Dieu m'épargnera; que si je ne me pardonne pas, il me pardonnera; que si ma pénitence est rigoureuse, son jugement me sera favorable; enfin, que si je me fais justice, il me fera grâce ? Or, que puis-je désirer de plus avantageux pour moi ? Ah ! Seigneur, je serois indigne de vos miséricordes, si cette condition me sembloit dure, ou plutôt, si je n'envisageois pas la pénitence la plus sévère comme le souverain bonheur de ma vie : et je serois non-seulement le plus injuste,

(1) August.

mais le plus insensé des hommes, si je prétendois par une pénitence lâche et molle me garantir de votre redoutable jugement.

C'est ainsi, pécheurs, que vous devez raisonner; et quand parmi vous il y auroit de ces esprits gâtés et corrompus dont l'impiété seroit allée jusqu'à ne plus connoître Dieu, je ne pourrois pas m'empêcher de leur dire encore : Ecoutez, mes frères, vous dont le salut me doit être plus cher que ma vie, et pour la conversion de qui je me sens, si je l'ose dire, un zèle tout divin; vous pour qui, s'il m'étoit permis, je voudrois, à l'exemple de l'apôtre, être moi-même anathême, écoutez aujourd'hui la voix de Dieu, et n'endurcissez pas vos cœurs. Ce Dieu, que vous avez méconnu, a encore pour vous des grâces de réserve. Comme son bras n'est pas raccourci, il est encore prêt à se laisser fléchir par votre pénitence et par vos larmes. La longue patience avec laquelle il vous a supportés jusqu'à présent, vous en doit être une preuve consolante, et comme un gage assuré. Tout juge qu'il est, malgré vos égaremens, il a encore pour vous toutes les tendresses d'un père, et du père le plus charitable. C'est dans des pécheurs et des libertins comme vous qu'il se plaît à faire éclater les richesses de sa miséricorde : quelque scandaleuse qu'ait été votre vie, vous pouvez être (et qui sait si les plus impies d'entre vous ne sont point ceux qu'il a choisis pour cela?) vous pouvez, dis-je, devenir des vases d'élection. Rapprochez-vous de lui; et, par une humble confession de l'affreux aveuglement où vous a conduits le péché, mettez-vous en état, quoique pécheurs, de trouver grâce devant lui. Votre conversion fera sa gloire et l'édification de son Eglise. C'est donc de votre part, mon Dieu, que je parle; et je ne crains pas de pousser trop loin les idées que je leur donne de votre divine clémence, puisqu'elle surpasse encore infiniment toute la charité que j'ai pour eux.

eux. Dieu, dans le jugement dernier, se fera justice à lui-même : vous l'avez vu, chrétiens ; et il me reste à vous faire voir quelle justice il rendra à ses élus : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Je l'ai dit, c'est une vérité incontestable et qui nous est expressément marquée dans l'Ecriture, que Dieu a fait toutes choses pour ses élus, que pour eux il a créé le monde, que pour eux il le conserve, que sans eux il le détruiroit, que tous les desseins de sa providence roulent sur eux, et que, dans l'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire, tout aboutit et se réduit à eux : *Propter electos*. Il faut néanmoins reconnoître que cette parole, si avantageuse aux élus de Dieu, ne doit proprement s'accomplir que dans le jugement dernier. En effet, dit saint Chrysostôme, s'il n'y avoit point d'autre vie que celle-ci, et si jamais Dieu ne devoit juger le monde, il seroit difficile de comprendre en quoi ses élus auroient été si favorisés et si privilégiés ; et bien loin de convenir que Dieu eût tout fait pour eux, on auroit souvent lieu de croire que ce seroit plutôt pour eux qu'il paroîtroit n'avoir rien fait, ou du moins avoir très-peu fait. Car enfin, pendant cette vie les élus, quoiqu'élus de Dieu, ne font dans le monde nulle figure qui les distingue, ni qui marque pour leurs personnes ces égards si particuliers de la Providence. Au contraire, par une conduite de Dieu bien surprenante, et que David confesse avoir été pour lui un sujet de tentation et de trouble pendant cette vie, les élus de Dieu, qui sont les justes, bien loin d'être connus pour tels, par la malignité du monde, sont souvent décriés et confondus avec les hypocrites ; pendant cette vie, les élus de Dieu, qui sont les humbles, bien loin d'être honorés et respectés, sont souvent méprisés et insultés ; pendant cette vie, les élus de Dieu, qui sont les pau-

vres, bien loin d'être soulagés, sont souvent rebutés et abandonnés; pendant cette vie, les élus de Dieu, qui sont communément les foibles, bien loin d'être protégés, sont souvent accablés et opprimés. Or, tout cela est bien éloigné de cette favorable prédilection que Dieu, selon sa promesse, doit avoir pour eux. Il est vrai, répond saint Chrysostôme; mais c'est justement ce qui prouve la vérité, l'infaillibilité, l'absolue et indispensable nécessité du jugement de Dieu : car, pourquoi le Fils de Dieu, en qualité de souverain juge, viendra-t-il à la fin des siècles? pour faire justice à ses élus sur ces quatre chefs. Oui, il viendra pour venger les justes, je dis les vrais justes, en les séparant des hypocrites, et faisant pour jamais cesser le règne de l'hypocrisie; il viendra pour venger les humbles, en glorifiant dans leurs personnes l'humilité, et en confondant les superbes qui n'auront eu pour elle que du mépris; il viendra pour venger les pauvres qui, par la dureté des riches, auront langui dans la misère, mais aux gémissemens de qui il montrera bien qu'il n'a pas été insensible; il viendra pour venger les foibles de tout ce que l'iniquité, la violence, l'abus de l'autorité leur aura fait indignement souffrir. Car ce sont là, mes chers auditeurs, par rapport aux prédestinés, les fins principales pourquoi l'Écriture nous fait entendre que le Dieu vengeur paroîtra. Appliquez-vous donc, et, pour l'intérêt que chacun de vous y doit prendre, redoublez votre attention.

Il viendra pour juger les justes, j'entends toujours les justes de bonne foi, en les séparant des hypocrites, comme le berger, dit-il lui-même dans l'évangile, sépare les brebis d'avec les boucs : première justice que Dieu rendra à ses élus; car, encore une fois, durant cette vie, tout est mêlé et confondu, la vertu avec le vice, l'innocence avec le crime, la vérité avec l'impos-

ture, la religion avec l'hypocrisie; et dans ce mélange, le juste souffre et l'impie triomphe.

Quand, au reste, je parle de l'hypocrisie, ne pensez pas que je la borne à cette espèce particulière qui consiste dans l'abus de la piété, et qui fait les faux dévots. Je la prends dans un sens plus étendu, et d'autant plus utile à votre instruction, que peut-être malgré vous-mêmes serez-vous obligés de convenir que c'est un vice qui ne vous est que trop commun; car j'appelle hypocrite quiconque, sous de spécieuses apparences, a le secret de cacher les désordres d'une vie criminelle. Or, en ce sens, on ne peut douter que l'hypocrisie ne soit répandue dans toutes les conditions, et que, parmi les mondains, il ne se trouve encore bien plus d'imposteurs et d'hypocrites que parmi ceux que nous nommons dévots. En effet, combien dans le monde de scélérats travestis en gens d'honneur? combien d'hommes corrompus et pleins d'iniquité qui se produisent avec tout le faste et toute l'ostentation de la probité? combien de fourbes insolens à vanter leur sincérité? combien de traîtres habiles à sauver les dehors de la fidélité et de l'amitié? combien de sensuels, esclaves des passions les plus infâmes, en possession d'affecter la pureté des mœurs et de la pousser jusqu'à la sévérité? combien de femmes libertines, fières sur le chapitre de leur réputation, et, quoiqu'engagées dans un commerce honteux, ayant le talent de s'attirer toute l'estime d'une exacte et d'une parfaite régularité? Au contraire, combien de justes faussement accusés et condamnés? combien de serviteurs de Dieu, par la malignité du siècle, décriés et calomniés? combien de dévots de bonne foi traités d'hypocrites, d'intrigans et d'intéressés? combien de vraies vertus contestées? combien de bonnes œuvres censurées? combien d'intentions droites mal expliquées, et combien de saintes ac-

tions empoisonnées? Or, c'est là, dit saint Chrysostôme, ce que le jugement de Dieu dévoilera ; en sorte que chacun sera connu pour ce qu'il est, que chacun paroîtra ce qu'il a été, que chacun tiendra le rang qu'il doit tenir ; les secrets des consciences seront révélés, et alors, dit l'apôtre, chacun recevra la louange qui lui sera due, *Et tunc laus erit unicuique à Deo* (1). Par cette fatale et décisive séparation du bon grain d'avec l'ivraie (écoutez l'oracle de Job, qui s'accomplira à la lettre et qui sera une partie de la justice que Dieu rendra à ses élus), par cette fatale et décisive séparation, la joie de l'hypocrite finira, son espérance périra. Funeste mais juste menace que lui fait le Saint-Esprit: *Et gaudium hypocritæ adinstar puncti, et spes hypocritæ peribit* (2).

Car la joie de l'hypocrite étoit d'en imposer, et cependant d'être honoré et respecté. Sa joie étoit d'avoir dans le monde un certain crédit qui ne lui coûtoit qu'à bien faire son personnage, et qu'à bien jouer la comédie. Sa joie étoit d'être parvenu, à force de dissimulation, à recevoir l'hommage et le tribut des plus pures vertus, et à jouir sans mérite de tous les avantages du vrai mérite. Voilà ce que Job appeloit les prospérités, les joies, le règne de l'hypocrisie ; mais dans le dernier jugement, ce règne de l'hypocrisie sera détruit, ces prospérités de l'hypocrisie s'évanouiront, ces joies de l'hypocrisie se changeront en des afflictions mortelles : elles n'étoient fondées que sur l'erreur des ames simples, séduites et éblouies par un faux éclat ; mais cette séduction des ames simples, trompées jusqu'alors, mais enfin désabusées par la lumière de Dieu, après avoir été à l'hypocrite une frivole consolation, se tournera pour lui, disons mieux, contre lui, en opprobre et en confusion : l'espérance de l'hypocrite étoit qu'on ne le con-

(1) 1. Cor. 4. — (2) Job. 20.

noîtroit jamais à fond, et qu'éternellement le monde seroit la dupe de sa damnable politique; et son désespoir, au contraire, sera de ne pouvoir plus se déguiser, de n'avoir plus de ténèbres où se cacher, de voir malgré lui le voile de son hypocrisie levé, ses artifices découverts, et d'être exposé aux yeux de toutes les nations : *Spes hypocritæ peribit.* Les autres pécheurs, connus dans le monde pour ce qu'ils étoient, en cela même qu'ils auront été connus, auront déjà été à demi-jugés, et déjà, par avance, auront essuyé une partie de l'humiliation que leur doit causer le jugement de Dieu : mais l'hypocrite, à qui il faudra quitter le masque de cette fausse gloire dont il s'étoit toujours paré; mais cette femme qui aura passé pour vertueuse, et dont les commerces viendront à être publiés; mais ce magistrat que l'on aura cru un exemple d'intégrité, et dont les injustices seront mises dans un plein jour; mais cet ecclésiastique réputé saint, à qui Dieu reprochera hautement sa vie dissolue; mais ce prétendu homme d'honneur dont on verra toutes les fourberies; mais cet ami sur qui l'on comptoit, dont les lâches trahisons seront éclaircies et vérifiées; mais quiconque aura su l'art de tromper, et qui alors se trouvera dans la nécessité affreuse de faire une réparation solennelle à la vérité! ah! chrétiens, c'est pour ceux-là que le jugement de Dieu aura quelque chose de bien désolant.

La chose n'est que trop vraie; mais, par une raison tout opposée, c'est ce qui rendra le jugement de Dieu, non-seulement supportable, mais favorable, mais honorable, mais désirable aux justes et aux prédestinés : car leur gloire, dit saint Chrysostôme, sera de paroître à découvert devant toutes les créatures intelligentes; leur gloire, et même le comble de leurs désirs, sera que l'on discerne enfin, et la droiture de leurs actions, et la pureté de leurs intentions; leur gloire sera qu'on

les connoisse, parce que leur disgrâce, jusque-là, aura été de n'être pas assez connus : et voilà, ames fidèles qui, malgré la corruption du siècle, servez votre Dieu en esprit et en vérité, voilà ce qui doit, dans la vie, vous affermir et vous consoler. A ce terrible moment où le livre des consciences sera ouvert, votre espérance, ranimée par la vue du souverain Juge, et sur le point d'être remplie, vous soutiendra et vous dédommagera bien des injustes persécutions du monde ; tandis que l'impie, confondu, troublé, consterné, marchera la tête baissée et sans oser lever les yeux, vous paroîtrez avec une sainte assurance ; pourquoi? parce que le jour de votre justification sera venu. Maintenant, l'envie, la calomnie lancent contre vous leurs traits envenimés ; mais enfin l'envie sera forcée à se taire, ou, si elle parle, ce ne sera plus qu'en votre faveur ; la calomnie sera convaincue de mensonge, et la vérité se montrera dans tout son lustre. Cependant, jouissez du témoignage secret de votre cœur, que vous devez préférer à tous les éloges du monde ; dites avec saint Paul : Peu m'importe quel jugement les hommes font présentement de moi, puisque c'est mon Dieu qui doit un jour me juger : *Qui autem judicat me, Dominus est* (1) ; ou bien, dites avec Jérémie : C'est vous, Seigneur, qui sondez les ames, et qui en découvrez les plis et les replis les plus cachés ; c'est à vous que j'ai remis ma cause, vous la jugerez : *Tibi enim revelavi causam meam* (2). Avançons.

Il viendra pour glorifier l'humilité dans la personne des humbles : seconde justice que Dieu rendra à ses élus. Cette humilité, cette simplicité du juste, cette patience à souffrir les injures sans se venger, que les mondains auront traitée de foiblesse d'esprit, de petitesse de génie, de bassesse de cœur, Dieu viendra pour la cou-

(1) 1. Cor. 4. — (2) Jerem. 11.

ronner, et pour convaincre tout l'univers qu'elle aura été la véritable force, la véritable grandeur d'ame, la véritable sagesse. Car c'est alors, dit l'Ecriture dans cet admirable passage que vous avez entendu cent fois, et dont vous avez été cent fois touchés, c'est alors que les humbles de cœur s'éleveront avec confiance contre ceux qui les auront méprisés et insultés : *Tunc stabunt justi in magnâ constantiâ* (1). C'est alors que les sages du siècle, que ces esprits forts seront non-seulement surpris, mais déconcertés, en voyant ces hommes qu'ils n'avoient jamais regardés que comme le rebut du monde, placés sur des trônes de gloire. C'est alors qu'interdits et hors d'eux-mêmes, ils s'écrieront en gémissant : Ce sont là ceux dont nous nous sommes autrefois moqués, et qui ont été le sujet de nos railleries : *Hi sunt quos habuimus aliquando in derisum* (2). Insensés que nous étions ! leur vie nous paroissoit une folie, et toute leur conduite nous faisoit pitié : *Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam* (3) ; cependant les voilà élevés au rang des enfans de Dieu, et leur partage est avec les saints : *Ecce quomodò computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est* (4). C'est, dis-je, alors que l'orgueil du monde rendra ce témoignage, quoique forcé, à l'humilité des élus de Dieu; et c'est là même qu'on verra sensiblement l'effet de cette promesse de Jésus-Christ, que quiconque s'humilie sera glorifié : *Omnis qui se humiliat, exaltabitur* (5).

Car pendant la vie, il n'est pas toujours vrai, et même il est rarement vrai que celui qui s'abaisse et qui s'humilie soit élevé. On en voit dont l'humilité, quoique véritable et quoique solide, est accompagnée jusqu'au bout de l'humiliation. On en voit qui, pour chercher Dieu et par un esprit de religion, s'étant ensevelis et comme anéantis devant les hommes, meurent dans leur obscu-

(1) Sap. 5. — (2) *Ibidem.* — (3) *Ibidem.* — (4) *Ibidem.* — (5) Luc. 14.

rité et dans leur anéantissement. Combien d'ames saintes dont la vie est cachée avec Jésus-Christ, et à qui le monde n'a jamais tenu nul compte du courage héroïque qu'ils ont eu de se séparer et de se détacher de lui? Or c'est pour cela, reprend saint Chrysostôme, qu'il doit y avoir et qu'il y aura un jugement à la fin des siècles.

Parce que le monde ne rend pas justice à ces chrétiens parfaits qui s'humilient et s'anéantissent pour Dieu, Dieu, qui se pique d'être fidèle, la leur rendra au centuple. Parce qu'il y a des saints sur la terre dont l'humilité, quoique sincère, n'est ni connue du monde, ni honorée au point qu'elle le devroit être si le monde étoit équitable, Dieu suppléera au défaut du monde, et la relevera : mais aux dépens de qui? toujours aux dépens et à la honte du mondain, dont la fausse gloire, dont la vanité ridicule, dont la présomptueuse ambition, condamnée et réprouvée, rendra hommage à la sainteté des maximes que le sage et humble chrétien aura suivies, puisqu'en même temps que l'humble sera exalté: *Qui se humiliat, exaltabitur* (1), l'orgueilleux sera humilié et couvert d'un éternel opprobre : *Et qui se exaltat, humiliabitur*. Ce n'est pas assez.

Il viendra pour béatifier les pauvres : autre mystère du jugement de Dieu, autre justice qu'il rendra à ses prédestinés. Car il est de la foi que le pauvre ne sera pas éternellement dans l'oubli : *Quoniam non in finem oblivio erit pauperis* (2). Il est de la foi que la patience des pauvres ne périra pas pour jamais, c'est-à-dire, qu'elle ne sera pas pour jamais inutile et sans fruit : *Patientia pauperum non peribit in finem* (3). Et il est néanmoins évident que ces deux oracles du Saint-Esprit ne se vérifient pas toujours, ni même communément dans cette vie. Car combien de pauvres y sont oubliés? combien y demeurent sans secours et sans assistance? Oubli d'au-

(1) Luc. 14. — (2) Psalm. 9. — (3) *Ibidem.*

nt plus déplorable, que, de la part des riches, il est
olontaire, et par conséquent criminel : je m'explique.
ombien de malheureux réduits aux dernières rigueurs
e la pauvreté, et que l'on ne soulage pas, parce qu'on
e les connoît pas et qu'on ne les veut pas connoître? Si
on savoit l'extrémité de leurs besoins, on auroit pour
ıx, malgré soi, sinon de la charité, au moins de
humanité. A la vue de leurs misères, on rougiroit de
s excès, on auroit honte de ses délicatesses, on se re-
rocheroit ses folles dépenses, et l'on s'en feroit avec
ison des crimes devant Dieu. Mais parce qu'on ignore
que souffrent ces membres de Jésus-Christ, parce
u'on ne veut pas s'en instruire, parce qu'on craint d'en
ıtendre parler, parce qu'on les éloigne de sa présence,
ı croit en être quitte en les oubliant; et quelque ex-
êmes que soient leurs maux, on y devient insensible.
ombien de véritables pauvres que l'on rebute comme
ils ne l'étoient pas, sans qu'on se donne et qu'on veuille
donner la peine de discerner s'ils le sont en effet?
ombien de saints pauvres dont les gémissemens sont
op foibles pour venir jusqu'à nous, et dont on ne veut
as s'approcher pour se mettre en devoir de les écouter?
ombien de pauvres abandonnés dans les provinces?
ombien de désolés dans les prisons, combien de lan-
uissans dans les hôpitaux? combien de honteux dans
s familles particulières? Parmi ceux qu'on connoît
our pauvres, et dont on ne peut ni ignorer, ni même
ublier le douloureux état, combien sont négligés?
ombien sont durement traités? combien de serviteurs
e Dieu qui manquent de tout pendant que l'impie est
ans l'abondance, dans le luxe, dans les délices? S'il n'y
voit point de jugement dernier, voilà ce que l'on pour-
oit appeler le scandale de la Providence : la patience
es pauvres outragée par la dureté et par l'insensibilité
es riches. Mais c'est pour cela même, dit saint Chry-

sostôme, que la Providence prépare aux riches un jugement sévère et rigoureux; et c'est ce que comprenoit parfaitement David, quand il disoit : *Cognovi quia faciet Dominus judicium inopis, et vindictam pauperum* (1); J'ai connu que Dieu jugera la cause des pauvres, et qu'il les vengera. Et par où l'avoit-il connu? par cet invincible raisonnement : que la patience des pauvres, dans le sens que je l'ai marqué, ne devant et ne pouvant périr pour jamais, il falloit qu'il y eût un jugement supérieur à celui des hommes, où l'on reconnût qu'en effet elle ne périt point, c'est-à-dire, que Dieu a pour elle tous les égards qu'elle a droit d'attendre d'un maître souverainement équitable : *Patientia pauperum non peribit in finem* (2); un jugement où non-seulement les pauvres fussent dédommagés de cette inégalité de biens qui les a réduits dans l'indigence et la disette, mais où leur patience poussée à bout fût pleinement vengée des injustes traitemens qu'elle auroit soufferts. C'est pour cela, dit Dieu lui-même, que je me leverai; c'est parce que les souffrances des pauvres, à qui le riche impitoyable aura fermé son cœur et ses entrailles, auront excité mon courroux; parce que leurs cris m'auront touché; parce que j'aurai été indigné de voir qu'on s'endurcit à leurs plaintes : *Propter miseriam inopum, et gemitum pauperum, nunc exurgam, dicit Dominus* (3). Ces cris des pauvres qui sont montés jusqu'à moi, me solliciteront en leur faveur; et je ne croirai point m'être acquitté de ce que je leur dois, et comme créateur, et comme juge, que dans ce grand jour où je prononcerai pour eux un arrêt de salut, tandis que je réprouverai, par un jugement sans miséricorde, ceux qui n'auront usé envers eux de nulle miséricorde. A entendre ainsi Dieu parler dans l'Ecriture, ne diroit-on pas que le jugement dernier, quoi qu'universel, ne doive être que pour les pauvres, et qu'il n'ait

(1) Psalm. 139. — (2) Psalm. 9. — (3) Psalm. 11.

pour terme et pour fin que de leur faire justice? *Propter miseriam inopum et gemitum pauperum*; a voir comment le Fils de Dieu qui doit y présider s'y comportera et y procédera, ne diroit-on pas que tout le jugement du monde doit rouler sur le soin des pauvres; que de là doive dépendre absolument et essentiellement le sort éternel des hommes, c'est-à-dire, que les uns ne doivent être condamnés que parce qu'ils auront méprisé le pauvre, et les autres comblés de gloire, que parce qu'ils l'auront secouru? Heureux donc, concluoit le prophète royal, heureux celui qui pense attentivement au pauvre: *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem* (1); pourquoi? parce que Dieu, au jour de sa colère, l'épargnera et le sauvera: *In die malâ liberabit eum Dominus* (2).

Finissons, et disons encore que Dieu viendra pour venger les foibles que le pouvoir, joint à la violence, aura opprimés: quatrième et dernière justice dont il se tiendra redevable à ses élus. Car maintenant, c'est le crédit qui l'emporte, et qui a presque partout gain de cause: le plus fort a toujours raison, quoi qu'il entreprenne; et parce qu'il est le plus fort, il croit avoir un titre pour l'entreprendre, et il en vient à bout. Combien de persécutions, de vexations causées par l'abus de l'autorité? combien de misérables, combien de veuves, faute d'appui, sacrifiées comme des victimes à la faveur? combien de pupilles dont l'héritage devient, après bien des formalités, la proie du chicaneur et de l'usurpateur? combien de familles ruinées parce que le bon droit, attaqué par une partie redoutable, n'a point trouvé de protection? combien de procès mal fondés, néanmoins hautement gagnés, parce que les sollicitations, la cabale et les brigues ont prévalu? Malgré la justice et les lois, le foible succombe presque toujours. S'il y a des juges sans probité, c'est toujours contre lui, et jamais pour lui

(1) Psalm. 44. — (2) *Ibidem.*

qu'ils se laissent corrompre. Du moment qu'il est le plus foible, par une malheureuse fatalité, tout lui est contraire et rien ne lui est favorable. Mais, Seigneur, il trouvera enfin auprès de vous ce qui lui aura été refusé à tous les tribunaux de la terre; vous viendrez plein d'équité et de zèle, et vous prendrez la défense de l'orphelin, afin que le puissant, que le grand qui avoit tant abusé de sa grandeur, cesse de se glorifier : *Judicare pupillo et humili, ut non apponat ultrà magnificare se homo super terram* (1). Jusque-là il aura toujours eu le dessus; jusque-là, fier de ses succès parce que rien ne lui résistoit, il aura passé, non-seulement pour le plus fort, mais pour le plus habile, pour le mieux établi dans ses droits, pour le plus digne d'être distingué et honoré; jusque-là il se sera fait une fausse gloire et un prétendu mérite de ses violences mêmes : mais vous le détromperez bien alors, Seigneur, et vous lui ferez bien rabattre de ses vaines idées : *Ut non apponat ultrà magnificare se*. Comment cela ? c'est que vous tirerez le foible de l'oppression, et qu'il trouvera en vous, ô mon Dieu! un vengeur et un protecteur.

Il est donc vrai que le jugement de Dieu sera pour ses élus le jour de leur rédemption, le jour de leur gloire, le jour où Dieu leur fera justice. Ah! chrétiens, à quoi pensons-nous, si, persuadés d'une vérité si touchante, nous ne travaillons pas de toutes nos forces à être du nombre de ces heureux prédestinés? que faisons-nous, si, renonçant aux fausses maximes du monde, nous ne nous mettons pas en état d'être de ces élus de Dieu qui paroîtront avec tant de confiance devant le tribunal de Jésus-Christ? Or, en voici, mes chers auditeurs, l'important secret, que je vous laisse pour fruit de tout ce discours. Commencez dès maintenant à accomplir dans vos personnes ce que Dieu, dans le

(1) Psalm. 9.

jugement dernier, fera en faveur de ses élus; il les séparera d'avec les hypocrites et les impies : séparez-vous-en par la pratique d'une solide et d'une véritable piété; il glorifiera les humbles : humiliez-vous, dit saint Pierre, et soumettez-vous à Dieu, afin que Dieu vous élève au jour de sa visite, c'est-à-dire, dans son jugement : *Humiliamini, ut vos Deus exaltet in tempore visitationis* (1); il béatifiera les pauvres : assistez-les, soulagez-les, faitez-vous-en des amis auprès de votre juge, afin que quand il viendra vous juger, ils soient vos intercesseurs, et qu'ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels; il vengera les foibles opprimés : protégez-les, et, selon la mesure de votre pouvoir, soyez leurs patrons; servez, à l'exemple de Dieu, de tuteurs au pupille et à la veuve.

Et vous, justes, humbles, pauvres, foibles, les bien-aimés de Dieu, soutenez-vous dans votre justice, dans votre obscurité, dans votre pauvreté, dans votre foiblesse, par l'attente de ce grand jour, qui sera tout à la fois le jour du Seigneur et le vôtre. Non pas que vous ne deviez craindre le jugement de Dieu, il est à craindre pour tous; mais, en le craignant, craignez-le de sorte que vous puissiez au même temps le désirer, l'aimer, l'espérer : car, pourquoi ne l'aimeriez-vous pas, puisqu'il doit vous délivrer de toutes les misères de cette vie? pourquoi ne le désireriez-vous pas, puisqu'il doit vous racheter de la servitude du siècle? pourquoi ne l'espéreriez-vous pas, puisqu'il doit commencer votre bonheur éternel. Craignez le jugement de Dieu, mais craignez-le d'une crainte mêlée d'amour et accompagnée de confiance; craignez-le comme vous craignez Dieu. Il ne vous est point permis de craindre Dieu sans l'aimer; il faut qu'en le craignant vous l'aimiez, et que

(1) 1. Petr. 5.

vous l'aimiez encore plus que vous ne le craignez; sans cela, votre crainte n'est qu'une crainte servile, qui ne suffit pas même pour le salut. Or, il est en de même du jugement de Dieu : craignons-le tous, mes chers auditeurs, ce terrible jugement, mais craignons-le d'une crainte efficace, d'une crainte qui nous convertisse, qui corrige nos désordres, qui redouble notre vigilance, qui rallume notre ferveur, qui nous porte à la pratique de toutes les œuvres chrétiennes, tellement que nous méritions d'être placés à la droite, et d'entendre de la bouche de notre juge ces consolantes paroles : *Venite, benedicti Patris mei* (1); Venez, vous qui êtes bénis de mon Père; possédez le royaume qui vous est préparé dès la création du monde : je vous le souhaite, etc.

(1) Matth. 25.

SERMON
POUR LE
DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

SUR LE RESPECT HUMAIN.

Beatus qui non fuerit scandalizatus in me.

Bienheureux celui qui ne sera point scandalisé de moi. En saint Matthieu, chap. 11.

SIRE,

C'EST à ce caractère que le Sauveur du monde reconnoît ses vrais disciples; c'est la condition que cet homme-Dieu leur propose pour être reçus à son service et pour mériter de vivre sous sa loi. Il leur déclare qu'il faut prendre parti; qu'il ne faut point espérer d'être du nombre des siens si l'on n'est résolu d'en faire hautement profession; que quiconque, étant chrétien, craint de le paroître, est indigne de lui; qu'il ne suffit pas, pour être à lui, de croire de cœur, si l'on ne confesse de bouche; qu'il ne suffit pas de confesser de bouche, si l'on ne s'explique par ses œuvres; enfin, qu'il veut des hommes fervens, généreux, sincères, qui se fassent un honneur de l'avoir pour maître, et un mérite de lui obéir.

Or, par là il exclut de son royaume ces lâches mondains qui, bien loin de se déclarer pour Jésus-Christ, rougissent de Jésus-Christ; qui, bien loin d'honorer Jésus-Christ, se scandalisent de Jésus-Christ; et qui, non contens de se scandaliser de Jésus-Christ, le scandalisent tous les jours lui-même dans la personne de ses frères, en inspirant aux autres la même crainte qui les arrête, et le même respect humain qui les domine : c'est ce que j'entreprends de combattre dans ce discours.

Cette honte du service de Dieu, ce respect humain qui nous empêche d'être à Dieu, cette crainte du monde, ou cette complaisance pour le monde qui détruit le culte que nous devons rendre à Dieu, je veux vous en faire voir l'indignité, le désordre et le scandale; l'indignité du respect humain par rapport à nous-mêmes, son désordre par rapport à Dieu, son scandale par rapport au prochain.

Il y en a qui sont les esclaves du respect humain, et il y en a qui en sont les auteurs: esclaves du respect humain, je leur parlerai dans la première et dans la seconde partie, et je leur montrerai combien leur conduite est indigne, combien elle est criminelle; auteurs du respect humain, je leur parlerai dans la dernière partie, et je leur montrerai combien leur conduite est scandaleuse: l'indignité du respect humain nous le fera mépriser; le désordre du respect humain nous le fera condamner; le scandale du respect humain nous en fera craindre les suites: c'est tout mon dessein. Demandons, etc. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'est de tout temps que les hommes se sont laissés dominer par le respect humain, et c'est de tout temps que les partisans du monde se sont fait du respect humain une malheureuse politique aux dépens de leur religion. Mais de quelque prétexte, ou de nécessité, ou de raison, dont ils aient tâché de se couvrir en soumettant ainsi leur religion aux lois du monde, je dis que ce respect humain a toujours été une servitude honteuse; je dis que cette politique a toujours passé, ou toujours dû passer pour une lâcheté méprisable. Caractère de servitude, caractère de lâcheté, l'un et l'autre indignes de tout homme qui connoît Dieu, mais encore bien plus d'un chrétien élevé par le baptême à l'adoption

l'adoption des enfans de Dieu. Appliquez-vous, mes chers auditeurs, et ne perdez rien de ces deux importantes vérités.

C'est une servitude honteuse, et je l'appelle la servitude du respect humain. Car, qu'y a-t-il de plus servile que d'être réduit, ou plutôt que de se réduire soi-même à la nécessité de régler sa religion par le caprice d'autrui? de la pratiquer, non pas selon ses vues et ses lumières, ni même selon les mouvemens de sa conscience, mais au gré d'autrui? de n'en donner des marques et de n'en accomplir les devoirs que dépendamment des discours et des jugemens d'autrui? en un mot, de n'être chrétien, ou du moins de ne le paroître qu'autant qu'il plaît ou qu'il déplaît à autrui? Est-il un esclavage comparable à celui-là? Vous savez néanmoins, et peut-être le savez-vous à votre confusion, combien cet esclavage, tout honteux qu'il est, est devenu commun dans le monde, et le devient encore tous les jours.

Quand saint Augustin parle de ces anciens philosophes, de ces sages du paganisme qui, par la seule lumière naturelle, connoissoient, quoique païens, le vrai Dieu, il trouve leur condition bien déplorable: pourquoi? parce qu'étant convaincus, comme ils l'étoient, qu'il n'y a qu'un Dieu, ils ne laissoient pas, pour s'accommoder au temps, d'être forcés à en adorer plusieurs. Prenez garde, chrétiens: ceux-là, par respect humain, faisoient violence à leur raison, et servoient des dieux qu'ils ne croyoient pas; et nous, par un autre respect humain, nous faisons violence à notre foi, et nous ne servons pas le Dieu que nous croyons: ceux-là malgré eux, mais pour plaire au monde, étoient superstitieux et idolâtres; et nous, par un effet tout contraire, mais par le même principe, nous devenons, souvent malgré nous-mêmes, libertins et impies: ceux-là, pour ne pas s'attirer la haine des peuples, pratiquoient ce qu'ils

condamnoient, adoroient ce qu'ils méprisoient, professoient ce qu'ils détestoient; ce sont les termes de saint Augustin : *Colebant quod reprehendebant, agebant quod arguebant, quod culpabant adorabant* (1); et nous, pour éviter la censure des hommes, et par un vil assujettissement aux usages du siècle corrompu et à ses maximes, nous déshonorons ce que nous professons, nous profanons ce que nous révérons, nous blasphémons, au moins par nos œuvres, non pas, comme disoit un apôtre, ce que nous ignorons, mais ce que nous savons et ce que nous reconnoissons. Au lieu que ces esprits forts de la gentilité, avec leur prétendue force, se captivoient par une espèce d'hypocrisie, nous nous captivons par une autre; au lieu qu'ils jouoient la comédie dans les temples de Rome, en contrefaisant les dévots, nous la jouons au milieu du christianisme, en contrefaisant les athées; avec cette différence remarquée par saint Augustin, que l'hypocrisie de ceux-là étoit une pure fiction qui n'intéressoit tout au plus que de fausses divinités, au lieu que la nôtre est une abomination réelle; une abomination telle que l'a prédite le prophète, placée dans le lieu saint; une abomination qui outrage tout à la fois, et la vérité, et la majesté, et la sainteté du vrai Dieu.

Or, en user de la sorte, n'est-ce pas se rendre esclave, mais esclave dans la chose même où il est moins supportable de l'être, et où tout homme sensé doit plus se piquer de ne l'être pas? Car il y a des choses, poursuit ce saint docteur, où la servitude est tolérable, d'autres où elle est raisonnable, quelques-unes même où elle peut être honorable : mais de s'y soumettre jusque dans les choses les plus essentiellement libres, jusque dans la profession de sa foi, jusque dans l'exercice de sa religion, jusque dans ses devoirs les plus indispensables, dans ce

(1) August.

qui regarde notre éternité, notre salut, c'est à quoi répugne un certain fonds de grandeur qui est en nous, et avec lequel nous sommes nés; c'est ce que la dignité de notre être, non plus que la conscience, ne peut comporter.

Laissez-nous aller dans le désert, disoient les hébreux aux égyptiens; car, tandis que nous sommes parmi vous, nous ne pouvons pas librement sacrifier au Dieu d'Israël. Or il faut que nous soyons libres dans les sacrifices que nous lui offrons. En tout le reste, vous nous trouverez souples et dépendans; et, quelque rigoureuses que soient vos lois, nous y obéirons sans peine: mais dans le culte du souverain maître que nous adorons et que nous devons seul adorer, la liberté nous est nécessaire; et quand nous vous la demandons, ce n'est qu'en vertu du droit que nous y avons, et en vertu même du commandement exprès que notre Dieu nous a fait de ne nous la laisser jamais enlever. C'est ainsi, mes frères, reprend saint Jérôme, expliquant ce passage de l'Exode, c'est ainsi que doit parler un chrétien engagé par la Providence à vivre dans le monde, et, par conséquent, à y soutenir sa religion. Sur toute autre chose, doit-il dire, je me conformerai aux lois du monde, j'observerai les coutumes du monde, je garderai les bienséances du monde, je me contraindrai même, s'il le faut, pour ne rien faire qui choque le monde: mais quand il s'agira de ce que je dois à mon Dieu, je me mettrai au-dessus du monde, et le monde n'aura nul empire sur moi. Dans l'accomplissement de ce devoir capital, qui est le premier devoir du chrétien, je ne serai ni bizarre, ni indiscret; mais je serai libre, et la prudence dont j'userai pour me conduire n'aura rien qui dégénère de cette bienheureuse indépendance que saint Paul veut que je conserve comme le privilége inaliénable de l'état de grâce où Dieu m'a élevé. Telle est,

dis-je, selon saint Jérôme, la disposition où doit être un homme fidèle. Et si la tyrannie des lois du monde alloit jusque-là, qu'il y eût en effet des Etats où il fût impossible de maintenir cette sainte et glorieuse liberté avec laquelle Dieu veut être servi, ou plutôt, si l'homme se sentoit foible jusqu'à ce point, qu'il se désespérât d'y pouvoir librement servir Dieu, il devroit, à l'exemple des Israélites, prendre le parti d'une généreuse retraite, et chercher ailleurs un séjour où, affranchi du joug du monde, il pût sans gêne et sans contrainte rendre à Dieu les hommages de sa piété ; faisant divorce pour cela, non pas avec le monde en général, mais avec ces conditions particulières du monde où l'expérience lui auroit appris que sa religion lui seroit devenue comme impraticable. Pourquoi? parce qu'au moins *est-il juste* qu'étant né libre, il le soit inviolablement pour celui à qui il doit tout, comme au principe et à l'auteur de son être, et qu'il n'abandonne jamais la possession où Dieu l'a mis, d'être à cet égard dans la main de son conseil et de sa raison.

Servitude du respect humain, d'autant plus honteuse, que c'est l'effet tout ensemble, et d'une petitesse d'esprit, et d'une bassesse de cœur que nous nous cachons à nous-mêmes, mais que nous nous cachons en vain, et dont nous ne pouvons étouffer le secret reproche. Car, si nous avions ce saint orgueil, selon l'expression d'un Père, cette noblesse de sentimens qu'inspire le christianisme, nous dirions hautement comme saint Paul: *Non erubesco evangelium* (1) ; Je ne rougis point de l'évangile. Nous imiterions ces héros de l'ancien Testament qui se faisoient un mérite de pratiquer leur religion à la face même de l'irréligion. Pendant que tous les autres couroient en foule aux idoles de Jéroboam, le jeune Tobie, sans craindre de paroître singulier et

(1) Rom. 1.

se glorifiant même de l'être dans une si belle cause, alloit lui seul au temple de Jérusalem, et se rendoit par là digne de l'éloge que l'Écriture a fait de sa fermeté et de sa constance : *Denique cùm irent omnes ad vitulos aureos, quos fecerat Jeroboam rex Israel, hic solus pergebat in Jerusalem ad templum Domini* (1). Ainsi, quand tout ce qui nous environne vivroit dans l'oubli de Dieu et dans le mépris de sa loi, nous nous glorifierions, comme chrétiens, d'être les sincères observateurs de cette divine loi; et, par une singularité que le monde même malgré lui respecteroit, nous nous distinguerions, et, s'il le falloit, nous nous séparerions de ces mondains qui en sont les prévaricateurs. Ni le nombre, ni la qualité de leurs personnes ne nous ébranleroient pas. Fussions-nous les seuls sur la terre, nous persisterions dans cette résolution; et la consolation intérieure que nous aurions d'être de ceux que Dieu se seroit réservés, et qui n'auroient point fléchi le genou devant Baal, c'est-à-dire, le témoignage que nous rendroit notre conscience, d'avoir résisté au torrent de l'idolâtrie du siècle, seroit déjà pour nous le précieux fruit de la victoire que notre foi auroit remportée sur le respect humain. Voilà les heureuses dispositions où nous mettroit une liberté évangélique.

D'où vient donc que nous n'y sommes pas, et qu'est-ce que ce respect humain qui nous arrête? timidité et pusillanimité. Nous craignons la censure du monde; et par là nous avouons au monde que nous n'avons pas assez de force pour le mépriser dans les conjonctures mêmes où nous le jugeons plus méprisable : aveu qui devroit seul nous confondre. Nous craignons de passer pour des esprits foibles, et nous ne pensons pas que cette crainte est elle-même une foiblesse, et la plus pitoyable

(1) Tob. 1.

foiblesse. Nous avons honte de nous déclarer, et nous ne voyons pas que cette honte, pour m'exprimer de la sorte, est elle-même bien plus honteuse que la déclaration qu'il faudroit faire. Car qu'y a-t-il de plus honteux que la honte de paroître ce que l'on est et ce que l'on doit être? Une parole, une raillerie nous trouble; et nous ne considérons pas, ni de quoi, ni par qui nous nous laissons troubler. De quoi? puisqu'il n'est rien de plus frivole que la raillerie, quand elle s'attaque à la véritable vertu. Par qui? puisque c'est par des hommes vains dont il nous doit peu importer d'être, ou blâmés, ou approuvés; des hommes dont souvent nous ne faisons nulle estime; des hommes dont la légèreté nous est connue aussi bien que l'impiété; des hommes dont nous ne voudrions pas suivre les conseils, beaucoup moins recevoir la loi dans une seule affaire; des hommes pour qui nous ne voudrions pas nous contraindre dans un seul de nos divertissemens : ce sont là néanmoins ceux pour qui nous nous faisons violence, ceux que nous ménageons, ceux à qui, par le plus déplorable aveuglement, nous nous assujettissons en ce qui touche le plus essentiel de nos intérêts, savoir, le salut et la religion. Après cela, piquons-nous, je ne dis pas de grandeur d'ame, mais de sagesse et de solidité d'esprit. Après cela, flattons-nous d'avoir trouvé la liberté en suivant le parti du monde. Non, non, mes frères, reprend saint Chrysostôme, ce n'est point là qu'on la trouve : bien loin d'y parvenir par là, c'est par là que nous tombons dans la plus basse servitude; et l'un des plus visibles châtimens que Dieu exerce déjà sur nous, quand nous voulons vivre en mondains, c'est qu'au même temps que nous pensons à secouer son joug, qu'il appelle, et qu'il a bien sujet d'appeler un joug doux et aimable, il nous laisse prendre un autre joug mille fois plus hu-

miliant et plus pesant, qui est le joug du monde et des lois du monde. Caractère de servitude dans le respect humain, et caractère de lâcheté.

Je dis lâcheté, et lâcheté odieuse. J'appartiens à Dieu par tous les titres les plus légitimes, et comme homme formé de sa main, enrichi de ses dons, racheté de son sang, héritier de sa gloire; et comme chrétien lié à lui par le nœud le plus inviolable, et engagé par une profession solennelle à le servir : mais au lieu de m'armer d'une sainte audace et de prendre sa cause en main, je l'abandonne, je le trahis! Lâcheté impardonnable; on ne peut pas même la supporter dans ces ames mercenaires que leur condition et le besoin attachent au service des grands : et ce qui doit bien nous confondre, c'est le zèle qu'ils font paroître, et où ils cherchent tant à se signaler dès qu'il s'agit de ces maîtres mortels dont ils attendent une récompense humaine et une fortune périssable. Lâcheté frappée de tant d'anathêmes dans l'évangile, et qui doit être si hautement reprouvée au jugement de Dieu, puisque c'est là que le Fils de l'homme rougira de quiconque aura rougi de lui, désavouera quiconque l'aura désavoué, renoncera quiconque l'aura renoncé : *Qui erubuerit me, erubescam et ego illum* (1). Lâcheté que les païens mêmes ont condamnée dans les chrétiens, et sur quoi ils leur ont fait de si belles et de si solides leçons.

N'est-ce pas le sentiment qu'en eut autrefois ce sage empereur, père du grand Constantin? Eusèbe nous l'apprend, et vous le savez : quoiqu'infidèle, quoique païen, il avoit et des officiers dans sa cour, et des soldats chrétiens dans son armée. Il voulut éprouver leur foi; il les assembla tous devant lui; il leur parla en des termes propres à les tenter; enfin, il les obligea à se faire connoître et à s'expliquer. Comme il y en a toujours eu

(1) Luc. 9.

de tous les caractères, je ne suis pas surpris que les uns, fermes pour Jésus-Christ, aimassent mieux risquer leur fortune que de démentir leur religion, et que d'autres, dominés par le respect humain, choisissent plutôt de dissimuler leur religion que de hasarder leur fortune. Ainsi, dans le monde et dans le christianisme même, les choses de tout temps ont-elles été partagées. Mais ce qu'Eusèbe remarque, et ce qui doit être une instruction vive et touchante pour ceux qui m'écoutent ici (elle convient admirablement au lieu où je parle*, et je suis certain qu'elle sera de votre goût*), c'est le discernement judicieux que fit le prince de ces deux sortes de chrétiens, lorsque, par un traitement aussi contraire à leur attente qu'il fut conforme à leur mérite, il retint auprès de sa personne ceux qui, méprisant les vues du monde, avoient témoigné un attachement inviolable pour leur religion, et renvoya les autres. Car il jugea, ajoute l'historien, qu'il ne devoit rien se promettre de ceux-ci; qu'ils pourroient bien lui être infidèles, puisqu'ils l'avoient été à leur Dieu, et qu'il falloit tout craindre d'un homme dont la conscience et le devoir n'étoient pas à l'épreuve d'un vain intérêt et d'une considération humaine.

Ah ! mes chers auditeurs, profitons de cette maxime; et n'ayons pas la confusion d'être en cela moins religieux qu'un païen que le seul bon sens faisoit raisonner. Sans être impies ni hypocrites, soyons généreux et sincères. Entre l'hypocrisie et l'impiété, il y a un parti honorable, c'est d'être chrétien. Soyons-le sans ostentation; mais soyons-le aussi de bonne foi, et faisons-nous honneur de l'être et de le paroître.

Souvenons-nous de tant de martyrs, nos frères en Jésus-Christ, et les membres de la même Eglise. Craignoient-ils la présence des hommes? S'étonnoient-ils d'un regard, d'une parole? Quelle image, mes chers

auditeurs ! Quel reproche de notre lâcheté ! Ils se présentoient devant les tyrans ; et, à la face des tyrans, ils confessoient leur foi. Ils montoient sur les échafauds ; et sur les échafauds, ils célébroient les grandeurs de leur Dieu. Ils versoient leur sang ; et de leur sang, ils signoient la vérité. Avoient-ils d'autres engagemens que nous ? Faisoient-ils profession d'une autre loi que nous ? Le Dieu qu'ils servoient, qu'ils glorifioient, pour qui ils se sacrifioient, étoit-il plus leur Dieu que le nôtre ?

N'allons pas si loin, et jugez-vous vous-mêmes, instruisez-vous vous-mêmes par vous-mêmes. Je parle dans une cour composée d'hommes fameux par leur bravoure et par leurs exploits militaires. Avoir une fois reculé dans le péril, avoir une fois hésité, c'est ce qu'ils regarderoient comme une tache ineffaçable. A Dieu ne plaise que je leur refuse le juste éloge qui leur est dû. En combattant, en exposant leur vie pour le grand et le glorieux monarque dont ils exécutent les ordres, et que le ciel a placé sur nos têtes pour nous commander, ils s'acquittent d'un devoir naturel. Mais du reste, par quelle contradiction marquons-nous tant de constance d'une part, et de l'autre tant de foiblesse ? Pourquoi dans les choses de Dieu devenons-nous comme le roseau que le vent agite, selon la figure de notre évangile ? Pourquoi en avons-nous toute l'instabilité, c'est-à-dire, pourquoi nous laissons-nous si aisément fléchir par la complaisance, abattre par la crainte, entraîner par la coutume, ébranler par l'intérêt ? Et pour m'en tenir à l'exemple que nous propose aujourd'hui le Sauveur du monde, que n'imitons-nous Jean-Baptiste ? que n'apprenons-nous de lui quelle fermeté demande le service de notre Dieu et l'observation de sa loi ? Jusque dans les fers, ce fidèle ministre confessa Jésus-Christ ; jusque dans la cour il lui rendit témoignage. Voilà vo-

tre modèle. Conserver au milieu de la cour cette généreuse liberté des enfans de Dieu, à laquelle vous êtes appelés et qui semble, à entendre parler saint Paul, être déjà un don de la gloire plutôt qu'un effet de la grâce : *In libertatem gloriæ filiorum Dei* (1) ; au milieu de la cour se déclarer pour Jésus-Christ par une pratique constante, solide, édifiante, de tout ce que vous prescrit la religion, voilà ce que vous prêche le divin précurseur ? Et qui peut vous déposséder de cette liberté chrétienne ? qui le doit ? S'il faut être esclave, ce n'est point l'esclave du monde, mais le vôtre, ô mon Dieu ! Il n'y a que vous, et que vous seul, dont nous puissions l'être justement ; et quand nous le sommes de tout autre, nous dégénérons de cette bienheureuse adoption, qui nous met au nombre de vos enfans, et qui nous donne droit de vous appeler notre Père. Si donc nous savons avec humilité et avec prudence, mais avec force et avec constance, nous maintenir dans la liberté que Jésus-Christ nous a acquise par son sang, le monde, tout perverti qu'il est, nous respectera. Si le respect humain nous la fait perdre, le monde lui-même nous méprisera ; car sa corruption et sa malignité ne va pas encore jusqu'à ne pas rendre justice à la piété lorsqu'elle marche par des voies droites. Mais quand le monde s'éleveroit contre moi, je m'éleverai contre lui, et au-dessus de lui. Le Dieu que je sers est un assez grand maître pour mériter que je lui fasse un sacrifice du monde ; c'est un maître assez puissant pour que je le serve, non pas au gré du monde, mais à son gré : or, son gré est d'être servi par des ames libres et indépendantes des faux jugemens et de la vaine estime des hommes. Vous avez vu l'indignité du respect humain ; voyons-en le désordre : c'est la seconde partie.

(1) Rom. 8.

DEUXIÈME PARTIE.

Vous ne l'avez apparemment, chrétiens, jamais bien compris ce désordre dont je parle ; vous n'en avez jamais bien connu ni l'étendue, ni les conséquences : mais je m'assure que vous serez touchés de la simple exposition que j'en vais faire, et qu'elle suffira pour vous en donner une éternelle horreur. Car je prétends que dans l'ordre du salut, il n'est rien de plus pernicieux, rien de plus damnable, rien de plus opposé à la loi de Dieu, ni de plus digne des vengeances de Dieu, que le respect humain. Pourquoi cela ? redoublez, s'il vous plaît, votre attention. C'est que le respect humain détruit dans le cœur de l'homme le fondement essentiel de toute la religion, qui est l'amour de préférence que nous devons à Dieu. C'est que le respect humain fait tomber l'homme dans des apostasies peut-être plus condamnables que celles des apostats des premiers siècles, contre qui l'Eglise exerçoit avec tant de zèle la sévérité de sa discipline. C'est que le respect humain est une tentation qui arrête dans l'homme l'effet des grâces les plus puissantes, que Dieu emploie communément pour le porter au bien, et pour le détourner du mal. Enfin, c'est que le respect humain est l'obstacle le plus fatal à la conversion de l'homme mondain ; celui qu'il surmonte le moins, et auquel l'expérience nous fait voir que notre foiblesse est plus sujette à succomber. Ai-je eu raison de vous proposer ces quatre articles comme les plus propres à faire impression sur vos esprits ? Quand je n'en apporterois point d'autre preuve que le seul usage du monde, ne suffiroit-il pas pour vous en convaincre ? Ecoutez-moi, et n'oubliez jamais de si salutaires instructions.

Préférer Dieu à la créature ; et quand il s'agit, non pas dans la spéculation, mais dans la pratique, de faire

comparaison de l'un et de l'autre, quand ils se trouvent l'un et l'autre en compromis, fouler aux pieds la créature pour rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû, c'est sur quoi roule toute la religion, et c'est d'abord ce que renverse le respect humain. Car, pourquoi l'appelons-nous respect humain, sinon, dit l'ange de l'école Saint-Thomas, parce qu'en mille rencontres il nous fait respecter la créature plus que Dieu? Dieu me fait connoître ses volontés, il me fait intimer ses ordres; mais l'homme à qui je veux plaire, ou à qui je crains de déplaire, ne les approuve pas; et moi qui dois alors décider, dans la seule vue de plaire, ou de ne pas déplaire à l'homme, je deviens rebelle à Dieu : j'ai donc, en effet, plus de respect pour l'homme que pour Dieu; et quoique je sois convaincu de l'excellence et de la souveraineté de l'être de Dieu, c'est une conviction en idée, qui n'empêche pas que réellement et actuellement je ne préfère l'homme à Dieu. Or, dès-là je n'ai plus de religion, ou je n'en ai plus que l'ombre et que l'apparence. Et voilà ce que Tertullien reprochoit aux païens de Rome par ces paroles si énergiques et si dignes de lui, quand il leur disoit : *Majori formidine Cæsarem observatis, quàm ipsum de cœlo Jovem; et citiùs apud vos per omnes Deos, quàm per unum Cæsaris genium pejeratur* (1); Jupiter est le Dieu que vous servez; mais votre désordre, et de quoi vous n'oseriez pas vous-mêmes disconvenir, c'est que vous considérez bien moins ce Jupiter régnant dans le ciel, que les puissances dont vous dépendez sur la terre; et que parmi vous on craint bien plus de s'attirer la disgrâce de César, que d'offenser toutes les divinités du Capitole. Reproche mille fois plus capable de confondre un chrétien quand il se l'applique à lui-même, et dont il devroit être effrayé et consterné. Cependant, à combien de chrétiens ce re-

(1) Tertull.

proche pris à la lettre ne convient-il pas? et quel droit n'aurois-je pas aujourd'hui de dire encore dans cet auditoire : *Majori formidine Cæsarem observatis ?*

Grâces au Seigneur qui, par une providence particulière, nous a donné un roi fidèle et déclaré contre le libertinage et l'impiété ; un roi qui sait honorer sa religion, et qui veut qu'elle soit honorée ; un roi dont le premier zèle, en se faisant obéir et servir lui-même, est que Dieu soit servi et obéi! Mais si, par un de ces châtimens terribles dont Dieu punit quelquefois les peuples, le ciel nous avoit fait naître sous la domination d'un prince moins religieux, combien verrions-nous de courtisans, tels que les concevoit Tertullien, qui ne balanceroient pas sur le parti qu'ils auroient à prendre, et qui sans hésiter et aux dépens de Dieu, rechercheroient la faveur de César? *Majori formidine Cæsarem observatis.*

Sans faire nulle supposition, combien en voyons-nous dès maintenant disposés de la sorte, c'est-à-dire, non pas impies et scélérats, mais prêts à l'être, s'il le falloit être, et si l'être en effet étoit une marque qu'on exigeât d'eux de leur complaisance et de leur attachement? Auroient-ils là-dessus quelque scrupule, ou écouteroient-ils leurs remords et leurs scrupules? La concurrence de la créature et de Dieu les arrêteroit-elle ? et, emportés par l'habitude où ils sont élevés de se conformer en tout aux inclinations du maître de qui ils dépendent, ne se feroient-ils pas un principe, s'il étoit libertin, de l'être avec lui ; et s'il méprisoit Dieu, de le mépriser comme lui?

Ne remontons pas même jusqu'à celui qui, entre tous les autres maîtres, tient après Dieu le premier rang. A combien de puissances du monde inférieures et subalternes, si j'ose ainsi m'exprimer, ce malheureux respect humain n'est-il pas en possession de rendre, surtout à la cour, une

espèce de culte ? Et ce culte, qu'est-ce dans le fond qu'une idolâtrie raffinée, d'autant plus dangereuse qu'elle est plus proportionnée à nos mœurs ? Puissances, quoique subalternes, à qui, sans l'apercevoir, on est dévoué beaucoup plus qu'à Dieu ; dont on redoute l'indignation beaucoup plus que celle de Dieu ; par conséquent, à qui l'on donne cette continuelle, mais criminelle préférence qui, dans le cœur de l'homme, élève la créature au-dessus de Dieu. Or, il n'en faut pas davantage pour détruire toute la religion, et, selon la parole du prophète royal, pour l'anéantir jusque dans ses fondemens : *Exinanite, exinanite usque ad fundamentum in eâ* (1).

Le désordre va encore plus loin ; et sans demeurer dans le cœur, il se déclare plus ouvertement. Car je dis que le respect humain fait tomber l'homme dans des apostasies, non plus seulement intérieures et secrètes, mais qui tous les jours, à la honte du nom chrétien, ne sont que trop éclatantes et que trop publiques. Qu'il me soit permis de m'expliquer. Souvenez-vous des irrévérences que vous a fait commettre tant de fois en présence de cet autel, la crainte d'y passer, ou pour hypocrites, ou pour chrétiens. C'est l'autel du Dieu vivant, mais qui, bien mieux que celui dont parla saint Paul dans l'aréopage, pourroit porter pour inscription : l'Autel du Dieu inconnu : *Ignoto Deo* (2) : ou, ce qui est encore plus affreux, l'autel du Dieu déshonoré, du Dieu renoncé. Le voilà cet autel qui demandera vengeance contre vous. Celui que trouva saint Paul dans Athènes, il eut la consolation de ne le trouver que parmi des idolâtres ; et celui que je trouve ici, j'ai la douleur de le trouver dans le sein du christianisme. Saint Paul leur dit : Vous adorez le vrai Dieu, mais vous ne le connoissez pas : *Ignorantes colitis* (3). Et moi je vous dis : Vous connoissez le vrai

(1) Psalm. 136. — (2) Act. 17. — (3) *Ibidem.*

eu, mais vous ne l'adorez pas. Que dis-je? le vrai Dieu e vous connoissez, vous l'outragez, vous l'insultez ! pas connoître le vrai Dieu que l'on adore, c'est une iorance en quelque sorte pardonnable, ou du moins is excusable : mais n'adorer pas le vrai Dieu que l'on inoît; non-seulement ne l'adorer pas, mais le conître et l'outrager, mais le connoître et l'insulter, c'est sacrilége, une profanation digne de tous ses anaèmes. Or, n'est-ce pas là que vous a portés tant de fois respect humain? n'est-ce pas ainsi, pour parler avec pôtre, qu'il a retenu votre religion dans l'injustice? st-ce pas ainsi qu'il vous a fait renoncer à Dieu et à i culte?

Car j'appelle renoncer à Dieu et à son culte, assister 'auguste sacrifice de nos autels en courtisan et en monin; y assister avec des immodesties dont les plus inèles mahométans ne seroient pas capables dans leurs osquées; y assister comme si l'on n'y croyoit pas; en re un terme d'assignation et de rendez-vous; en inrompre les sacrés mystères par des entretiens scanleux. En tout cela, je soutiens avec saint Cyprien, 'il y a au moins une apostasie d'action : *In his ombus quædam apostasia fidei est* (1). Voilà toutefois à oi vous engage la vue du monde; je dis d'un certain onde impie, dont le déréglement et la licence vous nt lieu de règle. Peut-être en gémissez-vous; car il en a parmi vous qui ont de la religion : peut-être au oment que vous vous laissez aller à ces impiétés, êtesus les premiers à les condamner, à les détester, à vous re intérieurement à vous-mêmes, et malgré vous-mêes, que par là vous vous rendez indignes du nom et la qualité de chrétiens. Mais parce que le monde vous traîne, et que vous voulez vous conformer aux usages i monde, vous profanez avec le monde ce qu'il y a

(1) Cyprian.

dans la religion de plus adorable et de plus divin. Apostasies, je l'ai dit et je le répète, qui, comparées à celles des premiers siècles, sont dans un sens plus criminelles et moins excusables. Appliquez-vous, et vous en allez être convaincus.

Quand on nous parle de ces malheureux qui, dans les persécutions, oublioient le serment de leur baptême, et renonçoient extérieurement à Jésus-Christ, nous en avons horreur; et quand on nous dit que l'Eglise, pour punir leur prévarication, les excommunioit, nous ne trouvons pas qu'elle usât contre eux d'une discipline trop rigoureuse. Pourquoi? parce que leur infidélité, répondent les Pères, étoit un opprobre pour Jésus-Christ même dont il le falloit venger. Ah! mes chers auditeurs, faisons-nous justice. Il est vrai : ces foibles et lâches chrétiens qui se pervertissoient à la vue des tourmens, et qui feignoient de renoncer Jésus-Christ, tomboient dans l'apostasie: mais leur apostasie méritoit quelque compassion; et quand, touchés de repentir, ils venoient publiquement reconnoître leur crime, et dire chacun ces paroles que saint Cyprien leur mettoit dans la bouche : *Caro me in colluctatione deseruit* (1); Je suis un perfide, et je le confesse; mais c'est la chair, et non pas l'esprit qui a succombé dans moi : *Infirmitas viscerum cessit;* la délicatesse de mon corps n'a pu seconder l'ardeur de mon courage, et c'est ce qui m'a perdu : quand ils s'accusoient de la sorte, les larmes aux yeux et le regret dans l'ame, je ne m'étonne pas que l'Eglise, par une condescendance maternelle, après les avoir éprouvés, leur accordât leur grâce, malgré les maximes sévères des schismatiques de ces premiers temps. Mais aujourd'hui, quand nous renonçons notre Dieu par notre libertinage et nos scandales, qu'avons-nous à dire pour notre défense? et quoique nous disions, ne peut-on pas nous répondre ce qu'ajou-

(1) Cyprian.

toit

toit saint Cyprien en parlant aux apostats volontaires : *Nec prostratus est persecutionis impetu; sed voluntario lapsu se ipse prostravit?* (1) Car enfin, il ne s'agit plus d'éviter les tourmens, ni la mort : ce n'est plus qu'un respect humain qui nous gouverne, mais à quoi nous voulons bien nous livrer, et qui, par l'ascendant que nous lui donnons sur nous, nous fait paroître devant les hommes, et par conséquent être devant Dieu des déserteurs de notre religion : *In his omnibus quædam apostasia fidei est.*

De là même qu'arrive-t-il? c'est que le respect humain nous rend inutiles les grâces de Dieu les plus puissantes, et les moyens de salut les plus efficaces. Voici ma pensée. On se sent des dispositions à une vie plus réglée et plus chrétienne, mais on n'a pas le courage de se déclarer, et par là ces dispositions demeurent sans effet. On forme des désirs et des projets de conversion, mais on craint les discours des hommes, et par là ces désirs avortent. On conçoit la nécessité de la pénitence, et on se résout à la faire, mais on ne veut pas que le monde s'en aperçoive; et parce qu'il faudroit, pour la bien faire, qu'il s'en aperçût, on ne la fait jamais. On sort d'une prédication bien persuadé, mais on ne le veut pas paroître; et ne le vouloir pas paroître, c'est dans la pratique ne l'être point du tout. On fait dans une maladie de sages réflexions, on prend même pour l'avenir de saintes mesures; mais dans l'exécution on croit devoir se ménager à l'égard du public, et par là l'on n'exécute rien. Cette maladie, cette prédication, ces résolutions, ces désirs, ce sont des grâces, soit intérieures, soit extérieures, à quoi dans le cours ordinaire de la Providence le salut est attaché; mais une fausse crainte du monde en arrête toute la vertu.

N'est-ce pas là ce qui suspend dans les ames les opérations divines, et dans les ames les plus criminelles?

(1) Cyprian.

n'est-ce pas là l'obstacle le plus ordinaire à mille conversions, qui seroient, par exemple, les fruits salutaires de la parole de Dieu? Un homme dit: Si je m'engage une fois, que n'aurai-je point à essuyer de la part de telles et de telles personnes? Une femme dit : Si je romps certains commerces, dangereux pour moi et peu édifians pour le prochain, quels raisonnemens ne fera-t-on pas? On se donne à soi-même de vaines alarmes : si je change de conduite, que pensera-t-on, et que dira-t-on? Or, avec cela, il n'y a point de si saintes entreprises qui n'échouent; point de ferveur qui ne se démente; point de contrition, de confession, qui ne soient infructueuses. On voudroit bien que le monde fût plus équitable, et qu'il y eût même selon le monde de l'avantage à paroître converti et à l'être; car on sait que c'est le parti le plus sûr, et l'on se tiendroit heureux de l'embrasser : mais la loi tyrannique et impérieuse du respect humain s'y oppose; c'est assez: on aime mieux, en perdant son ame, suivre cette loi, que de s'en affranchir en se sauvant.

Jusqu'à la mort même, ne voyons-nous pas des hommes combattus de cette tentation du respect humain, y succomber et s'en faire un dernier prétexte contre tout ce que leur prescrit alors la religion? des hommes prêts à quitter la vie, et sur le point d'aller subir le jugement de Dieu, encore esclaves du monde? des hommes assiégés, comme parle l'Ecriture, des périls de l'enfer, et tout occupés encore des jugemens du monde, négligeant, rejetant même les derniers secours que l'Eglise leur présente, différant au moins à s'en servir, parce qu'ils ne veulent pas qu'on les croie si mal, parce qu'ils comptent pour quelque chose de ne passer pas pour désespérés; et résistant ainsi aux dernières grâces du Saint-Esprit, parce qu'ils ne peuvent gagner sur eux-mêmes, en se séparant du monde, de mépriser et d'oublier le monde. N'en a-t-on pas vu, qui le croiroit? après avoir

vécu sans foi et sans loi, être assez insensés pour couronner l'œuvre par une persévérance diabolique dans leur impiété? vouloir mourir dans l'impénitence, pour ne pas paroître foibles et pour soutenir jusqu'au bout une prétendue force d'esprit dont ils s'étoient follement et peut-être faussement piqués; à la vue d'une affreuse éternité, agités des mouvemens d'une conscience chargée de crimes, ne pouvoir se défaire de cette malheureuse prévention : quelle idée aura-t-on de moi si la crainte de la mort me fait changer? penser à ce que penseroient d'eux des libertins autrefois confidens et complices de leur libertinage; et, pour n'en pas perdre l'estime, s'endurcir aux remontrances les plus salutaires des ministres de Jésus-Christ qui les conjuroient de ne pas désespérer des bontés d'un Dieu, lequel, quoiqu'offensé, quoiqu'irrité, étoit encore le Dieu de leur salut? N'en a-t-on pas vu, dis-je, mourir de la sorte? et si, par la miséricorde du Seigneur, les exemples en sont rares, en sont-ils moins touchans, et nous font-ils moins connoître à quelles extrémités conduit le respect humain?

Ah! chrétiens, je conçois maintenant toute la force et tout le sens de cette parole de Tertullien, quand il disoit par un excès de confiance, qu'il tenoit son salut assuré, s'il pouvoit se promettre de ne pas rougir de son Dieu : *Salvus sum, si non confundor de Domino meo* (1). Il semble d'abord qu'il réduisoit le salut à bien peu de chose, puisque par là il se croyoit quitte de tout. Car qu'y a-t-il en apparence de plus facile, que de ne pas avoir honte de son Dieu? faut-il pour cela une grande perfection, et est-ce là qu'aboutit toute la religion d'un chrétien? Oui, répond Tertullien, je le soutiens; mon salut est en assurance si je ne rougis pas de mon Dieu: *Salvus sum.* Cela seul me met à couvert des tentations du monde les plus violentes, parce que cela seul me rend

(1) Tertull.

victorieux du monde, et de tout ce qu'il y a dans le monde de plus dangereux pour moi. Car si je ne rougis pas de mon Dieu, je ne rougis pas de tant de devoirs humilians selon le monde, mais nécessaires au salut selon la loi de Dieu; je ne rougis pas de souffrir un affront sans me venger; je ne rougis pas de pardonner une injure, jusqu'à rendre le bien pour le mal; je ne rougis pas de prévenir même l'ennemi qui m'a outragé : *Salvus sum, si non confundor de Domino meó.* Si je ne rougis pas de mon Dieu, je ne rougis pas de le craindre, de l'honorer, de le prier; je ne rougis pas d'être respectueux et humble devant lui, patient pour lui, méprisé comme lui. Si je ne rougis pas de mon Dieu, je ne rougis pas de la pénitence et de tout ce qu'elle exige de moi pour me convertir à lui : *Salvus sum, si non confundor de Domino meo.*

C'est ce qui sauva Magdeleine. Si elle eût écouté le monde, elle étoit perdue; si elle eût consulté la prudence humaine, il n'y avoit point de salut pour elle; son bonheur et le coup de sa prédestination fut de ne point rougir de son Dieu; elle l'alla trouver dans la maison du pharisien, et, au milieu d'une nombreuse compagnie, prosternée aux pieds de Jésus-Christ, elle les arrosa de ses larmes, elle les essuya de ses cheveux, elle méprisa tous les mépris des hommes, et, peu en peine de ce qu'on diroit, elle ne pensa qu'à trouver grâce auprès de son Sauveur, et devant le seul maître à qui désormais elle vouloit plaire. Sans cela, le moment de sa conversion lui échappoit; sans cela, le sein de la miséricorde divine lui étoit fermé. Pour y entrer, il falloit triompher de ce respect humain dont je viens de vous représenter l'indignité et le désordre, et dont il me reste à vous faire voir le scandale : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il n'y a point de scandale dans le monde contre lequel Jésus-Christ n'ait prononcé anathême, quand il a dit : *Væ mundo à scandalis* (1) ; malheur au monde, à cause des scandales qui y règnent ; et il n'y a point de scandaleux, quel qu'il soit, qui ne trouve sa condamnation dans ces autres paroles : *Væ autem homini illi per quem scandalum venit* (2) ; malheur à l'homme par qui le scandale arrive. Or, quoiqu'il soit vrai que la proposition du Fils de Dieu comprend tous les scandales, en voici un, mes chers auditeurs, qu'il avoit surtout en vue, et sur quoi je ne doute point qu'il n'ait fait particulièrement tomber la malédiction de cet anathême foudroyant : *Væ mundo* ; c'est le scandale du respect humain ; je veux dire le scandale que causent dans le monde ceux qui, par leurs discours ou par leur conduite, servent à y entretenir le respect humain ; scandale d'autant plus criminel qu'il s'attaque plus immédiatement à Dieu, et qu'il va plus directement à la destruction de son culte : en voilà la nature ; scandale d'autant plus pernicieux qu'il se répand avec plus de facilité, et qu'il entraîne plus infailliblement les ames : en voilà le danger ; scandale qu'il vous est d'autant plus expressément et plus étroitement ordonné de prévenir et d'éviter, grands du monde, que de votre part il devient beaucoup plus contagieux et plus mortel : voilà, par rapport à vous, les obligations qui en naissent ; enfin, scandale que vous pouvez aisément corriger, en opposant, comme dit saint Chrysostôme, le respect humain au respect humain, et en faisant de votre bon exemple un préservatif contre le libertinage du siècle : en voilà le remède. Encore un moment d'attention, et je finis.

Scandale spécialement injurieux à Dieu : pourquoi ?

(1) Matth. 18. — (2) *Ibidem.*

parce qu'il va spécialement à détruire le culte de Dieu. En quoi consista le péché des enfans d'Hélie? ce péché que Dieu, dans l'Écriture, exagère en des termes si forts, et dont il a, ce semble, affecté de nous donner une horreur toute particulière? quel fut leur crime? Le Saint-Esprit nous le marque : c'est qu'ils scandalisoient le peuple ; et comment? en rebutant ceux qui venoient dans le temple de Jérusalem offrir au Seigneur leur sacrifice, et en les détournant de ce devoir de religion, au lieu de les y attirer : *Erat ergò peccatum puerorum grande nimis; quia retrahebant homines à sacrificio Domini* (1). C'étoit, dit le texte sacré, un péché capital, un péché trop grand pour mériter grâce, trop grand pour être dissimulé et pardonné : *Grande nimis.* Et que font autre chose ces libertins qui raillent de la piété, qui décréditent la religion, devant qui l'on ne peut impunément servir Dieu, parce qu'on se trouve toujours exposé à leurs traits, parce qu'on est toujours témoin de leur vie, et que leur vie déréglée est comme une censure publique de la vertu? qui, semblables aux pharisiens dont parloit le Sauveur du monde, disons mieux, qui, plus criminels encore que ces pharisiens, puisque les pharisiens gardoient au moins certains dehors, ferment à leurs frères le royaume du ciel, et, non contens de n'y point entrer eux-mêmes, voudroient en défendre aux autres l'entrée? Qu'il y ait deux ou trois mondains de ce caractère, surtout mondains accrédités, il n'en faut pas davantage pour pervertir toute une cour et pour détourner du droit chemin les ames les mieux disposées à marcher dans la voie de Dieu. Or, vous savez avec quelle sévérité, et même avec quel éclat Dieu punit ce scandale dans la personne d'Ophni et de Phinées. Et je ne m'en étonne pas, Seigneur, car il s'agissoit du plus essentiel et du plus délicat de vos inté-

(1) 1. Reg. 2.

rêts, et le blesser, c'étoit, pour parler avec un de vos prophètes, vous blesser dans la prunelle de l'œil. Qu'un particulier, dans un Etat, entreprît, par ses sollicitations, de corrompre la fidélité des peuples, il n'y a point de supplice dont il ne fût digne, et l'on ne trouveroit point étrange qu'il fût sacrifié à toute la rigueur des lois. Il est donc juste, ô mon Dieu! que vous preniez vous-même votre cause en main; et, si le monde veut attenter à vos droits, que vous les défendiez, que vous les vengiez, en faisant ressentir aux coupables les plus rudes coups de votre justice.

Scandale le plus contagieux et le plus prompt à se communiquer: quel progrès ne fait-il pas? et si l'on n'en arrête le cours, avec quelle rapidité n'emporte-t-il pas les ames foibles? C'est ce qui émut ce généreux Machabée, l'invincible Mathatias, et ce qui l'excita à faire une action que le Saint-Esprit a canonisée et dont la mémoire sera éternelle. Il vit un israélite vaincu par la crainte du monde, et sur le point d'adorer publiquement l'idole; il le vit, et, touché d'un zèle de Dieu qui se tourna en courroux, il prévint, par un double sacrifice, cette impiété, immolant sur l'autel même de l'idole, non-seulement l'israélite impie, mais le païen qui le forçoit à l'être; et consacrant sa colère par la mort de ces deux victimes, dont Dieu lui ordonna d'être le sacrificateur. D'où lui vint ce transport de zèle? de la douleur dont il fut saisi, et de la pensée qu'il eut que l'exemple de ce sacrilége alloit être suivi de mille autres; de la réflexion qu'il fit que, dans une pareille conjoncture, le scandale d'un seul toléré et impuni suffisoit pour ébranler toute la nation. Le danger où lui parut le peuple de Dieu, et la vue des suites affreuses que devoit avoir la lâcheté de ce profanateur, voilà ce qui l'échauffa, ce qui l'anima, ne craignons point de dire,

ce qui l'emporta, puisque, dans l'Écriture, son emportement est le sujet même de son éloge.

Ah! chrétiens, quelle leçon pour nous! C'étoit dans un temps de persécution que les Machabées ressentoient si vivement le scandale du respect humain, et qu'ils en craignoient tant les conséquences; mais ce temps de persécution est-il absolument passé pour nous? et malgré l'état florissant où nous voyons aujourd'hui la religion, pouvons-nous, dit saint Augustin, nous flatter qu'il n'y ait plus pour les serviteurs de Dieu d'aussi dangereuses épreuves à soutenir? A ces persécutions sanglantes que le paganisme leur suscitoit autrefois, n'en a-t-il pas succédé d'autres, d'autant plus à craindre qu'elles sont plus humaines, et d'autant plus propres à causer la ruine des ames, qu'on ne pense pas *même* à s'en préserver? J'ose dire, et j'en suis persuadé, qu'un mot que vous prononcez, qu'un regard que vous jetez, qu'un mépris que vous témoignez, qu'un exemple que vous donnez, fait plus d'impression sur les cœurs, et corrompt de nos jours plus de chrétiens, que tout ce qu'inventoient les tyrans pour exterminer le christianisme : on résistoit aux tyrans, et le sang des martyrs, par une merveilleuse fécondité, ne servoit qu'à produire de nouveaux fidèles; mais résiste-t-on à un respect humain que vous faites naître? et cette persécution à quoi vous exposez la vertu, bien loin de l'affermir, de la multiplier, de l'étendre, n'est-ce pas ce qui établit l'empire du péché, et ce qui entretient le règne du libertinage?

Car, que ne peut point cet attrait naturel que nous sentons à faire comme les autres? que ne peut point cette fausse émulation qui nous porte à suivre les autres, et à imiter surtout ceux qui réussissent dans le monde [illegible] qui le monde applaudit? Si donc ils nous tracent

le chemin du vice, s'ils nous y appellent par leurs discours, s'ils nous y attirent par leurs exemples, s'ils exigent de nous cette condescendance criminelle et cette complaisance mondaine, s'ils y attachent une gloire prétendue, s'ils en font dépendre leur estime, ou même leurs gratifications et leurs récompenses, combien cette tentation fera-t-elle d'apostats? combien en a-t-elle fait et en fait-elle encore? Vous connoissez le monde, mes chers auditeurs, et vous le connoissez mieux que moi; c'est à vous-mêmes et à votre propre expérience que je vous renvoie. Vous savez combien on le craint, ce tyran de la piété, et combien vous le craignez vous-mêmes; vous savez combien on cherche à se le rendre favorable, et combien vous le cherchez vous-même; vous savez quels moyens on y emploie, et quels moyens vous y avez employés vous-mêmes; vous savez ce qu'on lui sacrifie tous les jours, et ce que vous lui avez peut-être sacrifié vous-mêmes. Quoi qu'il en soit, n'est-ce pas de ce scandale, comme l'a remarqué saint Bernard, que viennent presque tous les maux dont l'Église des derniers temps est affligée, et cette dissolution de mœurs que nous voyons et dont nous ne pouvons assez gémir?

De là naît pour les grands du monde, pour toutes les personnes qui ont quelqu'autorité, et qui tiennent quelque rang dans le monde, une obligation plus étroite et plus indispensable, d'être non-seulement sincères, mais exemplaires dans le culte de Dieu et dans l'exercice de leur religion; et c'est l'avis important que leur donne saint Augustin. Car, dit ce Père, ce sont les grands qui doivent guérir cette foiblesse du respect humain dans les petits; ce sont ceux que Dieu a élevés qui doivent autoriser cette sainte liberté avec laquelle il veut être servi; ce sont ceux à qui naturellement on veut plaire qui doivent témoigner par leur conduite que jamais l'impiété ni le vice ne leur plaira, mais qu'au

contraire la religion et la vertu leur plaira toujours. Comme le respect humain s'attache à eux, et qu'ils en sont les objets, ce sont eux qui doivent le détruire, ou en sanctifier l'usage. Or, ils font l'un et l'autre, et par leurs paroles, et par leurs actions, quand ils parlent et qu'ils vivent en chrétiens : et tel est le remède du respect humain.

Ainsi le conçut ce vieillard vénérable, Eléazar; cet homme, parmi le peuple juif, également respectable, et par son âge, et par sa dignité; cet homme, selon la belle expression de saint Ambroise, plein de l'esprit de l'évangile avant l'évangile même : *Vir ante tempora evangelica evangelicus* (1). On lui demandoit une seule chose pour le sauver de la mort; non pas qu'il mangeât de la chair défendue, mais au moins qu'il dissimulât, et que seulement en apparence il consentît à en manger : déguisement dont il eut horreur; et par quelle raison ? c'est qu'il ne me convient pas, répondit-il, dans l'âge où je suis, ni dans la place que j'occupe, d'user de détours et de cacher mes sentimens. Car que pensera, que fera une jeunesse ignorante et foible, quand on apprendra que la vertu d'Eléazar s'est démentie, et qu'il a lui-même abandonné la loi de son Dieu? on se mesurera sur moi; on deviendra lâche comme moi, infidèle comme moi, impie comme moi. Qu'eût-on en effet pensé? qu'eût-on dit? et surtout qu'eût-on fait à son exemple? Mais aussi quel puissant motif pour soutenir les ames timides et chancelantes, quand on vit ce généreux pontife, malgré le respect du monde, malgré les menaces et les tourmens, garder au Seigneur la foi qu'il lui avoit jurée, et donner pour lui sa vie!

Belle leçon pour vous, chrétiens; pour vous, dis-je, en particulier, à qui Dieu n'a fait part de son pouvoir que pour le faire servir à son culte. Que doit dire un

(1) Ambros.

père à ses enfans? ce que disoit le saint homme Tobie : *Audite ergò, filii mei, patrem vestrum : servite Domino in veritate* (1); Ecoutez-moi, mes chers enfans; je suis votre père : et malheur à moi si je ne vous laissois pas pour héritage la crainte de votre Dieu. Servez le Seigneur, et servez-le en esprit et en vérité. Servez-le sans dissimulation; et partout où il s'agira de son culte, ne soyez jamais politiques ni mondains. C'est votre religion qui fait votre gloire : conservez-la, et ne la déshonorez pas. C'est elle qui vous doit sauver; gardez-vous de la scandaliser. Que doit dire un maître, un chef de famille à ses domestiques? ce que disoit David : *Non habitabit in medio domûs meæ qui facit superbiam* (2); Je ne veux point d'impies dans ma maison; j'y veux des gens qui craignent Dieu, et qui m'obéissent en obéissant à Dieu : ni blasphémateur, ni parjure, ni débauché, ne me servira jamais. Et qui donc? celui qui marche dans la voie droite d'une vie innocente et pure : *Ambulans in viâ immaculatâ, hic mihi ministrabat* (3). Que devons-nous faire chacun dans l'étendue de notre condition et selon notre état? tout ce qui dépend de nous pour affermir la religion dans l'esprit de ceux que Dieu nous a soumis : autrement, nous nous rendons coupables devant Dieu du plus grand scandale; pourquoi? parce que le scandale devant Dieu n'est jamais ni plus grand ni plus punissable que lorsqu'il vient de la même source d'où l'on devoit attendre l'instruction et l'édification.

J'ai la consolation, chrétiens, de parler à des auditeurs pour qui le respect humain n'a dû jamais être un scandale moins dangereux, ni un obstacle plus aisé à vaincre qu'il l'est aujourd'hui, parce que je prêche dans la cour d'un prince qui, plus zélé que jamais pour les intérêts de Dieu, donne du crédit à la religion, et combat le vice bien plus hautement et bien plus efficace-

(1) Tob. 14. — (2) Psalm. 100 — (3) *Ibidem.*

ment par son exemple, que je ne le puis faire moi-même par mon ministère. Ce que j'aurois à craindre pour vous, c'est que vous ne fussiez même exposés à un autre respect humain ; et qu'au lieu que le respect humain faisoit autrefois à la cour des libertins, il n'y fît maintenant des hypocrites. Ce que j'aurois à craindre, c'est que vous ne fussiez ou que vous ne parussiez chrétiens que par la seule considération du monde, ne servant Dieu que dans la vue de l'homme, au lieu de servir Dieu dans l'homme et de servir l'homme pour Dieu. Voilà l'effet que pourroit avoir contre ses propres intentions la piété d'un roi fidèle à Dieu et défenseur du culte de Dieu : car de quoi n'abuse-t-on pas ?

Mais outre que dans cette crainte, je me consolerois encore de ce qu'au moins la religion auroit pris par là le dessus, que le libertinage seroit réduit à se tenir caché, et que de deux maux, délivrés enfin du plus grand, nous n'aurions plus qu'à nous préserver du moindre : outre que je me promettrois de vous qu'en évitant un écueil, vous apprendriez à ne pas donner dans un autre ; et qu'avec cette droite raison qui vous conduit, vous ne seriez pas assez aveugles pour faire de votre religion, de cette religion divine, une religion purement humaine : malgré la crainte même que j'aurois, ne laissons pas, vous dirois-je, mes chers auditeurs, de nous prévaloir de l'heureuse disposition des choses, et de ce que l'adorable Providence nous y fait trouver d'avantageux pour le christianisme et pour notre salut. Quand le respect humain nous attache à nos devoirs, quoi qu'il ne soit par lui-même ni saint, ni louable, il n'est pas toujours inutile : c'est un soutien à notre foiblesse. Quand il nous engage à honorer Dieu, tout respect humain qu'il est, nous ne devons pas absolument, ni en tout sens, y renoncer, mais le rectifier, mais le purifier, mais le perfectionner. De la créature, nous devons nous élever

au créateur, et par la comparaison de ce que nous serions prêts à faire pour l'homme, nous exciter à chercher uniquement Dieu et le royaume de Dieu.

Or, suivant ces principes que la foi même autorise, bénissons-le, chrétiens, ce Dieu tout puissant et tout miséricordieux, de nous avoir donné un maître qui ne porte pas en vain le titre de protecteur de sa religion, puisqu'il ne tient qu'à nous, si nous voulons profiter de son zèle, qu'il ne soit encore le protecteur de la nôtre. Mettons au nombre des bienfaits, et des plus signalés bienfaits que nous ayons reçus du ciel, de n'être pas nés dans un de ces siècles malheureux où, si je puis parler de la sorte, l'impiété étoit à la mode, et où, pour être approuvé du monde, il falloit être ennemi de Dieu. Vous surtout, qui m'écoutez, estimez-vous heureux de vivre dans un temps, sous un règne et au milieu d'une cour où l'on est au moins revenu de ces détestables maximes. Reconnoissons, vous et moi, que nous sommes inexcusables si nous ne marchons pas tête levée dans la voie du salut, et que tout autre respect humain qui pourroit d'ailleurs nous retenir, doit céder à l'exemple prédominant d'un monarque auprès duquel la vertu est en faveur, et qui la sait également honorer et pratiquer. Ne disons point comme ces infortunés israélites dans leur captivité : *Quomodò cantabimus canticum Domini in terrâ alienâ?* (1) Comment pourrons-nous chanter les cantiques du Seigneur dans une terre étrangère? comment les chanterons-nous au milieu de la cour et dans le monde? Oui, dans le monde même et au milieu de la cour, nous les chanterons. Autrefois la cour étoit cette Babylone où les louanges de Dieu n'étoient jamais entendues, où son nom étoit blasphémé; maintenant, si nous le voulons, il y sera béni; sa parole y sera écoutée et goûtée; sa loi y sera respectée et ob-

(1) Psalm. 136.

servée. Nous avons pour cela le plus puissant secours; et quel sujet de condamnation, si nous ne nous en servons pas?

Beatus, conclut le Sauveur du monde, *qui non fuerit scandalizatus in me* (1) : Bienheureux celui qui ne sera point scandalisé de moi. Il n'exceptoit pas de cette béatitude ceux qui habitent dans les palais des rois : au contraire, il parloit à eux; et pour les convaincre qu'ils en étoient capables et qu'ils devoient y avoir part, il leur proposoit Jean-Baptiste, qui, dans la cour d'un roi et d'un roi infidèle, avoit librement confessé le Dieu qui l'envoyoit. C'est le même Dieu qui m'envoie, mais qui m'envoie dans la cour d'un roi chrétien. C'est l'évangile de Jésus-Christ que j'y annonce. Puissiez-vous le recevoir sans rougir, afin que ce Dieu-homme ne rougisse point lui-même de vous, mais qu'il vous reconnoisse devant son père, et qu'il vous fasse entrer dans sa gloire, que je vous souhaite, etc.

(1) Matth. 11.

[redacted]

SERMON

POUR LE

TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

SUR LA SÉVÉRITÉ ÉVANGÉLIQUE.

Ego vox clamantis in deserto : Dirigite viam Domini.

Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Rendez droite la voie du Seigneur. En saint Jean, chap. 1.

SIRE,

CETTE voie du Seigneur est sans doute, selon la pensée de tous les Pères de l'Eglise, et même dans le sens littéral, la voie étroite du salut ; et Jean-Baptiste est le premier qui, comme précurseur de Jésus-Christ, fut envoyé au monde pour la faire connoître, pour la préparer dans les cœurs, pour l'aplanir sans l'élargir, mais surtout pour la rendre droite par les saintes règles qu'il nous a tracées, en nous exhortant à y entrer et à le suivre : *Dirigite viam Domini, rectas facite semitas ejus.* Voie étroite, voie unique qui puisse désormais nous conduire à la vie, je dis à la vie éternelle : *Arcta via est quæ ducit ad vitam* (1). Car depuis le péché, dit saint Jérôme, il n'y a plus d'autre voie pour aller à Dieu que la voie de la mortification :

Mais par une suite funeste de l'état malheureux où le péché nous a réduits, combien ignorent cette voie et ne la savent pas discerner ? combien d'entre ceux même qui la cherchent et qui croient l'avoir trouvée, s'y égarent néanmoins et s'y perdent ? En effet, nous apprenons de l'Écriture qu'il y a une voie dont les appa-

(1) Matth. 7.

rences sont trompeuses ; que les hommes regardent comme une voie droite, mais dont les issues aboutissent à la mort : *Est via quæ videtur homini recta ; novissima autem ejus ducunt ad mortem* (1). Il est donc aujourd'hui question, mes chers auditeurs, de vous préserver d'une illusion si dangereuse : il s'agit de vous donner une juste idée de la sévérité chrétienne, et c'est ce que j'entreprends dans ce discours. Ne prenons point d'autre modèle que Jean-Baptiste ; et parce que c'est par l'opposition des ténèbres que la lumière paroît plus éclatante, opposons la vraie sévérité de saint Jean à cette fausse sévérité des pharisiens, que le Fils de Dieu dans l'évangile a si souvent et si hautement réprouvée. Qui jamais fit profession d'une vie plus austère que le divin précurseur ? qui jamais fut plus sévère dans ses mœurs ? Mais dans sa sévérité même, remarquez ceci, ce fut un homme désintéressé, ce fut un homme humble, et ce fut un homme charitable. Désintéressement le plus parfait : il ne tient qu'à lui d'être reconnu dans toute la Judée pour le Messie ; des prêtres, des lévites députés de la synagogue sont prêts à le saluer en cette qualité ; mais sans se laisser prendre à l'éclat d'une dignité si auguste et si éminente, il proteste, non-seulement qu'il n'est pas le Messie, mais qu'il n'est pas même un prophète : *Elias es tu? non sum. Propheta es tu? non sum* (2). Humilité la plus héroïque : bien loin d'accepter l'offre qu'on lui fait, il confesse qu'il n'est pas digne de rendre à ce Messie que l'on cherche les plus vils services, ni de dénouer les cordons de ses souliers : *Cujus non sum dignus ut solvam corrigiam calceamenti ejus* (3). Enfin, charité la plus pure et la plus solide : s'il a de la dureté, c'est pour lui-même ; et du reste, il emploie toute l'ardeur de son zèle à instruire

(1) Prov. 16. — (2) Joan. 1. — (3) Act. 13.

les

ɜs peuples, à toucher et à gagner les cœurs pour les ;agner à Jésus-Christ : *Ego vox clamantis : dirigite ɔiam Domini.*

Voilà ce que j'appelle une sévérité vraiment évangé-ique. Voilà ce qui manquoit aux pharisiens, et ce qui nanque encore à tant d'autres qui, selon le reproche le saint Jerôme, ont hérité, par une malheureuse suc-:ession, tous les vices de ces prétendus dévots : *Væ vo-ɔis, ad quos pharisœorum vitia transierunt* (1). Ils se ɔiquoient d'une piété sévère; mais quel en étoit le fonds? Ɔn esprit d'intérêt : malheur à vous, leur disoit le Sau-/eur du monde, qui faites de longues prières, et qui :herchez à vous enrichir du patrimoine des veuves. Un ɔrgueil secret : malheur à vous, poursuivoit le Fils de Ɔieu, qui voulez partout dominer et tenir les premiers ·angs. Une dureté impitoyable pour le prochain : mal-ɪeur à vous qui chargez vos frères de fardeaux pesans, lont ils sont accablés et qu'ils ne peuvent porter. De à, mes chers auditeurs, tirons trois règles pour bien uger de la sévérité chrétienne; et concluons qu'elle loit surtout consister dans un plein désintéressement, :'est la première partie; dans une sincère humilité, c'est a seconde; et dans une charité patiente et compatis-sante, c'est la troisième. On dira que cette matière ne :onvient pas à la cour; et moi je dis que c'est spéciale-nent à la cour qu'elle convient. Car à la cour, comme ɔartout ailleurs, on ne peut se sauver que par la voie ɛtroite; et n'est-ce pas à la cour, plus que partout ailleurs, ɪu'on a, dans cette voie étroite, à se défendre de l'in-.érêt, de l'orgueil, des aversions, des animosités, des ɛnvies, de tout ce qui peut envenimer un cœur et l'en-lurcir? Je n'y persuaderai pas, mais au moins j'instrui-rai. La sévérité que j'y prêche n'y sera pas pratiquée, nais au moins elle y sera connue : et n'y eût-il que quel-

(1) Hieron.

ques ames fidèles qui dussent profiter de cette instruction, ce sera assez pour moi. Dieu aura la gloire d'avoir trouvé jusque dans la cour, ou plutôt, d'y avoir formé de parfaits adorateurs. Demandons, etc. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'est par le retranchement de l'intérêt, ou plutôt de la cupidité qui s'attache à la poursuite de l'intérêt, que doit commencer cette circoncision du cœur dont parle si souvent l'apôtre, et sans laquelle il est impossible d'entrer dans cette voie étroite de l'évangile qui conduit à la vie, et qui est le principe du salut : *Omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus* (1); Quiconque ne renonce pas d'esprit et de cœur à tout ce qu'il a, beaucoup plus à tout ce qu'il n'a pas et qu'il ne peut avoir sans injustice ou sans forcer l'ordre de Dieu, est incapable d'être mon disciple. Voilà le premier axiome de la morale de Jésus-Christ, qui, pour n'être que le plus bas degré de la perfection évangélique, ne laisse pas d'abord d'élever l'homme au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu; et qui fait déjà réellement et solidement en lui ce que la philosophie païenne n'a jamais pu faire qu'en apparence dans ses plus parfaits et ses plus zélés sectateurs. D'où je conclus qu'un chrétien, quelque idée de sainteté qu'il se propose, n'aura jamais cet esprit de sévérité, propre de la loi de grâce, qu'autant qu'il aura cet esprit de désintéressement par où notre divin maître a voulu que ses disciples fussent distingués.

Car pour vous en développer le mystère, prenez garde, s'il vous plaît, aux propositions que j'avance, et qui vont vous désabuser d'autant d'erreurs dont je craindrois avec sujet que vous ne fussiez prévenus. S'il faut mesurer la sévérité chrétienne par quelque règle à par-

(1) Luc. 14.

ler exactement, ce ne doit point être, ni par la difficulté des choses que l'on entreprend ou que l'on est prêt à souffrir, ni par l'éclat d'une vie extérieurement austère et mortifiée, ni par un certain zèle de réforme dont on se pique dans les discours et dans les conversations du monde, ni par un abandon même effectif de quelques intérêts particuliers dont on consent à se dépouiller. Pourquoi? parce que tout cela précisément considéré, bien loin d'être ce que Jésus-Christ a prétendu, en nous obligeant à être sévères envers nous-mêmes, peut subsister, et subsiste en effet tous les jours avec les plus honteux relâchemens du christianisme. Quelle est donc la marque sûre et infaillible de la sévérité que nous professons dans notre religion? Je le répète, un désintéressement général, absolu, sincère : trois qualités aussi rares dans le monde qu'elles sont estimables, et par où nous devons juger si nous sommes en effet devant Dieu, ce que peut-être nous nous flattons bien injustement d'être devant les hommes. Ceci mérite toute l'attention de vos esprits; ne perdez rien d'une si importante matière.

Non, chrétiens, ce n'est point par la règle, ni de la difficulté des choses, ni du courage à les entreprendre ou à les souffrir, qu'il faut discerner la vraie sévérité d'avec la fausse. Et la preuve en est évidente : parce que, comme raisonne fort bien saint Chrysostôme, les choses mêmes les plus fâcheuses et celles dont la nature a le plus d'horreur, nous deviennent supportables, et même faciles et agréables dans la vue d'un intérêt humain; et quand nous agissons par le motif de cet intérêt, bien loin que nous nous fassions violence en nous abstenant, en nous surmontant, en nous captivant, on peut dire, et il est vrai, que nous nous la ferions toute entière en ne nous abstenant pas, en ne nous surmontant pas, et en ne nous captivant pas.

Ce que nous prenons alors sur nous, nous nous l'accordons à nous-mêmes. Nous mortifions une passion, mais c'est pour suivre le mouvement et l'attrait d'une autre. Il nous en coûte, mais d'une manière qui ne choque point notre amour-propre, puisqu'au contraire c'est notre amour-propre qui nous fait porter lui-même la pesanteur du joug, et qui cherche en cela à se satisfaire. Or, ce qui satisfait en nous l'amour-propre ne peut pas être l'objet de la sévérité évangélique.

En effet, on ne dira pas que la vie pénible et laborieuse d'un avare qui s'épuise pour amasser, soit un vie austère selon l'évangile; ni que la servitude d'un courtisan qui, pour établir sa fortune, essuie tout et dévore tout, lui doive être comptée pour un exercice de cette abnégation qui fait le souverain mérite des justes. Au contraire, plus l'un et l'autre est déterminé dans cette vue à prendre sur soi-même, plus il est censé amateur de soi-même, et plus il est éloigné de cette sainte haine que le Fils de Dieu veut que nous ayons de nous-mêmes. Pourquoi ? parce que l'intérêt qui le domine, et dont il s'est rendu esclave, n'est rien autre chose qu'un amour déréglé de soi-même qui le fait souffrir. Sa véritable abnégation, je parle de l'homme mondain, seroit donc plutôt de ne pas souffrir de la sorte, et de renoncer à cet intérêt pour lequel il renonce à tout le reste. Car voilà ce qui lui coûteroit; mais c'est justement ce qu'il ne gagne jamais sur lui, parce que, selon la pensée de saint Ambroise, s'il se resserre, ce n'est point dans cette voie étroite et salutaire que Jésus-Christ nous a enseignée, mais par un aveuglement bien déplorable, dans le chemin large et spacieux qui mène à la perdition.

Je dis plus, et je vous prie d'écouter ceci. Une vie exacte et extérieurement mortifiée n'est point toute seule un témoignage convaincant de la sévérité que nous cherchons, et qui est celle que l'évangile nous recom-

mande. En voici la raison. C'est que dans cet extérieur de mortification et de régularité, il peut encore y avoir un intérêt caché où la nature se trouve. Quel intérêt, me direz-vous? un intérêt, chrétiens, d'autant plus difficile à vaincre, et plus dangereux, qu'il est plus déguisé et plus raffiné, c'est-à-dire, un intérêt où la piété se mêle, et qui est revêtu de ce qu'il y a de plus spécieux et de plus éclatant dans la religion.

Car si la piété est utile à tout, comme disoit saint Paul, quoiqu'il l'ait dit dans un sens bien différent de celui-ci, beaucoup plus la piété qui se pique d'exactitude et d'austérité. Or, telle est surtout celle de certains esprits dont saint Augustin nous a si bien donné l'idée, qui se font, dit-il, un intérêt d'être sévères, et dont il semble que la politique soit d'être régardés dans le monde et tenus pour tels : et moi je soutiens que du moment qu'ils se font un intérêt de l'être, dès-là ils cessent de l'être, et qu'il est impossible qu'ils le soient; parce qu'il n'y a point de contradiction plus positive dans la morale chrétienne, que celle qui se rencontre entre ces deux termes, la recherche de l'intérêt, et la sévérité.

Un exemple plausible, et d'autant plus touchant pour nous que Jésus-Christ, notre souverain maître, à force de nous le mettre devant les yeux, l'a consacré, pour ainsi dire, à notre instruction, c'est celui des pharisiens. Qu'y avoit-il de plus régulier en apparence, et de plus détaché par profession de toutes les douceurs de la vie, que les pharisiens parmi les juifs? C'étoit l'esprit de leur secte. Cependant le Sauveur du monde ne put jamais les supporter : et la remarque de saint Jérôme est bien étonnante, que cet homme-Dieu, qui étoit d'un côté la sagesse même, et de l'autre la douceur et la bonté même, fit toujours paroître plus d'indignation et un zèle plus amer contre cette prétendue sévérité pharisaïque, que

contre les désordres les plus énormes des publicains et des femmes prostituées de Jérusalem.

Que manquoit-il aux pharisiens pour être sévères? Ah! mes frères, répond saint Bernard, que ne leur manquoit-il pas? Ils avoient l'ombre de la sévérité, mais ils n'en avoient pas le corps, bien loin qu'ils en eussent l'esprit. Pourquoi? parce qu'ils n'en affectoient les pratiques que pour s'en attirer les profits et les émolumens, c'est-à-dire, parce que c'étoient des hommes mercenaires qui ne s'attachoient à la rigueur des observances de la loi, que pour se maintenir dans la possession d'un misérable intérêt qui les aveugloit, et dont ils étoient jaloux; que pour parvenir à leurs fins, que pour contenter leur cupidité, que pour se rendre maîtres des esprits; que pour exercer un empire plus absolu, non-seulement sur les personnes, mais, comme Jésus-Christ leur reprochoit, sur les revenus et les biens, et en particulier sur les biens de certaines veuves qui, préoccupées de l'opinion de leur sainteté, s'épuisoient pour fournir à leur entretien: *Væ vobis, quia comeditis domos viduarum*(1). Car tout cela, ce sont les points marqués par les évangélistes; sur quoi le Fils de Dieu avoit coutume de s'étendre pour confondre ces sages du judaïsme; ne les épargnant jamais, et jugeant qu'il étoit nécessaire de découvrir l'abus de leur conduite, parce qu'il ne concevoit rien de plus opposé à la pureté de ses maximes, que cet intérêt couvert du voile de la sévérité.

Si donc, chrétiens, pour nous appliquer cette divine morale, il arrivoit, malheureusement pour nous, que nous prissions les mêmes voies, et qu'au milieu du christianisme dont nous professons la créance et le culte, nous fussions pharisiens d'action et de mœurs : ce n'est point une supposition chimérique; et saint Paul, qui

(1) Matth. 23.

prévoyoit les malheurs dont l'Église étoit menacée, avertissoit son disciple Timothée qu'il viendroit un temps où ce trafic de piété régneroit, même entre les fidèles, et qu'il y en auroit parmi eux dont la corruption de l'esprit et du cœur iroit jusqu'à s'imaginer que la religion leur doit être un moyen pour réussir dans le monde : *Hominum mente corruptorum, existimantium quæstum esse pietatem* (1); il l'a prédit, chrétiens, et Dieu veuille que notre siècle ne soit point un de ceux qu'il a désignés par ces paroles ! C'est à vous et à moi de nous préserver d'un tel désordre. S'il arrivoit, dis-je, qu'abusant d'une chose aussi sainte qu'est la sévérité évangélique, le scandale qu'a déploré saint Paul vînt à se vérifier en nous ; que, n'ayant rien peut-être d'ailleurs par où nous pousser dans le monde et y faire quelque figure, nous entreprissions d'en venir à bout par les apparences d'une vie plus réformée ; que par là l'on cherchât à s'établir, par là l'on se fît des amis, par là l'on se ménageât des patrons, par là, ou plutôt en cela, l'on eût des desseins, des espérances, des vues qui se produiroient dans leur temps, en sorte que tout cet éclat de piété, et de piété sévère, n'aboutît qu'à conduire une intrigue, qu'à soutenir une entreprise, qu'à engager celui-ci, qu'à gagner celle-là, en un mot, qu'à entretenir cette société, ce commerce indigne, qui a été un sujet d'horreur pour l'apôtre : *Existimantium quæstum esse pietatem ;* pourroit-on dire alors qu'il y eût là le moindre vestige de cette sévérité chrétienne qui doit non-seulement nous rendre parfaits, mais parfaits comme notre Père céleste ? Ah ! mes chers auditeurs, ce seroit bien renverser les idées des choses, et prendre plaisir à nous séduire nous-mêmes, que d'en juger ainsi. Non, non, si nous en sommes réduits là, Jésus-Christ ne nous reconnoît point pour ses disciples. Cette sévé-

(1) 1. Tim. 6.

rité intéressée est un des plus pernicieux relâchemens où nous puissions tomber ; et tout le fruit que nous en devons attendre, c'est qu'après nous en être servis pour faire quelque temps une figure odieuse ou ridicule devant les hommes, elle serve un jour à faire notre confusion et notre honte devant Dieu.

Mais on a du zèle pour maintenir la discipline, et l'on ne craint pas de le faire hautement valoir et de l'opposer à la licence et aux déréglemens du siècle. Autre erreur, dit saint Augustin : car ce zèle de la discipline, si louable d'ailleurs et si nécessaire, ne coûte rien dans les entretiens, dans les cercles, dans les livres, dans les chaires même et dans les discours publics ; le bornant là, on n'en est point incommodé ; au contraire, on s'en fait honneur, et l'abus en vient jusques à ce point, que le libertinage même s'accoutume à tenir ce langage, parce que c'est le langage à la mode, et qu'on a trouvé le secret de faire impunément toutes choses, pourvu qu'on parle sévèrement.

N'a-t-on pas vu des hypocrites se soutenir par cet artifice, et en imposer au genre humain; et n'entend-on pas tous les jours des gens perdus de conscience et chargés de crimes, s'exprimer éloquemment sur le chapitre de la réforme et sur la censure des mœurs ? l'imposture est si commune, qu'on commence à ne s'y plus tromper. Mais, sans entrer dans cette politique des sages du monde, je dis des sages libertins, voulons-nous connoître, chrétiens, si ce zèle de réforme, si vif en apparence, et si ardent, est dans nous un véritable effet de la sévérité de l'évangile ? examinons-le par nous-mêmes et par notre propre conduite. En parlant comme nous parlons, c'est-à-dire, en nous piquant dans les conversations d'autoriser les maximes les plus sévères, en sommes-nous pour cela moins intéressés ? en sommes-nous moins âpres à poursuivre ce que nous prétendons

nous être dû? en sommes-nous de meilleure foi pour nous faire une justice rigoureuse sur ce que nous devons aux autres? en sommes-nous plus disposés à nous relâcher de nos droits sur mille sujets où la charité, où la paix, où le devoir, où l'honneur même l'exige? mais surtout en sommes-nous plus dégagés de ces vues humaines qui infectent tout ce qu'il y a de plus sacré dans le culte de Dieu?

Car voilà, s'il m'est permis d'user de ce terme, la pierre de touche; mais c'est à quoi le faux zèle ne veut pas être éprouvé. Nous exagérons en paroles la sainteté du christianisme, et ce n'est point précisément ce que je condamne; mais au même temps que dans nos paroles et dans nos décisions nous sommes si rigoureux, avons-nous dans la pratique une affaire à traiter, un différend à terminer, un argent à placer, une restitution à faire, un bénéfice, comme l'on parle, à sauver ou à négocier? et puisque le nom de bénéfice m'a échappé, avons-nous à combattre les justes remords que doit donner la pluralité, l'incompatibilité, la non-résidence, la translation, l'emploi, ou, pour mieux dire, la profanation des revenus? c'est justement alors que nous nous comportons comme tout le reste des hommes, et bien souvent pis que les autres hommes. Pourquoi? parce qu'il s'agit de notre intérêt. Ces théologiens faciles et commodes que nous ne pouvions auparavant souffrir, ne nous paroissent plus si odieux. Etudiant de plus près leurs opinions, nous y découvrons du bon sens, et, après les avoir cent fois condamnés pour les autres, nous les estimons enfin raisonnables pour nous-mêmes: car, n'est-ce pas ainsi que l'amour-propre est ingénieux à nous prévenir et à nous corrompre?

Je sais, chrétiens, que nous ne manquons pas d'adresse pour paroître en cela même consciencieux, et qu'après nous être une fois déclarés pour le parti sévère

du christianisme, s'il nous survient dans le monde une occasion importante que nous n'avions pas prévue, et où cette sévérité se trouve par malheur opposée à notre intérêt, une occasion où le monde nous attendoit, pour voir de quelle manière nous en userions, et où il est déterminé à ne nous faire nulle grâce; je sais, dis-je, que là-dessus nous savons bien nous ménager, et ne pas risquer notre réputation; que pour cela nous ne nous rendons pas tout à coup au sentiment qui nous favorise; que nous sommes même les premiers à prononcer contre nous; qu'il faut bien des remontrances de nos amis et de nos proches, pour nous faire modérer cette rigueur, et qu'il n'y a point de consultation dont nous n'ayons soin de nous prémunir. Mais quand je m'aperçois enfin que tout ce mystère se termine à faire avec beaucoup de cérémonie ce que font, sans tant de difficultés et tant de façons, les plus relâchés, et ce que ne feroit peut-être pas un chrétien qui vit selon le train commun du monde, quoique moins zélé en spéculation pour les mœurs et pour la discipline, en vérité, je ne puis pas, mes chers auditeurs, que je ne déplore notre misère et notre foiblesse.

La sévérité du christianisme, dans ces rencontres, étoit de ne point prendre tant de mesures, de ne point consulter tant d'auteurs, de ne point écouter tant d'avis, de tenir ferme dans son principe, et d'en demeurer à ce que l'on avoit jugé, selon Dieu, le plus sûr et le plus exact; de faire sincèrement ce que l'on auroit exigé des autres, et de renoncer à cet intérêt qui ne s'accorde pas en effet avec les règles de la religion. Mais où sont aujourd'hui les exemples de cette sévérité? cependant, c'est par là qu'il la faut mesurer : car, quand je vois un chrétien me parler de la voie étroite de l'évangile, et en revenir toujours à ses intérêts, fît-il des miracles, je ne croirois pas en lui; prononçât-il des

oracles, je n'en serois pas touché : qu'il me paroisse désintéressé, et il me persuadera.

Enfin, j'ai dit que l'abandon même effectif de quelques intérêts particuliers ne suffit pas : pourquoi ? c'est la réflexion de saint Augustin ; parce qu'il est aisé de renoncer à un intérêt pour un autre intérêt, comme il étoit aisé à ce philosophe de fouler aux pieds le faste de Platon par un autre faste encore plus grand et moins supportable. Il faut donc, si nous voulons entrer dans cette voie que Jésus-Christ nous a tracée, et qui est celle des élus, que notre désintéressement soit général, qu'il soit absolu, qu'il soit sincère. Général : tellement que dans la profession que nous faisons de nous attacher à Dieu, nous n'envisagions et nous ne cherchions que Dieu ; et ne mérite-t-il pas bien d'être cherché de la sorte ? Absolu, sans condition, sans réserve, sans restriction : car c'est ici que cette maxime, tout ou rien, doit avoir lieu plus que partout ailleurs, et que le moindre ménagement de ce qui s'appelle intérêt propre, ternit le lustre, et anéantit le mérite de la plus apparente piété. Sincère, sans tout ce raffinement qui nous fait quelquefois fuir l'intérêt pour y mieux parvenir, qui nous les fait abandonner pour le mieux conserver, qui, pour en éviter le reproche, lors même que nous le recherchons avec plus d'empressement, nous en fait témoigner un mépris feint et simulé : car l'intérêt, dit saint Augustin, parle toutes sortes de langues, et joue toutes sortes de personnages, même celui de désintéressé ; mais trompons-nous Dieu ? et, avec toute notre prudence, trompons-nous même les hommes ?

Voilà, chrétiens, le premier caractère de la sévérité évangélique ; voilà par où l'on arrive à la perfection. Tandis qu'elle a été suivie dans le christianisme, je veux dire, tandis que l'intérêt, ou plutôt l'esprit d'intérêt, en a été banni, le christianisme s'est maintenu

dans sa pureté; du moment que nous l'avons quittée, l'esprit de notre religion s'est altéré, et nous avons commencé à dégénérer.

C'est sur cela que nous ne pouvons assez regretter les heureux siècles de la primitive Eglise, et c'est sur quoi il faudroit souhaiter de les voir renaître. Les fidèles alors ne possédoient rien en propre; mais, dès qu'on a voulu distinguer le mien et le tien, dès qu'on a entendu ces froides paroles, selon l'expression de saint Jean Chrysostôme, mais qui, dans leur froideur même, excitent tant de chaleur dans les esprits, toute la sainteté chrétienne s'est démentie, et l'on est tombé dans une entière corruption de mœurs. En cherchant le sien, on a appris à trouver celui d'autrui; et en trouvant celui d'autrui, on en a fait le sien : de là sont venues tant de divisions, de chicanes, de fourberies, de concussions, d'oppressions, d'usurpations; de là tant d'abus qui se sont glissés jusque dans le sanctuaire, en sorte qu'on peut bien présentement nous reprocher ce que reprochoit Tertullien aux païens, quand il leur disoit qu'ils faisoient servir la majesté de leurs dieux à leurs intérêts : *Apud vos majestas quæstuaria efficitur* (1); de là les simonies palliées et déguisées, les permutations, plus sordides encore que la simonie même; les gratifications ou les récompenses, les tributs et les pensions sur des bénéfices, sans les avoir jamais possédés; les dissipations du domaine de Jésus-Christ en meubles, en trains, en équipages; l'envie de dominer dans l'Eglise, s'engageant à la servir pour y commander : désordres qui l'ont décriée, qui l'ont rendue odieuse aux hérétiques, qui lui ont attiré de leur part de si atroces invectives.

Ah ! mes frères, réveillons aujourd'hui notre zèle; prenons des sentimens plus épurés et moins terrestres; ne débitons point tant de belles maximes, mais venons-

(1) Tertull.

en aux effets; commençons par dégager notre cœur, par le détacher : par là nous glorifierons Dieu, nous édifierons l'Eglise, nous fermerons la bouche à ses ennemis; et j'ose dire même que nous n'y perdrons rien. Car la piété, dit l'apôtre, est une grande richesse, si nous savons nous en contenter : *Est quæstus magnus pietas cum sufficientiâ* (1). Dès que nous ne nous en contentons pas, dès que nous voulons quelque chose au-delà, et que par une espèce de sacrilége nous mêlons des intérêts profanes et humains avec des intérêts tout spirituels et tout célestes, Dieu réprouve ce mélange, et les hommes le méprisent. N'ayons en vue que Dieu, ne cherchons que Dieu; Dieu nous suffira : *Cum sufficientiâ*. Et pourquoi ne nous suffiroit-il pas? Il suffit pour tout ce qu'il y a de bienheureux dans le ciel; il suffit pour lui-même. Avons-nous un cœur plus vaste que tant de saints ou que Dieu même? Qu'y a-t-il, Seigneur, dans toute l'enceinte de ce grand univers, que je puisse désirer hors de vous; et si vous êtes à moi, que me faut-il davantage? Ainsi parloit David. Dieu lui tenoit lieu de tout. Il est vrai qu'il se proposoit la récompense, qu'il la demandoit, qu'il la recherchoit : mais cette récompense, qu'étoit-ce autre chose que Dieu même? Sévérité chrétienne, sévérité non-seulement désintéressée, mais encore sévérité humble : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est dans les plus beaux fruits, dit saint Augustin, que les vers se forment, et c'est aux plus excellentes vertus que l'orgueil a coutume de s'attacher. Car ce qu'est au fruit le ver qui le corrompt, l'orgueil l'est aux vertus, et surtout aux vertus chrétiennes qu'il infecte. Il n'est rien selon Dieu de plus parfait que cette sévérité évangélique dont je vous parle, quand elle est bien prise et

(1) 1. Timoth. 6.

saintement pratiquée. On peut dire, et il est vrai, que c'est le fruit le plus exquis et le plus divin que le christianisme ait produit dans le monde : mais aussi faut-il confesser que c'est le plus exposé à cette corruption de l'amour-propre, à cette tentation délicate de la propre estime, qui fait qu'après s'être préservé de tout le reste, on a tant de peine à se préserver de soi-même.

Oui, chrétiens, avouons-le à notre confusion, il est rare dans le désordre du siècle où nous vivons, de trouver des hommes ennemis du relâchement, et sévères pour eux-mêmes, comme la religion nous oblige à l'être. Mais ce qui doit encore bien plus nous confondre, c'est que peut-être n'est-il pas moins rare dans le siècle où nous sommes, et jusque parmi ceux qui sont les plus sévères pour eux-mêmes, de trouver des hommes à couvert de l'orgueil et humbles d'esprit et de cœur. Cependant, mes frères, disoit saint Bernard, parlant à ses religieux, être humble et être sévère à soi-même, ce ne sont point deux choses distinguées dans les maximes de Jésus-Christ; et si nous voulons nous en rapporter à notre expérience, nous connoîtrons que c'est dans la pratique d'une sincère humilité que consiste la véritable et l'essentielle austérité. Que seroit-ce donc si, par un déplorable aveuglement, nous venions à séparer l'un de l'autre? Que seroit-ce si, cherchant ce port du salut où le Sauveur nous a appelés quand il nous a dit : *Intrate per angustam portam* (1), nous allions heurter contre un écueil aussi dangereux que celui d'une flatteuse vanité et d'une orgueilleuse présomption? C'est à moi, chrétiens, à vous le découvrir cet écueil, et c'est à vous à le craindre et à l'éviter. Mais malheur à vous et à moi, si nous négligeons de reconnoître une si trompeuse illusion, et si nous n'apportons pas tout le soin qu'il faut pour ne nous y laisser jamais surprendre.

(1) Matth. 7.

Or je l'ai dit; et comme mon dessein me rappelle nécessairement aux pharisiens, je suis encore obligé de le redire : ne nous étonnons pas si le Fils de Dieu, n'étant venu au monde que pour être le réformateur du monde, et pour lever, qu'il me soit permis de parler ainsi, l'étendard de la vie austère, il commença d'abord par une guerre ouverte contre ces prétendus dévots les plus sévères, et dans l'opinion commune, les plus réformés du judaïsme. Pour agir conséquemment à son adorable mission, et conformément à l'évangile qu'il nous annonçoit, il dut les traiter de la sorte. A travers le voile de cette apparente sévérité, il les reconnut pour des esprits suberbes; et dès-lors il les envisagea comme les usurpateurs de la gloire de son père. Voilà pourquoi il les entreprit.

C'étoient des hommes d'un extérieur édifiant, et qui se glorifioient par-dessus tout d'observer littéralement et inviolablement la loi; mais qui, du reste, remplis d'une haute estime d'eux-mêmes, et préoccupés de leur mérite, s'attribuoient tout le bien qui paroissoit en eux; qui se regardoient et se faisoient un secret plaisir d'être regardés comme les justes, comme les parfaits, comme les irrépréhensibles : *Qui in se confidebant, tanquam justi* (1) ; qui de là prétendoient avoir droit de mépriser tout le genre humain, ne trouvant que chez eux la sainteté et la perfection, et n'en pouvant goûter d'autre : *Et aspernabantur cæteros* (2), qui dans cette vue ne rougissoient point, non-seulement de l'insolente distinction, mais de l'extravagante singularité dont ils se flattoient, jusqu'à rendre des actions de grâces à Dieu de ce qu'ils n'étoient pas comme le reste des hommes : *Gratias tibi ago quia non sum sicut cæteri hominum* (3), qui, dans les exercices mêmes d'humilité, dans les œuvres de pénitence, cherchoient une vaine gloire; jeû-

(1) Luc. 18. — (2) *Ibidem.* — (3) *Ibidem.*

nant, dit le texte sacré, afin de paroître jeûner, et défigurant leurs visages pour s'attirer la confiance et la vénération des peuples : *Exterminant facies suas, ut appareant jejunantes* (1) ; qui, sous ce prétexte de vie régulière et de morale étroite, satisfaisoient leur ambition, se faisant appeler maîtres et le voulant être partout : *Et vocari ab hominibus Rabbi* (2) ; qui, sans autre titre que celui-là, je veux dire, d'une régularité plus exemplaire, se croyoient suffisamment autorisés à prendre partout les premiers rangs et à s'emparer des places d'honneur : *Amant autem primos recubitus in cœnis, et primas cathedras in synagogis* (3). Car ce sont là les traits sous lesquels Jésus-Christ même les a dépeints ; en sorte qu'il ne nous a rien laissé dans l'évangile, ni de plus vif, ni de plus fini que ce tableau, où il vouloit que chacun de nous s'étudiât et apprît à se connoître. Or tout cela, reprend saint Augustin, étoit contradictoirement opposé à la sévérité évangélique, telle que le Sauveur du monde l'avoit conçue, et telle qu'il s'étoit proposé de l'établir sur la terre ; et c'est aussi le sujet pourquoi il témoigna tant de zèle contre la sévérité fastueuse de ces faux docteurs de la synagogue.

Mais s'il n'a pu supporter ce faste dans les pharisiens, comment le supportera-t-il dans nous? c'est la belle réflexion de saint Grégoire, pape. Si le Fils de Dieu a hautement condamné cette sévérité corrompue et empoisonnée par l'orgueil dans des hommes qui ne lui appartenoient en rien, et qui ne furent jamais élevés dans les principes de sa loi, que lui paroîtra-t-elle dans des chrétiens qui sont, comme parle Zénon de Vérone, les disciples de son humilité, et qui, par un engagement indispensable, en doivent être les sectateurs? C'est toutefois, mes frères, l'autre désordre dont nous avons à nous garantir, et sur quoi l'on nous ordonne de veiller

(1) Matth. 6. — (2) Matth. 23. — (3) *Ibidem.*

avec une attention particulière. *Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus ut videamini ab eis* (1) : Prenez bien garde à ne pas faire vos bonnes œuvres devant les hommes pour en être loués et approuvés.

Car ne nous imaginons pas que cette sévérité d'ostentation, tant de fois censurée par Jésus-Christ, soit un fantôme que la loi de grâce ait entièrement dissipé. Il subsiste encore, et Dieu veuille qu'après avoir été le vice des pharisiens, par une malheureuse succession, il ne soit pas devenu le nôtre. Telle est en effet notre misère. Comme nous ne sommes dans le fond de notre être que vanité et que néant, tout, jusqu'à nos vertus, se ressent de ce néant et tient de cette vanité ; et comme l'orgueil, si je l'ose dire, est la partie la plus subtile de l'amour de nous-mêmes si profondément enraciné dans nos ames, par une triste fatalité il s'insinue, non-seulement dans les choses où nous aurions lieu en quelque manière de nous rechercher, mais jusque dans la haine de nous-mêmes, jusque dans le renoncement à nous-mêmes, jusque dans les saintes rigueurs que Dieu nous inspire d'exercer sur nous-mêmes. A peine nous sommes-nous mis sur un certain pied de vie réformée, que ce démon de l'orgueil commence à nous attaquer. Dès-là, si nous ne sommes en garde contre nous, nous nous oublions : il semble que nous ne soyons plus de cette basse région du monde ; il semble que nous soyons singulièrement les élus de Dieu ; toujours contens de nous-mêmes, et toujours prêts à nous exalter, sous prétexte d'exalter Dieu dans nous.

Ce n'est pas qu'en bien des rencontres nous ne fassions les humbles, mais d'une humilité, dit saint Jérôme, qui ne risque rien ; d'une humilité qui cherche à être honorée et qui est sûre de l'être ; d'une humilité

(1) Matth. 6.

qui sert d'amorce à la louange, et dont l'orgueil même se pare. On se reconnoît, on se confesse pécheur en général; mais en particulier, on ne veut jamais convenir qu'on ait manqué. Vous diriez qu'il suffit d'être sévère pour être plein de soi-même, attaché à son sentiment et idolâtre de ses pensées. De là, sans même l'apercevoir, on ne parle plus que de soi, on ne voit plus de bien qu'en soi, on mesure tout par soi : quoique Dieu ait des conduites de grâce toutes différentes, on n'estime plus que la sienne; et, par une petitesse d'esprit présomptueuse, on voudroit tout réduire à la sienne. Et parce qu'on n'y trouve pas tout le monde disposé, on a pitié de tout le monde; je ne dis pas une pitié charitable et compatissante, mais une pitié dédaigneuse et méprisante. Tout ce qui n'est pas selon notre goût paroît réprouvé. On croit tous les autres perdus : à l'exemple de cet homme dont parle saint Bernard, qui, par je ne sais quel enchantement, avoit infatué le monde de ses erreurs, en persuadant aux ignorans et aux simples, qu'après même le bienfait de la rédemption il n'y avoit presque de salut pour personne; et que toutes les richesses de la miséricorde divine étoient uniquement réservées pour ceux qui croyoient en lui et qui s'attachoient à lui; c'est-à-dire, ajoute saint Bernard, pour ceux qui se laissoient tromper par lui : *Qui nescio quâ arte;* ces paroles sont dignes de remarque : *nescio quâ arte, persuaserat populo stulto et insipienti, etiam post Christi effusum sanguinem, totum mundum perditum iri; et ad solos quos decipiebat, totas miserationum Dei divitias et universitatis gratiam pervenisse* (1). Combien de fois dans la suite des temps cette illusion s'est-elle renouvelée?

On veut pratiquer le christianisme dans sa sévérité, mais on en veut avoir l'honneur. On se retire du monde,

(1) Bernard.

mais on est bien aise que le monde le sache; et s'il ne le devoit pas savoir, je doute qu'on eût le courage et la force de s'en retirer. On renonce à certains divertissemens que la religion condamne, mais on se soutient par la gloire d'y avoir renoncé. On quitte le luxe des habits, mais on a pour soi-même autant, ou plus de complaisance que les plus mondains. On ne se soucie plus de sa beauté, mais on est entêté de son esprit et de son propre jugement. On se retranche, on s'abstient, on se mortifie en secret, mais on fait si bien, que ce secret cesse bientôt d'être secret, et l'on a cent biais pour le rendre public, en sauvant même les dehors et les apparences de la modestie.

De là vient que dans toutes ces choses et en mille autres, on aime la singularité. Pourquoi? parce que la singularité a cela de propre, qu'elle excite l'admiration, qui est le charme de la vanité. Toute la perfection de l'évangile, selon les voies simples et communes, n'a rien qui touche. S'il y a quelque chose de nouveau, c'est à quoi l'on donne, et où l'on trouve sa dévotion; et au lieu que saint Augustin, pensant à se convertir, n'évita rien plus soigneusement que de le faire avec bruit, de peur, disoit-il lui-même, qu'il ne semblât avoir voulu paroître grand jusque dans sa pénitence : *Ne conversa in factum meum intuentium ora dicerent, quòd quasi appetiissem magnus videri* (1); nous, par un principe tout contraire, mais par un esprit bien éloigné de la sagesse de ce pénitent, nous recherchons jusque dans la pénitence un vain éclat dont nous nous laissons éblouir.

C'est assez que nous ayons un certain zèle de discipline et de réforme, pour nous attribuer le pouvoir de juger de tout; pour usurper une supériorité que ni Dieu, ni les hommes, ne nous ont donnée, et pour faire la loi peut-être à ceux dont nous devons la recevoir. Car un

(1) S. August.

laïque s'érigera en censeur des prêtres; un séculier, en réformateur des religieux; une femme, en directrice, et que sais-je de qui? tout cela, parce que, sous couleur de piété, on ne s'aperçoit pas qu'on veut dominer. Cette présomption même, ainsi que je l'ai déjà remarqué, par uneconséquence naturelle, dégénère souvent et se tourne en ambition. Il semble qu'être sévère dans ses maximes soit un degré pour s'agrandir, et que cette qualité seule bien ménagée, doive tenir lieu de tout autre mérite. Comme les pharisiens s'en servoient pour obtenir les premières chaires dans les synagogues, on s'en sert pour s'introduire dans les premières dignités de l'Eglise. Car ne diroit-on pas toujours que Jésus-Christ avoit entrepris de nous marquer dans ces sages du judaïsme, tous les déréglemens et tous les abus à quoi nous devions êtresujets; et n'est-il pas étonnant que ce qu'il leur reprochoit alors soit justement et à la lettre ce qui se voit encore aujourd'hui dans le monde chrétien?

Or, je soutiens que ce levain et cette enflure de l'orgueil, non-seulement corrompt le mérite de la sévérité chrétienne, mais qu'il en détruit même la substance. Qu'il en corrompe le mérite, vous n'en doutez pas; car quel peut être devant Dieu le mérite d'un homme superbe? avec quel front osera-t-il dire avec saint Paul: *Reposita est mihi corona justitiæ* (1)? J'attends de mon Dieu la couronne de justice qui m'est reservée. Quel droit le Sauveur du monde n'aura-t-il pas de lui répondre, comme dans l'évangile : *Recepisti mercedem tuam* (2). Vous vous promettez une récompense, et vous ne faites pas réflexion que vous l'avez déjà reçue, ou plutôt que vous vous l'êtes déjà donnée? vous vouliez vous satisfaire, vous complaire en vous-même, et de quelles secrètes complaisances n'avez vous pas été rempli? combien avez-vous été satisfait de votre personne? vous voilà

(1) 2. Timoth. 4. — (2) Math. 6.

donc récompensé, et je ne vous dois plus rien que le châtiment de votre vanité et de votre orgueil. Mais c'est en votre nom, Seigneur, que je me suis engagé dans des voies dures et pénibles. En mon nom? dites, au vôtre. Votre nom, par les soins que vous en avez pris, ou que l'on en a pris pour vous, en a été dans le monde plus vanté et plus honoré; mais pour le mien, bien loin d'être glorifié, il en a souffert.

Par conséquent, chrétiens auditeurs, nul mérite dans cette sévérité; et j'ajoute même, nulle vraie sévérité alors, puisque l'orgueil en détruit tout le fonds et toute la substance. J'en donne la raison. C'est que la vraie sévérité, la sévérité chrétienne, doit consister à se faire violence et à contredire la nature et l'amour-propre. Or, tout ce qui flatte notre orgueil flatte la nature; et au lieu de la combattre, on la suit, on la contente, on la repaît de ce qu'elle goûte avec plus de douceur et plus de plaisir. Et en effet, il n'y a point de vie, pour laborieuse et pour gênante qu'elle puisse être, que nous ne trouvions douce naturellement, quand nous savons qu'elle nous distingue dans le monde, qu'elle fait parler de nous dans le monde, qu'elle nous y fait considérer et respecter. Il ne faut plus de grâce pour nous faire agir; la nature seule nous donne des forces.

C'est pour cela, dit saint Chrysostôme (et cette pensée m'a toujours paru bien solide et bien judicieuse), c'est pour cela que nous avons beaucoup moins de peine à faire plus que nous ne devons, qu'à faire ce que nous devons; et qu'une des erreurs les plus communes parmi les personnes mêmes qui cherchent Dieu, est de laisser le précepte et ce qui est d'obligation, pour s'attacher au conseil et à ce qui est de surérogation. Pourquoi? parce qu'à faire plus qu'on ne doit, il y a une certaine gloire que l'on ambitionne, et qui rend tout aisé; au lieu qu'à faire ce que l'on doit, il n'y a point d'autre louange à es-

pérer, que celle des serviteurs inutiles : *Servi inutiles sumus, quod debuimus facere, fecimus* (1).

Quelle est donc, encore une fois, la véritable austérité du christianisme ? Ah ! mes chers auditeurs, concevons-le bien, et ne l'oublions jamais. La vraie austérité du christianisme, c'est d'être humble, c'est d'être petit à ses yeux, c'est d'être vide de soi-même, c'est de ne point faire tant de retours sur soi-même ; c'est d'être mort, sinon au sentiment, du moins au désir et à la passion de l'honneur ; c'est de recevoir de bonne grâce, et quand Dieu le veut, l'humiliation et le mépris. La vraie austérité du christianisme, c'est d'aimer à être abaissé, à vivre dans l'oubli, dans l'obscurité, et de pratiquer solidement et de bonne foi cette courte, mais cette importante leçon de saint Bernard : *Ama nesciri* (2) ; car voilà ce qui est insupportable à la nature : on ne pensera plus à moi, on ne parlera plus de moi, je n'aurai plus que Dieu pour témoin de ma conduite, et les hommes ne sauront plus, ni qui je suis, ni ce que je fais. Et parce que l'humilité même se trouve exposée en certains genres de vie dont toute la perfection, quoique sainte d'ailleurs, a un air de distinction et de singularité, la vraie austérité du christianisme, surtout pour les ames vaines, est souvent de se tenir dans la voie commune, et d'y faire, sans être remarqué, tout le bien qu'on feroit dans une autre route avec plus d'éclat. Dans cette voie commune, on ne pensera plus à vous : tant mieux ; c'est ce que vous devez chercher. Dans cette voie commune, on ne vous admirera plus, vous n'aurez plus d'approbateurs gagés pour faire valoir vos moindres actions : hé bien, c'est ce qui mettra vos bonnes œuvres plus en assurance. Dans cette voie commune, vous ne serez pas de la société des parfaits, votre nom sera comme enseveli : à la bonne heure ; c'est l'état où l'apôtre veut

(1) Luc. 7. — (2) Bernard.

que vous soyez quand il vous dit que, comme chrétien, vous avez dû mourir à tout, et que votre vie doit être cachée avec Jésus-Christ en Dieu : *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo* (1). Cela vous paroîtra rude, et cela l'est en effet : mais c'est par là même, et en cela même, que vous trouverez cette voie étroite qui conduit à la sainteté propre de la religion que vous avez embrassée.

Ah ! Seigneur, imprimez-nous bien avant ces vérités dans l'esprit. Je vous rends grâces, ô Dieu de mon ame ! de ce que vous ne les avez point fait connoître aux sages et aux prudens : *Confiteor tibi, Pater, quia abscondisti hæc à sapientibus et prudentibus* (2). Je ne dis pas seulement aux sages mondains, aux politiques du siècle, mais aux sages dévots, à ces dévots superbes qui se sont évanouis dans leurs pensées. *Sed revelasti ea parvulis* (3) : Et je vous bénis au même temps de les avoir révélées aux petits, qui ne se produisent point tant dans le monde, et qu'on n'y produit point tant ; dont on n'exalte point tant le mérite, mais dont les noms inconnus sur la terre, sont écrits dans le ciel ; dont les voies sont d'autant plus droites et plus sûres qu'elles sont plus simples. Oui, mon Dieu, soyez-en béni : *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te* (4). Finissons ; sévérité chrétienne, sévérité désintéressée, sévérité humble, enfin, sévérité charitable : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

A considérer les choses dans l'apparence, il n'est rien de plus opposé, ce semble, que la sévérité chrétienne et la charité. Car la charité, selon saint Paul, est douce, indulgente, condescendante (5) ; elle couvre tout, elle excuse tout, elle supporte tout : et au contraire la sévérité fait profession de n'excuser rien, de ne supporter rien,

(1) Coloss. 3. — (2) Matth. 11. — (3) *Idem.* — (4) *Ibidem.* — (5) 1. Cor. 13.

de n'avoir ni complaisance, ni indulgence ; d'être inflexible dans ses sentimens, et rigide dans sa conduite. Qualités qui se détruisent, à ce qu'il paroit, les unes les autres. Cependant, chrétiens, le Fils de Dieu a supposé que l'on pourroit parfaitement les allier ensemble; et de la manière qu'il a conçu son évangile, à peine diroit-on pour laquelle de ces deux vertus il a témoigné plus de zèle, ne les ayant jamais séparées, n'ayant point voulu de l'une sans l'autre, mais ayant fait également de l'une et de l'autre le caractère de sa loi. Comment cela, et quel moyen de les accorder ? rien de plus aisé, mes chers auditeurs, pour peu que nous soyons versés dans la morale de Jésus-Christ. Car distinguons bien les objets; et par la différence des objets, nous reconnoîtrons que ce qui paroît en ceci contradictoire, est justement ce qui fait toute l'harmonie et toute la perfection de la loi de grâce.

En effet, dit saint Augustin, et voici le dénouement de la question : le Sauveur du monde n'a jamais prétendu dans l'évangile, que nous eussions pour les autres de la sévérité, mais seulement pour nous-mêmes; et son intention n'a point été que nous eussions pour nous-mêmes cette charité dont il s'agit, c'est-à-dire, cette douceur et cette bénignité, mais seulement pour les autres. Or, la charité pour les autres et la sévérité pour soi-même, ce sont deux devoirs qui se concilient d'eux-mêmes, et qui, bien loin de se combattre, s'entretiennent mutuellement, puisqu'il est certain que la seule obligation d'être charitables envers nos frères nous met dans une absolue nécessité d'être sévères envers nous-mêmes, et que l'expérience nous apprend tous les jours que l'occasion la plus fréquente et le sujet le plus ordinaire que nous ayons d'exercer cette sévérité envers nous-mêmes, est la charité que nous devons au prochain.

Je ne parle pas, au reste, de ceux que Dieu a établis pour gouverner les autres et pour leur commander; beaucoup moins de ceux à qui Dieu confie la conduite des ames, tels que sont les pasteurs, les confesseurs, les directeurs. Ce n'est point à moi, et je m'en suis déjà déclaré dans un autre discours, ce n'est point à moi qu'il appartient de leur donner des règles; ce seroit plutôt à moi de les prendre d'eux. De savoir s'ils doivent être sévères ou indulgens; si, dans les fonctions de leur ministère, la sévérité doit prédominer par-dessus la charité, ou si la charité doit l'emporter sur la sévérité; si la sévérité sans charité peut être utile, ou si la charité sans sévérité peut être efficace: ce sont des points qui ne regardent pas ceux qui m'écoutent, et que je n'entreprends pas de décider. Mais je parle de chrétien à chrétien, de particulier à particulier; et je dis ce qu'il seroit si important pour vous et pour moi de nous dire tous les jours de notre vie que la charité due au prochain est la matière la plus abondante et au même temps la plus nécessaire de cette sévérité dont Dieu veut que nous usions envers nous-mêmes. Pourquoi? en pouvons-nous douter, après les excellentes idées que saint Paul nous donne de la charité chrétienne, et surtout après tant d'épreuves de ce qu'il nous en coûte presqu'à chaque moment dans le commerce du monde pour la pratiquer?

Quand ce grand apôtre nous dit que la charité doit supporter les foiblesses et les imperfections du prochain; qu'elle doit obliger et servir le prochain; qu'elle doit soulager les misères du prochain; quand il ajoute qu'elle ne s'aigrit point, qu'elle ne se pique point, qu'elle ne rend point le mal pour le mal, qu'elle est patiente dans les injures, qu'elle fait du bien à ceux qui l'outragent, qu'il n'y a rien qu'elle ne soit disposée

à souffrir ; dans cette description si belle et si vive, que nous prêche-t-il, sinon la sévérité envers nous-mêmes?

Sévérité véritable : car, pour accomplir tout cela, que ne faut-il pas prendre sur soi-même? combien de victoires ne faut-il pas remporter sur son naturel, sur son humeur, sur ses passions? entrons dans le détail. Pour avoir cette charité patiente, que ne faut-il pas endurer? à combien de bizarreries et de caprices de la part de ceux avec qui l'on vit, à combien de manières importunes, fâcheuses, choquantes, ne faut-il pas s'accommoder? quelles aversions et quelles antipathies naturelles ne faut-il pas surmonter? Pour avoir cette charité discrète et sage, en combien de choses ne faut-il pas se contraindre? par exemple, en combien de rencontres ne faut-il pas, par charité, se taire quand on voudroit parler, acquiescer quand on seroit tenté de résister, excuser quand on auroit envie de contrôler, aimer mieux paroître dans l'entretien moins agréable et moins spirituel, que d'offenser et de railler? Pour avoir cette charité détachée d'elle-même, que ne doit-on pas sacrifier? de combien de prétentions justes ne faut-il pas se relâcher? en combien de sujets et de conjonctures où il seroit aisé de l'emporter, ne faut-il pas, pour le bien de la paix, plier et céder? Pour avoir cette charité douce, quels mouvemens de colère ne faut-il pas réprimer? quels sentimens de vengeance ne faut-il pas étouffer? quels mauvais offices et quelles injures ne faut-il pas oublier? Dites-moi, mes chers auditeurs, qu'est-ce que la sévérité évangélique, si ce ne l'est pas là? Donnez-moi un homme qui s'aime lui-même, et qui ne sache pas se gêner et se mortifier; comment s'acquittera-t-il de ces devoirs, et de mille autres à quoi nous oblige la charité du prochain? comment aimera-t-il le prochain à ces conditions? comment s'incommo-

dera-t-il pour l'assister dans ses besoins? comment s'humiliera-t-il pour l'adoucir dans ses emportemens? comment consentira-t-il a lui pardonner une injure? comment se soumettra-t-il à le prévenir, pour ménager une réconciliation? Il est donc vrai que la charité dont nous sommes redevables à nos frères, bien loin d'être contraire à la sévérité chrétienne, en est une des parties les plus essentielles et comme le fondement.

Mais qu'arrive-t-il? Appliquez-vous à cette dernière pensée : au lieu de raisonner et d'agir suivant ce principe, nous confondons tout l'ordre des choses; et par un renversement que l'amour-propre ne manque guère à faire dans notre cœur, si nous n'avons soin de nous en garantir, au lieu d'exercer contre nous-mêmes cette sévérité; contre nous-mêmes, dis-je, qui, de droit naturel et divin, en sommes les premiers ou les seuls objets, nous l'employons contre nos frères, qui ne sont pas néanmoins de son ressort. Car, à quoi se réduit communément cette prétendue sévérité dont nous nous flattons. Je veux, chrétiens, qu'elle ne laisse pas de produire en nous quelque réforme; je veux qu'elle nous retranche certains plaisirs et certains divertissemens du siècle corrompu; je veux même qu'elle nous fasse paroître plus occupés de Dieu et de notre sanctification; mais si, avec tout cela, elle nous rend fâcheux, importuns, critiques, censeurs des actions d'autrui, et insupportables dans la société; si, malgré tout cela, elle nous fait perdre cette complaisance charitable, cette déférence que nous devons avoir pour les autres, et sans laquelle il est impossible de conserver la paix, surtout entre des proches et dans une famille; si, en conséquence de ce que nous sommes réguliers, nous croyons avoir un droit acquis de ne rien approuver, de ne rien tolérer, de ne rien passer; si cette sévérité s'attache à observer jusques à une paille dans

l'œil de notre prochain, et à l'étendre, à la grossir jusqu'à la faire paroître comme une poutre; si elle nous inspire je ne sais quelle aigreur dans les avis même de charité que nous donnons, ou si, sous prétexte de charité, elle nous met sur le pied d'en donner sans mesure, et toujours par bizarrerie et par caprice; si elle nous autorise dans une liberté de médire d'autant plus dangereuse qu'elle paroît mieux intentionnée, et qu'elle prend l'apparence du zèle; si, par maxime de régularité, nous disons plus de mal de notre frère que les plus médisans du siècle n'en diroient ou par imprudence ou par malice; si cet esprit de sévérité sert à fomenter nos ressentimens, à exciter nos vengeances, à nous rendre incapables de retour, jusque-là que parce que nous sommes pieux et dévots, ou que nous en avons la réputation, on craigne plus mille fois de nous blesser, que d'offenser un homme du monde qui n'aspire point à une si haute sainteté; mais par-dessus tout, si l'aversion même, et une aversion d'état, si l'aliénation du cœur et un esprit de contradiction est le principe secret qui nous engage à nous déclarer sévères; car, encore une fois, cela peut arriver; et puisque je monte dans la chaire de Jésus-Christ pour corriger les désordres des chrétiens, je ne les dois pas déguiser; si, dis-je, notre sévérité dégénère dans ces abus, ce n'est plus qu'une sévérité fausse, et l'on peut bien nous reprocher, comme aux pharisiens, que nous sommes de grands observateurs de petites choses, tandis que nous négligeons les plus importantes.

Car un des plus grands préceptes, c'est celui de la charité, et voilà, hypocrites pharisiens, leur disoit le Sauveur du monde, à quoi vous manquez; toute votre piété se réduit à de légères observances et à de menues pratiques de religion; à payer les dîmes, dont il n'est pas même parlé dans la loi, et que l'on n'exige pas de

vous : *Decimatis mentham et anethum* (1) ; mais cependant vous oubliez les points les plus essentiels, la justice et la miséricorde : *Reliquistis quæ graviora sunt legis, misericordiam et judicium.* La loi vous ordonne d'être équitables dans vos jugemens ; et tous les jours vous portez contre le prochain les plus injustes arrêts, en le décriant, en le déchirant, en le condamnant ; la loi vous ordonne de secourir vos frères, et tous les jours vous leur suscitez de nouveaux ennemis ; vous formez contre eux de nouvelles intrigues ; au lieu de les aider, vous travaillez à les perdre : c'est ainsi que vous vous aveuglez ; c'est ainsi que vous craignez d'avaler un moucheron, et que vous dévorez des chameaux.

Tel fut en effet le vice des pharisiens. Exactitude scrupuleuse à l'égard de certaines traditions, de certaines cérémonies peu nécessaires, mais en quoi ils faisoient consister la sévérité de leur morale ; et du reste, transgression libre et entière des devoirs les plus indispensables. S'agissoit-il du jour du sabbat ? ils l'observoient avec une telle rigueur, ou plutôt avec une telle superstition, que, pour ne le pas violer, comme l'a remarqué Josephe, ils aimèrent mieux, durant le siége de Jérusalem, livrer leur ville au pouvoir des romains, exposer leurs biens, leur liberté, leur vie, que de réparer une brèche ; mais à ce même jour du sabbat, ils ne se faisoient point de peine des perfidies les plus noires et des plus lâches trahisons. S'agissoit-il d'entrer dans la salle de Pilate ? ils se tenoient dehors, ils s'en éloignoient, de peur, dit l'évangéliste, d'être souillés en y entrant ; mais au même temps ils conspiroient contre Jésus-Christ, ils le calomnioient, ils poursuivoient sa mort. Voilà, reprend saint Augustin, des gens d'une conscience bien délicate : ils regardent comme une espèce d'impureté de paroître dans le prétoire d'un

(1) Matth. 23.

juge païen, et ils ne se font pas un crime de verser le sang d'un innocent : *Alienigenæ judicis prætorio contaminari metuebant, et fratris innocentis sanguinem fundere non timebant*(1). Or, n'est-ce pas là une peinture naturelle de la piété de notre siècle ? Une personne fera cent communions, qui n'aura pas la moindre complaisance pour un mari, pour des enfans, pour des parens, pour des domestiques ; elle mortifiera son corps, et elle ne remportera pas une seule victoire sur son cœur ; elle fera souffrir toute une famille par ses caprices et ses chagrins ; on la verra au pied d'un autel réciter de longues prières, et dans une conversation on l'entendra tenir les discours les plus médisans. Qu'est-ce que cela ? une piété de pharisien, ou, si vous voulez que je parle avec l'apôtre, une piété d'enfant. Ah ! mes frères, *écrivoit-il* aux Corinthiens, je vous conjure de ne vous point comporter dans les choses de Dieu comme des enfans : *Fratres, nolite pueri effici sensibus* (2). Sur quoi saint Chrysostôme fait une comparaison bien propre à mon sujet. Voyez, dit ce Père, un enfant ; qu'on le dépouille de ses biens, qu'on lui enlève son héritage, qu'il voie sa maison en feu, il n'en est point touché ; mais qu'on lui ôte une bagatelle qui l'amuse, il s'afflige, il pleure, il est inconsolable : c'est ce qui nous arrive tous les jours. A-t-on manqué aux règles les plus sacrées de la charité ? à peine y faisons-nous quelqu'attention ; mais a-t-on omis un exercice de notre choix, et qu'on s'est volontairement prescrit ? on court au tribunal de la pénitence s'en accuser, et l'on en gémit devant Dieu. Mais quoi ! faut-il donc les quitter, toutes ces pratiques ? faut-il prendre une voie plus large, et nous relâcher de notre sévérité ? A cela je réponds comme le Sauveur du monde ; il ne disoit pas aux pharisiens : Laissez ces petites observances, mais attachez-vous d'abord aux

(1) August. — (2) 1. Cor. 14.

plus nécessaires ; il faut, avant toutes choses, accomplir celles-ci, et ne pas abandonner ensuite les autres : *Hæc oportuit facere, et illa non omittere* (1). Oui, chrétiens, soyons exacts et réguliers, soyons sévères dans nos mœurs ; non-seulement j'y consens, mais je vous y exhorte, et je ne puis trop fortement vous y exhorter. Cependant, selon la belle leçon que nous fait ce grand maître de la vie spirituelle, François de Sales, ne nous arrêtons pas à garder quelques dehors, tandis que l'ennemi s'empare du corps de la place ; que notre sévérité soit solide ; et elle le sera, si c'est une sévérité désintéressée, si c'est une sévérité humble, si c'est une sévérité charitable : par là nous parviendrons à la perfection de l'évangile, et à la gloire que je vous souhaite, etc.

(1) Matth. 23,

SERMON
POUR LE
QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

SUR LA PÉNITENCE.

Et venit in omnem regionem Jordanis, prædicans Baptismum pœnitentiæ, in remissionem peccatorum.

Jean-Baptiste vint dans tout le pays qui est le long du Jourdain, prêchant le Baptême de pénitence pour la rémission des péchés. **En saint Luc, chap. 3.**

SIRE,

QUELQUE malheureuse que soit la condition de l'homme dans l'état du péché, si toute pénitence étoit véritable, ou s'il étoit toujours aisé de discerner la vraie pénitence de la pénitence imparfaite et fausse, le pécheur, dans son malheur même, auroit de quoi se consoler, parce qu'il pourroit au moins envisager la pénitence comme une ressource infaillible et comme un fonds certain de tranquillité et de paix. La grande misère du pécheur, dit saint Chrysostôme, c'est qu'étant assuré comme il l'est, de la réalité de son péché, il ne peut jamais être absolument assuré de la validité de sa pénitence. Ce qui rend son sort déplorable, c'est que bien souvent la pénitence qu'il a faite, ou qu'il a cru faire, ne doit pas moins le troubler que son péché même; c'est que tous les oracles de l'Ecriture lui apprennent qu'il n'y a que la vraie et la parfaite pénitence qui sauve l'homme, et qu'au contraire il y en a cent autres, ou parce qu'elles sont fausses et vaines, ou parce qu'elles sont imparfaites et insuffisantes, qui ne le sauvent pas. S'il lui arrive de s'y tromper; si, faute de

de discernement, il vient dans la pratique même de la pénitence à prendre le faux pour le vrai, et à compter pour suffisant ce qui est défectueux, dès-là il tombe dans l'abîme des plus infortunés pécheurs, puisque sa pénitence même, qui devoit être sa justification et son salut, devient encore une des causes de sa condamnation et de sa perte. Voilà, s'il entend bien sa religion, ce qui doit le faire trembler.

Voulez-vous, chrétiens, calmer aujourd'hui vos consciences, autant qu'il est possible, sur un point aussi important; et pour cela, voulez-vous savoir quelle est la véritable pénitence, ou, pour mieux dire, enquoi consiste le discernement juste que vous devez faire de la véritable pénitence? C'est ce que je vais vous apprendre, et voici en peu de paroles tout mon dessein.

J'appelle véritable pénitence, pénitence sûre, celle que le saint précurseur, Jean-Baptiste, prêchoit aux peuples qui le venoient chercher dans le désert, quand il leur disoit : Faites donc de dignes fruits de pénitence : *Facite ergò fructus dignos pœnitentiæ* (1). Il ne se contentoit pas qu'ils fissent pénitence; mais pour pouvoir compter sur leur pénitence, il vouloit qu'ils en jugeassent par les fruits. Car la pénitence n'est solide, ni recevable au tribunal de Dieu, qu'autant qu'elle est efficace : et peut-elle être autrement efficace que par les fruits qu'elle produit? *Facite fructus dignos pœnitentiæ.* Je les réduis à trois, et je dis, après tous les Pères de l'Eglise, que la pénitence efficace est celle qui retranche la cause du péché, celle qui répare les effets du péché, celle qui assujettit le pécheur aux remèdes du péché. Trois caractères qui font d'une part la perfection de la pénitence, et de l'autre la sûreté morale du pécheur pénitent. Trois caractères que je vous prie de bien remarquer, et qui vont partager ce dis-

(1) Matth. 3.

Mais par où devons-nous commencer à faire dans nous-mêmes le discernement de la vraie pénitence, et de ce que j'appelle ici détestation sincère et efficace du péché? Ecoutez-moi, chrétiens, et jugez-vous. En voici l'induction pratique. C'est par le retranchement actuel et effectif de ce que nous reconnoissons être en nous la cause du péché, de ce qui fomente, et qui fait subsister dans nous ce corps de péché, que Dieu veut que nous détruisions en nous convertissant à lui: *Ut destruatur in vobis corpus peccati* (1). C'est par le renoncement à mille choses agréables, qui font dans l'idée de l'homme charnel la douceur de la vie; mais qui sont aussi par là même le poison mortel de nos ames et l'aiguillon du péché. C'est par la fuite des objets qui excitent dans nos cœurs ces pernicieux désirs, *que la concupiscence*, selon l'Ecriture, ne peut concevoir sans enfanter le péché : *Deinde concupiscentia cùm conceperit, parit peccatum* (2). C'est par l'exacte fidélité à éviter des entretiens dont nous savons bien que la scandaleuse licence corrompt la pureté des mœurs, puisque c'est de là que viennent les premières plaies, et souvent les plus incurables, que nous fait le péché. C'est par la sévère, mais salutaire, mais nécessaire détermination à nous interdire des sociétés et des commerces qui sont pour nous comme les liens du péché; des représentations et des spectacles dont l'unique effet est d'émouvoir les passions les plus vives, et de répandre dans l'imagination et dans les sens les plus dangereuses semences du péché; des assemblées où l'esprit impur est comme dans son règne, et en possession de tendre à l'innocence les piéges les plus inévitables du péché; des lectures où notre damnable curiosité est si souvent et si justement punie par les malignes impressions qu'elles laissent du péché. C'est par le sacrifice entier et sans

(1) Rom. 6. — (2) Jac. 1.

qui est injuste ; mais on l'aime parce qu'il est commode, et non pas parce qu'il est injuste. On aime la vengeance, qui est criminelle ; mais on l'aime parce qu'on croit que l'honneur y est engagé, et non pas parce qu'elle est criminelle.

Je dis plus : on voudroit, s'il étoit possible, pouvoir séparer l'un de l'autre ; et, par une précision dont le libertin s'accommoderoit volontiers, on voudroit que ce qu'on aime ne fût pas défendu de Dieu ; on voudroit que Dieu ne s'offensât pas du plaisir que l'on recherche en satisfaisant sa passion : en un mot, on voudroit pouvoir se contenter, et ne pas pécher. Mais parce que ces deux choses sont inséparables, et que dans la conjoncture où je suppose le pécheur, le désir qu'il a de se contenter l'emporte par-dessus la crainte qu'il a de pécher, de là vient, dit saint Augustin, que sans aimer le péché, que haïssant même le péché, il pèche toutefois dans la satisfaction qu'il se procure. Pourquoi ? parce qu'il aime au moins ce qu'il sait et ce qu'il ne peut ignorer être la cause ou la matière du péché. Or, cela suffit pour le rendre malgré lui-même transgresseur et prévaricateur de la loi de Dieu.

Voilà le premier principe ; et prenez-garde, chrétiens : ce n'est donc point précisément par la haine du péché, considéré comme péché, qu'il faut distinguer les pécheurs efficacement convertis d'avec ceux qui ne le sont pas ; puisqu'il est certain que les plus endurcis pécheurs, tandis qu'ils ont un reste de religion, conservent encore, ou du moins peuvent conserver cette haine du péché. Ce n'est point, dis-je, par cette haine générale, par cette haine spéculative du péché qu'il faut juger du mérite de la pénitence, puisqu'on sait bien qu'il n'en coûte rien au pécheur pour haïr le péché de la sorte, et que la pénitence la plus vaine peut avoir cela de commun avec la pénitence la plus solide.

que ce qu'elle vous paroît. Peut-être êtes-vous plus touché de la honte de votre péché, que de sa malice; du remords et du trouble qu'il vous cause, que de l'injure qu'il fait à Dieu; de l'embarras où il vous jette, que de la disgrâce de Dieu qu'il vous attire : si cela est, contrition toute humaine. Peut-être votre erreur vient-elle de ce que vous confondez les grâces de la pénitence qui sont en vous, avec la pénitence qui n'y est pas; les désirs de conversion que Dieu vous inspire, avec votre conversion même dont vous êtes encore bien éloigné: c'est-à-dire, peut-être vous croyez-vous changé et converti, lorsque vous souhaitez seulement de l'être : si cela est, contrition apparente. Mais voulez-vous sortir de cette incertitude? voulez-vous bien connoître ce que vous êtes? *Tollite verba* : sans vous arrêter aux paroles toujours équivoques, toujours suspectes, voici la règle que vous devez prendre. Entrons dans le détail : il n'y aura rien qui ne convienne à la chaire.

Vous êtes un homme du monde, un homme distingué par votre naissance; mais dont les affaires, ce qui n'est aujourd'hui que trop commun, sont dans la confusion et dans le désordre. Que ce soit par un malheur ou par votre faute, ce n'est pas là maintenant de quoi il s'agit. Or, dans cet état, ce qui vous porte à mille péchés, c'est une dépense qui excède vos forces, et que vous ne soutenez que parce que vous ne voulez pas vous régler, et par une fausse gloire que vous vous faites de ne pas décheoir. Car de là les injustices, de là les duretés criantes envers de pauvres créanciers que vous désolez, envers de pauvres marchands aux dépens de qui vous vivez, envers de pauvres artisans que vous faites languir, envers de pauvres domestiques dont vous retenez le salaire. De là ces frivoles et trompeuses promesses de vous acquitter; ces abus de votre crédit, et ces chicanes infinies pour éloigner un paiement ou

pour l'éluder. De là ces dettes éternelles qui, en ruinant les autres, vous damnent vous-même. Retranchez cette dépense, et si vous voulez que je sois bien persuadé de la vérité de votre contrition, ayant peu, passez-vous de peu. Ne vous mesurez pas par ce que vous êtes, mais par ce que vous pouvez. Otez-moi ce luxe d'habits, cette superfluité de train, cette vanité d'équipage, cette curiosité de meubles. Réduit à la disette et à une triste indigence, supportez-la, mais supportez-la en chrétien; et puisqu'il le faut, faites-vous-en un mérite et une vertu. Sans cela, en vain pleurez-vous votre péché; en vain formez-vous mille repentirs, ou plutôt en vain les témoignez-vous : ces repentirs, ce sont des paroles, et Dieu vous demande des effets : *Tollite verba, et convertimini.*

Vous aimez le jeu; et ce qui perd votre conscience, c'est ce jeu-là même; un jeu sans mesure et sans règle; un jeu qui n'est plus pour vous un divertissement, mais une occupation, mais une profession, mais un trafic, mais une attache et une passion, mais, si j'ose ainsi parler, une rage et une fureur; un jeu dont on peut bien dire à la lettre, que c'est un abîme qui attire un autre abîme, ou même cent autres abîmes : *Abyssus abyssum invocat* (1). Car de là viennent ces innombrables péchés qui en sont les suites; de là l'oubli de vos devoirs, de là le déréglement de votre maison, de là le pernicieux exemple que vous donnez à vos enfans, de là la dissipation de vos revenus, de là ces tricheries indignes, et, s'il m'est permis d'user d'un terme plus fort, ces friponneries que cause l'avidité du gain; de là ces emportemens, ces juremens, ces désespoirs dans la perte; de là souvent, et plus que de la fragilité du sexe, ces honteuses ressources où l'on se voit forcé d'avoir recours; de là cette disposition à tout, et peut-être au

(1) Psalm. 41.

crime, pour trouver de quoi fournir au jeu. Retranchez ce jeu; et parce qu'il est bien plus aisé de le quitter absolument que de le modérer, quittez-le : faites-en une déclaration publique; donnez à Dieu une preuve de la sincérité de votre contrition, en coupant la racine du mal; et pour vous assurer vous-même que vous ne voulez plus pécher, imposez-vous la loi de ne plus jouer. Sans cela, vous aurez beau dire comme le publicain de l'évangile : Seigneur, soyez-moi propice; je reconnois mon péché; votre voix est la voix de Jacob, mais vos mains sont les mains d'Esaü : *Tollite verba, et convertimini.*

Enfin, examinez-vous devant Dieu; et juge équitable de vous-même, défait de toute prévention, voyez ce qui sert de sujet au péché; mais voyez-le préparé et résolu à n'en excepter rien, à n'en retenir rien dans le sacrifice que vous en devez faire. Voilà par où vous connoîtrez si vous êtes pénitent. Attaquer le péché, non en idée, mais en substance; en saper le fondement et le renverser, c'est ce que S. Paul appelle courir, non pas au hasard, mais à dessein d'arriver au terme : *Sic curro, non quasi... aërem verberans* (1); c'est ce qu'il appelle combattre, non pas en donnant des coups perdus, ni en frappant l'air, mais en faisant tomber l'ennemi que vous poursuivez, et en remportant sur lui une pleine victoire. Je passe au second principe.

On n'est pas toujours maître de ses pensées, ni des premiers mouvemens de son cœur; mais on est toujours responsable de ses actions et de sa conduite : et quand on vient, par exemple, à succomber dans une occasion dangereuse d'où la loi de Dieu nous obligeoit de sortir, mais où, malgré la loi de Dieu néanmoins l'on est demeuré, on n'a jamais droit alors de dire : Je n'ai pu me défendre de ce péché; mais on doit dire : Je ne l'ai

(1) 1. Cor. 9.

pas voulu, ou je ne l'ai que très-foiblement et peu sincèrement voulu. Appliquez-vous.

Je l'avoue, chrétiens; un pécheur converti de bonne foi, dans l'état même de sa conversion, peut encore avoir des foiblesses; et, tout converti qu'il est, il peut déplorer sa misère avec le même sujet et dans le même esprit que saint Paul, en disant comme cet apôtre : *Sentio aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ, et captivantem sub lege peccati* (1); Infortuné que je suis! je sens dans moi-même une loi qui me tient captif sous le joug du péché, et qui combat contre la loi de ma raison. Mais remarquez, dit saint Chrysostôme, réflexion admirable et édifiante pour ceux qui m'écoutent: remarquez que quand saint Paul parloit de la sorte, il protestoit au même temps avec une sainte confiance, qu'il n'avoit rien d'ailleurs à se reprocher : *Nihil mihi conscius sum* (2); qu'il étoit fidèle à la grâce; qu'il marchoit dans la voie du salut, non-seulement avec circonspection, mais avec tremblement; qu'il traitoit rudement son corps, qu'il le châtioit et le réduisoit en servitude : *Castigo corpus meum, et in servitutem redigo* (3). Or ce témoignage de sa fidélité, de sa vigilance, de son austérité de vie, de son attention sur soi-même, le mettoit à couvert de toute illusion. Lorsqu'il se plaignoit de la révolte de ses passions, et qu'il gémissoit dans la douleur de se voir réduit à un état si humiliant, c'étoit une douleur sincère et pleine de bonne foi. Mais le langage hypocrite, c'est de parler comme saint Paul, et de se conduire comme le mondain. Le langage hypocrite, c'est de se plaindre de sa foiblesse, et cependant de l'exposer à des tentations où toute la force, toute la vertu même des saints suffiroit à peine pour résister. Le langage hypocrite, c'est de gémir sur la violence de ses passions,

(1) Rom. 7. — (2) 1. Cor. 4. — (3) 1. Cor. 9.

et toutefois de se précipiter aveuglément dans des périls où l'on sait que les passions même les plus modérées ne pourroient presque se contenir : c'est de s'écrier : *Infelix ego homo !* (1) malheur à moi, d'être né si sensuel et si fragile ! et malgré cet aveu, de rechercher contre l'ordre de Dieu des occasions où la fragilité, de simple malheur qu'elle étoit, devient un crime, ou du moins la source de tous les crimes. Telle est l'hypocrisie de la pénitence ; et c'est par là, mes chers auditeurs, que vous en devez juger.

Vous êtes foible, j'en conviens : la loi du péché règne en vous ; la concupiscence vous domine ; vous portez dans vous-même et avec vous-même votre ennemi, qui est votre chair. Mais voilà pourquoi je prétends que vous vous jouez de Dieu, si, dans le moment que vous pleurez votre péché, vous n'en voulez pas retrancher l'occasion. Voilà pourquoi je soutiens que vous mentez au Saint-Esprit, et qu'il y a dans votre pénitence une contradiction énorme, si, vous confessant foible d'une part, vous n'en êtes pas de l'autre plus circonspect et plus vigilant. Car avec quel front pouvez-vous dire comme David, en gémissant et en pleurant : J'ai péché contre le Seigneur : *Peccavi Domino* (2), tandis que vous vous obstinez à ne pas éloigner de vous un danger prochain, où, sans commettre d'autre péché, vous péchez déjà et contre le Seigneur, et contre vous-même, en risquant votre conscience et votre salut ? Comment pouvez-vous alléguer à Dieu l'infirmité de votre ame, et vous servir de ce motif pour toucher sa miséricorde : *Quoniam infirmus sum, sana animam meam* (3), tandis qu'à cette infirmité vous joignez encore l'infidélité et la malignité ? Je dis infidélité et malignité, de demander à Dieu qu'il vous guérisse, et de ne vouloir pas vous préserver de ce qui vous tue ; de reconnoître que

(1) Rom. 7. — (2) 2. Reg. 12. — (3) Psalm. 40.

vous êtes malade, et d'agir comme si vous jouissiez d'une pleine santé; d'appeler le ciel à témoin de votre douleur, et de ne vous résoudre jamais, en vertu de cette même douleur, à rien sacrifier ni à vous séparer de rien, n'est-ce pas, encore une fois, vouloir en imser à Dieu et aux hommes?

Non, non, mon cher auditeur, tandis que vous en usez de la sorte, il n'y a dans votre pénitence que dissimulation et que mensonge; et il ne vous est plus permis, en vous plaignant comme saint Paul, de vous appliquer ces paroles qui ne peuvent vous convenir : *Non quod volo bonum, hoc ago; sed quod odi malum, hoc facio* (1). Car, au lieu que cet homme apostolique étoit inconsolable de ce qu'il ne faisoit pas le bien qu'il vouloit, et de ce qu'il faisoit le mal qu'il ne vouloit pas, par une opposition extrême de vous à lui, tandis que vous persévérez dans l'occasion du péché, vous voulez tout le mal que vous faites, et vous ne voulez nullement le bien que vous ne faites pas. L'efficace de la pénitence consiste donc à sortir généreusement de l'occasion pour vaincre le péché, et non pas à vouloir vaincre le péché en demeurant dans l'occasion : et c'est ici où j'aurois besoin de tout le zèle des prophètes pour confondre l'aveuglement et l'endurcissement des pécheurs.

Car voici, chrétiens, où le relâchement des mœurs nous a conduits. On traite un confesseur d'homme difficile et scrupuleux; on se rebute de lui, et on le quitte lorsque, fidèle à son ministère, il suspend pour ceux qui refusent d'éviter certaines occasions, la grâce de l'absolution. Mais quand la suspendra-t-il donc, et quelle preuve plus évidente peut-il avoir de la mauvaise disposition avec laquelle un mondain se présente à ce sacrement, que de le trouver résolu à retourner toujours dans les mêmes compagnies et à fréquenter les mêmes

(1) Rom. 7.

lieux où tant de fois son innocence a fait naufrage? Si jamais il peut et il doit user du pouvoir qu'il a reçu de lier les consciences, n'est-ce pas alors? Il voit, et vous le voyez vous-mêmes, que l'affreuse continuité de tant de rechutes roule uniquement sur une occasion que vous lui marquez, et il ne peut gagner sur vous de vous en détacher. S'il consentoit, malgré cet obstacle, à vous délier et à vous absoudre, bien loin que vous dussiez louer sa lâche condescendance et l'approuver, n'en seriez-vous pas scandalisé, ou ne devriez-vous pas l'être? et de dispensateur qu'il est des mystères de Dieu, n'en deviendroit-il pas le dissipateur?

A Dieu ne plaise, chrétiens, que je prétende par là autoriser les sévérités indiscrètes que l'on voudroit quelquefois, et peut-être sans fondement, imputer aux ministres de Jésus-Christ dans l'administration de la pénitence. Mais à Dieu ne plaise aussi que j'autorise jamais les dangereuses et criminelles facilités de quelques ministres à ce divin tribunal. Or, y en auroit-il jamais eu de plus dangereuse et même de plus criminelle, que de réconcilier et d'admettre à la participation des sacremens un pécheur obstiné à ne pas sortir de certaines occasions? Ce sont, dites-vous, des occasions qu'il n'est pas en votre pouvoir de quitter; et moi je réponds que vous les quitteriez dès aujourd'hui, si de là dépendoit l'avancement de votre fortune temporelle, et si par là vous sauviez tel et tel intérêt que vous avez à ménager dans le monde. Ces occasions, ajoutez-vous, sont des liens que vous ne pouvez rompre sans éclat, et par conséquent sans scandale: et moi je vous dis que le grand scandale est de ce que vous ne les rompez pas; et que, scandale pour scandale, s'il étoit vrai que vous en fussiez réduits là, encore vaudroit-il mieux essuyer le scandale salutaire qui fait cesser le péché et qui sauve votre ame, que de soutenir comme vous faites le scan-

dale mortel qui vous perd et qui est le surcroît du péché même.

Mais Dieu dans ces occasions me protégera, et j'ai en lui cette confiance. Confiance réprouvée, dit saint Chrysostôme, qui n'aboutit qu'à tenter Dieu et qu'à fomenter l'impénitence de l'homme; confiance outrageuse à Dieu et qui ne sert qu'à endurcir le pécheur. Ah! mon Dieu, que ne prêche-t-on éternellement cette vérité! que ne la prêche-t-on, et à temps, et à contre-temps! que ne la prêche-t-on partout et sans égard, puisque c'est de là que dépend la conversion, la réformation, la sanctification du monde chrétien! Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, ne comptez pas sur votre pénitence; et, quelque fervente qu'elle vous paroisse d'ailleurs, tenez-la pour vaine si elle ne va, non plus seulement à retrancher la matière et la cause du péché, mais encore à réparer les effets du péché: c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Comme il est évident que la pénitence est une partie de la justice; et que c'est ainsi que les Pères de l'Eglise nous ont fait concevoir cette vertu, l'ayant toujours considérée comme une volonté sincère dans le pécheur de se faire justice à lui-même, de la faire à Dieu, et, pour rendre à chacun ce qui lui est dû, de la faire encore au prochain si le prochain a été offensé, il s'ensuit qu'une des principales fonctions de la pénitence chrétienne est de réparer les effets du péché. Mais supposant l'indispensable et l'incontestable nécessité de cette réparation, il s'agit, mes chers auditeurs, d'en bien comprendre l'étendue, parce que c'est de là que dépend l'exacte mesure de la pénitence. Or pour cela, je m'attache à deux importantes maximes de l'Ecriture, qui doivent corriger en nous deux des plus visibles et des plus dangereux abus à quoi nous soyons sujets, lors même

que nous voulons retourner à Dieu, et dans le projet et le plan de conversion que nous nous formons. Voici une instruction bien solide, et dont je vous prie de profiter.

Première maxime. Pour se convertir efficacement à Dieu, il ne suffit pas de faire pénitence, mais il faut faire de dignes fruits de pénitence. C'est ce que prêchoit Jean-Baptiste, cet homme envoyé de Dieu pour préparer au Seigneur un peuple parfait. C'est ce qu'il enseignoit aux juifs qui venoient l'entendre dans le désert, et qui se présentoient à lui pour être baptisés. C'est la conclusion qu'il tiroit et qu'il leur adressoit à tous, quand il leur disoit avec ce zèle et cet esprit d'Elie dont il étoit rempli : *Facite ergò fructus dignos pœnitentiæ* (1). Car, comme remarque saint Grégoire, pape, par là ce divin précurseur déclaroit que les fruits de la pénitence doivent être distingués de la pénitence même comme la substance de l'arbre l'est de ses fruits. Par là il leur donnoit à connoître que la pénitence ne se réduit pas uniquement à pleurer les péchés passés, mais à se mettre en état de ne les plus commettre dans l'avenir : *Transacta flere, et illa deinceps non committere* (2); que pleurer les péchés passés, et même y renoncer pour toute la suite de sa vie, c'est le fond et comme la racine de la pénitence ; mais qu'il doit naître de là des fruits de grâce et de salut sans lesquels la pénitence ne peut être qu'un arbre stérile et exposé à la malédiction. Par là il accomplissoit dignement son ministère, soit à l'égard des pécheurs endurcis, en les obligeant à faire pénitence, soit à l'égard des pécheurs pénitens, en leur apprenant à faire de dignes fruits de pénitence : *Atque ita generalem omnibus exhibebat doctrinam : non pœnitentibus, ut pœnitentiam agerent; pœnitentibus, ut dignos pœnitentiæ fructus facerent* (3).

Or, quels sont, encore une fois, ces fruits salutaires,

(1) Luc. 3. — (2) Greg. mag. — (3) *Idem.*

ces fruits de pénitence ? les voici : réparer les pernicieux effets du péché par des œuvres directement contraires au péché même, selon ses différentes espèces. Je m'explique. Réparer les effets de l'usurpation ou d'une possession injuste, par la restitution ; réparer les effets de la médisance ou de la calomnie par le rétablissement de l'honneur et de la réputation ; réparer les effets de l'emportement et de l'outrage par l'humilité de la satisfaction ; réparer les effets de l'inimitié et de la haine par la sincérité de la réconciliation. Voilà, dit saint Grégoire, les dignes fruits, les fruits proportionnés, les fruits nécessaires, les fruits non suspects de la pénitence. Tout ceci est essentiel : écoutez-moi.

Dignes fruits de pénitence, parce qu'il faut pour les produire que le pécheur fasse des efforts dont il n'y a que la vraie pénitence, je veux dire que la pénitence surnaturelle, et même la plus surnaturelle qui soit capable. En effet, par quel autre motif que celui d'une pénitence très-parfaite et toute surnaturelle, un riche avare pourra-t-il se résoudre à rendre un bien qu'il a injustement acquis ou injustement retenu, mais dont il ne peut plus se dépouiller sans déchoir du rang où il est, et dont la restitution lui devient par là quelque chose de plus triste et de moins supportable que la mort même ? Par quel autre motif un homme hautain et fier pourra-t-il gagner sur lui de faire des démarches humiliantes pour satisfaire, aux dépens de son orgueil, à ceux qu'il a offensés ? et s'il est offensé lui-même, par quel autre motif lui persuadera-t-on d'étouffer le ressentiment de l'injure qu'il a reçue et de se réconcilier de bonne foi avec son plus mortel ennemi ? Ce ne peut être là, Seigneur, que l'ouvrage de votre main, et un tel changement ne peut venir que de vous. La vertu de l'homme ne va point jusque-là. Il faut non-seulement que votre grâce vienne à son secours, mais la plus puissante de

vos grâces. Il faut qu'elle lui fasse concevoir et enfanter ces résolutions héroïques; et, sans elle, l'esprit corrompu du monde les feroit immanquablement avorter. C'est par cette grâce, ô mon Dieu! que vous triomphez des cœurs les plus rebelles et les plus durs; c'est par elle que les hommes les plus violens et les plus féroces deviennent doux et traitables comme des agneaux; par elle que l'usurpateur du bien d'autrui consent à se dessaisir de tout ce qui ne lui appartient pas, et quelquefois même encore de ce qui lui appartient, en rendant comme Zachée, non-seulement au double, mais au-delà. Et si vous daignez aujourd'hui, Seigneur, donner bénédiction à ma parole, qui est la vôtre, c'est par un effet de cette pénitence victorieuse que l'on verra peut-être dans ce saint temps des miracles qu'on n'espéroit plus, mais dont vos serviteurs vous béniront, et qui édifieront plus votre Eglise que les miracles mêmes par où elle s'est établie: je veux dire des injustices réparées, des calomnies rétractées, des querelles pacifiées, des inimitiés éteintes, des cœurs réunis; dignes fruits, puisque le Saint-Esprit en est l'auteur, et que ce sont évidemment ceux que saint Paul appelle fruits de lumière, fruits de bonté, de justice, de vérité : *Fructus enim lucis est in omni bonitate, et justitiâ, et veritate* (1).

Fruits proportionnés : à quoi? à l'offense. Autrement, la pénitence est non-seulement défectueuse, mais odieuse; non-seulement réprouvée de Dieu, mais condamnée même du monde: car le monde même veut ici de la proportion. Vous vous êtes enrichi aux dépens de la veuve et de l'orphelin, et vous vous en croyez quitte, pour quelques bonnes œuvres dont ni l'orphelin, ni la veuve ne profiteront; vous avez déchiré la réputation de votre frère, et, sans qu'il vous en coûte rien de plus, vous vous contentez de vous acquitter envers lui des

(1) Ephes. 5.

simples

simples devoirs d'une charité commune ; vous avez, pour perdrevotre ennemi, exagéré et inventé, et toute votre pénitence se termine à gémir devant Dieu et à prier. Prière exécrable, dit le sage ; et moi, appliquant cette expression à mon sujet, je dis, pénitence exécrable, parce que celui qui la fait, en la faisant même ne veut pas écouter la loi ni l'accomplir : c'est la raison qu'en apporte le Saint-Esprit : *Qui declinat aures suas, ne audiat legem, oratio ejus fiet execrabilis* (1). Non, non, mon cher auditeur, il n'en va pas comme vous le pensez ; dans l'ordre inviolable et indispensable que Dieu a établi, la médisance ne se répare point par la prière, et l'injustice par l'aumône ; pour avoir devant Dieu le mérite d'une pénitence efficace, il y faut observer les proportions prescrites par le droit divin ; et, au lieu de se faire une pénitence selon son goût, ou même selon sa dévotion, il faut se faire une dévotion et une pénitence selon les règles de la droite conscience. Or, jamais une conscience droite ne vous permettra de rendre précisément à Dieu ce que vous avez enlevé au prochain, ni d'appliquer à la charité ce que vous devez à la justice : à Dieu, vous dira-t-elle, ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César : voilà la loi éternelle et invariable qu'elle vous oblige à suivre.

Fruits nécessaires : car en vain imaginerions-nous des tempéramens et des accommodemens, des explications et des tours ; malgré tous les tours et toutes les explications, malgré tous les accommodemens et tous les tempéramens, il en faudra toujours revenir à la décision de saint Augustin, contre laquelle, ni la cupidité, ni l'iniquité, ni le relâchement de la morale, ni la corruption des usages du monde, ne prescriront jamais. Si, pouvant restituer un bien dont la conscience est chargée, vous refusez de le rendre, quelque témoignage

(1) Prov. 28.

que vous puissiez donner d'un cœur contrit et pénitent, vous contrefaites la pénitence, mais vous ne la faites pas : *Non agitur pœnitentia, sed fingitur* (1) ; et si c'est véritablement et sincèrement que vous la faites, poursuit ce saint docteur, le péché ne vous est pardonné qu'à condition que le dommage sera réparé : *Si autem veraciter agitur, non remittitur peccatum, nisi restituatur ablatum* (2). Or, ce qui est vrai de la fortune, l'est également de l'honneur. Allez, tant qu'il vous plaira, aux pieds des prêtres, confesser votre injustice, prosternez-vous, humiliez-vous, accusez-vous : si cependant vous ne prenez pas et ne voulez pas prendre les mesures convenables pour rétablir ce que vous avez détruit, ou en supposant ce qui ne fut jamais, ou en révélant ce qui devoit être éternellement caché dans les ténèbres, et ce qui l'auroit été sans la malignité de votre cœur, ou sans l'indiscrétion de votre langue, qu'est-ce que votre pénitence? un fantôme, rien davantage ; que dis-je? c'est un crime, c'est un sacrilége : *Non remittitur peccatum, nisi restituatur ablatum.*

Fruits certains et non suspects. En effet, on ne soupçonnera jamais un pécheur qui veut bien se soumettre à cette réparation, de n'être pas solidement converti; c'est un gage dont les censeurs même les plus rigides, je veux dire, dont les confesseurs les plus sévères ne sont pas en droit de se défier. Dans tous les autres fruits de la pénitence, il peut y avoir de l'ostentation et de l'hypocrisie; mais ici, ni l'hypocrisie, ni l'ostentation n'est point à craindre, car il n'arrive guère qu'un homme se détermine à quelque chose d'aussi mortifiant qu'il l'est de rendre ce qu'il pourroit garder, ou de se dédire de ce qu'il a témérairement et faussement avancé, quand il n'est converti qu'en apparence. Il faut l'être en effet pour se condamner ainsi soi-même, et pour ne se faire nulle

(1) August. — (2) *Idem.*

grâce; la pénitence alors ne peut donc être douteuse; non pas, après tout, qu'on ait une assurance entière de son état: personne, dit le sage, ne sait s'il est digne de haine ou d'amour; c'est un des secrets que Dieu s'est réservés pour nous obliger à vivre dans une dépendance plus absolue de sa grâce. Mais, de toutes les remarques à quoi l'on peut reconnoître les vrais pénitens, la plus infaillible, c'est, sans contredit, cette généreuse réparation des effets et des suites du péché: réparation qui remet le calme dans une ame; réparation qui nous affranchit des remords de la conscience; réparation qui nous fait goûter cette bienheureuse paix où consiste, selon Tertullien, la félicité du pécheur justifié: *Facite ergò fructus dignos pœnitentiæ.*

Mais, chrétiens, quelle est l'illusion de notre siècle! au lieu de juger de la pénitence par ces fruits, qui sont à toute épreuve, on en veut juger par des pratiques très-équivoques, et qui souvent ont plus d'éclat que de solidité: voici ma pensée. On voudroit voir, comme autrefois, les pécheurs humiliés sous la cendre, couverts de cilices, exténués de jeûnes: beau dehors, mais du reste, dehors trompeurs, si cependant, et avant toutes choses, on ne les oblige pas à satisfaire aux devoirs naturels de la charité et de la justice. Ces lois de police et de discipline que l'Eglise, dans la suite du temps, a trouvé bon de mitiger, on les voudroit encore dans toute leur rigueur, et je les y voudrois moi-même; mais à cette condition essentielle, que d'abord ces lois fondamentales, ces lois capitales dont jamais ni l'Eglise, ni Dieu même n'ont dispensé, fussent observées; et c'est à quoi l'on ne pense pas: cela veut dire que, par un esprit pharisaïque, on s'attache à l'écorce de la pénitence, tandis qu'on en laisse les fruits.

Seconde maxime de l'Ecriture: il ne suffit pas, dit saint Paul, de faire le bien devant Dieu pour glorifier

Dieu, il faut encore le faire devant les hommes, pour édifier les hommes. *Providentes bona, non solùm coràm Deo, sed etiam coràm hominibus* (1) : ainsi parloit l'apôtre ; et je dis, par la même règle : Il ne suffit pas de faire pénitence devant Dieu, il faut encore la faire devant les hommes ; on la fait devant Dieu en reconnoissant son péché, mais on la fait devant les hommes en réparant le scandale du péché, et en ôtant même jusqu'aux apparences du péché : sans cela, c'est la décision expresse de saint Thomas et de tous les autres théologiens après lui, sans cela, point de pénitence.

Que ne puis-je, mes chers auditeurs, vous faire comprendre ce point de morale dans toute son étendue et dans toute sa force ! il faut que la pénitence répare le scandale du péché. Car, malheur à nous si nous tombions dans l'erreur des hérésiarques qui, corrompant la loi de Dieu sous ombre de la réformer, réduisent toute la pénitence à ne pécher plus. Malheur à nous, si, renouvelant, au moins par nos actions et par nos mœurs, le dogme impie de Luther, nous venions à nous persuader que tout le mystère de notre justification fût compris dans ces paroles du Fils de Dieu, mal entendues, quand il dit à cette femme adultère : Allez, et ne commettez plus la même faute : *Vade, et jam ampliùs noli peccare* (2) ; en sorte que ce fût assez pour une ame criminelle de dire : J'ai quitté mon péché, sans qu'il lui en coûtât davantage. Plus vaine peut-être, reprend S. Grégoire, du témoignage qu'elle se rend de ne plus pécher, qu'elle n'est humble du souvenir d'avoir péché ; ou tranquille et contente d'elle-même, parce que son péché n'est plus, et prétendant à tous les droits de l'innocence et des justes, sans participer à l'humiliation des pécheurs. Abus, dit ce grand pape ; le scandale du péché est une partie du péché ; et tandis que le scandale n'est point

(1) 2. Cor. 8. — (2) Joan. 8.

réparé, quoique le péché cesse, ou, pour parler plus clairement, quoique vous cessiez de le commettre, il n'est point absolument détruit. Il faut donc que la pénitence, après avoir pourvu à l'un, s'applique à l'autre; et parce qu'elle ne le peut faire qu'aux dépens du pécheur même, règle admirable de saint Augustin, il faut, si c'est une pénitence efficace, qu'elle abolisse le péché dans la personne du pécheur, et qu'elle confonde le pécheur pour anéantir le péché; autrement, poursuit ce Père, quel exemple tirera le prochain de votre conversion? et s'il est vrai que votre péché ait eu les suites funestes que vous déplorez vous-même; s'il est vrai qu'en vous égarant vous en ayez égaré tant d'autres, n'est-il pas de l'ordre que vous serviez à les ramener, et n'est-ce pas une justice que vous leur rendiez ce que vous leur avez fait perdre, en les édifiant par votre pénitence autant que vous les avez scandalisés par les déréglemens de votre vie?

Cependant, chrétiens, ce n'est guère ainsi que l'on raisonne dans le siècle; et n'est-il pas plein de ces ames mondaines qui, jugeant selon les désirs de leur cœur, malgré tous les oracles du Saint-Esprit, se font une prudence, mais une prudence charnelle, de sauver du débris tout ce qu'elles en peuvent sauver; de se réserver, dans l'état même de leur prétendue pénitence, tout ce qui peut servir ou de ressource ou de consolation à leur amour-propre; tous les agrémens de la société, tout l'éclat de la prospérité, tout le luxe et le faste de la vanité, en un mot, tout l'extérieur du péché? qui, non contentes de paroître toujours telles qu'elles ont été, et par conséquent de l'être toujours, puisqu'il n'est presque pas possible dans la pratique de séparer l'un de l'autre, et de retenir les apparences du péché sans en conserver le fonds; qui, dis-je, non contentes de tenir toujours au-dehors la même conduite, et de suivre le même

train de vie, veulent encore agir en cela par principe et par raison? Or, c'est à ces ames préoccupées et séduites que j'aurois bien aujourd'hui à représenter les conséquences de cette erreur, en leur opposant la vérité que je prêche : car, est-ce ainsi, leur dirois-je avec tout le zèle que Dieu m'inspire pour leur salut, est-ce ainsi que tant de fameux pénitens se sont convertis? Quand, touchés de l'esprit de Dieu, ils sont entrés dans la voie de la pénitence, est-ce ainsi qu'ils y ont marché? l'humilité, l'austérité, la retraite, n'est-ce pas le parti qu'ils ont généreusement et hautement embrassé. Comment, dans l'ancienne loi, les Achab, les Nabuchodonosor ont-ils paru devant Dieu et devant les hommes? ne se sont-ils pas montrés, ou plutôt n'ont-ils pas cherché à se montrer sous le sac et en posture de supplians, pour rétablir, par une déclaration authentique, ce qu'ils avoient détruit par leurs exemples scandaleux? A quoi se sont condamnés tant de pécheurs revenus à Dieu dans la loi de grâce? où se sont-ils confinés? dans des solitudes, dans des déserts, dans des monastères, faisant un divorce éclatant avec le monde, et, sans écouter le sang et la chair, se croyant obligés d'édifier le monde par leur renoncement même au monde. Aurions-nous des Thaïs et des Pélagie, si illustres par leur pénitence, si cette maxime n'avoit pas passé pour constante dans notre religion? Quoi donc, ces saints se trompoient-ils? étoit-ce ignorance dans eux, ou folie? se chargeoient-ils inutilement d'un joug qu'ils ne devoient pas porter? ne connoissoient-ils pas les voies de Dieu, et est-ce à nous seuls qu'il les a révélées?

Ah! chrétiens, concluons au contraire, que puisqu'ils marchoient dans des voies droites et saintes, notre égarement est d'en vouloir prendre de plus spacieuses et de plus larges, mais directement opposées au terme où la vraie pénitence doit nous conduire. Apprenons comme

eux à faire cesser, non-seulement le mal, mais les apparences du mal; et pour cela ne nous contentons pas de craindre Dieu, mais respectons encore le monde. Car le monde, tout profane qu'il est, mérite quelquefois d'être respecté; et il ne le mérite jamais mieux que lorsqu'il condamne jusqu'aux apparences du péché, que lorsqu'il s'en scandalise, que lorsqu'il nous en fait des crimes. Si le monde nous paroît en cela un censeur sévère, édifions-nous de sa censure et de sa sévérité. S'il est injuste, profitons de son injustice. S'il est railleur et médisant, rendons grâces à Dieu de ce que sa médisance même sert à nous rendre plus vigilans, plus réguliers, plus chrétiens. Bénissons le ciel de ce que le monde, au milieu de sa corruption, a encore ce reste de zèle pour l'intégrité et la pureté des mœurs; et de ce que le vice n'a pas encore prévalu jusqu'à pouvoir obtenir du monde que le monde l'approuvât. Si le monde nous paroît porter sur cela trop loin sa délicatesse, ne nous figurons pas si aisément que le monde ait tort, et mettons plutôt tout le tort de notre part, de ne vouloir pas en croire le monde même dans une chose où le jugement même du monde s'accorde si bien avec le jugement et la loi de Dieu. Ne respectons pas seulement les sages et les forts, mais, aussi bien que l'apôtre, les imprudens et les foibles. Abstenons-nous comme lui, non-seulement de ce qui est criminel et illicite, mais de ce qui nous semble innocent et permis. Pourquoi aurions-nous dans notre conduite plus de liberté que saint Paul? Enfin, évitons tout ce qui donne lieu aux discours du monde, tout ce qui fonde le jugement téméraire, tout ce qui autorise et qui favorise le péché; tout ce qui l'autorise dans autrui, et tout ce qui le favorise dans nous. Par là nous rendrons notre pénitence efficace; et après avoir retranché la matière et la cause du péché, après avoir réparé les suites et les effets du péché, il ne nous reste

plus qu'à nous assujettir aux remèdes du péché. C'est le sujet de la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que les Pères ont considéré le péché, surtout quand l'habitude en est formée, comme une dangereuse maladie que la pénitence avoit à combattre, et contre laquelle il étoit nécessaire qu'elle employât les plus souverains remèdes. En effet, dit saint Chrysostôme, de là dépend la destinée ou bienheureuse, ou malheureuse du pécheur. Bienheureuse si, touché du zèle de son salut, il se résout à user de ces remèdes salutaires que lui prescrit la pénitence. Malheureuse, si le dégoût qu'ils lui causent lui en donne de l'horreur, et si la répugnance qu'il sent à se vaincre les lui fait rejeter. Car il n'y a, ajoute ce Père, que des frénétiques qui, frappés d'un aveuglement encore plus déplorable que leur mal même, refusent de s'assujettir à ce qui les doit infailliblement guérir. Convenons donc, mes chers auditeurs, de deux obligations bien essentielles que la loi de Dieu nous impose, et qui regardent les deux sortes de remèdes que nous devons prendre contre le péché: ceux-là pour nous en garantir, et ceux-ci pour nous en punir; ceux-là pour n'y plus tomber, et ceux-ci pour l'expier; les premiers, remèdes préservatifs, et les seconds, si je puis ainsi parler, remèdes correctifs: et par un simple usage des uns et des autres, mettons-nous en état, sinon d'être absolument assurés de notre pénitence, au moins d'en avoir une certitude morale, et d'être bien fondés à croire qu'elle nous a fait rentrer en grâce avec Dieu, et qu'elle nous y doit conserver.

Il n'y a personne, et ceci regarde la première obligation; non, chrétiens, il n'y a, j'ose le dire, personne qui, par les différentes épreuves qu'il en a faites, pour peu qu'elles aient été ou accompagnées ou suivies de

réflexion, n'ait reconnu ce qui peut le préserver du péché, et ce qui est propre à le maintenir dans l'ordre. Je défie les ames les plus volages et les moins attentives à leur conduite, de n'en pas demeurer avec moi d'accord. Car enfin, quelque dissipé, quelque inconsidéré, quelque emporté même, et quelque aveuglé que soit un pécheur, il ne l'est jamais tellement que, dans le cours de ses passions les plus déréglées, il n'observe encore malgré lui ses pas, ou plutôt, ses égaremens et ses chutes; et que dans ses chutes, pour griéves qu'elles soient, il ne se rende souvent au fond de son cœur ce témoignage secret : Si j'usois de telle et de telle précaution, le péché n'auroit plus tant d'empire sur moi, et je pourrois même entièrement par là le prévenir et l'arrêter. Or je dis, mes frères, que la preuve convaincante d'une sincère conversion est de prendre dans la voie de Dieu ces précautions nécessaires, de suivre sur cela ses vues particulières et ses connoissances, d'être sur cela fidèle à soi-même, de s'écouter soi-même, et de ne rien négliger de tout ce qu'on juge avoir plus de vertu pour nous soutenir et pour nous défendre.

Ainsi, mon cher auditeur, vous avez cent fois éprouvé que le plus certain et le plus puissant préservatif contre la cupidité et l'amour du plaisir qui vous domine, est l'application et le travail; qu'assidu à un exercice qui attache l'esprit et qui le fixe, vous vous conservez sans peine, ou avec beaucoup moins de peine, dans l'innocence; et que tandis que vos jours étoient, comme parle le Prophète, des jours pleins, c'est-à-dire, des jours pleinement et utilement employés, le péché ne trouvoit nulle entrée dans votre cœur; vous le savez : cependant vous aimez le repos et la tranquillité; votre penchant vous porte à une vie oisive et molle; et ce fonds de paresse qui vous est naturel et que vous entretenez, vous éloigne de tout ce qui gêne l'esprit et qui captive

les sens. En quoi consiste par rapport à vous l'efficace de la pénitence? c'est à vous prémunir de ce côté-là vous-même contre vous-même; c'est à vous occuper, puisque le grand soutien de votre foiblesse est l'occupation; à vous occuper par un esprit de religion, quand vous n'y seriez pas engagé d'ailleurs par d'autres intérêts et d'autres devoirs; à vous occuper par un esprit de pénitence, car c'est une pénitence en effet très-agréable à Dieu; à vous occuper sans rien rejeter de tout ce qu'il y a de plus pénible et de plus fatigant dans l'emploi que la Providence vous a commis; à vous charger de tout le fardeau, fût-il encore plus pesant, et en dussiez-vous être accablé. Pourquoi? parce qu'au moins êtes-vous par là réduit à l'état bienheureux de ce solitaire, qui disoit, au rapport de saint Jérôme: Je n'ai pas le loisir de vivre, et comment aurois-je le loisir de pécher? *Vivere mihi non licet, et quomodò fornicari licebit?* (1) Bien loin donc d'envisager cette vie laborieuse comme une servitude, rendez grâces à Dieu de vous avoir donné dans votre état un moyen si honnête et si raisonnable, si présent et si sûr pour vous détourner du vice; et de vous avoir fait trouver dans votre condition même un remède contre ces passions si vives que fomente l'oisiveté, et que le seul travail peut amortir.

J'en dis autant de vous, qui n'ignorez pas, et ne pouvez ignorer à combien de chutes et de rechutes votre fragilité tous les jours vous expose, et quel frein seroit capable de vous retenir; que contre les plus importunes ou les plus violentes attaques, vous trouveriez dans la fréquente confession un secours toujours prêt, et presque toujours immanquable; que muni du sacrement, et de la grâce qui y est attachée, on en est, et plus fort dans les occasions et plus constant dans ses résolutions; que plus vous vous en éloignez, plus vous vous affoiblis-

(1) Hieron.

sez, plus vous vous relâchez; que pour marcher dans la voie du salut avec persévérance, il vous faut un conducteur et un guide; un homme qui vous tienne la place de Dieu, et qui par ses conseils vous affermisse dans le bien; que l'obligation de recourir à lui, et de lui rendre compte de vous-même, est comme un lien qui arrête vos légèretés et vos inconstances; en un mot, que c'est dans le sacré tribunal, et entre les mains de ses ministres, que Dieu, pour parler avec l'apôtre, a mis ces armes, dont nous devons nous revêtir pour résister et pour tenir ferme au jour de la tentation. Vous en êtes instruit, hélas! et vos propres malheurs ne vous l'ont que trop appris. Cependant, la confession vous gêne, surtout la confession fréquente: cette loi que le ministre du Seigneur vous impose de vous présenter à lui de temps en temps, comme au médecin de votre ame, pour lui découvrir vos blessures, vous paroît une loi onéreuse, et vous avez de la peine à vous en faire un engagement. Si d'abord vous vous y êtes soumis, si vous l'avez acceptée, vous rétractez bientôt votre parole, et vous secouez enfin le joug. Puis-je présumer alors que votre pénitence ait eu cette bonne foi, cette sincérité qui la doit rendre valable devant Dieu? Si cela étoit, dans le besoin pressant où vous vous trouvez, mon cher auditeur, vous seriez au moins disposé à vouloir guérir; et dans cette disposition, vous chercheriez le remède. Convaincu par vous-même de son utilité et de sa nécessité, sans attendre qu'on vous l'ordonnât, vous seriez le premier à vous le prescrire. Vous accompliriez à la lettre et avec joie la condition que le prêtre, selon les règles de son ministère, a prudemment exigée de vous. Il vous verroit au jour marqué revenir à lui, pour reprendre auprès de lui de nouvelles forces. Vous vous feriez même de votre fidélité et de votre exactitude, non-seulement un devoir, mais une consolation. Et que ne fait-on pas tous les jours

pour un moindre intérêt ? au retour d'une maladie dont vous craignez encore les suites, à quoi ne vous réduisez-vous pas ? de quoi ne vous abstenez-vous pas ? est-il régime si rebutant, si mortifiant, que vous ne suiviez dans toute sa rigueur, et tel qu'il vous est prescrit? Avez-vous de la foi si, lorsqu'il s'agit de votre salut, vous tenez une conduite tout opposée ; et raisonnez-vous en chrétien, si vous n'observez pas pour votre ame ce que vous observez avec tant de soin, et même avec tant de scrupule, pour votre corps ?

Achevons, et disons un mot de la seconde obligation. Pour se convertir efficacement, il ne suffit pas de se préserver du péché en évitant de le commettre ; il faut l'expier après l'avoir commis ; il faut exercer contre soi-même cette justice vindicative que *Dieu* exercera un jour contre le pécheur impénitent. Or voici, mes chers auditeurs, le dernier désordre qui, dans la plupart des chrétiens, rend la pénitence inutile et sans effet. Quelque usage que nous fassions du sacrement de la pénitence, nous ne nous corrigeons pas, parce qu'à mesure que nous péchons, nous ne nous punissons pas ; et sans en chercher d'autre raison, nous vivons des années entières dans l'iniquité, parce que notre amour-propre nous inspire la mollesse, et qu'ennemi d'une vie austère, il nous entretient dans l'habitude d'une malheureuse impunité.

Si le châtiment du péché, je dis le châtiment volontaire à quoi, comme arbitres et juges dans notre propre cause, nous nous condamnons, et qui est proprement par rapport à nous ce qui s'appelle pénitence ; si le châtiment du péché suivoit de près le péché même ; si nous avions assez de zèle pour ne nous rien pardonner ; si, malgré notre délicatesse, autant de fois que nous oublions nos devoirs et pour chaque infidélité où nous tombons, nous avions le courage de nous imposer une

peine et de nous mortifier, j'ose le dire, chrétiens, il n'y auroit plus de vice qu'on ne déracinât, ni de passion qu'on ne surmontât.

Je ne prétends point pour cela que la pénitence soit une vertu servile et qu'elle n'agisse que par la crainte. Car on peut, dit saint Augustin, se punir par amour, on peut se punir par zèle de sa perfection, on peut se punir pour venger Dieu, on peut se punir pour se régler soi-même; et si c'est par crainte que l'on se punit, on peut se punir par une crainte filiale et qui procède de la charité, en s'obligeant, pour rentrer en grâce avec Dieu et pour lui payer le juste tribut d'une satisfaction qui l'honore, à faire telle ou telle œuvre de piété, à pratiquer telle ou telle austérité, à se retrancher tel ou tel plaisir permis, à se priver de telle ou de telle commodité.

Aussi, quand l'Eglise autrefois punissoit par des peines canoniques et proportionnées chaque espèce de péché, elle ne croyoit pas ôter par là aux fidèles cet esprit d'adoption qu'ils avoient reçu dans la loi de grâce, ni leur imprimer cet esprit de servitude qui avoit régné dans l'ancienne loi. Son intention, en observant cette sévérité de discipline, étoit de soutenir les uns et de ramener les autres, de seconder les efforts de ceux-ci dans leur conversion, et de maintenir ceux-là dans une sainte persévérance. Telles étoient les vues de l'Eglise; et Dieu bénissant sa conduite, l'on voyoit de là tant de chrétiens conserver sans peine la grâce de leur baptême, et l'on ne pouvoit douter de la pénitence et de la douleur de ceux qui l'avoient perdue, quand pour un seul péché mortel ils jeûnoient des années entières, et se soumettoient sans résistance à des exercices aussi laborieux qu'humilians. L'innocence florissoit alors, et la pénitence étoit exemplaire, parce que le péché n'étoit point impuni. Mais aujourd'hui l'on en est quitte, et l'on en veut être quitte à bien moins de frais; et que

s'en suit-il? c'est qu'aujourd'hui l'on pèche beaucoup plus hardiment, que l'on demeure dans son péché beaucoup plus tranquillement, que l'on s'en repent beaucoup plus foiblement, que l'on y renonce beaucoup plus rarement, et que presque toutes nos pénitences sont vaines, ou du moins très-suspectes. Ces peines prescrites par l'Église ont été modérées; et dès-là l'inondation des vices a commencé, dès-là la discipline s'est énervée, dès-là le christianisme a changé de face. Tant il est vrai que le pécheur a besoin de ce secours, et qu'il ne faut point compter qu'il soit pleinement converti, tandis qu'abandonné à lui-même et à sa discrétion, disons plutôt à sa lâcheté, il n'aura que de l'indulgence pour lui-même, et ne cherchera qu'à s'épargner.

Or faisons maintenant, chrétiens, ce que faisoit l'Eglise dans les premiers siècles; entrons dans les mêmes sentimens, remplissons-nous du même esprit, conformons-nous aux mêmes pratiques. Souvenons-nous que si l'Eglise s'est relâchée en quelque chose sur ce qui concerne l'usage de la pénitence, ç'a été sans préjudice des droits de Dieu, et que là-dessus elle n'a ni voulu, ni pu se relâcher en rien; que si elle a consenti à changer quelques règles qu'elle-même avoit établies, elle n'a point touché à l'obligation essentielle de satisfaire à Dieu, qui n'est pas de son ressort. De là concluons qu'à le bien prendre, cette condescendance de l'Eglise ne doit point servir à autoriser notre lâcheté, parce qu'il est toujours vrai que plus nous nous ménagerons, et moins Dieu nous ménagera; que plus nous nous flatterons, et moins Dieu nous pardonnera; que moins nous nous punirons, et plus Dieu nous punira; car le droit de Dieu, et le même droit, subsistera toujours. Ainsi, persuadés que le péché doit être puni en cette vie ou en l'autre, ou par la vengeance de Dieu, ou par la pénitence de l'homme : *Aut à Deo vindicante,*

aut ab homine pœnitente (1), n'attendons pas que Dieu lui-même prenne soin d'en tirer toute la satisfaction qui lui est due. Prévenons les rigueurs de sa justice par la rigueur de notre pénitence. Armons-nous d'un saint zèle contre nous-mêmes, prenons les intérêts de Dieu contre nous-mêmes, vengeons Dieu aux dépens de nous-mêmes. Si ceux que Dieu nous a donnés ou que nous avons choisis pour médecins de nos ames, sont trop indulgens, suivant l'excellente maxime de saint Bernard, suppléons à leur indulgence par notre sévérité. S'ils ne sont pas assez rigides, ni assez exacts, soyons-le pour eux et pour nous, puisque c'est personnellement de nous qu'il s'agit, et que nous devons plus que tout autre nous intéresser pour nous-mêmes : *Si medicus clementior fuerit, tu age pro te ipso* (2). Appliquons aux maux spirituels de nos ames des remèdes spécifiques; et selon la différence des péchés, employons pour les punir des moyens différens : la retraite et la séparation du monde, pour punir la licence des conversations; le silence, pour punir la liberté et l'indiscrétion de la langue; la modestie dans les habits et dans l'équipage, pour punir le luxe; le jeûne, pour punir les excès de bouche et les débauches; le renoncement aux plaisirs innocens, pour punir l'attachement aux plaisirs criminels. *Quis scit si convertatur, et ignoscat?* (3) Qui sait si le Dieu des miséricordes ne se convertira pas à nous? qui le sait? ou plutôt, qui en peut douter, après la parole authentique qu'il nous en a donnée? En un mot, mes chers auditeurs, retranchons la cause du péché, réparons les effets du péché, assujettissons-nous, quoiqu'il nous en coûte, aux remèdes du péché, et par là nous rentrerons dans le chemin du salut et de la gloire, où nous conduise, etc.

(1) Tertull. — (2) Bernard. — (3) Joan. 3.

SERMON
SUR LA
NATIVITÉ DE JÉSUS-CHRIST.

Dixit illis angelus : Nolite timere : ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo; quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus, in civitate David.

L'ange leur dit : Ne craignez point; car je viens vous annoncer une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie; c'est qu'aujourd'hui dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est Jésus-Christ. En saint Luc, chap. 2.

Sire,

Ainsi parla l'ange du Seigneur, mais il parloit à des bergers, c'est-à-dire, à des hommes simples, qui, éloignés du monde, et veillant à la garde de leur troupeau, menoient une vie aussi innocente qu'elle étoit pauvre et obscure. Il leur annonçoit un Sauveur qui, né dans une étable, venoit honorer leur condition par le choix qu'il faisoit de leur pauvreté et qui, se dépouillant, pour les sauver, de la majesté d'un Dieu, paroissoit dans une crèche, revêtu non-seulement de la forme d'un homme, mais d'un homme inconnu comme eux, souffrant comme eux, et, à l'exception du péché, parfaitement semblable à eux. Je ne m'étonne donc pas s'il leur disoit : *Nolite timere*, ne craignez point. Car qu'auroient-ils pu craindre, demande saint Chrysostôme, dans un mystère où tout les consoloit; dans un mystère où ils ne trouvoient que des sujets de bénir Dieu et de le glorifier; dans un mystère qui leur faisoit connoître le bonheur de leur condition, et qui par là leur rendoit leurs misères, non-seulement supportables, mais désirables, mais aimables? je ne m'étonne pas, dis-je, si l'ange

député

député de Dieu leur tenoit ce langage : *Ecce evangelizo vobis gaudium magnum ;* Je vous apporte une grande nouvelle, une nouvelle qui vous comblera de joie, savoir, qu'il vous est né un Sauveur : *Quia natus est vobis hodie Salvator.*

Mais, chrétiens, dans l'obligation où je suis d'accomplir aujourd'hui mon ministère, et ayant l'honneur de prêcher l'évangile de Jésus-Christ dans la cour du plus grand des rois, il s'en faut bien que j'aie le même avantage que l'ange du Seigneur. J'annonce aussi bien que lui la naissance du Sauveur du monde, mais je l'annonce à des auditeurs à qui je ne sais si elle doit être un sujet de consolation. J'annonce un Sauveur humble et pauvre, mais je l'annonce aux grands du monde et aux riches du monde ; je l'annonce à des hommes qui, pour être chrétiens de profession, ne laissent pas d'être remplis des idées du monde. Que leur dirai-je donc, Seigneur, et de quels termes me servirai-je pour leur proposer le mystère de votre humilité et de votre pauvreté? Leur dirai-je, ne craignez point? dans l'état où je les suppose, ce seroit les tromper. Leur dirai-je : craignez? je m'éloignerois de l'esprit du mystère même que nous célébrons, et des pensées consolantes qu'il inspire et qu'il doit inspirer aux plus grands pécheurs. Leur dirai-je : affligez-vous, pendant que tout le monde chrétien est dans la joie? leur dirai-je, consolez-vous, pendant qu'à la vue d'un Sauveur qui condamne toutes leurs maximes, ils ont tant de raison de s'affliger? Je leur dirai, ô mon Dieu ! l'un et l'autre ; et par là je satisferai au devoir que vous m'imposez. Je leur dirai : affligez-vous ; et consolez-vous ; car je vous annonce une nouvelle qui est tout à la fois pour vous un sujet de crainte et un sujet de joie. Ces deux sentimens si contraires en apparence, mais également fondés sur le mystère de Jésus-Christ naissant, sont déjà le précis

et l'abrégé de tout ce que j'ai à leur dire dans ce discours, après que nous aurons imploré le secours du ciel par l'intercession de la plus sainte et de la plus heureuse des mères. *Ave, Maria.*

C'étoit la destinée de Jésus-Christ de paroître dans le monde comme un objet de contradiction; et, par un secret impénétrable de la Providence, d'y être tout à la fois et la ruine des uns, et la résurrection des autres: *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum* (1). Toute la vie de cet homme-Dieu n'a été que l'accomplissement et la suite de cette prédiction. Ce n'est donc pas sans raison que je vous ai proposé d'abord sa sainte naissance comme un sujet de crainte et de joie; de crainte, en le considérant, tout Sauveur qu'il est, comme la ruine des impies et des réprouvés; et de joie, en le regardant comme la résurrection des pécheurs qui se convertissent et qui deviennent les élus de Dieu.

Appliquons-nous, chrétiens, cette vérité. Je puis dire que toute l'affaire du salut consiste à bien ménager, par rapport à Dieu, ces deux sentimens opposés de joie et de crainte; et c'est pour cela que David, instruisant les grands de la terre à qui Dieu lui faisoit connoître que cette leçon étoit particulièrement nécessaire, leur disoit, par une manière de parler aussi surprenante qu'elle est judicieuse et sensée: *Servite Domino in timore, et exultate ei cum tremore* (2); Servez le Seigneur et réjouissez-vous en lui avec tremblement. Pourquoi trembler, dit saint Chrysostôme, si je dois me réjouir en lui; et pourquoi me réjouir en lui, si je dois trembler? C'est, répond ce saint docteur, qu'à l'égard de Dieu et en matière de salut, l'homme, soit juste, soit pécheur, ne doit point avoir de joie qui ne soit mêlée d'une crainte

(1) Luc. 2. — (2) Psalm. 2.

respectueuse, ni de crainte, quoique respectueuse, qui ne soit accompagnée d'une sainte joie. Car, selon les règles les plus exactes de la religion, il ne nous est point permis de craindre Dieu sans nous confier en lui, ni de nous confier en lui sans le craindre.

Or je prétends, et voici mon dessein, je prétends que le mystère de la naissance de Jésus-Christ, bien conçu et bien médité, est, de tous les mystères du christianisme, le plus propre à exciter en nous, et cette crainte salutaire, et cette joie solide et intérieure. Je prétends que la vue de ce Sauveur né dans une crèche nous fournit de puissans motifs de l'une et de l'autre: motifs de crainte, si vous êtes de ces mondains qui, aveuglés par le Dieu du siècle, quittent la voie du salut pour suivre la voie du monde; motifs de joie, si vous ouvrez aujourd'hui les yeux et si vous voulez être de ces chrétiens fidèles qui cherchent Dieu en esprit et en vérité; motifs de crainte si, comprenant bien pourquoi Jésus-Christ est venu au monde et de quelle manière il y est venu, vous reconnoissez l'opposition qu'il y a entre lui et vous; motifs de joie si, persuadés et confus de l'opposition qui se rencontre entre Jésus-Christ et vous, vous prenez enfin la résolution de vous conformer à lui et de profiter des avantages que vous donne pour cela même la condition où Dieu vous a fait naître. Selon la différence de ces deux états et de ces deux caractères, ou craignez, ou consolez-vous. Etes-vous du nombre des mondains? craignez; parce que ce mystère va vous découvrir des vérités bien affligeantes: vous le verrez dans la première partie. Etes-vous, ou voulez-vous être du nombre des chrétiens fidèles? consolez-vous; parce que ce mystère vous découvrira des trésors infinis de grâce et de miséricorde: vous le verrez dans la seconde partie. Voilà les véritables dispositions avec lesquelles vous devez vous présenter devant la crèche de votre Dieu. Rendez-vous

dociles à sa parole, afin que je puisse aujourd'hui les imprimer bien avant dans vos cœurs, et donnez-moi toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est par la crainte du Seigneur que doit commencer le salut de l'homme; et la charité même la plus parfaite ne seroit ni solide, ni assurée, si la crainte des jugemens de Dieu ne lui servoit de fondement et de base. C'est donc avec sujet qu'en vous annonçant aujourd'hui le grand mystère du salut, qui est la naissance de Jésus-Christ notre Sauveur, je vous y fais remarquer d'abord ce qui doit exciter en vous cette crainte salutaire dont voici les puissans motifs. Craignez, hommes du monde, c'est-à-dire, vous qui, remplis de l'esprit du monde, vivez selon ses lois et ses maximes; craignez, parce que le Sauveur qui vous est né, dans les idées pratiques, mais chimériques que vous vous en formez, et dans l'usage, ou plutôt dans l'abus que vous faites de sa miséricorde envers vous, tout Sauveur qu'il est, n'est peut-être pour vous rien moins qu'un Sauveur; craignez, parce que c'est un Sauveur, mais qui, peut-être, n'est venu que pour votre confusion et pour votre condamnation; craignez, parce que ce Sauveur, ne pouvant vous être indifférent du moment qu'il ne vous sauve pas, doit nécessairement vous perdre. Pensées terribles pour les mondains, mais qu'il ne tient qu'à vous, mes chers auditeurs, de vous rendre utiles et profitables en les méditant dans l'esprit d'une humble et d'une véritable componction.

C'est, dis-je, un Sauveur qui vous est né, mais qui, dans les fausses idées dont vous êtes prévenus, n'est rien moins qu'un Sauveur pour vous. Comprenez ma pensée, et vous conviendrez malgré vous-mêmes de cette triste vérité. Car vous voulez qu'il vous sauve, mais vous

vous mettez peu en peine qu'il vous délivre de vos péchés; vous voulez qu'il vous sauve, mais vous prétendez qu'il ne vous en coûte rien; vous voulez qu'il vous sauve, mais vous ne voulez pas que ce soit par les moyens qu'il a choisis pour vous sauver. Or tout cela, ce sont autant de contradictions; et, pour peu qu'il vous reste de religion, ces contradictions énormes sont les justes sujets qui doivent aujourd'hui vous faire trembler. N'appréhendez pas que je les grossisse pour vous donner de vaines frayeurs; mais craignez plutôt que mes expressions ne soient trop foibles pour vous les faire concevoir dans toute leur étendue et dans toute leur force.

Vous voulez que ce Dieu naissant soit pour vous un Dieu sauveur; mais au même temps, par une opposition de sentimens et de conduite dont peut-être vous ne vous apercevez pas, vous êtes peu en peine qu'il vous délivre de vos péchés. C'est pour cela néanmoins, et pour cela uniquement qu'il est sauveur; et cette qualité, par rapport à vous, ne lui appartient, ni ne peut lui appartenir qu'autant qu'il vous dégage des passions, des vices, des habitudes qui sont les sources de vos péchés, et dont vous êtes les malheureux esclaves. S'il ne vous en délivre pas, et si, bien loin de souhaiter d'en être délivrés, vous en aimez l'esclavage et la servitude, raisonnez comme il vous plaira, ce Dieu, quoique sauveur par excellence, n'est pour vous sauveur que de nom, et tout le culte que vous lui rendez en ce jour n'est qu'illusion ou hypocrisie.

Il n'y eut jamais de conséquence plus immédiate que celle-là dans les principes et dans les règles du christianisme que vous professez. Vous l'appellerez Jésus, dit l'ange à Joseph : et pourquoi? parce qu'il délivrera son peuple des iniquités et des péchés qui l'accablent : *Vocabis nomen ejus Jesum : ipse enim salvum faciet*

populum suum à peccatis eorum (1). Prenez garde, mes frères, c'est la remarque de saint Chrysostôme; il ne dit pas, vous l'appellerez Jésus parce qu'il délivrera son peuple des calamités humaines sous le poids desquelles il gémit. Cela étoit bon pour ces anciens sauveurs qui ne furent que la figure de celui-ci, et que Dieu envoyoit au peuple juif comme à un peuple grossier et charnel. Ce Jésus dont nous célébrons la naissance étoit destiné pour une plus haute et une plus sainte mission. Il s'agissoit pour nous d'une rédemption plus essentielle et beaucoup plus parfaite. Ces maux dont nous devions être guéris étoient bien plus dangereux et plus mortels que ceux qui, dans l'Egypte, avoient affligé le peuple de Dieu; et c'est pour ceux-là, dit saint Chrysostôme, qu'il nous falloit un sauveur. Le voilà venu, non pas, encore une fois, pour nous sauver des adversités et des disgrâces de cette vie; nous sommes indignes de la profession et de la qualité de chrétiens si nous mesurons par là sa grâce, et si c'est de là que nous faisons dépendre le pouvoir qu'il a de nous sauver : il ne nous a point été promis de la sorte. Mais le voilà venu pour nous délivrer de la corruption du monde, des désordres du monde, des erreurs du monde; le voilà venu pour nous affranchir du joug de nos passions honteuses, de la tyrannie du péché à quoi nous nous sommes assujettis, de la concupiscence de la chair qui nous domine, de l'esprit d'orgueil dont nous sommes possédés, de nos attachemens criminels, de nos haines, de nos aversions, de nos malignes jalousies; car ce sont là nos vrais ennemis; et il n'y avoit qu'un Dieu sauveur qui nous pût tirer d'une si funeste captivité : aussi est-ce pour cela qu'il a voulu naître : *Ipse enim salvum faciet populum suum à peccatis eorum.*

(1) Matth. 1.

Or dites-moi, chrétiens, est-ce ainsi que vous l'avez entendu et que vous l'entendez encore? Que chacun s'examine devant Dieu : où est l'ambitieux parmi vous qui, regardant son ambition comme la plaie de son ame, en souhaite de bonne foi la guérison? où est l'impudique et le voluptueux qui, réellement affligé de l'être, désire, mais efficacement et comme son souverain bien, de ne l'être plus? où est l'homme avare et intéressé qui, honteux de ses injustices et de ses usures, déteste sincèrement son avarice? où est la femme mondaine qui, écoutant sa religion, ait horreur de sa vanité et pense à détruire son amour-propre? De quelle passion, de quelle inclination vicieuse et dominante ce Sauveur vous a-t-il délivrés jusques à présent? A quoi donc le reconnoissez-vous comme Sauveur? et, s'il est Sauveur, par où montrez-vous qu'il est le vôtre? quelle fonction en a-t-il faite, et lui avez-vous donné lieu d'en faire à votre égard? Or, quand je vous vois si mal disposés, ne serois-je pas prévaricateur, si je vous annonçois sa venue comme un sujet de joie? et, pour vous parler en ministre fidèle de son évangile, ne dois-je pas, au contraire, vous dire, et je vous le dis en effet : Détrompez-vous et pleurez sur vous; pourquoi? car tandis que, possédés du monde, vous demeurez en de si criminelles dispositions, encore que le Sauveur soit né, ce n'est point proprement pour vous qu'il est né : disons mieux, encore que le Sauveur soit né, vous ne profitez pas plus de sa naissance que s'il n'étoit pas né pour vous.

Ah! chrétiens, permettez-moi de faire ici une réflexion bien douloureuse, et pour vous, et pour moi, mais qui vous paroîtra bien touchante et bien édifiante. Nous déplorons le sort des juifs, qui, malgré l'avantage d'avoir vu naître Jésus-Christ au milieu d'eux et pour eux, ont eu néanmoins le malheur de perdre tout le fruit de ce bienfait inestimable, et d'être ceux même

qui, de tous les peuples de la terre, ont moins profité de cette heureuse naissance. Nous les plaignons, et en les plaignant nous les condamnons; mais nous ne prenons pas garde qu'en cela même leur condition, ou plutôt leur misère et la nôtre sont à peu près égales. Car, en quoi a consisté la réprobation des juifs? En ce qu'au lieu du vrai Messie que Dieu leur avoit destiné, et qui leur étoit si nécessaire, ils s'en sont figuré un autre selon leurs grossières idées, et selon les désirs de leur cœur; en ce qu'ils n'ont compté pour rien celui qui devoit être le libérateur de leurs ames, et qu'ils n'ont pensé qu'à celui dont ils se promettoient le rétablissement imaginaire de leurs biens et de leurs fortunes; en ce qu'ayant confondu ces deux genres de salut, ou, pour parler plus juste, en ce qu'ayant rejeté l'un, et s'étant inutilement flattés de la vaine espérance de l'autre, ils ont tout à la fois été frustrés et de l'un et de l'autre, et qu'il n'y a eu pour eux nulle rédemption. Voilà, dit saint Augustin, quelle fut la source de leur perte : *Temporalia amittere metuerunt, et æterna non cogitaverunt, ac sic utrumque amiserunt* (1). Or cela même, mes chers auditeurs, n'est-ce pas ce qui nous perd encore tous les jours? Car, quoique nous n'attendions plus comme les juifs un autre Messie; quoique nous nous en tenions à celui que le ciel nous a envoyé, n'est-il pas vrai, confessons-le et rougissons-en, qu'à en juger par notre conduite, nous sommes, à l'égard de ce Sauveur envoyé de Dieu, dans le même aveuglement où furent les juifs, et où nous les voyons encore à l'égard du Messie qu'ils attendent, et en qui ils espèrent? Je m'explique.

Nous invoquons Jésus-Christ comme Sauveur; mais nous l'invoquons dans le même esprit que le juif réprouvé l'invoqueroit, c'est-à-dire, nous l'invoquons

(1) August.

pour des biens temporels, mais avec une indifférence entière pour les éternels : *Temporalia amittere metuerunt, et æterna non cogitaverunt.* En effet, sommes-nous dans l'adversité, s'élève-t-il contre nous une persécution, s'agit-il ou de la fortune, ou de l'honneur ? c'est alors que nous recourons à ce Dieu qui nous a sauvés, et que nous voulons encore qu'il nous sauve : mais de quoi ? d'une affaire qu'on nous suscite, d'une maladie qui nous afflige, d'une disgrâce qui nous humilie. Voilà les maux qui réveillent notre ferveur, qui nous rendent assidus à la prière, dont nous demandons non-seulement avec instance, mais avec impatience, d'être ou préservés, ou délivrés : *Temporalia amittere metuerunt.* Mais sommes-nous dans l'état et dans le désordre d'un péché habituel qui cause la mort à notre ame ? à peine nous souvenons-nous qu'il y a un Sauveur tout-puissant pour nous en faire sortir ; à peine, pour l'y engager, nous adressons-nous une fois à lui, et lui disons-nous au moins avec le prophète : Hâtez-vous, Seigneur, tirez-moi du profond abîme où je suis plongé. Insensibles au besoin pressant où nous nous trouvons, nous y demeurons tranquilles et sans alarmes : *Et æterna non cogitaverunt.* Que dis-je, bien loin de courir au remède, peut-être le craignons-nous, peut-être le fuyons-nous ; peut-être sommes-nous assez pervertis pour nous faire de notre péché même une félicité secrète, pour nous en applaudir au fond de l'ame, pour nous en glorifier. Nous sommes donc alors, quoique chrétiens, aussi juifs d'esprit et de cœur que les juifs mêmes : et dans la comparaison de leur infidélité et de la nôtre, la nôtre est d'autant plus condamnable, que nous méprisons un Sauveur en qui nous croyons ; au lieu que les juifs n'ont péché contre lui que parce qu'ils ne le connoissoient pas, et c'est ce qui nous doit faire trembler.

Notre aveuglement va encore plus loin. Nous voulons que ce Dieu fait chair nous sauve, mais nous préten-

dons qu'il ne nous en coûte rien : autre contradiction et autre sujet de notre crainte. Car il n'est Sauveur pour nous qu'à une condition ; et cette condition, c'est que nous nous sauverons nous-mêmes avec lui et par lui. Il nous a créés sans nous, ce sont les paroles de saint Augustin que l'on vous a dites cent fois, et dont je voudrois aujourd'hui vous faire pénétrer toute la conséquence : il nous a créés sans nous, mais il ne lui a pas plu, et jamais il ne lui plaira de nous sauver sans nous. Il veut que l'ouvrage de notre salut, ou plutôt, que l'accomplissement de ce grand ouvrage dépende de nous, et que sans nous en attribuer la gloire, nous en partagions avec lui le travail. Comme Sauveur, il est venu faire pénitence pour nous ; mais sans préjudice de celle que nous devons faire nous-mêmes, et pour nous-mêmes. Comme Sauveur, il a prié, il a pleuré, il a mérité pour nous ; mais il veut que nos prières jointes à ses prières, que nos larmes mêlées avec ses larmes, que nos œuvres sanctifiées par ses œuvres, achèvent en nous cette rédemption dont il est l'auteur, et dont sans nous il ne seroit pas le consommateur. Comme Sauveur, il s'est fait dans la crèche notre victime, et il a commencé dès-lors à s'immoler pour nous ; mais il veut que nous soyons prêts à nous immoler avec lui ; et il le veut tellement, il a tellement fait dépendre de là l'efficace et la vertu de son sacrifice par rapport à notre salut, que, tout Sauveur qu'il est, remarquez ceci, c'est-à-dire, que tout disposé qu'il est en notre faveur, que quoiqu'il nous ait aimés jusqu'à se faire homme pour nous, malgré tout son amour, malgré tout ce qu'il lui en coûte pour naître parmi nous et comme nous, il consent néanmoins, plutôt que nous périssions, plutôt que nous nous damnions, plutôt que nous soyons éternellement exclus du nombre de ses prédestinés, que de nous sauver de cette rédemption gratuite telle que nous l'entendons ; parce que sous ombre d'honorer sa grâce, en lui attribuant

notre salut, nous ne la ferions servir qu'à fomenter nos désordres.

Il faut donc, et il le faut nécessairement, que pour être sauvés, il nous en coûte, comme il lui en a coûté. C'est la loi qu'il a établie. Loi que saint Paul observoit avec tant de fidélité, quand il disoit : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne meâ* (1) ; J'accomplis dans ma chair ce qui a manqué aux souffrances de la chair innocente et virginale de Jésus-Christ. Loi générale et absolue dont jamais Dieu n'a dispensé, ni ne dispensera. Cependant, hommes du siècle, vous voulez être exempts de cette loi ; elle vous paroît trop dure et trop onéreuse, et vous cherchez à en secouer le joug. Vous voulez le salut, mais vous le voulez sans condition et sans charge. Vous le voulez, pourvu qu'on n'exige de vous ni assujettissement, ni contrainte, ni effort, ni victoire sur vous-mêmes. Vous le voulez, mais sans l'acheter, et sans y rien mettre du vôtre. Car, en effet, que vous en coûte-t-il, et en quoi oserez-vous me dire que vous y coopérez ? que sacrifiez-vous pour cela à Dieu ? quelles violences vous faites-vous à vous-mêmes ? Mais aussi Dieu m'oblige-t-il à vous déclarer de sa part, que tandis que vous vous en tenez-là, ce salut que Jésus-Christ est venu apporter au monde, n'est point pour vous, et que vous n'y devez rien prétendre. Or de là concluez si la naissance de ce Dieu-homme a de quoi vous rassurer et vous consoler.

Enfin, vous voulez qu'il vous sauve, mais par une troisième contradiction qui ne me semble pas moins étonnante, vous ne voulez pas que ce soit par les moyens qu'il a choisis pour vous sauver. Quoique ces moyens aient été concertés et résolus dans le conseil de sa sagesse éternelle, ils ne vous plaisent pas. Quoiqu'ils soient consacrés dans sa personne, et autorisés par son exem-

(1) Coloss. 1.

ple, vous ne les pouvez goûter. Et quels sont-ils? la haine du monde et de vous-mêmes, le détachement du monde et de ses biens, le renoncement au monde, à ses plaisirs et à ses honneurs; la pauvreté de cœur, l'humilité de cœur, la mortification des sens et l'austérité de la vie. Tout cela vous choque, et vous fait horreur. Vous voudriez des moyens plus proportionnés à vos idées, et plus conformes à vos inclinations : et moi je vous dis que c'est pour cela que vous devez trembler. Pourquoi? parce qu'indépendamment de vos idées et de vos inclinations, il est certain d'une part que ce Dieu naissant ne vous sauvera jamais par d'autres moyens que ceux qu'il a marqués; et qu'il est évident de l'autre, que jamais ces moyens qu'il a marqués pour vous sauver, ne vous sauveront, tandis que vous voudrez suivre vos inclinations et vos idées. Vous voulez qu'il vous sauve selon votre goût, qui vous perd, et qui vous a perdus. Voilà le triste mystère que j'avois d'abord à vous annoncer, d'autant plus triste pour vous, si vous l'entendez et si vous n'en profitez pas.

Mais je veux vous le rendre encore plus sensible par une supposition que je vais faire. Peut-être vous surprendra-t-elle; et fasse le ciel qu'elle vous surprenne assez pour vous forcer à reconnoître votre infidélité secrète, et à prendre des sentimens plus chrétiens! Dites-moi, mes chers auditeurs, si Dieu vous avoit envoyé un Jésus-Christ tout différent de celui que nous croyons, c'est-à-dire, s'il vous étoit venu du ciel un Sauveur aussi favorable à la cupidité des hommes, que celui que nous adorons y est contraire; si, au lieu de vous annoncer comme l'ange, que ce Messie est un Sauveur pauvre et humble, né dans l'obscurité d'une étable, je vous assurois aujourd'hui que cela n'est pas, qu'on vous a trompés, que c'est un Sauveur d'un caractère tout opposé; qu'il est né dans l'éclat et dans la pompe, dans la for-

tune, dans l'abondance, dans les aises et les plaisirs de la vie, et que ce sont là les moyens à quoi il a attaché votre salut, et sur quoi il a entrepris de fonder sa religion; si, par un renversement qui ne peut être, mais que nous pouvons nous figurer, la chose se trouvoit ainsi, et que ce que j'appelle supposition fût une vérité, marquez-moi ce que vous auriez à corriger dans vos sentimens, et à réformer dans votre conduite pour vous accommoder à ce nouvel évangile. Changeant de créance, seriez-vous obligés de changer de mœurs. Faudroit-il renoncer à ce que vous êtes pour être dans l'état de perfection où ce Sauveur vous voudroit alors? ou plutôt, sans rien changer à ce que vous êtes, ne vous trouveriez-vous pas alors de parfaits chrétiens, et n'auriez-vous pas de quoi vous féliciter d'un systême de religion d'où dépendroit votre salut, et qui se rapporteroit si bien à votre goût, à vos maximes; et à toutes les règles de vie que le monde vous prescrit? N'est-ce pas alors que je devrois vous dire : Ne craignez point; car voici au contraire un grand sujet de joie pour vous : *Evangelizo vobis gaudium magnum* (1). Et quoi? c'est qu'il vous est né un Sauveur, mais un Sauveur à votre gré et selon vos désirs, un Sauveur commode, un Sauveur suivant les principes duquel il vous sera permis de satisfaire vos passions; un Sauveur qui, bien loin de les contredire, les approuvera, les autorisera : or, voyant un tel Sauveur, consolez-vous. Ne serois-je pas, dis-je, bien fondé à vous parler de la sorte; et en m'écoutant ne vous diriez-vous pas à vous-mêmes, remplis d'une joie secrète : Voilà le Sauveur et le Dieu qu'il me falloit. Ah! chrétiens, je le confesse, dans ce nouveau systême de religion vous auriez droit de vous réjouir : mais vous êtes trop éclairés pour ne pas conclure de là, que ce qui feroit alors votre consolation, doit aujourd'hui vous saisir

(1) Luc. 2.

de frayeur. Car puisque, supposé cet évangile prétendu, je pourrois vous dire que je vous apporte une heureuse nouvelle, en vous prêchant un évangile directement contraire à celui-là, je suis obligé de vous tenir tout un autre langage. Je dois, au hasard de troubler la joie de l'Eglise, qui est une joie sainte, troubler la vôtre, qui, dans l'aveuglement où vous vivez, n'est qu'une joie fausse et présomptueuse. Je dois vous dire : tremblez; pourquoi ? c'est qu'il vous est né un Sauveur, mais un Sauveur qui semble n'être venu au monde que pour votre confusion et pour votre condamnation ; un Sauveur opposé à toutes vos inclinations, un Sauveur ennemi du monde et de tous ses biens, un Sauveur pauvre, humilié, souffrant. Vérités affligeantes ; et pour qui? Pour vous, mondains, c'est-à-dire, pour vous, riches du monde, possédés de vos richesses, et enivrés de votre fortune; pour vous, ambitieux du monde, éblouis d'un vain éclat, et adorateurs des pompes humaines; pour vous, sensuels et voluptueux du monde, idolâtres de vous-mêmes et tout occupés de vos plaisirs. Cependant, après avoir considéré ce mystère de crainte, ce mystère de douleur que je découvre d'abord dans la naissance d'un Dieu-homme, voyons, chrétiens, le mystère de consolation qu'elle renferme, et quelle part vous y pouvez avoir : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quelque vaine que soit devant Dieu la différence des conditions, et quelque honneur que Dieu se fasse dans l'Ecriture, d'être un Dieu égal à tous ; qui n'a égard, ni aux qualités, ni aux rangs, et qui ne fait acception de personne : *Non est personarum acceptor Deus* (1) ; il est néanmoins vrai, chrétiens, que dans l'ordre de la grâce, la prédilection de Dieu, si j'ose me servir de ce

(1) Act. 10.

terme, a toujours paru être pour les pauvres et pour les petits préférablement aux grands et aux riches. N'en cherchons point la raison, et contentons-nous d'adorer en ceci les conseils de Dieu, qui, selon l'apôtre, fait miséricorde à qui il lui plaît, et justice à qui il lui plaît. Prédilection de Dieu que tout l'évangile nous prêche, mais qui nous est marquée visiblement et authentiquement dans l'auguste mystère que nous célébrons. Car qui sont ceux que Dieu choisit les premiers pour leur révéler la naissance de son Fils ? des bergers, c'est-à-dire, des pauvres attachés à leur travail, des hommes inconnus au monde, et contens de leur obscurité et de la simplicité de leur état. Ce sont là ceux, dit excellemment saint Ambroise, dont Jésus-Christ fait les premiers élus ; ceux qu'il appelle les premiers à sa connoissance ; ceux dont il veut recevoir les premiers hommages ; ceux qui paroissent comme les premiers domestiques de ce Dieu naissant, et qui environnent son berceau, pendant que les grands de la Judée, que les riches de Jérusalem, que les savans et les esprits forts de la synagogue, abandonnés, pour ainsi parler, et livrés à eux-mêmes, demeurent dans les ténèbres de leur infidélité, et semblent n'avoir nulle part à la naissance du Sauveur.

Oui, mes frères, disoit saint Paul aux Corinthiens, voilà les prémices de votre vocation : des foibles choisis pour confondre les puissans, des simples pour confondre les sages, des sujets vils et méprisables selon le monde pour confondre dans le monde ce qu'il y a de plus éclatant et de plus élevé. C'est par où le christianisme a commencé; telle fut l'origine de l'Eglise, qui, selon la remarque de saint Chrysostôme, étoit alors toute renfermée dans l'étable de Bethléem, puisque hors de là Jésus-Christ n'étoit point connu. Et c'est, grands du monde qui m'écoutez, ce qui devroit aujourd'hui vous

affliger, ou même vous défier, si Dieu, par son aimable providence, n'avoit pris soin d'y pourvoir. Mais rassurez-vous; et convaincus comme vous l'allez être de l'immensité de ses miséricordes, malgré les malheureux engagemens de vos conditions, confiez-vous en lui. Car voici trois grands sujets de consolation, que je tire du mystère même dont nous faisons la solennité. Rendez-vous-y attentifs; et après l'avoir médité, cet ineffable mystère, avec tremblement et avec crainte, goûtez-en maintenant toute la douceur : *Ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum.*

En effet, quelque exposés que vous soyez à la corruption du siècle, et quelque éloignés que vous paroissiez du royaume de Dieu, Jésus-Christ ne vous rebute point; et bien loin de vous rejeter, il ne vient au monde que pour vous attirer à lui : grâce inestimable à laquelle vous devez répondre. Quelque apparente contrariété qu'il y ait entre votre état et l'état de Jésus-Christ naissant, sans cesser d'être ce que vous êtes, il ne tient qu'à vous d'avoir avec lui une sainte ressemblance : secret important de votre prédestination, que vous ne devez pas ignorer. Quelque danger qu'il y ait dans la grandeur humaine, et de quelque malédiction qu'aient été frappées les richesses du monde, vous pouvez vous en servir comme d'autant de moyens propres pour honorer Jésus-Christ et pour lui rendre le culte particulier qu'il attend de vous : avantage infini dont vous devez profiter, et qui doit être comme le fond de vos espérances. Encore un moment de réflexion pour des vérités si touchantes.

Non, mes chers auditeurs, quoique Jésus-Christ par un choix spécial et divin, ait voulu naître dans la bassesse et dans l'humiliation, il n'a point rejeté pour cela la grandeur du monde; et je ne crains point de vous scandaliser, en disant que dès sa naissance, bien loin de

la

la dédaigner, il a eu des égards pour elle, jusqu'à la rechercher même et à se l'attirer. L'évangile qu'on vous a lu en est une preuve bien évidente. Car, en même temps que ce Dieu sauveur appelle des bergers et des pauvres à son berceau, il y appelle aussi des mages, des hommes puissans et opulens, des rois, si nous en croyons la tradition. En même temps qu'il députe un ange à ceux-là, il fait luire une étoile pour ceux-ci. En même temps que ceux-là, pour venir le reconnoître et l'adorer, quittent leurs troupeaux, ceux-ci abandonnent leur pays, leurs biens, leurs Etats. De savoir qui des uns et des autres l'honorent le plus, ou lui sont plus chers, c'est ce que je n'entreprends pas encore de décider. Mais sans en faire la comparaison, au moins est-il vrai que les uns et les autres sont reçus dans l'étable de ce Dieu-homme; au moins est-il vrai que ce Dieu caché sous le voile de l'enfance, se manifeste aux uns et aux autres, et que la préférence qu'il donne aux petits n'est point une exclusion pour les grands.

Or, cette pensée seule, hommes du monde, ne doit-elle pas ranimer toute votre confiance, et n'est-elle pas plus que suffisante pour vous fortifier et pour vous encourager? Mais de là même il s'ensuit encore quelque chose de plus consolant pour vous. Et quoi? C'est qu'il est donc constant que Jésus-Christ, dans le mystère de sa naissance, indépendamment de la prédilection qu'il peut avoir pour les uns préférablement aux autres, a bien plus fait au fonds pour les grands que pour les petits; et que, dans un sens, les grands qu'il a appelés lui sont beaucoup plus redevables : comment cela? C'est, dit saint Chrysostôme, qu'il a fallu une vocation plus forte pour attirer à Jésus-Christ des grands, des puissans du siècle, tels qu'étoient les mages, que pour y attirer des pasteurs, dont l'ignorance et la foiblesse sembloient être déjà comme des dispositions naturelles à

l'humilité de la foi. Dans ceux-ci, rien ne résistoit à Dieu; mais dans ceux-là, la grâce de Jésus-Christ eut tout à combattre et à vaincre; c'est-à-dire, le monde, avec toutes ses concupiscences. Cependant, c'est le miracle qu'elle a opéré; et voilà l'insigne victoire que la foi de Jésus-Christ naissant a remportée sur le monde : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (1). Foi triomphante et victorieuse, qui, malgré l'orgueil du monde, a eu assez de pouvoir sur leurs esprits pour leur faire adorer dans un enfant le verbe de Dieu et sa sagesse; qui, malgré le libertinage du monde, a fait assez d'impression sur leurs cœurs pour en arracher les passions les plus enracinées, a été assez efficace pour les captiver sous le joug de la religion chrétienne.

Après cela, qui que vous soyez, et quelque rang que vous teniez dans le monde, plaignez-vous que votre Dieu réprouve votre condition, ou que votre condition vous éloigne de Dieu. Non, chrétiens, elle ne vous en éloigne point, ni votre Dieu ne la réprouve point. Elle ne vous en éloigne point, puisque vous voyez que lui-même il la prévient des grâces les plus abondantes : et il ne la réprouve point, puisqu'un de ses premiers soins en venant au monde, est de la sanctifier dans les mages et de la réformer en vous. Il réprouve les abus et les désordres de votre condition; il en réprouve le faste, il en réprouve le luxe, il en réprouve la mollesse, il en réprouve la dureté et l'impiété; mais sans la réprouver elle-même, puisque c'est pour elle et pour vous-mêmes qu'il ouvre aujourd'hui le trésor de ses miséricordes les plus efficaces et les plus particulières. Comme il est le Dieu de toutes les conditions, et qu'il vient pour sauver tous les hommes sans nul discernement de conditions, il veut que dès son berceau, où il commence déjà à faire l'office de Sauveur, on voie à sa suite et des grands et

(1) 1. Joan. 5.

des petits, et des riches et des pauvres, et des maîtres et des sujets. Approchons, et approchons tous; allons à sa crèche, et allons-y tous. C'est de sa crèche qu'il nous appelle, de sa crèche qu'il nous tend les bras, de sa crèche qu'il veut répandre sur nous et sur nous tous les mêmes bénédictions.

Mais, après tout, quel rapport peut-il y avoir entre sa pauvreté et l'opulence, entre ses abaissemens et la grandeur, entre sa misère et les aises de la vie? à cela je réponds par une seconde proposition que j'ai avancée, et que je reprends. Je dis qu'il ne tient qu'à vous, sans cesser d'être ce que vous êtes, de vous rendre semblables à Jésus-Christ naissant; et malgré toute la contrariété qui paroît entre votre état et le sien, d'avoir avec lui cette conformité parfaite sur laquelle est fondée, selon saint Paul, la prédestination de l'homme. Il faut, pour être reconnu de Dieu, et pour avoir part à sa gloire, porter le caractère de cet enfant qui vient de naître, et lui ressembler: et c'est de lui, et de lui seul à la lettre, qu'on peut bien nous dire: *Nisi efficiamini sicut parvulus iste, non intrabitis in regnum cœlorum* (1). Il y a d'abord de quoi vous troubler, de quoi même vous effrayer; mais écoutez ce que j'ajoute: car je prétends qu'il ne vous est ni impossible, ni même difficile, en demeurant dans votre condition, de parvenir à cette divine ressemblance; pourquoi? parce que, comme chrétiens, vous pouvez être grands et humbles de cœur, riches et pauvres de cœur, puissans et modestes ou circoncis de cœur: or, du moment que vous joignez l'humilité à la grandeur, la modestie à la puissance, le détachement des richesses aux richesses mêmes, dès-là il n'y a plus d'opposition entre l'état de Jésus-Christ et le vôtre; au contraire, c'est justement par là que vous avez l'avantage d'être plus conformes

(1) Matth. 18.

à ce modèle des prédestinés; c'est par là que vous en êtes dans le monde des copies plus achevées; car le caractère de ce Sauveur n'est pas précisément d'être pauvre et humble, mais d'être grand et humble tout à la fois, ou plutôt, humble et la grandeur même, puisque son humilité ne l'empêche point d'être Fils du Très-haut. Or, voilà, mes chers auditeurs, ce qu'il n'appartient qu'à vous, dans le rang où Dieu vous a placés, de pouvoir parfaitement imiter. Ceux que l'obscurité de leur naissance ou la médiocrité de leur fortune confond parmi la multitude, ne peuvent, ce semble, arriver là; à quelque degré de sainteté qu'ils s'élèvent, leur humilité ne représente point, ni n'exprime point celle d'un Dieu anéanti; il faut pour cela de la dignité et de la distinction selon le monde. Un grand, qui, sans rien perdre de tous les avantages de sa condition, sait pratiquer toute l'humilité de sa religion; un grand, petit à ses yeux, et qui, sans oublier qu'il est pécheur et mortel, se tient devant Dieu dans le respect et dans la crainte; un grand qui peut dire à Dieu, comme David : Seigneur, mon cœur ne s'est point enflé, et mes yeux ne se sont point élevés : *Domine, non est exaltatum cor meum, neque elati sunt oculi mei* (1); je ne me suis point ébloui de l'éclat du monde qui m'environne, et jamais l'orgueil ne m'a porté à des entreprises ou au-dessus de moi, ou contraires à la charité et à la justice : *Neque ambulavi in magnis, nec in mirabilibus super me* (2). Un grand rempli de ces sentimens, est le parfait imitateur du Dieu dont nous célébrons aujourd'hui les anéantissemens adorables; un grand dans ces dispositions, est ce vrai chrétien qui s'humilie comme le divin enfant que nous présente l'étable de Bethléem : *Qui se humiliaverit sicut parvulus iste* (3); et c'est à lui, c'est à ce grand, que j'ose encore ap-

(1) Psalm. 130. — (2) *Ibidem.* — (3) Matth. 18.

pliquer les paroles suivantes : *Hic major est in regno cœlorum.* Un grand sur la terre, sanctifié de la sorte, est non-seulement grand, mais le plus grand dans le royaume du ciel.

C'est donc ainsi que le Sauveur du monde attire à son berceau des grands et des riches, aussi bien que des pauvres et des petits ; et quels sont-ils, encore une fois, ces grands, ces riches, ou quels doivent-ils être? Jugeons-en toujours par l'exemple des mages, si propre au lieu où je parle, et dont le rapport est si étroit avec le mystère que je prêche. Ah! chrétiens, ce sont des grands qui semblent n'être grands que pour faire paroître dans leur conduite une humilité plus profonde, une obéissance plus prompte, une soumission aux ordres du ciel plus entière, en suivant l'étoile du Dieu humilié qui les appelle à lui; et voilà les grands à qui le Dieu des humbles se fait connoître aussi bien qu'aux petits, parce qu'ils lui ressemblent aussi bien, et même encore plus que les petits ; ce sont des riches qui, bien loin de mettre leur cœur dans leurs richesses, mettent leurs richesses aux pieds de l'Agneau, et se font un mérite d'y renoncer; et voilà les riches que le Dieu des pauvres ne dédaigne pas, parce que souvent, jusques au milieu de leurs richesses, il les trouve plus pauvres de cœur que les pauvres mêmes. Or, n'est-ce pas de quoi vous devez bénir mille fois le ciel; je dis vous, qui, dans votre élévation, dans votre fortune, pouvez avoir part aux mêmes avantages; et si vous prenez bien l'esprit de votre religion, n'avez-vous pas de quoi rendre à Dieu d'éternelles actions de grâces, lorsqu'il vous donne tant de facilité à vous sanctifier jusque dans les conditions qui par elles-mêmes semblent les plus opposées à la sainteté?

Je vais encore plus loin; car, quelque dangereuse que soit la grandeur du monde, quelque réprouvées que

soient les richesses du monde, j'avance une troisième proposition non moins incontestable : savoir, qu'il ne tient qu'à vous de vous en servir pour rendre à Jésus-Christ naissant l'hommage et le culte particulier qu'il attend de vous; et voici de quelle manière j'entends la chose. C'est qu'en qualité de Dieu humble, il veut être honoré et glorifié; et qu'en qualité de Dieu pauvre, il veut être assisté et soulagé : voilà le double tribut qu'il exige de vous, et ce qui fait la bénédiction de votre état: pouvoir consacrer à Jésus-Christ ce qui seroit autrement la cause fatale de votre damnation et de votre perte. Quels trésors de grâce pour vous, si vous les savez recueillir ! Je m'explique.

Comme Dieu humble, il veut être honoré et glorifié: c'est pour cela qu'au milieu de la gentilité, il va chercher des adorateurs; et quels adorateurs? des hommes distingués par leurs dignités, qui, prosternés devant sa crèche et anéantis en sa présence, lui font plus d'honneur et lui procurent plus de gloire que les bergers de la Judée avec toute leur ferveur et tout leur zèle. En effet, rien ne l'honore plus, ni ne lui doit être plus glorieux que les hommages des grands : or, de quel autre que de vous-mêmes dépend-il de lui donner cette gloire dont il est jaloux? Pourquoi dans le monde avez-vous de l'autorité? pourquoi Dieu vous a-t-il fait ce que vous êtes? que ne pouvez-vous pas pour lui; et en comparaison de ce que vous pouvez, que fait le reste du monde? c'est par vous que la religion de ce Dieu-homme devient vénérable; c'est par vous que son culte s'établit plus promptement, plus solidement, plus universellement, et c'est votre exemple qui l'autorise. Quel usage pouvez-vous faire de votre puissance, plus digne ou aussi digne de vous que celui-là? et que vous en coûte-t-il pour le faire, sinon de le vouloir? C'est par là que vous devez estimer vos conditions; c'est dans cette vue seule qu'il vous

est permis de les aimer et de vous y plaire ; hors de là, elles vous doivent faire gémir ; mais votre consolation doit être de penser que, par elles, il vous est aisé de relever la grandeur et de porter plus hautement que les autres les intérêts d'un Dieu qui s'est tant abaissé.

Achevons. Comme Dieu pauvre, il veut être soulagé et assisté, non plus dans lui-même, mais dans ses membres, qui sont les pauvres. Car je ne m'acquitterois pas pleinement de mon ministère, si j'oubliois aujourd'hui les membres de Jésus-Christ. Pour peu que vous soyez chrétiens, vous portez une sainte envie à ces bienheureux mages, qui, venus des extrémités de l'Orient, ne parurent point les mains vides devant ce Sauveur, mais lui offrirent des présens qu'il accepta et qu'il agréa. Et moi, je vous dis qu'il veut recevoir de votre main les mêmes offrandes ; je vous dis que, sans le chercher si loin, vous le trouvez au milieu de vous, parce qu'il y est en effet, et qu'il y est dans des lieux, dans des états où il n'a pas moins à souffrir et où il n'est pas moins abandonné que dans l'étable de Bethléem ; je vous dis que ces pauvres qui vous environnent et que vous voyez, mais encore bien plus ceux que vous ne voyez pas et qui ne peuvent vous approcher, sont à votre égard ce Jésus-Christ même à qui les mages, à qui les bergers présentèrent, les uns de l'or et de l'encens, et les autres des fruits de leurs campagnes ; qu'il est de la foi que ce que vous donnez aux pauvres, vous le donnez à Jésus-Christ, et j'ose dire avec plus de mérite, lorsqu'il passe par les mains des pauvres, que si vous le portiez immédiatement vous-mêmes dans les mains de Jésus-Christ. Dès-là, et quel fonds de confiance ! dès-là, dis-je, vos richesses, obstacles si dangereux pour le salut, dans l'ordre même du salut n'ont plus rien que d'innocent, que de salutaire pour vous ; dès-là elles n'ont plus ce caractère de réprobation que l'Ecriture leur attri-

bue; dès-là elles ne choquent plus la pauvreté de Jésus-Christ, puisqu'elles sont au contraire le supplément et le soutien de la pauvreté que Jésus-Christ a choisie; puisque Jésus-Christ entre dans une sainte communauté avec vous, et qu'il s'enrichit de vos biens, comme il vous fait participer à ses mérites; dès-là, sanctifiées par ce partage, elles changent pour ainsi dire de nature; et de trésors d'iniquités qu'elles étoient, elles deviennent la précieuse matière de la plus excellente des vertus, qui est la charité; dès-là ces terribles anathèmes que le Fils de Dieu, dans l'évangile, fulminoit contre les riches, ne tombent plus sur vous : pourquoi? parce que Jésus-Christ, dit saint Chrysostôme, est trop juste et trop fidèle pour donner sa malédiction à des richesses qui lui sont consacrées et qu'il vous demande lui-même. Heureux! s'écrioit le Prophète royal, celui qui comprend le mystère de l'indigent et du pauvre, et je le dis avec plus de sujet que lui : car c'est surtout pour un chrétien, que le pauvre est un mystère de foi. Mais, remontant au principe, j'ajoute : Heureux celui qui comprend le mystère d'un Dieu pauvre et d'un Dieu humilié! *Beatus qui intelligit* (1).

Parce qu'il s'est humilié, dit saint Paul, Dieu a voulu, pour l'élever, qu'à son seul nom toute la terre fléchît le genou; et c'est dans les cours des princes que la prédiction de saint Paul se vérifie plus authentiquement, puisque les puissances du monde que nous y révérons, ont une grâce particulière pour honorer cet homme-Dieu qui s'est anéanti pour nous. C'est par là que ce Dieu sauveur, comme dit saint Chrysostôme, est dédommagé des humiliations de sa naissance. Je sais, et il est vrai que, dès sa naissance même, il nous est représenté dans l'évangile, persécuté par Hérode et obéissant à Auguste; voilà par où notre religion a commencé; mais,

(1) Psalm. 40.

grâces à la Providence, le monde a bien changé de face: car, pour ma consolation, je vois aujourd'hui le plus grand des rois obéissant à Jésus-Christ, et employant tout son pouvoir à faire régner Jésus-Christ; et voilà ce que j'appelle, non pas le progrès, mais le couronnement de la gloire de notre religion.

Pour cela, sire, il falloit un monarque aussi puissant et aussi absolu que vous. Comme jamais prince n'a eu l'avantage d'être si bien obéi, ni si bien servi que Votre Majesté; aussi jamais prince n'a-t-il reçu du ciel tant de talens et tant de grâces pour faire servir et obéir Dieu dans son Etat. Votre bonheur, sire, est de ne l'avoir jamais entrepris qu'avec des succès visibles; et le mien, dans la place que j'occupe depuis si long-temps, est d'avoir toujours eu de nouveaux sujets pour vous en féliciter. C'est ce qui a attiré sur votre personne sacrée, ces bénédictions abondantes que nous regardons comme les prodiges de notre siècle. On nous vante le règne d'Auguste, sous lequel Jésus-Christ est né, comme un règne florissant; et moi, dans le parallèle qu'il me seroit aisé d'en faire ici, je n'y trouve rien que je puisse comparer au règne de Votre Majesté. On attribue les prospérités dont Dieu vous a comblé, aux vertus royales et aux qualités héroïques qui vous ont si hautement distingué entre tous les monarques de l'Europe; et moi, portant plus loin mes vues, je regarde ces prospérités comme les récompenses éclatantes du zèle de Votre Majesté pour la vraie religion, de son application constante à maintenir l'intégrité et la pureté de la foi, de sa fermeté et de sa force à réprimer l'hérésie, à exterminer l'erreur, à abolir le schisme, à rétablir l'unité du culte de Dieu. Pouviez-vous, sire, nous en convaincre, et en convaincre toute l'Europe par une plus illustre preuve, que par le plus solennel de tous les traités, glorieux monument de votre piété? Pour donner la paix au monde

chrétien, Votre Majesté a sacrifié sans peine ses intérêts, mais a-t-elle sacrifié les intérêts de Dieu? Touchée en faveur de son peuple, elle a bien voulu, pour terminer une guerre qui n'étoit pour elle qu'une suite de conquêtes, se relâcher de ses droits; mais a-t-on pu obtenir d'elle qu'elle se relâchât en rien de ce que son zèle pour Dieu lui avoit fait aussi saintement entreprendre que généreusement exécuter? Malgré les négociations infinies de tant de nations assemblées, malgré tous les efforts de la politique mondaine, votre zèle, sire, pour la foi catholique, a triomphé; votre grand ouvrage de l'extinction et de l'abolition du schisme a subsisté, ou plutôt, il s'est affermi. A cette condition, Votre Majesté, sur tout autre chose, s'est rendue facile et traitable : mais sur le point de la religion, elle s'est montrée inflexible; et par là l'hérésie a désespéré de trouver jamais grâce devant ses yeux. Or, c'est pour cela, Seigneur, puis-je dire à Dieu que vous ajouterez jour sur jour à la vie de ce grand roi : *Dies super dies regis adjicies* (1), et que vous prolongerez ses années de génération en génération : *Et annos ejus usque in diem generationis et generationis* (2).

Mais je n'en suis pas réduit, sire, à former là-dessus de simples vœux. Dès maintenant mes vœux sont accomplis; et la prière que j'en ai faite cent fois à Dieu, sans préjudice de l'avenir, me paroît déjà exaucée. Car, depuis l'établissement de la monarchie, aucun de nos rois a-t-il régné, et si long-temps, et si heureusement, et si glorieusement que Votre Majesté? Et pour le bonheur de la France, non-seulement Votre Majesté règne encore, mais nous avons des gages solides, et presque des assurances qu'elle régnera jusqu'à l'accomplissement le plus parfait qu'ait eu jamais pour un roi cette sainte prière : *Dies super dies regis adjicies*. Depuis l'éta-

(1) Psal. 60. — (2) *Ibidem*.

blissement de la monarchie, aucun de nos rois a-t-il vu dans son auguste famille autant de degrés de générations et d'alliances, que Votre Majesté en voit aujourd'hui dans la sienne? Et sans être ni oracle, ni prophète, j'ose prédire avec confiance à Votre Majesté, du moins j'ose espérer pour elle qu'elle n'en demeurera pas là; mais qu'un jour elle verra les fruits de cet heureux mariage qu'elle vient de faire, et qui étendra ses années à une nouvelle génération : *Et annos ejus usque in diem generationis et generationis.* Après tant de glorieux travaux, voilà, sire, les bénédictions de douceur dont vous allez désormais jouir, et que Dieu vous préparoit : une profonde paix dans votre Etat; un peuple fidèle et dévoué à toutes vos volontés, une cour tranquille et soumise, attentive à vous rendre ses hommages et à mériter vos grâces; la famille royale dans une union qui n'a peut-être point d'exemple, et que rien n'est capable d'altérer; un fils, digne héritier de votre trône, et qui n'eut jamais d'autre passion que de vous plaire; un petit-fils formé par vous, et déjà établi par vous; une princesse, son épouse, votre consolation et votre joie; de jeunes princes dont vous devez tout vous promettre, et qui déjà répondent parfaitement aux espérances que vous en avez concues. Voilà, dis-je, les dons de Dieu qui vous étoient réservés : *Ecce sic benedicetur homo qui timet Dominum* (1); C'est ainsi, concluoit David, que sera béni l'homme qui craint le Seigneur; et c'est ainsi qu'est bénie Votre Majesté.

Mais, encore une fois, ô mon Dieu! c'est pour cela même que vous multiplierez les jours de cet auguste monarque, et que vous le conserverez, non-seulement pour nous, mais pour vous-même. Car, avec une ame aussi grande, avec une religion aussi pure, avec une sagesse aussi éclairée, avec une autorité aussi absolue

(1) Psalm. 127.

que la sienne, que ne fera-t-il pas pour vous, après ce que vous avez fait pour lui; et par quels retours ne reconnoîtra-t-il pas les grâces immenses que vous avez versées et que vous versez encore tous les jours sur lui? Qu'il me soit donc permis, Seigneur, de finir ici en le félicitant de votre protection divine, et en lui disant à lui-même ce qu'un de vos prophètes dit à un prince bien moins digne d'un tel souhait: *Rex in æternum vive*(1); Vivez, sire, vivez sous cette main de Dieu bienfaisante et toute puissante, qui ne vous a jamais manqué et qui ne vous manquera jamais. Vivez pour la consolation de vos sujets, et pour mettre le comble à votre gloire : ou plutôt, puisque vous êtes l'homme de la droite de Dieu, vivez, sire, pour la gloire et pour les intérêts de Dieu. Vivez pour faire connoître, adorer et servir Dieu; vivez pour consommer ce grand dessein de la réunion de l'Eglise de Dieu; vivez pour la destruction de l'iniquité, de l'erreur, du libertinage qui sont les ennemis de Dieu; vivez en roi chrétien, et vous mériterez par là le salut éternel qu'un Dieu sauveur vient annoncer au monde, et qui est la récompense des élus, que je vous souhaite, etc.

(1) Dan. 3.

AVERTISSEMENT.

Comme bien des personnes, surtout les Prédicateurs, n'ont pas toujours le loisir de lire tout un Sermon, et qu'ils sont quelquefois bien aises d'en voir d'abord toute la suite, on a cru leur faire plaisir de réduire les Sermons contenus dans chaque volume, et d'en mettre l'abrégé à la fin du volume, en forme de Table. On pourra tirer encore de ces abrégés deux autres avantages. Car plusieurs apprendront de là, comment, en composant un discours, on doit, avant toutes choses, en arranger la matière et lui donner de l'ordre. Et comparant ensuite les abrégés avec les Sermons, on verra de quelle manière on peut étendre, orner, et relever par l'expression, les pensées mêmes les plus simples et les plus communes.

puissans. Au lieu que rien ne peut excéder le pouvoir de Dieu, qui est infini. P. 10, 11.

Nous sommes donc sûrs de Dieu. D'où David tiroit cette sainte conclusion : qu'*il vaut bien mieux se confier dans le Seigneur, que dans les hommes, et dans les princes mêmes de la terre.* P. 11, 12.

Ce n'est pas qu'on ne puisse et qu'on ne doive servir les princes et les maîtres du siècle : mais à combien plus forte raison devons-nous servir Dieu; et si nous avons tant d'ardeur pour des récompenses qui, par tant de raisons, nous peuvent manquer, combien sommes-nous inexcusables de ne rien faire pour cette récompense souveraine qu'un Dieu nous assure. P. 12, 13.

II.e Partie. Récompenses du monde, récompenses vides et défectueuses; au lieu que la récompense des saints est une récompense abondante. Car, c'est une récompense, 1. qui surpasse, ou du moins qui égale nos services; 2. qui, par elle-même, est capable de nous rendre parfaitement heureux. Deux propriétés dont nulle ne convient aux récompenses du monde. P. 13, 14.

1. Récompense qui surpasse tous nos services. Que ne fait-on pas tous les jours pour la fortune du monde; et dès qu'on y est parvenu, par combien d'épreuves n'en reconnoît-on pas la vanité et le néant? beaucoup de travail et peu de fruit. P. 14, 15.

Mais le moindre degré de la gloire des saints est infiniment au-dessus de tout ce qu'ils ont entrepris ou souffert pour Dieu. Ce qui faisoit dire à saint Paul, que *toutes les souffrances de la vie, ne sont pas dignes de la gloire que Dieu nous réserve.* Venez, est-il dit au bon serviteur dans l'évangile : *vous avez été fidèle en peu de choses : entrez dans la joie de votre Dieu*, parce que la joie de votre Dieu est trop grande pour entrer dans vous. P. 15, 16.

2. Récompense capable par elle-même de nous rendre parfaitement heureux. Voit-on des grands et des riches dans le monde qui soient contens? Ne forment-ils pas sans cesse de nouveaux désirs, parce qu'ils ne trouvent rien, ni dans les biens, ni dans les honneurs du monde, qui remplisse leur cœur? P. 17, 18.

Mais, *Seigneur*, s'écrioit David, *je serai rassasié, quand vous me découvrirez votre gloire.* La foi même nous l'enseigne; et nous n'en devons point être surpris, puisque Dieu ou la possession de Dieu sera la récompense des saints. P. 18—20.

Un préjugé sensible de cette vérité, c'est qu'en effet, dès

cette

cette vie, nous voyons des hommes qui se tiennent et qui sont réellement heureux de ne posséder que Dieu, et de ne s'attacher qu'à Dieu. Nous ne voyons point de riches contens de leurs richesses, d'ambitieux contens de leur fortune, de sensuels contens de leurs plaisirs : et nous voyons des pauvres évangéliques contens de leur pauvreté, des humbles contens de leurs abaissemens, des chrétiens crucifiés et morts au monde, contens de leurs austérités et de leurs croix. P. 20, 21.

Quelle onction intérieure n'ai-je pas goûté moi-même, Seigneur, à certains momens où vous bannissiez de mon cœur les vains plaisirs, pour y entrer à leur place? *Et intrabas pro eis.* Or, si Dieu remplit ainsi notre cœur sur la terre, que sera-ce dans le ciel? P. 22.

IIIe Partie. Récompenses du monde, récompenses caduques et périssables; au lieu que la récompense des saints est une récompense éternelle. Les athlètes courent dans la carrière et combattent, pourquoi? Pour une couronne corruptible; mais nous, reprenoit l'Apôtre, si nous travaillons, c'est pour une couronne immortelle. P. 23.

En effet, toutes les récompenses du monde sont passagères. Combien de fortunes avons-nous vu tomber? combien tombent encore tous les jours; et de celles qui paroissent maintenant les mieux établies, combien tomberont? Toutes au moins finissent à la mort. Or, cela seul ne doit-il pas suffire pour nous en détacher? Si ceux que nous avons connus les plus avides des récompenses du siècle, avoient pu prévoir ce qui devoit leur arriver, bien loin de les rechercher avec tant d'ardeur, ils n'auroient pu gagner sur eux de faire seulement une partie de ce qu'ils ont fait, et de se donner tant de peines pour des biens si peu durables. P. 23—25.

Il n'y a que la récompense des justes qui ne passe point, parce qu'*elle est en Dieu*, qui ne peut changer. Eternité de puissance, éternité de bonheur, éternité de gloire; telle est l'heureuse destinée des élus de Dieu. P. 26.

Nous voyons dès maintenant comme un rayon de cette gloire dans ce culte perpétuel que l'Eglise rend aux saints, et qu'elle leur rendra jusqu'à la fin des siècles. C'est pour cela que leurs fêtes sont instituées, et que chaque année on renouvelle le souvenir de leurs vertus. P. 27.

Pouvons-nous donc assez estimer cette récompense éternelle? Malheur à nous, si toute notre récompense est pour ce monde,

et si nos noms ne sont *écrits que sur la terre*. Au contraire, fussions-nous selon le monde, les plus malheureux des hommes, si cependant nos noms sont *écrits dans le ciel*, consolons-nous, et disons avec l'Apôtre : *un moment de tribulation et d'une tribulation légère, me procurera un poids éternel de gloire*. P. 28, 29.

Espérance par où les saints ont triomphé du monde. Pourquoi ne les imitons-nous pas ? C'est que nous ne considérons pas comme eux cette bienheureuse immortalité où ils aspiroient. Mais en vain célébrons-nous leurs fêtes, en vain les invoquons-nous et implorons-nous leur secours, si nous ne suivons pas leurs exemples. P. 29, 30.

Prière aux saints, pour demander leur protection. Mais du reste, assurés de leur protection, vivons comme eux, si nous voulons être glorifiés comme eux. P. 30, 31.

Compliment au roi. P. 32, 33.

Sermon pour le premier dimanche de l'Avent, sur le Jugement dernier, pag. 34.

SUJET. *Alors ils verront le Fils de l'homme venir sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté*. Le terme de majesté n'est attribué à Jésus-Christ dans l'évangile, que lorsqu'il s'agit du jugement universel; et il est remarquable que cet homme-Dieu n'a pris la qualité de roi qu'en deux occasions; 1. dans sa passion, quand il comparut devant Pilate; 2. dans la description qu'il nous a faite du jugement même. Aussi est-ce proprement aux monarques et aux souverains qu'il appartient de juger. Mais du reste, si c'est le propre des rois de juger les peuples, c'est le propre de Dieu de juger les rois, et ce jugement où seront appelés sans distinction les rois et les peuples, est l'importante matière de ce discours. P. 34—36.

DIVISION. Dieu, dit Tertullien, est miséricordieux de son fonds, et juste du nôtre. Si donc il est sévère dans ses jugemens, c'est de nous-mêmes que procède cette sévérité; et quand il nous jugera, il ne nous jugera que par nous-mêmes. Or, il y a surtout deux choses dans nous qu'il produira contre nous; notre foi et notre raison. Il se servira de notre foi pour nous juger comme chrétiens; 1.re partie. Il se servira de notre raison pour nous juger comme hommes; 2.e partie. P. 36, 37.

I.re Partie. Dieu se servira de notre foi pour nous juger. La foi même des païens entrera dans le jugement que Dieu fera des chrétiens ; c'est-à-dire, selon la pensée de Tertullien, que Dieu confondra la froideur et l'indifférence des chrétiens dans son service, par le zèle des païens pour leurs fausses divinités. Or, si la foi des païens doit servir de la sorte à nous juger, que sera-ce de notre propre foi ? Dieu nous jugera par elle, 1. soit que nous l'ayons conservée ; 2. soit que dans le cœur nous l'ayons renoncée et abandonnée. P. 37—39.

Supposant donc d'abord que nous ayons toujours conservé la foi, Dieu nous jugera par notre foi : comment ? 1. C'est que notre foi nous accusera devant Dieu ; 2. c'est que notre foi servira de témoin contre nous au tribunal de Dieu ; 3. c'est que notre foi dictera elle-même l'arrêt de notre condamnation, si nous sommes réprouvés de Dieu. P. 39.

1. Notre foi nous accusera devant Dieu. Jésus-Christ lui-même nous l'apprend. *Ne pensez pas que ce soit moi qui doive vous accuser devant mon Père : vous avez un accusateur, qui est Moïse.* Or, en disant aux Juifs que Moïse, c'est-à-dire, la loi de Moïse, devoit les accuser au jugement de Dieu, n'étoit-ce pas nous dire, à nous qui sommes chrétiens, qu'à ce jugement l'évangile nous accuseroit nous-mêmes ? Saint Paul nous enseigne la même vérité, lorsque parlant aux Romains, il leur dit que dans le jugement dernier, *les pensées des hommes s'accuseront mutuellement, et se défendront.* P. 39, 40.

2. Notre foi servira de témoin contre nous au tribunal de Dieu. Comme les justes l'auront honorée par leurs œuvres, elle leur rendra témoignage pour témoignage ; et parce que les pécheurs, au contraire, l'auront démentie dans la pratique et dans leurs actions, elle leur rendra témoignage contre témoignage. Tu croyois un Dieu, dira-t-elle au pécheur ; mais tu ne t'es pas mis en peine de le servir. P. 41, 42.

3. Notre foi dictera elle-même l'arrêt de notre condamnation, si nous sommes réprouvés de Dieu. Toutes ces malédictions de l'évangile : *malheur à vous, riches ; malheur à vous, hypocrites ; malheur au monde*, et les autres, qui ne sont maintenant que des menaces, se changeront en autant d'arrêts, et d'arrêts définitifs. Et voilà le sens de cette parole de saint Jean ; *celui qui croit ne sera point jugé* : pourquoi ? Parce qu'il est déjà tout jugé. P. 42, 43.

Ma religion me jugera : pensée touchante, mais surtout pen-

sée terrible. Cette religion si sainte condamnera ma vie criminelle : juge qu'il ne sera point en mon pouvoir de récuser. La croix de Jésus-Christ, cette croix, l'abrégé des vérités de la foi, me sera présentée, et Dieu emploiera à ma perte jusqu'à l'instrument de mon salut. C'est à quoi nous ne pensons pas présentement; mais c'est ce qui nous remplira alors d'effroi. Maintenant notre foi est languissante et presque morte; mais Dieu la ranimera et la ressuscitera avec nous. Or, cette foi ranimée et ressuscitée demandera justice, contre qui? contre nous-mêmes. P. 43—46.

Mais si nous avons perdu la foi, et que nous soyons tombés dans l'irréligion, sera-ce encore par la foi que Dieu nous jugera? Oui. Et nous serons alors jugés comme déserteurs de la foi. Car après l'avoir embrassée, il ne nous étoit plus permis de l'abandonner. Un païen ne sera pas ainsi jugé, parce qu'il n'a jamais eu la foi; au lieu qu'un homme soumis par le baptême à la loi chrétienne, et devenu apostat, trouvera dans son apostasie son jugement. P. 46—48.

Et il ne faut point dire que Dieu, dans la profession de notre foi, nous a faits libres; car cette liberté ne va pas jusqu'à pouvoir renoncer la foi quand il nous plaira. Dieu donc nous en demandera compte; et qu'aurons-nous à lui répondre, surtout quand il nous fera voir comment la foi a convaincu le monde entier, comment nous avons quitté son parti, et quelles ont été les deux vraies causes de notre infidélité, savoir, le libertinage de l'esprit, et le libertinage du cœur? P. 48—50.

En appelons-nous à notre raison? mais notre raison *elle-même* nous condamnera jusque dans la perte de notre foi. D'ailleurs, qui sommes-nous pour vouloir entrer en raisonnement avec Dieu? et quel succès en pouvons-nous attendre? Telle est néanmoins la ressource de l'homme criminel et libertin; il veut traiter avec Dieu par voie de raison; par conséquent, il veut être jugé par sa raison, et c'est aussi l'autre tribunal où il sera présenté. P. 50, 51.

II.e Partie. Dieu se servira de notre raison pour nous juger. Indépendamment de la foi, nous avons une raison qui nous gouverne, raison obscurcie par le péché; mais toujours néanmoins assez éclairée pour nous conduire, avec le secours de la grâce. Or, soit que nous la considérions dans sa pureté et dans son intégrité, c'est-à-dire, dans l'état où nous l'avons reçue de Dieu en naissant, soit que nous la considérions dans sa corrup-

tion, c'est-à-dire, dans l'état où souvent nous la réduisons par nos désordres, il est certain que Dieu, pour nous juger, se servira également et de ses connoissances naturelles, et de ses erreurs. P. 51, 52.

Dieu nous jugera par la droite raison. 1. Nous choquons ouvertement cette raison, et Dieu la suscitera contre nous; 2. nous ne voulons pas écouter cette raison, et Dieu nous la fera entendre malgré nous; 3. nous nous formons des prétextes pour engager cette raison dans le parti de notre passion, et Dieu les dissipera, et nous découvrira ce qu'il y avoit de plus caché dans nous. P. 52, 53.

1. Nous péchons ouvertement contre les vues de notre raison, et c'est par où Dieu d'abord nous jugera; car enfin, dira-t-il à un libertin, vous vous piquiez de raison; mais votre vie a-t-elle été une vie raisonnable? Ces impudicités, ces débauches, ces violences, ces injustices, tout cela étoit-il selon la raison? Et voilà la pensée qui troubloit saint Augustin dans son péché et au milieu de ses plaisirs criminels. P. 53—55.

2. Nous ne voulons pas, en mille rencontres, écouter notre raison, et Dieu nous forcera à l'entendre. Ce qui nous empêche maintenant de nous rendre attentifs à sa voix, c'est le tumulte de nos passions, ce sont les objets qui frappent nos sens. Mais au jugement de Dieu, toutes nos passions seront éteintes, et nous n'aurons plus les mêmes objets pour nous dissiper. P. 55, 56.

3. Nous nous formons mille prétextes pour engager notre raison dans les intérêts de notre passion : mais que fera Dieu? Il confondra tous ces prétextes, en se servant de ses propres lumières et des lumières mêmes de notre raison, pour nous faire voir les vrais motifs qui nous ont fait agir; envie, vengeance, intérêt, orgueil, hypocrisie. P. 57.

Si notre raison a été dans l'erreur, Dieu nous jugera encore par elle; et comment? Non point précisément par notre raison trompée, mais 1. par notre raison trompée sur certains articles, tandis qu'elle aura été si éclairée sur d'autres; 2. par notre raison trompée à certain temps de la vie, après avoir été si éclairée en d'autres temps. De cette droiture de raison que nous aurons eue, 1. sur toutes les autres affaires qui ne nous touchoient point; 2. à certains temps où nous n'étions point dominés par la passion, Dieu tirera des preuves invincibles pour nous condamner. P. 58—60.

Conclusion : C'est donc de nous servir de notre foi et de notre raison pour nous juger nous-mêmes dès cette vie, afin que Dieu ne nous juge point; de rentrer dans nous-mêmes, et de nous appliquer à nous connoître nous-mêmes dès maintenant, afin que cette vue de nous-mêmes ne nous trouble point à la mort, ni après la mort. Car si la vue de nous-mêmes nous fait dès à présent tant de peine, combien nous tourmentera-t-elle au jugement de Dieu? Voilà ce qui a saisi les saints de frayeur. Prière pour demander à Dieu qu'à ce grand jour où nous paroîtrons devant lui, il nous défende de nous-mêmes, c'est-à-dire, de notre foi et de notre raison, parce que c'est ce que nous aurons surtout à craindre. P. 60—63.

Sermon pour le deuxième dimanche de l'Avent, sur le Scandale, pag. 64.

Sujet. *Jésus-Christ leur répondit: Allez dire à Jean ce que vous avez vu et entendu. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, les morts ressuscitent; et heureux celui qui ne sera point scandalisé de moi.* Après tant de miracles, n'est-il pas surprenant que Jésus-Christ ait été un sujet de scandale pour le monde? Ce monde profane et impie s'est scandalisé de sa personne, de sa doctrine, de sa loi, de sa croix, de sa mort. Cependant rendons gloire à Dieu; ce scandale enfin à cessé. Jésus-Christ a triomphé du monde, sa doctrine a été reçue, et son évangile a prévalu. Mais si nous ne nous scandalisons plus de Jésus-Christ, nous scandalisons Jésus-Christ en scandalisant nos frères, qui sont ses membres, et c'est de ce scandale qu'il est parlé dans ce discours. P. 64, 65.

Division. Jésus-Christ disoit: *Heureux celui qui ne sera point scandalisé de moi;* et par une conséquence tout opposée, nous devons conclure que, malheureux est celui qui scandalise Jésus-Christ en scandalisant le prochain. Malheureux celui qui cause le scandale, 1.re partie; mais doublement malheureux celui qui cause le scandale, quand il est spécialement obligé à donner l'exemple, 2.e partie. P. 66, 67.

I.re Partie. Malheureux celui qui cause le scandale. Pourquoi? 1. parce qu'il est homicide devant Dieu de toutes les ames qu'il scandalise; 2. parce qu'il se charge devant Dieu de tous les crimes de ceux qu'il scandalise. P. 67, 68.

1. Quiconque est auteur du scandale, selon tous les principes

de la religion, est homicide des ames qu'il scandalise. Péché monstrueux, péché diabolique, péché contre le Saint-Esprit, péché essentiellement opposé à la rédemption de Jésus-Christ, péché dont nous aurons singulièrement à rendre compte à Dieu, mais surtout péché d'autant plus dangereux, que souvent on le commet sans avoir même intention de le commettre, et qu'il est attaché à des choses dont on ne se fait nul scrupule. P. 68.

Péché monstrueux; car quelle horreur de causer la mort à une ame? Fût-ce le dernier des hommes que vous scandalisez, c'est toujours une ame précieuse à Dieu, et une ame à qui vous ôtez une vie surnaturelle et divine. P. 69, 70.

Péché diabolique; car selon l'évangile, le caractère particulier du démon est d'avoir été dès le commencement du monde homicide des ames. P. 70, 71.

Péché contre le Saint-Esprit, parce qu'il attaque directement la charité, et que le Saint-Esprit est personnellement la charité même. S'il est contre la charité d'enlever à un homme son bien, sa réputation, son crédit, qu'est-ce que de lui faire perdre son salut éternel? Otez-lui tout le reste; mais du moins conservez son ame. *Verumtamen animam illius serva.* P. 71, 72.

Péché essentiellement opposé à la rédemption de Jésus-Christ, puisqu'il fait périr ce que Jésus-Christ est venu sauver. C'est ce que l'Apôtre représentoit si fortement aux Corinthiens; et ce qu'il leur disoit, on peut bien vous le dire à vous-mêmes: *Quoi! vous ferez périr votre frère, pour qui Jésus-Christ est mort!* P. 73, 74.

Péché dont Dieu nous fera rendre un compte plus rigoureux à son jugement: *Ipse impius in iniquitate suâ morietur. Sanguinem autem ejus de manu tuâ requiram.* C'est la menace que Dieu nous fait par son prophète. Cet homme devenu impie et libertin, par le scandale que vous lui avez donné, mourra dans son iniquité, et en sera coupable. Mais vous qui l'aurez perdu, vous serez encore plus coupable devant moi, et vous me répondrez de son ame. P. 75, 26.

Péché que tous les jours on commet sans avoir même intention de le commettre. Il n'est pas nécessaire, pour me rendre criminel en ce point, que je me propose, d'un dessein formé, de scandaliser mon frère; il suffit que je fasse ce qui le scandalise, et que je m'en aperçoive. Une femme a beau dire: Je ne cherche dans ces conversations libres, dans ces parures im-

modestes qu'à me distraire ou à satisfaire ma vanité, et non point à entretenir la passion de cet homme. Car, sans chercher à l'entretenir, elle l'entretient toutefois; et dès-là, le scandale qu'elle donne est un péché pour elle, et un péché grief. P. 76, 77.

C'est de là même que cet homicide des ames est souvent attaché à des choses en apparence très-légères. Tout cela est innocent, dites-vous: mais appelez-vous innocent ce qui damne le prochain? Est-ce ainsi qu'a raisonné saint Paul? Non, non, disoit-il, *si cette viande*, qu'il m'est néanmoins permis de manger, *est une occasion de chute pour mon frère, je n'en mangerai jamais*. P. 77, 79.

2. Quiconque est auteur du scandale, se charge devant Dieu de tous les crimes de ceux qu'il scandalise. Quel abîme! De combien de péchés, par exemple, un mauvais conseil n'est-il pas la source? Or, en le donnant vous devenez responsable de toutes ses suites. P. 80.

Mais les péchés sont personnels. Cela est vrai des autres péchés, et non du scandale, parce que l'homme scandaleux pèche tout à la fois et pour lui-même et pour autrui. Mais ces péchés ne m'ont pas même été connus. C'est assez que vous en ayez connu le principe, et que vous ayez eu sujet d'en craindre les funestes effets. Et voilà pourquoi David demandoit à Dieu qu'il lui fît grâce sur deux sortes de péchés; sur les péchés cachés, *Ab occultis meis munda me;* et sur les péchés d'autrui, *et ab alienis parce servo tuo*. P. 80, 83.

Sainte prière que devroient faire surtout certaines femmes mondaines: prière qui seroit déjà le commencement de leur conversion. La conversion d'une ame scandaleuse est un grand miracle; mais espérons tout de la grâce. Peut-être Dieu en voit-il quelqu'une qui profitera de ce discours; et quand ce discours n'en gagneroit qu'une seule à Dieu, le succès en seroit toujours assez heureux. P. 83—85.

II.ᵉ Partie. Doublement malheureux celui qui cause le scandale, lorsqu'il est obligé à donner l'exemple. Il n'y a point d'homme qui ne doive au prochain le bon exemple; mais sur cela même il y a encore des engagemens et des devoirs particuliers, selon les divers rapports que nous avons les uns avec les autres, dans la société humaine. Tels sont ceux, 1. d'un père à l'égard de ses enfans; 2. d'un maître à l'égard de ses domestiques; 3. des prêtres et des ministres des autels, à l'égard

du troupeau de Jésus-Christ; 4. des serviteurs de Dieu par profession, à l'égard du public; 5. des forts dans la foi, j'entends les catholiques, à l'égard des foibles, c'est-à-dire, à l'égard de nos frères, ou séparés encore par le schisme, ou nouvellement réunis. Malheur donc spécialement à l'homme par qui le scandale vient, lorsqu'il a une obligation spéciale de donner l'exemple, parce que c'est alors que le scandale est plus contagieux, et que l'impiété en tire un plus grand avantage. P. 85—87.

1. Quel est le crime d'un père qui scandalise lui-même et qui corrompt ses enfans? C'étoit à lui à les former au bien, et c'est lui qui les tourne au mal. Or, à combien de pères ce caractère ne convient-il pas? Tel est, par la même raison, le désordre d'une mère mondaine à l'égard d'une fille, à qui elle inspire tout l'esprit du monde par sa conduite, tandis qu'elle lui fait d'ailleurs dans ses discours de si belles mais de si vaines leçons de régularité et de vertu. P. 87—89.

2. Quel est le crime d'un maître qui engage ses domestiques dans ses propres débauches, et qui les rend complices de ses iniquités? Saint Paul traitoit un maître peu vigilant d'infidèle et d'apostat: qu'auroit-il dit d'un maître scandaleux? Votre maison, femme chrétienne, si toutefois vous êtes en effet chrétienne, devoit être pour cette jeune personne qui vous sert, une école de sagesse, et c'est là qu'elle apprend à déposer toute pudeur. Sans porter la chose si loin, que ne font point sur des domestiques vos seuls exemples, lors même que vous y pensez le moins et que vous le voulez moins? De croire que vous puissiez leur cacher vos déréglemens, abus. Autant de domestiques, autant de témoins et de censeurs qui vous éclairent et qui vous rendent toute la justice que vous méritez. P. 89—91.

3. Quel est le crime de ces ministres du Seigneur, qui profanent les plus saintes fonctions, et font rejaillir le scandale de leur vie jusque sur leur ministère? C'est ce qui excitoit contre eux l'indignation de Dieu: *Je vous avois établis pour édifier et pour conduire mon peuple, mais vous vous êtes égarés, et vous en avez égaré plusieurs avec vous. C'est pourquoi*, concluoit le Dieu d'Israël, *je vous ai rendus vils et méprisables.* Qu'y a-t-il aussi de plus méprisé qu'un prêtre scandaleux; et n'est-ce pas de quoi le monde sait tant se prévaloir? Cependant, malheur au monde qui se fait un scandale, non plus ab-

solument de Jésus-Christ, mais de Jésus-Christ dans la personne de ses ministres; car, 1. le Sauveur des hommes nous a prédit ce scandale, afin que nous n'en fussions point surpris; 2. il nous a dit de les écouter, et non de les imiter. P. 91—94.

4. Que faut-il dire de ceux que nous appelons les forts dans la foi parce qu'ils sont nés, et qu'ils ont été élevés dans le sein de l'Eglise catholique? Sont-ils excusables, lorsqu'au lieu de contribuer ou à ramener nos frères égarés, ou à confirmer nos frères réunis, ils ne servent, par leurs exemples, qu'à éloigner les uns davantage, et qu'à replonger les autres dans leur premier aveuglement? Car voilà ce que font nos scandales, et ce que naturellement ils doivent faire. Mais vivons bien, notre bonne vie sera plus efficace contre l'erreur, que toutes nos paroles. P. 94—96.

5. Que faut-il dire de ceux qui font profession de piété, lorsque dans leur piété ils laissent glisser et apercevoir des défauts qui décréditent la piété même? Le monde est le premier à s'en scandaliser. C'est souvent une injustice, j'en conviens, et le monde, à l'égard des gens de bien, est un censeur trop sévère : mais plus il est sévère, plus nous devons être exacts et réguliers. P. 96, 97.

Le fruit de ce discours est, 1. de nous préserver des scandales qu'on nous peut donner; 2. de n'en point donner nous-mêmes. Cet avis vous regarde, vous surtout que Dieu a élevés dans le monde, et dont les exemples font plus d'impression. Ah Seigneur! que ne puis-je faire ici ce que feront vos anges à la fin des siècles! que ne puis-je, comme eux, ramasser et jeter hors de votre royaume tous les scandales! P. 97, 98.

Sermon pour le troisième dimanche de l'Avent, sur la Fausse Conscience, pag. 99.

SUJET. *Les juifs députés de la synagogue dirent donc à Jean-Baptiste : Qui êtes-vous? afin que nous puissions rendre réponse à ceux qui nous ont envoyés. Que dites-vous de vous-même? Je suis, répondit-il, la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur et la rendez droite.* Ce n'étoit pas une petite gloire à saint Jean d'avoir été choisi de Dieu pour préparer dans les esprits et dans les cœurs des hommes la voie du Seigneur, dont il annonçoit la venue. Or, il s'agit de savoir quelle est cette voie sainte par où le Seigneur veut ve-

nir à nous et par où nous devons aller à lui. Il s'agit au même temps de connoître la voie qui lui est opposée, afin de nous en détourner; et c'est ce que nous examinerons dans ce discours. P. 99, 100.

Division. Les voies du Seigneur, ce sont nos consciences, puisque c'est par elles que nous cherchons le Seigneur et que nous le trouvons. Pour les préparer donc ces voies, il faut nous préserver du désordre d'une fausse conscience. Fausse conscience aisée à former; 1.re partie. Fausse conscience dangereuse à suivre; 2.e partie. Fausse conscience, excuse frivole pour se justifier devant Dieu; 3.e partie. P. 100—102.

I.re Partie. Fausse conscience aisée à former. Outre la loi de Dieu, nous avons encore pour règle de nos actions la conscience; et la conscience, dit saint Thomas, est l'application que chacun se fait à soi-même de cette divine loi. Or, nous nous l'appliquons chacun selon les dispositions de notre cœur; d'où il arrive que toute simple, tout invariable et tout irrépréhensible qu'elle est par elle-même, elle prend autant de formes différentes qu'il y a de différens esprits: et voilà la source de nos erreurs. P. 102—104.

Parlons encore plus clairement. Pour agir il faut se faire une conscience, et tout ce qui n'est pas selon la conscience, dit l'Apôtre, est péché; mais il ne s'ensuit pas de là, que tout ce qui est selon la conscience soit exempt de péché: pourquoi? Parce qu'il y a une conscience qui n'est pas droite, une fausse conscience. Or, il est très-aisé de se former une telle conscience; 1. dans tous les états du monde en général; 2. particulièrement dans les conditions du monde plus élevées; 3. surtout encore à la cour. P. 104, 105.

1. On se fait aisément dans tous les états une fausse conscience, parce qu'on se fait une conscience, ou selon ses désirs, ou selon ses intérêts. Fausse conscience aisée à former par la raison seule qu'on se la forme selon ses désirs. Car, dit saint Augustin, tout ce que nous voulons, quelque criminel qu'il soit, nous paroît permis, et même nous paroît bon. Et tel est l'ascendant que notre cœur prend sur notre esprit; c'est pourquoi le Prophète, en parlant des erreurs de l'impie, ajoute communément que l'impie les a conçues dans son cœur: *Dixit impius in corde suo.* Or qu'y a-t-il de plus naturel, et par conséquent de plus facile, que de se faire ainsi une conscience se-

mette. A quoi ne se porte pas un ambitieux qui s'est fait une conscience de ses fausses maximes? A quoi ne se porte pas un voluptueux, un vindicatif? Que ne firent pas les Juifs? Ils crucifièrent Jésus-Christ : et que ne faisons-nous pas tous les jours? On opprime le juste et l'innocent; on est exact jusqu'au scrupule sur de légères observances, tandis qu'on viole ce qu'il y a de plus indispensable dans la religion; savoir, la justice, la miséricorde, la foi. P. 117—119.

Qu'est-ce qu'une fausse conscience? Un abîme inépuisable de péchés, répond saint Bernard; une mer profonde et affreuse, où se trouvent, selon le terme de l'Ecriture, des reptiles sans nombre. Ces reptiles nous marquent la subtilité avec laquelle le péché se glisse dans une fausse conscience; et ces reptiles sans nombre, la malheureuse fécondité avec laquelle ils s'y produisent. Car c'est là que s'engendrent toutes sortes de monstres; envies, aversions, médisances, calomnies, perfidies, désirs charnels, impudicités. P. 119, 120.

2. Avec une fausse conscience on commet le mal hardiment et tranquillement; hardiment, parce qu'on n'y trouve dans soi-même nulle opposition; tranquillement, parce qu'on n'en ressent alors aucun trouble, et que la conscience est d'intelligence avec le pécheur. Or, la paix dans le péché est le plus grand de tous les maux. Quatre sortes de consciences que distingue saint Bernard; mais des quatre, la dernière, qui est une mauvaise conscience dans la paix, est la plus à craindre; car dans une mauvaise conscience troublée, il y a encore des lumières, et par conséquent des principes de pénitence et de conversion; mais dans une mauvaise conscience tranquille, il n'y a que ténèbres. P. 120—122.

3. De là, avec une fausse conscience on commet le mal sans ressource; car la grande ressource du pécheur, c'est une conscience droite et saine qui le condamne intérieurement; et voilà ce qui ramena saint Augustin; sa conscience révoltée contre lui-même. P. 122, 123.

Aussi le Prophète voulant, ce semble, engager Dieu à punir les impiétés de son peuple, ne lui disoit pas, humiliez-les, confondez-les, ruinez-les de fond en comble; mais, aveuglez-les; comme pour marquer que cet aveuglement étoit la plus grande peine du péché. Et c'est pour cela même que je dis tout au contraire : Déchargez, Seigneur, votre colère sur tout le reste,

mais épargnez leurs consciences et ne les aveuglez pas; car ce seroit dès cette vie les réprouver. P. 123—125.

III.ᵉ Partie. Fausse conscience, vaine excuse pour se justifier devant Dieu. Si nos erreurs étoient des erreurs involontaires et de bonne foi, le pécheur pourroit se prévaloir de sa fausse conscience comme d'une excuse légitime. Mais ce caractère de bonne foi se trouve-t-il toujours dans la fausse conscience? Si cela étoit, David n'auroit pas dit à Dieu: *Seigneur, oubliez mes ignorances passées*. P. 125, 126.

Je prétends donc que l'ignorance, et par conséquent la fausse conscience, est, surtout dans le siècle où nous vivons, un des prétextes les plus frivoles, 1. parce qu'il y a maintenant trop de lumières pour pouvoir supposer ensemble une conscience dans l'erreur et une conscience de bonne foi; 2. parce qu'il n'y a point de fausse conscience, que Dieu, dès maintenant, ne puisse confondre par une autre conscience droite qui reste en nous, ou qui, quoique hors de nous, s'élève contre nous malgré nous-mêmes. P. 126.

1. Trop de lumières dans notre siècle, et trop de moyens de s'instruire, pour pouvoir supposer une conscience dans l'erreur, et une conscience de bonne foi. Si vous aviez voulu vous servir de ces moyens, cette fausse conscience ne se seroit pas formée. Mais vous les avez négligés, et cette négligence vous rend coupables. P. 126—129.

2. Point de fausse conscience que Dieu ne puisse confondre par une autre conscience droite; 1. par celle des païens: car n'est-il pas étrange que vous vous permettiez aujourd'hui, ou que vous vous croyez permises cent choses dont vous savez que les païens se sont fait des crimes? 2. Par la vôtre, soit telle qu'elle est présentement, mais pour qui? pour les autres; car, quelle contradiction que vous soyez si éclairés sur ce qui touche les autres, et si aveugles sur ce qui vous regarde? soit telle qu'elle a été dans ces premières années où la passion ne vous avoit pas encore corrompus; car d'où est venu ce changement? et vous est-il pardonnable de n'avoir pas conservé tant de bons principes qui devoient vous servir de règles dans tout le cours de votre vie? P. 129—131.

Pour vous préserver ou pour revenir de ce désordre de la fausse conscience, souvenez-vous de deux grandes maximes; l'une, que le chemin du ciel est étroit; l'autre, qu'un chemin

troit ne peut jamais avoir de proportion avec une conscience arge. P. 131, 132.

Sermon pour le quatrième dimanche de l'Avent, sur la Sévérité de la Pénitence, pag. 133.

Sujet. *Le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert; et il alla dans tout le pays qui est le long du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés.* La pénitence est un baptême, parce que c'est elle qui nous lave de nos péchés, et qui nous purifie. Or, le caractère de ce baptême ou de cette pénitence est l'esprit de sévérité, comme nous l'allons voir dans ce discours. P. 133, 134.

Division. Sans examiner quelle doit être la sévérité de la pénitence, considérée de la part des prêtres qui en sont les ministres, et sans entrer dans ces fameuses contestations qui se sont élevées sur cette matière, ne regardons ici la pénitence que par rapport au pécheur qui la doit pratiquer et qui se la doit imposer à lui-même. Or, le grand principe qui doit animer et régler cette pénitence, c'est la sévérité. Sévérité nécessaire, sévérité douce. La pénitence prise par rapport à nous, doit être sévère; 1.re partie. Mais afin de ne pas rebuter nos cœurs, ajoutons que plus elle est sévère, plus dans sa sévérité même elle devient douce; 2.e partie. P. 134—136.

I.re Partie. Sévérité de la pénitence, sévérité nécessaire. Qu'est-ce que la pénitence? C'est, dit saint Augustin, un jugement que l'homme exerce contre lui-même, mais qu'il exerce en qualité seulement de délégué, et comme tenant la place de Dieu; qu'il exerce en vertu de la commission que Dieu lui a donnée de se juger lui-même; qu'il exerce avec toute la dépendance d'un juge inférieur à l'égard d'un juge souverain; d'où nous devons former trois raisonnemens qui nous convaincront que notre pénitence doit être sévère. 1. L'homme dans la pénitence fait l'office de Dieu, en se jugeant lui-même; il doit donc se juger dans la rigueur. 2. L'homme dans la pénitence devient juge, non pas d'un autre, mais de lui-même; il doit donc dans ses jugemens prendre le parti de la sévérité. 3. Du jugement que l'homme fait de lui-même, il y a appel à un autre jugement supérieur, qui est celui de Dieu: il doit donc y procéder avec une équité inflexible. P. 136, 137.

1. L'homme dans la pénitence fait l'office de Dieu; c'est-à-

dire, selon Tertullien, que la pénitence fait en nous la fonction de la justice et de la colère de Dieu. Or, comment Dieu nous jugeroit-il dans sa colère; et peut-on dire qu'il y ait quelque proportion entre la pénitence d'un homme du monde et la justice de Dieu vindicative? Notre pénitence ne peut donc être une pénitence recevable au tribunal de Dieu, dès qu'elle n'est pas sévère. P. 138, 139.

Pour mieux comprendre cette pensée, imaginons-nous que Dieu a fait un pacte avec nous, et qu'il nous a dit ce que nous marque expressément l'Apôtre : Jugez-vous vous-mêmes, et je ne vous jugerai point. En quoi nous pouvons remarquer l'excellence et le mérite de la pénitence, qui nous affranchit en quelque sorte de la juridiction de Dieu. P. 139, 140.

Cela supposé, je dois faire dans ma pénitence ce que Dieu fera un jour dans son jugement. Que fera-t-il? Une recherche exacte de toute ma vie : et telle est la recherche que j'en dois faire moi-même en me présentant au tribunal de la pénitence, et en m'accusant. Car si je me flatte moi-même, et si j'use de la moindre dissimulation, ma pénitence ne peut plus être qu'une pénitence chimérique, parce qu'elle n'est pas conforme au jugement de Dieu. En effet, Dieu nous jugera bien avec une autre sévérité; et si cela n'étoit pas, comment son jugement seroit-il si terrible? P. 140—143.

C'est pour cela que David demandoit à Dieu, comme une grâce particulière, de ne pas permettre que son cœur consentît jamais à ces *paroles de malice*, et à ces prétextes que le démon nous suggère, pour nous servir d'excuses. Et parce qu'il savoit que le monde est plein de ces faux *élus*, qui, en traitant avec Dieu, prétendent toujours avoir raison, ce saint roi ne vouloit point de communication avec eux. Qui sont ces élus du monde? Ce sont, répond saint Augustin, ces pécheurs qui jugent toujours favorablement d'eux-mêmes, et qui ne s'imputent jamais à eux-mêmes leurs propres péchés; et voilà ce que nous faisons. P. 143—145.

Disons plutôt à Dieu, comme le même prophète, en nous confessant criminels : *Guérissez mon ame, Seigneur, parce que j'ai péché contre vous.* Ce n'est ni à mon naturel, ni à mon tempérament, ni au monde que je dois m'en prendre, mais à moi-même. P. 145, 146.

2. L'homme dans la pénitence devient juge, non pas d'un autre, mais de lui-même. Si nous avions à juger les autres, il ne

ne faudroit pas nous exhorter à la sévérité : car nous ne sommes que trop enclins à les condamner. Mais comme nous nous aimons nous-mêmes, la pénitence doit surmonter en nous ce fonds d'amour-propre, et elle ne le peut faire que par une sainte rigueur. Sans cela, à quelles illusions serons-nous sujets? P. 146—148.

3. Il y a appel du jugement que nous portons contre nous-mêmes; appel, dis-je, au tribunal de Dieu; car Dieu, dans son jugement, ne jugera pas seulement nos crimes, mais nos *justices*, et en particulier nos pénitences. Or, que nous servira-t-il alors de nous être tant épargnés? Que nous servira-t-il d'avoir cherché et trouvé des ministres indulgens? Nous nous jugeons sévèrement, disoit Tertullien, parce que nous savons qu'il y a une justice supérieure qui nous jugera si nous ne nous jugeons pas bien nous-mêmes. Aussi ajoute saint Chrysostôme, le juge inférieur doit toujours juger selon la rigueur de la loi. P. 148, 149.

Sévérité raisonnable; car en quoi consiste l'essentielle sévérité de la pénitence? C'est à nous réduire aux bornes de la raison que Dieu nous a donnée; c'est à nous faire combattre, retrancher et détruire dans nous, ce que notre raison condamne malgré nous. Voilà, pour user de cette expression, le raisonnable de la pénitence : si raisonnable, que vous êtes les premiers à en convenir; si raisonnable, que vous seriez même scandalisés qu'on manquât à l'exiger de vous; si raisonnable, que nulle autorité n'en peut dispenser. P. 149—152.

Heureux si nous goûtons cette vérité. Heureux si, pour venger Dieu de nous-mêmes, et pour le bien venger, nous faisons passer dans nous-mêmes toute sa colère; en sorte que nous puissions lui dire comme David : *In me transierunt iræ tuæ.* P. 152, 153.

IIe Partie. Sévérité de la pénitence, sévérité douce. Quand la pénitence nous seroit inutile, disoit Tertullien; quand elle seroit seulement sévère sans nulle douceur, Dieu l'ordonnant, il faudroit toujours nous y soumettre. Mais le même Tertullien a bien eu raison d'ajouter que la pénitence étoit dans cette vie la félicité de l'homme pécheur; car j'appelle la félicité de l'homme pécheur dans cette vie, 1. ce qui produit en lui la paix de la conscience; 2. ce qui le remplit de la joie du Saint-Esprit. Or, voilà les effets de la pénitence sévère, et il n'y a que la pénitence sévère qui ait la vertu de les opérer. P. 153—155.

1. C'est la pénitence exacte et sévère qui produit la paix. Ainsi l'éprouva Magdeleine lorsque Jésus-Christ, touché de la ferveur de sa pénitence, lui dit : *Vos péchés vous sont remis ; allez en paix.* Mais comment une pénitence sévère, qui fait en nous la fonction de la justice et de la colère de Dieu, peut-elle nous donner la paix ? C'est que par sa sévérité elle appaise Dieu ; qu'en appaisant Dieu, elle nous remet en grâce avec Dieu ; et que nous remettant en grâce avec Dieu, elle nous rassure contre les jugemens de Dieu. Ainsi elle fait, parce qu'elle est sévère, la fonction de la colère de Dieu, mais bien plus efficacement que la colère de Dieu même ; car la colère de Dieu toute seule punit le péché, mais ne l'efface pas ; ce qui se voit dans l'enfer : au lieu que la pénitence fait l'un et l'autre. P. 155—158.

2. De cette paix intérieure naît une sainte joie : autre fruit de la sévérité de la pénitence. Qui peut l'exprimer ? Il faut la sentir pour la connoître. Exemple de saint Augustin. P. 158—160.

Répondez-moi, dit le mondain, de cette douceur de la pénitence, et je me convertirai. Vous raisonnez mal, reprend saint Bernard. Tout ce que je vous en dirois ne feroit nulle impression sur un cœur aussi sensuel que le vôtre. Mais commencez par vous vaincre en faisant pénitence, et vous en sentirez la douceur. D'ailleurs, fiez-vous aux promesses de votre Dieu ; si vous êtes généreux, il sera fidèle. P. 160.

Mais n'en voyons-nous pas qui dans leur pénitence ne trouvent que des sécheresses ? Je le veux ; mais qui sont-ils ? Ceux qui ne veulent faire qu'une fausse pénitence, c'est-à-dire, une pénitence aisée et commode ; et leur témoignage nous apprend bien qu'il n'y a que la pénitence sévère qui puisse avoir cette onction divine dont nous parlons. P. 160, 161.

C'est donc un abus, quand nous nous faisons de la sévérité de la pénitence un obstacle à la pénitence ; et l'artifice le plus dangereux dont se sert l'ennemi de notre salut pour nous détourner des voies de Dieu, est de nous représenter la pénitence sous des idées affreuses qui nous en donnent de l'horreur. Et parce qu'il se trouve même des ministres de Jésus-Christ qui mettent tout leur zèle à nous en faire des peintures effrayantes, qu'arrive-t-il ? Le libertin en profite, et le foible s'en scandalise. Le libertin en profite, ravi qu'on lui exagère les choses, pour être en quelque sorte autorisé à n'en rien croire et surtout à n'en rien faire ; et le foible s'en scandalise en se décourageant et en se laissant aller à un secret désespoir. P. 161—163.

Mais moi, mon Dieu, tandis que vous me confierez le minis-

tère évangélique, j'annoncerai tout à la fois à votre peuple, sans jamais les séparer, et votre justice, et votre bonté : *Misericordiam et judicium cantabo tibi.* Gardant ces règles, je ne craindrai rien; et jusqu'en la présence des rois, je parlerai, comme David, sans confusion. P. 163—166.

Je conclus avec le divin précurseur : *Faites pénitence, parce que le royaume de Dieu approche*, c'est-à-dire, parce que la mort vient, et qu'elle vient bientôt. Combien touchent de près à ce dernier terme? Si je le leur faisois connoître, différeroient-ils à se convertir ? Or, ce qu'ils feroient, pourquoi ne le faisons-nous pas ? Avons-nous une caution contre la mort ? Sommes-nous certains de notre pénitence à la mort? Qui nous répond de Dieu? Qui nous répond de nous-mêmes? Et tant d'exemples que nous avons eu, et que nous avons encore devant les yeux, ne doivent-ils pas nous faire trembler ? P. 166, 167.

Sermon sur la Nativité de Jésus-Christ, pag. 168.

Sujet. *Au même instant que l'Ange annonça aux pasteurs la naissance de Jésus-Christ, une troupe de la milice céleste se joignit à lui, et se mit à louer Dieu, en disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix aux hommes sur la terre.* En deux paroles, voilà les deux fruits de la naissance du Sauveur, la gloire à Dieu, et la paix aux hommes. Mais le mondain superbe et ambitieux, dit saint Bernard, n'est pas content de ce partage. Outre la paix, il voudroit encore la gloire. Ayons en horreur ce sentiment, et laissant à Dieu la gloire, contentons-nous de considérer ce mystère, par rapport à nous, comme un mystère de paix. P. 168, 169.

Division. Jésus-Christ dans sa naissance est appelé par Isaïe, le Prince de la paix ; et l'Apôtre nous apprend que la paix a été le bienheureux terme de sa mission. Voilà pourquoi ce divin enfant voulut naître sous le règne d'Auguste, qui fut de tous les règnes le plus tranquille. Mais cette paix extérieure et temporelle, dont le monde jouissoit alors, n'étoit encore que pour nous disposer à une autre paix plus avantageuse et plus sainte que le Fils unique de Dieu nous apportoit du ciel. La paix avec Dieu, 1.re partie : la paix avec nous-mêmes, 2.e partie : la paix avec le prochain, 3.e partie. P. 169—172.

I.re Partie. La paix avec Dieu. Comme pécheurs, nous étions ennemis de Dieu, et incapables par nous-mêmes de nous ré-

concilier avec Dieu. Il nous falloit donc un médiateur qui pût tout à la fois satisfaire à la justice de Dieu, et nous attirer la miséricorde de Dieu. Or, c'est ce que fait Jésus-Christ, en réunissant dans sa personne Dieu et l'homme. P. 172, 173.

1. Nous voyons d'abord dans cet enfant la miséricorde de Dieu incarnée et humanisée. *La grâce de Dieu*, dit saint Paul, *a paru* dans ce mystère, et s'est rendue sensible. Jusque-là Dieu n'avoit encore eu que *des pensées de paix*, comme parle le Prophète; mais aujourd'hui il en vient à l'effet, et il les exécute en nous donnant un rédempteur. P. 173, 174.

2. Cependant Dieu n'oublie point ses intérêts; car si nous voyons dans le Rédempteur qu'il nous donne, la miséricorde de Dieu incarnée et humanisée, nous y voyons au même temps la justice de Dieu satisfaite et pleinement vengée, par la pénitence que ce Sauveur commence à faire pour nous. Tellement que la parole de David se vérifie dans l'étable; savoir, que la justice et la miséricorde se sont rencontrées, et qu'elles ont fait ensemble une alliance étroite. P. 174—176.

Voici donc l'idée naturelle que nous devons avoir de ce mystère, exprimée dans ces belles paroles de l'Apôtre : *Dieu étoit dans Jésus-Christ, reconciliant le monde avec soi.* C'est-à-dire, Jésus-Christ étoit dans la crèche, et il y étoit humilié, pauvre, souffrant; et Dieu étoit dans Jésus-Christ, acceptant ses humiliations, sa pauvreté, ses souffrances, comme des satisfactions de tout ce que l'orgueil, la cupidité, l'amour du plaisir et de nous-mêmes nous ont fait commettre de crimes. Car, demande saint Bernard, comment Dieu n'auroit-il pas *été fléchi* par la pénitence de ce Fils bien aimé et Dieu comme lui? Et comment, satisfait par la pénitence d'un Dieu, pourroit-il rejeter la nôtre? P. 176—178.

Je dis la nôtre, car avec la pénitence de Jésus-Christ notre Sauveur, il faut encore la nôtre pour consommer l'affaire de notre salut. Il faut de notre part une pénitence semblable à celle de Jésus-Christ, qui puisse être unie à celle de Jésus-Christ, et par conséquent une pénitence solide, efficace, sévère comme celle de Jésus-Christ. P. 179, 180.

Si telle est votre pénitence, consolez-vous; vous êtes en paix avec Dieu : ou si ç'a été jusqu'à présent une pénitence défectueuse, corrigez-en les abus, et convertissez-vous de bonne foi. P. 179, 180.

II.e Partie. La paix avec nous-mêmes. Jésus-Christ, dans le mystère de sa naissance, nous apprend le secret d'entretenir

cette paix avec nous-mêmes. Nous l'ignorions ce secret, et nous cherchions la paix où elle n'étoit pas, savoir, dans la grandeur et dans l'opulence : mais Jésus-Christ, qui est *le chemin*, *la vérité et la vie*, nous découvre en ce saint jour les deux sources de la vraie paix, je veux dire, 1. l'humilité de cœur; 2. la pauvreté de cœur. P. 180—182.

1. C'est dans ce mystère qu'un Dieu-homme nous prêche hautement l'humilité; et c'est de l'humilité que dépend non-seulement notre sainteté, mais notre félicité dans la vie. Car ce qui fait perdre si souvent la paix à notre cœur, n'est-ce pas notre orgueil et notre ambition ? De là les inquiétudes, les tristesses, les mélancolies, les chagrins, les désespoirs. Reconnoissons-le de bonne foi : voilà, hommes du siècle, ce qui vous trouble. P. 182—184.

Quand vous aurez renoncé à cette passion, dès-là vous aurez la paix; parce que dès-là, soumis à Dieu, vous serez contens de votre fortune, et vous ne formerez plus tant d'intrigues qui vous agitent, et qui ne vous laissent pas un jour tranquille. P. 184, 185.

Apprenez donc *de moi*, vous dit Jésus-Christ, *que je suis humble de cœur*, et apprenez à l'être comme moi : alors *vous trouverez le repos de vos ames*. Et ne pensez pas que cette humilité de cœur soit une foiblesse : ç'à été la vertu des forts, la vertu des sages, la vertu d'un Dieu, qui s'est revêtu de notre chair pour nous en donner un modèle sensible. P. 185—187.

2. Une autre source de nos combats intérieurs, c'est l'attachement aux biens de la terre. Quels soins pour les acquérir ! quelles peines pour les conserver ! quelles frayeurs au moindre danger de les perdre ! quels regrets après les avoir perdus ! Le remède, c'est le détachement évangélique. Un chrétien, pauvre de cœur, jouit toujours d'un repos inaltérable, soit qu'il soit dans l'indigence ou dans l'abondance, parce qu'il n'a point mis son appui dans les richesses périssables, et qu'il se conforme en tout à la volonté de Dieu. P. 187, 188.

Or, c'est ce que votre Sauveur vient encore vous enseigner; c'est ce que vous prêche l'étable, la crèche, les langes de cet enfant-Dieu. Il ne commence pas seulement à l'enseigner, mais à le persuader au monde. De pauvres pasteurs se retirent d'auprès de lui comblés de joie : des riches, ce sont les mages, viennent à ses pieds déposer leurs trésors, et se faire un mérite et un plaisir d'y renoncer. P. 188, 189.

Crèche adorable de mon Sauveur, c'est toi qui me fais goû-

ter la pauvreté que j'ai choisie ; et vous, mon Dieu, confondez-moi, si jamais ce sentiment sortoit de mon cœur. P. 189.

IIIe Partie. La paix avec le prochain. L'Apôtre exhortant les Romains à la charité, leur disoit : *Si cela se peut, et autant qu'il est en vous, conservez la paix avec tous les hommes.* Toutes ces paroles sont remarquables. *Si cela se peut :* l'impossibilité est la seule excuse légitime qui puisse là-dessus devant Dieu nous disculper. *Autant qu'il est en vous :* en sorte que nous puissions nous rendre témoignage qu'il n'a jamais tenu à nous, ni à nos soins. *Avec tous les hommes :* sans en excepter un seul, pas même ceux qui nous sont les plus opposés, parce que souvent c'est avec les plus difficiles et les plus fâcheux que nous avons à vivre dans une plus étroite société. P. 189—191.

Or, quel est le principe de cette paix? Une sainte conformité avec Jésus-Christ naissant. 1. C'est un Dieu qui se dépouille pour nous de tous ses intérêts. 2. C'est un Dieu qui nous prévient, selon le langage du Prophète, de toutes les bénédictions de sa douceur. Deux moyens pour entretenir une paix éternelle avec nos frères ; désintéressement et douceur. P. 191, 192.

1. C'est un Dieu qui, par amour pour nous, se dépouille de tous ses intérêts ; qui de maître se fait obéissant, de grand, petit, de riche, pauvre ; et ce désintéressement est le plus nécessaire et le plus sûr moyen pour concilier les cœurs. Moyen nécessaire ; car de prétendre vivre en paix avec le prochain, tandis qu'on est dominé par l'intérêt, c'est se flatter d'une espérance chimérique. Mais aussi, moyen sûr : ôtez l'intérêt, plus de divisions, de querelles, de procès : la paix règnera partout. S'il en doit coûter pour cela, faisons ce sacrifice à Jésus-Christ, il le mérite bien. Faisons-le à la charité ; par là nous achèterons la paix, et la paix que nous aurons avec ce parent, avec ce frère, avec ce voisin, avec ce concurrent, vaudra mieux pour vous que l'intérêt qu'on vous disputoit, et à quoi vous renoncerez. P. 192—194.

2. Ce n'est pas seulement l'intérêt qui trouble la paix entre vous et le prochain : ce sont encore vos aigreurs, vos emportemens, vos fiertés. Mais un second moyen pour la maintenir, cette paix si désirable, c'est la douceur. Or, rentrez dans l'étable de Bethléem, vous y verrez un Dieu qui vous prévient, un Dieu qui vous recherche, un Dieu qui s'attendrit sur vous, et qui veut ainsi se faire aimer de vous. Après cela, faites-vous un point d'honneur de n'aller jamais au-devant de votre frère ; prenez à son égard des airs dédaigneux, et traitez-le avec du-

rcté : c'est renverser le plus solide fondement de la paix. P. 194—196.

Quel est notre aveuglement! Dans ce temps où Dieu nous afflige par le fléau de la guerre, nous lui demandons une paix qui ne dépend pas de nous; et dans le cours de la vie, nous ne travaillons à rien moins qu'à nous procurer la véritable paix qui est entre nos mains. Les puissances de la terre sont souvent plutôt d'accord, que nous ne le sommes les uns avec les autres. Donnez-nous, Seigneur, cette paix après laquelle les peuples soupirent, et qui doit pacifier le monde chrétien; mais préférablement à cette paix, toute nécessaire qu'elle est, donnez-nous celle qui doit nous réconcilier avec vous, nous réconcilier avec nous-mêmes, nous réconcilier avec nos frères. P. 196—198.

Compliment au roi. P. 198—201.

AUTRE AVENT.

Sermon pour la fête de tous les Saints, sur la Sainteté, pag. 205.

Sujet. *Dieu est admirable dans ses saints.* Comme nous ne connoissons Dieu sur la terre que dans ses ouvrages, ce n'est aussi sur la terre, à proprement parler, que dans ses ouvrages qu'il est admirable pour nous. Or l'ouvrage de Dieu par excellence, ce sont les saints. Mais en quoi Dieu, reprend saint Léon, est particulièrement admirable dans ses saints, c'est de nous les avoir donnés tout à la fois et pour nos protecteurs, et pour nos modèles. Ne les considérons dans ce discours que sous cette qualité de modèles, et faisons servir leurs exemples à notre sanctification. P. 205, 206.

Division. La sainteté trouve dans les esprits et dans les cœurs des hommes trois grands obstacles à surmonter: le libertinage, l'ignorance et la lâcheté. Les libertins la censurent; les ignorans la prennent mal, et n'en ont que de fausses idées; enfin les lâches la regardent comme impossible, et désespèrent d'y parvenir. Or, montrons aux premiers, que, supposé l'exemple des saints, leur libertinage est insoutenable; 1.re partie : aux seconds, que, supposé l'exemple des saints, leur ignorance est sans excuse; 2.e partie : et aux derniers, que, supposé l'exemple des saints, leur lâcheté n'a plus de prétexte; 3.e partie. P. 207, 208.

I.re Partie. Libertinage insoutenable, supposé l'exemple des

mais l'Eglise va plus loin; elle lui fait voir dans cette troupe glorieuse de saints que nous honorons, des hommes vraiment irrépréhensibles au sens même que le monde les veut. Leurs siècles les ont reconnus tels qu'on nous les dépeint. Les siècles suivans les ont canonisés; et c'est sur le témoignage du monde entier que nous leur rendons un culte si solennel. P. 216—219.

II.[e] Partie. Ignorance sans excuse, supposé l'exemple des saints. On se laisse prévenir des erreurs les plus grossières touchant la sainteté. Mais l'exemple des saints confond toutes ces erreurs, et rend notre ignorance inexcusable: pourquoi? Parce que l'exemple des saints nous fait connoître en quoi consiste la vraie sainteté, et nous apprend qu'elle est toute renfermée dans le devoirs de notre condition. Sainteté raisonnable, qui se fait estimer par elle-même, et que je ne puis envisager sans me dire à moi-même : Voilà ce que je dois être; et sans me sentir porté à le devenir. P. 219—221.

Non, les saints ne se sont point précisément sanctifiés par des œuvres éclatantes et particulières; ce n'étoit point là le fond de leur sainteté; car, 1. ils pouvoient être saints sans cela; 2. avec cela ils pouvoient n'être pas saints. Ils pouvoient être saints sans cela: combien de prédestinés n'ont jamais rien fait sur la terre qui leur ait attiré l'admiration? Et ils pouvoient avec cela n'être pas saints : combien de réprouvés ont fait sur la terre des actions à quoi les hommes ont applaudi, tandis que Dieu les condamnoit? Il n'est pas parlé dans l'évangile d'un seul miracle de la Mère de Dieu ni de Jean-Baptiste; et l'évangile, au contraire, parle des miracles que faisoient les faux prophètes. P. 221—223.

Par où donc les saints ont-ils été saints? 1. Ils n'ont été saints que parce qu'ils ont rempli les devoirs de leur état; 2. ils n'ont rempli les devoirs de leur état que parce qu'ils étoient saints, et que parce qu'ils ont su accorder leur condition avec leur religion. Saints, parce que dans leur condition, ils ont rendu à chacun ce qui lui appartenoit. Saints, parce qu'ils ont honoré par leur conduite leurs ministères. Saints, parce qu'ils ont préféré en toutes choses la conscience aux intérêts humains. Saints, parce que soumis à Dieu, ils se sont tenus dans l'ordre où Dieu les vouloit. Ajoutons que parce qu'ils étoient saints, ils ont rempli tous leurs devoirs, puisqu'il n'y avoit que la sainteté qui pût être une disposition générale et efficace à ce parfait accomplissement de leurs obligations. Sans la sainteté, ils auroient succombé en mille rencontres; mais leur sainteté les a soutenus. P. 223—225.

Pourquoi saint Louis est-il au nombre de ceux que nous invoquons ? Parce qu'il s'est acquitté de tous les devoirs d'un roi. Et pourquoi s'est-il acquitté de tous les devoirs d'un roi ? Parce que c'étoit un saint roi. Aussi est-ce cette fidélité constante à nos devoirs qui nous coûte. Car, pour ne manquer à aucun de ses devoirs, il faut, en bien des occasions, se faire violence et se renoncer. P. 225, 226.

III.e Partie. Lâcheté sans prétexte, supposé l'exemple des saints. Car l'exemple des saints est une preuve convaincante, 1. que la sainteté n'a rien d'impraticable pour nous ; 2. qu'elle n'a rien même de si difficile dont elle ne porte avec soi l'adoucissement. P. 226, 227.

1. Rien d'impraticable pour nous dans la sainteté. Dieu nous le fait connoître sensiblement en nous mettant devant les yeux des millions de saints, qui ont été dans le monde ce que nous ne voulons pas qu'on y puisse être. C'est ce qui convertit saint Augustin, lorsque dans cette merveilleuse vision qu'il nous a lui-même décrite, il crut entendre la sainteté, qui, lui montrant un nombre presque infini de vierges, lui disoit: *Hé quoi! ne pourrez-vous pas ce que ceux-ci et celles-là ont pu ?* Voilà comment Dieu nous parle à nous-mêmes dans cette fête, et ce qui fera notre condamnation dans son jugement. P. 227—230.

2. Rien même de si difficile dans la sainteté, qui ne porte avec soi son adoucissement. Tertullien disoit que Jésus-Christ étoit *la solution de toutes les difficultés d'un chrétien*. Mais ce qu'il a dit de l'exemple de cet homme-Dieu, il semble qu'on peut le dire encore avec plus de sujet de l'exemple des saints; car sur l'éxemple de Jésus-Christ, il restoit une difficulté prise de Jésus-Christ même ; savoir, qu'il étoit Dieu, et qu'étant, comme Dieu, la toute-puissance même, il étoit plus en état que nous de faire ce qu'il a fait, et de souffrir ce qu'il a souffert. Mais que puis-je répondre, quand on me fait voir dans les saints des hommes comme moi, qui ont tout entrepris et tout souffert avec joie? Saint Paul convainquoit les premiers fidèles, en leur retraçant le souvenir de tous les justes de l'ancienne loi; et que pouvons-nous dire quand on ajoute à ces exemples tous ceux de la loi nouvelle ? surtout quand on y ajoute l'exemple de tant de martyrs à qui les plus rigoureux tourmens sont devenus, non-seulement supportables, mais agréables ? 230—232.

Non, nous n'avons plus de prétexte que l'exemple des saints ne détruise. Ils avoient les mêmes soins que nous, les mêmes

passions, les mêmes occasions, les mêmes obstacles : ils ne servoient pas un autre maître, et ils n'attendoient pas une autre gloire. P. 232—233.

Mais après tout, comment être saint et vivre en certains états du monde? Comment? Si ces états étoient incompatibles avec la sainteté, Dieu ne vous y auroit pas appelés, et il ne vous permettroit pas d'y demeurer. Point d'état où il n'y ait eu des saints. Regardez dans votre état ceux qui s'y sont sanctifiés, et formez-vous sur ces modèles. C'est dans cette variété mystérieuse de sainteté, que la providence de notre Dieu nous doit paroître également aimable et adorable. Il a fait des saints de tous les caractères et de toutes les professions, non-seulement afin qu'il n'y eût personne dans le monde qui eût droit d'imputer à sa profession les relâchemens de sa vie, mais afin qu'il n'y eût personne à qui sa profession même ne présentât un portrait vivant de la sainteté qui lui est propre. P. 233—236.

Compliment au roi. 236, 237.

Sermon pour le premier dimanche de l'Avent, sur le Jugement dernier, pag. 238.

SUJET. *Il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles ; et sur la terre, les peuples seront dans la consternation : de sorte que les hommes sècheront de peur, dans l'attente des maux dont tout l'univers sera menacé.* Signes vénérables, puisque c'est Jésus-Christ même qui nous les a marqués comme les présages de son dernier avénement. Signes salutaires, puisqu'il a prétendu par là réveiller notre foi et ranimer notre ferveur. Signes terribles, puisque les hommes en sècheront de peur. Mais ce ne seront après tout que les préparatifs d'une action encore infiniment plus à craindre, qui est le jugement de Dieu, dont il s'agit dans ce discours de justifier l'équité et la sainteté. P. 238, 239.

DIVISION. Dieu a tout fait, et pour lui-même, et pour ses élus. D'où saint Chrysostôme conclut, que quand Dieu s'est déterminé à juger le monde, il a eu deux vues principales : l'une, de se faire justice à lui-même; et l'autre, de la faire à ses prédestinés. Jugement qui vengera Dieu des outrages qu'il a reçus du monde, 1.re partie. Jugement qui vengera les élus de Dieu, des injustices que leur a fait le monde, 2.e partie. P. 239—241.

I.re PARTIE. Jugement qui vengera Dieu. *Levez-vous, Seigneur*, lui disoit le Prophète royal, *et prenez en main votre*

cause. *Mais souvenez-vous surtout des outrages que vous avez reçus, et que vous recevez sans cesse de l'impie.* Ainsi, Dieu se souviendra, 1. en général des outrages que lui font maintenant les hommes; 2. en particulier de ceux que lui font certains hommes insolens dans leur impiété. P. 241, 242.

1. Dieu se levera pour juger lui-même sa cause. Maintenant il la laisse entre les mains des hommes, et il les charge de défendre ses droits. C'est pour cela qu'il a établi sur la terre des souverains, des magistrats, des supérieurs, des prélats, des prêtres. C'est par la même raison qu'il veut bien nous prendre pour juges entre lui et nous-mêmes : car, la pénitence, dit saint Augustin, n'est rien autre chose, de la part du pécheur, qu'une justice qu'il rend à Dieu aux dépens de soi-même. Mais qu'arrive-t-il? cette cause de Dieu mise entre les mains des hommes est tous les jours abandonnée et lâchement trahie. Combien de crimes, de scandales sont tolérés par la négligence, par la foiblesse, par l'iniquité de ceux qui les devroient punir? Dans le tribunal même de la pénitence, quelle facilité des ministres du Dieu vivant? quelle délicatesse des pécheurs prétendus pénitens? A peine nous reste-t-il des traces de ces anciens canons, qui, pour des péchés aujourd'hui communs, exigeoient des satisfactions si rigoureuses. Ce n'est pas que Dieu se soit relâché de ses droits; mais c'est nous-mêmes qui nous sommes relâchés du saint zèle qui animoit les premiers chrétiens, et qui devroit comme eux nous animer. P. 242—245.

Or, c'est en cette vue que David disoit à Dieu : Levez-vous, Seigneur, et montrez aux hommes que malgré vos lenteurs passées, vous savez enfin vous rendre à vous-même une pleine justice. Oui, il le fait, et il le fera dans son dernier jugement. De là vient que ce jour fatal est appelé le jour du Seigneur. P. 245—248.

Aussi il n'appartient qu'à Dieu d'être, en dernier ressort et sans appel, juge et partie dans sa propre cause. Pourquoi? parce qu'il n'y a point, répond saint Chrysostôme, de juge si éclairé que lui, si intègre que lui, si puissant que lui. Il se vengera, ajoute le même Père, parce qu'il ne convient qu'à lui d'être saint et irrépréhensible dans ses vengeances. Quand l'homme se venge, la passion l'aveugle et l'emporte à des extrémités criminelles. L'ordre veut donc que ce soit par un autre qu'il soit vengé. Mais c'est à Dieu de se venger lui-même, parce qu'il est l'équité et la sainteté même. P. 248, 250.

2. Quels sont en particulier ces outrages que Dieu aura re-

çus de l'impie, et dont il viendra se faire justice à lui-même? David les réduit à trois. 1. L'impie a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu : *Dixit in corde suo : Non est Deus ;* outrage à la divinité. 2. Il a dit : S'il y a un Dieu, ou il n'a pas vu, ou il a oublié le mal que j'ai commis : *Dixit in corde suo : Oblitus est Deus ; avertit faciem suam, ne videat ;* outrage à la Providence. 3. Il a dit : quand ce Dieu dont on me menace auroit vu mon péché, et qu'il s'en souviendroit, il ne me damnera pas pour si peu de chose : *Dixit in corde suo : Non requiret ;* outrage à la justice de Dieu vindicative. Trois articles capitaux sur lesquels Dieu confondra le pécheur libertin. P. 250, 251.

Parce que l'impie aura refusé de reconnoître la divinité, Dieu se fera voir à lui dans tout l'éclat de sa gloire, et lui dira ce qu'il disoit aux Israélites par la bouche de Moïse : *Videte quòd ego sim solus, et non sit alius præter me :* Reconnoissez que je suis Dieu, que je suis votre Dieu, que je suis seul Dieu. P. 251—253.

Parce que l'impie aura outragé la Providence, en disant : Ou Dieu n'a pas su, ou il a oublié le mal que j'ai fait; Dieu, pour lui montrer qu'il a tout su, et qu'il se souvient de tout, révélera devant ses yeux et aux yeux de l'univers, tout ce qu'il y a eu de plus honteux et de plus caché dans sa vie. P. 253, 254.

Parce que l'impie aura dit : Quelque connoissance que Dieu puisse avoir de mes crimes, il ne me punira pas pour si peu de chose; Dieu se fera un devoir particulier de venger sa justice de ce blasphême : comment? en l'exerçant cette justice redoutable sur le pécheur, et en le condamnant sans miséricorde. P. 254, 255.

La seule ressource qui vous reste maintenant, pécheurs, c'est la pénitence. Il vous en doit coûter pour la faire : mais par là vous vous préserverez du jugement de Dieu. Ce Dieu que vous avez outragé, ce Dieu de patience vous attend encore. Rapprochez-vous de lui par une humble confession de vos iniquités, et vous trouverez grâce devant lui. P. 255—257.

II.e Partie. Jugement qui vengera les élus de Dieu. Ces élus de Dieu, ce sont, 1. les justes, 2. les humbles, 3. les pauvres, 4. les foibles. S'il n'y avoit point d'autre vie, dit saint Chrysostôme, et que Dieu ne dût jamais juger le monde, leur condition seroit bien à plaindre. Car, souvent dans cette vie les justes sont décriés et confondus avec les hypocrites; les humbles sont méprisés et insultés; les pauvres sont rebutés, abandonnés; enfin, les foibles sont accablés et opprimés. Or, de là même,

conclut saint Chrysostôme, suit la nécessité du jugement de Dieu ; et c'est aussi sur ces quatre chefs qu'il viendra, en qualité de souverain juge, faire justice à ses élus. P. 257, 258.

Il viendra pour venger les justes, j'entends les vrais justes, en les séparant des hypocrites. Durant cette vie tout est mêlé et confondu. Combien de scélérats travestis en gens de probité et d'honneur : et combien au contraire de justes accusés et calomniés? Or, c'est ce que le jugement de Dieu dévoilera par la manifestation des consciences. P. 258—260.

Ainsi, selon l'oracle de Job, *la joie de l'hypocrite finira, et son espérance périra.* La joie de l'hypocrite étoit d'en imposer, et cependant d'être respecté et honoré : mais au jugement de Dieu, cette joie de l'hypocrite finira, parce que son hypocrisie sera démasquée, et qu'elle deviendra le sujet éternel de sa confusion. L'espérance de l'hypocrite étoit qu'il ne seroit jamais connu à fond, et son désespoir sera de ne pouvoir plus se déguiser. Mais au contraire la gloire des justes sera de paroître devant toutes les créatures intelligentes, et que l'on discerne enfin la droiture de leurs actions et la pureté de leurs intentions. P. 260—262.

2. Il viendra pour venger les humbles en les glorifiant. Leur humilité passoit pour petitesse d'esprit et pour bassesse de cœur ; mais Dieu la relevera et la couronnera. C'est alors qu'ils s'éleveront eux-mêmes contre ceux qui les méprisoient, et que s'accomplira cette parole de Jésus-Christ, que quiconque s'abaisse, sera exalté. Dans la vie, l'humilité n'est pas toujours glorifiée : souvent même elle est accompagnée jusques au bout de l'humiliation : mais c'est à la fin des siècles qu'elle recevra tout l'honneur qui lui est dû. P. 262—264.

3. Il viendra pour venger les pauvres en les béatifiant. Combien de pauvres souffrent sur la terre par la dureté des riches? combien de véritables pauvres sont rebutés, comme s'ils ne l'étoient pas? combien de saints pauvres sont d'autant plus oubliés, qu'ils se plaignent moins, et qu'ils prennent leur pauvreté avec plus de patience? *Or, la patience des pauvres*, dit le Prophète, *ne sera pas toujours sans fruits. Car je sais que le Seigneur jugera le pauvre, et qu'il tirera une vengeance éclatante de ceux qui l'auront oublié.* Tandis que les riches, ces riches impitoyables, seront frappés d'un éternel anathème, les pauvres, mis en possession d'une souveraine béatitude, seront bien dédommagés de cette inégalité de conditions qui les avoit réduits dans le besoin et dans la misère. P. 264—267.

4. Il viendra pour venger les foibles. Maintenant ils sont dans l'oppression, et c'est le crédit qui l'emporte et le plus fort qui a toujours raison. De là tant de persécutions et de vexations. Mais la scène changera : *Judicare pupillo et humili, ut non apponat ultrà magnificare se homo super terram.* Au lieu que le foible étoit sous les pieds, il se verra sur la tête de ces grands du monde, qui faisoient, pour l'accabler, un si criminel abus de leur grandeur. P. 267, 268.

Conclusion : Dieu dans son jugement séparera les justes d'avec les hypocrites et les impies; séparez-vous-en dès à présent par une solide piété. Il glorifiera les humbles; humiliez-vous. Il béatifiera les pauvres; assistez-les. Il relevera les foibles; protégez-les. Et vous, justes, humbles, pauvres, foibles, soutenez-vous dans votre justice, dans votre obscurité, dans votre pauvreté, dans votre foiblesse par l'attente de ce grand jour, qui sera le jour du Seigneur et le vôtre. Craignez le jugement de Dieu; car il est toujours à craindre : mais en le craignant, désirez-le, espérez-le, aimez-le, puisqu'il vous doit être si favorable. Craignons-le tous, mais d'une crainte efficace qui nous convertisse et qui nous sauve. P. 268—270.

Sermon pour le deuxième dimanche de l'Avent, sur le Respect humain, pag. 271.

Sujet. *Bienheureux celui qui ne sera point scandalisé de moi.* C'est à ce caractère que le Sauveur du monde reconnoît ses vrais disciples. Il veut des hommes fervens, généreux, sincères, qui se fassent un honneur de l'avoir pour maître, et un devoir de lui obéir. Or, par là il exclut de son royaume ces lâches chrétiens qui se laissent dominer par le respect humain, et c'est ce même respect humain que j'entreprends de combattre dans ce discours. P. 271.

Division. Indignité du respect humain par rapport à nous-mêmes; 1.re partie. Désordre du respect humain par rapport à Dieu; 2.e partie. Scandale du respect humain par rapport au prochain; 3e. partie. Les deux premiers points regardent ceux qui sont les esclaves du respect humain, et le troisième ceux qui en sontles auteurs. P. 272.

I.re Partie. Indignité du respect humain, parce que c'est, 1. une servitude honteuse; 2. une lâcheté méprisable. P. 272 273.

1. Servitude honteuse : car, qu'y a-t-il de plus servile que d'être réduit, ou plutôt de se réduire soi-même à la nécessité de régler sa religion et toute sa conduite sur le caprice des autres et sur les vains jugemens du monde? Saint Augustin déploroit la condition de ces anciens Philosophes, qui, par la raison, ne reconnoissant qu'un Dieu, ne laissoient pas, pour s'accommoder au temps, d'en adorer plusieurs. Ainsi, dit ce Père, ils adoroient ce qu'ils méprisoient; et nous, par un autre respect humain, nous méprisons, nous outrageons ce que nous adorons. P. 273, 274.

Il y a des choses, ajoute saint Augustin, où la servitude est tolérable, d'autres où elle est raisonnable; quelques-unes où elle peut être honorable : mais s'y soumettre dans ce qu'il y a de plus essentiellement libre, qui est la profession de sa foi et l'exercice de sa religion, c'est ce que la dignité de notre être, non plus que la conscience, ne peut comporter. P. 274, 275.

Laissez-nous aller au désert, disoient les Hébreux aux Egyptiens : car, tandis que nous sommes parmi vous, nous ne pouvons pas librement sacrifier au Dieu d'Israël. En tout le reste nous vous obéirons; mais, dans le culte de notre Dieu, la liberté nous est nécessaire. Telle est la disposition où doit être un vrai fidèle : et s'il lui étoit impossible de garder cette sainte liberté dans le monde, dès-là il devroit sortir du monde, et, à l'exemple des Israélites, se retirer dans le désert. P. 275, 276.

Servitude du respect humain d'autant plus honteuse, que c'est l'effet d'une petitesse d'esprit et d'une foiblesse de cœur que nous tâchons, mais en vain, de nous cacher à nous-mêmes. Car, si nous avions cette grandeur d'ame qu'inspire le christianisme, nous dirions comme saint Paul : *Je ne rougis point de l'Evangile.* Nous imiterions le jeune Tobie : ni le nombre, ni la qualité des personnes ne pourroient nous ébranler. Mais nous n'avons pas assez de force pour nous mettre au-dessus du monde et de sa censure. Nous nous laissons troubler; de quoi? d'une parole : et par qui? par des hommes vains, dont souvent toute la légèreté nous est connue aussi bien que l'impiété. Châtiment de Dieu visible, qui permet qu'en voulant secouer son joug, nous en prenions un autre mille fois plus humilant et plus pesant. P. 276—279.

2. De là, caractère de servitude qui porte encore avec soi un caractère de lâcheté. Lâcheté odieuse : J'appartiens à Dieu je lui dois tout, et je le trahis! Lâcheté impardonnable : nous ne la pouvons pas mêmes supporter dans ces ames mercenaires

naires que leur condition et le besoin attachent au service des grands. Lâcheté réprouvée dans l'évangile : *Quiconque me désavouera devant les hommes*, disoit le Fils de Dieu, *je le désavouerai devant mon Père.* Lâcheté que les païens mêmes ont condamnée dans les chrétiens. Exemple de ce sage empereur, père du grand Constantin, qui, tout païen qu'il étoit, retint auprès de sa personne, ceux d'entre ses officiers et soldats qu'il trouva fermes dans la foi chrétienne, et renvoya les autres, qui, par une crainte humaine, l'avoient renoncée ou dissimulée. P. 279, 280.

Ah! souvenons-nous de tant de martyrs nos frères en Jésus-Christ. Craignoient-ils la présence des hommes? ou le Dieu pour qui ils mouroient, étoit-il plus leur Dieu que le nôtre? N'allons pas si loin : cette cour est composée d'hommes fameux par leur bravoure et par leurs exploits militaires. Avoir une fois hésité dans le péril, c'est ce qu'ils regarderoient comme une tache ineffaçable. Pourquoi donc dans les choses de Dieu devenons-nous, selon la figure de l'évangile, comme le roseau? Que n'imitons-nous Jean-Baptiste? Jusques au milieu des fers il confessa Jésus-Christ; jusque dans la cour, il lui rendit témoignage. Voilà votre modèle. S'il faut être esclave, ce n'est point l'esclave du monde, mais le vôtre, ô mon Dieu! Si nous savons nous affranchir du monde, le monde, tout perverti qu'il est, nous respectera; et si nous y demeurons au contraire servilement assujettis, le monde même nous méprisera. Mais enfin, quoi que le monde en puisse penser, le Dieu que nous servons, est un assez grand maître, pour mériter qu'on lui fasse un sacrifice du monde. P. 280—283.

II.ᵉ Partie. Désordre du respect humain. 1. Parce que le respect humain détruit dans le cœur de l'homme le fondement de la religion, qui est l'amour de Dieu. 2. Parce qu'il fait tomber l'homme dans les plus criminelles apostasies. 3. Parce qu'il arrête dans l'homme l'effet des grâces les plus puissantes. 4. Parce que c'est ainsi l'obstacle le plus fatal à la conversion de l'homme mondain. P. 283.

1. Il détruit dans le cœur de l'homme l'amour de Dieu; j'entends cet amour de préférence que nous devons à Dieu. Car, qu'est-ce que le respect humain; ou plutôt, pourquoi l'appelons-nous respect humain, sinon, dit saint Thomas, parce qu'en mille rencontres, il nous fait respecter la créature plus que Dieu? Et voilà ce que Tertullien reprochoit aux païens, quand il leur disoit : *Vous craignez plus César que Jupiter même.*

Grâces à la Providence, nous avons un roi fidèle; mais si le ciel nous avoit fait naître sous la domination d'un prince moins religieux, combien de courtisans rechercheroient aux dépens de Dieu la faveur de César ? Sans faire nulle supposition, combien en voyons-nous actuellement disposés de la sorte: c'est-à-dire, non pas impies ni scélérats, mais prêts à l'être, s'il falloit l'être pour leur fortune? Ne remontons pas même si haut: à combien de puissances subalternes n'est-on pas dévoué plus qu'à Dieu, et en faut-il davantage pour renverser toute la religion? P. 284—286.

2. Le respect humain fait tomber l'homme dans les plus cruelles apostasies. Souvenez-vous des irrévérences qu'il vous a fait commettre en présence de cet autel. Je pourrois bien mieux l'appeler l'autel du Dieu inconnu, que celui dont parle saint Paul: *Ignoto Deo*. Cet autel que trouva saint Paul, il ne le trouva que parmi les idolâtres; et celui que je trouve ici, j'ai la douleur de le trouver parmi des chrétiens. Ne pas connoître le vrai Dieu que l'on adore, c'est ignorance; mais insulter, jusques à ses autels, le vrai Dieu que l'on connoît, assister à son sacrifice en courtisan et en mondain, c'est ce que j'appelle, après saint Cyprien, apostasie: *In his omnibus quædam apostasia fidei est*. Nous condamnons ces lâches chrétiens, qui, dans les persécutions, renonçoient Jésus-Christ: c'étoient des apostats; mais après tout, ils ne cédoient qu'à la violence des tourmens, et par là ils étoient dignes en quelque sorte de compassion: au lieu qu'il ne s'agit plus pour nous de vaincre ni les tourmens, ni la mort, mais un vain respect que nous pouvons si aisément surmonter. P. 286—289.

3. De là même qu'arrive-t-il? c'est que le respect humain arrête l'effet des grâces de Dieu les plus puissantes, et devient encore par là l'obstacle le plus fatal à la conversion de l'homme mondain. On se sent de bonnes dispositions, mais une fausse crainte du monde et de ses raisonnemens fait tout évanouir. On voudroit que le monde fût plus équitable; mais tout injuste qu'il est, on se soumet à sa loi, ou, pour mieux dire, à sa tyrannie. Jusques à la mort même, ne voyons-nous pas des hommes succomber à cette tentation du respect humain, et s'en faire un dernier prétexte contre tout ce que leur prescrit alors la religion? P. 289—291.

C'est donc maintenant que je conçois la vérité de cette parole de Tertullien: *Je suis assuré de mon salut, si je ne rougis point de mon Dieu*. Car, si je ne rougis point de mon Dieu,

je ne rougis pas de mes devoirs; et en observant mes devoirs malgré les discours du monde, je suis sauvé. Le coup de salut pour Magdeleine, fut de ne point écouter le monde. Si elle eût consulté la prudence du siècle, elle étoit perdue. P. 291—293.

III.e Partie. Scandale du respect humain, c'est-à-dire, scandale que causent dans le monde ceux qui, par leurs discours ou par leur conduite, servent à y entretenir le respect humain. 1. Scandale qui va spécialement à la destruction du culte de Dieu : en voilà la nature. 2. Scandale d'autant plus pernicieux, qu'il se répand avec plus de facilité : en voilà le danger. 3. Scandale qu'il vous est d'autant plus étroitement ordonné d'éviter, grands du monde, que de votre part il devient beaucoup plus contagieux : voilà par rapport à vous les obligations qui en naissent. 4. Scandale que vous pouvez aisément corriger en exposant au respect humain votre bon exemple : en voilà le remède. P. 293.

1. Scandale qui va spécialement à la destruction du culte de Dieu. Car, comme les enfans d'Héli détournoient le peuple du sacrifice, et en cela même commettoient un crime énorme : *Grande nimis ;* ainsi tant de libertins en raillant de la piété et de la religion, la décréditent, et contribuent, autant qu'il est en eux, à l'abolir. Or, avec la même sévérité que Dieu punit Ophni et Phinéès, il punira les impies du siècle. Qu'un particulier, dans un Etat, corrompît la fidélité des sujets, il n'y a point de supplice dont il ne fût digne. Que sera-ce d'un homme qui ose attenter aux droits de Dieu ? P. 293—295.

2. Scandale le plus contagieux et le plus prompt à se communiquer. C'est ce qui porta l'invincible Matathias à sacrifier lui-même et à frapper du coup mortel un Israélite qu'il vit sur le point d'adorer publiquement l'idole. Il comprit que l'exemple d'un seul toléré suffiroit pour ébranler toute la nation ; et je puis dire qu'un mot, qu'un regard, qu'un exemple corrompt de nos jours plus de chrétiens que tout ce qu'ont autrefois inventé les tyrans pour exterminer le christianisme. Car, que ne peut point cet attrait naturel que nous sentons à faire comme les autres ? Si donc ils nous tracent le chemin du vice et de l'impiété, combien cette tentation fera-t-elle d'apostats ? P. 295—297.

3. De là naît, pour toutes les personnes qui ont quelque autorité dans le monde, une obligation plus étroite d'être exemplaires dans l'exercice de leur religion : et cet exemple qu'ils donnent est le remède le plus efficace contre le scan-

dale du respect humain. Car, qui ne sait pas quelle impression fait sur les esprits l'exemple des grands? C'est pourquoi ce vieillard vénérable, Eléazar, ne put jamais se résoudre, non-seulement à manger de la chair défendue, mais à feindre d'en manger; de peur que son exemple ne fût un scandale pour les autres. P. 297, 298.

Belle leçon pour vous, à qui Dieu n'a fait part de son pouvoir que pour le faire servir à son culte. Que doit dire un père à ses enfans? Que doit dire un maître à ses domestiques? Que devons-nous faire chacun dans notre condition? tout ce qui dépend de nous pour affermir la religion dans l'esprit de ceux que Dieu nous a soumis. P. 298, 299.

Je parle dans la cour d'un prince qui donne du crédit à la religion; et ce que j'aurois à craindre, c'est qu'au lieu que le respect humain faisoit autrefois à la cour des libertins, il n'y fît maintenant des hypocrites. Mais outre que la religion prendroit au moins par là le dessus, ne laissons pas, vous dirois-je, de nous prévaloir de l'heureuse disposition des choses. Quand le respect humain nous attache à nos devoirs, quoiqu'il ne soit ni saint, ni louable, il n'est pas toujours inutile. C'est un soutien à notre foiblesse, et il peut servir à nous élever de la créature au Créateur. P. 299—301.

Or, suivant ce principe, bénissons le ciel de nous avoir donné un maître qui ne porte pas en vain le titre de protecteur de sa religion. Nous avons dans son zèle le plus puissant secours pour nous animer et pour nous soutenir. Heureux donc celui qui ne sera point scandalisé de Jésus-Christ. Le Sauveur du monde n'exceptoit point de cette béatitude ceux qui habitent dans les palais des rois. C'est le même évangile qu'on annonce à tous; et nous devons tous également le recevoir et le pratiquer sans en rougir. P. 301, 302.

Sermon pour le troisième dimanche de l'Avent, sur la Sévérité évangélique, pag. 303.

Sujet. *Je suis la voix de celui qui crie dans le désert: Rendez droite la voie du Seigneur.* Cette voie du Seigneur est la voie étroite du salut. Mais combien ignorent cette voie étroite, et ne savent pas en quoi consiste la sévérité évangélique? il est donc nécessaire de leur en donner une juste idée dans ce discours. P. 303, 304.

Division. Nul homme ne fit profession d'une vie plus aus-

tère que Jean-Baptiste; nul homme ne fut plus sévère dans ses mœurs. Mais dans sa sévérité même, ce fut un homme désintéressé, un homme humble, et un homme charitable. Trois caractères opposés à la fausse sévérité des pharisiens. Car, quel étoit le fond de cette sévérité pharisaïque? un esprit d'intérêt, un orgueil secret, et une dureté impitoyable pour le prochain. Mais la vraie sévérité de l'évangile consiste dans un plein désintéressement; 1.re partie. Dans une sincère humilité; 2.e partie. Dans une charité patiente et compatissante; 3.e partie. P. 304—306.

I.re Partie. Désintéressement, premier caractère de la sévérité évangélique, selon cette parole de Jésus-Christ: *Quiconque ne renonce pas d'esprit et de cœur à tout ce qu'il a, ne peut être mon disciple.* Car, pour développer ce point important, s'il faut mesurer la sévérité chrétienne par quelque règle, ce ne doit être, 1. ni par la difficulté des choses qu'on entreprend. 2. Ni par l'éclat d'une vie extérieurement mortifiée. 3. Ni par un certain zèle de réforme. 4. Ni par un abandon même effectif de certains intérêts particuliers: mais par un désintéressement général, absolu, sincère. P. 306, 307.

1. Ce n'est point par la difficulté des choses qu'on entreprend: pourquoi? par la raison qu'en donne saint Chrysostôme, savoir, que les choses mêmes les plus difficiles nous deviennent faciles et agréables dans la vue d'un intérêt humain; et qu'il y auroit alors plus de peine à s'en abstenir, qu'à les faire. Par exemple, on ne dira pas que la vie laborieuse d'un avare, et la servitude d'un courtisan doivent être comptées pour des exercices de l'abnégation chrétienne. Leur abnégation seroit au contraire, à l'un, de ne point tant se fatiguer pour contenter son avarice; et à l'autre, de ne point tant se captiver pour satisfaire son ambition. Car voilà ce qui leur coûteroit. P. 307, 308.

2. Ce n'est point par une vie extérieurement mortifiée, en voici la preuve: c'est que dans cet extérieur de mortification, il peut encore y avoir un intérêt caché où la nature se trouve. Ainsi les pharisiens paroissoient mortifiés: pourquoi? pour se rendre maîtres des esprits, et pour parvenir à leurs fins. Si donc il arrivoit que nous prissions les mêmes voies, et que tout cet éclat de mortification n'aboutît qu'à conduire une intrigue, et à soutenir un parti, pourroit-on penser alors qu'il y eût là le moindre vestige de cette sévérité que nous a enseignée Jésus-Christ? P. 308—312.

3. Ce n'est point par un certain zèle de réforme et de maintenir la discipline, car ce zèle ne coûte rien dans les discours. Mais voulons-nous connoître si c'est l'effet de la vraie sévérité de l'évangile, voyons si ce zèle nous rend moins intéressés, ou s'il nous dégage de ces vues humaines qui infectent ce qu'il y a de plus sacré dans le culte de Dieu. Nous exagérons en paroles la sévérité du christianisme; mais dans la pratique, nous agissons comme le reste des hommes, souvent pis que le reste des hommes, parce qu'il y va de notre intérêt. Et en cela on ne manque pas d'adresse, pour avoir toujours la réputation d'homme sévère, et pour agir néanmoins comme les plus relâchés. P. 312—315.

4. Ce n'est point même par l'abandon effectif de quelques intérêts particuliers : car il est aisé, dit saint Augustin, de renoncer à un intérêt pour un autre intérêt. Il faut donc, si nous voulons être vraiment sévères selon l'esprit de l'évangile, que notre désintéressement soit général, en sorte que nous ne cherchions que Dieu; qu'il soit absolu, sans condition et sans réserve, qu'il soit sincère, sans tout ce raffinement de la fausse sévérité. Tandis que ce désintéressement chrétien a régné dans le christianisme, le christianisme s'est maintenu dans toute sa pureté : mais dès que l'esprit d'intérêt y est entré, nous avons commencé à dégénérer, et de là sont venus tant de désordres. Contentons-nous de Dieu; Dieu nous suffira : il suffit bien pour tout ce qu'il y a de bienheureux dans le ciel; il suffit bien pour lui-même. P. 315—317.

II.[e] Partie. Humilité, second caractère de la sévérité évangélique. Rien de plus parfait que cette sévérité; mais rien aussi de plus exposé à la tentation de l'orgueil. Cependant, dit saint Bernard, être humble, et être sévère à soi-même, ce ne sont point deux choses distinguées dans les maximes de Jésus-Christ. C'est ce qui l'engagea à se déclarer si hautement contre les pharisiens. Peinture des pharisiens et de leur orgueil. P. 317—320.

Or, si le Fils de Dieu n'a pu supporter ce faste dans les pharisiens, qui ne lui appartenoient en rien, comment, dit saint Grégoire, le supportera-t-il dans nous qui sommes ses disciples? Cependant, est-il un désordre plus commun? où l'orgueil ne se glisse-t-il pas, puisqu'il s'insinue souvent jusque dans la haine de nous-mêmes, et dans les saintes rigueurs que nous exerçons sur nous-mêmes? P. 320, 321.

Ce n'est pas qu'en bien des rencontres nous ne fassions

les humbles, mais d'une humilité, dit saint Jérôme, qui ne risque rien. Vous diriez qu'il suffit d'être sévère, pour être plein de soi-même : on ne parle plus que de soi. Quoiqu'il y ait des conduites de grâce différentes, on n'estime plus que la sienne : on y voudroit réduire tous les autres; et s'ils s'en écartent, on les croit perdus. P. 321, 322.

On veut pratiquer le christianisme dans toute sa sévérité; mais on veut en avoir l'honneur. On se retire du monde, mais on est bien aise que le monde le sache. On se mortifie en secret, mais on fait si bien que ce secret cesse bientôt d'être secret, et l'on a cent biais pour le rendre public, en sauvant même les dehors de la modestie. P. 322, 323.

De là vient qu'on aime en tout la singularité. S'il y a quelque chose de nouveau, c'est à quoi l'on donne : bien différens en cela de saint Augustin, qui, pensant à se convertir, n'évita rien plus soigneusement que de le faire avec bruit. C'est assez qu'on ait un certain zèle de discipline et de réforme, pour vouloir juger de tout, dominer partout, parvenir à tout. P. 323, 324.

Or, ce levain de l'orgueil, 1. corrompt tout le mérite de notre sévérité, puisque ce n'est plus Dieu qui en est le motif; 2. en détruit même le fonds et la substance. Car, la sévérité chrétienne consiste à se faire violence : nulle violence quand on suit la nature; et n'est-ce pas la nature que l'on suit en suivant son orgueil? Voilà pourquoi, dit saint Chrysostôme, nous avons beaucoup moins de peine à faire plus que nous ne devons, qu'à faire ce que nous devons, parce qu'à faire plus qu'on ne doit, il y a une certaine gloire qui flatte. P. 324—326.

La vraie austérité du christianisme est donc d'être humble, et de chercher l'obscurité. La vraie austérité, surtout pour les ames vaines, est souvent de se tenir dans la voie commune, et d'y faire, sans être remarqué, tout le bien qu'on feroit dans une autre route avec plus d'éclat. Mais ce n'est point, mon Dieu, aux sages du monde, ce n'est pas même aux sages dévots, à ces dévots superbes, que vous avez révélé ces vérités : c'est aux petits et aux humbles : soyez-en béni. P. 326, 327.

III.e Partie. Charité, troisième caractère de la sévérité évangélique. Comment accorder l'une et l'autre, puisque la charité, selon saint Paul, couvre tout et supporte tout, et qu'au contraire la sévérité fait profession de n'excuser rien et de ne pardonner rien? Pour comprendre ce mystère, il n'y

a qu'à distinguer les objets. Car l'évangile veut que nous soyons sévères, mais pour qui? pour nous-mêmes, et non pour les autres. Or, la sévérité pour nous-mêmes et la charité pour les autres, ce sont deux devoirs qui, bien loin de se combattre, s'entretiennent mutuellement. P. 327, 328.

En effet, c'est en pratiquant la charité à l'égard des autres qu'on pratique à l'égard de soi-même ce qu'il y a dans la sévérité chrétienne, de plus difficile et de plus parfait. Car, être charitable, c'est être patient, modéré, doux, discret, détaché de soi-même. Or, pour cela, quelles violences ne faut-il pas se faire en mille rencontres? P. 328—331.

Mais quel est le désordre? c'est qu'au lieu d'exercer cette sévérité envers nous-mêmes nous l'employons toute contre nos frères. Je veux que notre sévérité produise en nous quelque réforme : mais si au même temps elle nous rend fâcheux aux autres, aigres, impatiens, critiques, médisans, vindicatifs, ce n'est plus qu'une fausse sévérité; et l'on peut dire de nous ce que Jésus-Christ disoit des pharisiens, que nous sommes de grands observateurs des petites choses, tandis que nous négligeons les plus importantes. P. 331, 332.

Car, un des plus grands préceptes de la loi, c'est la charité; et voilà à quoi manquoient les pharisiens, et sur quoi le Fils de Dieu leur faisoit tant de reproches. Scrupuleux sur des points peu nécessaires, ils transgressoient librement les devoirs les plus indispensables. Peinture naturelle de la piété de notre siècle. Une femme communiera, se mortifiera, fera de longues prières; et du reste, troublera toute une maison par ses caprices, et déchirera le prochain par ses médisances. Piété d'enfant, dit saint Chrysostôme après l'Apôtre. Mais quoi! faut-il quitter toutes ces pratiques que la ferveur inspire? Non : mais retenons-les selon la règle que Jésus-Christ nous a prescrite : *Faites d'abord celles-ci*, c'est-à-dire, les choses nécessaires, *et n'omettez pas ensuite les autres*. P. 332—335.

Sermon pour le quatrième dimanche de l'Avent, sur la Pénitence, pag. 336.

Sujet. *Jean-Baptiste vient dans tous le pays qui est le long du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés.* Comme il y a une vraie et une fausse pénitence, la grande misère du pécheur, dit saint Chrysostôme,

c'est qu'étant assuré, comme il l'est, de la réalité de son péché, il ne peut jamais l'être absolument de la validité de sa pénitence. Cependant pour calmer, autant qu'il est possible, nos esprits, il y a certains caractères propres de la véritable pénitence, et c'est à ces caractères que nous devons la reconnoître. P. 336, 337.

Division. Pour pouvoir compter sur notre pénitence, il en faut juger par les fruits. Or, ces *dignes fruits* dont parloit Jean-Baptiste en prêchant aux Juifs, et qui rendent la pénitence efficace, se réduisent à trois : à retrancher la cause du péché, 1.re partie; à réparer les effets du péché, 2.e partie; à assujettir le pécheur aux remèdes du péché, 3.e partie. P. 337, 338.

I.re Partie. Retrancher la cause et la matière du péché, premier caractère à quoi nous devons reconnoître la vraie pénitence. Cette maxime est fondée sur deux principes. P. 338, 339.

Premier principe : on n'aime point le péché comme péché, mais on aime la matière et la cause du péché. Par exemple, on aime le plaisir qui est criminel; mais on l'aime parce qu'il est plaisir, et non point parce qu'il est criminel. On voudroit même pouvoir séparer l'un de l'autre, et que ce qu'on aime ne fût point criminel : on n'est donc point précisément criminel pour aimer le péché, puisqu'en effet on ne l'aime pas, mais on l'est pour aimer ce qu'on sait d'ailleurs être péché. D'où vient que, haïssant même le péché, l'on pèche toutefois parce qu'on aime ce qui est péché. P. 339.

De ce principe il s'ensuit, que ce n'est point absolument par la haine du péché, considéré comme péché, qu'il faut distinguer la vraie pénitence : la pénitence la plus vaine peut avoir cela de commun avec la pénitence la plus solide. Mais nous la distinguerons, cette pénitence solide, par le renoncement à tout ce qui fait le péché. P. 339.

C'est par là que l'homme pénitent, selon le précepte de l'Apôtre, doit s'éprouver lui-même. Vous ne savez si c'est un repentir sincère et efficace qui vous touche ? voici la règle que vous donne le Prophète pour sortir de cette incertitude : *Supprimez toutes les paroles, et convertissez-vous*. Vous êtes du monde, et ce qui vous porte à mille péchés, c'est une dépense qui excède vos forces : retranchez cette dépense. Vous aimez le jeu, et c'est ce qui vous perd : retranchez ce jeu. Enfin quoi que ce soit, sacrifiez-le. Voilà ce que saint Paul appelle *combattre, non pas en frappant l'air, ni en donnant des*

coups perdus; mais en faisant tomber l'ennemi que l'on poursuit. P. 341—344.

Second principe : on n'est pas toujours maître de ses pensées, mais on est toujours responsable de ses actions; et quand nous venons à succomber dans une occasion dangereuse d'où nous avons pu sortir, on n'a jamais droit de dire alors : Je ne pouvois pas me défendre de ce péché; mais on doit dire : Je ne le voulois pas. Saint Paul gémissoit de sa foiblesse; et parce qu'il ne se contentoit pas de gémir, mais qu'il veilloit attentivement sur lui-même, cette attention sur lui-même étoit un témoignage de la sincérité de sa douleur. Au contraire, l'hypocrisie de la pénitence, c'est de déplorer, comme saint Paul, notre fragilité, et cependant de nous exposer à des occasions où toute la force des saints suffiroit à peine pour résister. P. 344—346.

Vous êtes foible, il est vrai; mais vous vous jouez donc de Dieu, si dans le moment que vous pleurez votre péché, vous n'en voulez pas retrancher l'occasion. Ne dites point comme l'Apôtre : *Je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas.* Mais dites que vous voulez tout le mal que vous faites, et que vous ne voulez nullement le bien que vous ne faites pas : et de là même concluez que votre pénitence n'est que dissimulation et que mensonge. P. 346, 347.

Cependant on traite un confesseur d'homme difficile et scrupuleux, lorsqu'il suspend pour ceux qui ne veulent pas éviter certaines occasions, la grâce de l'absolution. Mais quand la suspendra-t-il donc? et s'il y a des sévérités indiscrètes, ne seroit-ce pas aussi une facilité criminelle, que de réconcilier et d'admettre à la participation des sacremens un pécheur qui s'obstine à demeurer dans un danger si évident et si prochain? P. 347, 348.

Mais ce sont des occasions que je ne puis quitter : vous les quitteriez s'il s'agissoit de votre fortune. Mais ce sont des liens que je ne puis rompre sans éclat et sans scandale : le grand scandale est plutôt de ce que vous ne les rompez pas. Mais Dieu me protégera : confiance présomptueuse qui ne va qu'à tenter Dieu et qu'à fomenter votre impénitence. P. 348, 349.

II.ᵉ PARTIE. Réparer les effets du péché, second caractère à quoi nous devons reconnoître la vraie pénitence. Car, la pénitence est une partie de la justice, et la justice demande nécessairement une réparation. Mais supposant la nécessité de cette réparation, quelle en doit être l'étendue? Sur cela, deux maximes importantes de l'Ecriture. P. 349, 350.

Première maxime : pour se convertir efficacement, il faut faire, selon la parole de Jean-Baptiste, de dignes fruits de pénitence ; c'est-à-dire, suivant l'explication de saint Grégoire, ne pas seulement pleurer le passé, mais produire dans l'avenir des fruits de grâce et de salut. Or, quels sont ces fruits? réparer les effets par des œuvres directement contraires au péché même, selon ses différentes espèces. Par exemple, réparer les effets de la calomnie par le rétablissement de l'honneur. P. 350, 351.

Dignes fruits de pénitence, parce qu'il faut pour les produire que le pécheur fasse des efforts dont il n'y a que la vraie pénitence, qu'une pénitence surnaturelle qui soit capable. Car, sans cette pénitence surnaturelle, comment un riche pourra-t-il jamais se résoudre à se dépouiller pour rendre un bien qu'il a injustement acquis? P. 351, 352.

Fruits proportionnés, à quoi? à l'offense. On ne répare pas l'injustice par l'aumône, ni la médisance par la prière. P. 352, 353.

Fruits nécessaires : en vain imaginerons-nous des tempéramens ; il en faut toujours revenir à la décision de saint Augustin : *Le péché n'est point remis, si le dommage n'est réparé*. P. 353, 354.

Fruits certains et non suspects : on ne soupçonnera jamais un pécheur qui veut bien se soumettre à une telle satisfaction, de n'être pas bien converti. Mais quelle est l'illusion ! c'est qu'au lieu de juger de la pénitence par ces fruits, on veut juger par des pratiques très-équivoques et qui souvent ont plus d'éclat que de solidité. Beaux dehors, mais dehors trompeurs, si d'abord on ne satisfait pas aux devoirs naturels de la charité et de la justice. P. 354, 355.

Seconde maxime : il ne suffit pas de faire pénitence devant Dieu ; il faut encore la faire devant les hommes, en réparant le scandale. Car le scandale est une partie du péché ; et puisqu'en vous égarant, vous en avez égaré tant d'autres, n'est-il pas de l'ordre que vous tâchiez par votre exemple à les ramener? Mais ce n'est point là comment on raisonne dans le monde ; et si quelquefois on consent à faire pénitence et à se convertir, du reste, on veut toujours garder les mêmes apparences du péché, vivre toujours dans le même faste, être toujours des mêmes sociétés. P. 355—358.

Est-ce ainsi que tant de fameux pénitens, dans l'ancienne loi et dans la loi nouvelle, se sont convertis? Apprenons comme eux à faire cesser, non-seulement le mal, mais l'apparence du

exemplaire, parce que le péché n'étoit point impuni. Mais aujourd'hui l'on en veut être quitte à moins de frais, et de là l'inondation de tous les vices. P. 364—366.

Faisons maintenant ce que l'Eglise faisoit dans ces premiers siècles. Le droit de Dieu est toujours le même, et nous avons toujours la même obligation de satisfaire à sa justice. N'attendons pas qu'il nous punisse lui-même. Si ceux qu'il a commis pour être les médecins de nos ames sont trop indulgens, suppléons à leur indulgence par notre sévérité. Appliquons aux maux spirituels de nos ames des remèdes spécifiques. En un mot, convertissons-nous à Dieu de bonne foi, et Dieu se convertira à nous. P. 366, 367.

Sermon sur la Nativité de Jésus-Christ, pag. 368.

Sujet. *L'ange leur dit : ne craignez point; car je viens vous annoncer une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie : c'est qu'aujourd'hui dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est Jésus-Christ.* L'ange parloit à des pasteurs, c'est-à-dire, à des hommes simples et pauvres. Qu'auroient-ils pu craindre dans un mystère où le Sauveur du monde venoit honorer leur condition, par le choix qu'il faisoit de leur pauvreté? Mais moi je parle au milieu de la cour, et à des auditeurs pour qui je ne sais si cette naissance doit être un sujet de consolation. Leur dirai-je : Ne craignez point? leur dirai-je : Craignez? Je leur dirai l'un et l'autre dans ce discours, parce que la nouvelle que je leur annonce, est tout à la fois pour eux un sujet de crainte et un sujet de joie. P. 368—370.

Division. Jésus-Christ a paru dans le monde, pour être et la ruine des uns, et la résurrection des autres. Sa naissance doit donc être aussi tout à la fois, et un sujet de crainte, et un sujet de joie. Crainte et joie, deux sentimens exprimés dans ces paroles du Prophète : *Servez le Seigneur, et réjouissez-vous en lui avec tremblement.* Etes-vous de ces mondains, qui, aveuglés par le Dieu du siècle, quittent la voie du salut pour suivre la voie du monde? craignez, parce que ce mystère va vous découvrir des vérités bien affligeantes : 1.re partie. Etes-vous de ces chrétiens fidèles qui cherchent Dieu en esprit et en vérité? consolez-vous, parce que ce mystère vous découvrira des trésors infinis de grâce et de miséricorde : 2.e partie. P. 370—372.

I.re Partie. Mystère de crainte : pourquoi? parce que ce Sauveur qui vous est né, n'est peut-être pour vous rien moins qu'un

FIN DU TOME PREMIER.

par lui. Comme Sauveur, il a souffert, il a prié, il s'est livré pour nous : mais sans préjudice de ce que nous devons faire nous-mêmes et pour nous-mêmes; en sorte que tout Sauveur qu'il est, il consent que nous périssions, plutôt que de nous sauver de cette rédemption gratuite telle que nous l'imaginons. P. 377—379.

Il faut donc que nous accomplissions comme l'Apôtre, dans notre chair, ce qui a manqué aux souffrances de la chair innocente et virginale de Jésus-Christ. Mais c'est ce que vous ne voulez pas. Vous voulez le salut, mais sans l'acheter; et tant que vous vous en tenez-là, Dieu m'ordonne de vous déclarer que ce salut n'est point pour vous. P. 379.

3. Enfin, vous voulez que ce Dieu-homme vous sauve, mais par d'autres moyens que ceux qu'il a choisis : troisième contradiction. Haine du monde, détachement du monde, renoncement au monde, voilà les moyens qu'il nous a marqués : mais vous en voudriez de plus conformes à vos idées et à votre goût. Or, ces moyens conformes à votre goût et à vos idées, ne vous sauveront jamais : et c'est ce qui vous doit saisir de frayeur. P. 379, 380.

Pour mieux sentir ce terrible mystère, faisons une supposition. Si Dieu vous avoit envoyé un Sauveur né dans l'opulence et dans la grandeur, et qui vous eût apporté un évangile favorable à la cupidité et aux sens, qu'auriez-vous à changer dans vos sentimens et dans votre conduite pour vous y accommoder? Ne pourrois-je pas vous dire alors : *Ne craignez point : car je vous annonce une heureuse nouvelle :* et quoi? c'est qu'il vous est né un sauveur selon vos désirs. Mais puisque ce Sauveur envoyé de Dieu vous est venu prêcher un évangile directement opposé, n'ai-je donc pas droit aussi de vous dire par une règle toute contraire : tremblez. P. 380—382.

II.e Partie. Mystère de consolation. Quoique Dieu ne fasse acception de personne, il est néanmoins vrai que la prédilection de Dieu dans l'ordre de la grâce a toujours paru être pour les pauvres et pour les petits. Ce fut d'abord à des bergers qu'il se fit connoître; et c'est ce qui devroit affliger et désoler les riches et les grands du monde, si ce même mystère ne nous découvroit pas d'ailleurs pour les grands et pour les riches trois sujets de consolation. 1. Quelque éloignés que vous paroissiez être du royaume de Dieu, riches et grands, Jésus-Christ ne vous rebute point. 2. Sans cesser d'être ce que vous êtes, il ne tient qu'à vous d'avoir avec lui une sainte ressemblance.

